This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

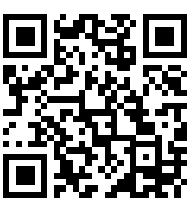

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,348

Digitized by Google

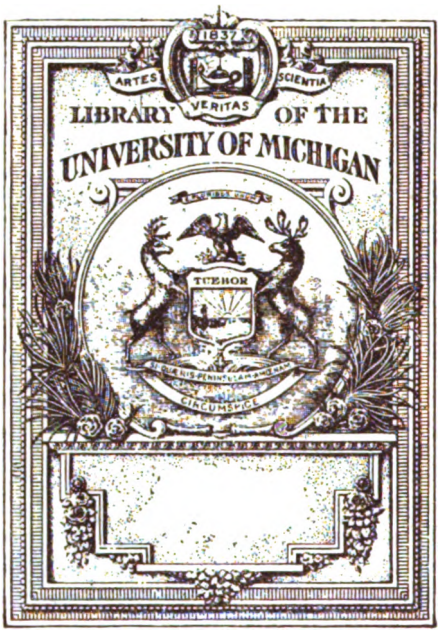

Digitized by Google

H
1
.R6

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES
DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES
MEMBRE DE L'INSTITUT

CHR. PFISTER
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MEMBRE DE L'INSTITUT

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

47e ANNÉE. — TOME CXXXIX.

I. — Janvier-Février 1922.

SOMMAIRE.

Pages

Ch. Terlinden. La politique économique de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, en Belgique (1814-1830). 1

Lodovico Frati. La mort du maréchal Biron (1602). 40

Commandant **Herlaut.** Les enlèvements d'enfants à Paris en 1720 et en 1750; *1re partie*. 43

Bulletin historique. Histoire byzantine. Publication des années 1917-1921, par Louis BRÉHIER 62

Comptes-rendus critiques. (*Pour le détail, voir au verso*). 98

Notes bibliographiques. 116

Recueils périodiques et sociétés savantes 133

Chronique. 155

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

PARIS, 6e

276

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

Pages

Ramsay Muir. A short history of the British Commonwealth. — Philipp's New historical Atlas for students **(Ch. Bémont)** 98

Ernst Gagliardi. Geschichte der Schweiz von den Anfængen bis auf die Gegenwart **(Rod. Reuss)** 100

Heinrich Ritter von Srbik. Wallenstein's Ende **(Id.)** 102

Albert Mousset. Documents pour servir à l'histoire de la maison de Kergorlay en Bretagne **(H. Waquet)** 104

Vicomte A. de Calonne. La vie agricole sous l'Ancien régime dans le nord de la France **(Henri Sée)** 106

Thomas Chapais. Cours d'histoire du Canada, tome I, 1760-1791 **(R. de Kerallain)** 109

Adam Shortt et Arthur G. Doughty. Canadian archives, 1759-1791 **(Id.)** . . 112

Charles Schmidt. Les sources de l'histoire des territoires rhénans de 1792 à 1814 **(Chr. Pfister)** 113

Albert Houtin. Le Père Hyacinthe dans l'Église romaine, 1827-1869 **(Ch. Guignebert)** 114

S. Zurlinden. Der Weltkrieg. Tome II : Die historische Grundlage des Weltkrieges **(Jules Isaac)** 115

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

G. Bourgin. Le Comité central de 1871.

Fr. Brœsch. La pétition du 17 juillet 1791.

E. Cavaignac. Les 1,250 talents de Messène et leurs valeurs à l'époque hellénistique.

Paul Cloché. Les dernières années de l'athénien Phocion, 322-318 av. J.-C.

Colonna de Cesari Rocca. Les sources de l'*Histoire de la Corse* de Filippini et de la *Cronica corsesca* de Giovanni Della Grossa.

Abbé **A. Degert.** Le mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine.

G. Fagniez, de l'Institut. La politique de Vergennes et la diplomatie de Breteuil.

Ch. Filiâtre. Gerberon, bénédictin janséniste du XVIIe siècle.

Émile Gabory. Les patriotes réfugiés de la Vendée.

Paul Gaffarel. L'alliance turco-française et l'intervention turque en Provence, 1541-1544.

J.-C. Gerock. Les lignes de Wissembourg sur la Lauter et la frontière septentrionale de l'Alsace.

Commandant **Herlaut.** Les enlèvements d'enfants à Paris en 1720 et en 1750.

S.-T. Lascaris. L'Église catholique en Grèce; essai d'histoire et de droit public.

L. Lévy-Schneider. L'autonomie administrative de l'épiscopat français à la fin de l'Ancien régime.

Georges Lizerand. Philippe le Bel et l'Empire au temps de Rodolphe de Habsbourg.

Inna Lubimenko. Les marchands anglais en Russie au XVIIe siècle.

Marcel Marion. Les fugitifs alsaciens sous la Révolution.

Paul Marmottan. La grande-duchesse Élisa et Fouché.

Roberto Michels. Étude sur les relations historiques entre la France et les pays rhénans.

Frank Puaux. Napoléon et les protestants français.

A. Rebillon. Les États de Bretagne au XVIIIe siècle; organisation et fonctionnement.

Paul Robiquet. Un sauveur de Louis XVI dans la journée du 20 juin 1792 : le chevalier Jean de Canolle.

Édouard Rott. Le secret de l'Empereur (fin du XVIIe siècle).

Henri Sée. Bossuet et la doctrine de l'autorité souveraine.

G. Zeller. Deux mémoires inédits du grand Condé sur l'Alsace.

Pierre Waltz. Les artisans et leur vie en Grèce, des temps héroïques à l'époque classique. I. Les corps de métiers.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

BIMESTRIELLE

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

A partir de 1922, les prix sont ainsi modifiés :

Un an, France et Colonies : 45 fr. — Union postale : 53 fr.

Le numéro : 9 fr.

Les années écoulées se vendent également aux nouveaux prix.

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE.

TOME CENT TRENTE-NEUVIÈME

Janvier-Avril 1922.

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1922

Digitized by Google

Stech.
2-29-1927

Digitized by Google

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

DE

GUILLAUME Ier, ROI DES PAYS-BAS

EN BELGIQUE (1814-1830)

Au point de vue de la politique économique, le règne de Guillaume Ier en Belgique peut être divisé en trois périodes : tout d'abord, une période de difficultés et de tâtonnements qui dura jusqu'en 1821 ; puis une courte mais très active période de réformes et de grandes entreprises (1821-1824) ; enfin une période d'épanouissement et de prospérité intense que vient brusquement clôturer la séparation violente du Nord et du Midi[1].

1. Nous ne pouvons, dans cet article d'une étendue forcément restreinte, qu'esquisser à grands traits l'histoire économique du royaume des Pays-Bas. Cette question mériterait d'être étudiée d'une façon complète au moyen des documents d'archives ; aucun auteur ne l'expose de la sorte. A côté des ouvrages, d'une portée générale pour la plupart, que nous citons à titre de références, on pourrait encore consulter du côté hollandais : A.-J.-L. van den Bogaerde de ter Brugge, *Essai sur l'importance du commerce, de la navigation et de l'industrie des Pays-Bas, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1830* (La Haye, 1845, 3 vol.) ; E.-W. de Rooij, *Geschiedenis van den Nederlandschen handel* (Amsterdam, 1856) ; K.-K. Douw Van der Krap, *Geschiedenis van Nederlands Koophandel* (Zierickzee, 1854) ; H.-J. Koenen, *Voorlezingen over de geschiedenis des Nederlandschen handel* (Amsterdam, 1853) et *Voorlezingen over de geschiedenis der nijverheid in Nederland* (Haarlem, 1858) ; Dr W.-L.-D. van den Brink, *Bijdrage tot den economischen toestand van Nederland in de jaren 1813-1816* (Amsterdam, 1916) ; prof. Goslinga, *Koning Willem I als verlicht despoot* (Baarn, 1918) ; prof. N.-W. Posthumus, *Documenten betreffende de buitenlandsche handelspolitiek van Nederland in de XIXe eeuw*, vol. I (La Haye, 1919). Parcourir également l'*Economisch-Historisch Jaarboek*, annuaire paraissant depuis 1916. Quelques renseignements pourraient encore être trouvés dans P.-J. Blok, *Een Hollandsche stad in den nieuweren tijd*, vol. IV du grand ouvrage de ce savant historien : *Geschiedenis eener Hollandsche stad.*

418665

Digitized by Google

I.

Les conditions dans lesquelles le prince Guillaume d'Orange prenait possession du pouvoir et la lourde et difficile mission dont l'avaient chargé les Puissances devaient rendre les débuts du règne aussi difficiles au point de vue matériel qu'au point de vue politique.

Une première source de difficultés naissait de la situation financière extrêmement critique dans laquelle Guillaume avait trouvé ses nouveaux États. Lorsqu'il arriva à La Haye, le 30 octobre 1813, les caisses de l'État étaient absolument vides; les fonctionnaires français avaient emporté dans leur fuite toutes les disponibilités de la trésorerie des départements bataves et le paiement des coupons de la rente était en retard de dix-huit mois! Loin d'apporter de nouvelles ressources, le prince d'Orange amenait avec lui de lourdes charges : il fallait satisfaire aux exigences des articles secrets de Londres qui réglaient le sort des Pays-Bas, continuer la guerre contre la France, réorganiser la machine gouvernementale. En regard de 64 millions et demi de florins de dépenses inévitables, les prévisions budgétaires pour l'année 1814 établissaient à peine 38,480,000 florins de recettes[1]. Il importait donc de trouver, immédiatement, des ressources, et ce n'était pas chose aisée. Il paraissait impossible, vu la perturbation profonde de la vie économique, d'émettre avec chance de succès un emprunt volontaire : l'argent, apeuré, se cachait. La chambre de commerce d'Amsterdam conseillait de recourir à un emprunt forcé[2]. Mais les financiers de l'entourage du prince s'effrayèrent d'une mesure aussi extrême et préconisèrent un expédient qui devait tout sauver.

On sait que, lorsqu'en 1810 Napoléon réunit à son vaste empire le royaume éphémère constitué pour son frère Louis, il fut effrayé par le montant formidable de la dette des anciennes Provinces-Unies. Recourant au procédé énergique déjà employé par la France, il avait, sans aucune considération pour les

1. De Gerlache, *Histoire du royaume des Pays-Bas*, 2e édit., Bruxelles, 1842, t. I, p. 352.

2. Staedler, *Histoire des finances du royaume des Pays-Bas*, ms. de la Bibliothèque royale de Bruxelles, II, 3759, fol. 2.

Digitized by Google

droits les plus sacrés des créanciers de l'État, réduit la dette hollandaise au tiers de sa valeur nominale. Les deux tiers, ainsi biffés du Grand Livre par un simple trait de plume, avaient pris le nom de *dette morte* et ne figuraient plus que pour mémoire dans la comptabilité de l'État.

Pour trouver les ressources dont il avait un si impérieux besoin, Guillaume résolut de recourir au système, déconcertant à première vue, de rappeler cette dette morte à la vie. Par une loi votée le 14 mai 1814 par les Etats-Généraux de Hollande, il fit décider que, moyennant un « arrosement » de 100 florins, tout porteur d'une coupure de 45 florins de rente de la dette morte serait déclaré possesseur d'un capital 2,000 florins de dette active au taux de 2 1/2 %, ainsi que d'un capital de 4,000 florins de « rente différée » ne produisant aucun intérêt, mais pouvant, grâce au « billet de chance » qui y était joint, passer du différé à l'actif par voie de tirage annuel. A cet effet, cette même loi du 14 mai 1814 instituait une *Caisse d'amortissement*, dotée de 2 millions de florins à prélever, tous les ans, sur le budget de l'État, dotation qui fut augmentée par la loi du 12 janvier 1816, de façon à permettre la conversion annuelle de 4 millions de florins de dette différée en dette active.

Cette opération était trop tentante pour que les porteurs des titres de la dette morte ne répondissent pas aux espérances du prince. L' « arrosement » donna immédiatement 28 millions d'argent liquide, qui, joints aux recettes ordinaires, permirent de couvrir les 64 millions de dépenses prévues pour cette année. Mais, en échange de cet avantage momentané, l'État se chargeait de 575 millions de florins de dette active unifiée à 2 1/2 % et de 1 milliard 151 millions de dette différée ne portant pas intérêt, mais dont, annuellement, 4 millions de florins devaient être convertis en dette active.

L'opération était pour le moins discutable : on sauvait le présent en grevant formidablement l'avenir. Aussi fut-elle très diversement appréciée.

Les défenseurs de la politique financière du gouvernement trouvèrent cette opération magnifique : elle consolidait le crédit de l'État, permettait de sortir des plus terribles embarras, constituait un acte de justice en rétablissant dans leurs droits les créanciers dépouillés par l'arbitraire napoléonien. Quant à l'aug-

Digitized by Google

mentation de la dette, il faudrait trois ans pour opérer cette conversion et la charge annuelle qui en résulterait ne pouvait prévaloir contre l'immense avantage d'avoir sauvé l'Etat d'une banqueroute immédiate!

Par contre, les ennemis déjà nombreux du gouvernement, surtout dans les provinces méridionales, blâmaient énergiquement cette combinaison financière qui grevait l'État d'une si lourde charge. Ils faisaient remarquer, non sans raison, que l'extinction des deux tiers de la dette des Provinces-Unies était le fait de Napoléon et que le nouveau royaume des Pays-Bas ne pouvait être rendu responsable des obligations antérieures à sa constitution. Ils ajoutaient que les titres de la dette ainsi ressuscitée n'appartenaient plus, depuis longtemps déjà, aux créanciers primitifs, seuls dignes d'intérêt, mais avaient passé aux mains de spéculateurs et certains malveillants insinuaient même que les articles de Londres, réglant les conditions de la réunion de la Belgique à la Hollande, étant restés secrets pendant plus d'une année, des personnages haut placés avaient pu racheter à vil prix des titres réputés sans valeur et réaliser ainsi de prodigieux bénéfices[1]. Même dans les provinces septentrionales, cette opération ne trouva pas, tout d'abord, une approbation unanime; on la discuta vivement dans les milieux financiers, dans le public et aux États-Généraux; mais, lorsque les Hollandais en eurent mieux compris le mécanisme et qu'ils virent que les charges résultant de ce rappel à l'activité de l'ancienne dette pèseraient pour moitié sur leurs nouveaux frères du Sud, tandis que les profits seraient pour eux seuls, ils ne dissimulèrent plus leur satisfaction et ne tarirent pas d'éloges sur l'habileté et les connaissances financières de leur souverain[2].

L'équilibre budgétaire, ainsi rétabli pour l'année 1814, fut de nouveau compromis en 1815 par la participation des Pays-Bas à la campagne contre la France. La victoire de Waterloo, qui paraissait devoir mettre, pour longtemps, le nouveau royaume à l'abri des complications d'ordre international, avait occasionné, pour l'exercice en cours, un supplément de déficit de 40 millions de florins. Une grave discussion surgit au Conseil d'État, comme aux États-Généraux, sur les moyens de se

1. Buffin, *Documents inédits sur la révolution belge*, Bruxelles, 1910, p. xv.

2. P.-J. Blok, *Geschiedenis van het Nederlandsche Volk*, t. VII, Leiden, 1907, p. 325-326.

Digitized by Google

procurer cette somme. Les représentants du Sud conseillaient de vendre des domaines, mais les députés du Nord ne voulaient pas en entendre parler, alléguant que, si dans les provinces méridionales les domaines étaient surtout constitués de bois, provenant en grande partie d'anciennes corporations religieuses, dont la masse de la population ne tirait aucun profit direct, il n'en était pas de même en Hollande, où le domaine se composait surtout de polders et de dîmes, dont l'aliénation serait désastreuse pour l'État comme pour les particuliers. Aussi les députés des provinces septentrionales firent-ils triompher à la seconde Chambre, par soixante-dix-sept voix contre vingt-sept, le système d'emprunt forcé par voie de supplément aux contributions[1]. On décida donc de doubler l'impôt foncier, la contribution personnelle, les taxes sur le mobilier, sur les domestiques, sur les chevaux de luxe, les péages et les patentes; mais, en échange, on délivrait à chaque contribuable, pour le surplus de sa quote-part primitive, des obligations d'un type spécial portant 5 % d'intérêt. Chaque année, trois millions de florins devaient être remboursés par voie de tirage au sort, de façon que l'opération fût entièrement liquidée avant le 31 décembre 1826. Ces trois millions devaient être fournis par une taxe de quinze centimes additionnels sur les contributions principales, l'impôt foncier excepté[2]. Comme cette nouvelle dette ne devait pas être confondue avec l'ancienne dette publique, une nouvelle institution, appelée le *Syndicat d'amortissement*, fut chargée de pourvoir à tout ce qui la concernait. Tout comme la *Caisse d'amortissement*, chargée des opérations relatives à la dette active et à la dette différée, ce *Syndicat d'amortissement* jouissait d'une complète autonomie. Ces organismes travaillaient dans l'ombre, leurs opérations n'étaient communiquées, *sous le sceau du secret*, qu'à une commission composée des présidents des deux Chambres et de cinq autres membres choisis par le roi. Ce n'était que tous les dix ans, à l'époque du budget décennal prévu par la Loi fondamentale, que le gouvernement devait rendre compte au États-Généraux de la situation de la dette nationale et de l'amortissement[3].

Mais, en dépit de tous les remèdes employés, la situation

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 353.
2. J.-T. Anciaux, *Exposé des opérations financières du roi Guillaume et de son syndicat*, Bruxelles, 1833, p. 23-24.
3. De Gerlache, *op. cit.*, t. I, p. 354.

Digitized by Google

financière du royaume resta très mauvaise. Les charges militaires, imposées par le concert européen pour faire des Pays-Bas une solide barrière contre la France, pesaient lourdement sur le pays, nonobstant le subside prélevé sur l'indemnité de guerre imposée à la France en 1815. Le roi Guillaume avait dû, sous la surveillance immédiate du duc de Wellington, élever une ligne ininterrompue de forteresses le long de sa frontière méridionale, depuis Nieuport jusqu'à Luxembourg; il était obligé d'entretenir une armée permanente de quarante mille hommes; il avait dû lever à grands frais quatre régiments suisses et avait été obligé de dépenser des sommes énormes pour rentrer en possession des colonies et pour compléter les armements maritimes. L'administration, mal organisée, avec tous les abus d'un fonctionnarisme trop développé, coûtait fort cher; les dépenses d'intérêt général, les travaux publics indispensables réclamaient, chaque année, d'importants subsides. Aussi le déficit était-il devenu chronique et les emprunts se suivaient-ils avec une désespérante régularité : 45 millions de florins en 1818, 24 millions en 1819, 57 millions et demi en 1822 étaient venus s'ajouter à la dette déjà si lourde du nouveau royaume.

A cette première source de difficultés se joignait la quasi-impossibilité de concilier les profondes divergences d'intérêts qui séparaient les deux parties du royaume. La complexion économique des provinces méridionales différait d'une façon si radicale de celle des provinces du Nord, que toute mesure qui profitait aux Belges nuisait aux Hollandais et réciproquement.

Certes, à première vue, tous les facteurs paraissaient réunis pour assurer la prospérité de ce beau royaume qui groupait cinq millions et demi d'âmes appartenant à l'élite des races européennes. Par leur situation côtière, à un grand carrefour commercial du monde civilisé, par leurs excellents ports, par leurs larges voies fluviales les mettant en communication avec un hinterland riche, fertile et industrieux, les Pays-Bas étaient dotés de tous les éléments favorables à une intense expansion commerciale. Avec sa flotte marchande, ses traditions commerciales, ses vastes colonies, ses chantiers et ses établissements de crédit, la Hollande donnait à la Belgique le moyen de répandre dans le monde entier les produits de l'agriculture des Flandres et des industries de la Wallonie, en même temps qu'elle pouvait

Digitized by Google

importer dans les meilleures conditions des matières premières. Au point de vue du commerce intérieur, les provinces méridionales pouvaient vendre à leurs sœurs du Nord le combustible, les tissus, les verres, les machines, les céréales, en échange des produits de la pêche maritime et des denrées coloniales. Les plus belles perspectives paraissaient ouvertes aux deux nations ; mais, pour que tous ces facteurs de prospérité pussent produire leurs fruits, il importait d'aplanir les difficultés et les divergences d'intérêts qui séparaient le Nord du Midi.

Tout d'abord, au point de vue du partage de la dette publique, les droits et les intérêts des deux peuples différaient profondément.

Depuis le XVIe siècle la Hollande avait mis au compte de l'État les lourdes charges occasionnées par la guerre de l'Indépendance contre l'Espagne et par les entreprises coloniales et, si la richesse des particuliers s'était constamment accrue dans cette république marchande, la dette publique avait crû, elle aussi, en proportion, et nécessitait annuellement une somme de 14,383,766 florins pour le service de ses intérêts. Par contre, grâce au régime spécial et aux privilèges dont avaient joui les provinces belges sous l'ancien régime, la dette n'y atteignait pas cent millions de florins; l'État y possédait des domaines immenses et la liquidation, faite en 1818, permit de constater que la dette belge antérieure à 1814 ne représentait que 289,719 florins de rente annuelle[1]. Aussi l'obligation de supporter la moitié de la dette hollandaise, comme le prescrivaient les articles de Londres, parut-elle, à bon droit, inique aux Belges, surtout après que, comme nous l'avons vu, Guillaume eut rappelé à l'activité la formidable dette des anciennes Provinces-Unies, amortie par décret impérial. Les Hollandais tentèrent de justifier ce partage en montrant que la Belgique, englobée dans le nouveau royaume, recevait en échange les forteresses, les vaisseaux de guerre, les chantiers, les arsenaux, les ateliers, le matériel d'artillerie et le magnifique empire colonial que la Hollande apportait à la communauté. « Que les calculateurs apprécient en numéraire la valeur de ces articles », écrivait un des plus notables hommes d'État du Nord, « quant à moi je ne doute

1. Barth. Dumortier, *la Belgique et les XXIV articles*, Bruxelles, 1838, p. 29.

Digitized by Google

pas que cette valeur soit au moins égale au montant de la dette apportée par les provinces septentrionales[1] ».

Mais les Belges ne se laissèrent pas persuader de la valeur de ces cadeaux qu'on leur faisait ainsi sans les consulter; leur mécontentement resta très vif et s'accrut encore lorsqu'ils virent que, pour faire face au service des intérêts de cette dette écrasante, de lourds impôts étaient devenus nécessaires.

Au cours de la session de 1815-1816, le ministre des Finances, Appelius, déposa un projet complet de réforme fiscale, réorganisant à la fois les contributions foncières et personnelles, les taxes sur le mobilier, les domestiques et les chevaux, les patentes, et établissant de nouvelles contributions indirectes, ainsi que des droits d'entrée et de sortie. Dans l'idée de ses auteurs, cette réforme devait rapporter environ 70 millions de florins par an.

Ce projet fut très mal accueilli par les députés du Midi qui, oubliant que sous le régime français leur pays payait annuellement à la fiscalité impériale de 75 à 80 millions de florins, ne voulaient se souvenir que du régime paternel du gouvernement autrichien, à qui les Belges versaient à peine dix millions de florins par an. Guillaume n'avait-il pas promis, lors de son avènement, de faire revivre ces beaux jours et n'avait-il pas aboli, à tout jamais, les odieux impôts de consommation, dits *droits réunis*, qui avaient jadis fait exécrer le régime napoléonien en Belgique?

Du reste, disait-on, le projet était combiné de façon à avantager les Hollandais, dont le genre de vie différait si profondément de celui des Belges. La richesse se dissimulait bien plus dans les provinces septentrionales que dans le Midi : à fortune égale, le luxe y était beaucoup moindre. Ainsi la taxe sur les chevaux et les domestiques, que les députés du Nord considéraient comme une taxe sur le luxe et la richesse, aurait eu, disaient les représentants belges, une répercussion néfaste sur l'agriculture et l'industrie.

L'opposition se fit même tellement vive que le comte d'Aerschot quitta, avec éclat, le Conseil d'État et que le gouvernement, pour éviter de graves difficultés, fut obligé de remplacer la taxe sur les chevaux et les domestiques par une majoration

1. *Opinion du comte G.-Ch. van Hogendorp sur la réunion de la Hollande et de la Belgique*, p. 5.

Digitized by Google

de 40 % de la contribution personnelle et de l'impôt sur le mobilier[1].

C'était surtout le projet de droits d'entrée et de sortie qui excitait au plus haut point le mécontentement et les appréhensions des Belges. En cette matière, plus encore qu'en toute autre, les divergences d'intérêts étaient profondes entre le Nord et le Midi et il paraissait impossible d'établir un régime douanier commun aux deux parties du royaume sans gravement froisser l'une ou l'autre.

Tandis que les Hollandais réclamaient une politique douanière aussi libérale que possible pour faire refleurir le trafic maritime tel qu'il avait prospéré jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, sous le régime du tarif de 1725, « ce chef-d'œuvre réputé de législation » qui restait l'idéal des économistes des provinces septentrionales[2], les Belges imploraient des mesures de protection pour leur industrie gravement menacée par la concurrence étrangère.

Par suite des récentes perturbations politiques, la Belgique se trouvait dans une situation économique des plus difficiles.

Au point de vue industriel et commercial, la réunion à la France n'avait pas tardé, après les brutalités et les exactions de la conquête, de produire d'heureux effets. Le vaste marché français avait été ouvert aux exportations belges et, grâce à la paix intérieure qui régna dans les « départements réunis » de 1795 à 1814, grâce aussi à la supériorité de leurs produits métallurgiques, de leurs toiles, de leurs draps et de leurs dentelles, les industriels belges, débarrassés de toutes les anciennes entraves du régime corporatif, avaient trouvé de précieux débouchés. La Belgique avait pris une part brillante aux expositions de Paris en l'an IX, en l'an X et en 1806 et, loin de restreindre cette prospérité, le blocus continental l'avait débarrassée de la concurrence anglaise[3]. Le gouvernement impérial n'avait rien négligé pour stimuler cet essor économique et l'on avait vu non seulement se développer les anciennes industries linière et drapière, mais encore se créer une foule d'industries nouvelles destinées

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 353-354.
2. Ibid., p. 354-355.
3. Ed. Romberg, *Histoire de l'industrie*, dans la *Patria belgica*, encyclopédie nationale; 2e partie, *la Belgique politique et sociale*, Bruxelles, 1875, p. 814-815.

Digitized by Google

à remplacer les produits d'outre-mer ; citons, entre autres, l'industrie du sucre de betteraves, destinée à devenir une des sources les plus fécondes de richesse.

Malheureusement, ce régime avait infusé à la Belgique le virus des principes d'un protectionnisme outrancier ; son industrie, surmenée artificiellement dans beaucoup de branches, traversa une crise intense dès qu'elle fut privée des millions de consommateurs que lui assurait le vaste marché français et dès que, par une décision des Puissances alliées, en date du 5 décembre 1814, le marché national fut ouvert à la concurrence étrangère[1].

L'annexion à la Hollande avait donc changé complétement la situation économique de l'industrie belge. Le marché français était remplacé, il est vrai, par le marché assez vaste de la Hollande et de ses colonies. Mais ce marché n'était pas protégé, comme le marché français, par de formidables barrières douanières. Aux taxes prohibitives avaient succédé des taxes modérés de 3, 5 et 8 °/₀, absolument insuffisantes pour empêcher l'industrie manufacturière anglaise, à qui le continent avait été presque entièrement fermé pendant de longues années, de faire une rude concurrence aux fabriques belges.

Cette invasion des produits étrangers n'avait pas même été compensée par un regain d'activité dans les ports des provinces méridionales. Tout le commerce d'importation se faisait par les ports mieux outillés de la Hollande. Après avoir vu, en 1815, trois mille vaisseaux entrer dans sa rade, Anvers n'avait plus été visité, en 1817, que par 999 navires et, en 1818, que par 585[2].

Dans ces conditions, les Belges réclamaient énergiquement pour leur industrie des mesures de protection. A Gand surtout, où l'industrie cotonnière s'était prodigieusement développée sous le régime français par la protection spéciale de l'Empereur, les réclamations avaient été vives contre le tarif libéral introduit par les Puissances alliées en 1814.

En dépit de ces réclamations, Guillaume avait formellement

1. Corr-Van der Maeren et Couvreur, *le Mouvement économique en matière commerciale*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 788.

2. E. van Bruyssel, *Histoire du commerce*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 780. Voir aussi, du même auteur : *Histoire du commerce et de la marine en Belgique*, Bruxelles, 1861-1865, t. III, *passim*.

Digitized by Google

refusé de revenir aux pratiques du régime napoléonien. Il avait même eu à ce sujet un mot malheureux qui devait être vivement exploité contre lui : comme les délégués de l'industrie gantoise lui faisaient envisager la triste perspective de devoir fermer leurs ateliers si le gouvernement n'intervenait pas en leur faveur, il leur avait répondu brusquement : « Dans ce cas, il vous restera toujours la terre à bêcher[1]. » Aussi lors de sa visite inaugurale à Gand, en 1815, le roi fut-il reçu par un morne silence, le vide se fit autour de lui et les efforts de la régence municipale ne parvinrent pas à décider les chefs de l'industrie gantoise à lui présenter leurs hommages.

La situation du nouveau souverain était en cette matière particulièrement embarrassante. S'il écoutait les doléances des industriels du Midi, il froissait les intérêts des commerçants du Nord. Or, les capitaux se trouvaient surtout en Hollande : c'était aux négociants et aux banquiers d'Amsterdam que l'État devait recourir pour toutes les opérations que lui imposait la situation obérée de ses finances. Il fallait donc passer par leurs exigences, et c'était le plus souvent au détriment des Belges[2].

Les arguments d'ordre politique se joignaient aux nécessités d'ordre financier pour empêcher le souverain de prêter l'oreille aux plaintes de ses sujets méridionaux et le comte de Hogendorp avertissait le fidèle collaborateur du roi, Falk, du danger qu'il y avait pour le gouvernement de mécontenter ses anciens amis du Nord sans être certain de gagner ses ennemis du Midi[3].

Heureusement le roi Guillaume, il faut lui rendre cette justice, joignait à de réelles connaisssances en matière économique toutes les aptitudes d'un excellent négociant et d'un financier habile. Tout en réprouvant les exagérations protectionnistes prônées par les industriels belges, il comprit que, dans l'intérêt supérieur du royaume, il fallait inaugurer une nouvelle politique économique. Il voulait, à l'exemple de l'Angleterre, faire du

1. Corr-Van der Maeren et Cœuvreur, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 788.

2. Comte Ad. du Chastel, *les Hollandais avant, pendant et après la révolution*, Bruxelles, 1908, p. 10.

3. G.-K. van Hogendorp, *Brieven en Gedenkschriften*, t. V, p. 139; Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 354-355.

Digitized by Google

commerce des Pays-Bas, non plus comme au XVIIIe siècle, une simple industrie de transport de produits étrangers, mais l'appuyer sur une solide industrie nationale. C'était celle-ci, pensait le roi, qu'il fallait avant tout développer, le commerce suivrait tout naturellement. Il comprenait qu'en se préoccupant du commerce, toujours du commerce, comme on le faisait dans le Nord, non seulement on ne s'assimilerait jamais le Midi, si admirablement constitué pour une grande prospérité industrielle, mais encore on ferait de la nation un peuple de « simples portefaix » (*bloote kruiers*), toujours tributaire de l'étranger[1].

Aussi les premières années du règne, ballottées entre ces courants contradictoires, furent-elles marquées par une absence complète de système économique bien déterminé et par un empirisme accueillant, tour à tour, les prétentions des industriels du Midi et des négociants du Nord, cédant tantôt aux exigences des Belges protectionnistes, tantôt aux murmures des Hollandais libre-échangistes. Pendant toute la période qui s'étend de 1814 à 1821, le Gouvernement élève et abaisse les droits d'entrée, sans autre mobile que le désir d'étouffer les plaintes importunes, sans autre règle que les besoins momentanés de la politique intérieure[2].

Comme à cette époque la principale préoccupation du souverain était de se concilier l'affection des Belges, déjà gravement froissés par la façon dont il leur avait imposé la Loi fondamentale et par les procédés gouvernementaux dans la question religieuse, il crut devoir leur faire quelques concessions sur le terrain économique et le tarif douanier du 3 octobre 1816 tint compte dans une certaine mesure de leurs revendications.

Malgré les réclamations du haut commerce hollandais, on frappa le sucre et le café, la houille et la tourbe[3]; les droits d'entrée sur les produits étrangers furent portés à 8 ou 10 % en moyenne et combinés avec certaines prohibitions et avec un système assez compliqué de primes et de droits différentiels[4].

Ces mesures furent insuffisantes pour conjurer l'effroyable

1. Van Hogendorp, *op. cit.*, t. V, p. 106; Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 387.

2. Thonissen, *la Belgique sous le règne de Léopold Ier*, Liége, 1856, t. II, p. 261.

3. De Gerlache, *op. cit.*, t. I, p. 354, et *Discours du 18 décembre 1829 sur le budget décennal*, *op. cit.*, t. III, p. 189.

4. Romberg, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 815.

Digitized by Google

crise économique qui marqua l'année 1817. L'été de 1816 ayant été humide et froid, la récolte avait mal mûri; le même désastre se renouvela en 1817 et se compliqua de la maladie des pommes de terre. Comparativement aux prix de 1813 le froment haussa de 50 %, le seigle de 75 %, les pommes de terre de 300 %. La famine s'abattit lourdement sur les classes populaires[1].

Par suite de la concurrence anglaise, envahissant le marché intérieur avec des produits meilleurs et moins chers que ceux que pouvaient livrer les fabriques belges, moins avancées et moins bien outillées, et par suite des prohibitions ou des droits écrasants qui lui fermaient le marché extérieur, l'industrie était tombée dans le marasme, un grand nombre d'usines s'étaient fermées depuis 1814, des milliers d'ouvriers se voyaient privés de salaires[2].

Déjà, depuis la guerre, la misère était grande; elle devint effroyable sous la double poussée de la famine et du manque de travail. Des milliers de miséreux parcouraient les campagnes, mendiant du pain de maison en maison; les municipalités manquaient de ressources pour leur venir en aide; les habitants terrifiés, tapis dans leurs demeures, entendaient, jour et nuit, les plaintes et les hurlements de cette multitude affamée qu'ils étaient dans l'impossibilité de secourir. Certains déterraient les pommes de terre et s'en nourrissaient sur place, d'autres assaillaient les boutiques des boulangers et se jetaient, comme des fous, sur les sacs de farine. Pour la seule ville de Liége, le nombre de ces affamés atteignait dix-sept mille[3].

Dans ces tristes circonstances, le roi fit preuve d'humanité et de générosité: il fit d'importantes avances d'argent sur sa cassette personnelle et multiplia ses efforts pour rétablir l'ordre

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 372; Buffin, *op. cit.*, p. XIX.

2. Pour ne citer qu'un exemple : les draps belges étaient totalement prohibés en France, en Angleterre, en Lombardie-Vénétie, en Autriche, en Suède, en Espagne; ils étaient frappés de droits quasi prohibitifs, allant de 415 à 650 florins par 100 kilogrammes, en Portugal, dans les États de l'Église, en Russie et en Pologne; ils payaient des droits très élevés dans les Deux-Siciles, en Prusse, en Toscane, dans les duchés de Parme et de Plaisance, en Piémont et en Sardaigne, en Hesse et en Bavière (*Discours du baron de Gerlache à la seconde Chambre des États-Généraux*, séance du 4 janvier 1825). De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 27.

3. Discours de M. Lecocq, député de Liége, dans la discussion de l'impôt sur la mouture. Buffin, *op. cit.*, p. XIX.

Digitized by Google

sans devoir recourir à une répression violente[1]. Le gouvernement acheta pour six millions de florins de céréales aux pays scandinaves et les revendit, avec un million de perte, pour nourrir les masses populaires[2].

Cette effroyable crise augmenta encore les embarras du gouvernement. Bien que la cause principale de la misère eût été la disette, causée par des étés humides et de mauvaises récoltes, et bien que les années suivantes eussent été meilleures, les adversaires et les défenseurs du libre-échange y puisèrent des arguments; Belges et Hollandais s'accusèrent mutuellement d'être les auteurs de ces souffrances. Excédé de ces doléances continuelles, qui rendaient la législation existante responsable des embarras financiers du gouvernement et des déficits chroniques du budget, Guillaume se laissa, petit à petit, conquérir par les préventions de ses compatriotes et, sortant de la période de tâtonnements et d'hésitations dans lesquels il s'était débattu jusqu'alors, il s'appliqua à organiser un nouveau système financier qu'il communiqua à la seconde Chambre des États-Généraux le 30 avril 1821.

II.

Avant d'exposer la grande réforme financière de 1821, il nous faut examiner les moyens dont disposait le roi pour l'imposer au pays.

Depuis 1814, les tendances de Guillaume au gouvernement personnel n'avaient fait que s'accentuer. Ses ministres étaient réduits, comme l'avouait le plus puissant d'entre eux, van Maanen lui-même, à l'état de simples commis. Le Conseil d'État, émanation directe du souverain, n'avait aucune indépendance; la magistrature, amovible à tous les degrés de l'organisation judiciaire, était prête à rendre tous les services et tous les arrêts demandés par le pouvoir exécutif; la presse, dépouillée progressivement de toute liberté, ne donnait pas à l'opinion publique l'occasion de se manifester; la première Chambre était entièrement à la dévotion du roi, qui en nommait les membres et, grâce à l'influence des gouverneurs de provinces, qui, dans les provinces septentrionales, désignaient les candidats aux

1. F. van Kalken, *Histoire du royaume des Pays-Bas et de la révolution belge de 1830*, Bruxelles, 1910, p. 55.
2. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 372.

Digitized by Google

sièges de la seconde Chambre, le gouvernement était assuré d'une majorité docile, malgré les velléités de résistance et les éloquentes protestations des députés du Sud.

Le roi Guillaume était ainsi parvenu, comme le dit un homme d'État hollandais, à faire de son royaume « un État napoléonien à façade constitutionnelle[1] ». N'avait-il pas, dès 1820, avec autant d'énergie, sinon autant d'élégance, que Louis XIV, proclamé : « L'État c'est moi », lorsque, outré par les réclamations des Belges en faveur de la responsabilité ministérielle, il s'était écrié : « Pourquoi accuse-t-on les ministres? Que sont les ministres? Absolument rien! Je puis régner sans ministres et je puis nommer ministre qui bon me semble, fût-ce un de mes palefreniers! C'est moi, moi seul qui gouverne et moi seul qui suis responsable[2]! »

Il était d'autant plus facile au roi de réaliser ses combinaisons économiques que, pendant les premières années du règne, la plupart des membres de la seconde Chambre, peu familiarisés avec les questions financières, si complexes par leur nature même, se fiaient aveuglément en ces matières au gouvernement. Le ministre des Finances, Appelius, qui garda ce portefeuille jusqu'en 1828, était un serviteur à la fois aveugle et intelligent de la politique financière de son maître et ainsi, en dépit de l'opposition grandissante des députés belges, en dépit des avertissements et des remontrances énergiques que ne lui épargnait pas le mentor des députés du Nord, le comte de Hogendorp, nous verrons le gouvernement étendre d'année en année l'autorité royale et restreindre l'influence constitutionnelle des États-Généraux en développant, de plus en plus, le budget décennal, dont le contrôle était en quelque sorte illusoire, au détriment du budget annuel[3]. Dans tous les domaines de la vie économique, le roi put donc poursuivre avec ténacité et énergie toutes les conceptions que lui dictait son vaste esprit d'entreprise.

Le projet de loi financière soumis aux Chambres, le 30 avril 1821, touchait à toutes les formes de la fiscalité. Il prévoyait de nouveaux impôts de consommation dénommés droits de mouture et d'abatage; il révisait, de fond en comble, le tarif

1. Thorbeke, *Historische Schetsen*, p. 175; Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 360.
2. Van der Duyn de Maasdam et van de Capellen, *Gedenkschriften*, Amsterdam, 1853, p. 190.
3. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 410-411.

Digitized by Google

douanier; il réorganisait l'impôt personnel et, finalement, s'occupait du régime des distilleries.

On peut dire que, dans son ensemble, ce vaste projet, qui donna lieu à de longs et orageux débats et fut fractionné en plusieurs lois spéciales, votées au cours des sessions de 1821 et de 1822, sacrifiait l'intérêt des contrées agricoles et industrielles de la Belgique à l'avantage des villes commerçantes de la Hollande[1].

Comme nous l'avons vu, le Nord demandait, en faveur de son commerce, la réduction des droits de douanes et proposait de compenser la perte qui en résulterait pour le trésor en augmentant les contributions directes et l'accise. Le Midi, au contraire, réclamait des droits d'entrée sur les marchandises étrangères, afin d'assurer à l'industrie belge le marché intérieur, et repoussait énergiquement l'établissement de taxes sur le blé et la viande.

On eût dit que, dans la rédaction de son projet de réforme fiscale, le gouvernement s'était proposé de mécontenter le plus possible ses sujets des provinces méridionales.

Le projet débutait par un impôt sur la mouture (*gemaal*) qui devait rapporter 5,500,000 florins et par un impôt sur le poids général des viandes de boucherie, dit taxe d'abatage (*geslacht*), qui devait donner 2,500,000 florins. Pour la population des provinces septentrionales, qui se nourrissait surtout de pommes de terre, de riz venant des colonies et de poisson sec, ces taxes étaient beaucoup plus faciles à supporter que pour les ouvriers et les paysans belges, habitués à manger beaucoup de pain et pour qui la viande jouait un grand rôle dans l'alimentation.

Vainement les députés belges démontrèrent-ils que ces impôts de consommation auraient les plus funestes conséquences pour l'industrie, déjà si malheureuse, en élevant forcément le prix de la main-d'œuvre. Vainement rappelèrent-ils l'histoire des Provinces-Unies, où l'on avait vu, jadis, les impôts de consommation faire hausser le prix des vivres sans amener une hausse corrélative des salaires, ce qui avait eu pour résultat d'obliger les ouvriers à déserter les ateliers et de ruiner toutes les industries exposées à la concurrence étrangère, sacrifiant ainsi l'intérêt des contrées industrielles et agricoles à l'avantage des grandes villes commerçantes de la seule province de Hol-

1. Buffin, *op. cit.*, p. XVII.

Digitized by Google

lande. Vainement les députés belges montrèrent-ils que ces impôts ne pourraient être perçus qu'au moyen de procédés inquisitoriaux et vexatoires appliqués par une armée de fonctionnaires, procédés qui rappelleraient aux Belges l'odieuse fiscalité du duc d'Albe et les trop célèbres « droits réunis » de la domination française! Tout fut inutile; le siège de la majorité, désireuse d'assurer au gouvernement par ces impôts de consommation les ressources que lui enlèverait la réduction du tarif douanier, était fait dès avant la discussion. On se contenta d'accorder quelques atténuations dans le mode de perception et ces impôts odieux furent définitivement mis en vigueur par la loi du 8 janvier 1822[1].

Le même parti pris, la même hostilité à l'égard des desiderata économiques des provinces belges se manifesta dans l'élaboration du tarif douanier mis en vigueur par les lois du 12 juillet 1821 et du 26 août 1822. Dès 1820, une commission présidée par M. Roell et dans laquelle le rôle principal avait été joué par Gogel, ennemi acharné du protectionnisme, avait préparé un nouveau tarif en rapport avec les idées libérales des commerçants du Nord[2]. Fait caractéristique : sur les dix-sept membres dont se composait cette commission, la Belgique, dont l'avenir industriel se trouvait en jeu, ne comptait que quatre représentants : MM. Lecocq, van Crombrugghe, Engler et Joseph Oislager[3]. Aussi la commission écarta-t-elle à priori les demandes des industriels belges qui désiraient voir taxer certaines marchandises étrangères de façon à assurer à leurs produits la préférence sur le marché intérieur, sauf à se rapprocher, peu à peu, d'une liberté plus étendue, à mesure que des réductions équivalentes seraient faites par les peuples voisins. Elle rejeta, de même, la proposition des délégués belges d'abaisser les droits de transit et d'établir en faveur du commerce national des entrepôts libres dans les villes les mieux situées à cet effet[4].

1. *Recueil des pièces relatives au nouveau système des finances du royaume des Pays-Bas, comprenant aussi les opinions émises et les discours prononcés dans les États-Généraux lors de la discussion de ce système, les 28, 29 et 30 juin 1821*, La Haye, 1822; de Gerlache, *op. cit.*, t. I, p. 355-357, et notes de la p. 356.

2. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 407-408.

3. Corr-Van der Maeren et Couvreur, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 389.

4. De Gerlache, *op. cit.*, t. I, p. 359.

Digitized by Google

Le projet arriva en discussion à la seconde Chambre dans le courant du mois de mai 1821. Le gouvernement le présentait comme un premier pas dans une voie progressive qui allait, disait-il, raviver le commerce et l'industrie en excitant l'émulation des producteurs indigènes par la concurrence étrangère et en favorisant la masse des consommateurs, dont les intérêts devaient être préférés à ceux de quelques fabricants.

Les critiques des députés belges se firent vives et cinglantes. M. Huyttens, député de Gand, eut beau jeu pour montrer sous son vrai jour le libéralisme économique de la Hollande qui avait jadis tenu l'Escaut si jalousement fermé, qui avait fait dissoudre la Compagnie d'Ostende et qui, disait-il, multipliait les entraves pour empêcher le commerce belge de se développer. M. Dotrenge montra, avec éloquence, le danger pour un petit État de prendre l'initiative du libéralisme économique sans être assuré de réciprocité de la part des grands États voisins. « En donnant l'exemple », disait-il, « on imiterait la folie d'un particulier qui, dans l'espoir d'établir la communauté des biens, inviterait tous ses voisins au partage de son patrimoine[1]. »

Tous les députés belges, unis pour la première fois dans une opposition nationale, allaient dans leur indignation jusqu'à stigmatiser le nouveau tarif comme une complaisance de la maison d'Orange vis-à-vis de l'Angleterre, complaisance qui aurait pour résultat d'assurer aux marchandises anglaises la victoire sur notre marché.

Très éloquemment, Reyphins défendit le sort des ouvriers belges, plaida en faveur de l'industrie nationale et préconisa la politique économique que devait suivre plus tard la Belgique indépendante.

Mais ce fut Dotrenge qui eut tous les honneurs du débat lorsque, reprenant la parole, il reprocha aux députés hollandais de ne tenir aucun compte des désirs exprimés par les Belges et prononça ces paroles qui montraient l'abîme entre les deux parties du royaume :

« La lutte qui s'est révélée pendant cette discussion entre les prétentions du Nord et celles du Sud, la détermination de vaincre par une majorité infime et douteuse décèlent clairement qu'il existe dans cette assemblée une scission, et c'est un fait

1. De Gerlache, *op. cit.*, t. I, p. 358.

Digitized by Google

déplorable. Les discussions parlementaires n'ont pas grande importance, mais des causes sérieuses et permanentes de discorde intestine sont les plus grands maux qui puissent affliger un État. Décidez maintenant, concitoyens du Nord, et, si vous êtes bien résolus à continuer dans cette voie, complétez ce soir le fratricide de la vieille et loyale Belgique! »

Un discours très pathétique de M. Lecocq, retraçant, en termes émus, la misère des ouvriers du pays de Liége, termina le débat en faisant un chaleureux appel aux « frères du Nord ».

Comme la majorité restait douteuse, le gouvernement recourut à tous les moyens pour assurer le vote de son projet. Tandis qu'il intimait l'ordre à deux députés belges, revêtus de fonctions publiques, de rejoindre, au plus tôt, leurs postes en province, sans attendre le scrutin, il faisait procéder, en toute hâte, aux élections pour combler un vide survenu inopinément dans la députation de la province de Groningue[1]. Trois Belges seulement votèrent avec la majorité, tandis qu'un député du Brabant septentrional se joignit à l'opposition. Ainsi, le 12 juillet 1821, le projet passa à la seconde Chambre par cinquante-cinq voix contre cinquante et une. La première Chambre le ratifia servilement par vingt et une voix contre dix-sept.

La formation, pour la première fois constatée, d'un bloc homogène d'opposition belge, irrita le roi au plus haut degré. Il eut la maladresse de le faire voir. Par un de ces gestes brutaux dont il était coutumier, il destitua des fonctions honorifiques qu'ils remplissaient auprès de sa personne sept membres opposants de l'une et de l'autre assemblée. Ainsi, malgré le vote de la loi, la victoire morale resta aux députés belges[2].

Qu'était ce fameux tarif de 1821 qui soulevait une telle indignation et de telles craintes chez les industriels belges et qui avait donné lieu, à la Chambre comme dans l'opinion, à d'aussi vives discussions? Pour l'époque, il était extrêmement libéral et, mis en regard de la législation qui régissait les relations commerciales des autres peuples du continent, il justifiait les inquiétudes de ses adversaires. D'une façon générale, il réduisait tous les droits d'entrée à 6 ou même à 3 %. Aussi, sa mise en application, par voie de décrets, au cours de l'année 1822,

1. De Gerlache, *op. cit.*, t. I, note de la p. 359.
2. D.-C. Boulger, *History of Belgium*, 1909, t. II, p. 50.

Digitized by Google

amena-t-elle une vive campagne de protestations, de caricatures et de pamphlets qui n'allait pas tarder à obliger le roi à modifier sur plusieurs points le régime douanier ainsi établi, Nord contre Sud[3].

Le nouveau tarif était accompagné d'une série de droits différentiels destinés à favoriser le commerce maritime des provinces septentrionales : une réduction de droit de 10 °/₀ était accordée à toute marchandise importée ou exportée sous pavillon national; le droit de tonnage, fixé à 1 florin 5 cent. par tonneau pour chaque voyage fait sur les navires étrangers, était réduit à 45 cent., payables une fois par an, sur les bâtiments nationaux; le sel brut entrait en franchise sous pavillon néerlandais et payait 2 florins par 100 kilos sous pavillon étranger[1]. Mais ces avantages n'étaient pas suffisants au gré des Hollandais et l'on ne tarda pas à constater que les droits d'entrée, si modérés, qu'avait laissé subsister le tarif de 1821, étaient encore considérés comme gênants par le haut commerce qui cherchait, par tous les moyens, à les frauder[2].

Le projet de loi réorganisant les bases de l'impôt personnel fut, lui aussi, discuté avec âpreté. Nous avons vu qu'en 1816 le mécontentement général des provinces méridionales avait obligé le ministère à réduire ses prétentions et à renoncer à la taxe sur les chevaux et les domestiques. Le projet soumis aux Chambres en 1821 revenait à la charge sur ces deux points en y ajoutant une contribution de 4 °/₀ de la valeur locative brute des maisons et une contribution de 1 °/₀ sur le mobilier.

La discussion s'ouvrit à la seconde Chambre, le 14 mai 1822, et aboutit, le 17 juillet, au rejet du projet par cinquante-six voix contre cinquante-quatre. Les députés belges avaient fait bloc et deux députés du Brabant septentrional s'étaient joints à eux. La colère du gouvernement et de ses partisans ne connut plus de bornes et l'on entendit le comte de Hogendorp s'écrier du haut de la tribune : « Si les députés des provinces méridionales nous disent : *nous ne voulons pas de vous*, nous leur répondrons : *nous n'avons pas besoin de vous*[3]. » Le gouvernement fit quelques concessions de détail, grâce auxquelles il

1. Corr-Van der Maeren et Couvreur, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 780.
2. De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 123, discours du 25 mars 1825.
3. De Gerlache, *op. cit.*, t. I, p. 364, note.

Digitized by Google

parvint à faire passer son projet en seconde lecture, et il est curieux de constater que cette loi, si décriée et si combattue, du 28 juin 1822, resta jusqu'en 1919 la base de perception des contributions directes en Belgique.

La loi sur les distilleries ne fut guère moins vivement combattue que les autres parties du système. Diffuse, obscure, élastique, arbitraire, hérissée de formalités, d'amendes et de confiscations, on lui reprochait de mettre les distillateurs à la merci des employés du fisc et de condamner infailliblement à la ruine les petites distilleries rurales, si utiles au développement de l'agriculture en Belgique. Elle fut cependant votée, Hollandais contre Belges, par cinquante-neuf voix contre cinquante[1].

Le gouvernement était ainsi parvenu, non sans peine, à mener à bonne fin sa grande réforme financière. Il ne fallut pas attendre longtemps pour constater qu'elle ne donnerait pas tout ce que ses auteurs en avaient espéré et que l'ère des déficits n'était pas close. Malgré toutes les nouvelles taxes, le budget n'était pas encore en équilibre, et il était aisé de prévoir que, pendant longtemps encore, les recettes ne pourraient contrebalancer les dépenses[2].

Les oreilles du roi commençaient à se fatiguer de ce mot déficit qu'on opposait à tous ses grands projets économiques; il se lassait des plaintes éternelles qui retentissaient, de plus en plus haut, à la seconde Chambre. Avec ses fidèles collaborateurs Appelius et Elout, il chercha le moyen de se libérer de la surveillance importune de la Chambre et de l'opinion et de s'assurer, pour quelque temps du moins, une plus grande liberté d'action.

Il voulut, tout d'abord, se procurer de nouvelles ressources en portant la main sur les domaines et en les aliénant, peu à peu, soit par voie de loterie, soit par d'autres combinaisons financières, de façon à trouver les 50 millions de florins nécessaires pour combler le déficit, pour compléter les armements de terre et de mer, pour améliorer les voies de communication terrestres et fluviales et pour construire un palais au prince héritier. La haute main sur cette vaste opération appartiendrait au roi qui n'en ferait rapport aux États-Généraux que lorsqu'elle serait entièrement terminée.

1. De Gerlache, *op. cit.*, t. I, p. 365.
2. Buffin, *op. cit.*, p. XIX-XX.

Digitized by Google

L'argent qu'il se serait ainsi procuré au moyen d'émissions de papier et d'aliénations de domaines serait placé dans de grandes entreprises industrielles et commerciales, et il espérait, au bout de vingt-huit ans, pouvoir verser au trésor, non seulement les 50 millions demandés, mais encore un supplément de 60 millions de florins qui permettrait de faire face, pendant de longues années, aux dépenses extraordinaires.

Cette vaste opération rappelait trop le fameux système de Law et donnait une trop large part à l'imprévu pour pouvoir être acceptée par l'esprit positif et prudent des Hollandais. Le comte de Hogendorp blâma ouvertement l'idée de faire des domaines de l'État un objet de spéculation et, comme un bon nombre de députés du Nord, partageant sa manière de voir, paraissaient disposés à appuyer, sur cette question, l'irréductible opposition des représentants du Midi, le gouvernement fut contraint de renoncer à son projet[1].

C'eût été mal connaître le roi Guillaume que de croire qu'il se tiendrait pour battu. Ne pouvant briser l'obstacle, il résolut de le contourner et procéda d'une façon fort habile. Nous avons vu que, depuis les premières années du royaume, fonctionnaient deux organismes financiers autonomes : la *Caisse d'amortissement*, chargée des opérations relatives à l'ancienne dette des Pays-Bas, et le *Syndicat d'amortissement*, chargé de la liquidation de l'emprunt forcé établi pour combler le déficit creusé par la campagne de 1815. L'opinion publique s'était habituée à la procédure secrète de ces deux institutions et ne paraissait plus en prendre ombrage. Aussi, le roi eut-il l'idée de fusionner ces deux organismes pour en former un nouveau *syndicat d'amortissement*, dont il élargirait considérablement les attributions.

Ce nouveau syndicat était chargé non seulement de l'amortissement de toutes les dettes de l'État, mais encore de la conversion de la dette différée (qui se montait à 1 milliard 135 millions et demi de florins), du payement du coupon de la dette active (qui atteignait 704 millions et demi de florins), de toutes les opérations relatives à la refonte des espèces monétaires, du service des pensions et rentes viagères à charge de l'État, de la construction des nouvelles voies de communications, canaux, routes, etc. Ce syndicat ne méritait donc que bien imparfaite-

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 408-409.

Digitized by Google

ment son nom de *Syndicat d'amortissement ;* en réalité il était chargé de pourvoir aux dépenses publiques et secrètes les plus diverses et, avant tout, de masquer les déficits budgétaires.

« Un syndicat ou caisse d'amortissement », écrivait un économiste contemporain, « n'est ordinairement chargé que du rachat des obligations ou inscriptions, d'après des règles établies par des lois. Mais, ici, c'est un petit département qui est chargé de toutes les opérations de crédit. C'est à lui qu'est attribuée la réalisation de tous les emprunts, de sorte qu'il est à la fois vendeur et acheteur; mais ses achats et ses remboursements sont bien faibles en comparaison de la masse de nouveaux emprunts et crédits qu'il a été successivement chargé de réaliser[1]. »

Pour faire face à ces charges si diverses, le gouvernement attribuait comme ressources au syndicat : le produit net de tous les péages par terre et par eau; une dotation en domaines de l'État représentant un revenu de 1 million 750 mille florins, avec faculté de les aliéner; un crédit de 94 millions de florins, inscrit au grand livre de la dette active; enfin l'autorisation d'émettre pour 116 millions de florins d'obligations à 4 1/2 °/₀[2].

Ce syndicat était composé d'une commission de cinquante notables, nommés par le roi, et était représenté par un bureau permanent de sept membres.

Un compte, rendu annuellement sous le sceau du secret aux présidents des deux Chambres, à deux conseillers d'État et à trois membres de la Chambre des comptes désignés par le roi, remplaçait le contrôle des finances de l'État confié aux États-Généraux par les articles 121, 128 et 199 de la Loi fondamentale. En fait, le secret sur les opérations du syndicat était tellement bien gardé que le ministre des Finances, Appelius, pouvait déclarer un jour : « Deux personnes possèdent à fond leur syndicat : la première, c'est M. le secrétaire de la Commission; la seconde, ce n'est pas moi! » Or, en fait, le secrétaire de la Commission et le roi c'était encore la même personne[3]!

En dépit d'une opposition énergique du comte de Hogendorp et de quelques députés, plus au courant que leurs collègues des arcanes de la haute politique financière, la seconde Chambre,

1. Staedler, *Histoire des finances du royaume des Pays-Bas*, ms. de la Bibliothèque royale de Bruxelles, II, 3759, fol. 28 v° et 29.
2. Buffin, *op. cit.*, p. XIX-XX.
3. De Gerlache, *op. cit.*, t. I, p. 365, note.

Digitized by Google

bien qu'elle ne fût pas en nombre, vota, par trente-neuf voix contre vingt et une, le projet de loi qui dotait le *Syndicat d'amortissement* de toutes les ressources demandées par le gouvernement, et une seconde loi, votée, le 27 décembre 1822, par une majorité servile de soixante-six voix contre trente-sept, sanctionna définitivement l'abandon par le Parlement de son droit constitutionnel de contrôle sur les finances de l'État.

C'était un beau triomphe pour la politique personnelle du roi. Il n'aurait plus affaire désormais, pour toutes les questions financières, qu'à une sorte de société anonyme qui administrerait, prêterait, emprunterait, aliénerait, construirait des routes et des canaux, élèverait des barrières, exploiterait des mines et entreprendrait des travaux publics, sans être plus responsable que les ministres eux-mêmes.

Grâce à cet organisme, on n'allait plus entendre parler de déficit; le souverain allait pouvoir sortir des difficultés présentes et, comme nous le verrons, réaliser un vaste programme financier qui devait donner d'heureux résultats. Mais, en échange de ces avantages immédiats, le Parlement et l'opinion se voyaient désormais privés de tout contrôle et de tout moyen d'action. Le syndicat ordonnait des travaux publics et les poursuivait, même contre la volonté devenue impuissante de la seconde Chambre[1]. Les finances de l'État devenaient un véritable chaos dont, au plus grand détriment de la Belgique lors du partage de la dette en 1831, personne ne put jamais pénétrer le fond. D'année en année, la sphère d'action du syndicat devenait de plus en plus large et, par suite des nouveaux emprunts et de l'accroissement continu de la dette active, la charge de la rente ne faisait que grandir et nécessitait en 1830 plus de 26 millions de florins par an[2].

Débarrassé des ennuis que lui causaient la permanence du déficit et les critiques de l'opposition, le roi prit de son initiative personnelle une série de mesures destinées à assurer l'épanouissement de la vie économique. Il espérait que, dans l'avenir, la mise en valeur des colonies donnerait un grand essor au

1. C'est ainsi qu'en 1828 le gouvernement avait effectué pour plusieurs millions de travaux à l'île de Marcken et avait poursuivi ces travaux, bien que les États-Généraux eussent refusé les fonds nécessaires à cet effet. De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 189, *Discours du 18 décembre 1829 sur le budget décennal.*

2. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 411.

Digitized by Google

commerce et assurerait des débouchés aux établissements industriels, dont il encourageait la création dans toutes les provinces. Si on peut lui reprocher de ne pas avoir suffisamment laissé au temps, au travail et à l'intérêt privé le soin de fondre et de féconder tous les éléments naturels de prospérité dont était doté le pays et d'avoir trop cru à la toute-puissance de l'action gouvernementale, en hâtant le mouvement à l'aide de privilèges, de subsides et de faveurs officielles[1], il faut cependant reconnaître qu'en matière économique il voyait juste et grand.

Déjà, quelques mois avant la constitution du fameux syndicat d'amortissement, le roi avait, par la loi du 12 juillet 1821, institué le *fonds de l'industrie* pour soutenir et encourager, sous forme de primes et d'avances, les manufactures, les entreprises industrielles et agricoles et la pêche. Ce fonds se composait d'une somme de 1,300,000 florins, réduite plus tard à un million, prélevée annuellement sur le produit des droits d'entrée, de sortie, de transit et de tonnage.

L'idée du gouvernement en instituant ce fonds était de remplacer, par des avances de l'État, le capital qui avait été absorbé par les guerres de la Révolution et de l'Empire. Il espérait compenser, au moyen de primes et de subsides, le préjudice causé à l'industrie belge par la réduction considérable des droits d'entrée, consacrée par le nouveau tarif douanier, mettre les manufacturiers des provinces méridionales en mesure de surmonter les difficultés inhérentes à toute entreprise naissante et les aider à lutter contre la concurrence étrangère.

Ce fonds de l'industrie reçut, dans les polémiques financières de l'époque, le nom de *million Merlin*, non pas, comme le pensent certains historiens, en l'honneur du conventionnel Merlin de Douai, exilé dans les Pays-Bas, qui aurait donné au roi l'idée de ce palliatif[2], mais bien par une allusion ironique aux merveilles réalisées par le fameux enchanteur Merlin dans les romans de chevalerie du Moyen-Age[3].

La loi instituant le *fonds de l'industrie* avait établi les prescriptions les plus minutieuses pour assurer la judicieuse répartition des subsides. Chaque demande devait donner lieu à des

1. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 257.
2. Corr-Van der Maeren et Couvreur, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 789.
3. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 258 et note.

Digitized by Google

enquêtes détaillées; les conseils de régence et les chambres de commerce étaient appelés à donner, pour chaque cas, leur avis motivé. Mais, en fait, le favoritisme, qui présida à la distribution des primes et des avances, empêcha que l'industrie n'en tirât de réels profits; le million Merlin ne tarda pas à devenir une sorte de fonds secret dans lequel puisait librement l'arbitraire gouvernemental. Comme le disait, avec assez de raison, M. de Gerlache, dans le discours prononcé à la seconde Chambre des États-Généraux, le 18 décembre 1829, lors de la discussion du budget décennal, il servit plus « à ébranler les consciences qu'à raffermir les industries chancelantes[1] ». Détourné de sa destination primitive, il fut surtout employé dans les dernières années du royaume à solder les complaisances d'une presse servile.

Après ce premier pas dans la voie des encouragements à l'industrie, le roi voulut, par la fondation de grandes sociétés industrielles et commerciales, stimuler l'esprit d'entreprise et d'association qui manquait à peu près complètement aux habitants des provinces méridionales. Pour développer le goût des grandes entreprises et pour affranchir les financiers et les industriels belges du monopole de la banque d'Amsterdam, en même temps que pour donner au *Syndicat d'amortissement* un établissement de crédit capable de réaliser ses vastes combinaisons financières, il fonda et organisa, par les arrêtés royaux du 28 août et du 13 décembre 1822, du 11 octobre 1823 et du 24 octobre 1824, la *Société générale pour favoriser l'industrie nationale*[2].

Le siège de cet établissement était fixé à Bruxelles dans l'intention d'organiser le crédit et de faciliter les entreprises industrielles et commerciales dans les provinces du Midi. Son capital était de 50 millions de florins (105,820,106 fr.), composé de 20 millions de biens domaniaux et de 60,000 actions de 500 florins chacune. Ces biens domaniaux, dont la valeur était bien supérieure au taux de l'évaluation, pouvaient être vendus et la *Société générale* jouissait d'un terme de vingt-six années pour se libérer de cette avance. Dans cette dotation en domaines figurait la forêt de Soignes tout entière.

La plus grande latitude était laissée à la nouvelle banque

1. De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 189.

2. J. Malou, *Notice historique sur la Société générale pour favoriser l'industrie nationale établie à Bruxelles (1823-1862)*, Bruxelles, 1863, p. 9 et 10.

Digitized by Google

pour ses opérations. Elle pouvait émettre des billets, escompter les effets de commerce, se charger de dépôts en compte courant, faire des avances sur fonds publics, sur créances, sur marchandises et même sur immeubles.

Pour vaincre les hésitations des capitalistes, le roi fit du nouvel établissement le caissier général de l'État et se déclara personnellement responsable du paiement des intérêts des actions. Enfin, comme, malgré tous ces avantages, le public, peu familiarisé avec les grandes entreprises financières, restait timide et méfiant, le roi prit à sa charge les 25,500 actions qui n'avaient pas trouvé souscripteur[1].

La *Société générale* fut donc, en fait, la banque particulière du roi et de son *Syndicat d'amortissement;* elle fut activement mêlée à toutes les entreprises financières du souverain, ce qui, après la Révolution de 1830, lui valut d'être en butte aux attaques les plus passionnées[2]. Mais la Belgique indépendante ne pouvait se passer des services de son plus grand établissement de crédit. La *Société générale* avait, depuis sa fondation, si activement secondé l'élan gigantesque de l'industrie métallurgique, elle avait tellement contribué à la mise en valeur des richesses minières, qu'elle était défendue par tous les intérêts qu'elle avait fait naître autour d'elle et, ainsi, elle put victorieusement tenir tête à l'orage.

Une circonstance favorable avait, sur ces entrefaites, permis à l'industrie belge de se développer. En 1820, l'Angleterre, tout en maintenant l'interdiction d'exporter des machines et mécaniques, permit la sortie des outils propres à les fabriquer, spécialement ceux pour travailler le fer. Les usines métallurgiques purent ainsi se développer librement, grâce à l'aide intelligente du souverain et aux services financiers de la *Société générale.* Les fameux établissements Cockerill, fondés, en 1817, à Seraing, dont le roi devint le principal actionnaire, et les ateliers du Phénix à Gand ne tardèrent pas à pouvoir soutenir la comparaison avec les établissements les mieux organisés et les plus vastes de l'Angleterre[3].

1. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 259.

2. Parmi les nombreuses brochures de polémique parues sur cette question, citons le réquisitoire de M. van den Bossche, jurisconsulte à Alost, sur les *Droits et actions du gouvernement belge à charge de la Société générale* et la *Réponse par un Belge ami de la vérité*, Bruxelles, 1837.

3. Corr-Van der Maeren et Couvreur, *op. cit.*, p. 790.

Digitized by Google

En même temps, l'enseignement industriel, puissamment encouragé par le gouvernement, s'organisait dans les provinces belges : un conservatoire d'arts et métiers était fondé à Bruxelles; à Liége, à Louvain, à Namur et à Gand, des cours de minéralogie et de géologie étaient créés spécialement en vue des industries minières et sidérurgiques; Ostende et Anvers étaient dotées d'écoles de navigation[1]. Le principe de l'assistance sociale recevait une première consécration sous forme de secours royaux aux ouvriers en cas de chômage forcé[2].

Comme pendant à la *Société générale pour favoriser l'industrie nationale*, le roi fonda, le 29 mars 1824, la *Société générale de commerce* (*Algemeen Handelsmaatschappij*), destinée à développer toutes les branches du grand commerce d'exportation.

Ses statuts lui prescrivaient de favoriser l'extension de la navigation au long cours, de la pêche maritime, de l'industrie et de l'agriculture, en leur ouvrant de nouveaux débouchés et en régularisant les relations entre la mère patrie et les colonies des Indes orientales, les contrées environnantes, la Chine, ainsi que le Levant et les deux Amériques.

L'objet principal de cette Société était de combattre dans les pays d'outre-mer la concurrence anglaise d'après un système qui ne consistait pas, dit l'arrêté royal organique du 29 mars 1824, à « recourir, comme l'ont fait quelques autres peuples, à des systèmes de prohibition, mais plutôt à puiser, tout en maintenant la liberté de navigation pour le pavillon des Pays-Bas et pour celui de toutes les nations amies, dans la réunion efficace et bien organisée de fonds suffisants et de travaux communs qui puissent faire reprendre à tout une vie nouvelle ».

La Société ne pouvait employer que des navires nationaux; elle était obligée d'accorder la préférence aux produits des fabriques belges, à moins que celles-ci ne fussent hors d'état de fournir les articles demandés; elle ne pouvait se servir que de navires affrétés dans les Pays-Bas.

Établie à La Haye, au capital de 37 millions de florins (78,306,878 fr.), la Société était pourvue de larges privilèges : elle était seule chargée de toutes les expéditions du gouvernement vers les colonies; elle était protégée dans ses relations

1. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 265.
2. Van Kalken, *op. cit.*, p. 57.

Digitized by Google

avec les Indes néerlandaises par des droits différentiels considérables ; elle était dotée du monopole, très lucratif, de la vente de l'opium à Java.

Le roi prit des actions à concurrence de 4 millions de florins et garantit personnellement un intérêt de 4 1/2 % aux autres actionnaires, s'engageant même à porter sa souscription à 12 millions de florins si c'était nécessaire. Mais l'impulsion était donnée aux capitalistes, et les demandes d'actions atteignirent près de 70 millions de florins[1].

A cette Société de commerce, le roi voulut, en 1828, adjoindre une Compagnie américaine, dont le siège social eût été à Amsterdam et le principal entrepôt à Curaçao. Cette Société aurait eu pour objet d'assurer à l'industrie exportatrice des Pays-Bas de vastes débouchés dans les nouvelles républiques hispano-américaines et au Brésil. Le capital devait se monter à 5 millions de florins, dont 2 seraient souscrits par le roi. A la fondation de cette Société étaient joints de vastes projets qui dénotaient, à la fois, l'esprit d'entreprise et l'extraordinaire clairvoyance du souverain au sujet de l'avenir économique des deux mondes. Il allait jusqu'à projeter d'établir, sur l'initiative de son gouvernement, une voie de communication interocéanique en perçant l'isthme de Panama ou, si ce travail était reconnu impossible, en reliant le lac de Nicaragua au Pacifique[2].

Mais, au moment où s'échafaudaient ces projets grandioses, le royaume des Pays-Bas n'avait plus que quelques mois à vivre et la Compagnie américaine n'eut jamais d'existence effective.

Le souverain ne recula devant aucune dépense pour assurer l'outillage économique du royaume. Ses efforts se portèrent constamment vers l'amélioration des ports et des voies de communications intérieures : ponts, routes, canaux. Rappelons, pour ne citer que les travaux dont bénéficièrent les provinces belges, que c'est au gouvernement du roi Guillaume que la Belgique est redevable des canaux de Bruxelles à Charleroi, de Gand à Terneuzen, de Liége à Maestricht, de Pommerœul à Antoing, de la canalisation de la Sambre et du creusement ou

1. Arrêtés royaux des 7, 18 et 29 mars 1824 et du 22 juin 1827. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 260-261 et note.

2. Dépêches de l'envoyé anglais Bagott à son gouvernement des 15 avril et 22 juillet 1828. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 392-393.

Digitized by Google

de l'amélioration des ports de Bruxelles, de Gand, de Bruges, d'Ostende et de Nieuport[1].

Les questions si importantes de politique douanière ne cessèrent jamais d'être l'objet des préoccupations du roi. Après avoir, comme nous l'avons vu, donné, d'une façon générale, satisfaction aux aspirations libre-échangistes des Hollandais, il ne tarda pas à constater que le gouvernement était allé trop loin dans cette voie et, par une série de mesures spéciales, il accorda à diverses branches de l'industrie belge la protection qu'il comprenait leur être indispensable. Il n'avait pas fallu longtemps pour voir que la loi du 12 juillet 1821 avait eu de fâcheuses conséquences[2]. En proclamant que le maximum des droits d'entrée et de sortie ne dépasserait jamais 6 %, le tarif avait permis aux pays voisins de fixer leurs prix en conséquence, et le gouvernement s'était vu obligé de revenir à un système de protection modérée. Ainsi, dès le 26 août 1822, il établit des droits d'entrée (de 4 florins 95 cent. par 100 kilogrammes) sur les fers en barres et (de 10 florins 35 cent. par 100 kilogrammes) sur les chaudières, et il frappa, de 8 florins à la tonne, les charbons de terre étrangers; ce droit représentait 150 % de la valeur du combustible pris aux mines belges. La loi du 11 avril 1827 consacra une nouvelle dérogation au tarif général en élevant à 8 florins par 100 kilogrammes le droit d'entrée sur les machines à vapeur. Cette somme équivalait, à peu près, au prix de ces machines achetées en Angleterre[3].

Les industries textiles n'avaient pas tardé à demander des mesures protectrices semblables à celles qu'on accordait à la métallurgie et aux industries extractives. La loi du 24 mars 1826 leur donna satisfaction en transformant les droits *ad valorem* qui frappaient différentes espèces de tissus en droits spécifiques, ce qui eut pour résultat de laisser aux producteurs belges la maîtrise du marché intérieur pour les tissus communs servant à l'habillement du peuple, tout en laissant pénétrer les tissus de luxe servant aux classes élevées. Mais, en satisfaisant l'industrie, on mécontenta la masse des consommateurs.

La politique commerciale du royaume des Pays-Bas fut dominée par une véritable guerre douanière avec la France, guerre

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 387-388.
2. De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 26. Discours du 4 janvier 1825.
3. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 262, note.

Digitized by Google

qui avait éclaté dès que la paix eut fait prévoir le réveil de l'industrie belge. Déjà, lors de la discussion du tarif de 1816, Reyphins avait signalé, du haut de la tribune, le danger qu'il y avait à établir des droits favorables aux produits français, alors que la France faisait à la Belgique une guerre sourde sur le terrain économique[1]. Loin de changer les dispositions de la France, le tarif libéral de 1821 ne fit que les enhardir et, en fin de compte, les intérêts des industriels belges s'en trouvèrent tellement lésés que le gouvernement se vit contraint d'user de représailles. Par arrêté royal du 20 août 1823, il frappa d'exclusion ou de droits prohibitifs plusieurs articles importants de provenance française, tels que les draps, les bonneteries, les produits chimiques, les eaux-de-vie, les verreries et les porcelaines[2]. Mais, comme cela arrive souvent en matière douanière, on avait dépassé la mesure. Les draps et casimirs français, bien que prohibés à l'entrée, n'en continuèrent pas moins à être vendus en Belgique, plus peut-être que par le passé. C'est que, grâce aux formidables primes d'exportation allouées par le gouvernement français, la fraude s'était organisée sur une vaste échelle, et les fraudeurs, ayant pris la précaution de contracter une assurance contre les risques que pouvait leur faire courir la vigilance des douaniers, trouvaient encore le moyen de vendre leurs draps en Belgique beaucoup en dessous du prix des articles indigènes[3].

Quoi qu'il en soit, malgré ses graves défauts, la politique commerciale du royaume des Pays-Bas s'était, grâce à l'opportunisme éclairé du roi, adaptée aux besoins de la nation. Si, d'une part, les idées protectionnistes avaient beaucoup perdu de leur intransigeance du début et n'étaient plus considérées comme indispensables au salut du pays, d'autre part, les libre-échangistes hollandais, heureux de pouvoir transporter, à pleins chargements, les produits de plus en plus nombreux et variés de l'industrie belge, avaient fait aussi de larges concessions. On peut dire qu'à la fin du règne, le roi Guillaume, avec toute l'élite commerciale et industrielle du royaume, s'était rallié à un système mixte, à un protectionnisme modéré, conforme aux besoins actuels de la nation, que d'aucuns auraient voulu voir

1. Discours du 28 septembre 1816. De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 10-11.
2. E. Romberg, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 815.
3. De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 85. Discours du 21 mars 1826.

Digitized by Google

tempérer encore par une sérieuse organisation du régime des entrepôts[1].

L'agriculture avait eu tout d'abord fort à souffrir de la politique commerciale du gouvernement. A partir de 1819, les récoltes devinrent abondantes et les droits d'entrée, peu élevés, laissèrent pénétrer les blés étrangers, tandis que la politique protectionniste des autres pays fermait aux blés belges le marché extérieur. La situation ne fit qu'empirer lorsqu'on vit entrer en scène de nouveaux pays producteurs : les États-Unis et surtout la Russie, dont les blés, cultivés à moins de frais que ceux des Pays-Bas, avaient conquis tout le marché méditerranéen et venaient même faire la concurrence à la production indigène sur le marché hollando-belge. Les débouchés de l'Espagne et du Portugal étaient perdus et même le blé de l'Ukraine, écarté par des droits formidables de la France et de l'Angleterre, avait fait perdre au blé de la Belgique les quatre septièmes de sa valeur[2].

Propriétaires fonciers et cultivateurs avaient assailli le gouvernement de réclamations en faveur de mesures de protection et, le 7 mars 1822, un arrêté royal chargea une commission spéciale d'examiner la situation et de proposer les mesures à prendre pour empêcher l'avilissement du prix des grains[3].

Encore une fois les intérêts contradictoires du Nord et du Midi se trouvèrent aux prises. Les Hollandais, avec van Hogendorp, préconisaient l'entière liberté du commerce des céréales; les Belges réclamaient des mesures plus ou moins rigoureuses pour empêcher l'invasion du marché intérieur par les blés étrangers. Finalement, la majorité parvint, non sans peine, à faire triompher le principe de l'échelle mobile. Ce système, qui, on le sait, consiste à élever les droits d'entrée sur les blés les

1. De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 123 et suiv. Discours du 25 mars 1828. — Voir, pour le système douanier du royaume des Pays-Bas, les lois du 26 août 1822, du 20 août 1823, du 8 janvier 1824, du 10 janvier 1825, du 24 mars et du 24 novembre 1826, du 11 avril et du 21 décembre 1827, du 31 mars et des 11 et 24 décembre 1828 et du 1er juin 1830; les arrêtés royaux du 22 septembre et du 22 octobre 1823, du 13 mai, du 11 août et du 3 octobre 1824, du 8 avril et du 12 mai 1825, du 8 février et du 4 mai 1826, du 5 mai et du 27 septembre 1827, du 1er février, du 5 mars et du 16 juin 1828, du 6 juillet et du 1er octobre 1829 et du 15 avril 1830. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 262, note.

2. De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 87. Discours du 21 mars 1826.

3. *Ibid.*, t. III, p. 28. Discours du 4 janvier 1825.

Digitized by Google

années de belles récoltes et à les abaisser fortement les années maigres, empêchait, à la fois, l'avilissement des prix en cas d'abondance et la trop grande hausse en cas de déficit de la production nationale.

Ce système, qui, certes, n'était pas parfait, réussit cependant à rendre à l'agriculture belge son ancienne prospérité, sans trop influer sur le prix de l'existence. Le gouvernement multiplia, du reste, les mesures en faveur des classes rurales : il constitua un fonds pour indemniser les agriculteurs de la perte de leurs bestiaux, combattit énergiquement la peste bovine, encouragea l'élevage des chevaux et des bêtes à cornes, entreprit de grands défrichements en Campine et dans les Ardennes[1].

En résumé, on peut dire que, tout en méritant de justes critiques par l'accroissement continu des dépenses et de la dette publique, par les abus du fonctionnarisme, par une politique fiscale maladroite et vexatoire, par l'établissement d'impôts de consommation justement impopulaires et par les allures secrètes du fameux syndicat d'amortissement, le gouvernement du roi Guillaume mérita les plus grands éloges pour les efforts qu'il multiplia en faveur de toutes les branches de l'activité nationale. Si toutes les mesures ainsi mises en œuvre ne furent pas également bonnes au point de vue de la science économique, elles peuvent du moins, presque toutes, se justifier par les circonstances. Leur ensemble fit refleurir l'activité du pays et l'éleva à un degré de prospérité, bien supérieur à celui qu'il avait atteint à la fin des régimes autrichiens ou français.

III.

L'économiste étranger qui, après avoir parcouru la Belgique en 1814, serait revenu en juillet 1830 visiter l'exposition de l'industrie nationale ouverte à Bruxelles, dans le palais affecté actuellement à la Bibliothèque royale, aurait eu de la peine à reconnaître ce pays. Le royaume pouvait être comparé à une ruche en pleine activité.

L'industrie, l'agriculture, le commerce, la navigation, la pêche maritime pouvaient supporter la comparaison avec les branches correspondantes de l'activité des grandes nations.

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 397-398.

Digitized by Google

Pour beaucoup d'articles, spécialement pour tous les produits manufacturés et pour la métallurgie, la Belgique pouvait rivaliser avec l'Angleterre; pour les articles de luxe et pour l'industrie du vêtement, elle pouvait entrer en concurrence avec la France[1]. Partout jaillissaient de nouvelles sources insoupçonnées de richesse; la routine était vaincue par les procédés nouveaux les plus perfectionnés.

L'éclairage au gaz de houille s'était répandu dans presque toutes les grandes villes et le nombre des machines à vapeur augmentait d'année en année. Pendant les dix-huit mois qui précédèrent la révolution, le ministre de l'Industrie autorisa pour les seules provinces de Liége et de Hainaut le placement de 218 machines à vapeur et l'érection d'un nombre considérable d'usines de toute nature, dont une fabrique de chaudières[2]. Les six premiers mois de 1830 avaient vu s'ouvrir soixante-dix-sept usines dans le Hainaut seul. Le grand établissement industriel, fondé à Seraing par les frères Cockerill, avait vu grandir encore sa prospérité depuis que le roi, ayant racheté les actions de James Cockerill, avait aidé John à développer ses usines qui comptaient déjà 2,500 ouvriers[3]. Ce fut à Seraing et à Marcinelle que s'élevèrent, en 1827, les premiers hauts fourneaux au coke du continent; ces établissements se multiplièrent rapidement dans le Hainaut et l'Entre-Sambre-et-Meuse[4]. En même temps furent fondées dans les bassins de Liége et de Charleroi les premières verreries et glaceries travaillant d'après les procédés modernes, et les cristalleries du val Saint-Lambert ne tardèrent pas à acquérir une renommée européenne.

Au point de vue des industries extractives, la Belgique, avec ses riches bassins de Liége, de Charleroi et du Borinage, passait pour le pays le plus avancé de l'Europe.

Grâce aux droits d'entrée sur les charbons étrangers, les houillères belges, débarrassées de la concurrence anglaise, étaient maîtresses incontestées du marché intérieur. Le seul bassin de Liége vendait annuellement à la Hollande pour plus de 5 millions de florins de charbon et 60,000 personnes y vivaient

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 396-397.
2. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 264-265.
3. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 395-396.
4. H. de Nimal, *la Métallurgie à l'exposition de Charleroi en 1911 avec des notes historiques sur la forgerie* (Charleroi, 1913), p. 60 et suiv.

Digitized by Google

de l'industrie houillère[1]. De 1828 à 1830, on ouvrit, dans la province de Namur, dix-neuf mines de houille, onze mines de fer, deux de plomb. Dans le Hainaut, de 1818 à 1828, le gouvernement avait délivré vingt et une concessions pour l'exploitation des gisements houillers; il en délivra encore neuf en 1829 et cinq pendant les premiers mois de 1830[2].

L'industrie drapière, à laquelle, le 1er janvier 1820, le roi avait accordé le privilège des fournitures de l'armée et des administrations civiles, avait parsemé de ses usines les bords de la Meuse et de la Vesdre[3]. Sous l'impulsion énergique des Biolley et des Simonis, Verviers et Dison étaient redevenus de grands centres de production, pour lesquels la Hollande et ses colonies avaient remplacé le marché français.

Gand, devenu port de mer, grâce au nouveau canal de Terneuzen, comptait en 1830, à côté de nombreuses raffineries et de grands ateliers de constructions, quatre-vingt-quatre établissements, presque tous mus par la vapeur, consacrés à la filature, au tissage et à l'impression du coton. Cette industrie cotonnière trouvait en Hollande et dans ses colonies un marché privilégié de plus de 8 millions de consommateurs et faisait vivre, à Gand et dans son district, plus de 60,000 ouvriers des deux sexes. Alors qu'en 1812 les filatures gantoises faisaient tourner 85,000 broches, elles en avaient, en 1830, mis 280,000 en activité. Pendant les trois dernières années du régime hollandais, la Société de commerce avait exporté pour 5,340,000 florins de cotonnades et le commerce particulier pour 1,260,000[4]. Des centres importants d'industrie cotonnière s'étaient également fondés dans les principales villes de la Flandre orientale, répandant autour d'eux l'activité et la richesse.

A Bruxelles, les industries de mode et de luxe, qui, de tout temps, furent la spécialité de la capitale, avaient acquis un développement inespéré. La haute société hollandaise avait pris l'habitude de s'y adresser pour ses toilettes, ses bijoux, ses meubles et ses équipages.

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 395-396.
2. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 396-397.
3. Corr-Van der Maeren et Couvreur, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 790.
4. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 263 et note.

Digitized by Google

Tournai avait vu renaître son ancienne industrie des tapis et se relever ses fours à porcelaine.

Chaque province avait ainsi son industrie spéciale, répondant à ses ressources et appropriée au génie de ses habitants.

Ce n'était pas seulement au point de vue de la force de production que l'industrie était en progrès ; d'année en année, ses produits gagnaient en qualité et en élégance. Les expositions qui furent organisées en 1820 à Gand, en 1825 à Haarlem et, en juillet 1830, à Bruxelles, sur l'initiative et sous la protection du gouvernement, firent connaître à la fois les besoins et les ressources de l'industrie nationale.

560 concurrents avaient pris part à l'exposition de Gand ; le nombre des exposants avait doublé à Haarlem ; il avait triplé à l'exposition de Bruxelles dont le succès avait été le chant du cygne du règne de Guillaume Ier en Belgique. Cette exposition avait attiré dans la capitale des milliers de visiteurs de la province et de l'étranger ; elle avait prouvé des progrès incroyables et avait mérité, par la variété et la qualité des produits exposés, d'être comparée à celle qui avait été ouverte à Paris peu auparavant[1].

Les progrès du commerce avaient marché de pair avec ceux de l'industrie.

Grâce aux grands travaux faits aux ports et grâce à l'ouverture de nouveaux canaux dans toutes les parties du pays, la navigation, tant maritime que fluviale, avait prospéré d'une façon surprenante. En quinze ans, le nombre des bâtiments de navigation intérieure avait décuplé et, en 1829, les bateliers de Liége avaient employé plus de 600 bateaux rien que pour le transport du charbon vers la Hollande.

Par suite du progrès de l'exportation et du trafic colonial, dus en grande partie aux efforts de la *Handelsmaatschappij*, qui, par l'intermédiaire d'agents fixés dans les principales villes de négoce, se livrait à des entreprises considérables, la navigation maritime avait crû dans les mêmes proportions. Cette puissante société payait un frêt très élevé (250 florins par last) et tout navire neuf était retenu pour deux voyages. En outre, le gouvernement donnait aux armateurs employant des navires neufs une prime de 18 florins par tonneau, qui les remboursait de

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 393-394.

Digitized by Google

toutes leurs avances[1]. Favorisée par ces mesures, l'industrie des constructions navales avait repris une activité intense et les chantiers d'Anvers et d'Ostende avaient peine à satisfaire à toutes les commandes des négociants du Midi, désireux de rivaliser avec leurs concurrents du Nord.

Grâce à sa position centrale, grâce à son accès facile pour les navires venant de l'Océan ou des mers du Nord, grâce à ses facilités de communication avec les pays de grande consommation du continent, Anvers était redevenu un des grands ports de l'Europe et le siège d'un immense commerce de transit vers l'Allemagne, le nord de la France et la Suisse. Le nombre des navires de haute mer qui y étaient entrés avait passé de 585 en 1818 à 911 en 1828 et à 971 en 1829[2]. Obéissant au courant que prenaient les affaires, les maisons les plus importantes de Rotterdam et d'Amsterdam avaient établi à Anvers des succursales; plusieurs y avaient même transporté le siège principal de leur établissement.

Le commerce du royaume des Pays-Bas avait progressé d'une façon relativement plus rapide que celui de la France et même que celui de l'Angleterre. Les exportations avaient passé de 84 millions 1/2 de florins en 1824 à 96 millions en 1827, et les importations avaient grandi, pour ce même laps de temps, de 46 millions à 60 millions de florins[3]. Ce qui donnait une augmentation de près de 25 % en trois ans. On constatait, en même temps, une progression constante, à l'importation, des matières premières pour l'industrie, spécialement des laines brutes, et, à l'exportation, des produits finis. Ce qui, on le sait, est une des preuves les plus palpables de la prospérité d'un pays.

Pourtant toutes les mesures prises en faveur de l'industrie n'avaient pas porté tous les fruits que le souverain en espérait, plusieurs même avaient donné de graves mécomptes.

Le fameux million Merlin était loin d'avoir réalisé toutes les merveilles annoncées par la presse ministérielle. Ainsi qu'il arrive toujours quand l'État emploie sans contrôle l'argent de tous pour encourager les entreprises de quelques-uns, des sommes immenses avaient été détournées de leur destination pour servir à soutenir la politique du gouvernement, et celles

1. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 265-266.
2. E. van Bruyssel, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 781.
3. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 386.

Digitized by Google

qui furent réellement affectées à encourager l'industrie furent souvent gaspillées dans des spéculations ou absorbées par des entreprises éphémères, sans résultat possible sur le sol et sous la latitude de la Belgique. C'est ainsi que plusieurs centaines de mille florins furent consacrées à la propagation des vers à soie et à l'établissement de filatures pour tisser la soie indigène[1]. En fait, peu d'entreprises ressentirent une influence bienfaisante des subsides prélevés sur le million de l'industrie. Les unes, artificiellement surexcitées, s'écroulèrent dès que la source des allocations officielles fut tarie, d'autres gaspillèrent les ressources trop abondantes qu'un favoritisme politique mit à leur disposition. L'égalité de production se trouvant ainsi rompue, chacun voulut avoir sa part du gâteau. Ceux qui crurent avoir à se plaindre de la répartition ne furent que plus ardents à dénoncer les abus et, en fin de compte, le fameux million Merlin ne profita pas plus à la politique gouvernementale qu'à l'industrie.

De même, la Société de commerce, malgré l'abondance de ses ressources et de ses privilèges, avait fait de lourdes pertes, surtout dans ses comptoirs des nouvelles républiques hispano-américaines, et luttait péniblement contre la concurrence anglaise dans les mers de Chine et du Levant. Elle avait dû borner ses opérations aux Indes orientales où, à partir de 1825, une grave insurrection les avait en partie paralysées[2].

Ainsi, les ennemis du gouvernement pouvaient dire, non sans apparence de raison, que, parmi les résultats les plus brillants et les plus incontestables, plusieurs n'étaient, au fond, que des sacrifices imposés aux consommateurs et au trésor public. En se plaçant à ce point de vue, on pouvait affirmer que la prospérité du royaume était en partie factice[3]. Mais ces critiques étaient exagérées, ces quelques ombres ne servaient qu'à rehausser les splendeurs du tableau. Le roi jouissait, à juste titre, d'une grande popularité dans le monde des affaires. Le voyage qu'il fit, au cours de l'année 1829, dans les principaux centres industriels de ses provinces du Midi, fut une suite d'ovations et de réceptions qui prirent parfois des allures d'apothéose. Cette même population gantoise, qui avait refusé de le saluer en 1815, dételait sa voiture en 1829 pour le traîner en triomphe et,

1. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 269.
2. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 392.
3. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 269.

Digitized by Google

pendant de longues années, Gand allait rester le centre de l'orangisme[1]. Comme nous l'avons vu, la prospérité était générale et s'étendait à toutes les branches de l'activité économique : la population s'accroissait rapidement, les salaires étaient élevés, le paupérisme et la mendicité vivement combattus, depuis 1821, par la Société de bienfaisance (*Maatschappij van Weldadigheid*) étaient en diminution notable. On signalait à peine 50,000 indigents dans tout le royaume en 1830[2]. Partout on constatait les mêmes symptômes de rénovation, de travail et d'activité féconde.

Nous pouvons donc conclure en disant qu'au point de vue des intérêts matériels la Belgique n'avait plus de griefs à formuler et que la révolution n'était pas justifiée par des causes économiques. Au contraire, il est un point sur lequel il faut rendre justice au roi Guillaume, et les Belges doivent à ce point de vue conserver de son règne un souvenir reconnaissant : après les inévitables tâtonnements du début, il a, ouvertement et énergiquement, protégé les intérêts agricoles et manufacturiers de la Belgique et procuré à ses sujets du Midi un bien-être matériel qu'ils n'avaient plus connu depuis des siècles.

Mais le roi se laissa tromper par les applaudissements dont un peuple, heureux de sa prospérité, l'avait salué dans son voyage aux villes industrielles en juin 1829. Il les interpréta, à tort, comme une approbation de sa politique et, refusant de faire droit aux justes griefs formulés au point de vue politique, au point de vue religieux et au point de vue linguistique par l'Union patriotique des catholiques et des libéraux, il persista dans la voie néfaste qui conduisit à la révolution.

Méconnaissant le caractère de ses sujets des provinces méridionales, il n'avait pas compris que les considérations d'ordre matériel ne pèsent guère dans la balance quand il s'agit pour les Belges de défendre leurs droits et leurs libertés. Telle fut la grande erreur de son règne, erreur qui allait aboutir au déchirement du royaume des Pays-Bas.

Ch. TERLINDEN.

1. Corr-Van der Maeren et Couvreur, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 789.

2. Van Kalken, *op. cit.*, p. 58.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LA MORT DU MARÉCHAL DE BIRON
(1602)

M. F. Combes a publié en 1878, dans la *Revue historique* (t. VI, p. 355-369), une *Relation inédite de l'arrestation du maréchal de Biron*. J'ai retrouvé, dans un manuscrit appartenant à la Bibliothèque de l'Université, à Bologne (n° 22), une relation sur le supplice du même personnage, relation qui, à ma connaissance, n'a pas été connue des historiens. Elle n'a été signalée ni par M. Philippson dans l'appendice sur les sources de l'histoire de la conspiration qui se trouve à la fin du tome I de son *Heinrich IV und Philipp III*, ni par G. Fagniez dans les notes qu'il a jointes à l'article de F. Combes. Quant au manuscrit de Bologne, tout ce que j'en puis dire est qu'il provient d'Ubaldo Zanetti, pharmacien bolonais (1733-1780). C'est un volume de mélanges écrits par des mains différentes au XVIIe siècle. Notre document est peut-être la copie d'une de ces feuilles volantes ou *Avvisi*, qui, au XVIe et au XVIIe siècle, contenaient parfois des renseignements intéressants pour l'histoire. La source à laquelle a puisé l'informateur m'est inconnue.

Je n'ai pas à rappeler la carrière de Biron, ses rapports personnels avec Henri IV, les faveurs dont il fut comblé par ce roi et les louches intrigues qui finirent par le conduire à l'échafaud. Il vaut mieux laisser parler le document lui-même, qui complète la relation de F. Combes.

Lodovico FRATI,
Bibliothécaire de l'Université de Bologne.

NARRATIONE DELLA MORTE DEL MARESCIALLE DI BIRONE.

Di Parigi, il primo di agosto 1602.

Scrissono di Parigi il di suddetto la narratione della morte del Marescialle di Birone, quale dicono esser succeduto nella sequente maniera : cioè il Mercordì, che fu l'ultimo di Luglio, fu data la sententia dal Gran Cancelliere, con tre Mastri di Richieste con esso, contro il

Digitized by Google

Marescialle, et questi medesimi sul mezzo giorno andorno alla prigione a pronuntiargliela. Et quando la cominciorno a leggere, vedendo che il Gran Cancelliere non si mostrava, disse ad alta voce : « Mi pare pure di aver veduto il Gran Cancelliere là con voi altri signori; se cosi è, io son morto. » Il quale Gran Cancelliere, sentendo queste parole, mandò a dire al Maresciallo che andasse da lui ne l'altra camera; il che egli fece. Dove arrivato, lo fece mettere a sedere, et dopo aver fatto un gran discorso, vennero a leggergli la sentenza, e quando furno a quel passo di dovergli tagliar la testa al luogo solito del Grève[1], non la voleva intendere, et, infuriato, si mise a bestemmiare, dicendo che, se credesse a quello che gli dettava il cuore, che strangolerebbe tutti coloro che erano quivi. Inteso questo, il Gran Cancelliere lo mise nelle mani di quattro ecclesiastici per raccomandargli l'anima, e per ridurlo per la via di salute, come alla fine fecero. Intanto volsono li guidici seguire pure di pronuntiargli la sentenza intiera, et egli di nuovo si messe in gran furia, et, se havesse potuto dare di mano ad una spada, si come riguardò se vi era alcuno di quelli che ivi erano che ne avesse, faceva del male, si come disse di poi. Finito questo, il Gran Cancelliere, che ancora non si era partito, gli domandò l'ordine suo di Cavaliere di Santo Spirito, il quale se lo cavò di tasca e glielo diede, giurando, nel renderlo, che, per la parte che pretendeva in paradiso, che di poi di quel tempo che il Re gli aveva dato quest' ordine, aveva fatto ogni giorno quello che gli era stato domandato. Gli domandò poi la sua spada, quale rispose di non averla. Stava il Marescialle con molte dimostranze et orationi, publicando li gran servitii et rilevanti attioni fatte dal Marescialle suo padre a Sua Maestà, et che la corona, che ora porta in testa, la teneva prima da Iddio e poi da lui; e, se era questa la ricompensa che gliene dava; rammemorandosi sempre di quella piazza di Grève dove lo mandava a morire. Allora il Gran Cancelliere gli disse che Sua Maestà Cristianissima a questo aveva provisto, che si sarrebbe eseguito nella Bastià[2], sopra un palco, che si farebbe di nuovo, e si addobberebbe per questo effetto. Entrò egli allora in grandissima collera, dicendo, se questo era il guiderdone degli infiniti servigi fatti alla Corona; e che il Re aveva perdonato a' suoi nemici, che avevano intentato sopra la sua persona; e che suo padre aveva fatto quello che era noto a tutto il mondo, e poi lui ridotto a morire per mano di boja! Dicendo che chiamava Iddio in testimonio alla sua innocenza, e che prima passasse un anno, li guidici che l'avevano sentenziato morirebbero, essendo egli innocente di quello che era imputato; e che da ventidue mesi in qua, che il Re gli aveva perdonato, non si era mescolato in cosa alcuna contro lo stato. Il Gran Cancelliere lo lasciò, pigliando licenza da lui, e se ne andò in un'

1. La place de Grève, devant l'Hôtel-de-Ville.
2. La Bastille.

Digitized by Google

altra camera, dove era il primo Presidente[1] e Mons[e] Sceglieri[2], et allora il Marescialle fu menato in cappella, accompagnato da quattro ecclesiastici. E volendosegli accostare il boja per legarlo, fu da lui ributtato, dicendogli che, se avesse avuto tant' animo di toccarlo, lo strangolerebbe. Ha fatto il suo testamento lui medesimo, et alle 20 hore fu condotto alla morte. Montò egli da per sè stesso sopra il palco, senza che nessuno lo aiutasse, e di nuovo disse che chiamava Iddio in testimonio della sua innocenza, reiterando li servizi suoi e di suo padre, e discolpando il Conte di Auvernia[3], che è innocente, e che quel traditore e incantatore di Monsr della Fin[4] per diverse volte l'aveva spronato di parlare al Conte di questa materia; cosa che non ha mai voluto fare. Ha similmente discolpato il suo secretario Oberto e non ha accusato persona. Il boja volendosegli accostare sul palco, gli disse egli che si ritirasse, perchè altrimenti senz' altro lo strangolerebbe, e poi gli domandò che gli mostrasse la spada, con la quale gli doveva tagliare la testa; ma egli subito la nascose, dubitando assai che non facesse del male, e gli domandò il boja : che vuole V. Eccellenza ch' io faccia per non me gli accostare? A che non gli rispose il Marescialle, se non che soggiunse, che un millione di volte aveva procurata la morte per servizio del Re, e che ora per le mani d'uno scellerato doveva finire la vita sua. Con tutto ciò ha perdonato ad ognuno, domandando perdono a Iddio, al Re e alla guistizia. Ha similmente perdonato a Monsr della Fin. Da sè medesimo si cavò il giubbone per approntarsi alla morte e lo diede ad un cameriere. Il boja, come lo vide spogliato, se gli volse appressare per radergli i capelli della collottola, per tagliargli poi il capo con più facilità, et il Marescialle gli disse che si ritirasse. E poi chiamò un gentiluomo della guardia del Re, che, mentre che era in carcere, l'aveva guardato, al quale diede due anelli di gran valuta, che portava in dito, a ciò gli desse a Madama di S. Pencurat sua cognata, che promise di farlo; e finalmente, con un gran cordoglio e compassione de' circostanti, si mise in ginocchione e da sè stesso bendatisi gli occhi, disse al boja che lo spedisse, et egli gli baciò le mani, et con un sol colpo di spada gli spiccò la testa dal busto. Il suo corpo è stato messo dentro di una sepoltura, avendo detto S. Maestà a' suoi parenti che ne disponessino a modo loro. Della testa non si sa ancora quello che ne faranno : sarà sotterrata in S. Paolo[5], dove è il suo avello. Iddio habbi ricevuta l'anima sua.

1. Le premier président était Achille de Harlay.
2. Nicolas Brulart, seigneur de Sillery.
3. Le comte d'Auvergne, fils bâtard de Charles IX et de Marie Touchet.
4. Beauvais le Nocle, seigneur de La Fin.
5. L'église de Saint-Paul, voisine de la Bastille, où fut enseveli le corps du maréchal.

Digitized by Google

LES ENLÈVEMENTS D'ENFANTS A PARIS

EN 1720 ET EN 1750

I. — *Les enlèvements au XVIIe siècle et en 1720.*

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, on racontait assez fréquemment à Paris que de nombreux enfants disparaissaient mystérieusement et que ni les recherches des parents ni leurs plaintes à la police ne parvenaient à en faire retrouver la trace. Les uns parlaient de magie ou d'abominables crimes, souvenirs de la Voisin et des messes noires de l'abbé Guibourg; d'autres prétendaient que des princes du plus haut rang demandaient à des bains de sang humain la guérison de maladies honteuses ou une vigueur nouvelle; d'autres enfin expliquaient plus simplement ces disparitions d'enfants par leur envoi au Mississipi et en Louisiane où ils devaient faire souche de colons français.

Sans accepter à priori l'une ou l'autre de ces hypothèses, on doit reconnaître qu'à plusieurs reprises au XVIIe siècle des enfants furent enlevés à leurs parents. Les rumeurs causées par ces rapts et amplifiées par l'imagination populaire occasionnèrent des émeutes et des collisions meurtrières avec les archers du guet et les exempts de police.

Aussi, au mois d'avril 1663, le roi ordonna aux commissaires au Châtelet d'informer au sujet des enlèvements faits par certains particuliers « de jeunes hommes, même de femmes, sous prétexte de les faire conduire en (*sic*) l'Amérique[1] ».

Le 17 avril, une émeute sérieuse avait été provoquée par ces enlèvements; le peuple s'était jeté en armes sur les archers de l'Hôpital général, les avait roués de coups et en avait tué un[2]. Nouvelle

1. Ordonnance royale du 17 avril 1663 et arrêt du Parlement du 18 avril 1663. Bibl. nat., ms. franç. 21729, fol. 307 et 308.

2. Félibien, *Histoire de la Ville de Paris*, t. II, p. 1487, et Barbier, *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, éd. de la Société de l'Histoire de France, t. III, p. 110. Je ne cite que pour mémoire le roman imaginé par Peuchet au sujet d'enlèvements de jeunes gens dans le faubourg Saint-Antoine vers 1670. Voir J. Peuchet, *Mémoires tirés des archives de la police de Paris*. Paris, 1833, t. I, p. 144 à 173. Voir également *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, année 1883, t. XVI, col. 585. Note de M. Paul Lacombe.

Digitized by Google

effervescence populaire au début de septembre 1675 : des femmes et des servantes qui tenaient des enfants par la main ou les portaient dans leurs bras « avaient été insultées et maltraitées avec la dernière cruauté », ce qui avait donné naissance aux faux bruits que, « comme autrefois, on y enlevait des enfants, sans qu'il soit rien arrivé qui ait pu donner lieu à une opinion si extravagante et même sans aucune apparence qui ait pu lui servir de fondement », aucune plainte d'enlèvement d'enfant n'ayant été déposée. Une information fut ouverte contre « les auteurs des faux bruits et contre ceux qui ont commis les violences qui les ont suivis[1] ». En juin 1701, nouveaux bruits d'enlèvements, sans plus de cause réelle, s'il faut en croire la lettre du commissaire Nicolas Delamare au lieutenant de police d'Argenson, du 13 juin : « Il n'est rien du tout, Monsieur, de l'avis que l'on vous a donné de l'enlèvement des enfants proche Saint-Christophe et de semblables avis que l'on m'avait donnés du Pont-Neuf, du pont Saint-Michel et du pont Notre-Dame ; ils ne se sont pas trouvés plus véritables et il n'y en a pas la moindre apparence. Ce bruit d'enlèvement d'enfants qui se renouvelle à Paris de temps en temps s'est toujours trouvé très faux... » En marge de cette lettre, d'Argenson répondit : « Le véritable principe de tous ces mouvements est le désir d'attrouper le peuple et de voler avec plus de facilité. En effet, le propriétaire des Deux-Anges, sur le Petit-Pont, menant hier son fils par la main, fut arrêté et battu par la populace qui lui vola quatre ou cinq louis d'or[2]. »

Que dans les ordonnances royales ou les arrêts du Parlement destinés à être affichés et criés aux principaux carrefours et places de la capitale on affirme que les rumeurs d'enlèvements ne reposent sur aucun fait précis et qui pût être contrôlé, cela s'explique par la nécessité pour les autorités de calmer les inquiétudes du peuple. Mais la lettre que nous venons de citer, destinée exclusivement au lieutenant de police, semble prouver qu'en 1675 tout au moins l'imagination des Parisiens dénaturait et grossissait à plaisir des faits insignifiants. Pourtant il y avait eu des enfants enlevés au XVIIe siècle et des enfants disparurent encore mystérieusement au XVIIIe. En 1720, on racontait à nouveau dans toutes les classes de la population parisienne que des enfants étaient enlevés. C'était l'époque où la colonisation du Mississipi attirait l'attention des ministres. On vantait les délices de ce nouvel Eldorado, véritable paradis terrestre, s'il fallait en croire les auteurs du temps. « Il semble que l'on

1. Ordonnance du lieutenant général de police du 3 septembre 1675. Bibl. nat., ms. franç. 21730, fol. 215.
2. Bibl. nat., ms. franç. 21730, fol. 212.

Digitized by Google

veuille faire sortir tous les Français de leur pays pour aller là. On ne s'y prend pas mal pour faire de la France un pays sauvage et en dégoûter les Français !...[1]. » Pour mettre en valeur ces régions que les contemporains prétendaient être si riches et si fertiles, on traquait dans tout le royaume et particulièrement à Paris, où ils étaient très nombreux, les pauvres hères sans domicile fixe. L'ordonnance royale du 10 mars 1720 prescrivait d'arrêter, passé un délai de huit jours, tous les vagabonds et gens sans aveu qui seraient trouvés dans la capitale; ceux qui étaient reconnus valides et d'âge convenable devaient être conduits aux colonies, « en exécution des édits et déclarations royales déjà promulgués à ce sujet et en particulier de celles des 8 janvier et 12 mars 1719[2] ».

Il est juste de dire que les vagabonds pullulaient alors dans les rues de la capitale; c'était l'époque où l'agio effréné de la rue Quincampoix faisait déserter aux marchands leurs boutiques, aux artisans leurs ateliers, aux laquais les antichambres de leurs maîtres. La plupart vite ruinés, n'ayant plus le goût du travail, allaient grossir les rangs de cette population qui ne vivait à Paris que d'expédients ou de rapines. Une ordonnance du roi du 22 mars 1720 défendit de « s'assembler dans la rue Quincampoix pour négocier du papier », une seconde ordonnance du 28 mars de la même année menaça les gens sans aveu, artisans et domestiques d'être envoyés aux colonies s'ils continuaient leurs assemblées, même en d'autres rues[3].

C'est en application de ces ordonnances que les archers du guet, « afin de profiter d'une pistole par personne que la Compagnie des Indes leur avait promise, outre les vingt sols par jour qu'ils avaient de gages[4] », arrêtèrent non seulement les vagabonds et les gens sans aveu, mais d'autres personnes et en particulier des enfants, susceptibles d'offrir moins de résistance. Aussi, s'il faut en croire Buvat, le 27 mars, un convoi de six cents jeunes gens des deux sexes, tirés des hôpitaux de Paris où ils avaient été provisoirement incarcérés, fut dirigé sur Rouen pour y être embarqué pour La Rochelle et de là transporté au Mississipi. « Les garçons marchaient à pied, enchaînés deux à deux, et les filles étaient dans des charrettes. Cette troupe était suivie de huit carrosses remplis de jeunes gens bien vêtus dont quelques-uns étaient galonnés d'or et d'argent. Et tous étaient escortés par une trentaine d'archers bien

1. *Journal et mémoires de Mathieu Marais*. Paris, 1863, in-8°, t. I, p. 332.
2. Bibl. nat., Actes royaux, in-4°, F 23622 (164-281), pièce 207.
3. Ibid., pièces 245 et 269.
4. Jean Buvat, *Journal de la Régence*. Paris, 1865, in-8°, t. II, p. 78.

Digitized by Google

armés[1]. » Parmi ces garçons et ces filles n'y avait-il que des vagabonds et des filles débauchées comme celles, sœurs de Manon, que l'on amenait à Marseille en mai pour les transporter au Mississipi? Il faut croire que non, car, en avril, les archers ayant multiplié les arrestations, le peuple de Paris commença à manifester une certaine émotion. Le lundi 29 avril, le conflit éclata en plusieurs points de la ville; le peuple attaqua les archers et les exempts. Les émeutes, des plus violentes, durèrent tout le jour et recommencèrent le lendemain. Un contemporain, De Lisle, greffier au Parlement de Paris, nous en a laissé un récit très complet. S'il faut le croire, « la populace s'était soulevée dans différents quartiers de la ville contre un grand nombre d'archers ou gens préposés pour prendre les vagabonds et gens sans aveu pour les faire conduire à Mississipi, parce que sous ce prétexte ils arrêtaient depuis quelques jours toutes sortes de personnes sans distinction, hommes, femmes, filles, garçons, et de tous âges, pour les y faire conduire aussi pour peupler le pays ». Le peuple s'armant de tout ce qu'il trouvait : épées, bâtons, bûches, pavés « et autres choses dont il pouvait se servir », se rua sur les gens de police; il y eut huit ou dix archers tués et massacrés et un grand nombre furent blessés; les principales bagarres eurent lieu rue Saint-Antoine et au pont Notre-Dame. Les boutiques de ces quartiers furent fermées; le peuple « était acharné contre ces gens-là et avec raison, puisque c'était lui ôter la liberté publique de ne pouvoir sortir de chez soi sans être arrêté pour aller à Mississipi ». Des archers furent poursuivis dans les maisons où ils s'étaient réfugiés et tués dans les gouttières. Au pont Notre-Dame un archer ayant cherché refuge au troisième étage d'une maison, le peuple essaya de le jeter par une fenêtre; n'y pouvant parvenir, l'archer fut ramené dans la rue et massacré sur le pavé. Un autre archer blessé, conduit à l'Hôtel-Dieu pour y être pansé, fut tué par les malades. « Enfin l'on peut dire que le peuple avait raison », ajoute De Lisle, « puisque personne n'osait sortir pour ses affaires ou pour gagner sa vie, même les gens de métier et les domestiques dont plusieurs avaient été arrêtés, n'étant pas en sûreté hors de chez soi. »

Le lendemain matin 30 avril, les émeutes recommencèrent, en particulier rue du Roi-de-Sicile, où les archers avaient encore arrêté quelques personnes. Un archer fut tué et d'autres blessés; on prétendit même que la maison du lieutenant de police, vieille rue du Temple, était assiégée par la populace. L'après-midi fut plus calme et le lendemain 1er mai la tranquillité se rétablit, le Parlement étant intervenu dès le mardi 30 avril. Le Procureur général du roi s'était

1. Jean Buvat, *Journal*, in-8°, t. II, p. 40.

Digitized by Google

rendu au Parlement et avait longuement exposé aux magistrats que les archers et exempts avaient reçu l'ordre « d'arrêter les vagabonds et gens sans aveu, dont le nombre augmentait tous les jours dans la capitale, et que le peuple s'était révolté parce que les archers avaient arrêté « plusieurs personnes sans distinction ; que, la populace émue, il y avait eu plusieurs de ces archers tués et blessés ; que le lieutenant général de police s'y était transporté sur les cinq heures pour voir ce qui se passait et pour donner des ordres pour calmer cette populace ». De Lisle ne rapporte malheureusement pas la fin du discours du Procureur général, n'ayant pu l'entendre, car, dit-il, « il parlait assez bas »[1]. Il est à supposer qu'il apprit au Parlement que parmi les gens arrêtés arbitrairement il y avait, « entre autres, le fils du sieur Capet, riche marchand épicier demeurant rue et proche de Saint-Honoré ; la demoiselle Boule, fille d'un lieutenant du guet... »[2].

Le Parlement, d'accord avec le Procureur général, convoqua d'Argenson chez le premier président dans la soirée. C'est dans cette réunion que fut vraisemblablement rédigé le projet d'ordonnance royale du 3 mai 1720. Aux termes de cette ordonnance, « les archers qui ont été commis pour l'exécution de l'ordonnance du 10 mars, pouvant abuser de leur autorité en arrêtant quelques personnes qui ne seraient ni vagabonds ni mendiants..., Sa Majesté ordonne que les mendiants qui seront arrêtés en exécution de ladite ordonnance seront conduits sur-le-champ à la prison la plus voisine, où tous les jours, à midi, ils seront visités et entendus sur leurs différents sujets de plainte, en présence desdits archers, par l'un des commissaires ou officiers de police » nommés à cet effet par d'Argenson, qui devait statuer lui-même sur l'élargissement ou la prolongation de la détention des individus arrêtés. D'autre part, les archers préposés aux arrestations devaient marcher « en brigade, revêtus de leurs habits uniformes et avec leurs bandoulières, chaque brigade commandée par un exempt pour prévenir les abus et tenir la main à ce qu'aucun particulier ne soit arrêté que dans les cas portés par l'ordonnance ». Enfin, pour ne pas donner tous les torts à l'autorité, le roi défendait « sous peine de la vie à tous les particuliers, de quelque qualité et condition qu'ils puissent être, de s'opposer à l'exécution de l'ordonnance du 10 mars et de la présente[3] ».

1. Recueil de Lisle. Conseil secret du Parlement de 1687 à 1774. Arch. nat., U 363.

2. Buvat, *Journal*, t. II, p. 78.

3. Bibl. nat., Actes royaux, F 23622 (164-281), pièce 245.

Digitized by Google

Cette ordonnance était nécessaire pour calmer l'émotion de la population parisienne, car de nombreux enfants avaient été arrêtés par les archers et d'autres arrestations étaient encore à redouter. Le lieutenant de police demanda en effet au début de mai aux syndics des six corps de marchands de « lui apporter incessamment une liste exacte des enfants, garçons de boutique et des apprentis de chacun de leurs corps, afin d'en être informé quand les archers en auraient enlevé quelques-uns; il manda aussi les jurés des communautés des artisans, auxquels il enjoignit la même chose et que chaque maître eût à renouveler tous les huit jours les certificats qu'ils devaient donner à leurs compagnons et à leurs apprentis, faute de quoi étant pris par les archers ils seraient envoyés au Mississipi[1]... ». On racontait à Paris que la tempête ayant fait sombrer les bâtiments partis de La Rochelle le 11 février, on enlevait à nouveau des gens en grand nombre pour remplacer ceux qui avaient péri en mer.

Les émeutes d'avril avaient donné de grandes appréhensions aux magistrats, car lorsque, le 18 mai, le conseiller et le Procureur général visitèrent la prison du Châtelet, « suivant la coutume qui se pratique la veille des fêtes solennelles », ils firent mettre en liberté vingt-deux prisonniers pour dettes et « douze autres particuliers qui y avaient été mis pour être envoyés au Mississipi... Ensuite, ces magistrats ordonnèrent au concierge de leur porter toutes les semaines une liste de tous ceux qui y seraient enfermés et destinés pour les colonies[2] ».

Rencontrant à Paris non seulement les menaces suivies d'effet de la population, mais encore une opposition absolue des magistrats à leurs arrestations arbitraires, les archers et exempts se rejetèrent sur les campagnes proches de la capitale. Les arrestations y furent assez nombreuses pour obliger le roi à rendre le 15 juin une nouvelle ordonnance « portant défense d'arrêter et d'inquiéter les habitants de la campagne et gens de profession ». Cette ordonnance suspendait pendant le cours de l'année 1720 l'exécution de la malencontreuse ordonnance du 10 mars, afin de « faciliter autant qu'il est possible la prochaine récolte et la culture des terres ». Le lieutenant de police d'Argenson était chargé de veiller à l'exécution de l'ordonnance, ce qui prouve bien qu'elle avait été rendue par suite des arrestations arbitraires opérées dans la banlieue de Paris par les agents de la police parisienne[3].

Ce mouvement calmé, des ordres sévères ayant été vraisembla-

1. Buvat, *Journal*, t. II, p. 92 et 93.
2. Ibid., t. II, p. 84.
3. Bibl. nat., Actes royaux, F 23622 (164-281), pièce 269.

Digitized by Google

blement donnés aux archers et exempts, il continua pourtant à subsister, dans la population parisienne, la ferme croyance que des enfants étaient enlevés à leurs parents dans un dessein ignoré. L'avocat Barbier, dans son *Journal*[1], mentionne qu'en mars 1734 on envoya « à la Morgue du Châtelet quinze ou seize petits enfants, parmi lesquels il y en avait un âgé de trois ans et tous les autres plus jeunes ou nouveau-nés. Ce spectacle a attiré un grand concours de monde et a effrayé le peuple... » Ces petits cadavres avaient été réunis par un médecin pour des études d'anatomie et avaient été transportés à la Morgue à la suite d'une plainte des voisins. Mais il est certain que la grande majorité du peuple se refusa à croire à cette explication et resta persuadée qu'il y avait là rapt d'enfants.

Il ne semble pas qu'il y eut de nouvelle émotion populaire causée par des arrestations arbitraires d'enfants ou de jeunes gens avant la fin de 1749. Mais en décembre de cette année des ordres furent sans doute donnés à la police et de nombreux individus arrêtés. L'émotion du peuple s'accrut au cours des mois suivants et la fureur populaire, déchaînée en mai 1750, causa de graves troubles à Paris.

II. — *Les arrestations arbitraires en décembre 1749. L'émotion du peuple parisien. Nouveaux troubles (mai 1750).*

L'avocat Barbier, dans son *Journal*[2], raconte qu'en décembre 1749 il y eut à Paris de nombreuses arrestations de filles et de garçons destinés à peupler nos colonies d'Amérique. A la chute du jour des exempts déguisés, accompagnés de quelques hommes, arrêtaient principalement les jeunes filles ou les servantes dans les rues. Un fiacre attendait à quelques pas, on les y jetait et on conduisait ces malheureux à la prison de Saint-Martin ou à l'hôpital Saint-Louis pour faire partie du prochain convoi. Nous verrons plus loin que l'exempt chargé de l'arrestation se gardait bien de prévenir de la capture le commissaire qui aurait fait immédiatement remettre les victimes en liberté. Les arrestations furent si nombreuses que les servantes, la nuit venue, n'osaient plus sortir seules. En même temps les commissaires des quartiers arrêtaient dans leurs visites de nuit des filles de mauvaise vie et des gens sans aveu qui logeaient dans les garnis louches de la capitale. « L'objet de ces recrues, » dit Barbier, « que l'on fait apparemment de même sur les grands chemins pour les vagabonds et dans les autres

1. Barbier, *Journal*, t. II, p. 37.
2. Ibid., t. III, p. 109 et 110.

Digitized by Google

villes du royaume, est pour envoyer au pays de Mississipi pour peupler. On engage aussi volontairement toutes sortes d'ouvriers, à qui on fait un bon parti. On a voulu dire dans Paris que tout ce monde que l'on prend était pour envoyer à l'île de Tabago, que le roi donnait à M. le Maréchal de Saxe pour la posséder en souveraineté; mais c'est un conte du peuple[1]. »

Les enlèvements de jeunes gens et de jeunes filles furent sans doute plus discrets au cours des premiers envois de 1750, car les mémoires du temps n'en font plus mention. Au début de mai, les enlèvements recommencèrent plus fréquents que jamais. Barbier se fait l'écho des bruits qui troublaient la population parisienne : « Depuis huit jours », écrit-il dans son *Journal*, « on dit que des exempts de la police déguisés rôdent dans différents quartiers de Paris et enlèvent les enfants, garçons et filles, depuis cinq ou six ans jusqu'à dix ans et plus, et les mettent dans des carrosses de fiacres qu'ils ont tout prêts. Ce sont des petits enfants d'artisans et autres qu'on laisse aller dans le voisinage, qu'on envoie à l'église ou chercher quelque chose. Comme ces exempts sont en habits bourgeois et qu'ils tournent dans différents quartiers, cela n'a fait d'abord grand bruit[2]. » Il y avait pourtant eu du tumulte et un commencement d'émeute le 1er mai dans le quartier Saint-Denis. Un exempt du guet, Le Blanc, dont nous retrouverons le nom dans la suite, s'était rendu avec des gens de police au faubourg Saint-Laurent, au-dessus de la grille Saint-Martin et le long des égouts, où on lui avait signalé la présence de jeunes garçons « libertins et vagabonds » qui s'y assemblaient pour jouer « à la roulette avec des balles, à l'estique et franc-carreau ». Le Blanc trouve quinze à vingt joueurs; il en arrête six « pour l'exemple », vraisemblablement les moins agiles. Les policiers les mettent dans un fiacre, mais des soldats aux gardes-françaises, l'épée à la main, s'opposent à cette arrestation. Un des policiers, le nommé Marville, vivement pressé, doit se réfugier chez le sieur Martin, vernisseur du roi, qui le fait fuir par la porte de son jardin au bas des boulevards. Le Blanc, avec ses autres acolytes entourant son carrosse, parvient tout en se défendant jusqu'à la rue Greneta, puis jusqu'à la barrière Saint-Jacques-de-l'Hôpital, où il requiert le sergent du guet de garde à ce poste de lui prêter main-forte. Il fait conduire le carrosse avec les enfants au Grand-Châtelet et arrête un garde-française, celui « qui avait commencé à émeuter les autres et qui avait tiré l'épée le premier sur ledit Marville ». Le garde-fran-

1. Barbier, *Journal*, t. III, p. 109 et 110.
2. Ibid., p. 124.

Digitized by Google

çaise est conduit par le guet chez le commissaire de Courcy; il déclare se nommer Étienne Énaut, dit Saint-Étienne, et appartenir à la compagnie de M. Cornillon. A ce moment, deux caporaux des gardes, Gatty et La Prudence, entrent dans le bureau du commissaire pour réclamer le prisonnier, la justice civile ne pouvant connaître d'un délit commis par un militaire. Ces deux caporaux sont accompagnés d'une vingtaine de soldats aux gardes qui essayent de bousculer les soldats du guet. Le sergent du guet les fait repousser par deux hommes, baïonnette au canon, et avertit le commissaire et les deux caporaux aux gardes-françaises que s'ils ne contiennent pas les gardes il fera tirer. Les deux caporaux promettent de maintenir les gardes et de conduire eux-mêmes le prisonnier à l'Abbaye. A ce moment Le Blanc, sortant de chez le commissaire, apprend qu'un de ses hommes a été grièvement blessé par des gardes et qu'il s'est réfugié dans un cabaret près de la grille de la rue Saint-Martin. Il revient chez le commissaire pour lui faire part de ce nouvel incident et y trouve « deux particuliers dont l'un s'est dit brigadier des fermes, commis aux barrières, et l'autre un de ses commis », qui déclarent avoir été attaqués rue Saint-Denis, près de la rue des Filles-Dieu, par des soldats aux gardes. Ils se sont réfugiés chez un rôtisseur et un de leurs amis, moins leste, a été assommé par quatre soldats aux gardes dans l'allée du rôtisseur. Le Blanc, toujours accompagné de l'escouade du guet, se rend chez le rôtisseur, mais ne trouve plus le blessé; dans la rue Saint-Martin il apprend « du marchand de vins du cabaret du Petit-Saint-Jean » que les gardes ont blessé grièvement à la figure un maître de danse qui passait avec sa femme et ont attaqué le cocher du fiacre qui revenait de conduire au Châtelet les six petits prisonniers[1]. Le Blanc ne peut découvrir les gardes auteurs de ces deux derniers attentats; dans son rapport au lieutenant de police, l'exempt prétend que les auteurs de cette rébellion et de ces méfaits sont les mêmes qui, quelques jours auparavant, attaquèrent deux inspecteurs de police qui ramenaient à la prison de l'Abbaye un garde-française évadé[2].

Pendant une quinzaine de jours, on ne signale plus de troubles dans Paris, encore que les enlèvements et les arrestations arbitraires continuent. Le samedi 16 mai, veille de la Pentecôte, un exempt de

1. Ces six petits prisonniers étaient : Jean-François Joly, treize ans, tireur de gaze, — Joseph-Louis Gambault, quatorze ans, apprenti metteur en œuvre, demeurant chez sa mère, fruitière, rue Greneta, — Jean-Baptiste Cavalier, quinze ans, décrotteur, — François Gauthier, douze ans, polisson, — André Blin, quatorze ans, demeurant chez son père, fileur d'or, — et Robert Aubé, quinze ans.

2. Arch. nat., X^{2B} 1367.

Digitized by Google

police nommé Ramm, « chargé de faire une capture aux environs de la rue des Nonnains-d'Hyères, étant avec des archers dans un carrosse, une femme qui tenait un enfant par la main s'écria que ces coquins n'étaient là que pour saisir l'occasion d'enlever leurs enfants[1] ». Les artisans quittèrent leurs boutiques en entendant ces cris et « dans Paris, en plein jour, sur les dix ou onze heures du matin, l'assemblée devint bientôt considérable[2] ». Attaqués par la populace, les archers se réfugièrent chez le commissaire de Rochebrune, rue Geoffroy-l'Asnier. Les émeutiers tentèrent d'envahir la maison du commissaire et une escouade du guet, appelée en toute hâte, fut obligée « de tirer nombre de coups de fusil pour les écarter. Un garçon boucher qui portait de la viande et le garçon, les uns disent du sieur Martin, marchand de vins rue Geoffroy-l'Asnier, les autres celui du magasin de M. Gantiel de Rougement, marchand de vins, reçurent chacun deux balles, le premier dans le corps, dont il mourut; le second dans la cuisse, qui lui fut fracassée et coupée (je crois sur-le-champ); il fermait la porte de son magasin ou boutique pour être à l'abri du pillage, alors que le pauvre garçon reçut le coup de fusil. Enfin l'on eut bien de la peine à faire cesser le tumulte, qui aurait eu peut-être les suites les plus funestes si l'on n'avait pas pris le parti de faire fermer la porte Saint-Antoine en partie[3] ».

Il y eut encore d'autres blessés, par exemple Le Beau, ex-soldat aux gardes et charbonnier au port Saint-Paul, qui reçut un coup de fusil dans le mollet et fut envoyé à l'Hôtel-Dieu[4].

Le lendemain, Paris fut calme, mais les têtes étaient encore fort échauffées et l'on voyait partout des voleurs d'enfants. Un marchand joaillier, le sieur Artant, se promenait avec un de ses amis auprès des Porcherons; un jeune homme s'étant approché d'eux, quelques individus s'écrièrent aussitôt que c'étaient des fripons voleurs d'enfants. La populace se précipita sur les deux bourgeois, les roua de coups, leur prenant canne, chapeau, épée, montre et argent et les laissa pour morts. Ramassés, comme ils donnaient encore signe de vie on les transporta chez eux; Artant n'était que moulu de coups, quant à son compagnon il avait un œil crevé.

Les jours suivants, la population parisienne fut tranquille; mais ce n'était qu'une accalmie, et les 22 et 23 mai une véritable sédition éclata, donnant à la Cour de sérieuses inquiétudes.

1. Notes manuscrites du commissaire au Châtelet Gueullette, annexées à un exemplaire de l'arrêt du Parlement du 25 mai 1750. Arch. nat., A.D. III. 7.
2. Id., Ibid.
3. Id., Ibid.
4. Note de police signée Louail, vraisemblablement sergent du guet. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. fr. 1101, fol. 207.

Digitized by Google

III. — *Les événements des 22 et 23 mai. Répression de la sédition.*

Le vendredi 22 mai, il y eut quelque émotion dès le matin dans le cloître de Saint-Jean-de-Latran, mais elle se calma rapidement. Il n'en fut pas de même faubourg Saint-Denis, où deux malheureux passants, en lesquels le peuple crut reconnaître des voleurs d'enfants, furent roués de coups avec une sauvagerie inouïe. L'un d'eux fut tué et pareil sort attendait l'autre, quand M. de Rocquemont, gendre de M. Duval, chevalier du guet, arriva sur les lieux avec plusieurs escouades à cheval. Il parla au peuple et parvint à le contenir; il fit conduire le mort et le vivant à l'Hôtel-Dieu dans un carrosse.

Mais la sédition n'était apaisée que pour peu de temps. Les émeutiers, ayant cru savoir qu'un archer du guet soupçonné d'avoir enlevé des enfants s'était réfugié chez le commissaire Desnoyers, rue du Gros-Chenêt, y brisèrent « tout, glaces, pendules, meubles, à coups de pierre[1] ».

Peu de temps après, vers trois heures après midi, dans ce même quartier de la porte Saint-Martin, deux individus, toujours soupçonnés d'avoir volé des enfants, furent poursuivis par la populace et ne durent leur salut qu'à une rapide intervention de l'escouade du guet de garde à la barrière Poissonnière; le sergent qui commandait cette escouade, François Neveu, amena les deux blessés chez le commissaire Defacq, rue Saint-Martin, et fit prévenir M. Duval qui arriva promptement et dissipa la populace. L'un des deux individus blessés, interrogé par le commissaire, déclara se nommer Hélie-Joseph Delhof, compagnon charron, et être revenu depuis dimanche dernier de Douai, où il avait été recueillir la succession de son père. Il avait été blessé à coups de canne par un particulier qu'il croit être soldat aux gardes : sa femme est à Paris cuisinière chez le maréchal de Lowendal. Le second blessé, plus grièvement atteint, ne put donner que son nom et sa profession : Muirou, dit Berry, tailleur d'habits. Après les avoir fait panser par un chirurgien du voisinage, le commissaire Defacq voulut les faire mettre en carrosse pour les conduire à l'Hôtel-Dieu. Mais il trouve à sa porte plus de 4,000 personnes, principalement des femmes, qui « faisaient des huées considérables » et qui étaient difficilement contenues par les escouades du guet à cheval, amenées en hâte par MM. Duval et Rocquemont. Le commissaire Defacq, par son énergique attitude, parvint à con-

1. Notes manuscrites du commissaire Gueullette.

Digitized by Google

tenir les mutins les plus voisins de sa porte et les deux malheureux blessés furent conduits à l'Hôtel-Dieu.

A la suite du procès-verbal établi par le commissaire Defacq, l'avocat du roi au Châtelet ordonna que les deux blessés seraient visités par les médecins et chirurgiens de l'Hôtel-Dieu. On trouva à Delhof « cinq plaies contuses du cuir chevelu pénétrantes jusqu'au péricrâne et plusieurs contusions sur tout le corps, le tout fait par instruments contondants comme coups de bâton et de pierre ». Il a encore besoin « d'être soigné, pansé et médicamenté des choses nécessaires ». Quant à Berry, il ne put être examiné, étant mort le 23 mai des suites de ses blessures[1].

Dans la même bagarre, Deshayes, un des vingt-quatre violons du roi, avait également été assailli et frappé par la populace comme étant un preneur d'enfants. Il s'en tirait avec trois plaies à la tête, une plaie à chaque jambe et une forte contusion à la jambe gauche[2].

Pendant que ces regrettables scènes de désordre se passaient dans le quartier de la porte Saint-Martin, des émeutes plus graves encore éclataient à la Croix-Rouge, faubourg Saint-Germain. Un exempt de police qui passait avec deux soldats du guet à cheval aurait tenté d'enlever le fils d'un cocher qui se trouvait près de la porte de l'hôtel où servait son père. L'enfant se mit à crier; à ses cris, le père sortit avec d'autres domestiques de la maison et ils coururent après les gens de police en appelant le peuple et la livrée à leur aide. Un des cavaliers du guet, nommé Duchesne, chercha refuge dans la boutique du rôtisseur Le Tailleur qu'il connaissait; la populace l'y suivit; un des garçons du rôtisseur voulut s'opposer à cette invasion de la boutique de son patron et s'arma d'une broche. Furieux de cette résistance, les émeutiers pillèrent et saccagèrent toute la maison, blessèrent grièvement le cavalier du guet Duchesne, cassèrent toutes les vitres, jetant dans la rue batterie de cuisine, meubles et vaisselle d'argent, volailles et viandes; le tumulte continua jusqu'à dix heures du soir et le guet qui était accouru fut impuissant à le faire cesser, s'il faut en croire le *Journal* de l'avocat Barbier, qui ajoute même que « le peuple arrêtait les carrosses qui passaient avec des flambeaux pour en avoir (*sic*) et s'éclairer[3] ». Un rapport de Duval, du 23 mai, adressé au Procureur général, ne fait mention

1. Procès-verbal du commissaire Defacq. Collection Joly de Fleury, ms. franç. 1102, fol. 1 à 20.

2. Déposition du chirurgien Pierre Delaromiguière devant le commissaire Charpentier. Ibid., fol. 25.

3. Barbier, *Journal*, t. III, p. 13.

Digitized by Google

ni de l'impuissance du guet à réprimer l'émeute, ni de l'arrêt des carrosses[1].

Mais la sédition la plus grave éclata près du Pont-Neuf et naquit d'un incident fort banal. Un soldat invalide, Nicolas-Claude Nivelet, dit la Jeunesse, avait eu un congé pour se rendre à Troyes; il alla passer la nuit avant son départ chez un de ses amis, et « il crut devoir célébrer sa sortie par bien boire. Il était bien gris lorsque, vers les quatre heures de l'après-midi ou environ, il se trouva sur le Pont-Neuf, près du quai du Morfondu; il y rencontra un petit garçon qui jouait de la vielle; il lui ordonna d'en jouer. Pendant ce temps, il fit beaucoup de folies qui firent rire la populace. Il fallait payer le petit musicien; au lieu de lui donner de l'argent, l'invalide, que le vin rendait prodigue, lui donna une paire de souliers qu'il portait sous son bras; cela redoubla les rires des spectateurs[2] ». A ce moment avait lieu la sortie des écoliers du collège des Quatre-Nations. Ils se pressent en foule autour de l'ivrogne qui, un peu bousculé, se fâche et frappe quelques écoliers. De la foule s'élevèrent des cris : « Ce n'est pas un invalide, mais un coquin d'exempt déguisé pour enlever les enfants! » Fureur subite du peuple qui ne rit plus et veut assommer l'invalide; celui-ci se sauve jusqu'au coin de la rue de Harlay et cherche un refuge dans l'allée de la maison du joaillier Nicolas Lorillard, qui s'était marié huit jours auparavant. La populace réclame l'invalide et, Lorillard ayant refusé de le livrer, les émeutiers font le siège de la maison et en brisent toutes les vitres à coups de pierre. Le guet accourt au bruit et se fait remettre l'invalide, qu'il parvient à conduire rue de la Calandre chez le commissaire Delafosse. La populace suit le prisonnier en poussant des clameurs et en jetant des pierres. La peur a désenivré l'invalide, qui exhibe au commissaire sa permission de s'absenter de l'hôtel des Invalides. Le commissaire fait ouvrir sa porte, montre à la foule en fureur la permission, assure que c'est un véritable invalide et non un voleur d'enfants, mais qu'il l'envoie pourtant en prison afin qu'une information soit ouverte. La foule ne l'écoute pas et réclame le prisonnier pour le tuer. Le commissaire rentre chez lui, laissant devant la porte deux soldats du guet qui sont bientôt criblés de pierres par les émeutiers qui brisent les vitres de la maison et de deux maisons voisines. Les deux soldats se réfugient dans l'allée et referment la porte. Les émeutiers se précipitent sur la porte pour l'enfoncer et tentent même de mettre le feu à la maison

1. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1102, fol. 126 et 127.
2. Notes manuscrites du commissaire Gueullette.

Digitized by Google

du commissaire en allumant de la paille et du bois devant la porte. La rue est fort étroite, les voisins alarmés crient « au feu » et appellent le guet; l'escouade du guet qui a amené l'invalide et qui était commandée par Denis Dupré, sergent du guet à la barrière du Marché-Neuf, âgé de soixante-douze ans, sort de la maison du commissaire, baïonnette au canon, et décharge ses armes sur la foule; deux hommes sont tués et plusieurs sont blessés. Mais la rage des émeutiers est encore excitée par les coups de feu; pour éviter une plus grande effusion de sang, le sergent Denis Dupré fait rentrer ses hommes chez le commissaire Delafosse, qui s'était fait soigner le matin et qui, étant encore en robe de chambre, fait passer sa femme, sa fille et ses objets les plus précieux dans la maison derrière la sienne en franchissant le mur de clôture à l'aide d'une échelle; il y passe lui-même et accourt chez le premier président Maupeou, auquel il rend compte de ce qui vient de se passer.

Pendant ce temps, les émeutiers tentent encore à plusieurs reprises de mettre le feu à la maison; le guet fait plusieurs décharges sans que les pertes subies puissent calmer la fureur du peuple. Il est dix heures du soir et l'émeute dure encore.

Entendant passer une chaise de poste, les émeutiers tendent les chaînes aux extrémités de la rue de la Calandre pour empêcher le guet à cheval d'intervenir, et une cinquantaine d'entre eux courent vers les boutiques d'armuriers et de fourbisseurs d'armes du pont Saint-Michel pour les piller. Ils frappent d'abord à la boutique du sieur Ravoisier, maître fourbisseur; celui-ci paraît à sa fenêtre et leur demande ce qu'ils désirent : « Bougre », répondent-ils, « donne-nous des armes. » Le marchand ayant refusé, une grêle de pierres s'abat sur sa maison et les émeutiers tentent d'enfoncer sa porte avec une telle fureur que Jacques-Antoine Gelé, son apprenti, et ses filles parvenaient avec peine à resserrer les vis des volets, à mesure qu'elles se défaisaient sous les chocs. Ne parvenant pas à enfoncer la devanture, les énergumènes vont assaillir la boutique voisine de Pierre Chassier, maître armurier. L'armurier ayant demandé ce qu'ils voulaient, ils réclament des fusils. Il leur répondit d'aller chercher un ordre du commissaire et qu'il leur donnerait des fusils; ils s'écrient « qu'ils se f..... du commissaire, qu'il leur fallait des fusils pour aller tuer tous ces bougres-là et qu'il leur en fallait tout à l'heure ». Ils essayèrent de forcer la porte de la boutique en la soulevant avec un bâton qui se rompit, puis de l'enfoncer à coups de pied et à coups de pierre, mais sans succès.

Cette troupe d'émeutiers était composée d'une trentaine de jeunes gens âgés d'environ vingt ans et armés de bâtons, s'il faut en croire

Digitized by Google

un témoin oculaire, Jacques Cochon, maître bottier rue Dauphine. Ce brave bourgeois de Paris, qui était venu vers neuf heures pour voir la sédition, « s'accota d'un marchand de vins qu'il ne connaissait pas et, en causant avec lui sur le triste état dont (*sic*) il serait pour un homme d'être pillé et volé dans sa maison, il lui demanda s'il n'y aurait pas moyen de faire entendre raison à cette troupe et de la prendre par la voie de la douceur ». Le marchand de vins ayant goûté cette idée, ils dirent aux jeunes enragés « qu'il est inutile de vouloir enfoncer la porte d'un homme qui est tranquille chez lui et de l'exposer à être pillé et volé et en être ruiné; d'ailleurs, que ferez-vous de fusils? Ils vous embarrasseront, n'ayant ni poudre ni plomb ». La plupart des jeunes gens écoutèrent ces sages conseils et s'en allèrent vers la rue de la Barillerie; il n'en resta que cinq ou six qui continuèrent leur tentative d'effraction de la devanture de l'armurier, mais sans y parvenir; ils s'en allèrent peu après en proférant des menaces. Le brave Cochon « demanda alors au marchand de vins qui il était; le marchand de vins lui fit la même question et, après s'être rendu compte l'un à l'autre de leurs conditions et de leurs demeures, ils s'en allèrent ».

L'armurier, pour plus de sécurité, fit enlever toutes les armes de sa boutique, et avec Claude Prévat, son compagnon, il passa la nuit à les monter dans une chambre haute.

Il semble que ce soit ce même groupe de jeunes émeutiers qui, au cours de la soirée, accompagnés d'autres individus de leur sorte, ait tenté d'assommer à coups de pierre Denis-Nicolas Dupré[1], soldat du guet et maître à danser, qui venait prendre son poste au Marché-Neuf. Dupré, pour se débarrasser de ses agresseurs, prit la fuite, s'arrêtant et les couchant en joue avec son fusil quand il en était trop pressé. Il parvint ainsi à se mettre à l'abri dans le cabaret des Balances au Marché-Neuf.

Pendant ces tentatives de pillage des armuriers du pont Saint-Michel, l'émeute continuait devant la maison du commissaire Delafosse et l'on était en train de mettre le feu à sa maison quand, vers les onze heures du soir, arriva enfin M. de Rocquemont à la tête de quarante cavaliers du guet. Il parla aux émeutiers et, sans violence, réussit à les faire retirer; il disposa une garde devant la porte du commissaire. Vers deux heures et demie du matin, la rue étant déserte, on déshabilla l'invalide, on lui retira son habit, on lui mit sa grosse chemise de toile jaune par-dessus sa veste, un mauvais chapeau sur la tête et on lui fit prendre, à l'aide d'une échelle, le même

1. C'était un homonyme du sergent dont il a été question précédemment.

Digitized by Google

chemin que le commissaire Delafosse. Le commissaire Gueullette, qui donne ces curieux détails, ajoute : « Le lendemain samedi, vers le midi, j'entrais chez monsieur le commissaire Delafosse, où je trouvais son clerc qui me raconta cette triste aventure! » L'émotion avait été forte dans Paris; à tous les coins de rue, le peuple s'amassait et s'entretenait de l'émeute, mais blâmait généralement les tentatives d'incendie et de pillage[1]. Les émeutiers de la rue de la Calandre avaient à peu près complètement détruit la façade de la maison du commissaire et même les boutiques voisines. Le locataire d'une de ces boutiques, Couve-Chasné, marchand de vins, réclamait au procureur général le remboursement d'une somme de 100 livres et joignait à l'appui de sa demande le mémoire du menuisier, s'élevant à 75 livres 14 sols, et celui du vitrier, réclamant 25 livres 4 sols pour les carreaux brisés « dans la révolte du 22 mai[2] ».

Le lendemain, samedi 23 mai, les émeutes continuèrent et prirent même un caractère plus sérieux. Il semble bien que le peuple de Paris, poussé par quelques esprits séditieux, voulut, ce jour-là, se livrer à une véritable hécatombe d'agents du lieutenant de police, exempts, archers et cavaliers du guet et mouches de police, qu'il soupçonnait, non sans raison, d'être les auteurs des enlèvements d'enfants.

Les origines de l'émeute sont assez obscures. Pourtant, il paraît prouvé que, vers les dix heures du matin, ce samedi 23 mai, une dame Coppin, demeurant rue de la Mortellerie, avait envoyé son fils, âgé de onze ans et demi, porter une lettre au coche du port Saint-Paul; comme l'enfant traversait le Pont-Marie, un exempt l'arrêta, lui demandant où il allait; l'enfant répondit qu'il portait un billet au port Saint-Paul. « Voulez-vous venir avec moi en carrosse? » demanda l'exempt. L'enfant ayant refusé, l'exempt, aidé de deux de ses collègues, lui boucha les yeux, lui comprima la bouche et le jeta dans un carrosse de place où il y avait déjà huit enfants, dont deux filles. Le jeune Coppin, ayant réussi à abaisser un des volets de bois du carrosse, aperçut un tambour des gardes-françaises qu'il connaissait et l'appela à son secours. La populace s'attroupa et arracha les enfants des mains des gens de police, qui s'enfuirent. L'un d'eux, nommé Labbé, fut poursuivi par les émeutiers[3].

Cette relation est extraite d'une lettre non signée et sans adresse;

1. Notes manuscrites du commissaire Gueullette. Barbier, *Journal*, t. III. Dépositions diverses à la suite de l'enquête ouverte par ordre du Parlement. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1102, *passim*.

2. Collection Joly de Fleury, Ibid., fol. 239, 240 et 241.

3. L'avocat Barbier, dans son *Journal*, sans donner beaucoup de détails sur

Digitized by Google

mais elle donne des précisions qui tendent à prouver que le fait rapporté est exact; ainsi le cocher du carrosse de place est un nommé Bonamy, demeurant rue Saint-Paul, et qui se place ordinairement « sur l'aile du Pont-Marie[1] ».

Labbé s'enfuit et se sauve chez un papetier; il se réfugie sur le toit où les émeutiers, après deux heures de recherches, le découvrent dans une mansarde où il s'était caché sous un lit. On l'en tire et on le conduit dans la rue. Il échappe à nouveau à la fureur populaire et se réfugie dans la boutique d'un faïencier qui, redoutant le bris de ses fragiles marchandises, autorise cinq ou six des plus animés à chercher Labbé dans toute sa maison. On le trouve et on le reconduit dans la rue, où la populace se met à l'assommer. Le guet survient à point pour l'arracher des mains des émeutiers et on le conduit chez le commissaire de La Vergée, non loin de Saint-Roch; mais les énergumènes veulent l'y mener eux-mêmes. Le guet les empêche d'entrer en trop grand nombre et le commissaire de La Vergée demande au peuple de lui permettre de dresser tranquillement son procès-verbal de l'arrestation de Labbé. On ne veut rien entendre et on exige qu'on rende le prisonnier pour le massacrer sur place. Comme on ferme la porte de la maison dans laquelle avaient pénétré quelques-uns des émeutiers qui accompagnaient Labbé, ceux qui restent dehors brisent les vitres de la maison et des maisons voisines à coups de pierre, démolissent la devanture d'un cabaret voisin, s'arment des barreaux de bois de cette devanture et enfoncent à coups de pavé la porte du commissaire. Le guet sort de la maison du commissaire et essuie plusieurs coups de pistolet auxquels il répond à coups de fusil; mais rien n'arrête les émeutiers qui envahissent la maison. Le commissaire cherche refuge dans son appar-

l'origine de l'émeute qu'il place à la butte Saint-Roch, fait une erreur en donnant le nom de Parisien à « la mouche de police » qui fut tué dans l'émeute. Nous retrouvons plus loin ce Parisien. Le commissaire Gueullette, dans ses « Notes manuscrites », écrit que le peuple en voulait particulièrement à l'inspecteur de police Poussot, « chargé d'arrêter les voleurs et les assassins dont il a nettoyé Paris autant que cela a été possible. On prétend qu'ils (les émeutiers) le manquèrent d'un moment et qu'il était dans un fiacre qui le conduisait chez M. Berryer, lorsque, s'apercevant de la sédition, il ordonna au cocher de tourner dans la rue d'Argenteuil et de fouetter ses chevaux. Il fut obéi; mais le nommé Labbé, lequel servait de mouche aux exempts, ayant eu le malheur d'être reconnu aux environs, fut assailli par la populace. » Suivant une note anonyme de police, Labbé aurait, le samedi matin, donné de l'argent à la petite fille d'un tapissier établi en face la porte du Palais-Royal pour aller lui chercher des cerises. Une femme l'ayant raconté à la mère de l'enfant en lui disant que c'était un voleur d'enfants, le peuple se serait ameuté et aurait massacré Labbé. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 227.

1. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 165 et 166.

Digitized by Google

tement au second étage, tandis que les furieux arrachent Labbé des mains du guet et le traînent dans la rue. Les émeutiers se précipitent sur Labbé, criant : « Il faut tuer ce chien-là », et le frappant les uns à coups de pierre, d'autres avec les barreaux arrachés à la devanture du cabaret et après lesquels étaient encore les clous. Le malheureux Labbé, se couvrant le visage des deux mains, criait : « Messieurs, je vous demande pardon, je suis marié, donnez-moi un confesseur! » Un homme lui jette un pavé à la tête en lui disant : « Voilà ton confesseur! » Labbé trouve moyen de se relever et de s'enfuir jusque devant l'église Saint-Roch, mais il est rattrapé, malgré les prêtres de Saint-Roch qui veulent le confesser. Une femme s'écrie : « Il faut lui casser les jambes plutôt que de le tuer », et un homme, disent les uns, une femme, prétendent les autres, lui ayant écrasé la tête avec un pavé, il succombe enfin sous les coups de pierre et de bâton des autres émeutiers.

La rage de la populace n'est pas apaisée par ce meurtre; saisi par les bras et par les jambes, le cadavre est tiré jusque devant la maison du lieutenant de police Berryer[1], qui demeurait près de Saint-Roch, en face des Jacobins. Les émeutiers essaient de fixer le cadavre contre la porte que l'on avait fermée en hâte, tandis que d'autres brisent à coups de pierre les vitres de la maison et des maisons avoisinantes en proférant des menaces de mort contre le lieutenant de police. L'avocat Barbier prétend même que les émeutiers pénétrèrent dans la cour de Berryer et que le suisse du lieutenant de police les calma, en leur parlant fort éloquemment. Mais l'arrivée de plusieurs brigades du guet à cheval et à pied, sous les ordres de M. de Rocquemont, contribua certainement plus à les apaiser que l'éloquence du suisse, d'autant qu'ayant formé ses cavaliers par huit de front pour tenir toute la largeur de la rue Saint-Honoré, M. de Rocquemont les lança au galop, l'épée à la main, sur la foule. Il parla ensuite avec douceur à ceux qui restaient, leur promettant justice et les engageant à se retirer. Il fit placer sur une échelle et porter à la Morgue le cadavre de Labbé, escorté par plusieurs escouades du guet et accompagné par une grande partie de la populace, qui obligea les porteurs à passer tout le long de la rue Saint-Honoré. Pendant ce temps, Berryer s'était sauvé par une porte de son jardin donnant sur les Feuillants et s'était réfugié chez le premier président du Parlement. Il ne revint chez lui qu'à une heure après minuit, à cheval et escorté par plus de 200 cavaliers[2].

1. Ancien intendant du Poitou qui avait remplacé en 1747 le lieutenant de police Feydeau de Marville.

2. Notes manuscrites du commissaire Gueullette. Dépositions diverses à la

Digitized by Google

Les gardes-françaises et les gardes-suisses avaient été alertées, mais n'eurent pas à intervenir. La compagnie d'archers de messire Henri-François Bachelier, seigneur de Mouters et de Saint-Marc, lieutenant criminel de robe courte, avait été également alertée le 23 mai. Conformément aux ordonnances royales qui enjoignaient aux archers de cette compagnie « de veiller aux séditions, révoltes, attroupements et ports d'armes faits sans l'autorisation du roi et de les réprimer », le lieutenant de robe courte avait envoyé la compagnie, commandée par son lieutenant, le conseiller du roi Pierre Dupuis, devant l'hôtel du lieutenant de police, « pour contenir les séditieux et les dissiper s'il était possible ». Mais « le grand nombre de ces mutins les a obligés à dissimuler leur mission et les a forcés à rester malgré eux les tristes spectateurs de la plus horrible scène ». Fort peu habitués à se trouver en pareille bagarre et craignant naturellement les coups, les bons archers du lieutenant de robe courte assistèrent avec autant d'attention que de passivité au meurtre de Labbé et à l'attaque de la maison de Berryer. Dans la soirée, ayant vu arriver, rue Saint-Honoré, les détachements du guet, le lieutenant Pierre Dupuis estima qu'il pouvait se retirer à la tête de sa compagnie et, rentrant chez lui après cette chaude alarme, il dressa procès-verbal « de ce que dessus, pour être, par mondit sieur le lieutenant criminel de robe courte, ordonné ce que de raison[1] ».

Le lendemain, dimanche 24 mai, jour de la Pentecôte, la ville fut très calme. Une grande foule de badauds se pressait rue Saint-Honoré pour voir les dégâts causés chez le commissaire de la Vergée et chez Berryer. « Il y avait quelques escouades du guet à pied pour garder sa porte et quelques soldats aux gardes cachés dans sa maison; pour prévenir tout accident de la part de cette populace animée, surtout le soir, en revenant des guinguettes avec du vin dans la tête, on a commandé trente hommes par compagnie des soldats aux gardes-françaises et suisses prêts à marcher au premier coup de tambour et on a commandé tout le guet, tant à pied qu'à cheval, ce qui s'exécutera encore quelques jours, quoique, suivant les apparences, il y ait des ordres bien précis de ne plus s'amuser à aucun enfant (*sic*) »[2].

Commandant HERLAUT.

(Sera continué.)

suite de l'enquête ouverte par ordre du Parlement. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, *passim*.

1. Arch. nat., X^{2B} 1368.

2. Barbier, *Journal*, t. III, p. 130 et suiv.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE BYZANTINE.

PUBLICATIONS DES ANNÉES 1917-1921.

I. TEXTES ET SCIENCES AUXILIAIRES. — M. le professeur MERCATI, tout en continuant à travailler à l'édition des œuvres de saint Éphrem que nous avons signalée (voir *Rev. histor.*, t. CXXVIII, p. 302), a édité ou réédité d'une manière plus correcte un certain nombre de textes qui, bien qu'exclusivement littéraires, renferment des données historiques intéressantes.

En 1702, Montfaucon avait découvert sur le dos d'un manuscrit des Commentaires de Job, à la bibliothèque de Saint-Martin de Tours, les fragments d'un papyrus, dont il a donné le fac-similé (*Palaeographia graeca*, p. 214). M. Mercati a pu, le premier, identifier ces fragments[3] qui sont extraits d'une homélie rythmique de saint Éphrem « Εἰς τὸν πάγκαλον Ἰωσήφ » (*S. Ephraemi Syri Op.* Éd. Assemani, II, 21-23). Il se trouve que le texte du papyrus de Montfaucon est meilleur que celui d'Assemani, emprunté à un manuscrit du XVe siècle. Ce fragment appartenait probablement à un recueil d'homélies. D'après son écriture, large onciale de type copte, il peut dater du VIe siècle. C'est sans doute à cette époque qu'il est arrivé à Saint-Martin de Tours et il nous fournit un nouveau témoignage précieux sur les rapports entre les monastères occidentaux et la Syrie et sur l'influence que les œuvres de saint Éphrem ont pu exercer sur la poésie ecclésiastique d'Occident.

D'autre part, une homélie inédite sur la naissance du Christ (Vatic. gr. 1633, X^e^-XIe siècles) nous montre les liens de dépendance qui unissent la poésie grecque rythmique à la poésie syrienne de saint Éphrem[2]. C'est le même mètre heptasyllabique groupé en strophes de quatre vers, c'est le même parallélisme verbal et le même goût de l'antithèse. De plus, cette œuvre, composée vers 400, remar-

1. S.-G. Mercati, *Note Papirologiche.* Roma, Pontificio Istituto Biblico, 1920, 9 p. in-8°.

2. Id., *Antica Omelia Metrica* ΕΙΣ ΤΗΝ ΧΡΙΣΤΟΥ ΓΕΝΝΑΝ. Ibid., 1920, 18 p. in-8°.

Digitized by Google

quable par son thème purement dogmatique et une certaine crudité de langage, nous reporte d'une façon curieuse à l'époque des grandes controverses christologiques qui ont agité l'Orient au début du ve siècle. Nous en signalons l'intérêt aux historiens de l'art chrétien.

M. Mercati a apporté aussi une rectification intéressante à la lecture de l'inscription en acrostiche qui entoure le célèbre portrait de Juliana Anicia sur le manuscrit du Dioscorides de Vienne[1]. Il a retrouvé, dans le Cod. Ambros. gr. 246, XIVe siècle, le texte complet d'une autre pièce acrostiche en l'honneur du pape Grégoire le Grand, connue seulement jusqu'ici par un texte détérioré du Vatic. gr. 1666 (écrit vers 800)[2], et dans le Cod. Ambros. cette pièce est suivie d'une autre épigramme acrostiche en quatorze vers qui nous donne le nom du copiste, le moine Jean, chargé par le pape Zacharie, vers 748, de transcrire la traduction grecque des Dialogues de saint Grégoire que ce pape avait exécutée, fait intéressant pour l'histoire des rapports entre l'Église romaine et l'Orient.

La poésie savante est représentée dans les recherches de M. Mercati par la réédition correcte, d'après plusieurs manuscrits du Vatican, des œuvres d'un certain Michel Grammatikos Hieromonachos[3]. L'auteur paraît avoir vécu à la fin du xe siècle, probablement en Asie Mineure. Une de ses pièces est adressée à un évêque d'Éphèse. Dans une autre où il est question de Théodose, évêque de Cérasonte, il invective un certain Philippe, évêque d'Amorium, dont il dénonce la vie scandaleuse. Il décrit un tableau du Jugement dernier exécuté aux frais de l'évêque de Cérasonte et donne le nom d'un grand dignitaire, Leon Vestos, enterré dans l'église qu'il avait fondée. Les allusions mythologiques à Zeus, à Chronos, à Cerbère se mêlent curieusement dans ces pièces aux réminiscences bibliques. Signalons enfin deux curieuses pièces anacréontiques de Théodore Prodome[4], dont l'une est adressée à Alexis Aristenos, orphanotrophe et nomophylax sous Jean Comnène (1118-1143), et une élégie de Nicéphore

1. S.-G. Mercati, *Sull' Ἀνικηώρων γένος dell' acrostico di Giuliana Anicia*. Roma, Casa editrice italiana, 1920, 5 p. in-8°.

2. Id., *Sull' epigramma acrostico premesso alla versione greca di s. Zaccaria papa del « liber Dialogorum » di s. Gregorio Magno*. Roma, extrait de *Bessarione*, 1919, 11 p. in-8°.

3. Id., *Intorno a* ΜΙΧΑΗΛ ΓΡΑΜΜΑΤΙΚΟΣ. Roma, 1917, extrait de *Bessarione*, 11 p. in-8°. — *Ancora intorno a* M. Γ. Roma, 1918 (ibid.), 18 p. in-8°.

4. S.-G. Mercati, *Sulle Anacreontiche di Teodoro Prodromo* (Academia dei Lincei, XXVIII). Roma, 1919, 13 p. in-8°.

Digitized by Google

Gregoras sur la mort de Michel Asan[1], fils de Jean-Alexandre, tsar des Bulgares, marié à Irène, sœur de Jean V Paléologue (1341-1376), qui nous apprend que Michel Asan avait été gouverneur de Lesbos.

II. Ouvrages d'ensemble. — Nous avons déjà rendu compte ici du bel ouvrage de M. Ch. Diehl qui donne en quelque sorte la synthèse des faits de l'histoire de Byzance[2]. M. Diehl a complété cet important travail en publiant, sous une forme simple et attrayante et en suivant l'ordre chronologique, un précis plus sommaire des grands événements de l'histoire byzantine[3] qui, joint au volume précédent, rendra les plus grands services aux étudiants d'histoire. Huit chapitres passent en revue successivement la fondation de Constantinople et les origines de l'empire d'Orient, le règne de Justinien et l'empire grec au VIe siècle, la dynastie d'Héraclius, les empereurs isauriens et la querelle des images, l'apogée de l'empire sous la dynastie de Macédoine, le siècle des Comnènes, l'empire latin de Constantinople et l'empire grec de Nicée, l'empire byzantin sous les Paléologues. Les faits essentiels sont mis en pleine lumière, ceux qui appartiennent à des époques de transition (liquidation de l'œuvre de Justinien, successeurs d'Héraclius, etc...) sont peut-être trop délibérément sacrifiés. La composition est un modèle par l'harmonie de ses proportions; l'exposition est claire et vivante. Des tables chronologiques, une bibliographie à la fois sobre et d'un caractère pratique, des cartes et des reproductions de monuments caractéristiques font de cet ouvrage le type d'un manuel classique, d'une lecture facile et d'une information de premier ordre.

Les « Leçons sur l'histoire de Byzance[4] » de M. Vasiljev forment, en réalité, le premier volume d'une histoire générale de l'empire byzantin, qui se propose de donner sous une forme plus succincte que les grands ouvrages d'Ouspensky et de Koulakovsky une idée complète des transformations de la société byzantine. Partant du même principe que M. Diehl, l'auteur a voulu mettre en lumière la suite des faits essentiels, de quelque ordre qu'ils soient,

1. Id., *Sulle poesie di Niceforo Gregora*. Roma, 1918, extrait de *Bessarione*, 7 p. in-8°.

2. Ch. Diehl, *Byzance. Grandeur et décadence*. Paris, Flammarion, 1919, 344 p. in-12. Voir *Rev. histor.*, t. CXXXII, p. 120-124.

3. Id., *Histoire de l'empire byzantin*. Paris, Aug. Picard, 1920, XI-247 p. in-12.

4. A.-A. Vasiljev, *Lektsii po istorii Vizantii*. Tome I. Pétrograd, Baschmakov, 1917, VIII-355 p. in-8°.

Digitized by Google

et a délibérément sacrifié l'histoire des guerres et des révolutions de palais qui tient une si grande place dans les chroniques. Peut-être même trouvera-t-on qu'il a parfois poussé un peu loin ce système.

Dans une introduction intéressante, M. Vasiljev passe en revue les histoires de Byzance qui ont été écrites avant lui, puis il aborde son sujet qu'il poursuit jusqu'à l'avènement d'Alexis Comnène (1081). Par ses travaux antérieurs qui ont fait époque (il suffit de rappeler son savant livre sur Byzance et les Arabes, ainsi que ses articles des *Chronica Byzantina*), M. Vasiljev était admirablement préparé à traiter un sujet aussi complexe, et l'on ne sera pas étonné de retrouver dans ces pages les qualités de méthode et d'exposition, l'information excellente et la critique toujours sûre qui lui ont donné dans le monde des byzantinistes une si grande autorité.

Chacun des chapitres qui répond à une période chronologique offre des divisions semblables : d'abord, une revue très brève des empereurs qui se sont succédé pendant la période, puis l'étude plus détaillée des grands événements. Cet ordre a le mérite d'être très clair et de mettre au premier plan les faits d'importance capitale. On regrettera cependant que M. Vasiljev se soit trop astreint à considérer la durée de chacune des grandes dynasties comme un cadre chronologique suffisant. Passe encore pour la dynastie constantinienne (324-518), pour celle de Justinien (518-610) et pour les Héraclides (610-717), mais on ne voit pas quel intérêt il y a à séparer la dynastie isaurienne (717-802) et les empereurs groupés autour de la dynastie amorienne (802-867) ; par contre, il y a de véritables inconvénients à considérer comme une période unique l'époque de la dynastie macédonienne (867-1056), puis à rejeter dans un court chapitre la période qui va de la mort de Théodora à l'avènement d'Alexis Comnène (1056-1081). Il y a vraiment trop d'inégalité dans ces divisions qui ne correspondent pas à des faits réels.

Il en résulte aussi un certain flottement dans l'idée qu'on se fait de l'évolution byzantine et l'on voit moins nettement l'œuvre personnelle de certains empereurs. C'est ainsi que le règne de Basile II, qui a une si grande unité et qui est si important, n'est pas exposé d'une manière suivie : il faut en chercher les événements dans chacune des subdivisions consacrées à l'un des aspects de la politique sous la dynastie macédonienne.

Nous ne ferons d'ailleurs aucune difficulté d'avouer que ces inconvénients sont atténués par l'intérêt que présentent ces expositions d'ensemble de grandes questions, comme les rapports des empereurs macédoniens avec les Arabes, avec les Bulgares, avec les Russes, ou leur politique ecclésiastique, leur politique sociale et éco-

Digitized by Google

nomique, etc... Chacun des deux systèmes d'exposition a donc ses avantages : il n'était peut-être pas impossible de les concilier.

Au courant de tous les travaux les plus récents, M. Vasiljev a rectifié sur bien des points des erreurs traditionnelles et a su montrer par des exemples bien choisis le caractère vraiment vivant de cette histoire byzantine. Passons en revue quelques-uns des problèmes auxquels il a cherché à apporter une solution.

La fondation de Constantinople est regardée avec raison comme le premier événement de l'histoire byzantine. M. Vasiljev admet la date de 326 ou 328 et ne paraît pas tenir compte des travaux de M. Jules Maurice (voir *Rev. histor.*, 1915, t. CXIX, p. 235) qui a montré d'après des témoignages irrécusables que la fondation a été décidée en 324, après la victoire sur Licinius, et que les travaux ont commencé dès 325. — A propos de la question de la tutelle de Théodose II exercée par le roi de Perse, l'auteur se contente d'enregistrer les opinions adverses sans conclure. — Le problème de l'Histoire secrète de Procope est exposé avec clarté et l'auteur conclut avec raison que, quelles que soient ses exagérations, elle n'en est pas moins une source contemporaine de Justinien, précieuse par les renseignements qu'elle donne sur la société. — Dans son intéressante étude sur les premières incursions des Slaves en Grèce à l'époque de Justinien (p. 135 et 175), M. Vasiljev a reproduit les conclusions de son excellent article (*Byzantina Chronika*, 1898, p. 404). — Il admet avec Koulakovsky l'authenticité du projet prêté par la Chronique de Nicéphore à Héraclius de se retirer à Carthage en 618 (p. 184), mais, comme ce fait est inconnu à Pisides et à tous les contemporains, il nous semble que M. Pernice (Eraclio) a eu raison de le rejeter. — P. 186, M. Vasiljev insiste avec raison sur l'intérêt que présente l'introduction officielle du titre de « basileus » dans les diplômes impériaux à partir de 629, après la victoire sur la Perse : c'est le terme d'une évolution juridique qui commence à Auguste et comme le symbole d'une ère nouvelle. — Les origines de l'Islam et les données historiques que l'on possède sur la personne même de Mahomet sont exposées avec tout le détail désirable (p. 196). M. Vasiljev paraît admettre avec Grimm que Mahomet ne songeait qu'à convertir les tribus voisines et même avec Caetani di Teano qu'il n'avait jamais eu l'idée de convertir toute l'Arabie. Il y a loin de là au programme de conquêtes qu'on lui a prêtées et sa prétendue lettre à Héraclius et aux autres souverains est purement légendaire. En recherchant les raisons qui expliquent le caractère foudroyant de la conquête des provinces byzantines par les Arabes, M. Vasiljev montre la haine des monophysites contre le gouvernement impérial et le grand nombre de Sémites et même d'Arabes qui habi-

Digitized by Google

taient la Syrie ou l'Égypte, mais il a négligé le fait de la désorganisation de l'armée byzantine et ne paraît avoir connu l'ouvrage si suggestif de Jean Maspero sur l'*Organisation militaire de l'Égypte byzantine* (voir *Rev. histor.*, t. CXVII, p. 78). La prédominance des milices provinciales, la disparition presque complète de l'ancienne armée de campagne « comitatus » désorganisée sous Phocas expliquent les victoires faciles des Arabes. C'est aussi à cette transformation de l'armée que se rattache l'organisation des thèmes que M. Valsiljev expose en détail (p. 214), sans tenir un compte suffisant des vues vraiment neuves de Koulakovsky. — P. 219, au sujet de l'origine de Léon l'Isaurien, M. Vasiljev préfère la traduction d'Anastase le Bibliothécaire, « genere Syrus », au texte de Théophanes, qui place à tort Germanicia en Isaurie. D'ailleurs, d'après la Vie de saint Étienne le Jeune, Léon est Συρογενής. La question est d'importance, car, si Léon est d'origine syrienne, sa répugnance pour le culte des images peut s'expliquer par celles du milieu même où il a dû être élevé. — M. Vasiljev a exposé avec ampleur cette question de la lutte des images et en a recherché les origines. Il a remarqué avec raison que tous les empereurs iconoclastes appartiennent par leurs origines à l'Orient, et il faut ajouter à cet Orient continental, qui avait subi si peu l'influence de l'hellénisme. — La prétendue lettre de saint Épiphane contre les images (p. 237) n'est, ainsi que l'a démontré M. Serruys (Académie des Inscriptions, *Comptes-rendus*, 1904, p. 360), qu'un faux fabriqué par les iconoclastes. — D'après M. Vasiljev, l'édit de 726 n'aurait été qu'une mesure préliminaire destinée à habituer le peuple à la politique iconoclaste; on se borna à ordonner la destruction de la statue du Christ de la Chalcé; le véritable édit général de proscription daterait du « silention » de 730. Il y a là, semble-t-il, quelque exagération, car l'édit de 726 fut suivi immédiatement de la révolte de la Grèce et de l'Italie; il avait donc une portée générale, affirmée d'ailleurs par les sources. — La question de l'origine de Basile le Macédonien, que M. Vasiljev avait déjà élucidée (*Byzantina Chronika*, 1905), est discutée de nouveau sans aboutir à une conclusion décisive. Dire que Basile est né en Macédoine d'une famille arménienne mélangée d'éléments slaves, c'est juxtaposer les données des sources, mais non les concilier. En somme, l'origine arménienne de Basile ne s'appuie que sur la fausse généalogie de Photius : le témoignage des sources arabes qui en fait un Slave mérite d'être pris en considération. — Enfin, signalons, parmi les chapitres les plus intéressants, celui que M. Vasiljev a consacré aux questions économiques et sociales ainsi qu'à la lutte des empereurs macédoniens contre les « puissants ».

On peut voir, par ces détails, quels sont l'intérêt et l'utilité du

Digitized by Google

livre de M. Vasiljev. Nous ne pouvons que souhaiter que les circonstances lui permettent bientôt d'achever l'œuvre qui rendrait de si grands services aux études byzantines.

III. Époque de la dynastie macédonienne. — L'étude de M. Laurent sur l'*Arménie entre Byzance et l'Islam*[1] aux VIIIe et IXe siècles apporte une contribution précieuse à l'un des chapitres les plus compliqués et les plus importants de la politique byzantine en Orient. Forteresse naturelle située entre deux mondes, l'Arménie ouvre, à qui la possède, les routes de la Mésopotamie, du Caucase, de la mer Noire, de l'Anatolie. C'est ce qui explique son rôle séculaire d'enjeu entre deux empires, entre l'empire romain et les Parthes, puis les Perses, entre l'empire byzantin et l'empire arabe, plus récemment entre la Russie et l'empire ottoman. Dans un chapitre d'introduction, M. Laurent a très bien montré à larges traits les vicissitudes historiques et comment le caractère âpre et montagneux du pays, loin de sauvegarder l'indépendance nationale, n'a servi qu'a perpétuer les divisions cantonales et féodales qui ont favorisé les guerres civiles et empêché la constitution de l'unité politique.

Plusieurs des questions traitées par M. Laurent avaient été déjà effleurées d'une manière épisodique dans les ouvrages de Vasiljev sur Byzance et les Arabes (1902), de Marquart (*Ostasiatische Streifzüge*, 1903), de Vogt sur Basile Ier (1908), de Tournebize (*Histoire politique et religieuse de l'Arménie*, 1910), mais, pour la première fois, nous avons sur l'Arménie un livre complet qui rendra les plus grands services à l'histoire byzantine et qui a pour base une étude critique très sérieuse des sources grecques, arméniennes et orientales[2].

Mais, pour comprendre la nature des relations entre l'Arménie et les deux empires voisins, il est d'abord nécessaire de bien connaître l'organisation de la société arménienne au moyen âge. Dans une série de chapitres d'un caractère tout à fait nouveau, M. Laurent a exposé les institutions féodales de l'Arménie du IXe siècle qui offrent tant de traits de ressemblance avec celles de l'Occident. Le particularisme, le désir farouche de l'indépendance sont les sentiments dominant

1. J. Laurent, *l'Arménie entre Byzance et l'Islam depuis la conquête arabe jusqu'en 886*. Paris, Fontemoing, 1919, XII-398 p. in-8° (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. CXVII).

2. Dans la bibliographie si complète, nous nous étonnons de ne pas voir mentionné le livre de V. Chapot : *la Frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe* (1907), qui donne des renseignements importants sur l'Arménie.

Digitized by Google

chez ces rudes féodaux qui passent leur vie sous les armes, retranchés dans leurs châteaux forts, nids d'aigle inaccessibles, où ils peuvent narguer les émirs arabes ou les stratèges byzantins. Les véritables maitres du pays sont les « nakharars », sorte de comtes qui groupent sous leur bannière les « azatani », simples nobles du canton, qui forcent les paysans à cultiver leurs terres ou à obéir à leurs réquisitions, qui exercent une action puissante sur les villes et sur le clergé même de leur canton. Leur pouvoir héréditaire n'a besoin d'aucune investiture, et ce sont eux, au contraire, qui confèrent librement l'autorité aux « ichkans », chefs de province, ou aux princes d'Arménie. Cette organisation est, à vrai dire, moins féodale que patriarcale, et c'est cette prédominance du régime du clan qui explique l'impuissance des Arméniens à se constituer une patrie vraiment unie en face de l'étranger. Les « nakharars » acceptaient facilement la domination étrangère, pourvu que leurs États et leurs privilèges fussent saufs. La guerre civile leur paraissait toute naturelle et ils n'avaient aucun scrupule à s'appuyer sur l'étranger pour triompher de leurs rivaux. Au IXe siècle, les deux grandes familles qui se disputent l'Arménie, les Ardzrounis à l'est et les Bagratounis (Pagratides) à l'ouest, doivent leur puissance aux Arabes, dont ils ont été les auxiliaires contre leurs compatriotes.

Seule, au milieu de ce chaos, l'Église représente l'unité arménienne et c'est à elle que les Arméniens doivent d'avoir gardé le sentiment de leur nationalité qui s'exprimait dans une communauté de langue, de civilisation et de croyances religieuses. L'église arménienne, autonome depuis le IVe siècle, revendique une origine apostolique et garde avec un soin jaloux ses traditions, son alphabet créé par Mesrob, son calendrier, sa liturgie, surtout ses dogmes qui ont subi au VIe siècle l'influence monophysite et s'écartent de la doctrine du concile de Chalcédoine. En fait, les divergences qui séparent les Arméniens des Grecs ne justifiaient pas un schisme, mais l'union avec Constantinople répugnait à leur sentiment national. D'autre part, l'influence religieuse de l'Église était immense, mais son action politique était faible. Malgré leur zèle pour les fondations pieuses, les princes et les « nakharas » agissaient en dehors du clergé et souvent malgré lui. Seul, le « catholicos », chef de l'église d'Arménie, jouait parfois un rôle important dans les circonstances critiques et savait au besoin défendre les intérêts de sa nation auprès des Arabes, mais, par suite de la puissance des maisons féodales, il était loin d'avoir l'autorité dont jouissaient les autres chefs de communautés chrétiennes sous la domination musulmane, comme le patriarche des Jacobites en Syrie.

Digitized by Google

C'est cet état social et politique de l'Arménie qui aide à comprendre son attitude entre les Arabes et Byzance. Le seul désir des nobles arméniens était de conserver leurs privilèges et leur indépendance de fait. Ils n'hésitaient pas, pour y parvenir, à trahir successivement les alliés arabes ou byzantins qu'ils appelaient à leur secours. Ces sentiments étaient aussi bien connus à Bagdad qu'à Constantinople, mais, contre cet enchevêtrement de dominations féodales, dans ce pays hérissé de montagnes et de forteresses, la conquête violente était impossible. De là chez les Arabes et les Byzantins une politique souple et ondoyante, employant tour à tour la force et la diplomatie, mais dont l'objectif était de gagner les plus puissantes maisons féodales, afin de maintenir l'Arménie divisée à tout jamais.

Malgré la sûreté de sa méthode et la clarté de son exposition, M. Laurent a dû entrer dans le détail un peu confus des luttes entre les grandes familles arméniennes et des intrigues de toute sorte byzantines ou arabes, qui se sont entrecroisées dans l'Arménie du IXe siècle. Cependant, il a su dégager de la complexité des faits les péripéties essentielles, et l'on distingue très bien après la lecture de son livre les principes qui ont inspiré les Arabes et les Grecs dans leur politique arménienne.

Le statut de l'Arménie arabe avait été fixé par la capitulation de 653 qui sauvegardait les privilèges de noblesse et la liberté du culte, mais ce statut n'avait jamais été appliqué par les deux parties dans un esprit de véritable justice. Les Arméniens reprochaient aux Arabes d'accaparer leur sol, de lever le tribut d'une manière vexatoire, en particulier de soumettre au recensement tous ceux qui étaient assujettis à la capitation et qui devaient porter au cou une bulle de plomb en guise de récépissé. La levée des impôts donnait lieu parfois à de véritables expéditions, accompagnées de pillages et d'extorsions. De son côté, le clergé supportait mal la défense de toute manifestation extérieure du culte et les impôts levés sur les biens. En dépit des capitulations, les califes entretenaient de nombreuses garnisons en Arménie. De là, une résistance, passive d'abord, puis qui profita au IXe siècle des troubles du califat pour devenir plus active.

A l'égard de Byzance, les sentiments des Arméniens n'étaient guère moins équivoques. Sans doute, les relations étaient restées cordiales en apparence, même après la conquête arabe. Les empereurs continuaient à conférer des titres auliques aux « nakharars » et celui de curopalate aux princes; dans le maintien de cette tradition, ils voyaient un moyen de réserver leurs droits pour l'avenir et, de leur côté, les Arméniens acceptaient volontiers ces titres qui n'exigeaient la sujé-

Digitized by Google

tion qu'en parole : l'amitié de l'empereur pouvait leur servir à exercer une pression sur les Arabes. Bien plus, l'empire accueillait tous les émigrés qui fuyaient l'Arménie arabe pour échapper à l'oppression politique ou à la persécution religieuse. Les Arméniens remplissaient les plus hautes charges civiles et militaires. Leur influence était grande à Byzance et plusieurs chefs de dynasties impériales, parmi lesquels Basile Ier, appartenaient à ces familles d'émigrés. L'importance de cet élément arménien dans l'empire mériterait une étude spéciale que M. Laurent n'a fait qu'esquisser.

Malgré ces circonstances favorables, un malentendu irrémédiable séparait les Arméniens et les Grecs. Avec une intolérance obstinée, le gouvernement impérial exigeait des Arméniens immigrés l'adhésion à l'orthodoxie et au concile de Chalcédoine. Ceux qui habitaient déjà l'empire acceptaient cette assimilation sans résistance; au contraire, les émigrés de la grande Arménie se montraient parfois intransigeants, et les représailles exercées contre les récalcitrants, les exils en Sicile, en Italie, en Chypre, ne contribuèrent pas peu à exciter les méfiances des Arméniens restés sous la domination arabe : ils en vinrent à ne plus compter sur Byzance pour se libérer.

Telles sont les conditions dans lesquelles s'est poursuivie en Arménie au VIIIe et au IXe siècle la lutte d'influence entre les deux empires, que M. Laurent étudie dans la seconde partie de son livre, en s'arrêtant à la mort de Basile le Macédonien et à la restauration de la royauté arménienne en faveur d'Aschod le Pagratide (886). La plupart des événements de cette période ont été déjà étudiés dans les ouvrages de Vasiljev et de Vogt, mais le mérite de M. Laurent est de les avoir coordonnés, après avoir soumis les témoignages qui les font connaître à une critique plus serrée qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Sans vouloir suivre le détail de son récit, nous nous contenterons d'indiquer les points vraiment nouveaux qu'il a pu établir.

Il montre d'abord comment la politique intolérante de Byzance a porté ses fruits : lorsque, après plus d'un siècle d'abstention, les armées byzantines ont reparu en Arménie sous Théophile en 837, loin de favoriser leur marche, les Arméniens ont aidé les émirs arabes à les repousser. Cette trahison devait laisser à la cour de Byzance des souvenirs ineffaçables qui expliquent le traitement qu'elle a fait subir plus tard à la féodalité arménienne, quand elle s'est trouvée la plus forte.

Cependant, lorsqu'en 852 un calife, plus énergique que ses prédécesseurs, Motawakil, envoie en Arménie l'émir turc Boga, à la tête de 200,000 hommes, avec la mission de briser les résistances

Digitized by Google

C'est cet éta[illegible] [illegible] griefs et, en sauvant le prince Pagratide
son attitude [illegible] [illegible] Arabes victorieux le chemin de la mer
arméniens éta[illegible]
de fait. Ils n'l[illegible]
les alliés arab[illegible] [illegible] qui priva momentanément de leurs trônes
sentiments éta[illegible] [illegible] arméniens, eut pour principal auxiliaire cet
mais, contre [illegible] [illegible] les Arméniens considèrent comme la plus
pays hérissé [illegible] [illegible] histoire. Figure curieuse en tout cas et dont
impossible. I[illegible] [illegible] mettre en lumière la politique cauteleuse et la
souple et on[illegible] [illegible] par trahir ses compatriotes en servant de
mais dont l'o[illegible] [illegible] livrant les principaux princes. En récompense,
dales, afin de[illegible] [illegible] domaines, l'enrichit des dépouilles des Mami-
Malgré la [illegible] [illegible] en 862 le titre de « prince des princes ». Aus-
M. Laurent [illegible] [illegible] ce titre, Aschod, qui avait jusque-là combattu
les grandes [illegible] [illegible] la confirmation à l'empereur. Des négocia-
byzantines [illegible] [illegible] la question religieuse posée de nouveau par
IXe siècle. [illegible] [illegible] tout arrêter. M. Laurent montre par les textes
péripéties e[illegible] [illegible] historiens se sont mépris sur la portée du concile
son livre le[illegible] [illegible] Pragavan (862) qui, d'après eux, aurait rétabli
leur politiq[illegible] [illegible] et se contenta en fait d'accorder la liberté d'accep-
Le statut [illegible] [illegible] le concile de Chalcédoine. Or, dans sa réponse à la
653 qui sa[illegible] [illegible] Aschod se prononça pour la négative.
mais ce sta[illegible] [illegible] de 867, une série d'événements vint modifier le sort
un esprit de [illegible] [illegible] Ce fut d'abord l'affaiblissement progressif du califat
d'accaparer [illegible] [illegible] Dans un chapitre fort curieux, M. Laurent a tracé le
particulier d[illegible] [illegible] cette dissolution due aux guerres civiles, aux révoltes des
jettis à la ca[illegible] [illegible] discipline et à la tyrannie de la fameuse garde turque
en guise de [illegible] [illegible] à cette époque. Basile le Macédonien profita de ces cir-
véritables ex[illegible] [illegible] favorables pour diriger contre les Arabes une offensive
son côté, le [illegible] [illegible] qui dura dix ans (871-882) et eut pour résultat de les
extérieure du [illegible] [illegible] positions excellentes qu'ils occupaient sur le rebord occi-
capitulations. [illegible] [illegible] massif montagneux qui termine l'Asie Mineure à l'est. On
Arménie. De [illegible] [illegible] M. Laurent d'avoir présenté un tableau systématique et
IXe siècle des [illegible] [illegible] complexes étudiés en détail par Vasil-
A l'égard d[illegible] [illegible] en particulier les pages qu'il consacre à l'or-
moins équivo[illegible] [illegible] de la frontière du côté arabe et du côté
en apparence, [illegible]
naient à confér[illegible] [illegible] semble à première vue s'écarter du sujet,
palate aux pri[illegible] [illegible] comprendre l'attitude des Arméniens. S'ils
un moyen de [illegible] [illegible] droit des Arabes, la victoire de Basile eût
Arméniens acc[illegible] [illegible] redoutant pour leur autonomie le triomphe
[illegible] prirent le parti de rester neutres, et il est
[illegible] eut comme une entente tacite entre les

Digitized by Google

deux adversaires pour éviter les opérations aux frontières d'Arménie : à Byzance comme à Bagdad, on savait quel fond il y avait à faire sur ces auxiliaires.

Le résultat de la victoire byzantine fut d'ailleurs très favorable à l'Arménie. Aschod le Pagratide en profita pour combattre les émirs arabes d'Arménie et s'emparer de leurs possessions. Le calife, incapable d'agir en Arménie, crut habile de flatter Aschod, en considérant comme des rebelles les émirs dépossédés par lui. Dans l'espoir de réchauffer son loyalisme, il lui conféra la couronne et ce titre de roi qu'aucun prince arménien n'avait porté depuis le dernier Arsacide (428). Mais l'empereur, désireux de maintenir la fiction de sa suzeraineté, envoya lui aussi la couronne royale à Aschod. Pour les chroniqueurs arméniens, cet événement marque comme le début d'une ère nouvelle : M. Laurent l'a réduit à de plus justes proportions en montrant que, s'il donna au Pagratide plus de prestige, il ne modifia en rien sa situation juridique vis-à-vis du calife et de l'empereur et, à plus forte raison, sa situation politique en face de la féodalité arménienne, plus jalouse que jamais de ses droits.

Telles sont les grandes lignes qui se dégagent de ce travail tout à fait remarquable sur des faits d'une très grande importance historique, mais mal connus jusqu'ici, à cause de leur complexité et des difficultés de toute sorte auxquelles donne lieu leur étude. Des éclaircissements copieux, des tables généalogiques, chronologiques et alphabétiques, une bibliographie abondante en rendront l'usage facile et profitable à tous les byzantinistes.

Sous le titre assez vague de *Constantinople et Byzance*[1], M. Léon Bloy a fait réimprimer avant sa mort ses articles de la *Nouvelle Revue* (1906) sur l'*Épopée byzantine* de M. Schlumberger. Son travail a consisté pour une bonne part à en extraire les passages qui lui ont semblé les plus caractéristiques pour nous faire connaître la société byzantine du xe siècle. Ce choix est quelque peu tendancieux et l'image qu'il donne de Byzance est plus conforme au lieu commun traditionnel, qui a décidément la vie dure, de la société déliquescente et pourrie jusqu'aux moelles, qu'au tableau magistral et vraiment impartial qu'a tracé M. Schlumberger. Ces extraits sont accompagnés de réflexions, souvent amusantes par leur fougue et leur truculence, souvent aussi choquantes par leur injustice[2].

Bien que les ouvrages consacrés par M. Émile Renauld à la langue

1. Léon Bloy, *Constantinople et Byzance*. Paris, Georges Crès, 1917, xv-244 p. in-12.

2. P. 32. « Un révolté heureux, improvisé basileus..., incarnait tout à coup par cela seul une espèce de viande à sacrilège. » — P. 42. Théophano,

Digitized by Google

féodales, Byzance oublie ses griefs et, en sauvant le prince Pagratide de Géorgie, ferme aux Arabes victorieux le chemin de la mer Noire.

Cette répression terrible, qui priva momentanément de leurs trônes presque tous les princes arméniens, eut pour principal auxiliaire cet Aschod le Pagratide que les Arméniens considèrent comme la plus grande figure de leur histoire. Figure curieuse en tout cas et dont M. Laurent a bien su mettre en lumière la politique cauteleuse et la ténacité. Il commence par trahir ses compatriotes en servant de guide à Boga et en lui livrant les principaux princes. En récompense, le calife lui laisse ses domaines, l'enrichit des dépouilles des Mamikonians et lui confère en 862 le titre de « prince des princes ». Aussitôt en possession de ce titre, Aschod, qui avait jusque-là combattu Byzance, en demande la confirmation à l'empereur. Des négociations s'ouvrent, mais la question religieuse posée de nouveau par Photius vient encore tout arrêter. M. Laurent montre par les textes que la plupart des historiens se sont mépris sur la portée du concile arménien de Chiragavan (862) qui, d'après eux, aurait rétabli l'union religieuse et se contenta en fait d'accorder la liberté d'accepter ou de refuser le concile de Chalcédoine. Or, dans sa réponse à la lettre de Photius, Aschod se prononça pour la négative.

Puis, à partir de 867, une série d'événements vint modifier le sort de l'Arménie. Ce fut d'abord l'affaiblissement progressif du califat de Bagdad. Dans un chapitre fort curieux, M. Laurent a tracé le tableau de cette dissolution due aux guerres civiles, aux révoltes des émirs, à l'indiscipline et à la tyrannie de la fameuse garde turque qui apparaît à cette époque. Basile le Macédonien profita de ces circonstances favorables pour diriger contre les Arabes une offensive victorieuse qui dura dix ans (871-882) et eut pour résultat de les déloger des positions excellentes qu'ils occupaient sur le rebord occidental du massif montagneux qui termine l'Asie Mineure à l'est. On saura gré à M. Laurent d'avoir présenté un tableau systématique et vraiment lumineux des faits complexes étudiés en détail par Vasiljev. On lira avec profit en particulier les pages qu'il consacre à l'organisation de la défense de la frontière du côté arabe et du côté byzantin.

L'intérêt de ce récit, qui semble à première vue s'écarter du sujet, est de nous faire mieux comprendre l'attitude des Arméniens. S'ils étaient tombés sur le flanc droit des Arabes, la victoire de Basile eût été plus complète, mais, redoutant pour leur autonomie le triomphe d'un des deux empires, ils prirent le parti de rester neutres, et il est assez remarquable qu'il y eut comme une entente tacite entre les

Digitized by Google

deux adversaires pour éviter les opérations aux frontières d'Arménie : à Byzance comme à Bagdad, on savait quel fond il y avait à faire sur ces auxiliaires.

Le résultat de la victoire byzantine fut d'ailleurs très favorable à l'Arménie. Aschod le Pagratide en profita pour combattre les émirs arabes d'Arménie et s'emparer de leurs possessions. Le calife, incapable d'agir en Arménie, crut habile de flatter Aschod, en considérant comme des rebelles les émirs dépossédés par lui. Dans l'espoir de réchauffer son loyalisme, il lui conféra la couronne et ce titre de roi qu'aucun prince arménien n'avait porté depuis le dernier Arsacide (428). Mais l'empereur, désireux de maintenir la fiction de sa suzeraineté, envoya lui aussi la couronne royale à Aschod. Pour les chroniqueurs arméniens, cet événement marque comme le début d'une ère nouvelle : M. Laurent l'a réduit à de plus justes proportions en montrant que, s'il donna au Pagratide plus de prestige, il ne modifia en rien sa situation juridique vis-à-vis du calife et de l'empereur et, à plus forte raison, sa situation politique en face de la féodalité arménienne, plus jalouse que jamais de ses droits.

Telles sont les grandes lignes qui se dégagent de ce travail tout à fait remarquable sur des faits d'une très grande importance historique, mais mal connus jusqu'ici, à cause de leur complexité et des difficultés de toute sorte auxquelles donne lieu leur étude. Des éclaircissements copieux, des tables généalogiques, chronologiques et alphabétiques, une bibliographie abondante en rendront l'usage facile et profitable à tous les byzantinistes.

Sous le titre assez vague de *Constantinople et Byzance*[1], M. Léon Bloy a fait réimprimer avant sa mort ses articles de la *Nouvelle Revue* (1906) sur l'*Épopée byzantine* de M. Schlumberger. Son travail a consisté pour une bonne part à en extraire les passages qui lui ont semblé les plus caractéristiques pour nous faire connaître la société byzantine du xe siècle. Ce choix est quelque peu tendancieux et l'image qu'il donne de Byzance est plus conforme au lieu commun traditionnel, qui a décidément la vie dure, de la société déliquescente et pourrie jusqu'aux moelles, qu'au tableau magistral et vraiment impartial qu'a tracé M. Schlumberger. Ces extraits sont accompagnés de réflexions, souvent amusantes par leur fougue et leur truculence, souvent aussi choquantes par leur injustice[2].

Bien que les ouvrages consacrés par M. Émile Renauld à la langue

1. Léon Bloy, *Constantinople et Byzance*. Paris, Georges Crès, 1917, xv-244 p. in-12.

2. P. 32. « Un révolté heureux, improvisé basileus..., incarnait tout à coup par cela seul une espèce de viande à sacrilège. » — P. 42. Théophano,

Digitized by Google

et au style de Psellos[1] relèvent surtout de la critique philologique, nous tenons à signaler le service considérable que ces publications rendront aux historiens de Byzance. Les ouvrages de Psellos en effet, dont la langue est pleine de difficultés, constituent une source capitale de l'histoire byzantine au XIe siècle et sont la manifestation la plus remarquable de la Renaissance littéraire de l'époque macédonienne. Or, la langue qu'il emploie est la κοινή littéraire, avec une certaine prédilection pour l'atticisme dont la tradition remonte au siècle d'Auguste et s'est perpétuée jusqu'à la langue académique actuelle ou καθαρεύουσα. Dans ses grandes lignes, cette langue est bien restée la même que dans l'antiquité. Cependant, au contact du grec populaire, d'usage courant dans la pratique au XIe siècle, elle a subi certaines altérations, soit dans la syntaxe, soit surtout dans le vocabulaire, par l'intrusion de néologismes ou par des changements dans le sens des mots. Rechercher dans quelle mesure Psellos est resté classique, tel est le but que s'est proposé M. Renauld : grâce à une science philologique de premier ordre ainsi qu'à de délicates et minutieuses analyses, il est arrivé à restituer d'une manière vraiment vivante une des physionomies littéraires les plus curieuses du moyen âge. D'autre part, il nous fait connaître, d'une manière plus précise qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, cet humanisme byzantin qui manifeste en plein XIe siècle des tendances analogues à celles de la Renaissance occidentale. C'est d'abord un effort assez remarquable pour ramener la langue à la pureté classique. Psellos écrit en général d'une manière correcte et cherche à conserver à la langue sa précision et les délicatesses de ses nuances. Il a, il est vrai, accepté dans une certaine mesure la contrainte de l'usage vulgaire, mais ces concessions sont exceptionnelles et, même dans ce cas, elles ne sont pas contraires aux lois de la langue et sont justifiées par les besoins de la pensée et du style. Il a renoué en quelque sorte la grande tradition classique et facilité la tâche des restaurateurs de l'hellénisme.

C'est ensuite la passion pour l'étude et le savoir encyclopédique, digne d'un Pic de La Mirandole. Dans un chapitre nourri de faits, M. Renauld a décrit la formation intellectuelle de Psellos et recons-

« empoisonneuse probable de Romain II... Schlumberger la disculpe de ce crime et j'en suis navré ». — P. 84. Le patriarche Polyeucte fait payer très cher à Tsimiskès « son huile orthodoxe ». — P. 174 L'auteur traite d'espièglerie le supplice des 15,000 Bulgares auxquels Basile II fit crever les yeux.

1. Émile Renauld, *Étude de la langue et du style de Michel Psellos*. Paris, Aug. Picard, 1920, XXIX-614 p. in-8°. — *Lexique choisi de Psellos*. Ibid., XXVII-160 p. in-8°.

Digitized by Google

tué d'après ses propres ouvrages le cycle complet de ses études occultes. Guidé par son ami Xiphilin, il s'est même initié, ce qui était rare à Byzance à cette époque, à la connaissance du latin. Mais M. Renauld a noté avec raison que cette étude ne semble pas avoir exercé sur son développement intellectuel un grande influence. Il ne cite jamais aucun auteur latin ; les mots latins qui entrent dans son vocabulaire étaient déjà courants à Byzance dans la langue juridique et administrative. On en trouvera la liste dans le lexique de M. Renauld (p. 139 et suiv.) et l'on verra qu'aux mots latins employés avant lui il en a ajouté quelques-uns.

Mais ce ne sont pas les souvenirs de l'ancienne Rome qui lui sont chers ; il va même jusqu'à dire que la nouvelle Rome, c'est-à-dire Constantinople, a dépassé beaucoup l'ancienne. C'est à la tradition païenne d'Athènes et de l'hellénisme qu'il se rattache directement : il y a là un symptôme nouveau, les termes d'Hellènes et d'hellénisme ayant pris à Byzance le sens péjoratif de païens et d'idolâtrie, et c'est par là que Psellos se rapproche le plus des hommes de la Renaissance. Grâce aux citations et allusions innombrables qui émaillent sa prose, M. Renauld a pu établir qu'il doit uniquement sa formation intellectuelle aux auteurs grecs et qu'il en avait une connaissance approfondie : poèmes d'Homère ou d'Hésiode, tragédies, comédies, surtout celles de Ménandre qu'il met bien au-dessus d'Aristophane et dont il avait écrit un commentaire malheureusement perdu, historiens, orateurs, Pères de l'Église, philosophes, moralistes, il a tout lu et tout commenté. La philosophie de Platon en particulier et aussi celle des néo-platoniciens l'ont rempli d'un véritable enthousiasme. Il s'est assimilé surtout les méthodes de pensée et les procédés de style de tous ces modèles. Dans la dernière partie de son ouvrage, M. Renauld montre par des exemples précis tout ce que le style de Psellos doit à Platon, à Démosthène et surtout au rhéteur contemporain de Marc-Aurèle Ælius Aristide, dont il a emprunté toutes les figures de rhétorique, les procédés de composition et la recherche de l'harmonie. Rien ne montre mieux que ce tableau dressé d'une manière systématique et minutieuse tout ce qu'il y a d'artificiel et de convenu dans cette littérature savante dont Psellos est le plus brillant représentant : il a eu d'ailleurs le mérite de dominer dans une certaine mesure ces procédés scolastiques et de donner libre cours à ses qualités naturelles de précision, à son goût réel de la nature et de l'observation psychologique (voir par exemple le portrait de Constantin IX, ceux de Zoé ou de Sclérène, qui sont de véritables chefs-d'œuvre) et, enfin, à la richesse de son imagination.

Digitized by Google

C'est par là qu'en dépit de beaucoup de phrases creuses et d'amplifications ridicules, son œuvre est si attachante et reste un des témoignages les plus profonds que nous possédions de la société byzantine du moyen âge. Tout le monde saura gré à M. Renauld d'avoir mis ces vérités en lumière.

C'est aussi à Psellos, mais considéré comme philosophe néo-platonicien, que M. Zervos a consacré aussi un livre qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire du développement intellectuel à Byzance[1]. Il a cherché à montrer que Psellos avait été le principal représentant de la philosophie byzantine, jusque-là mal étudiée, et avait exercé sur le mouvement des idées une influence considérable, dont on suit les traces jusqu'à la Renaissance. Mais, voulant replacer le philosophe dans son milieu historique, il a fait précéder l'exposé de ses doctrines de chapitres sur la civilisation byzantine au XIe siècle, sur la biographie de Psellos, sur l'organisation de l'Université de Constantinople, sur les travaux de Psellos étrangers à la philosophie. Ce résumé, clair et intéressant, n'offre rien de bien nouveau. Quelques erreurs s'y sont glissées. M. Zervos fait preuve de trop d'optimisme lorsqu'il affirme que l'association des princes porphyrogénètes à l'empire a mis fin aux tentatives de révoltes : ce n'est vrai ni du Xe, ni du XIe siècle (p. 44). De même, il est faux de dire (p. 45) que la féodalité a été définitivement vaincue au XIe siècle. On la retrouve au contraire plus florissante que jamais dans tout l'empire à l'époque de la quatrième croisade. Où M. Zervos a-t-il vu que jusqu'à Léon III l'Isaurien les hautes études étaient dirigées à Byzance par des moines? (p. 106). Rien n'est plus contraire à la vérité historique : l'Université créée par Théodose a bien pu compter quelques clercs, mais non des moines, et les laïques y ont toujours été en majorité.

Nous n'avons pas qualité pour apprécier la valeur de l'histoire des doctrines de Psellos telle que M. Zervos la présente. Il nous semble cependant qu'il a bien mis en lumière son originalité qui a consisté, non à créer des systèmes nouveaux, mais à remettre en honneur l'étude de la philosophie de l'ancienne Grèce et à faire une large synthèse de tous les systèmes et de tous les cultes dans laquelle le christianisme lui-même trouverait sa place. C'est par là que Psellos est un précurseur de la Renaissance, et d'autre part il n'est lui-même que le disciple et le vulgarisateur des philosophes néo-platoniciens. Qu'il étudie Platon ou Aristote, qu'il recherche l'interprétation allégorique des mythes, ou même l'explication des livres saints, c'est

1. Chr. Zervos, *Un philosophe néo-platonicien du XIe siècle : Michel Psellos.* Préface de M. F. Picavet. Paris, E. Leroux, 1920, XIX-262 p. in-8°.

Digitized by Google

à leurs commentaires qu'il a recours. Mais s'il accepte la métaphysique des néo-platoniciens, il repousse leurs croyances superstitieuses et leur théurgie : de là, ses dissentiments avec le patriarche Michel Keroularios, protecteur de la magicienne Dosithée et des moines de Chio. M. Zervos a fait un récit intéressant de ce curieux épisode. Enfin, dans un dernier chapitre, il montre que l'enseignement de Psellos a eu pour résultat de répandre à Byzance des doctrines néo-platoniciennes qui n'ont pas tardé à inquiéter l'Église, d'où les luttes religieuses de l'époque des Comnènes. M. Zervos suit cette influence jusqu'à Gémiste Pléthon et aux hommes de la Renaissance, ainsi qu'à leurs disciples occidentaux : il est intéressant de noter qu'en dernière analyse c'est Psellos qui est l'initiateur de ce mouvement, qui rattache les dernières spéculations des philosophes antiques aux premiers efforts de la pensée moderne.

Comment l'empire byzantin a-t-il perdu l'Asie Mineure qui avait été pour lui, jusqu'au XIe siècle, un inépuisable réservoir de forces, c'est ce que M. LAURENT examine dans une étude critique dont les conclusions, véritablement nouvelles, sont d'une extrême importance[1]. La plupart des historiens modernes, trompés par les exagérations des chroniqueurs, ont conclu qu'en 1081, à l'avènement d'Alexis Comnène, les Turcs établis à Nicée et à Chrysopolis étaient déjà maîtres de toute l'Asie Mineure. On oublie trop qu'à ce moment la puissance byzantine se maintenait toujours sur l'Euphrate, en Syrie et à Trébizonde, et d'autre part le territoire occupé par les Turcs était loin de former une masse compacte. Il est vrai que les sources dont nous disposons ne nous donnent sur les positions respectives des deux partis que des renseignements embrouillés et contradictoires et il est vain, comme on l'a essayé jusqu'ici, de vouloir délimiter les possessions turques et byzantines avant 1081. Il faut surtout se garder d'attribuer aux Turcs comme conquêtes définitives les villes qu'ils ont pillées et « ne pas prendre l'itinéraire de leurs destructions pour celui de leurs conquêtes ».

C'est en prenant ces précautions que M. Laurent a réussi à dresser un tableau exact et saisissant des progrès des Seldjoucides en Asie Mineure avant 1081. Il lui a fallu pour cela dépouiller et critiquer les chroniques grecques, syriennes, arméniennes, arabes. Il a renvoyé systématiquement en notes toutes les discussions intéressantes relatives à ces textes. Son récit en est sans doute allégé, mais

1. J. Laurent, *Byzance et les Turcs seldjoucides dans l'Asie occidentale jusqu'en 1081*. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1914 (1919), 140 p. in-8° (fascicule des *Annales de l'Est*, t. XXVIII).

Digitized by Google

on a l'impression qu'il a poussé le système un peu trop loin et que beaucoup de ces éclaircissements auraient mérité d'être incorporés au texte.

L'auteur nous montre d'abord les Turcs mercenaires au service de l'empire ou des califes de Bagdad depuis le IXe siècle, puis l'une de ces hordes, celle de Seldjouk, originaire de la tribu des Ouzes, sur la mer d'Aral, occupant d'abord les passes des montagnes de l'Afghanistan et du Khorassan et formant à l'aide d'aventuriers de toute sorte une puissante armée de 200,000 hommes qui, à partir de 1020, s'attaque avec succès au califat de Bagdad et à l'Arménie, vassale de Byzance. Ces premières incursions ont d'ailleurs pour résultat de provoquer l'annexion à l'empire des royaumes arméniens du Vaspouraçan et d'Ani.

Puis, profitant de l'affaiblissement momentané de la frontière byzantine au cours des guerres civiles du XIe siècle, les Turcs pénètrent en Asie Mineure, mettant à sac les villes mal défendues, comme Mélitène en 1057, et changent les campagnes en déserts, mais se retirant chaque fois avec leur butin. Jusqu'en 1071, la frontière byzantine est à peu près intacte, mais il suffit du désastre subi par Romain Diogène à Mantzikert pour laisser le champ libre aux Turcs et leur permettre en moins de dix ans de parvenir jusqu'au Bosphore.

Recherchant les causes de cet effondrement, M. Laurent montre par des témoignages irrécusables que la frontière orientale de l'empire était pourvue de nombreuses et solides défenses, que les armées étaient commandées par des généraux de grande valeur et composées en partie de mercenaires francs, regardés comme des soldats d'élite. C'est aux fautes du gouvernement central, livré depuis la mort de Basile II à des eunuques et à une puissante bureaucratie hostile à l'armée, c'est à l'indignité des empereurs qui ont gaspillé pour satisfaire leur goût du luxe les sommes nécessaires à la défense, que Byzance doit sa défaite. Les effets de cette politique ne furent pas immédiats et en 1059 les forces de l'empire étaient encore intactes. M. Laurent a même réussi à disculper Constantin IX de l'accusation portée contre lui par les chroniqueurs d'avoir affaibli la frontière d'Orient en substituant un impôt au service militaire dû par les milices locales. Il a montré que cette réforme était justifiée par les trahisons incessantes de ces milices arméniennes et syriennes et que l'impôt ainsi établi devait servir à les remplacer par des corps de mercenaires plus maniables.

Mais ce fut surtout après l'abdication d'Isaac Comnène (1059) que le mal empira brusquement. Constantin Ducas, philosophe et rhéteur, réduit les dépenses militaires, n'entretient plus les arsenaux ni

Digitized by Google

les places fortes, achète la paix aux barbares et néglige la solde de ses troupes. L'armée qu'il légua à son successeur, Romain Diogène, n'était plus qu'une cohue indisciplinée et vaincue d'avance. Les Turcs en eurent raison à Mantzikert et dès lors la frontière leur fut ouverte. Les seuls corps d'armées impériales que l'on trouve en Asie Mineure après cette défaite sont occupés à une guerre civile qui dure dix ans, jusqu'à l'avènement d'Alexis Comnène. Certains chefs de guerre, des Francs comme Crispin ou Roussel de Bailleul, des Arméniens comme le roi Kakig et surtout Philarète, dont M. Laurent a restitué la biographie romanesque, font la guerre pour leur propre compte et, en essayant de se créer des principautés indépendantes, combattent les Turcs. Mais ces révoltes n'eurent pour résultat que de désorganiser la défense de l'empire et d'ouvrir aux Turcs eux-mêmes les chemins de l'Occident.

Ne pouvant repousser les Turcs en effet, le gouvernement impérial imagina, suivant une tradition très ancienne, d'en enrôler une partie comme mercenaires, mais l'échec de ce système fut lamentable : il ne fit que disséminer dans toute l'Anatolie des bandes de Turcs qui ne tardèrent pas à agir pour leur propre compte. Bien plus, les prétendants à l'empire, comme Nicéphore Botaniatès ou Nicéphore Mélissène, établirent des garnisons turques dans les villes qui se donnaient à eux, principalement sur la côte de Propontide : ils eurent vite fait de s'y comporter en maîtres et ces villes furent perdues pour l'empire.

Cependant, et c'est ce qui fait la nouveauté des conclusions de cet ouvrage, à part les villes de la côte, où ils étaient campés, les Turcs apparaissent en 1081 comme disséminés dans les campagnes d'Asie Mineure, qu'ils saccagent et changent en désert, y menant la vie nomade de leur ancienne patrie. Entre ces bandes errantes il n'y a aucune cohésion. Ni les villes de l'intérieur, ni les châteaux forts ne sont encore en leur pouvoir. Bien que le chef turc de Nicée, Soliman, revendique le titre de sultan, il est loin d'exercer une autorité incontestée sur les bandes de ses compatriotes. Dépourvus d'établissements fixes, ces nomades sont à la merci des surprises et redoutent encore l'armée impériale. M. Laurent pense que la partie n'était pas encore perdue en 1081 et que, si Alexis Comnène n'eût été obligé de faire face aux Normands d'Italie, il eût pu les chasser d'Asie Mineure.

Un chapitre fort intéressant est consacré à la formation de la Petite-Arménie et à ses limites géographiques. Ce n'est donc pas seulement l'histoire de Byzance, c'est aussi celle de la première croisade qui devra de nouveaux éclaircissements à cet excellent livre.

Digitized by Google

IV. Époque des Comnènes. — Dans son étude sur la vie religieuse dans l'empire byzantin au temps des Comnènes et des Anges[1], M. Œconomos a rassemblé un certain nombre de faits intéressants et peu connus qui jettent une vive lumière sur la société byzantine du XIIe siècle. En se servant des recherches d'Ouspensky sur le mouvement philosophique et théologique à Byzance au XIe et au XIIe siècle, il a tracé un tableau intéressant de la défense de l'orthodoxie contre le mouvement néo-platonicien, dont Psellos avait été l'initiateur et dont son disciple Jean Italos, sous Alexis Comnène, et Soterichos Panteugenos, sous Manuel, sont les principaux représentants[2]. Puis il a montré la répression de l'hérésie des Bogomiles sous Alexis Ier et sous Manuel, mais il s'est contenté de reproduire les anathèmes du Synodicon de 1144, sans chercher à décrire d'une manière vivante ce mouvement si curieux, né en Bulgarie et qui inspira celui des Cathares d'Occident. Les chapitres qui suivent sont consacrés à l'intervention personnelle des empereurs et surtout de Manuel Comnène dans les questions dogmatiques (affaire du dieu « holosphyre » de Mahomet dans laquelle l'empereur semble bien avoir défendu la cause du bon sens), aux superstitions répandues à Byzance et en particulier à l'astrologie et à la magie (analyse des poèmes astrologiques de Théodore Prodrome et de Jean Camateros), à la décadence morale du clergé grec au XIIe siècle, manque d'indépendance des patriarches, mauvaises mœurs du clergé séculier et des moines, à l'essai de réforme monastique et à l'échec de Saint-Christodule de Patmos, à la fondation monastique de l'impératrice Irène Doukas, femme d'Alexis Ier, enfin à l'organisation de l'assistance publique à Byzance d'après les « typica » de Pacourianos, du Pantocrator et de la Kosmosoteira. Ce dernier chapitre, le plus neuf et le plus intéressant du livre, nous décrit le fonctionnement remarquable en plein XIIe siècle d'un hôpital de cinquante lits, divisé en cinq services (blessures et accidents, maladies des yeux, maladies du ventre, femmes, maladies courantes), et d'un hospice de vieillards, avec un personnel nombreux et un développement extraordinaire du corps médical (seize médecins pour

1. Œconomos, *la Vie religieuse dans l'empire byzantin au temps des Comnènes et des Anges*. Préface de M. Ch. Diehl. Paris, E. Leroux, 1918, III-244 p. in-8°.

2. A propos de la biographie d'Italos, une simple remarque. L'auteur affirme (p. 18), d'après l'*Alexiade*, que le père de Jean Italos fut appelé, au début du XIe siècle, par les Siciliens révoltés contre Byzance. C'est là une confusion d'Anne Comnène. A cette époque, ce sont les Arabes qui sont en état de guerre civile. Byzance n'avait plus un seul poste en Sicile depuis la prise de Taormina (902).

Digitized by Google

cinquante lits, dont une femme et un chirurgien, dont le service était seulement semestriel, ce qui leur permettait d'avoir une clientèle privée). Les « typica » prévoient les moindres détails matériels et nous donnent l'idée d'une organisation confortable, saine et pratique, mais on se demande toujours dans quelle mesure ces règlements étaient respectés : il n'en est pas moins intéressant qu'ils aient été rédigés au XIIe siècle.

Le livre de M. Œconomos se lit donc avec plaisir et profit. Sa principale lacune est de ne pas avoir établi un lien suffisamment logique entre ces épisodes si curieux de l'histoire religieuse du XIIe siècle. L'auteur a bien entrevu dans sa conclusion que ce qui donne de l'intérêt à l'histoire de l'Église grecque au XIIe siècle, ce sont les efforts qu'elle a faits avec l'aide des empereurs pour se défendre contre les maux internes et les dangers extérieurs dont elle était menacée, mais il ne l'a pas montré d'une manière suffisamment claire, bien que les éléments d'une grande valeur réunis par lui eussent pu l'aider à tracer un tableau plus large et plus systématique de la crise religieuse et morale de cette intéressante époque[1].

V. Époque des Paléologues. — M. G. Schlumberger a retracé la carrière aventureuse de Jean de Chateaumorand, écuyer de Louis II de Bourbon[2], qu'il accompagna dans sa croisade de Barbarie (1390), ambassadeur de Charles VI auprès de Bajazet, à Brousse, pour négocier la rançon des prisonniers de Nicopolis (1396-1397), enfin chargé par le maréchal Boucicaut de défendre Constantinople pendant le voyage de Manuel Paléologue en Occident (1399-1402). Bien qu'il n'eût qu'une petite troupe de 100 hommes d'armes et qu'il eût à lutter contre la mauvaise volonté des Grecs, Chateaumorand s'acquitta fort bien de cette mission, parvint à desserrer le blocus que les Turcs avaient établi autour de la ville et, en prolongeant la résistance, permit à Manuel Paléologue de profiter des résultats de la bataille d'Ancyre (27 juillet 1402) qui assura à Constantinople un répit d'un demi-siècle. C'est surtout par le *Livre des faicts du maréchal Boucicaut* que nous connaissons ce rôle de Chateaumorand qui excita une grande admiration en Occident et fut célébré par Christine de Pisan.

1. M. Œconomos a omis un épisode tout à fait caractéristique de cette histoire, la lutte de l'évêque Léon de Chalcédoine contre l'empereur Alexis Comnène en 1082 au sujet du culte des images (voir Draeseke, *Byzantinische Zeitschrift*, t. V, 1896, p. 323-325).

2. G. Schlumberger, *Jean de Chateaumorand*. Paris, 1919, Société littéraire de France, 52 p. in-8°. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXXII, p. 159.

Digitized by Google

VI. Institutions. — Il résulte des faits intéressants rassemblés par M. Martroye[1] que l'histoire du droit d'asile dans la législation impériale jusqu'au VIe siècle comprend trois périodes : 1° du IVe au début du Ve siècle, résistance formelle à l'extension du droit d'asile qui s'est étendu progressivement des sanctuaires païens aux églises chrétiennes. L'hypothèse d'une concession de ce droit aux églises par Constantin doit être exclue. Il n'en est pas question dans un texte juridique avant la constitution de 392 (*Cod. Theod.*, X, 19, 12), par laquelle Théodose dénie ce droit aux débiteurs du fisc et rend les évêques responsables de leurs dettes. L'aventure célèbre d'Eutrope semble cependant indiquer qu'entre 392 et 396 il y a eu une loi favorable au droit d'asile. Eutrope, d'après Socrate et Sozomène, l'avait fait abroger et fut victime lui-même de cette atteinte aux privilèges des églises. Le récit de Zozime, très différent, laisse quelque doute. — 2° Au Ve siècle, le droit d'asile paraît universellement reconnu en fait en Orient comme en Occident. Les barbares eux-mêmes le respectent, comme le montrent les incidents curieux qui accompagnent le sac de Rome par les Goths en 410. La législation impériale reconnaît alors implicitement le droit d'asile en le réglementant (constitutions de Théodose II, 431, qui étend l'asile jusqu'aux dernières portes de l'enclos qui entoure l'église et défend aux réfugiés d'avoir des armes et d'habiter dans le sanctuaire, et de Léon Ier, 466, qui dégage les évêques et économes de toute responsabilité à l'égard des biens des réfugiés, mais décide que la procédure contre les débiteurs suivra son cours jusqu'à la vente de leurs biens en cas de non-comparution de leur part). — 3° Avec Justinien la législation tend nettement à revenir aux anciennes règles et à restreindre le droit d'asile. La constitution de 535 retire le droit aux coupables d'homicide, d'adultère et de rapt et ordonne que les impôts seront perçus à l'intérieur de l'église, mais « avec décence » sur ceux qui y sont réfugiés. Une autre constitution non datée excepte de l'asile tout fonctionnaire coupable de détournements au préjudice de l'État et rétablit la responsabilité de l'évêque à son égard.

M. Jean Ebersolt a cherché à reconstituer, d'après les textes et les monuments, la vie publique et privée de la cour de Byzance[2]. Admirablement préparé à ces recherches par ses travaux sur le Grand Palais impérial, il a su, mieux que ne l'avaient fait ceux qui

1. Martroye, *l'Asile et la législation impériale du IVe au VIe siècle*. Paris, 1919, extrait des *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, 90 p. in-8°.

2. Jean Ebersolt, *Mélanges d'histoire et d'archéologie byzantines*. I. *Études sur la vie publique et privée de la cour byzantine*. Paris, E. Leroux, 1917, 129 p. in-8°.

Digitized by Google

ont étudié la question avant lui, Krause et Bjeljaev, distinguer les époques et montrer les transformations qui se sont accomplies dans la vie de cour pendant dix siècles. Il n'a eu pour cela qu'à comparer les documents d'époques différentes dont se compose le Livre des cérémonies avec le traité des Offices de Codinus, mais de plus, grâce à sa connaissance approfondie de l'art byzantin, il a pu rapprocher les monuments des textes. L'ouvrage aurait une valeur plus grande encore, s'il avait pu être illustré, car rien ne serait plus instructif pour le lecteur que d'avoir sous les yeux les témoignages artistiques qui éclairent les textes.

L'auteur expose, dans une introduction, sa méthode et les documents dont il dispose. Il montre l'influence du cérémonial byzantin sur les peuples slaves, sur les Moldo-Valaques, sur les Turcs eux-mêmes, sur les cours d'Occident, en particulier à Venise et à Rome, à la cour pontificale, puis il suit la vie des empereurs depuis leur naissance jusqu'à leurs funérailles. Il décrit successivement le baptême d'un prince impérial (curieux rite de la tonsure), les audiences et les processions quotidiennes qui montrent les empereurs facilement accessibles à tous leurs sujets, enfin les funérailles qui rappellent par certains traits l'ancienne apothéose. D'autres chapitres sont consacrés aux couronnements impériaux, aux couronnements et mariages des impératrices, aux gestes du cérémonial, aux cortèges solennels, aux vêtements et aux insignes de l'empire, aux cérémonies des promotions de fonctionnaires, aux réceptions diplomatiques, aux fêtes publiques, aux fêtes religieuses. C'est toute la vie du Grand Palais qui est évoquée ainsi.

Des faits réunis ainsi se dégagent des conclusions d'une grande importance pour l'histoire de la civilisation byzantine. On a voulu voir dans la cour de Byzance une copie de celle des rois de Perse. En réalité, ce n'est pas en Orient, c'est à Rome, c'est dans le palais des Césars qu'il faut chercher l'origine de la plupart de ces cérémonies. Ce sera un mérite de M. Ebersolt d'avoir montré la survivance sur le Bosphore d'usages purement romains : telle l'audience quotidienne, souvenir de la salutation matinale des clients; telles les cérémonies du mariage, l'exposition du corps avant les funérailles, les pompes triomphales des empereurs, etc... L'élévation sur le pavois qui précède le couronnement et qui s'est perpétuée jusqu'au XVe siècle est un souvenir des *pronunciamientos* du IIIe siècle : cet acte, qui avait à l'origine un caractère révolutionnaire, a fini par devenir un rite. Jusque dans la belle ordonnance des cérémonies où chaque degré de la hiérarchie a sa place marquée, on retrouve la gravité et l'esprit formaliste des Romains.

Mais à ce fond latin vinrent s'ajouter au cours des siècles d'autres

Digitized by Google

éléments. L'influence des usages orientaux n'est pas niable. C'est à l'Orient que sont dus le goût de la richesse et de la magnificence et aussi la mise en scène un peu théâtrale. Mais surtout la liturgie ecclésiastique, qui doit beaucoup à l'étiquette impériale, a réagi à son tour sur elle. M. Ebersolt a montré la place que les fêtes religieuses tenaient au Grand Palais; mais une des innovations les plus importantes à ce point de vue fut la cérémonie du couronnement à Sainte-Sophie qui, depuis le ve siècle, suivit l'élévation sur le pavois. Il est intéressant de noter que les rituels du xe et du xie siècle, qui décrivent le couronnement, ne parlent pas de l'onction : M. Ebersolt pense qu'elle ne s'est introduite à Byzance qu'au xiiie siècle, à l'imitation de l'usage occidental, et que c'est par simple métaphore que les empereurs sont parfois qualifiés d' « oints du Seigneur ».

Enfin, si attachée aux anciens usages, si conservatrice qu'ait été la cour byzantine, les cérémonies ne s'en sont pas moins modifiées insensiblement. Encore relativement simples, plus près de la tradition romaine au vi^e^ siècle, elles ont atteint leur complet développement au xe siècle, puis sont allées en se simplifiant de nouveau jusqu'au xve siècle. Des coutumes occidentales furent même adoptées et ce fut sous les Comnènes que se répandit la mode des tournois. Rien ne montre mieux que cette étude si attachante l'étrange erreur de ceux qui ne veulent pas voir que, loin d'avoir été immuable et comme figée, « la vie byzantine apparait pleine de contrastes, de variété et de complexité ».

Dans un ouvrage écrit en collaboration avec Mgr Batiffol, j'ai moi-même essayé de démontrer que l'ancien culte de l'empereur, dépouillé après la conversion de Constantin de son caractère païen, avait été le point de départ à Byzance d'une véritable religion monarchique, avec ses rites revêtus d'une valeur juridique, et qui a survécu jusqu'au xve siècle[1].

M. A. Boak a retracé l'histoire complète de la fonction, si importante aux ve et vi^e^ siècles, de « maître des offices[2] », qui n'a d'équivalent dans aucun État moderne et dont le titulaire, sorte de premier ministre, a exercé un véritable contrôle sur presque toutes les branches de l'activité administrative. Ce travail a pour base une connaissance approfondie des sources juridiques et historiques.

1. Louis Bréhier et Pierre Batiffol, *les Survivances du culte impérial romain*. Paris, Aug. Picard, 1920, 73 p. in-8°.

2. A. E. R. Boak, *The Master of the Offices in the later Roman and Byzantine Empires*. New-York et Londres, The Macmillan Company, 1919, x-160 p. petit in-4°.

Digitized by Google

M. Boak, qui est admirablement au courant de l'histoire des institutions impériales, a su montrer que l'évolution même de la maîtrise des offices a répondu strictement aux transformations constitutionnelles, et son livre sert, après celui de Bury (voir *Rev. histor.*, t. CXI, p. 328), auquel il s'est reporté souvent, à éclairer toute l'histoire de l'administration byzantine.

Après avoir déterminé le sens précis dans la langue juridique du terme de « magister », directeur, président, qui s'oppose à « dominus », il montre que la création du « magister officiorum » est une conséquence logique de l'organisation des « officia » de la « milice palatine » par Dioclétien. Peut-être même faut-il l'attribuer à Dioclétien lui-même, puisque, avant 324, Constantin et Licinius, qui se partagent l'empire, ont chacun un « tribunus et magister officiorum ». Ce titre de « tribunus » semble indiquer que la fonction a été dévolue au plus ancien tribun de la garde prétorienne. Plus tard, en effet, le maître des offices sera le chef de la garde palatine des « scholes » créée par Constantin. A l'origine, le personnage apparaît donc comme une sorte de directeur du personnel des bureaux, qui ont chacun à leur tête un « magister » subordonné.

La réforme administrative de Constantin, qui sépara les fonctions civiles des charges militaires, démembra la préfecture du prétoire, divisée entre quatre titulaires purement civils, et créa dans l'ordre civil et l'ordre militaire des « comites », chefs suprêmes des grands services, eut pour résultat de mettre au premier plan la fonction de maître des offices. Il est désormais « comes et mag. offic. » et devient l'égal du « comes sacrarum largitionum », du « comes rerum privatarum », du « quaestor », des « comites et magistri equitum et peditum » et fait partie avec eux du « consistorium principis ». D'après M. Boak, c'est entre 323 et 325, au moment de la réforme de la préfecture du prétoire, que ce changement s'est accompli. A partir de ce moment, les attributions du maître des offices sont allées en augmentant, mais c'est au cours du ve siècle qu'elles ont atteint à leur apogée. Le maître des offices est alors le chef de la garde palatine des « scholes ». Directeur de la poste impériale et par suite de la haute police, il nomme les « curiosi cursus publici ». Directeur des arsenaux, il est chargé depuis 443 d'inspecter les corps de « limitanei » qui gardent la frontière d'Orient et de faire un rapport annuel à l'empereur. Chef de la plupart des « officia palatina » et des bureaux « scrinia », il étend même son activité aux cérémonies, aux audiences impériales, aux réceptions d'ambassadeurs, à la correspondance diplomatique. Il exerce une juridiction au civil et au criminel sur tous ses subordonnés. Enfin,

Digitized by Google

sa participation au « consistorium principis » lui donne une influence directe sur le gouvernement de l'empire. Les titulaires de cette fonction vraiment écrasante étaient généralement des juristes et des administrateurs qui avaient commencé leur carrière dans les bureaux. Justinien alla même en 536 jusqu'à réunir sur la tête de Tribonien les deux charges de questeur et de maître des offices.

La révolution administrative qui commença sous les successeurs d'Héraclius et fut achevée au IXe siècle devait être fatale à cette institution. A la place des huit grands chefs de service responsables devant l'empereur, il y eut désormais soixante « officia » indépendants les uns des autres : en d'autres termes, les ministres disparurent et chacune des « directions » d'autrefois fut érigée en ministère autonome. Les fonctions du maître des offices furent divisées entre cinq administrateurs : le logothète du drome (poste, haute police, correspondance diplomatique), le domestique des « scholes », qui apparaît en 759 (garde palatine), le questeur (bureaux), le maître des requêtes (ἐπὶ τῶν δεήσεων), le maître des cérémonies (ἐπὶ τῆς καταστάσεως). En même temps, la nature de ses fonctions change. A partir du IXe siècle, il n'est plus que le « magistros », conseiller intime de l'empereur, chef du « sekreton », chargé en son absence de diriger le gouvernement avec le préfet de la ville et le grand chambellan. Puis sa fonction est dédoublée. Il y a désormais un « premier maître » et un « maître ». Sous Michel III, de nouveaux « magistri » sont créés et leur titre devient une simple dignité palatine, analogue à celle de patrice. Au Xe et au XIe siècle, le titre de « magistros » est conféré à de hauts fonctionnaires, à des souverains arméniens vassaux de Byzance et même à des chefs de mercenaires, comme le Normand Hervé qui l'obtint en 1056 de Michel VI. On ne trouve plus aucune mention de « magistri » après le XIIe siècle. Leur titre même est inconnu à Codinus.

M. Boak a consacré des chapitres substantiels aux diverses attributions du maître des offices, aux titres, honneurs et privilèges qui lui étaient conférés, et il a joint à son livre une liste de tous les titulaires de ces fonctions dont il a pu trouver les traces. Nous ne pouvons que le féliciter d'avoir épuisé un sujet, limité sans doute, mais qui lui a permis d'apporter une contribution des plus utiles à l'histoire administrative de Byzance.

VII. Constantinople. — Bien que dans l'ouvrage de M. Bareilles sur Constantinople[1], il s'agisse surtout de la ville contem-

1. Bertrand Bareilles, *Constantinople. Ses cités franques et levantines.* Paris, édit. Bossard, 1918, 405 p. in-8°.

Digitized by Google

poraine, sa lecture ne sera pas inutile à ceux qui voudront avoir une description aussi vivante et précise que possible du cadre même de l'histoire de Byzance. Comme il le fait remarquer d'ailleurs, ce cadre n'a pas changé depuis l'antiquité et « Stamboul ne s'est ni déplacée ni agrandie. C'est toujours la même muraille construite par Théodose que l'on voit à la base de sa presqu'île triangulaire ». Ce sont surtout les mêmes conditions permanentes de sol, de climat, de végétation que l'auteur a su décrire admirablement. Signalons en particulier ce qu'il dit de la banlieue au sol aride et désertique qui explique que la ville soit tournée entièrement vers la mer et qui a été pour Byzance une protection efficace, par suite des difficultés de ravitaillement qu'elle présentait aux hordes barbares qui venaient l'assiéger.

Mais aujourd'hui c'est à travers les alluvions séculaires qu'il faut essayer de restituer par la pensée la ville byzantine que la ville turque ne masque pas complètement, mais qu'elle a du moins défigurée. D'autant plus précieux sont les renseignements épars dans les récits des voyageurs qui sont venus à Constantinople depuis le moyen âge jusqu'au XIXe siècle. On saura donc gré à M. EBERSOLT d'avoir dépouillé ces témoignages et d'avoir cherché ce qu'ils nous apprennent sur la Constantinople byzantine[1]. En attendant que l'on ait l'idée de les réunir dans un Corpus, analogue aux *Itinera hierosolymitana* de Tobler et Molinier, le livre de M. Ebersolt en donne non seulement une bibliographie complète, mais une analyse aussi instructive qu'attrayante. Les voyageurs de tout pays et de toute race qui ont visité Constantinople, depuis le prisonnier de guerre arabe Ibn ben Iahja, vers 870-890, jusqu'à Edmond About et Théophile Gautier, ont éprouvé la même admiration et le même enthousiasme; mais ce que M. Ebersolt leur demande, c'est leur témoignage sur les monuments byzantins qu'ils ont vus avant leur disparition. Bien que la plupart d'entre eux ne se piquent guère d'exactitude, leurs relations ne laissent pas de nous apporter parfois des détails précieux. Montconys en 1648, Jacob Spon en 1674, Monceaux et Grelot en 1675 ont encore vu les bas-reliefs mythologiques qui décoraient les Propylées de la Porte-d'Or. Le palais de Tekfour-seraï, aujourd'hui si délabré, nous est décrit avec une certaine précision par le jésuite Tafferner en 1664 et par Dominique Sestini en 1778 : ils parlent de la place que tenaient sur sa façade le décor céramo-plastique et les modillons à têtes d'animaux. Sur l'hippodrome, nous avons le témoignage d'Edrisi (1153), de Robert

1. Jean Ebersolt, *Constantinople byzantine et les voyageurs du Levant*. Paris, E. Leroux, 1919, 281 p. in-12.

Digitized by Google

de Clari (1204), de Buondelmonti (début du XVe siècle), les dessins du Louvre attribués à Gentile Bellini et la description si complète des débris vus par Pierre Gylli (1544-1547). Les mosaïques de Sainte-Sophie étaient encore visibles au moins dans les parties supérieures au XVIIe siècle : elles ont été vues par Jérôme Maurand (1544), Otavio Sopiencia vers 1604, Grelot vers 1680. Villehardouin, en 1204, parle du pont en pierre que Justinien avait construit sur la Corne-d'Or. Ce pont n'existait plus lorsque Ibn Batoutah vient à Constantinople au XIVe siècle, mais vers 1544 Pierre Gylli en voit encore les piles.

Ces exemples suffisent à montrer les services que ce livre pourra rendre aux études byzantines et en particulier à l'histoire de l'art. On lira aussi avec intérêt le chapitre final dans lequel l'auteur essaye de restituer à l'aide des renseignements qu'il a recueillis l'aspect vraiment prodigieux que devait offrir la vieille Byzance à l'époque de sa splendeur.

Quelle pouvait être la population de cette cité qui fut à un moment donné, du VIIIe au Xe siècle, la seule grande ville de la chrétienté? C'est le problème difficile que M. ANDRÉADÈS s'est attaché, non à résoudre, mais à élucider[1], en réunissant tous les éléments de statistique que nous fournissent les sources. En l'absence de toute trace de recensement, il ne pouvait arriver à des résultats précis, mais son travail ne sera pas inutile et on louera la sûreté et l'ingéniosité de sa méthode. Il montre avec raison qu'au cours de dix siècles d'histoire la population a dû varier plusieurs fois. Pour les premiers siècles, il n'y a pas grand fond à faire sur le passage de saint Jean Chrysostome, qui évalue le nombre des chrétiens à 100,000, celui des indigents à 50,000. La notice annexée à la *Notitia Dignitatum* indique 4,388 « domus », ce qui, à vingt-cinq habitants en moyenne par maison, ne ferait que 109,000 habitants, mais ces « domus » ne sont sans doute que les palais aristocratiques, et M. Andréadès suppose avec vraisemblance que la population devait être cinq fois plus forte, ainsi qu'on peut l'inférer des textes de Sozomène et de Zozime qui décrivent l'aspect populeux et les embarras des rues.

Les fléaux de la fin du VIe et du VIIe siècle, guerres, famines, sièges, tremblements de terre, paraissent avoir fait diminuer la population. L'agrandissement de l'enceinte théodosienne par Héraclius et Léon l'Arménien est une mesure stratégique qui n'implique

1. Andréadès, Περὶ τοῦ πληθύσμου καὶ τοῦ πλούτου τῆς Κωνσταντινουπόλεως κατὰ τοὺς μέσους χρόνους. Athènes, Sakellarios, 1919, 49 p. in-8°.

Digitized by Google

pas une augmentation du nombre des habitants. Au VIIIe siècle, on voit au contraire Constantin V s'efforcer de combler les vides en transportant de force dans la capitale des habitants du Péloponèse. Puis, sous la dynastie macédonienne et sous les Comnènes, par suite de la politique libérale des empereurs qui attirent les marchands étrangers, la population augmente de nouveau : des colonies russes et surtout italiennes s'y installent. La population devait dépasser à ce moment 500,000 âmes. Le sac de 1204 et la détresse de l'empire sous les Paléologues amenèrent une nouvelle diminution, et on peut évaluer environ à 180,000 le chiffre des habitants en 1453. Le calcul de la richesse prodigieuse entassée dans cette ville est encore plus difficile. Parmi les principaux éléments qui permettent de l'évaluer approximativement figurent les détails donnés par les chroniqueurs sur le butin conquis par les croisés en 1204 : on lira avec intérêt la discussion critique que M. Andréadès a consacrée à cet épisode.

VIII. PROVINCES ET PEUPLES VOISINS DE L'EMPIRE. — Les événements de la dernière guerre ont mis en lumière l'importance de la place de Salonique comme base d'opérations dans la péninsule des Balkans. La position de Constantinople, si forte qu'elle soit, est plus excentrique et l'on s'explique mieux, à la lumière des événements récents, le prix que les empereurs byzantins ont attaché de tout temps à la possession de Salonique qui seule pouvait leur permettre de dominer la péninsule, de résister aux assauts des barbares du Danube et d'organiser contre eux une offensive efficace. Ce rôle considérable de Salonique dans l'histoire byzantine a donné lieu à des publications intéressantes. M. Tafrali, à qui l'on devait déjà d'excellentes monographies sur Salonique au XIVe siècle et sur la topographie de cette ville (voir *Rev. histor.*, t. CXVII, p. 74 et 82), a complété ces études en publiant une histoire de cette ville depuis les origines jusqu'au XIVe siècle[1]. On y retrouve la même richesse d'information que dans ses précédents volumes. On saura gré en outre à l'auteur d'avoir illustré son livre de reproductions intéressantes dont un grand nombre inédites. M. Tafrali a rassemblé tous les témoignages historiques ou épigraphiques qui nous permettent de nous faire une idée de Salonique à l'époque macédonienne et à l'époque romaine. Nous voyons en particulier qu'elle a gardé sous les empereurs ses institutions municipales, qu'elle est devenue le siège d'une communauté chrétienne florissante, illustrée

1. O. Tafrali, *Thessalonique, des origines au XIVe siècle*. Paris, E. Leroux, 1919, XIX-344 p. in-8°.

Digitized by Google

par le souvenir de saint Paul, et que dès le IIIe siècle elle joue son rôle de base d'opérations contre les Goths, en particulier sous Galère, qui y établit sa résidence en 305, et sous Théodose en 379. On lira en particulier avec intérêt les chapitres consacrés aux invasions des Avars et des Slaves (fin VIe-VIIe siècle). Grâce à une étude critique du témoignage précieux des Actes de saint Démétrius, M. Tafrali a pu préciser l'histoire des rapports de Thessalonique avec les Slaves [1]. De 581 à 634, ils l'ont assiégée cinq fois, soit seuls, soit de concert avec les Avars. Dès cette époque, des Slaves convertis au christianisme sont venus s'établir dans la ville. Un épisode curieux est celui du complot du chef slave Couber et d'un certain Mauros (vers 637-647) pour livrer Thessalonique aux Slaves installés dans sa banlieue. Cette « Sclavinie », établie aux portes mêmes de la ville, devint si menaçante que des expéditions furent envoyées contre elle par les empereurs en 657, 668, 688. En 688, Justinien II finit par transporter une grande partie de ces Slaves en Asie Mineure, dans le thème de l'Opsikion. Dès lors, la ville fut dégagée et même de bons rapports s'établirent avec ceux qui restèrent et qui avaient tous reçu le baptême dès le VIIIe siècle. Tous ces faits montrent suffisamment que la conversion des Yougoslaves avait précédé l'apostolat de Cyrille et Méthode et explique que ce soit à Thessalonique, dans un milieu imprégné de slavisme, que les deux frères se soient préparés à leur mission. Le curieux récit de Jean Caméniatès a fourni la matière du chapitre pittoresque sur le sac de Thessalonique par les Arabes en 904. Puis M. Tafrali montre Thessalonique employée comme base d'opérations par Basile II pour son offensive contre les Bulgares de Macédoine, par Alexis Comnène pour sa défense contre les Normands.

Des chapitres intéressants sont consacrés au rôle de Thessalonique après la croisade de 1204. Elle est d'abord la capitale de Boniface de Montferrat (1204-1223), puis elle est disputée entre les despotes d'Épire qui la possèdent de 1223 à 1246 et les empereurs de Nicée qui y rentrent à cette date, avec la complicité des habitants qui ont soin cependant, avant d'admettre Jean Vatatzès dans leur ville, de lui faire confirmer tous leurs anciens privilèges.

Rien de plus caractéristique que cette démarche, et M. Tafrali a insisté avec raison sur cet amour de l'autonomie qui apparaît chez les habitants de Salonique à cette époque, fortifié d'ailleurs par la longue période pendant laquelle la ville avait été séparée de l'em-

1. On s'étonne cependant que, dans sa bibliographie très complète, M. Tafrali n'ait pas mentionné les importantes études de Vasiljev (*Byzance et les Arabes*, 1902; *les Slaves en Grèce*, 1898).

Digitized by Google

pire. C'est là qu'il faut chercher l'origine des luttes civiles si curieuses dont elle a été le théâtre au XIVe siècle.

La dernière partie de l'ouvrage a pour objet l'histoire ecclésiastique de Thessalonique, et M. Tafrali a dressé un tableau très utile de la succession des évêques depuis les origines jusqu'au XVe siècle.

L'importance spéciale de Salonique dans l'histoire de la civilisation byzantine a été surtout mise en lumière par la belle publication de MM. DIEHL, LE TOURNEAU et SALADIN sur les *Monuments chrétiens de Salonique*[1]. On ne peut dire que cet ouvrage soit définitif, car l'exploration archéologique de Salonique se poursuit toujours. Il a du moins l'avantage de donner les résultats des recherches qui avaient été opérées avant 1918. Les événements lui ont donné en outre une grande valeur documentaire, car ce n'est plus que par ses magnifiques planches, dont quelques aquarelles de Le Tourneau, que l'on connaîtra désormais la magnifique église de Saint-Démétrius, anéantie par l'incendie d'août 1917. Dans un chapitre liminaire qui offre un grand intérêt historique, M. Diehl a montré tout ce qu'a été Salonique au moyen âge : place de guerre, nœud des routes stratégiques et commerciales de la péninsule, défense avancée de Constantinople vers l'Occident; devenue la deuxième ville de l'empire après la perte de la Syrie et de l'Égypte, Thessalonique a été en outre un des plus grands marchés méditerranéens au moyen âge et, grâce à son culte si original de saint Démétrius, un grand centre de pèlerinage. Le pèlerinage a d'ailleurs, comme il est arrivé partout, favorisé le développement de la foire qui attirait des marchands du monde entier. Mais, en outre, il a régné à Salonique un esprit local qui lui donne une grande originalité en face de Byzance. Elle a été au moyen âge un centre intellectuel ; ses écoles très réputées ont rivalisé avec celles de Constantinople et ont donné asile à des humanistes de marque, comme l'archevêque Léon au IXe siècle, l'archevêque Eustathe au XIIe siècle et le moine calabrais Barlaam au XIVe siècle. Mais surtout l'art byzantin a jeté à Salonique un grand éclat, et le présent ouvrage a justement pour objet d'étudier les monuments nombreux et intéressants qui nous en sont parvenus : la rotonde de Saint-Georges, mausolée païen transformé en martyrion chrétien au IVe siècle, avec ses belles mosaïques au décor pompéien ; la basilique d'Eski-Djouma, si bien restaurée par Le Tourneau, qui nous montre l'importation en Europe de la basilique syrienne; Saint-Démétrius, grande basi-

1. Ch. Diehl, M. Le Tourneau, H. Saladin, *les Monuments chrétiens de Salonique*. Paris, E. Leroux, 1918, XI-261 p. in-4° et album de 68 planches (Monuments de l'art byzantin, IV).

Digitized by Google

lique de pèlerinage à cinq nefs, dont les revêtements somptueux de marbre polychrome et les tableaux votifs de mosaïque d'une saveur si originale, avec une note réaliste et un souci du paysage peu habituels dans l'art byzantin de cette époque, sont malheureusement calcinés ou détruits; Sainte-Sophie, dont les combinaisons d'équilibre annoncent déjà le plan de l'église en croix grecque et dont les belles mosaïques, en particulier la Madone de l'abside, exécutée sous Constantin, vers 787, sont un témoignage curieux sur la restauration des images dans les églises après le concile de Nicée; enfin une série de petites églises en croix grecque qui nous montrent, du XIe au XIVe siècle, une évolution de ce type si gracieux, parallèle à celle qui se produit à Constantinople à la même époque : Kazandjilar-Djami, datée par une inscription de 1028, Saint-Panteleimon (XIIe siècle), Sainte-Catherine et les Saints-Apôtres (XIIIe siècle), si remarquables par l'élancement élégant des tambours de leurs coupoles et par la profusion décorative qu'on remarque à leurs façades ou à leurs chevets. Il y a là un ensemble remarquable qui complète notre connaissance de l'art byzantin et nous en révèle des aspects inattendus. Les fresques du XIVe et du XVe siècle, découvertes en ces derniers temps, permettront peut-être de fixer à Salonique l'origine de cette école de peinture macédonienne qui a orné les églises de Serbie, de Russie et du mont Athos et dont Manuel Panselinos fut, au XVIe siècle, le plus illustre représentant. C'est dire toute l'importance de ce magnifique ouvrage et la contribution qu'il apporte à l'histoire de la civilisation byzantine.

Dans son livre sur la Dobroudja[1], M. TAFRALI étudie les efforts faits par les empereurs byzantins jusqu'à la fin du XIVe siècle pour conserver cette marche avancée de la civilisation gréco-romaine en face des barbares. C'est à l'époque de l'ère chrétienne et surtout sous les Antonins que ce pays, où se trouvaient déjà quelques colonies grecques (Istros, Tomi), a été organisé et colonisé. Des monuments comme ceux d'Adam-Klissi, des inscriptions montrent l'importance de la civilisation latine dans cette Petite-Scythie où avait été exilé Ovide. A partir du IVe siècle, elle subit les invasions des Goths, puis des Avars et des Slaves, mais son organisation ecclésiastique ne périt pas et son clergé contribua beaucoup à la conversion des barbares. Durostorum (Silistrie), célèbre par le souvenir de saint Dasius, devint le centre religieux le plus important. A plusieurs reprises, sous Justinien au VIe siècle, et surtout après les conquêtes de Jean Tzimiskès au Xe siècle, les empereurs réorgani-

1. O. Tafrali, *la Roumanie transdanubienne (la Dobroudja)*. Paris, E. Leroux, 1918, x-195 p. in-12.

Digitized by Google

sèrent et fortifièrent cette province. Mais, dès le début du XIe siècle, elle fut occupée par les Petchénègues, en qualité de fédérés de l'empire. Certains de leurs chefs semblent d'origine roumaine. Les Comnènes paraissent avoir rétabli leur autorité en Petite-Scythie, où, au milieu du XIVe siècle, on trouve des gouverneurs byzantins. L'un d'eux, Dobrotitch, d'origine slave, fut mêlé à la guerre civile entre Anne de Savoie et Jean Cantacuzène. Il épousa la fille d'Alexis Apocauque et devint gouverneur du littoral de la mer Noire, puis, après que Jean V se fut réconcilié avec Cantacuzène, Dobrotitch se révolta contre l'empire et s'allia aux Bulgares. Il signa la paix en 1362, et, en 1366, on le retrouve allié aux Vénitiens contre Gênes. Il fonda ainsi une véritable principauté, dont la durée fut éphémère, et ce furent des princes roumains, comme Mircea le Vieux, qui s'emparèrent de son héritage vers 1390.

M. H. W. Temperley a publié une histoire de Serbie[1], dont la moitié des chapitres se rapporte à la période byzantine. L'ouvrage écrit d'une manière simple et précise rendra de grands services; on lira en particulier avec intérêt les chapitres sur les Slaves primitifs et la séparation des Yougoslaves, sur la dynastie des Némanides, sur l'empire de Douschan, sur les progrès de la conquête turque. Dans une étude d'ensemble fort intéressante, l'auteur a rassemblé les principaux traits de la société serbe du moyen âge et décrit le régime de la « zadrouga ».

L'influence de Byzance et en particulier de l'art byzantin sur les Serbes a été bien étudiée dans le beau livre de M. G. Millet sur l'art serbe[2]. Dans ce volume, qui n'est que le premier d'une série, il s'est borné à l'architecture, mais il a fait reproduire les effigies des principaux krals et tsars serbes, fondateurs des églises dont il parle. C'est une véritable galerie tout à fait intéressante dans laquelle revit la vieille Serbie du moyen âge. Dans cet ouvrage, qui est le résultat d'explorations archéologiques à travers la Serbie, il a montré que dans l'histoire même de l'architecture serbe on retrouve cette oscillation séculaire qui pousse les Yougoslaves tantôt du côté de l'Adriatique et de l'Occident, tantôt vers Constantinople et l'Orient. L'histoire de l'art serbe s'est donc modelée étroitement sur celle du peuple serbe. Ses œuvres capitales sont les églises des grands monastères fondés par les princes « pour s'assurer des demeures éternelles ». Dans un pays où il y avait peu de villes, ces

1. H. W. Temperley, *History of Serbia*. London, G. Bell, 1917, x-359 p. in-8.

2. G. Millet, *l'Ancien art serbe. Les églises*. Paris, de Boccard, 1919, 208 p. in-4.

Digitized by Google

monastères, placés au nœud des routes, exerçaient une attraction sur les habitants qui créaient des marchés dans leur voisinage et qui avaient pour ces sanctuaires une véritable vénération. Pendant les mauvais jours de la domination turque, ils devaient être les dépositaires des traditions de la race, et ils ont contribué à sauver la nationalité serbe.

C'est ce qui explique que l'art serbe ne puisse être considéré comme un simple rameau de l'art byzantin. Il se compose d'éléments complexes qui ont varié avec les centres mêmes de l'État serbe. Sous Étienne Nemanja (1190-1228) et ses premiers successeurs, domine l'école de Rascie, dont l'église à nef unique, surmontée d'une coupole reposant sur un tambour carré, procède non de Constantinople, mais de l'Orient continental; par contre, c'est de l'influence lombarde, qui régnait en Dalmatie, que dérive son ornementation sculptée (corniches à modillons, bandes lombardes, portails à tympans sculptés soutenus par des colonnes, etc...). Sous la reine française Hélène d'Anjou († 1314), on voit même se manifester l'influence des églises cisterciennes.

Aux conquêtes de Miloutine (1282-1321) et de Douschan (1331-1355) correspond l'école serbo-macédonienne, toute pénétrée d'influences byzantines, et cependant des monuments comme Chilandar reconstruit par Miloutine vers 1299, comme la cathédrale de Prizrend (1307-1315) et surtout comme les églises de Nagoritchino et Gratchaniska (1312-1321) ne sont pas de simples copies des églises de Constantinople ou de Salonique. On y sent une imagination plus audacieuse et une recherche de l'effet, obtenue même aux dépens de la logique. La création la plus caractéristique de cette école est cette étonnante église de Gratchaniska, dont la grande coupole se dresse par-dessus un triple étage formé du toit des nefs et de deux croix grecques emboîtées l'une dans l'autre.

Puis, à la fin du XIVe siècle, l'état serbe, détruit par les Turcs à Kossovo (1389), se reconstitue plus à l'est, après la bataille d'Angora, dans la vallée de la Morava, sous les despotes Étienne et Lazare. Les Serbes se trouvent alors éloignés de l'Adriatique et plus rapprochés de l'Orient : par la vallée du Danube, ils communiquent avec la Valachie et la Russie. De là une nouvelle source d'inspiration orientale qui s'unit à des traditions plus anciennes. Cette école de la Morava est caractérisée par le plan tréflé, emprunté aux églises de l'Athos, et par cette sculpture impressionniste, véritable ciselure de motifs empruntés à des étoffes ou à des tapis qu'on trouve au même moment à Mistra, en Valachie, en Russie et dans les pays du Caucase. Le narthex de Chilandar (1372-1389), avec ses animaux héraldiques, l'église de Ravanitsa en offrent des spéci-

Digitized by Google

mens remarquables. Ainsi, l'art serbe a subi, au cours de son histoire, les influences les plus diverses, mais, comme le peuple dont il est la magnifique expression, il a gardé sous ces vêtements étrangers ses qualités natives et il a su rester lui-même.

M. EBERSOLT a signalé l'influence de l'art byzantin sur certaines miniatures de manuscrits de l'abbaye de Saint-Gall, datant du xe et du XIe siècle[1]. Les faits qu'il a rassemblés montrent que Saint-Gall a été à cette époque un véritable centre d'hellénisme.

A propos d'une patène en argent, décorée de figures offrant le motif si fréquent dans l'art byzantin de la Communion des apôtres et découverte dans les environs d'Antioche, j'ai essayé de retrouver les traces de l'atelier d'orfèvrerie d'Antioche, dont les monuments exécutés entre le Ier et le VIIe siècle ont exercé une grande influence sur les origines de l'art byzantin[2].

IX. HISTOIRE ÉCONOMIQUE. — M. ANDRÉADÈS a publié le premier volume d'une histoire économique des Grecs[3] qui remonte aux origines mêmes du peuple grec et sera continuée jusqu'à la fondation du royaume actuel de Grèce. Près de la moitié de ce premier volume est consacrée à l'histoire économique de l'empire byzantin (p. 337–642). Cette intéressante étude est précédée d'une introduction bibliographique extrêmement complète et d'autres bibliographies spéciales d'une grande richesse accompagnent chacun des chapitres. Mais M. Andréadès ne s'est pas contenté de dresser la liste de ces ouvrages : il les a lus et critiqués et, grâce à cette immense érudition et à une méthode excellente, il a pu arriver à montrer ce que nous savons de plus certain dans l'état actuel de nos connaissances sur la situation économique de l'empire byzantin.

Il ne nous donne dans ce volume que la première partie de son travail comprenant l'étude des dépenses publiques. Ce qui ajoute encore à l'intérêt historique de ces recherches, c'est que, pendant la plus grande partie du moyen âge, l'empire byzantin a été le seul État chrétien qui ait eu, comme l'empire romain et les États modernes, des dépenses d'un caractère vraiment public, alimentées par des revenus réguliers. Est-il possible, à l'aide des sources dont nous disposons, de reconstituer ce budget impérial? L'auteur ne s'est

1. J. Ebersolt, *Manuscrits à miniatures de Saint-Gall*. Paris, E. Leroux, 1919, 9 p. in-8°.

2. Louis Bréhier, *les Trésors d'argenterie syrienne et l'école artistique d'Antioche*. Paris, *Gazette des Beaux-Arts*, 1920, 24 p. in-4° (voy. les observations de M. Diehl, dans la revue *Syria*, 1921).

3. A. M. Andréadès, Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς δημοσίας οἰκονομίας. Athènes, Raphtani, 1918, XII-624 p. in-8°. — Περὶ νομίσματος καὶ τῆς κτητικῆς δυναμέως τῶν πολυτίμων μετάλλων κατὰ τοὺς βυζαντίνους χρόνους. Athènes, 1918, 42 p. in-12.

Digitized by Google

pas dissimulé la difficulté de sa tâche, et il n'a jamais cherché à tirer des textes les précisions qu'ils ne renferment pas. Ses conclusions sont souvent incertaines, mais il a eu du moins le mérite de montrer comment les problèmes se posent et de recueillir tous les éléments qui permettent d'en avancer la solution.

Avant d'aborder son sujet, M. Andréadès a recueilli d'abord tous les renseignements que nous possédons sur le système monétaire byzantin et sur le pouvoir d'achat du « nomisma », sou d'or ou hyperpre, unité monétaire dont le poids correspond à environ 15 francs actuels. Les historiens, frappés de la réputation que cette monnaie, le « besant » des croisés, avait eue au moyen âge, avaient affirmé à la légère que sa valeur n'avait jamais varié : Paparrigopoulo lui attribuait une valeur constante six fois plus forte que celle de la monnaie actuelle. M. Andréadès a montré avec raison combien cette immutabilité du « nomisma », au cours de dix siècles, était invraisemblable. Non seulement il a été altéré parfois, comme sous Nicéphore Phocas, mais sa valeur marchande a oscillé suivant les conditions économiques. L'accroissement du stock des monnaies précieuses en Europe au VIIIe siècle, par suite de l'exploitation des mines de Bohème, de Hongrie, d'Alsace, a fait baisser le pouvoir d'achat des métaux précieux[1]. D'autre part, ce pouvoir dépendait étroitement de la situation politique et économique de l'empire. Quand sa puissance venait à péricliter, l'or s'écoulait par toutes les frontières, sous forme d'achats à l'étranger ou de tributs payés aux ennemis. L'empire venait-il à se ressaisir, l'or affluait de nouveau. S'ensuit-il qu'il soit possible de déterminer exactement ces fluctuations? Sans parler du caractère incertain et fragmentaire des renseignements que fournissent les sources, on doit tenir compte du trouble apporté dans la circulation par les altérations de monnaies et par l'habitude de certains empereurs et de quelques patriarches d'entasser des monceaux d'or dans leurs coffres. Cette thésaurisation attribuée à Anastase, à Théophile, à Basile II, au patriarche Alexis avait pour résultat de diminuer la valeur des marchandises. Le prix du blé, recommandé par les économistes comme l'élément stable par excellence, apporte aussi quelques déceptions et, de l'examen critique des sources, M. Andréadès conclut que le prix du blé à Constantinople n'était pas beaucoup inférieur à ce qu'il était en Grèce en 1914, et pourtant il est impossible de ne pas croire que les

1. M. Andréadès semble dire que les mines d'argent d'Alsace étaient déjà exploitées au VIIIe siècle, ce qui resterait à prouver. Ce qui est certain, c'est qu'au IXe les orpailleurs tiraient du Rhin de riches paillettes d'or, comme l'indique une des élégies du moine Ermoldus Nigellus.

Digitized by Google

métaux précieux avaient au moyen âge une puissance d'achat très supérieure à celle d'aujourd'hui. On peut affirmer que cette puissance est allée en diminuant à partir du VIIIe siècle, mais on ne peut préciser davantage.

Dans une série de chapitres fort intéressants qui forment un véritable tableau de la société et des institutions byzantines, M. Andréadès étudie toutes les sources de dépenses publiques. Il a reconnu dans ce budget impérial huit chapitres essentiels : I. Dépenses administratives. Comme il le marque bien, l'État byzantin diffère des empires orientaux en ce que l'administration y est confiée non à des esclaves ou à des étrangers, mais à une bureaucratie organisée qui prend parfois les allures d'un véritable mandarinat. Les textes des IXe et Xe siècles nous montrent l'existence de milliers d'agents publics qui reçoivent un traitement, mais dont beaucoup doivent acheter leurs charges. — II. Dépenses militaires, qui sont de beaucoup les plus fortes. — III. Services diplomatiques : tributs payés à des peuples barbares, subventions aux alliés de l'empire, bureaux de l'administration centrale, frais des ambassades. — IV. Dépenses du palais et de la cour. Entretien des palais impériaux. Pensions et traitement des fonctionnaires et serviteurs du palais, eunuques, etc... Fêtes et cérémonies. Distributions et cadeaux. Maison des princes et princesses de la famille impériale. — V. Dépenses ecclésiastiques. Budget de l'église Sainte-Sophie (examen critique des témoignages relatifs aux sommes dépensées pour sa construction). Dépenses pour les autres églises et monastères. — VI. Assistance publique (dépenses extraordinaires dans les cas de famine et autres fléaux, dépenses fixes pour les hôpitaux fondés par les empereurs). — VII. Instruction publique (détails intéressants sur les différentes péripéties de l'histoire de l'Université impériale de Constantinople et sur les bibliothèques impériales). — VIII. Dépenses pour la ville de Constantinople (embellissements et entretien des monuments, spectacles populaires, distributions, etc...).

M. Andréadès a étudié en détail chacun de ces chapitres en y apportant tous les éclaircissements possibles. Mais ce n'est là que la moitié de son sujet et, lorsqu'il aura analysé de la même manière le budget des recettes, on possédera une histoire économique de Byzance qui rendra à la science les plus grands services.

Louis BRÉHIER.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Ramsay Muir. **A short history of the British Commonwealth**, in two volumes. Vol. I : *The islands and the first empire.* Londres, Philip and Son, 1920. In-8°, xvi-824 pages. Prix : 7 sh. 6 d.

Id. **Philip's New historical Atlas for students.** 4e édit. Ibid., 1920. In-8°, xiv-62 pages, 65 cartes et un index. Prix : 10 sh.

Le titre seul de cette « brève histoire », qui n'aura pas moins de 1,600 pages bien pleines, est l'annonce des temps nouveaux, de l'extraordinaire changement qui s'opère sous nos yeux dans la composition et la constitution de ce que l'on appelait, il n'y a pas encore si longtemps, la Grande-Bretagne ou encore le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. Le souverain de ce pays portait bien, en outre, depuis une quarantaine d'années, le titre d'empereur (ou impératrice) des Indes; mais à ce titre ne correspondait aucune réalité nouvelle. Aujourd'hui, on ne peut plus guère parler d'Angleterre ni de Royaume-Uni; il faut employer des termes imprécis comme celui de « Commonwealth »; nous le traduirions par celui de Fédération britannique, s'il était suffisant pour définir cet ensemble de grandes communautés politiques formées des trois anciens royaumes insulaires (Angleterre, Écosse et Irlande), des anciennes colonies qui sont aujourd'hui des États autonomes et presque indépendants, des colonies qui appartiennent encore à la Couronne, des dépendances telles que l'Égypte et l'Inde, qui sont comme autant de mondes à part plus ou moins directement rattachés au gouvernement de la métropole. L'objet que s'est proposé M. Muir est précisément de montrer comment s'est formée cette Fédération à la fois fragile et puissante, caractérisée par cet autre fait, non moins significatif, qu'un même principe est à la base de cette multiple organisation, à savoir la liberté civile et politique des sujets, l'autonomie de ces puissances alliées et associées (si l'on peut ainsi dire), avec un régime parlementaire modelé sur celui de l'Angleterre propre.

Le présent volume nous montre l'origine et les développements des quatre nations qui contribuèrent à former le Royaume-Uni : Angleterre, Galles, Écosse et Irlande; il en résume l'histoire sur autant de plans parallèles dans chacune des six grandes divisions de son livre, qui s'arrête au traité de Paris en 1763. A cette date, la fusion est à peu près terminée : la principauté de Galles a été

Digitized by Google

légalement rattachée à l'Angleterre en 1536, l'Écosse unie en 1707, après quatre siècles de luttes pour l'indépendance; l'Irlande, soumise par la force des armes, opprimée sous l'horrible joug des « penal laws », va bientôt perdre le dernier vestige de son indépendance par l'union de son Parlement avec celui de l'Angleterre en 1801. La date de 1763 se justifie mieux encore quand on considère le développement maritime et colonial de l'Angleterre. Ignorante pendant tout le moyen âge de ses futures destinées imposées cependant par la nature même des choses et, quand la découverte de l'Amérique eut ouvert un nouveau champ, presque illimité, aux puissances maritimes, lente à profiter des occasions indéfinies qui s'offraient à son activité, l'Angleterre, à partir de la restauration des Stuarts, entre résolument dans la voie qui devait lui assurer l'empire des mers. La défaite de la France et de l'Espagne dans la guerre de Sept ans fonde sur des bases en apparence indestructibles sa grandeur coloniale. C'est alors qu'est constitué ce « premier Empire » annoncé dans le sous-titre de l'ouvrage.

Fortement conçu, ce plan a été exécuté par M. Muir avec une parfaite maîtrise du sujet. Encore une fois, c'est une histoire abrégée qu'il a voulu écrire, et c'est pour les étudiants qu'il l'a écrite. Aussi a-t-il banni tout appareil d'érudition; les rares notes au bas des pages sont pour la plupart des renvois à l'Atlas qu'il a publié à la même librairie (*Philip's New student's historical atlas*[1]); à la fin de chaque chapitre, quelques indications bibliographiques renvoient non pas aux sources de l'histoire, non pas même aux ouvrages qui ont le plus contribué à faire avancer nos connaissances, mais aux meilleurs livres de vulgarisation, et ces livres sont exclusivement des livres composés par des Anglais, ou tout au plus traduits en anglais d'originaux allemands. Il n'y a, je crois, d'exception à cette règle qu'à la fin du chapitre II du livre V, où se trouvent mentionnés le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, le volume de Lavisse sur le grand roi et celui de [Lefèvre-]Pontalis sur *Jean de Witt*.

Pour le public auquel s'adresse M. Muir, il n'a pas craint de multiplier les résumés, les vues d'ensemble par lesquels débute ou se clôt chacune des grandes périodes de l'histoire; ce procédé l'oblige à se répéter souvent; mais il a cet avantage d'appeler l'attention des lecteurs sur les faits les plus importants et d'en mieux graver le souvenir. Une des préoccupations de l'auteur consiste en outre à bien montrer les rapports de l'Angleterre avec les autres nations européennes, afin d'inculquer dans l'esprit des étudiants cette vérité trop souvent

1. Les soixante-cinq cartes de cet atlas, bien choisies et exécutées avec art, sont précédées d'un texte explicatif, éclairé à son tour par d'instructifs croquis montrant la distribution des villes de la Hanse allemande, la répartition des races dans l'Europe du sud-est, une communauté de village et l'étendue des enclôtures en Angleterre au XVIIIe siècle, l'Égypte et la vallée du Nil au XIXe. C'est un bon manuel de géographie historique.

Digitized by Google

obscurcie que l'histoire de leur pays ne se suffit pas à elle-même et qu'elle ne se comprend parfaitement qu'à la lumière des grands événements du dehors. Le récit est clair, exact, sans minutie, d'un style net, sans rayonnement, qui n'a rien de l'éclat un peu factice de celui de J. Richard Green; et ce n'est pas seulement au point de vue littéraire qu'un rapprochement entre Green et M. Muir peut présenter quelque intérêt : ces deux noms permettent de saisir, sur le vif, la différence qu'un demi-siècle a établie entre le libéralisme de l'un, résigné d'avance à voir les anciennes colonies se séparer de la mère patrie, et l'impérialisme de l'autre, qui voit les membres de la grande communauté britannique se resserrer par d'autres liens. L'esprit qui anime M. Muir est élevé, serein, équitable, exempt, à ce qu'il semble, de ces préjugés tenaces que créent la race, les opinions politiques ou religieuses. Qu'on lise, à titre d'exemples, le jugement sévère qu'il porte sur le roi Henri V, en qui Stubbs admirait encore avec piété le type du héros chrétien, l'épopée de Jeanne d'Arc, les portraits si nuancés de Marie Stuart, d'Élisabeth, de Walpole, les jugements sur la politique anglaise à l'égard de l'Écosse et de l'Irlande, dont l'union a été, dans le premier cas, un bienfait pour les deux royaumes et, dans le second, un lamentable échec. Dans un dernier chapitre, M. Muir pose avec une remarquable intelligence les redoutables problèmes qu'allait avoir à résoudre le gouvernement britannique à cette date de 1763 qui paraissait marquer l'apogée de sa puissance, à la veille d'événements que l'on ne pouvoit prévoir et qui devaient changer la face du monde.

Ch. BÉMONT.

Ernst GAGLIARDI. **Geschichte der Schweiz von den Anfaengen bis auf die Gegenwart**. Zurich, Rascher u. Comp., 1920. In-8°, VIII-283, 444 pages, illustrations.

Cette histoire générale de la Suisse est une œuvre intéressante et d'une conception originale. M. Ernest Gagliardi nous a prouvé tout récemment, par le premier tome de son *Histoire de la Confédération helvétique au temps des guerres d'Italie au XVe et au XVIe siècle*, et, antérieurement déjà, par la publication de deux gros volumes de documents relatifs à Hans Waldmann, le bourgmestre de Zurich, qu'il était très capable de nous fournir des travaux d'une érudition solide et d'élucider à fond des questions de détail. Dans le livre que nous signalons ici, il a pris plaisir à résumer l'entier développement de l'histoire suisse depuis les origines jusqu'en 1848. Ce n'est donc pas un travail qu'on consultera pour la vérification d'une date ou d'un fait, comme le grand ouvrage de Dierauer, ou comme l'*Histoire contemporaine de la Suisse* d'Oechsli. L'auteur n'entre pas dans le menu détail des faits; il ne donne aucun renvoi aux sources; il se livre très rarement à des discussions critiques. Mais, très maître de son sujet, il nous offre dans son der-

Digitized by Google

nier ouvrage comme une espèce de philosophie de l'histoire des cantons helvétiques. Il nous y fait voir comment la nature elle-même et la suite des événements ont peu à peu esquissé, amplifié, façonné leur territoire; comment les grandes crises politiques, la lutte contre les Habsbourg, contre Charles le Téméraire, l'intervention des mercenaires suisses en Italie, leur prise en solde par la France et l'Espagne, ont fait des treize cantons souverains et de leurs dépendances une confédération aux liens d'abord assez relâchés; comment, plus tard, au XVIe siècle, la crise de la Réforme a même failli rompre cette union, en partageant les *Eidgenossen* en deux groupes résolument hostiles, s'appuyant l'un sur la France, l'autre sur l'Espagne et le Saint-Empire romain; comment, après la paix de Westphalie (1648), fut proclamée officiellement et reconnue juridiquement la séparation d'avec l'Allemagne, établie en fait dès le début du XVIe siècle après la défaite de Maximilien Ier à Dornach. M. Gagliardi nous fait assister ensuite aux luttes entre les oligarchies régnantes et les bailliages assujettis, aux révoltes fréquentes des paysans contre les tyrannies urbaines de Bâle, Berne et Zurich, à tout le travail de la diplomatie française depuis Louis XIV jusqu'à la Révolution. Celle-ci amène l'invasion du pays par les armées républicaines en 1798, l'occupation de Genève et du Valais, puis l'établissement d'une République helvétique centralisée, soumise en réalité au premier consul, puis à l'empereur. Après la chute de Napoléon, la plupart des cantons reviennent à l'ancien régime; pourtant les territoires émancipés (Vaud, Valais, Tessin, Argovie) réussissent à garder leur indépendance. Sous l'influence de la Sainte-Alliance, un régime rétrograde se maintient à travers bien des luttes politiques, économiques et religieuses très vives; mais, après 1830, les aristocraties cantonales sont en partie vaincues et la guerre du *Sonderbund*, en 1847, se terminant par l'écrasement des particularistes catholiques, le parti libéral et centralisateur peut procéder à des réformes; elles aboutissent à la Constitution de 1848, qui fait définitivement des représentants de tant de groupes ethniques divers une population assez homogène pour être vraiment désormais une nation, sans priver pourtant les cantons de l'autonomie nécessaire à la gestion de leurs affaires intérieures[1]. Tout ce *processus* historique est retracé en traits vigoureux, avec un talent d'exposition remarquable, en un style généralement simple, mais imagé. M. Gagliardi ne s'arrête pas à de longues explications; mais il sait bien marquer, souvent en peu de mots, le portrait des personnages importants d'une époque[2]. Il peint d'une façon vivante l'énergie et l'esprit pratique des populations un peu frustes, longtemps peu sen-

1. Il est regrettable que l'auteur ait arrêté son récit à l'année 1848, et bien désirable que, dans une édition nouvelle, que nous souhaitons prochaine, il ajoute l'histoire des soixante-dix dernières années, si riches, pour la Suisse, en mutations constitutionnelles.

2. Nous citerons comme exemples les portraits de Zwingle et de Calvin et ce qu'il dit de leur activité politique.

Digitized by Google

sibles aux charmes d'une civilisation plus raffinée; il nous montre ces pâtres des hauteurs alpestres, ces paysans des terres maigres, ne trouvant pas de meilleur moyen de vivre, pendant des siècles, que le service militaire à l'étranger. C'est vers le milieu du XVIIIe siècle seulement, et surtout au XIXe, que la grande industrie, s'implantant dans le pays, a modifié les conditions de son existence économique, et l'industrie hôtelière, en particulier, a notablement changé la physionomie matérielle et morale de la majorité des cantons helvétiques.

Rod. REUSS.

Heinrich Ritter VON SRBIK. **Wallenstein's Ende, Verlauf und Folgen der Katastrophe, auf Grund neuer Quellen untersucht.** Wien, Seidel u. Sohn, 1920. In-8°, XVI-708 pages.

Quand on a vu naître, depuis une cinquantaine d'années, toutes les innombrables publications de documents inédits, de récits historiques, d'études consacrées à la carrière politique et militaire de Wallenstein, ce n'est pas sans un certain scepticisme qu'on aborde la lecture d'un ouvrage qui prétend nous raconter, une fois de plus, d'après des sources nouvelles, la catastrophe d'Egra, dont fut victime le célèbre *condottiere* dans la nuit du 24 février 1634. M. de Srbik a consulté consciencieusement dans les archives et bibliothèques d'Autriche et d'Allemagne une série de pièces inédites, et l'on voit qu'il connaît bien l'énorme bibliographie des *Wallensteiniana*, depuis les feuilles volantes et les minces brochures contemporaines jusqu'aux volumes compacts des Gindely, des Irmer et des Hallwich. Il a mis de longues années d'un travail assidu à dépouiller ces sources et, s'il n'a pas publié plus tôt le fruit de ses recherches, c'est qu'il a dû interrompre ses études « pour participer à la défense de son peuple et de sa patrie » dans la guerre, néfaste pour elle, que le gouvernement de François-Joseph avait provoquée avec une si parfaite inconscience. Pourtant, on ne voit pas, en y mettant toute la bonne volonté possible, que ces recherches consciencieuses aient amené une modification d'importance majeure dans l'opinion, généralement admise de nos jours par la plupart des historiens compétents, sur les gestes et les actes du généralissime de Ferdinand II, sur les buts qu'il rêvait d'atteindre, sur les moyens qu'il employa pour les réaliser, sur la catastrophe enfin qui vint brusquement clore sa carrière, au moment où il allait tourner ses armes contre le monarque qui l'avait élevé au pinacle et qui ne voyait plus d'autre moyen que l'assassinat pour se débarrasser d'un serviteur aussi dangereux.

M. de Srbik a divisé son ouvrage en trois livres. Dans le premier (*les Préliminaires de la catastrophe*), il nous expose la situation de Wallenstein vis-à-vis de l'empereur, vis-à-vis de Maximilien de Bavière, vis-à-vis des partis à la cour de Vienne et spécialement vis-

Digitized by Google

à-vis du P. Lamormain, confesseur de Ferdinand II, et de ses confrères de la Compagnie de Jésus. Il raconte les longues discussions secrètes qui eurent lieu dans la résidence impériale sur la façon dont on pourrait écarter le chef militaire omnipotent et désaffectionné, l'hésitation bien naturelle entre une arrestation publique ou un débarras clandestin, une fois que les réunions d'officiers à Pilsen furent connues à Vienne, enfin les manœuvres de Piccolomini et autres généraux qui amenèrent la défection de la plupart des affidés de Wallenstein et forcèrent ce dernier à fuir à Egra, non plus en chef d'armée, mais en proscrit.

Le second livre est consacré à la *fin de Wallenstein*. L'auteur y retrace en détail les préparatifs de « l'exécution », après un examen préalable des sources authentiques qui racontent l'assassinat, surtout de la véritable *Relation* de Gordon, avec les annotations de Piccolomini ; puis il nous fournit les détails assurés sur la scène tragique du 24 février, en écartant les données légendaires qui vinrent presque immédiatement s'y mêler. Le troisième livre, intitulé *l'Épilogue*, est, à notre avis, le plus intéressant, car l'auteur s'y livre à une analyse critique très serrée[1] des nombreuses *Apologies*, officieuses et officielles, dans lesquelles les acteurs du drame et le souverain ont essayé de justifier leur attitude immédiatement après l'attentat. Il y examine aussi toutes les légendes écloses à ce moment et propagées par la presse, soit dans l'Allemagne catholique, soit dans l'Allemagne protestante et au dehors. Il y a là des renseignements curieux et peu connus sur les intrigues de la cour et surtout sur la personne du jésuite Jean Weingartner, prédicateur impérial et auteur du fameux pamphlet dirigé contre Wallenstein, le *Chaos perduellionis*.

Tout cela est intéressant, à coup sûr, mais rien de tout cela — je dois le répéter en terminant — ne peut induire un esprit critique et pondéré à changer d'opinion sur le cas de ce chef militaire, élevé si haut par son maître, grâce aux circonstances, que sa tête se perd, qu'il rêve d'opposer une politique personnelle à celle de l'empereur. Celui-ci, poussé par la camarilla cléricale et l'Espagne, prend peur et, ne voyant pas la possibilité de s'en défaire par un procès, a recours à la ruse et à l'assassinat. Wallenstein, se voyant en péril certain, pactise avec les Suédois et les Français, sans pourtant risquer encore le pas décisif. Tandis qu'il hésite, les généraux gagnés par Ferdinand le devancent, débauchent ses troupes; trop tard, il tente de se sauver et, trahi derechef par ceux qu'il croit encore fidèles, il périt sous les hallebardes de Deveroux et de Gordon. C'est un sort tragique, mais, au point de vue surtout des idées du XVIIe siècle, il n'a rien que de mérité; le général félon est supprimé par un maître absolu qui n'a de compte à rendre qu'à Dieu[2].

1. Il y consacre cent trente pages de son livre.
2. Encore l'auteur, en loyal serviteur des Habsbourg, s'efforce-t-il d'innocenter quelque peu Ferdinand II en faisant remarquer que Butler et ses complices

Digitized by Google

Quant aux velléités humanitaires et sentimentales que M. de Srbik attribue à son héros, nous nous permettrons de ne pas le croire lorsqu'il affirme que Wallenstein n'avait plus d'ambition et qu'il n'aspirait plus qu'à clore sa carrière en rendant la paix au monde (p. 31), qu'il soupirait du fond du cœur après le repos et ressentait un indicible dégoût de la fidélité des hommes (p. 122). Il faut bien concéder, en définitive, que le généralissime a trahi ou, tout au moins, allait trahir; mais l'auteur l'excuse, car « le but qu'il poursuivait dans son infidélité c'était, à côté et au-dessus de son avantage personnel, de donner la paix au peuple allemand sur la base solide de la tolérance religieuse » (p. 208). Il avait, dit M. de Srbik, « le droit d'employer son armée à la réalisation d'un but supérieur, justifié par la morale. Mais son ignorance de la nature humaine, qui se basait sur un profond pessimisme (?), fut son malheur et le malheur de ses projets pour la paix ». « Il est mort au moment où il voulait hâter, avec des moyens trop insuffisants, l'avènement d'une phase nouvelle dans le développement mondial et substituer à l'universalisme catholique des Habsbourg l'idée d'un droit égal à l'existence de toutes les communautés chrétiennes et du droit des peuples (ou des États) à régler eux-mêmes leurs destinées » (p. 354). L'historien prudent ne saurait pas suivre le panégyriste de Wallenstein dans ce domaine des chimères, puisqu'il lui est impossible de croire que le très pratique et très délié aventurier bohémien en ait jamais caressé de pareilles, au moment où ses rêves ambitieux l'emportaient le plus loin.

Rod. REUSS.

Albert MOUSSET. **Documents pour servir à l'histoire de la maison de Kergorlay en Bretagne**. Paris, Champion, 1921. In-fol., cv et 540 pages, avec 29 pl. hors texte.

C'est un gros et magnifique volume, imprimé sur papier vélin à la cuve, avec filigrane aux armes de Kergorlay, bien fait pour confirmer la réputation de « grands armoyeurs et généalogistes » que faisait aux Bretons le Normand Dubuisson-Aubenay lors de son voyage en Bretagne en 1636. Du reste, comme il s'agit d'une famille qui fut jadis possessionnée dans diverses parties de la province, les documents publiés ne laissent pas de présenter un certain intérêt général.

Le berceau de la maison est à Guergorlay en Motref, dans le Finistère (arr. de Châteaulin, cant. de Carhaix). La seigneurie primitive, comprise dans le comté de Poher, couvrait dans le pays des Montagnes

ont « méconnu l'esprit du rescrit impérial » qui laissait au moins le choix aux exécuteurs de la volonté du souverain de ne pas procéder par la voie de l'assassinat. — D'ailleurs, l'empereur fit dire trois mille messes pour le salut de l'âme de sa victime (p. 215), et je doute fort qu'il vécut « des semaines horribles *après* la catastrophe » d'Egra, comme le veut notre auteur (p. 319).

Digitized by Google

Noires une étendue de terrain mesurant vingt-cinq kilomètres dans sa plus grande largeur. La branche aînée s'éteignit en 1364 par la mort de Jean III de Kergorlay, tué à la bataille d'Auray; ses terres passèrent alors, par le mariage de la fille aînée du défunt dans la famille de Montfort, puis vinrent aux mains des Laval et des La Trémoille. De 1473 à 1486, le maréchal de Lohéac, André de Laval, porta le titre de « sire de Gargourlé ». Ce mystérieux « Gargourlé » n'est autre que le Kergorlay ou Guergorlay de Motref. De leur côté, les branches cadettes subsistaient, celle du Cludon dans les évêchés de Tréguier et de Léon, celle de Bocozel dans la région de Loudéac, celles de Kersalaün, puis Trousilit, de Tromenec et de Coasvout dans l'évêché de Léon. En somme, le nom de Kergorlay fut grand par le nombre des hommes qui le portèrent, mais, après le XIVe siècle, il ne fut, en Bretagne, celui d'aucun personnage marquant. Dans toute la généalogie fort bien reconstituée par M. Mousset ne figure pas un évêque ou abbé, même pas un conseiller au Parlement. Seule, la branche de Kersalaün produisit au XVIIIe siècle un maréchal de camp qui fut retraité comme lieutenant général. Semblables à ces gentilshommes dont parle Montaigne et dont « le moindre se trouvoit arrière-fils de quelque roy d'oultre-mer », les Kergorlay du Cludon avaient fait peindre sur une cheminée de leur château un arbre généalogique qui les faisait sortir du patrice Aëce, le vainqueur d'Attila. M. Mousset, à qui la famille laissait toute liberté dans ses recherches, n'a pas eu de peine à écarter cette naïve légende. En revanche, il n'a pas eu de peine non plus à mettre en lumière tout ce qu'il y a d'honorable dans l'histoire des Kergorlay. D'eux-mêmes les textes étaient assez éloquents; l'appendice relatif à la période de la grande guerre suffirait à la gloire d'une famille.

Les documents, comme le titre l'indique, occupent la plus grande part du volume. Il y a là comme un essai de reconstitution d'un chartrier dispersé. Toutefois, dans une longue introduction de plus de cent pages, l'auteur a exposé avec critique et précision la généalogie compliquée des diverses branches et composé des notices sur les principales terres possédées par elles, non seulement en Bretagne, mais aussi dans le reste de la France. Les pièces sont soigneusement présentées. Beaucoup — un quart au moins — n'étaient pas inédites, et la présence de quelques-unes ne peut se justifier que par le caractère un peu spécial du livre, qui, avant de s'adresser aux érudits, s'adresse d'abord à la famille et à ses alliés. Il est une période sur laquelle on regrette de ne trouver à peu près rien dans ce gros recueil : c'est celle de la Ligue, qui fut pourtant si ardente en Bretagne. Les Kergorlay n'ont-ils donc jamais eu à soutenir d'autres luttes que des procès de mouvance féodale ou de droits honorifiques dans les églises? C'est peu probable; le Cahier de la *Sainte-Union de Morlaix*, publié par A. de Barthélemy et que M. Mousset n'a pas consulté, nous montre des Kergorlay du Cludon mêlés aux affaires de ce temps. Néanmoins, il s'est perdu

Digitized by Google

tant de titres des anciennes familles bretonnes qu'il convient, plutôt que d'insister sur cette lacune, de féliciter M. Mousset d'avoir en général fait si bonne chasse. Pourquoi donc fallait-il qu'un érudit averti comme lui, après avoir naguère démasqué les supercheries du faussaire insigne que fut le nommé Delvincourt, fît état (p. XIII) d'une pièce de 1208 forgée très vraisemblablement par ce même faussaire? Il y est question de familles de Kerouzéré et de Trédern qui n'existaient pas encore au XIIIe siècle...

Telle est, dans ce livre sérieux, la seule tache qu'il importe de signaler ici. La maison de Kergorlay, qui n'a plus de représentant en Bretagne, a fait élever, pour servir à son histoire, un monument qui, à tout prendre, pourrait bien durer plus longtemps que son donjon patrimonial. Et d'autres chercheurs que des généalogistes auront l'occasion de consulter avec profit ce beau recueil.

H. WAQUET.

Vicomte A. DE CALONNE. **La vie agricole sous l'Ancien régime dans le nord de la France.** 1921. 1 vol. in-8°, x-593 pages. (Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 4e série, t. IX.)

La Société des Antiquaires de Picardie a eu une heureuse idée en donnant une nouvelle édition de cet ouvrage, qui a paru pour la première fois en 1883 et dont une seconde édition a été publiée en 1887. C'est, en effet, un travail précieux par les renseignements qu'il nous fournit sur la vie rurale de l'Ancien régime, plus que par la méthode et par l'esprit critique, qui laissent sans aucun doute à désirer. Dans cette nouvelle édition, le plan et la méthode n'ont été nullement modifiés; l'auteur a seulement utilisé un certain nombre de travaux qui ont paru depuis 1887.

M. de Calonne n'a su se garder ni des idées préconçues ni des partis pris. Il se propose de réhabiliter l'Ancien régime, de montrer que la condition des classes rurales était aussi satisfaisante qu'il était possible : « Je crois pouvoir affirmer », dit-il, « que, sous la réserve de récoltes déficitaires ou d'inévitables accidents de nature diverse, le paysan a toujours eu sa part d'indépendance, d'aisance relative, même de joies. » La région qu'il étudiait devait faciliter la démonstration de sa thèse, car le Laonnois, la Picardie, l'Artois et surtout la Flandre étaient certainement les provinces où l'agriculture était le plus prospère au XVIIIe siècle, où les progrès ont été le plus marqués, ce qui n'empêchait pas d'ailleurs le retour fréquent de crises graves, pendant lesquelles la disette et même la famine étaient terriblement menaçantes : M. de Calonne lui-même montre les effets des crises de 1709, de 1740-1741, de 1772-1774, de 1788-1789.

Il s'applique à mettre en lumière l'importance des encouragements

Digitized by Google

donnés à l'agriculture par le gouvernement au XVIIIe siècle. Ces encouragements sont réels, mais ils n'ont pas eu toute la portée qu'il leur attribue; ils n'ont pas profondément modifié l'état de l'agriculture. C'est ainsi que les Sociétés d'agriculture, composées en majeure partie de notables incompétents (M. de Calonne en donne des exemples significatifs), n'ont exercé qu'une influence bien superficielle. Il y a eu certainement quelques grands seigneurs agronomes, comme le duc de Charost et La Rochefoucauld-Liancourt, mais leur action ne s'est exercée, semble-t-il, que dans un rayon assez peu étendu.

Le chapitre consacré aux charges qui pèsent sur l'agriculture nous paraît assez superficiel. L'auteur est imbu de l'idée erronée que certaines de ces charges avaient pour origine la protection accordée par les seigneurs à leurs sujets; et, d'ailleurs, la description qu'il en donne n'est pas aussi précise qu'on le désirerait. Il a étudié, par contre, avec plus de soin les charges royales, et il en a déterminé assez heureusement la portée.

En ce qui concerne la répartition de la propriété, M. de Calonne a utilisé les travaux de Loutchisky; il montre, après lui, le morcellement de cette propriété, qui se manifeste d'une façon très significative dans le Laonnois, en Picardie et en Artois. Mais, contrairement aux conclusions du savant russe, il affirme que les nobles résidaient sur leurs terres et que beaucoup les exploitaient eux-mêmes; toutefois, les preuves qu'il nous donne ne semblent pas de nature à nous convaincre de la légitimité de sa thèse. Sur le fermage, sur la réunion des fermes et la hausse des prix de fermage à la fin du XVIIIe siècle, on trouvera dans l'ouvrage des données assez précieuses; mais la hausse des fermages ne prouve pas que « le paysan s'enrichit », car le même phénomène se manifeste dans des régions où la condition économique des cultivateurs ne s'est guère améliorée. A noter encore quelques pages intéressantes sur la persistance du *droit de marché*, dont la législation n'est pas parvenue à corriger les abus. L'auteur a étudié aussi avec soin la condition des domestiques et des journaliers; il remarque très justement que « les gages n'augmentent pas en proportion de la hausse des denrées », et il est obligé de constater que la condition des travailleurs agricoles était souvent misérable.

C'est cette condition précaire des journaliers, c'est le grand nombre de paysans insuffisamment pourvus de propriété, qui contribuent à expliquer les progrès de l'industrie rurale dans les campagnes du nord au XVIIIe siècle et surtout après l'édit de 1762 : telle est du moins la thèse très séduisante qu'a soutenue M. Loutchisky, et l'on regrette que M. de Calonne ne l'ait pas au moins discutée. Mais, d'autre part, il nous donne des renseignements intéressants sur la grande extension des industries textiles (toiles et cotons), qui vont modifier très sensiblement la condition économique de la région du nord.

La partie la plus instructive du volume est celle qui traite des

Digitized by Google

méthodes agricoles. Tandis que la Flandre adopte tous les procédés nouveaux, ceux-ci ne se répandent que lentement dans les régions voisines. Les outils perfectionnés ne sont guère employés par les paysans; à la faux ils préfèrent toujours la faucille, et ils continuent à scier les blés. L'assolement triennal, l'emploi de la jachère persistent dans le Laonnois, en Picardie et en Artois; seules les subdélégations de Saint-Omer et de Béthune subissent l'influence de la Flandre, où la jachère a complètement disparu. Cependant, on note les progrès de la culture des pois, haricots, asperges et artichauts, ainsi que des plantes oléagineuses et textiles, la décadence de la vigne et la grande extension du pommier. A l'époque de Louis XVI, il y a eu aussi des tentatives sérieuses pour développer l'usage des prairies artificielles, et M. de Calonne montre l'action d'un certain nombre d'agronomes, dont le plus remarquable a été François-Hilaire Gilbert. La culture de la betterave existe à peine, mais un grand effort est fait pour répandre la culture de la pomme de terre à partir de 1770, c'est-à-dire bien avant l'époque de la propagande entreprise par Parmentier dans le reste du royaume.

On trouvera encore dans le volume des données intéressantes sur le desséchement et le défrichement, qui ont fait de grands progrès au XVIIIe siècle, comme le montre, de son côté, M. Demangeon dans sa thèse, *la Plaine picarde*. M. de Calonne a bien indiqué aussi la portée de l'édit de 1771, qui s'efforce de faire disparaître la vaine pâture et le droit de parcours. Mais il eût fallu montrer que cet édit se heurta à l'opposition persistante des petits propriétaires, dont les intérêts étaient directement contraires à ceux des grands propriétaires; on eût trouvé à cet égard des documents significatifs aux Archives nationales[1].

Les chapitres relatifs aux mœurs rurales et à la condition morale des paysans sont moins satisfaisants. L'auteur cède à la tentation d'embellir le tableau, notamment quand il décrit les relations affectueuses des paysans et de leurs seigneurs. Il me semble qu'il se fait aussi des illusions sur le développement de l'assistance et de l'enseignement dans les campagnes. Le fait que 55 °/₀ des conjoints signent sur les registres dans les dix ans qui ont précédé la Révolution ne prouve pas forcément que les illettrés n'aient été qu'une minorité.

Henri SÉE.

1. Voy. notamment Arch. nat., H. 1487. Cf. à cet égard mon article sur la *Question de la vaine pâture au XVIIIe siècle* (*Revue d'histoire économique*, 1914).

Digitized by Google

Cours d'histoire du Canada, par Thomas CHAPAIS, professeur d'histoire à l'Université Laval. Tome I : *1760-1791*. Québec, Garneau, 1919. 1 vol. in-8°, IX-350 pages.

Canadian Archives. Documents relating to the Constitutional History of Canada (1759-1791), selected and edited with notes by Adam SHORTT and Arthur G. DOUGHTY. Printed by Order of Parliament. Second and revised edition by the Historical Documents Board. Ottawa, Taché. 2 vol. gr. in-8°, XVI-1,084 pages consécutives.

M. Thomas Chapais, ancien ministre au Canada, nous avait donné la meilleure biographie de Montcalm que nous possédions, claire, abondante, agréable à lire et, chose difficile pour un Canadien, sincèrement impartiale; nous en avons parlé dans la *Revue historique* (tome CXVI, p. 374). L'Université Laval, de Québec, a eu l'excellente idée de lui demander un cours sur la suite de l'histoire canadienne depuis la conquête anglaise; et les sept conférences que renferme le présent volume mènent cette histoire de 1760 à 1791, qui est une date importante dans la vie de l'ancien Canada français.

Il ne faut, d'ailleurs, pas attendre de l'auteur ce qu'il n'a pas eu l'intention de mettre dans son livre. Ce n'est pas une histoire de la province nouvellement annexée à l'Empire britannique, ni même un tableau de la vie des Canadiens français. M. Chapais ne nous raconte ni les démêlés de l'évêque avec son chapitre, ni le peuplement anglais de la nouvelle colonie — sauf à noter l'apport considérable d'éléments anglo-américains que fut l'émigration loyaliste de la nouvelle Angleterre, susceptible d'influer sur la question constitutionnelle — non plus que les relations assez curieuses des anciens habitants avec les nouveaux venus. Il nous montre simplement les efforts du Canada français pour garder sa nationalité foncière, sa religion romaine et sa législation d'autrefois. Il y a là matière à d'utiles réflexions, en un temps où l'on refait la carte du monde, unifiant les uns avec les autres des groupes de peuples qui ne peuvent tous réclamer le bénéfice de ce que l'on appelle, d'un mot assez mal construit, « l'autodécision ». Le Canada peut être cité fort à point dans la question, posée par Machiavel, de savoir si la meilleure façon de gouverner une conquête n'est pas de lui laisser une large et franche autonomie de ses lois et coutumes traditionnelles. Ainsi a fait l'Angleterre, et, dûment éclairée par le résultat, elle continue d'agir de la sorte, attitude prudente qui lui a mérité son titre de « peuple impérial » par excellence.

La France et l'Église avaient fondé le Canada, remarque l'auteur; la France avait disparu, restait l'Église (p. 30). Mais en Angleterre, à part les régions ministérielles, toujours plus accommodantes et sceptiques, la religion romano-canadienne devait se heurter au préjugé

Digitized by Google

populaire du *no popery*. Puis, il y avait les scrupules de l'honnête George III, qui entendait appliquer en conscience son serment royal de protéger l'anglicanisme. Mais, lorsque ses ministres lui eurent exposé qu'on ne pourrait détacher les Franco-Canadiens de la hiérarchie romaine, qu'ils émigreraient plutôt que de céder sur ce terrain, il prit son parti avec décision et s'y tint, sans s'inquiéter des protestations anglicanes de la ville et cité de Londres, non plus que de la petite minorité anglaise établie déjà dans la nouvelle conquête (p. 166). Les ministres, pour sauver la face, usèrent de subterfuges, faisant savoir officieusement qu'ils fermeraient les yeux sur les relations de Québec avec Rome[1] (p. 51-52, 57-58). Au vrai, si l'on avait traité les papistes, c'est-à-dire la France canadienne tout entière, avec la rigueur des lois votées sous Élisabeth, on eût soumis les habitants, les privant de toute carrière honnête et libérale, au régime que la Russie devait appliquer, un siècle plus tard, à ses déportés en Sibérie (p. 37-38, 79-80).

Il en fut de la législation comme de la religion, à ceci près que le roi George devait apporter moins d'opposition au maintien des lois françaises. Il avait signé, le 7 octobre 1763, une proclamation d'ordre général, en vertu de laquelle le gouverneur Murray prit, le 17 septembre 1764, des mesures qui tendaient en principe à l'abrogation du vieux droit français (p. 69-70). Mais les Canadiens, qui avaient d'abord accepté le changement de régime comme de peu d'importance pour leurs intérêts privés, avaient été bientôt surpris, effrayés, de voir combien leur statut personnel de famille et de propriété se ressentait des modifications importées d'Angleterre, alors que « Blackstone détrônait Domat » (p. 67-70). On doit rendre cette justice aux gouverneurs anglais, aussi bien en titre qu'intérimaires, Murray, Carleton, Cramahé, Haldimand lui-même, que, reconnaissant la justesse des réclamations, ils prirent nettement parti pour les Canadiens français, appuyés par les meilleurs conseillers de la couronne, Marriott, Thurlow, Wedderburn. La minorité anglaise protesta sans doute, comme toujours, invoquant ses droits de libres citoyens britanniques; mais, observait Thurlow, « il n'est pas plus difficile de leur dire que *telle est la loi du pays*, qu'il ne le serait de

1. « Qu'il aille donc (l'évêque) se faire consacrer où bon lui semble, en France, s'il l'aime mieux : on ne dira rien, on fermera les yeux sur son départ; il reviendra à Londres tranquillement et sans bruit, consacré évêque, mais sans afficher ce titre, sans parler d'épiscopat; il sera reconnu comme supérieur majeur de l'église du Canada. Tout le monde se réjouira du fait accompli » (p. 51-52).

L'article de l'Acte de Québec qui proclamait la suprématie du roi était resté lettre morte. « Qu'avez-vous affaire au bill? » disait Carleton à l'évêque Briand. « Le roi n'usera pas de ce pouvoir; il consent bien, et il prétend même que le pape soit votre supérieur dans la foi; mais le bill n'aurait pas passé sans ce mot » (p. 58).

Digitized by Google

le déclarer à quelqu'un que ses affaires ont induit à s'établir à Guernesey, ou dans d'autres parties de l'Amérique du Nord » (p. 123-125).

Ainsi fut voté, en 1774, malgré une opposition peu raisonnable, où l'on regrette de trouver le nom de Pitt, l'acte de Québec, qui devint la charte des libertés franco-canadiennes, en restituant à la religion, à la famille, à la propriété, leur statut traditionnel.

Restait la question constitutionnelle. Dans le fait, l'ancien régime n'avait pas changé; l'autorité de George III se substituait à celle de Louis XV et de Louis XVI. On n'en demandait pas davantage de part et d'autre. Les riches colons anglais prirent tout naturellement le rôle, sinon la propriété, des anciens seigneurs et ne furent pas les derniers à défendre les droits féodaux, lorsque, par la suite, mais beaucoup plus tard, on s'occupa de les supprimer, rachat qui n'eut lieu, rappelons-le, qu'en 1854 (cf. Bennett Munro, *Seigniorial Tenure in Canada*, p. cxiii). Les Canadiens français regardaient comme leur meilleure sauvegarde le régime que nous nous préparions à bouleverser chez nous comme intolérable; et les ministres britanniques ne tenaient pas à leur accorder ce que réclamait la même minorité anglo-canadienne, toujours agressive et plaignante, un parlement dont les discordes perpétuelles des colonies américaines leur montraient l'inconvénient. Le plus curieux est que les « insurgents » de la Nouvelle-Angleterre, prenant envers leurs anciens voisins de la Nouvelle-France une attitude de pédagogues, essayaient de les endoctriner, de leur apprendre la beauté du parlementarisme, en même temps qu'ils protestaient à Londres contre le développement d'un Canada français encouragé dans le maintien de sa religion, de ses mœurs et de ses lois sous l'égide britannique (p. 179-184). A la longue, toutefois, par l'effet de ces impulsions diverses, le désir de représentation commença de se faire sentir jusque chez les riverains du Saint-Laurent. Mais ici les Canadiens se divisèrent, les classes éclairées demeurant méfiantes de l'innovation; et lorsque, en définitive, grâce au clergé et à l'énergie des classes supérieures, le Canada eut été maintenu dans l'allégeance anglaise, le gouvernement de Londres, reprenant en lui confiance, lui accorda le droit de représentation politique avec un parlement local pour chacune des deux parties, Haut et Bas-Canada, qui diviseraient désormais la province. Ce fut l'acte de mars 1791, où s'arrête pour le moment notre historien, et que tous les partis acceptèrent cette fois sans récriminer.

Au cours de son travail, M. Chapais dissipe quelques légendes répandues au Canada. Le « régime militaire », le gouvernement des généraux, ne fut pas, quoi qu'on pense, le régime du sabre. L'émigration des Français, après la cession de la colonie, ne dépassa guère le monde des fonctionnaires. Enfin, il n'est pas exact que le ministère ait ménagé le Canada par crainte de le voir se joindre aux « insurgents » de la Nouvelle-Angleterre. Assurément, le grand public ne prévoyait pas, dès 1765-1766, cette crise violente; mais peut-être l'auteur

Digitized by Google

généralise-t-il un peu trop son observation. Les esprits avisés du gouvernement anglais apercevaient comme probable l'insurrection, du moment où disparaîtrait le danger de la proximité française pour tenir en bride les ambitions turbulentes des coloniaux américains. Ce que calculaient en France Belle-Isle et Choiseul ne paraît pas avoir échappé à Murray, par exemple, qui pensait — et Vaudreuil ne l'ignorait pas — que l'on rendrait à la France le Canada lors du traité de paix. Par là s'expliqueraient, ce semble, certaines réserves excessives demandées dans la capitulation de 1760 en faveur des habitants français, comme autant de moyens d'attente en vue d'un retour possible[1]. Amherst y coupa court en déclarant d'un mot que les Canadiens devenaient simplement « sujets du roi » d'Angleterre.

En outre, lorsque, à propos de ces réserves religieuses, M. Chapais note avec insistance qu'elles se produisaient sous un « roi viveur », au temps de l'Encyclopédie, il subit un peu trop, nous le craignons, l'influence de certaines légendes canadiennes qu'il conviendrait de redresser, ainsi que tant d'autres, qui représentent Louis XV dans une sorte de tabagie perpétuelle, comme « le roi sergent » à Potsdam, sablant le vin de Champagne en compagnie des « philosophes », que cependant il détestait. Louis XV n'était pas aussi étranger à son royaume qu'on veut bien le croire. Il nous suffira de rappeler, pour nous en tenir aux choses d'intérêt canadien, que Wolfe lui-même avait demandé au ministre anglais, qui du reste la lui refusa, la permission de venir compléter son éducation militaire dans nos camps d'exercices. Puis, entre la guerre de la Succession d'Autriche et la guerre de Sept ans, la marine française fut doublée, fort améliorée, de l'aveu du colonel Wood, dans son excellente édition des *Logs of the Conquest* pour la Société Champlain (p. 5, 26). En ce même temps, au surplus, le gouvernement faisait reviser, restaurer, augmenter toutes les fortifications de frontières en France : les plans sont à la bibliothèque de l'Arsenal. Et l'on sait par le *Secret du Roi* combien le prince s'occupait — heureusement ou non — de sa politique étrangère.

M. Chapais a joint quelques pièces en appendice à son livre. Mais il a surtout utilisé la riche sélection de documents constitutionnels publiée par MM. Adam Shortt et Arthur Doughty dans la série des rapports sur les archives du Canada et sous la direction d'un comité

1. Articles proposés dans la capitulation de Montréal : art. 30, droits retenus pour le roi de France de nommer l'évêque de la colonie ; — art. 41, les Canadiens dispensés de jamais porter les armes contre la France ; — art. 42, de payer jamais d'autres impôts que leurs impôts actuels (*Const. Doc.*, p. 16, 20). — En 1779, Vergennes déclarait encore que la France avait les droits les plus légitimes à l'égard du Canada, mais qu'elle s'en désistait pour ne pas embarrasser les États-Unis (Chapais, p. 215). Les gens du Congrès américain — « les Congréganistes » disaient les Canadiens — qui avaient pris leurs précautions, inauguraient déjà contre nous une sorte de doctrine de Monroe.

Digitized by Google

dont fait partie M. Chapais lui-même. On ne saurait dire de ces deux ouvrages lequel peut se passer de l'autre, le livre de M. Chapais étant comme la préface et le commentaire des textes réunis par les savants archivistes d'Ottawa. On y prend d'excellentes leçons sur cet art difficile, que Sir George Cornewall Lewis appelait le gouvernement des Dépendances; et l'on y voit en détail comment, dans la Nouvelle-France, le régime ancien se transforma en régime nouveau sans faire la dépense d'une sanglante révolution.

René DE KERALLAIN.

Charles SCHMIDT. **Les sources de l'histoire des territoires rhénans de 1792 à 1814**, avec une préface de Ch.-V. LANGLOIS. Paris, F. Rieder et Cie, 1921. In-8°, II-322 pages; prix : 20 francs.

Malgré certains bons ouvrages, comme le livre d'ensemble de M. Sagnac ou la thèse de M. Lévy-Schneider sur Janbon Saint-André, l'histoire de la domination française sur la rive gauche du Rhin n'est pas encore connue dans le détail. M. Ch. Schmidt montre lui-même dans l'introduction de ce volume que, sans cesse, changèrent les cadres administratifs pendant les années de l'occupation, où militaires et civils se disputèrent le pouvoir, et même plus tard après que les articles secrets du traité de Campo-Formio et la paix de Lunéville eurent reconnu à la France la possession de la rive gauche du Rhin. Sans doute, le 23 janvier 1798, avaient été créés les quatre départements de la Roër, Rhin-et-Moselle, Mont-Tonnerre et Sarre, mais, jusqu'en 1802, ces départements formèrent un tout sous les ordres d'un commissaire résidant à Mayence et qui fut en même temps, sous le régime consulaire, préfet du Mont-Terrible. Ce n'est que le 23 septembre 1802 (1er vendémiaire an VI) que l'assimilation de ces pays avec la France devint complète : le commissaire Janbon Saint-André demeura seulement préfet de Mayence et toutes les lois françaises furent appliquées dans les quatre départements.

Les puissances alliées occupent en ce moment les pays de la rive gauche du Rhin qui, au début du XIXe siècle, ont subi si profondément l'influence française. N'est-ce pas le moment opportun pour écrire l'histoire de ces pays de 1792 à 1813, pendant la période où ils étaient rapprochés de la France? La difficulté de la tâche est grande, à cause de la dispersion de la documentation. Il faut aller la chercher dans les archives parisiennes, aux archives d'État de Coblence et de Dusseldorf en Prusse, à celles de Darmstadt en Hesse, où ont été transportées les archives départementales du Mont-Tonnerre — n'oublions pas que Mayence est en Hesse. Dans ce volume, M. Schmidt et ses collaborateurs nous disent ce que le futur historien de la Rhénanie peut trouver à ces divers dépôts. M. Schimdt s'est chargé de Paris, Georges

Digitized by Google

Ritter de Coblence, J. de Font-Réaulx de Darmstadt et encore des archives municipales de Mayence, J. Estienne de Dusseldorf, A. Pfeiffer de Spire. En tête du volume, M. Jean de Pange signale les documents sur les relations de la France et de l'électeur de Trèves de 1774 à 1794, et nous présente de fort curieux renseignements sur la politique de Vergennes envers l'archevêque Clément Wenzel de Saxe; mais les autres collaborateurs ne l'ont pas suivi dans cette voie : tout au plus une courte note est consacrée, p. 193, au sort des archives de l'électorat de Mayence, et il n'y a rien sur les archives de l'électorat de Cologne. Puis, aux archives de la ville de Cologne, ne se trouve-t-il donc aucun document curieux sur l'occupation française? Le répertoire manque un peu de cohésion; mais tel quel il rendra de grands services; il est fait avec soin : une table alphabétique y rend les recherches faciles; il faut remercier le haut commissaire de la République française dans les provinces du Rhin, M. Tirard, d'avoir encouragé cette publication. Nous espérons qu'elle décidera quelque candidat au doctorat ou des élèves de l'École de droit de Mayence à traiter l'un des sujets auxquels la lecture de ce répertoire fait songer : l'Université de Mayence, l'École de droit de Coblence, les biens ecclésiastiques, le développement de l'industrie en Rhénanie ou tout autre; nous espérons aussi qu'un jour ces travaux d'analyse susciteront une puissante synthèse et que sera écrit, par un historien français, ce beau chapitre de l'histoire de France : la France sur le Rhin de 1792 à 1814.

Chr. PFISTER.

Albert HOUTIN. **Le Père Hyacinthe dans l'Église romaine (1827-1869)**; avec un portrait. Paris, E. Nourry, 1920, 1 vol. in-12, 395 pages.

Cet ouvrage comprend la première partie d'une biographie du P. Hyacinthe, entreprise par M. Houtin sur la demande de Mme Loyson et avec l'assentiment de Charles Loyson lui-même. L'auteur a disposé des lettres, des souvenirs de son personnage et surtout d'un précieux *Journal*, commencé au mois d'avril 1860 et sur lequel le P. Hyacinthe couchait chaque jour, et plusieurs fois par jour quelquefois, ses réflexions, ses impressions, ses idées, avec une précision parfaite et une évidente sincérité. Il est fâcheux qu'en entrant aux Carmes, et pour marquer qu'une vie entièrement nouvelle commençait pour lui, l'illustre prédicateur ait cru devoir brûler quantité de papiers intimes que nous serions aujourd'hui contents de posséder. M. Houtin a usé de ses sources avec sa diligence et sa sûreté ordinaires, en s'appliquant à s'effacer discrètement derrière les textes et les faits. Le livre est, au total, passionnant. La grande âme mystique, généreuse, inquiète, illusionniste du P. Hyacinthe se forme, évolue, se transforme

Digitized by Google

sous nos yeux, et c'est le plus émouvant des drames psychologiques qui se déroule au cours de ces quatre cents pages pleines et fortes. Ce n'est pas seulement un homme entre tous attachant qui y vit, c'est un quart de siècle de l'existence de l'Église qui s'y reflète en clartés singulières. Ce n'était ni un grand raisonneur, ni un orgueilleux-né, affolé de raison, ni un exégète très averti, ni un critique exigeant que le P. Hyacinthe ; il apportait, au contraire, à l'Église une confiance candide, une capacité d'exaltation dans la foi qui sont d'ordinaire, pour l'orthodoxie et la hiérarchie, de sérieuses garanties contre les écarts de l'esprit. Que n'a-t-il pas fallu qu'un tel homme vît et entendît pour douter du romanisme et le rejeter! De fait, il suffit de l'entendre constater et se plaindre pour comprendre sa résolution finale. Son expérience douloureuse nous apporte le plus précieux des documents sur la *stérilisation* romaine du catholicisme à l'époque décisive de l'Immaculée, du Syllabus et du concile du Vatican. Et quelle galerie de personnages représentatifs se déroule tout au long de la route qu'il a suivie! M. Houtin excelle à les mettre en pleine lumière. J'espère que le second volume suivra de près le premier.

Ch. GUIGNEBERT.

S. ZURLINDEN. **Der Weltkrieg. Vorläufige Orientierung von einem schweizerischen Standpunkt.** Zweiter Band : **Die historische Grundlage des Weltkrieges.** Zurich, Orell Füssli, 1917–1918. Gr. in-8°, 725 pages.

Après avoir étudié dans un premier volume (voir *Rev. histor.*, t. CXXVII, p. 125) ce qu'il appelle « les racines » de la guerre mondiale — croyance en la nécessité de la guerre, principe d'autorité, diplomatie secrète, militarisme, impérialisme, théologie de la guerre —, M. S. Zurlinden aborde dans ce deuxième volume et doit poursuivre dans un troisième volume l'étude des origines historiques de la guerre. C'est une œuvre de longue haleine et de grande valeur. Partant du Congrès de Vienne et suivant l'évolution de la politique européenne de 1814 à 1914, l'auteur considère successivement tous les aspects du problème des origines, politique bismarckienne, alliances et ententes européennes, question coloniale, question d'Orient, pacifisme et armements. Il est à la fois clair, documenté, impartial. La lecture d'un pareil ouvrage peut être d'autant plus profitable au lecteur français que M. Zurlinden a eu recours principalement aux sources allemandes et considère les événements du point de vue suisse; cependant, de chapitre en chapitre, dans cet exposé objectif et dégagé de tout parti pris, on voit s'accuser de plus en plus nettement les lourdes responsabilités de l'Allemagne.

Jules ISAAC.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale. — Charles BÉMONT et Gabriel MONOD. *Histoire de l'Europe au moyen âge, 395-1270.* Nouvelle édition refondue (Paris, Félix Alcan, 1921, in-12, XXVII-456 p.; prix : 15 fr.). — Avant la réforme de l'enseignement secondaire de 1902, les programmes de la classe de troisième comprenaient l'étude de l'histoire générale de l'Europe au moyen âge de 395 à 1270. A l'usage des étudiants de cette classe, M. Charles Bémont et M. Gabriel Monod composèrent un « Manuel » qui se distinguait entre tous les autres par sa précision scientifique, le choix judicieux des faits, la place importante donnée à l'histoire des institutions et à celle de la civilisation chrétienne et féodale. La réforme de 1902 sacrifia de la façon la plus fâcheuse l'histoire du moyen âge. En queue du cours d'histoire romaine enseigné en première, les programmes nouveaux placèrent les débuts du moyen âge jusque vers le milieu du Xe siècle et tous les examinateurs qui ont interrogé au baccalauréat gardent le souvenir de certaines réponses pitoyables : Mahomet placé avant Jésus-Christ, Charlemagne successeur de Clovis, etc. Ces mêmes élèves qui répondaient si mal avaient fait, au début du cours de seconde, une étude rapide sur le moyen âge du XIe au XVIe siècle, en tête d'un programme qui s'arrêtait à la mort de Louis XIV. Il en résultait que les étudiants nous arrivaient à la Faculté ignorant totalement, ou à peu près, l'histoire du moyen âge. Pour leur venir en aide, MM. Bémont et Monod réimprimèrent leur travail, non sans l'avoir modifié. S'adressant à des jeunes gens plus âgés, M. Bémont fit précéder le Manuel d'une introduction où sont indiqués les grands répertoires bibliographiques du moyen âge, les collections de chroniques ou de documents, les histoires générales, etc., accentuant ainsi le caractère scientifique du volume. Ce livre eut le succès le plus vif; il fut sur la table de travail de chaque étudiant d'histoire et bientôt l'édition fut épuisée. Puis, Gabriel Monod mourut, et ce n'est pas dans cette *Revue*, fondée par lui, qu'il est nécessaire de rappeler quelle perte cruelle sa mort fut pour la science historique. Survint la guerre; l'imprimerie traversa une crise cruelle, et combien de fois nos étudiants nous ont exprimé le vœu qu'une nouvelle édition de cette histoire classique fût donnée. A ce vœu, M. Charles Bémont vient de donner satisfaction. Il a fallu supprimer les illustrations, et on peut le regretter. Mais, en revanche, on a mieux groupé les faits en treize chapitres et le caractère des grandes périodes ressort davantage. Une nouvelle section a

Digitized by Google

été ajoutée à la bibliographie pour l'histoire religieuse. Un médiéviste doit avoir des notions sur les livres saints des Juifs, des chrétiens et des musulmans, sur les collections des Pères et des conciles; il les trouvera dans l'introduction. Le volume part pour de nouvelles destinées; nous appelons de nos vœux une suite. Nous avons besoin d'une histoire de l'Europe de 1270 à 1492. Des dispositions ont été prises pour qu'on nous donne ce pendant au « Bémont et Monod ». — C. Pf.

— Edme Tassy et Pierre Leris. *Les ressources du travail intellectuel en France* (Paris, Gauthier-Villars, 1921, in-8°, xxii-712 p.; prix : 50 fr.). — Transcrivons, pour mieux faire comprendre l'utilité de cet ouvrage, le sous-titre : « Organes d'informations et de documentation; moyens et organes de perfectionnement, aide, encouragement, placement. Sociétés savantes. Cours. Laboratoires. Observatoires. Collections d'études. Bibliothèques et archives. Subventions. Prix et concours. Indications bibliographiques ». Donnons maintenant le titre des douze chapitres qui composent le volume : I, Renseignements généraux. II et III, Les sociétés savantes (à Paris et dans la province); IV, Associations professionnelles. V, Encouragements et aides officiels. Fondations privées. Principaux encouragements et aides internationaux. VI, Créations diverses pour le perfectionnement des études et pour l'expansion intellectuelle. VII, Les services et établissements scientifiques spéciaux (on serait assez embarrassé de trouver ce qu'il importe de savoir sur l'École pratique des hautes études, 4e et 5e sections). VIII, Les périodiques spéciaux. IX, Les bibliothèques. X, Les dépôts d'archives. XI, Les bibliothèques circulantes, d'échange, de prêt. XII, Indications bibliographiques. On peut voir maintenant tout ce qu'on est en droit de trouver dans ce précieux répertoire, auquel il faut souhaiter des éditions nombreuses et rapprochées. Il permettra de remédier, dans la mesure du possible, au défaut de liaison entre les organes, si divers, du travail intellectuel dans tous les ordres de recherches : industrielles, économiques, scientifiques et littéraires, à Paris et dans les départements. Ch. B.

— Louis Hourticq. *Initiation artistique* (Paris, Hachette, in-8°, 190 p.; prix : 5 fr.; « Collection des Initiations »). — Pour enfermer en moins de deux cents pages une histoire entière des arts du dessin qui se lise avec agrément et avec fruit, il faut connaître jusque dans le menu détail le développement de chaque art en tout pays et à toute époque, puis de cette masse de faits particuliers extraire l'idée générale qui la domine et l'éclaire. Cette science et ce talent, M. Hourticq montre qu'il les possède à un rare degré dans ce court manuel, riche d'idées, d'heureuses formules et de style. Dans un nouveau tirage, ne pourrait-on, par exemple à l'index des noms propres, ajouter un peu de chronologie? Ch. B.

— C. Henry Smith. *The Mennonites; a brief history of their origin and later development in both Europe and America* (Men-

Digitized by Google

nonite book concern. Berne, Indiana, U. S. A., 1920, in-8°; 340 p.). — Les Mennonites sont un rameau séparé du tronc anabaptiste, issu lui-même de la réforme zwinglienne. Ils tirent leur nom de Menno Simons (1496-1561), qui naquit en Frise, fut élevé dans le catholicisme romain et entra dans les ordres à vingt-huit ans; mais, sous l'influence des écrits luthériens, il se livra avec ardeur à l'étude de la Bible et renonça publiquement au catholicisme en janvier 1536. Divers incidents le mirent alors en contact avec les Anabaptistes ou, du moins, avec cette fraction qui répudiait les théories et les violences des fanatiques récemment exterminés à Münster en Westphalie. C'est un chef de cette secte, Obbe Philip, qui lui administra le baptême et l'ordination; depuis lors, Menno ne cessa de prêcher l'Évangile, tel qu'il l'entendait, et de fonder des églises, soit dans son pays d'origine d'où il fut bientôt expulsé par les calvinistes, soit en Allemagne où il dut chercher un asile et où il trouva le plus souvent la persécution. Il alla mourir (13 janvier 1561) à Wüstenfilde, entre Hambourg et Lubeck.

Il partageait sur certains points les croyances des Anabaptistes. Comme eux, il admettait que le baptême, initiation nécessaire à la vie chrétienne, ne pouvait être administré qu'après une formelle confession de foi, et que, par conséquent, les enfants ne pouvaient pas le recevoir; comme eux aussi, il était convaincu que, si la vérité se trouve dans la Bible et notamment dans le Nouveau Testament, tout homme peut et doit la trouver par le seul effort de sa raison; que, par conséquent, le culte doit être purement individuel. Doctrine contraire à l'institution de toute église d'État, catholique, luthérienne ou calviniste, et fondée essentiellement sur la tolérance en matière religieuse. Comme eux aussi, il estimait que la parole du Christ interdit le serment et qu'un enseignement fondé sur l'amour condamne la guerre. D'autre part, il pensait qu'une sévère discipline morale doit être imposée aux fidèles, sans distinction de personnes, et, qu'enfin, s'il leur est conseillé de participer aux affaires publiques, l'obéissance aux magistrats civils est nécessaire, tant qu'elle n'est pas contraire à la parole de Dieu. Ces doctrines ne pouvaient être tolérées aux époques d'ardente foi, où les églises étaient étroitement associées à l'État pour le servir ou pour le dominer; aussi leurs adeptes furent-ils sans cesse poursuivis dans le cours du XVIIe et même du XVIIIe siècle. Persécutés, ils émigrèrent et allèrent peupler de leurs églises le nouveau monde comme l'ancien.

M. Smith a tracé avec précision, clarté, impartialité, l'histoire si variée de ces persécutions et de ces apostolats en Europe : Suisse et Pays-Bas, Allemagne du Nord et de l'Est, Autriche et Hongrie, Russie, France (surtout en Alsace et en Lorraine), mais non en Angleterre, où les Mennonites n'ont pas réussi à se maintenir; puis en Amérique (États-Unis et Canada). Aujourd'hui, l'on compte en Europe environ 175,000 Mennonites et près de 100,000 de l'autre côté de l'Atlantique. Une bibliographie détaillée complète l'ouvrage qui n'est sans

Digitized by Google

doute pas une œuvre d'érudition (il n'y a aucune référence au bas des pages), comme elle n'est pas non plus une œuvre d'édification; c'est un sincère tableau d'histoire vraie. Ch. B.

Histoire de la guerre. — Ferruccio QUINTAVALLE. *Cronistoria della guerra mondiale. Parte prima : dal Congresso di Berlino (Luglio 1878) agli Armistizi (novembre 1918)* (Milan, Ulr. Hoepli, 1921, in-16, XXXI-800 p.). — Dans son introduction, qui est un exposé judicieux et clair des origines de la guerre, l'auteur explique pour quelles raisons il a cru devoir prendre comme point de départ de son travail le Congrès de Berlin. Théoriquement, ses raisons sont fort bonnes. Pratiquement, les 200 pages qu'il a consacrées à la période 1878-1914 ne peuvent représenter qu'un résumé chronologique très sommaire et très arbitrairement établi : par exemple, on y trouvera notés les moindres incidents de la question d'Irlande, tandis que quelques-uns des plus graves incidents internationaux (tels que l'affaire Schnaebelé) sont passés sous silence. Une chronologie des origines immédiates de la guerre (juin-août 1914), minutieusement et soigneusement établie, eût été plus utile aux travailleurs. Pour la période même de la guerre, M. F. Quintavalle donne des renseignements très détaillés sur les événements qui intéressent l'Italie; il paraît moins bien informé des événements militaires qui se rapportent au front français (aucune mention de la bataille de Morhange-Sarrebourg le 20 août; par contre, il est mentionné à la date du *15 août* qu' « en Lorraine une division française du 15e corps, composé de contingents provençaux, sous l'effet de la propagande antimilitariste, a jeté bas les armes devant l'ennemi et, par sa retraite, forcé l'armée française à se replier »). Jules ISAAC.

— Commandant DE CIVRIEUX. *La Grande Guerre (1914-1918). Aperçu d'histoire militaire* (Paris, Payot, 1921, in-16, 151 p.; prix : 4 fr.). — Ce petit volume fait partie d'une collection encyclopédique qui ne doit comprendre que « des ouvrages de tout premier ordre dus à la plume des maîtres les plus célèbres, des savants les plus éminents, des écrivains les plus autorisés », et il voisine en effet avec des ouvrages signés Paul Appell, Louis Leger, Henri Cordier, Ernest Babelon. C'est regrettable. Car on y cherche un récit objectif et substantiel et l'on n'y trouve que des thèses, parfois intéressantes, souvent très contestables, présentées — avec de singulières libertés de style — par la plume d'un polémiste. C'est ainsi qu'après avoir jugé sévèrement, et non sans raison, la « stérile année 1915 », la politique du « grignotage », les fausses manœuvres des alliés en Orient, le commandant de Civrieux écrira : « Mais ni à Londres ni à Paris ne pensait un homme capable de concevoir la guerre universelle, et, de cette lacune aux plus rigides et permanents principes, des torrents de sang couleront dans la pérennité des massacres inféconds » (p. 47). Admirateur déterminé du général Nivelle, il professe le plus souverain mépris pour les

Digitized by Google

méthodes et l'œuvre du maréchal Pétain qui, même comme défenseur de Verdun, ne trouve pas grâce devant lui. Bien entendu, les « ministres civils », les « politiciens professionnels », les parlements sont malmenés comme il convient par le critique militaire : ayant « pour d'égoïstes passions personnelles » annihilé en 1917 « les plans du chef, les efforts héroïques des soldats », s'étant arrogé « un droit de haute direction sur la conduite des opérations », ils sont finalement accusés d'avoir « présidé ... au plus effroyable carnage de l'humanité » (p. 143). Ainsi nous voilà fixés : si les armées françaises ont eu 1,400,000 tués, la faute en est au Parlement. J. I.

— Paul GINISTY et capitaine Maurice GAGNEUR. *Histoire de la guerre par les combattants* (Paris, Garnier, 1917, in-16, t. I : *Août 1914-juillet 1915*, 562 p.; 1918, t. II : *Juillet 1915-juin 1916*, 353 p.; s. d., t. III : *Verdun*, 464 p.). — Les auteurs de ce recueil ont eu l'idée, excellente en principe, d'apporter à l'histoire de la guerre une contribution, « celle du témoignage des combattants ». Ils ont donc groupé, selon l'ordre des événements, un certain nombre de documents émanant des combattants eux-mêmes, chefs ou soldats. Et de ces pages, à la fois monotones et émouvantes, se dégage, comme ils l'ont souhaité, une saisissante impression de vérité, de « vérité humaine ». Au point de vue purement historique, les documents publiés sont de valeur inégale : il faut soigneusement distinguer entre les notes qui ont été prises sous le feu et les souvenirs rédigés après coup, à deux ou trois ans de distance. Parmi les témoignages les plus intéressants, on notera dans le premier volume le récit d'un chef de bataillon intitulé « A travers la rétraite » ; il se rapporte à l'un des épisodes essentiels de la bataille de Charleroi, l'affaire d'Onhaye, coup de revers de la IIIe armée von Hausen, qui eut pour effet d'arrêter net l'offensive du 1er corps français et de déterminer le général Lanrezac à la retraite. J. I.

— Vice-amiral RONAR'CH. *Souvenirs de la guerre*. I : *Août 1914-septembre 1915* (Paris, Payot, 1921, in-8°, 335 p.). — Les souvenirs du vice-amiral Ronar'ch constituent, pour l'histoire de la bataille de l'Yser, un témoignage de premier ordre qui, sous « l'apparence un peu sèche d'un rapport militaire », se recommande par des qualités indéniables de précision et de probité. Pas de phrases, pas de littérature, aucun souci de glorification personnelle : des faits, tels qu'ils ont pu être notés jour par jour, heure par heure. On peut suivre ainsi dans le moindre détail la défense improvisée des lignes de l'Yser et de la tête de pont de Dixmude. En un an, d'octobre 1914 à novembre 1915, dans ce terrible secteur des Flandres, la brigade de fusiliers-marins a perdu 172 officiers, 346 officiers mariniers et environ 6,000 quartiers-maîtres et marins, soit la totalité de son effectif normal. Mais il faut bien constater que là comme ailleurs, comme partout dans les lignes françaises jusque vers le milieu de l'année 1917,

Digitized by Google

le dévouement des soldats et des chefs a dû suppléer trop souvent à l'insuffisance du matériel. L'amiral Ronar'ch, qui ne veut rien dissimuler, note à plusieurs reprises l'insuffisance du matériel téléphonique et par suite des liaisons entre l'infanterie et l'artillerie (p. 76); l'insuffisance du matériel défensif — pas de fils de fer barbelé pour barrer les voies d'accès à Dixmude le 26 octobre (p. 95) —; l'insuffisance des moyens d'observation, restée si longtemps, en effet, une grave cause d'infériorité pour l'armée française — « le 14 juillet 1915, nous avons la satisfaction de contempler notre *première* saucisse française [ballon] au-dessus de Furnes » (p. 315); — l'inutilité des attaques d'infanterie lancées sans une préparation d'artillerie suffisante (p. 178); enfin, l'organisation déplorable des relèves et des cantonnements de repos (p. 138 et 154), « question si négligée », dit-il, « bien que capitale ». C'est parce qu'il est absolument véridique qu'un témoignage comme celui de l'amiral Ronar'ch devra être retenu par tous les historiens de la guerre. J. I.

— Général Dubail. *Quatre années de commandement... Journal de campagne.* T. III : *Groupe d'armées de l'Est* (Paris, L. Fournier, 1921, in-8°, 357 p.). — Le général Dubail a entrepris de publier son Journal de campagne. Nous avons le regret de ne pouvoir parler des deux premiers volumes, qui ne nous sont pas parvenus. Le tome III s'étend du 15 août 1915 au 5 avril 1916, date à laquelle le général a dû échanger le commandement des armées de l'Est contre le gouvernement de Paris. Mais le groupe des armées de l'Est ayant été presque constamment maintenu sur la défensive durant cette période, l'intérêt du Journal s'en ressent; il n'est pas sans présenter une certaine ressemblance avec ces communiqués où, pour répondre à l'attente fiévreuse du public, on lui apprenait qu'à Z... le tir de notre artillerie avait fait sauter un dépôt de munitions, ou qu'à Y. une de nos patrouilles avait ramené deux prisonniers. La seule opération de quelque importance dont il soit question dans le tome III du Journal est l'offensive malheureuse de la 7e armée au Hartmannswillerkopf (décembre 1915), qui clôt la série des offensives locales de 1915, toutes si meurtrières pour un si mince profit. Le général Dubail ne dissimule pas l'importance de nos pertes dans cette guerre d'usure, mais il paraît avoir cédé à l'illusion optimiste qui régnait alors dans les états-majors lointains, l'illusion que l'usure allemande devait être bien plus rapide que la nôtre (p. 19, à la date du 24 août 1915 : « Depuis deux mois..., nous avons perdu sur ce théâtre [nord et sud de la Fecht] environ 20,000 hommes... » Les pertes allemandes « ont dépassé de beaucoup les nôtres »; cf. également p. 32-33). Cependant, quand il apprend que nos pertes de Champagne et d'Artois, après l'offensive de septembre-octobre 1915, se montent à 166,000 hommes, dont 20,000 disparus, il ne peut s'empêcher de reconnaître que, « pour un tel prix, le résultat obtenu a été maigre » (p. 106). L'idée lui vint alors que, pour

Digitized by Google

combler le déficit de notre recrutement, on pourrait faire appel aux réserves inépuisables du recrutement russe; soumise au gouvernement, l'idée fit son chemin et l'on sait dans quelle mesure elle fut réalisée; on ne savait pas et le Journal nous révèle que la paternité doit en être attribuée au général Dubail. Lieutenant discipliné, d'une correction et d'une discrétion exemplaires, le général Dubail enregistre sans les critiquer toutes les décisions prises par le haut commandement; tout au plus s'étonne-t-il, le 25 octobre 1915, qu'on hésite à intervenir énergiquement dans les Balkans, où pourrait se jouer, selon lui, « la partie principale » : « Nous avons quarante-deux divisions en arrière de notre ligne! Comment ne pas admettre qu'on puisse en distraire huit ou dix » (p. 103). A partir du mois de janvier 1916, il paraît préoccupé surtout d'attirer l'attention du général en chef sur la persistance des bruits et des indices relatifs à une attaque contre la R. F. V. (région fortifiée de Verdun); à deux reprises, le 19 janvier, le 6 février, il s'entretient avec lui « de la situation générale »,... mais une discrète ligne de points nous avise chaque fois que le général Dubail sait garder le secret professionnel. En somme, le principal intérêt de ce tome III du Journal de campagne réside dans les réflexions et les initiatives d'ordre tactique que suggèrent au général Dubail, tacticien émérite, soit les opérations de ses armées et des armées voisines, soit la reprise de l'instruction des grandes unités dans des camps spéciaux, instruction à laquelle il consacre dans cette période presque toute son activité. A ce point de vue particulier — l'évolution de la tactique française en 1915 —, le Journal est un témoignage très précieux et très important; on y trouve insérés quelques documents de grande valeur, tels que la *note du 18 septembre 1915* pour les commandants d'armée (p. 49), où le général Dubail s'élève contre l'habitude néfaste de bourrer de troupes la tranchée de première ligne et préconise ce qu'on appellera plus tard « la défensive élastique »; et plus loin (p. 112) le *rapport sur les enseignements à tirer de l'offensive de Champagne*, rapport qu'il serait intéressant de rapprocher de celui du général Pétain; le général Dubail paraît préoccupé surtout d'améliorer le dispositif des troupes d'assaut; mais l'échec de la grande offensive de Champagne a-t-il été dû principalement à des causes d'ordre tactique? Deux conditions essentielles du succès faisaient défaut : la surprise et le matériel de rupture. — J. I.

— J. R. *Foch, essai de psychologie militaire* (Paris, Payot, 1921, in-16, 211 p.). — Comme le titre l'indique, ce petit livre n'est pas un essai « historique » sur Foch, mais un essai de « psychologie militaire », plus simplement une étude de la personnalité, de la méthode et de la technique de Foch, comparées à celles de ses prédécesseurs ou de ses contemporains les plus illustres, Napoléon, Moltke, Joffre, Pétain et Ludendorff. L'entreprise n'est pas sans audace ni sans péril, mais l'auteur, officier breveté d'État-major et, semble-t-il, fort documenté sur « nos grands chefs », s'en tire avec adresse. Il y a, dans son travail, beaucoup de renseignements intéressants à glaner

Digitized by Google

pour l'historien, soit sur les méthodes de travail, soit sur l'entourage de Foch. La thèse de J. R. est que jusqu'en mars 1918 « la grande guerre, en ce qui concerne la méthode de commandement,... pour tous les belligérants, a été le couronnement de la doctrine allemande », qui consiste dans le commandement « anonyme ou collectif »; que Foch, seul vrai disciple de Napoléon, a su rénover l'art napoléonien du commandement « personnel » et, par sa victoire, a démontré péremptoirement la supériorité des principes napoléoniens qui restent « le fondement même de l'art de la guerre ». Soit. Mais pour opposer Ludendorff à Foch, « issu de la bourgeoisie française », il n'est pas besoin d'écrire que Ludendorff, « descendant des junker prussiens », a l'esprit féodal de « la caste dans laquelle il est né » : Erich Ludendorff est un roturier, tout comme Foch. Le style présente quelquefois des négligences ou des inversions singulières (p. 113, « il faudrait un maître pour brosser de Foch, et qui fût digne de lui, le tableau où ne se trouveraient, certes, pas beaucoup d'ombres »). J. I.

— Général Buat. *Hindenburg* (Paris, Chapelot, 1921, in-16, VII-243 p.). — Après une étude sur Ludendorff, le général Buat nous donne une étude, non moins solidement et soigneusement établie, sur Hindenburg. C'est une analyse critique des « Souvenirs de ma vie » du vieux maréchal prussien, d'autant plus intéressante qu'elle émane du chef d'État-major actuel de l'armée française. Après avoir résumé la carrière d'Hindenburg, le général Buat étudie successivement « les traits essentiels » de l'homme, « ses principes de guerre », « ses particularités »; puis, le rapprochant de son inséparable adjoint Ludendorff, il cherche à discerner « la part de chacun dans la conduite de la guerre ». Cette dernière partie est d'ailleurs la plus originale de l'ouvrage; le général Buat conclut finalement qu' « Hindenburg est un homme intelligent, aimable, compréhensif, que l'on tient au courant de ce qui se passe, de qui l'on admet volontiers les conseils, dont les procédés de discussion sont courtois; mais Ludendorff détient l'autorité effective... » (p. 223). Inutile de dire que l'auteur juge sévèrement la stratégie allemande, aussi bien dans la première que dans la deuxième partie de la campagne de 1918, et qu'il fait valoir la supériorité de la stratégie alliée. Mais quand il nous montre celle-ci « prévue en ses modalités dès la fin de 1915, en tout cas en 1916, adoptée en 1917, préparée à partir de cette date et retardée seulement par la construction du matériel immense qu'exigeait son application... » (p. 121), peut-être exagère-t-il un peu l'optimisme rétrospectif et le don de prévision de l'État-major français. Évidemment, on ne peut demander au général Buat de partager l'opinion d'Hindenburg, d'après lequel, si de grands résultats n'ont pas été réalisés plus tôt par l'Entente, il faut en « chercher la cause dans une certaine étroitesse d'esprit » du commandement français, qui aurait pu être « plus capable et plus ingénieux » et son cerveau moins atteint « d'une certaine infertilité ». J. I.

— Geoffroy de Grandmaison. *Un caractère de soldat. Le capi-*

Digitized by Google

taine Pierre de Saint-Jouan (1888-1905) (Paris, Plon, 1920, in-16, xx-279 p.). — M. de Grandmaison a retracé, avec une émotion pieuse, la vie très belle, très droite et très pure de Pierre de Saint-Jouan, jeune officier, issu d'une vieille et noble famille bretonne, sorti de Saint-Cyr en 1910, lieutenant au 18e chasseurs à cheval, puis versé dans l'infanterie — au 131e de ligne — en mars 1915, et tombé dans les tranchées de l'Argonne, le 12 juillet 1915. Les conditions de la guerre moderne éloignent de plus en plus le haut commandement des combattants; mais l'historien, s'il veut avoir de la guerre une vision exacte et complète, devra sans cesse les rapprocher et, le plus souvent possible, passer des bureaux d'État-major dans les tranchées. Les notes prises par le capitaine de Saint-Jouan sont un témoignage d'une sincérité, d'une ferveur émouvantes. Cavalier fanatique, il ne cache pas les préventions qu'il a tout d'abord contre l'infanterie; mais quand, passé à regret de son escadron du 18e chasseurs dans la 1re compagnie du 131e, il se trouve au milieu de sa nouvelle troupe, toutes ses préventions tombent, il rend pleine justice aux poilus : « Il faut pour les apprécier », dit-il, « vivre au milieu d'eux. Je m'aperçois bientôt que les souffrances qu'ils endurent ne peuvent être comparées à celles des cavaliers et qu'on ne peut demander plus à des hommes qui ont autant souffert » (p. 205). L'ayant brusquement découverte, il n'hésite pas à reconnaître l'horreur de la vraie guerre, la guerre des fantassins (p. 239). Ce qu'a été le calvaire de l'infanterie, dans cette cruelle année 1915 surtout, on ne le redira jamais assez; le *Journal* du capitaine de Saint-Jouan en est un nouveau témoignage, irrécusable (p. 227). J. I.

— Dans la *Rivista marittima* d'octobre 1921, M. C. MANFRONI a commencé l'étude critique de l'œuvre du commandant allemand A. STENZEL, achevée par le contre-amiral KIRCHHOFF et consacrée à la *Seekriegsgeschichte in ihren wichtigsten Abschnitten mit Berücksichtigung der Seetaktik*. Le premier volume de cet important ouvrage parut en 1907, et il s'achève avec l'histoire résumée de la Grande Guerre au point de vue naval. G. Bn.

— Henri BORNECQUE et J.-Germain DROUILLY. *La France et la guerre. Formation de l'opinion publique pendant la guerre* (Paris, Payot, in-16, 159 p.; prix : 6 fr.). — C'est une sorte de bibliographie des ouvrages de propagande publiés chez nous pendant la guerre à l'effet de faire connaître la France aux Français, de montrer ce qu'étaient l'Allemagne et les appuis sur lesquels nous pouvions compter, de préparer l'opinion publique à l'examen des grands problèmes qui allaient se poser à la fin des hostilités : question d'Alsace-Lorraine, libération des peuples asservis (Polonais, Tchéco-Slovaques, Yougo-Slaves, Lettons, Arméniens, etc.). Bibliographie qu'on ne consultera pas seulement, mais qui se lit avec intérêt. Ch. B.

Histoire de l'Antiquité. — Gauranga Nath BANERJEE. *Hellenism in ancient India*, 2e éd. (Calcutta and London, Butterworth, 1920,

Digitized by Google

in-8°, v-344 p.). — Les progrès de la recherche historique imposent aux spécialistes de l'orientalisme l'obligation de faire entrer en ligne de compte et au premier plan de leurs investigations respectives le redoutable, mais décisif problème des relations entre les divers peuples asiatiques comme entre l'Orient et l'Occident. Ce point de vue, prédominant depuis un quart de siècle, a renouvelé nos connaissances en chacun de ces domaines : inauguré par les Occidentaux, il ne peut plus demeurer étranger désormais aux savants de l'Orient. Le travail de M. Banerjee, dont la première édition s'est épuisée en un an, aborde dans toute son ampleur la question des rapports entre l'Inde et la Grèce : les arts, les sciences, les lettres, la pensée religieuse ou philosophique font à cet égard l'objet de chapitres trop brefs à notre gré, mais dont les compatriotes de l'auteur pourront tirer beaucoup d'enseignement. Les spécialistes loueront l'entreprise, mais seront sensibles à ses insuffisances, quoique certaines soient excusables. Ils regretteront de ne pas trouver pour chaque sujet la discrimination des époques successives, telle qu'essaya de la préciser, en un ouvrage méritoire, dont la sécheresse témoigne d'une critique un peu courte, H. G. Rawlinson (*Intercourse between India and the western world*, Cambridge, University Press, 1916). Nous nous étonnerons même que M. Banerjee ne paraisse connaître de cet auteur que son ouvrage sur la Bactriane (*Baktria*), non celui qui traite un sujet identique au sien. Pour les arts plastiques, on ne pouvait mieux faire que de se laisser guider par l'archéologie d'un Foucher et d'un Stein. Sur l'épineuse interprétation des rapports entre la science grecque et la science indienne, la deuxième édition aurait gagné à tirer parti des discussions de Kaye (surtout dans *Scientia*, XXV, janv. 1919) et des indications de Benoy K. Sarkar (*Hindu Achievements in exact Science*, 1918). Dans la confrontation des littératures, le manque de critique personnelle rend l'auteur impuissant à choisir parmi les avis divergents émis par les Européens. Dans l'ordre des doctrines philosophiques, on omet de s'expliquer sur d'étranges analogies : sur le parallélisme entre la palingénésie ou la métempsychose grecques et la transmigration indienne, entre l'atomisme de Démocrite et celui des Vaiçeşikas, entre la logique aristotélicienne et celles de Dignâga ou des Naiyāyikas. On passe sous silence le puissant essor de la pensée bouddhique mahāyāniste, dans lequel cependant transparaissent de complexes influences helléniques, contaminées de gnose syrienne et de dogmes iraniens. Souhaitons enfin que l'on rende à l'avenir moins incorrectes les citations françaises, allemandes ou autres; il est pénible de trouver dans un ouvrage qui traite de l'hellénisme l'adage classique sous cet aspect méconnaissable : « Gyothi seantor » (p. 288).

P. Masson-Oursel.

—— Radhakumud Mookerji. *Local Government in ancient India*, 2e éd., revised and enlarged (Oxford Clarendon Press, 1920, in-8°, xxv-338 p.; prix : 12 sh. 6 d.). — Voici un ouvrage qui honore l'Inde contemporaine. La foi de l'auteur dans la destinée permanente de sa race, nous

Digitized by Google

dirions presque de sa patrie, à travers les temps passés ou à venir, au lieu de l'aveugler, comme tant d'autres, sur la portée des événements historiques, lui confère une sûreté de jugement dont profite notre connaissance des faits. Il a protesté contre certains préjugés en montrant dans la tradition indienne, plusieurs fois millénaire, l'unité de la civilisation hindoue (*The fundamental unity of India, from hindu sources*, London, Longmans). Il s'est révélé d'autre part un des historiens les mieux informés des relations que l'Inde entretint avec les autres peuples, car il a dressé le bilan de son activité maritime à travers les âges (*A History of Indian Shipping*, ibid.). Il a discuté l'attribution et la date de l'*Arthaçâstra*, dans lequel il a reconnu le plus ancien traité indien de politique et d'économie, imputé par lui au IVe siècle avant notre ère (introduction à l'*Ancient Hindu Polity* de Narendranath Law, ibid.). Dans son plus récent ouvrage, qui date de 1918, M. R. Mookerji signale toute l'importance du gouvernement local dans l'Inde ancienne : gouvernement trop ignoré des historiens, attentifs surtout aux événements politiques, mais gouvernement qui sauvegarda, dans son humble sphère, l'originalité d'une civilisation opprimée par tant d'envahisseurs, comme il maintint, sous le joug même, à l'élément indigène une large autonomie. Les grands empires, peu nombreux, certes, que connut le pays avant la domination musulmane, ne s'édifièrent qu'en comportant de vastes fédéralismes, respectueux des libertés locales. L'auteur croit même devoir insister sur une véritable antithèse entre l'État et la société dans l'Inde ancienne : le facteur politique et l'organisation administrative auraient été normalement des puissances distinctes; la royauté n'aurait guère possédé que des attributions politiques. Sous cette forme extrême, la thèse nous paraît excessive et contredite par cette sorte de socialisme d'État qu'enveloppe le « despotisme éclairé » en lequel se résume la doctrine de l'*Arthaçâstra* et de la *Cukranîti*. Mais, réduite à sa vérité relative, la thèse jette une lumière nouvelle sur l'histoire de toute une civilisation. En des pages fortes, rédigées dans le meilleur style historique, l'auteur montre l'indépendance que dut l'essor de cette culture à l'autonomie de l'organisation non centralisée. Nous regrettons de ne pouvoir indiquer ici que l'idée générale de cet excellent livre, sans avoir le loisir de signaler avec quelle précision y sont décrites la législation, la justice, les entreprises et institutions publiques, la vie administrative et corporative, imputables au gouvernement local de l'Inde. P. M.-O.

Allemagne. — *The Manuale Scholarium, an original account of life in the mediæval University*, translated from the latin by R. F. Seybolt (Cambridge (U. S.), Harvard University Press, 1921, 122 p.). — Le *Manuale Scholarium*, publié pour la première fois en 1481, a été édité par F. Zarncke dans *Die deutschen Universitäten im Mittelalter* comme étant un des plus précieux documents que

Digitized by Google

nous possédions sur la vie de l'étudiant dans les anciennes universités. C'est une suite de dialogues écrits en un latin barbare. L'auteur, dont le nom est inconnu, a voulu évidemment donner aux étudiants fraîchement arrivés dans les universités allemandes un guide, des renseignements sur leur vie nouvelle et aussi un petit répertoire de phrases latines : le « latin tel qu'on le parle » dans les écoles du moyen âge. Le dialogue du début, entre un maître de l'Université de Heidelberg et un nouveau, nous fait assister à un premier interrogatoire, à l'immatriculation et à la conclusion d'un accord au sujet de l'initiation, que le jeune homme voudrait bien n'être pas trop dispendieuse pour lui, ni accompagnée de brimades trop pénibles. Le second nous transporte dans le cabinet du maître, où a lieu l'initiation ; deux étudiants bernent et mystifient le nouveau, le *beanus* (béjaune). Les suivants nous présentent des étudiants causant de leurs études et de leurs cours, et aussi de la nourriture, des femmes, etc. Cet opuscule assez naïf, où la pédanterie d'école est tempérée par une certaine vivacité comique, a été traduit en anglais, avec humour, par un professeur de l'Université d'Illinois, M. R. F. Seybolt. Des notes, un appendice contenant quelques textes traduits d'anciens statuts d'universités allemandes et une bibliographie sur la vie des étudiants au moyen âge (où ne figure en fait d'ouvrage français que la traduction anglaise d'un vieux livre de Paul Lacroix) accompagnent cette utile publication, qui appellera de nouveau l'attention des curieux sur un document instructif et amusant. Mais nous aurions préféré pour notre part que l'original latin, vu son intérêt et sa brièveté, fût cité intégralement et non pas seulement dans les passages qui « bravent l'honnêteté » et qui n'ont point paru comporter une traduction littérale.

Ch. PETIT-DUTAILLIS.

Égypte. — M. SABRY. *La Révolution égyptienne*. Seconde partie (Paris, J. Vrin, 1921, in-8°, 275 p.; prix : 6 fr. 50). — Dans cette seconde partie (sur la première, voir *Rev. histor.*, t. CXXXIII, p. 342), l'auteur s'est proposé de faire connaître la mission de Lord Milner et le boycottage qui l'accueillit en 1920, l'opposition que les Égyptiens éclairés et jusqu'à un certain point la masse même du peuple, des fellahs, firent à toute entente qui serait fondée sur l'idée d'un protectorat quelconque. Une révolution paraît s'être opérée dans les âmes, qui ne tend à rien de moins que l'indépendance du pays. Le projet de traité ou d'alliance, de quelque nom qu'on veuille le qualifier, rédigé par Lord Milner en juillet 1920, s'efforçait de concilier cette volonté d'indépendance nationale avec les nécessités de la politique anglaise, absolument réfractaire à l'idée d'un règlement qui mettrait fin à son contrôle dominateur dans la vallée du Nil et sur le canal de Suez. On nous donne ici le texte de ce projet, que suit un commentaire aussi ferme au fond que modéré dans la forme. Les historiens et les politiques y trouveront matière à d'utiles réflexions. Ch. B.

Digitized by Google

France. — A. ESMEIN. *Cours élémentaire d'histoire du droit français à l'usage des étudiants de première année* (Paris, Léon Tenin, 1921, in-8°, XV-784 p.; prix : 30 fr.). — L'éloge de ce livre n'est plus à faire; il suffira de rappeler que, publié pour la première fois en 1892, il atteignait à sa 13e édition peu de temps avant la mort de l'auteur (1912). Soigneusement revu par M. Esmein pour la 3e édition, ce manuel a été en partie remanié en vue de la 13e, parue en 1911 ; outre quelques changements et additions apportés au texte même du livre, il fut mis alors au courant de la bibliographie. L'édition que nous annonçons est la 14e; elle a été mise à jour par M. R. Génestal, qui, respectant, ainsi qu'il convenait, la dernière revision donnée par le maître lui-même, ne l'a touchée que d'une main discrète et s'est contenté d'y ajouter des notes rendues nécessaires par les travaux parus pendant ces dix dernières années. Nul doute que, rajeuni de la sorte, l'ouvrage ne continue à jouir auprès du public des étudiants et même des professeurs de l'estime justifiée avec laquelle il a toujours été accueilli. On rappellera seulement que le volume se termine par une bonne table alphabétique des noms de matières et des termes juridiques. Ch. B.

— Jean BONNEROT. *Les routes de France* (Paris, H. Laurens, IV-167 p., in-8°). — Le titre de la série à laquelle se rattache le livre de M. Bonnerot (« les Évocations françaises »), nous avertit assez qu'il ne s'agit pas ici d'un ouvrage de pure érudition. L'érudition n'y sert en effet qu'à faire surgir les unes après les autres les évocations émouvantes, riantes ou douloureuses des différentes périodes de notre histoire; et M. Bonnerot, qui a l'âme d'un poète, excelle à les susciter. Ne cherchons donc ici ni philosophie de l'histoire, à laquelle prêterait l'étude de l'influence civilisatrice de la route, ni monographies particulières. Mais si nous sommes en humeur de rêver à ces routes merveilleuses de la soie, de l'ambre et de l'étain tracées jadis par les marchands orientaux à travers la forêt primitive; aux innombrables pistes gauloises, tranchées plus tard par le tracé rectiligne des larges voies romaines; aux chemins de pèlerins que les cathédrales jalonnaient comme des reposoirs; aux destinées des villes grandissant autour d'un gué, d'un bac, d'un pont, d'un port; au piétinement de tant d'invasions sur les chaussées lorraines ou picardes; au charme accueillant des vieilles hôtelleries le long du pavé du Roi; aux diligences, aux malles-postes sonores, il faut lire ce livre, illustré de belles photographies. Il est plein d'un grand amour pour notre pays, et l'on surprend à tout instant dans le style frémissant de l'écrivain la trace d'un souvenir personnel. Peut-être y a-t-il même un peu trop de tension pittoresque dans le style; j'aurais préféré, toutes les fois qu'une émotion directement éprouvée ne soutient pas le récit, plus de simplicité et de nudité, des « silences » au milieu de cette mélodie continue. Mais mieux vaut encore pécher par richesse que par indigence. R. COHEN.

Digitized by Google

— Camille ENLART. *Villes mortes du moyen âge* (Paris, de Boccard, 1920, 163 p., in-8°). — La visite des villes mortes procure à un homme cultivé des émotions particulièrement poignantes. Les monuments anciens d'une Rome ou d'un Paris souffrent du voisinage de la vie moderne. Les nobles remparts de Brouage, où sont sculptées les armes de Richelieu, procurent à l'historien, dans leur triste silence, un spectacle plus évocateur que le Luxembourg ou le Palais-Royal. C'est dans des villes du moyen âge, ruinées par l'évolution économique ou dévastées par des conquérants, que M. Enlart nous emmène, depuis la Baltique (Wisby), le nord de la France (Hesdin, Thérouanne), le Languedoc (Maguelone), la Corse (Aleria, Mariana, Nebbio), jusque dans la campagne romaine (Porto, Ninfa, Galera) et Chypre (Paphos, Famagouste). Les archéologues et les lettrés trouveront profit à lire ce livre, fort bien illustré de dessins et de photographies. Mais pourquoi ce style déclamatoire et tant d'épithètes et d'invectives? Je sais bien que M. Enlart a repris et terminé son livre pendant la fin de la guerre. Mais il ne faut tout de même pas mettre au compte des « bonnes méthodes allemandes » les pillages d'un roi danois du XIVe siècle. Dire que « c'est le propre du génie allemand de déshonorer tout ce qu'il touche » est une phrase qui a le double inconvénient de n'avoir aucune signification précise et de pouvoir être reprochée à un historien comme un manque de sang-froid. L'indignation et la rancœur de M. Enlart sont partagées par tous les Français qui ont connu les réalités d'une invasion abominable. Mais il ne faut point, par des exagérations irréfléchies, fournir des armes à ceux qui nous considèrent actuellement comme incapables de juger sainement l'Allemagne. Ch. PETIT-DUTAILLIS.

— Joseph GARNIER. *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*. Introduction de J. GARNIER, terminée par Ernest CHAMPEAUX (Dijon, 1918, in-4°, 999 p.; publication de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon). — M. Joseph Garnier, qui mourut en 1903 à l'âge de quatre-vingt-huit ans, était entré à l'âge de quinze ans comme surnuméraire aux archives départementales de Dijon; depuis 1862 jusqu'à sa mort, il dirigea le dépôt, auquel il consacra ainsi à peu près toute sa vie. Dans une notice placée en tête du présent livre, M. Henri Chabeuf a fait revivre la figure sympathique de cet érudit scrupuleux qui connaissait remarquablement l'histoire de sa province. — Il avait fait paraître de 1866 à 1877 trois volumes de chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne et avait écrit et même fait imprimer une grande partie de l'introduction historique. Un professeur de la Faculté de droit de Dijon, maintenant à Strasbourg, M. Ernest Champeaux, dont on connaît les très importants travaux sur l'histoire du droit bourguignon, a achevé la publication; à partir de la page 525, l'introduction a été écrite par lui. — Cet ouvrage considérable est divisé en trois livres, d'importance très inégale. Le premier traite en cinquante pages de la *Condition des personnes en Bourgogne avant l'institution des chartes*. Le

Digitized by Google

second, intitulé *Marche de la révolution communale en Bourgogne*, débute par une étude sur les conditions générales de cette révolution et ses commencements. Ces cent premières pages, écrites il y a longtemps déjà par Joseph Garnier, ne sont plus au courant, et, par exemple, le lecteur de 1918 est quelque peu étonné qu'on lui « révèle » les « causes, ignorées jusqu'ici de nos historiens », de la faiblesse des ducs capétiens. Mais aussitôt que Garnier entreprend l'analyse des documents locaux, son œuvre prend une importance de premier ordre, et ni les historiens de la Bourgogne, ni les historiens de l'ancienne France ne pourront désormais parler des libertés urbaines, des communautés d'habitants, des affranchissements, de l'attitude des classes « dirigeantes », de la réaction de l'esprit seigneurial à la fin de l'Ancien régime, sans avoir dépouillé cet admirable recueil de renseignements. Les gens qui, de nos jours, vantent le libéralisme de l'Église, l'esprit paternel et généreux de l'ancienne noblesse à l'égard de ses sujets, feront bien de lire l'ouvrage de J. Garnier, si toutefois ils tiennent à s'éclairer. — Le livre III, terminé par M. Champeaux, occupe les deux tiers du volume. Il nous donne une masse imposante d'informations très intéressantes, non seulement d'après les chartes du recueil, mais d'après toutes sortes de documents imprimés ou inédits, sur le personnel des administrations communales jusqu'à la Révolution, la justice et le droit civil et pénal, l'administration municipale, le service militaire, l'organisation de l'enseignement, l'assistance publique.

En somme, cet ouvrage fera date parmi les publications d'histoire provinciale. Il est méthodiquement composé et de consultation facile. On regrettera cependant l'absence d'une table alphabétique.

Ch. P.-D.

— F. Pasquier. *Servage, paréages et autres institutions à Lézat et à Saint-Ybars au comté de Foix (XIe-XVIe siècles)* (Foix, Gadrat, 1920, 131 p.; extrait du « Bulletin de la Société ariégeoise des sciences et de la Société des Études du Couserans », t. XV). — M. Pasquier indique lui-même que la plupart des actes édités sous ce titre n'étaient pas inconnus. Le paréage entre l'abbé de Lézat et le comte de Foix avait été publié dans la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc*[1]; on trouve les coutumes de Lézat dans l'ouvrage de MM. Lepalenc et Dognon sur les institutions de cette ville; et les chartes concernant l'état des personnes et la vie communale à Lézat du XIe au XIVe siècle ont été analysées par Aug. Molinier dans la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc*. On saura gré à M. Pasquier d'avoir édité in-extenso les actes catalogués par Molinier relatifs à l'émancipation des serfs et l'enquête de 1324 sur les excès commis par les « Pastoureaux » dans les sénéchaussées de Toulouse et de

1. L'édition de M. Pasquier porte, à la première page, une faute de ponctuation qui rendrait le texte inintelligible si elle n'apparaissait pas tout de suite. Au lieu de : *castri ubi monasterium situm est. Quod castrum*, etc..., il faut : *castri ubi monasterium situm est, quod castrum*, etc...

Digitized by Google

Carcassonne, aux dépens des Juifs du roi. On trouvera à la fin de la brochure une enquête assez curieuse de 1549, où il est question de la peste et des coutumes du jeudi saint à l'abbaye de Lézat, et l'acte de fondation du chapitre collégial de Saint-Ybars en 1527. Dans une introduction, M. Pasquier classe les renseignements les plus intéressants que fournissent les chartes et les enquêtes qu'il a publiées.

Ch. P.-D.

— Léon Mirot. *L'hôtel et les collections du connétable de Montmorency* (Paris, 1920, 180 p.; extrait de la « Bibliothèque de l'École des chartes », année 1919). — On possède, aux archives du château de Chantilly, trois inventaires du mobilier de l'hôtel construit à Paris, rue Sainte-Avoye, par Anne de Montmorency. Ils permettent seuls de se rendre compte de la richesse de cet hôtel, qui a disparu au XVIIIe siècle. M. Mirot publie une transcription de ces inventaires, due à M. Gustave Macon, et fixe dans une copieuse introduction, précieuse pour l'histoire du quartier du Temple, l'emplacement exact de l'hôtel. Il donne ensuite un répertoire, classé méthodiquement, des objets qui, dans les inventaires, sont répartis selon l'endroit où ils se trouvaient. Un « Index des mots typiques » à la fin de la brochure achève d'en faciliter l'usage. L'hôtel était riche en tapisseries, en tableaux, en émaux, faïences, vaisselle précieuse et surtout en armes; les livres étaient rares : la littérature profane du XVIe siècle n'y était représentée que par un exemplaire des *Hymnes* de Ronsard.

Ch. P.-D.

— G. Lacour-Gayet. *Un chapitre du centenaire de Napoléon Bonaparte, membre de l'Institut* (Paris, Gauthier-Villars et Cie, 1921, in-8°, 92 p., avec 16 illustrations hors texte; prix : 15 fr.). — Le 1er novembre 1797, Fourcroy donnait lecture à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut d'une lettre que le général Bonaparte écrivit au Directoire exécutif, en lui envoyant le texte du traité de Campo-Formio; c'était l'amorce d'une candidature du vainqueur d'Arcole, alors âgé de vingt-huit ans. Une place se trouvait en effet vacante dans la section des arts mécaniques de cette classe, puisque Carnot venait d'être « fructidorisé ». La section présenta douze candidats, auxquels la classe donna, suivant un système de vote très compliqué, un coefficient; Bonaparte obtint le coefficient le plus élevé, 411; après lui Dillon, 371; puis Montalembert, 367. Il appartenait aux trois classes réunies de choisir entre ces trois; Bonaparte, qui venait de rentrer à Paris le 5 décembre, obtint le coefficient 336 — le procès-verbal porte par erreur 306 — dépassant de loin Dillon (coefficient 166) et Montalembert (123); l'élu assista dès le lendemain à l'une des séances mensuelles de sa classe et, le 4 janvier 1798, à la séance publique de l'Institut. Il prit son rôle au sérieux; en 1798 jusqu'à fin avril, avant son départ pour l'Égypte, il est présent à dix-huit séances; fin 1799, après son retour, à six séances; en 1800, à huit; en 1801, à six; en 1802, à cinq; à partir de 1802, les procès-verbaux ne portent plus aucune trace de sa présence. Mais, premier consul,

Digitized by Google

il ne cessa de s'intéresser à l'Institut; il le réforma par les arrêtés des 23 et 28 janvier 1803; sur les annuaires de l'Institut, il continue d'être mentionné comme membre de la section de mécanique; en 1815 seulement, au retour de l'île d'Elbe, il prend le titre de protecteur et, le 8 mai, il est remplacé dans la section de mécanique par Pierre Molard, l'un de ses concurrents de 1797. Tous ces faits sont mis en lumière dans le livre de M. Lacour-Gayet. Il a compulsé avec le plus grand soin les archives de l'Académie des sciences; il a fait reproduire en fac-similés les procès-verbaux d'élection, les rapports portant la signature de Bonaparte, la médaille en platine offerte à la fin de 1799 à Bonaparte par l'Institut, œuvre du graveur Benjamin Duvivier, d'autres documents encore et, chemin faisant, il nous raconte les anecdotes les plus savoureuses. L'ouvrage instruit et amuse tout ensemble. Imprimé avec luxe, il a une véritable valeur artistique. C. Pf.

— Jean Gaumont. *Monographies coopératives. Le mouvement ouvrier d'association et de coopération à Lyon* (Lyon, l' « Avenir régional » [1921], in-8°, 165 p.). — M. Gaumont, l'un des chefs du mouvement coopératif en France, a détaché de son grand ouvrage en préparation sur l'Histoire de la coopération en France le chapitre concernant l'origine et le développement des institutions coopératives à Lyon. Il y montre comment ces institutions sont issues du milieu social qui incitait en même temps L'Ange et Charles Fourier à élaborer leurs thèses touchant la reconstruction socialiste de la production; il expose les vicissitudes du « Commerce véridique et social » fondé par le fouriériste Derrion en 1835, l'activité des novateurs lyonnais de 1835 à 1848, l'extension du mouvement socialiste de coopération par les associations « fraternelles » de 1848 et la reprise après les dures années de l'empire autoritaire; c'est, en effet, en 1862 qu'est fondée, sur le type classique des « Équitables pionniers de Rochdale », la première coopérative française (les « Travailleurs-Unis »), et, dans la période de 1860-1870, une trentaine de sociétés de consommation, groupant près de 5,000 associés et faisant deux millions d'affaires, fonctionnent à Lyon. Après la crise de 1870-1871, dès 1872, le mouvement reprend, avec une tendance au groupement fédératif des coopératives existantes, et l'on constate chez les coopérateurs lyonnais, attachés à une conception un peu étroite et matérialiste de la coopération, une disposition à se pénétrer d'idéalisme socialiste. La guerre de 1914, développant l'activité industrielle et la concentration ouvrière à Lyon, servit la coopération, qui, par l' « Avenir régional », s'orienta nettement vers le type fédératif. Remplie de chiffres et de noms, assise sur une information abondante et exacte, nourrie d'une connaissance expérimentale de l'action coopérative, la monographie de M. Gaumont appartient au type des études locales, dont la valeur démonstrative — et ici cette valeur s'applique à la reconstitution du passé comme aux anticipations de l'avenir — dépasse singulièrement le cadre limité où, sagement, leurs auteurs ont voulu les placer. — G. Bn.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales révolutionnaires.** 1921, septembre-octobre. — Albert MATHIEZ. La Révolution et les subsistances. Les Enragés et les troubles du savon, juin 1793. — Léon DUBREUIL. L'élection de Buzot à la Convention (la correspondance échangée alors entre Buzot et Thomas Lindet, et qui est conservée aux archives municipales d'Évreux, prouve qu'on a eu tort d'opposer Buzot aux frères Lindet et à leurs amis en septembre 1792). — Antoine RICHARD. Monestier, du Puy-de-Dôme, commissaire du Directoire à Plauzat (en lutte avec les contre-révolutionnaires de l'an IV à l'an VIII). — F. VERMALE. La surveillance révolutionnaire des étrangers à la frontière suisse en 1794. — G. VAUTHIER. Une lettre inédite de Benjamin Constant (adressée au « citoyen Consul », de Paris, le 24 brumaire an VIII; il sollicite un poste d'administrateur de département, afin de pouvoir ensuite être élu député. « Aujourd'hui que les destinées de la République se rattachent à votre nom, il me serait doux de la servir sous ce nom qui rappelle à l'Europe les premiers principes de la liberté »). = C.-rendus : *M. Marion.* Histoire financière de la France depuis 1715. T. III : La vie et la mort du papier-monnaie (les citations ne sont pas toujours exactes; les corrections qu'y fait l'auteur aboutissent parfois à des « faux matériels ». Livre écrit dans un esprit « férocement réactionnaire »).

2. — **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.** 1921, juillet-septembre (le précédent bulletin analysé au t. CXXXVIII, p. 134, était d'avril-juin). — Frank PUAUX. Boissy d'Anglas et Mgr de Frayssinous (le pasteur Lombard avait demandé en 1824 la permission d'établir un pensionnat protestant à Vernoux, Ardèche. M. de Frayssinous, ministre de l'Instruction publique, rejeta la demande, malgré une éloquente intervention de Boissy d'Anglas). — N. WEISS. Un certificat adressé à Théodore de Bèze et à Calvin par les réfugiés anglais à Genève, 1558. — Charenton en 1645 (d'après un jeune strasbourgeois, Élie BRACKENHOFFER, tiré du récit d'un voyage en France, publié en traduction par Henry LEHR). — N. WEISS. Les huguenotes irréductibles expulsées des couvents et prisons de la Picardie en 1688 (comme elles ne se décidaient pas à se convertir, elles furent conduites à la frontière; on publie un état des frais des voituriers et un état des pensions exigées d'elles dans leur

Digitized by Google

lieu de détention). — Jacques PANNIER. Salomon de Caus, ingénieur, architecte et musicien; ses travaux à Richmond, Heidelberg et Paris. = C.-rendus : *J. Dedieu.* Le rôle politique des protestants français, 1685-1715 (Frank Puaux défend les protestants contre l'auteur du livre). — *R. Patry.* Le régime de la liberté des cultes dans le Calvados pendant la première séparation, de 1795 à 1802 (intéressant). — *Richard de Boysson.* L'invasion calviniste en Bas-Limousin, Périgord et Haut-Quercy (au milieu du XVIe siècle, « œuvre de combat aveugle et passionné »).

3. — Journal des savants. 1921, septembre-octobre. — P. MONCEAUX. Le manichéisme; I (d'après les travaux de P. Alfaric, particulièrement son ouvrage sur les « Écritures manichéennes »). — A. ERNOUT. Linguistique historique et linguistique générale; I (titre du livre de M. A. Meillet, recueil d'articles publiés de 1900 à 1920, où il n'y a d'inédit que deux conférences faites dans les Universités de Hollande et à Strasbourg, mais d'où se dégage une doctrine nette). — L.-A. CONSTANS. Récentes découvertes archéologiques en Italie; II (en Étrurie, Latium, Grande-Grèce et Sardaigne). — CLERMONT-GANNEAU. Le conseil des Trente à Carthage (explication d'une inscription hébraïque; c'est un tarif des taxes de sacrifices établi par un conseil des Trente). = C.-rendus : *F. H. Marshall.* Discovery in Greek lands (dans les cinquante dernières années, utile). — *E. Bignone.* Epicuro : opere, frammenti, testimonianze sulla sua vita (bon). — *Edwin Flinck.* Auguralia und Verwandtes (dix petites dissertations gravitant autour de la question des augures). — *L. Homo.* La Rome antique (clair, précis et sobre). — *J. Toutain.* Les cultes païens dans l'Empire romain; t. III, 2e partie (consacré à la Gaule; excellent). — *Donald Mac Fayden.* The history of the title Imperator under the Roman Empire (dirigé contre la théorie de Mommsen). — *Ad. Schulten.* Hispania (article de la Real-Encyclopädie de Pauly-Wissowa, traduit en espagnol). — *G. Converse Fiske.* Lucilius and Horace (important).

4. — Polybiblion. 1921, octobre. — O. M. B. Ouvrages récents sur la musique et les musiciens (au nombre de vingt-trois). — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : *Georges Huisman.* Dans les coulisses de l'aviation (beaucoup d'efforts ont été faits, souvent sans résultat); *R. Vesnitch.* La Serbie à travers la guerre (*ultima verba* d'un grand patriote serbe). — *André Pératé.* Petites fleurs de saint François d'Assise, traduites de l'italien (les Fioretti gardent dans la traduction leur fraîcheur et leur candeur natives). — *Ch. Andler.* Les précurseurs de Nietzsche (remarquable). — *E. Jobbé-Duval.* Les idées primitives dans la Bretagne contemporaine. Essais de folklore juridique et d'histoire générale du droit (première et heureuse tentative de ce genre en France). — *G. Hanotaux.* Histoire de la nation française. T. XII : Histoire des lettres. Des origines à Ron-

Digitized by Google

sard, par *J. Bédier, A. Jeanroy* et *F. Picavet* (excellent). — *H. Bremond.* Histoire littéraire du sentiment religieux en France, depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours; t. I, II, IV et V (manque encore le t. III réservé à l'École française, Bérulle, Olier, Eudes; de premier ordre). — *E. Barbier.* Histoire populaire de l'église; t. I (va jusqu'en 692; claire et vivante). — *Ém. Rodocanachi.* La Réforme en Italie; 2e partie (lutte des papes contre le protestantisme de Léon X à Sixte-Quint). — *G. Dupont-Ferrier.* Du collège de Clermont au lycée Louis-le-Grand; t. I (va de 1563 à 1799; documentation très riche). — *A. Hallays.* Mme de Sévigné (délicieux). — *J. Dedieu.* Le rôle politique des protestants français, 1685-1715 (bon). — *Marc Chassaigne.* Le procès du chevalier de La Barre (remet l'affaire au point en montrant dans La Barre un fanfaron de vices). — *G. Lenotre.* Le roi Louis XVII et l'énigme du Temple (l'obscurité n'est pas dissipée). — *A. Mathiez.* Robespierre terroriste (beaucoup de parti pris). — *A. Dumaine.* La dernière ambassade de France en Autriche (en 1914; intéressants souvenirs). — *M. Dunan* (état de l'Autriche actuelle). — *Fr. Denjean.* Le commerce russe et la révolution (comment les relations commerciales pourraient être reprises avec la Russie).

5. — **La Révolution de 1848.** 1921, juin-août. — Pierre CARON. Le gouvernement et le théâtre en 1850 (récriminations contre les libertés du théâtre; vote de la loi du 30 juillet rétablissant la censure préalable). — Capitaine BREILLOUT. La Révolution de 1848 en Corrèze; suite (l'esprit public en 1849 et en 1850). — Gabriel VAUTHIER. Cérémonies et fêtes nationales sous la seconde République (4 mars 1848, funérailles des victimes des journées de Février; 12 novembre, promulgation de la Constitution; 4 mai 1849, avènement de la proclamation de la République par l'Assemblée nationale, etc.). — Eugène-N. CURTIS. La Révolution de 1830 et l'opinion publique en Amérique (le président Andrew Jackson; enthousiasme public; à suivre). = Septembre-novembre. Eugène-N. CURTIS. La Révolution de 1830 et l'opinion publique en Amérique; fin (l'Amérique acclama une révolution dont La Fayette était le chef). — Capitaine BREILLOUT. La Révolution de 1848 en Corrèze; suite (de janvier à novembre 1851; les anniversaires de février et du 4 mai; la question de la revision de la Constitution). — G. VAUTHIER. Projet d'impôt sur le sel en 1851 (les préfets s'y montrèrent hostiles). — GÉRARD-STRAUSS. Quelques mots sur Rossel (comment il quitta en 1871 l'armée régulière). = C.-rendus : *Ch. Seignobos.* La Révolution de 1848 (dans l'Histoire de Lavisse. « L'époque romantique et idéaliste de 1848 est vue et décrite par un esprit réaliste et positif »). — *Jean-Bernard.* La vie à Paris, 1920 (chroniques sur toutes sortes de sujets).

6. — **Revue archéologique.** 1921, juillet-octobre. — A. MERLIN et L. POINSSOT. Candélabres en marbre trouvés en mer près de Mahdia

Digitized by Google

(caractère monumental de ces candélabres, sortis des ateliers néo-attiques). — L. HAUTECŒUR. Le soleil et la lune dans les crucifixions (ils apparaissent à la fin du VIe siècle; origine orientale de ces représentations). — F. DE MÉLY. Le rétable de l'agneau de Van Dyck et les pierres gravées talismaniques (signale sur le rétable « nombre d'inscriptions copiées sur des talismans antiques »). — Ch. BRUSTON. Les plus vieilles inscriptions cananéennes (à l'aide de dix de ces inscriptions reconstitue l'alphabet sinaïtique; l'alphabet n'est donc pas né en Phénicie, ni en Palestine, ni en Syrie, mais beaucoup plus au sud ; il est d'origine hiéroglyphique). — Adrien BLANCHET. Le prétendu tombeau antique de Neuvy-Pailloux (arr. d'Issoudun; c'était une demeure romaine habitée par un vigneron). — Maurice BESNIER. Le commerce du plomb à l'époque romaine; fin (lingots estampillés trouvés dans l'Afrique du Nord et en Italie; conclusion; tableau récapitulatif contenant soixante-dix numéros). — Salomon REINACH. Observations sur Valentin et le valentinisme (floraison poétique du valentinisme, qui n'est qu'une variété de croyances gnostiques antérieures au christianisme lui-même). — Pierre PARIS. Le faux sarcophage égyptien de Tarragone (mystification grossière à laquelle se laissa prendre en 1850 D. Buenaventura Hernández). — Ed. NAVILLE. Les cimetières de Koubanich (résultat des fouilles faites en Nubie en 1910-1911 par l'Académie de Vienne). — André JULIEN. Le musée de l'Ermitage (ce qu'il est devenu depuis octobre 1917). — W. DÉONNA. Sostratos de Cnide et la vertu des formules invisibles (à propos d'une anecdote racontée par Lucien). = Nouvelles archéologiques. = C.-rendus : *O. Tschumi.* Die steinzeitlichen Hockergräber der Schweiz (donne des conclusions d'ensemble). — *L. Homo.* La Rome antique (à la fois savant et pratique). — *F.-G. de Pachtère.* La table hypothécaire de Veleia (remarquable). — *Maurice Cahen.* Étude sur le vocabulaire religieux du vieux scandinave. La libation (intéressante étude de paléontologie linguistique). — *G. Leidinger.* Meisterwerke der Buchmalerei (reproduction des plus belles miniatures de la bibliothèque nationale de Bavière).

7. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1921, 1er octobre. — *Ed. Schuré.* L'âme celtique et le génie de la France à travers les âges (beaucoup de rêveries et d'imagination). — *J. Legras.* Mémoires de Russie (très intéressant et précieux journal que l'auteur a rédigé en Russie depuis le début de 1916 jusqu'en mars 1918). — *Gentizon.* La résurrection géorgienne (détails intéressants et neufs sur cette renaissance, à laquelle a travaillé la France en 1919-1920, mais à laquelle a mis fin la tyrannie bolcheviste). — *J. de Morgan.* L'humanité préhistorique. Esquisse de préhistoire générale (résumé remarquable et neuf en plusieurs de ses parties). — *Ch. Andler.* Nietzsche; sa vie et sa pensée. I : Les précurseurs (très remarquable). — *Alice Brenot.* Recherches sur l'éphébie antique (consciencieux, mais mal écrit). — *L. Homo.* La Rome antique (excellent

Digitized by Google

guide du touriste désireux de s'instruire). — *B. Moses.* Spain's declining power in South America, 1730-1806 (important). = 16 octobre. *Alfred Loisy.* Les actes des Apôtres (très important. Luc a composé une histoire de Jésus et des Apôtres avec beaucoup de conscience et de jugement; il écrivait à Rome sans doute vers l'an 80. Sa rédaction originale ne nous est pas parvenue. Elle a été remaniée au commencement du IIe siècle dans le dessein de prouver à l'autorité romaine que la nouvelle religion n'avait rien de subversif, étant simplement une forme meilleure du judaïsme. C'est cette rédaction postérieure et tendancieuse qui nous a été conservée). — *M. Quartana.* La donna romana nella letteratura latina del 1° secolo (mince plaquette mal imprimée et dont les conclusions sont peu probantes). — Mgr *P. Batiffol.* Le catholicisme de saint Augustin (remarquable). — *J. P. Waltzing.* Le Codex Fuldensis de Tertullien (excellente étude sur le meilleur manuscrit qui nous ait conservé l'Apologétique de Tertullien, ms. disparu depuis le XVIIe siècle, mais dont les variantes avaient été relevées avec soin par François de Maulde en 1585. M. Waltzing s'en est servi pour donner une édition critique du texte avec un commentaire analytique, grammatical et historique). — *R. Genestal.* Le « Privilegium fori » en France, du décret de Gratien à la fin du XIVe siècle (étude bourrée de faits, intéressante pour l'histoire générale des mœurs et des passions). — *P. Renouvin.* Les assemblées provinciales de 1787 (étude très approfondie). = 1er novembre. Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph [à Beyrouth]; t. VII (on analyse : les Notes et études d'archéologie orientale par le P. *Ronzevalle;* le Califat de Yazid Ier par le P. *Lammens;* le Catalogue raisonné des mss. de la bibliothèque orientale par le P. *Cheikho;* des Notes sur les philosophes arabes connues des Latins au moyen âge par le P. *Bonyges*). — *G. Toussaint.* L'hellénisme et l'apôtre Paul (bonne thèse). — *Id.* L'épître de saint Paul aux Corinthiens (remarquable). — *H. Delehaye.* Les Passions des martyrs et les genres littéraires (critique aussi pénétrante qu'érudite). — *Schwarte.* Die Technik im Weltkriege (remarquable recueil d'articles dus à un grand nombre de techniciens; c'est une « épopée de l'acier et de l'explosif ». Tenons-nous sur nos gardes!). — *P. Chasles.* Le bolchevisme expliqué par l'état social de la Russie (le bolchevisme est la mise en œuvre du marxisme; or « le marxisme n'est qu'un drapeau, une façade de la dictature; c'est le vieux fait national russe avec le soviet local à la base, le pouvoir absolu au sommet et la rigueur la plus implacable comme méthode de gouvernement »). = 15 novembre. *Th. Wesley Koch.* Books in the war (œuvre philanthropique qui est devenue une œuvre d'éducation). — *J. Brunhes* et *C. Vallaux.* La géographie de l'histoire (de l'imagination, des rapprochements inattendus, mais une énorme accumulation d'utiles documents). — *A. de Boüard.* Le régime politique et les institutions de Rome au moyen âge (sujet captivant qui a été traité avec une cri-

Digitized by Google

tique pénétrante, mais aussi des hors-d'œuvre qu'il eût fallu bannir ou fortement élaguer). — *S. Askenazy.* Le prince Joseph Poniatowski, maréchal de France, 1763-1813 (excellent). — *Marcel Aubert.* Notre-Dame de Paris; sa place dans l'architecture du XIIe au XIVe siècle (livre bien fait, bien illustré et conduit avec une sagacité rare). — *J. Alex. Kelly.* England and the Englishman in german literature of the XVIIIth century (consciencieux). — *Ch. Seignobos.* Le déclin de l'Empire et l'établissement de la République, 1859-1875 (remarquable).

8. — Revue de l'histoire des colonies françaises. 1921, 3e trimestre. — PROUTEAUX. La famille Dupleix en Châtelleraudais aux XVIe et XVIIe siècles (longue et minutieuse étude généalogique, d'où il résulte que le père du grand Dupleix était né le 29 mai 1664 à Châtellerault d'une bonne famille de bourgeoisie de cette ville; il se maria à Landrecies le 28 mars 1695). — Henri DEHÉRAIN. Une correspondance inédite de François Pouqueville, consul de France à Janina et à Patras sous le premier Empire et la Restauration (lettres adressées de 1806 à 1821 à Pierre Ruffin, conseiller de l'ambassade de France à Constantinople, et conservées dans les archives de cette ambassade). — Paul MARTY. Une tentative de pénétration pacifique dans le sud marocain en 1839 (dans la région d'Oued Noun, à la suite de démarches multipliées du cheïkh Beïrouk; le brick *la Malouine*, commandé par Bouët-Willaumez, fut envoyé dans ces parages; mais l'entreprise n'eut aucun résultat). = C.-rendus : *S. Charles Hill.* Episodes of Piracy in the eastern seas, 1519-1851 (très intéressants documents). — *Henri Maspero.* Études d'histoire d'Annam (l'histoire primitive et médiévale du pays a été véritablement élucidée). — Restes d'un poste français près de Trempe-à-l'Eau (dans le Wisconsin; trois études dues à *Eben D. Pierce*, *George H. Squier* et Miss *Louise Phelps Kellogg;* importance au XVIIe siècle de ce poste de traite de fourrures).

9. — Revue des études arméniennes. T. I (1920), fasc. 1. — Paul PEETERS, bollandiste. Le début de la persécution de Sapor d'après Fauste de Byzance (traduction des chapitres XVI et XVII, avec commentaire). — J. LAURENT. Les origines médiévales de la question arménienne (résume ce que fut pendant trois cents ans la vie malheureuse et vagabonde de ce peuple errant et rappelle les principales misères que lui infligèrent, du IXe au XIIe siècle, les Byzantins, les Arabes, les Turcs et les Croisés. A noter que l'Arménien n'a jamais pu fraterniser complètement avec le Grec; il n'est jamais devenu byzantin. Quand les Turcs Seldjoucides enlevèrent l'Asie Mineure à l'empire grec, Byzance vit les Arméniens se dresser contre elle et contribuer au succès de ces féroces ennemis). — Gédéon HUET. L'Arménie dans certaines versions de « Bovon de Hantone ». — Frédéric MACLER. Notices de mss. arméniens ou relatifs aux Arméniens vues

Digitized by Google

dans quelques bibliothèques de la Péninsule ibérique et du sud-est de la France (publie, entre autres documents copiés par lui, deux lettres de Siméon, roi de Géorgie, à Philippe II, roi d'Espagne, en 1595, d'après les originaux; facsimile, transcription, commentaire et traduction); suite dans le fasc. 2. = Fasc. 2. A. S. Les tapis arméniens. — Frédéric MACLER. Notice de deux tétraévangiles arméniens enluminés de la collection N. Romanoff, à Tiflis. — A. POIDEBARD. Rôle militaire des Arméniens sur le front du Caucase après la désertion de l'armée russe (décembre 1917-novembre 1918). = C.-rendus : *F. Macler.* Le texte arménien de l'Évangile d'après Mathieu et Marc. — *Id.* L'Évangile arménien; édition phototypique du ms. 229 de la bibliothèque d'Etchmiadzin. — *J. Laurent.* L'Arménie entre Byzance et l'Islam, depuis la conquête arabe jusqu'en 886 (remarquable). — Dr *J. Marquart.* Généalogie des Bagratounis arméniens, avec des notes (utile déblaiement d'un terrain encore mal connu. L'auteur a étudié en outre un mémoire sur l'origine des Bagratounis de Géorgie qu'a publié le P. Hapozeau, du couvent des Mikhitharistes). — Bibliographie de littérature arménienne (299 numéros). = Fasc. 3 (1921). Charles DIEHL. L'architecture arménienne aux VIe et VIIe siècles (avec six planches au trait et en couleur). — A. MEILLET. Les termes religieux iraniens en Arménie (ces emprunts attestent l'influence exercée par la culture iranienne sur l'Arménie; mais les Arméniens paraissent ne rien devoir à la doctrine de l'Avesta). — Frédéric MACLER. Notices de mss. arméniens ou relatifs aux Arméniens vues dans quelques bibliothèques de la Péninsule ibérique et du sud-est de la France; suite (signale dans l'Archivio Medinaceli, à Madrid, un chrysobulle accordé aux Siciliens par le roi Léon V en 1330; ce texte, qui vient sans doute de Messine, pourrait être un des deux originaux que l'on croyait perdus. Texte et traduction française; puis le texte latin, suivi d'une traduction française, d'un privilège accordé par ce même roi aux Siciliens résidant en son royaume, 1332). — L. MARIÈS. Un commentaire sur l'évangile de saint Jean rédigé en arabe vers l'an 840 par Nonnos ou Nana de Nisibe et conservé dans une traduction arménienne de l'an 856. — Henri LAURENTIE. La version arménienne du conte de la ville d'airain (un des contes des Mille et une nuits). — Édouard BRÉMOND. La Cilicie en 1919-1920 (longue chronique très abondamment documentée, avec une carte et une vingtaine de photographies). — Inna GHAZAROSSIAN. Souvenirs d'une infirmière en Cilicie, juin-octobre 1919. = C.-rendus : *Nersès Akinian.* Materialien zum Studium des armenischen Martyrologiums (bonnes études sur Abercius, Denys l'Aréopagite, saint Éphrem, etc.). — *Krikoris Kalemqiarian.* Biographie de deux patriarches arméniens et de dix évêques catholiques (détails abondants, mais décousus, sur douze prélats qui vécurent, la plupart, au XVIIIe siècle).

10. — **Le Correspondant.** 1921, 10 novembre. — Comte DE CHABROL. Vues lointaines d'un vieillard (qui aspire au rétablissement de

Digitized by Google

l'unité de foi dans l'Église. L'auteur reproduit un passage instructif de l'*Ami du clergé*, du 21 juillet 1921, qui commente au point de vue théologique le dogme de l'infaillibilité en soi et dans son application pratique). — Claude COCHIN. Figures du XVIIe siècle : Henry Arnauld et ses amis (chapitre d'un livre posthume qui vient de paraître sous ce titre). — Vicomte H. DAVIGNON. L'opinion en Belgique à la veille des élections législatives. = 25 novembre. ***. La situation aux Indes (Gandhi et la non-coopération; l'agitation pour le califat; émeutes et révoltes; le rôle de Lord Reading). — Mgr LACROIX. Une victime de la Commune : l'abbé Deguerry (publie quelques lettres de lui, dont une adressée à son ancien élève, le prince impérial, de Paris le 16 mars 1871). — Guy DE VALOUS. La question croate et la constitution du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, 28 juin 1921. — Félicien PASCAL. Esquisses littéraires : M. Henri Lavedan. — Fortunat STROWSKI. Port-Royal et le sentiment religieux (d'après le livre de l'abbé Henri Bremond; interprète un peu autrement le « Memorial » où Pascal exprime sa certitude, sa joie, le lundi soir 23 novembre 1654). — L. DE LANZAC DE LABORIE. Deux portraits de reine (Isabelle la Catholique d'après le livre de Mme Jane Dieulafoy, et Catherine de Médicis d'après celui de M. Mariéjol). = 10 décembre. Lieutenant-colonel M. ANDRIOT. L'Allemagne du Rhin en 1921 (prodigieux travail accompli depuis la signature du traité de paix pour la lutte économique et militaire, car l'Allemagne travaille en même temps pour l'argent et pour la revanche). — André DUBOSQ. L'évolution de la Chine (les rapports avec le Japon; l'éveil du sentiment national). — Paul ARCHAMBAULT. Émile Boutroux.

11. — Études. 1921, 20 octobre. — Joseph HUBY. Saint Jean (biographie). — Louis JALABERT. Que va devenir la Cilicie? Un problème qu'on oublie (propose de laisser la souveraineté à la Turquie qui transmettrait l'administration à une Puissance mandataire). = C.-rendus : *Maurice Prou.* L'École des chartes de 1821 à 1921 (on signale des documents sur l'École dans les papiers de la famille Champollion). — *Louis Halphen.* Études critiques sur l'histoire de Charlemagne (important). — *Henri Stein.* Charles de France, frère de Louis XI (selon les meilleures traditions de l'érudition française). — *Claude de Saint-André.* Louis XV (un peu optimiste).

12. — La Grande Revue. 1921, octobre. — Paul PAINLEVÉ. La politique du parti républicain. — Albert THIBAUDET. Panurge à la guerre. — E. EBERLIN. La conférence de Washington. — Louis COMPAIN. Le premier congrès théosophique mondial (tenu à Paris en juillet 1921 sous la présidence d'Annie Besant). = Novembre. Albert THIBAUDET. Panurge à la guerre; suite (curieuses réflexions sur la guerre). — Georges DEHERME. Une entreprise de réforme intellectuelle et morale. La librairie-bibliothèque d'Auguste Comte.

13. — Mercure de France. 1921, 1er novembre. — Élie RICHARD.

Digitized by Google

La constance du satanisme : la vraie histoire de Gilles de Rais (l'auteur ne recherche pas cette histoire dans les textes étudiés avec critique ; il voit dans Rais une des manifestations les plus authentiques du satanisme, et c'est le caractère de ces manifestations qui seul l'intéresse). — Paul FLAMBART. Qu'est-ce que l'astrologie scientifique? (c'est une science qui se propose d'exposer les preuves de la réalité de l'influence astrale sur l'homme, de discuter les méthodes qui y conduisent, de montrer les conséquences psychologiques et pratiques qu'on peut en tirer). = 15 novembre. Pierre LASSERRE. Renan à Saint-Sulpice (fort intéressant). — Dr René CRUCHET. L'éducation physique. — Dr Louis HUOT. L'âme noire. L'organisation sociale : la tribu, le village, la famille. = 1er décembre. Georges BATAULT. Le pacifisme et le problème du Pacifique. — H.-C. Un problème d'histoire et de cryptographie (parle surtout du système cryptographique imaginé par François Bacon et qui a peut-être quelque rapport avec l'auteur réel des œuvres de Shakespeare). = 15 décembre. Gerolamo LAZZERI. L'année de Dante (il n'est question ici que des livres publiés en Italie depuis l'automne de 1920). — Émile LALOY. Le Kaiser et la neutralité de la Hollande (le général de Schlieffen avait préconisé le passage de la Meuse par l'armée allemande en violant simultanément la neutralité belge et la neutralité hollandaise; c'est Moltke qui fit rayer l'attaque par la Hollande).

14. — **La Revue de France.** 1921, 1er novembre. — Take JONESCO. La petite entente (elle est essentiellement une œuvre de paix; elle se compose de quatre traités qui ont ce caractère commun d'être uniquement défensifs. Elle vivra parce qu'elle est nécessaire pour la paix de l'Europe). — Henri DE GORSSE. L'enfance pyrénéenne d'Edmond Rostand (amusant et charmant). — Adrien BERNELLE. L'isolement de l'Allemagne (d'après les souvenirs du baron Hermann von Eckardstein, diplomate allemand qui blâmait la politique incohérente et tapageuse de Guillaume II; pour l'affaire de Tanger, ses mémoires donnent des détails assez curieux sur les efforts du ministre français Rouvier pour entamer une conversation directe entre la France et l'Allemagne et pour lutter contre l'influence de Holstein et du parti, encore peu nombreux, mais déjà très puissant, des pangermanistes). — Paul ROBIQUET. Le comte de Pons-Praslin et le roi Louis XVIII (ancien page de Louis XVI, tombé dans la misère en 1819 et auquel Decaze refusa une pension sous le prétexte qu'il avait menacé « d'assassiner le roi ». Est-ce le même que le comte Charles de Pons qui, en 1816, avait assisté, de loin il est vrai, à une entrevue entre la duchesse d'Angoulême, le duc de Berry, le prince de Condé et *le fils de Louis XVI*, baron de Richemont?). — Pierre DU COLOMBIER. Le général Rudiger von der Goltz et son aventure dans les pays baltes (d'après le récit que le général a tracé lui-même de son intervention armée dans le « Baltikum » en 1919 pour y reprendre et achever l'œuvre des chevaliers teutoniques contre le slavisme, de connivence

Digitized by Google

avec le gouvernement du Reich. Il échoua; mais les éléments qu'il avait employés et qui appartenaient à l'ancienne administration impériale lui survivent. Contre eux, il faut nous tenir en garde). = 15 novembre. P. GENTIZON. L'abdication de Ferdinand de Bulgarie; I (enquête conduite sur place; elle éclaire d'un jour cru la physionomie troublante du souverain déchu et sa politique personnelle). — R. RECOULY. Les heures tragiques d'avant-guerre. V : A Saint-Pétersbourg; récit de M. Sazonof, ministre des Affaires étrangères (émouvant récit des négociations depuis l'ultimatum à la Serbie jusqu'à la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie; c'est bien à l'Allemagne qu'incombe à cette heure la responsabilité des mesures qui devaient aboutir à la guerre mondiale. La Russie y répugnait, sachant qu'elle n'était pas prête. Double jeu joué par l'empereur Guillaume dans la journée du mercredi 29 juillet 1914; escamotage du télégramme où le tsar proposait à Guillaume de soumettre en bloc le litige austro-serbe au tribunal d'arbitrage de La Haye. Effroi de Pourtalès quand il constate que la Russie ne cédait pas aux injonctions de l'Allemagne; il n'avait cessé d'affirmer à son gouvernement que le tsar céderait au dernier moment devant la menace allemande). — Maurice LANGE. L'enseignement populaire du français en Alsace. — Jules BERTAUT. La princesse Bagration, 1820-1857. = 1er décembre. N. ROOSEVELT. Les États-Unis et la conférence de Washington. — J.-Augustin LÉGER. Figures d'outre-Manche : Lord Curzon. — P. GENTIZON. L'abdication de Ferdinand de Bulgarie; suite et fin (raconte comment, ayant été contraint de signer l'acte d'abdication, le tsar fut reconduit à la frontière. Caractère du prince et anecdotes; preuve que, dès le début de la guerre, ses intentions ont toujours été de se ranger à côté des empires centraux; sa duplicité, son esprit méfiant et tyrannique, son manque de cœur et ses préjugés superstitieux). — Gabriel MAUGAIN. Le voyage de Dante à Paris (il n'y a pas de raison pour infirmer le témoignage de Villani sur ce voyage qui eut lieu sans doute en 1308). — Henri D'ALMÉRAS. Rabelais étudiant en médecine à Montpellier (il fut immatriculé le 17 septembre 1530). — Maurice LANGE. L'enseignement populaire du français en Alsace; fin. — E. KŒSSLER. Le troisième volume des Mémoires de Bismarck (il contient le récit de la rupture entre Guillaume II et l'ouvrier de l'unité allemande). — E. RODOCANACHI. La prima donna del mondo (il s'agit d'Isabelle d'Este, marquise de Mantoue; sa passion pour les antiques et les livres précieux; ses rapports avec les Borgia). — Adrien BERNELLE. En marge de la conférence de Washington : l'aventure du baron Ungern en Mongolie (sa défaite par les Bolchevistes qui préparent le rattachement de la Mongolie à la Russie). — Maurice DE WARU. De la conférence impériale de Londres à la conférence de Washington : un tournant de la politique britannique. = 15 décembre. Raymond RECOULY. Les heures tragiques d'avant-guerre. VI : A Paris : récit d'un journaliste (ce journaliste est M. Recouly lui-même. Il raconte

Digitized by Google

les entrevues qu'il eut, surtout après l'ultimatum autrichien, avec divers diplomates à Paris, notamment avec l'ambassadeur d'Autriche, le comte Szeczen; de ce dernier, il ne peut encore dire si, au moment le plus aigu de la crise diplomatique, il fut hypocrite ou borné, mais penche plutôt pour la seconde supposition). — Lorenzi DE BRADI. La vraie Colomba (sa vie réelle est tout aussi tragique que le roman). — Henri D'ALMÉRAS. Rabelais étudiant en médecine à Montpellier; suite et fin. — H. DELACROIX. L'œuvre de Sir James Frazer.

15. — La Revue de Paris. 1921, 15 novembre. — Henri DE RÉGNIER. Les trois fils de Mme de Chasans (ceci n'est pas un roman; l'auteur, possédant de vieux portraits de ses ancêtres et le livre de comptes d'une de ses aïeules, en a tiré d'intéressants détails sur sa famille à la fois maternelle et paternelle : les Régnier, les Du Bard de Curley, alliés aux Saumaise, et dont un au moins fut maire ou « vierg » d'Autun. Une Marie de Saumaise de Chasans épousa en 1662 Antoine Du Bard; son petit-fils, mort en 1780, laissa une veuve avec trois enfants, qui prirent des noms de terres : Ternant, Chasans et Curley. Rapports des Curley avec Gaspard Monge; échange de services reçus et rendus). — Baron BEYENS. La Belgique pendant la guerre; tentatives de scission et dernières années d'oppression. La question flamande (politique hardie et néfaste de von Bissing, appuyé sur le parti flamingant ou des activistes. Résistance courageuse du parti de la nation unie, surtout du pouvoir judiciaire, à ces manœuvres. Déportation des chômeurs dans l'automne 1916; protestation énergique mais vaine du gouvernement néerlandais; solution humaine du conflit obtenu par l'ambassadeur d'Espagne. Les tentatives de paix en 1917. La révolution allemande à Bruxelles, le 10 novembre 1918; note la couardise des autorités civiles et des officiers allemands devant leurs soldats mutinés. Le peuple belge assiste sceptique et narquois à cette mascarade sous le drapeau rouge. L'oppression allemande a fortifié l'union nationale). — Comte PRIMOLI. Gustave Flaubert chez la princesse Mathilde. Souvenir d'une soirée à Saint-Gratien. — Maurice MURET. M. Lansing contre M. Wilson (analyse du livre de Lansing : « The peace negociations »). = 1er décembre. Président Nicholas M. BUTLER. Les devoirs des États-Unis (belle conférence sur la situation mondiale et sur les devoirs qu'elle impose aux États-Unis pour assurer la paix du monde, par N. M. Butler, président de l'Université Columbia). — P. VILLEY. L'enseignement des aveugles. — Pierre LASSERRE. Renan au séminaire; suite et fin (explique pourquoi et dans quelle mesure Renan fit dans sa correspondance comme dans ses souvenirs le procès à la rhétorique telle qu'elle était alors pratiquée au séminaire). — Albert GIRARD. Sur les routes de l'ancienne Espagne (les routes, les voyages, les moyens de locomotion, les auberges au XVIIe et au XVIIIe siècle; à la fin du XVIIIe, le réseau des routes était encore insuffisant et les moyens de transport primitifs). — ***. Comment paiera l'Allemagne. = 15 décembre. Paul PAINLEVÉ. Comment j'ai nommé

Digitized by Google

Foch et Pétain (1re partie; l'ancien ministre de la Guerre raconte comment, après la foudroyante reprise de Vaux et de Douaumont, l'idée prévalut dans le haut commandement de préparer une offensive de grande envergure poussée à fond. Il fallait donc écarter Foch, qui voulait persévérer dans la méthode qui avait déjà donné dans la bataille de la Somme de bons résultats; il fut disgracié, « non à la suite d'interventions politiques », mais « sur la demande formelle et réitérée du général Joffre », qui avait déjà dû céder la direction des futures opérations au général Nivelle. Ces changements étaient effectués quand Painlevé devint ministre de la Guerre, le 19 mars 1917. Il était déjà au courant des craintes très vives que le plan de Nivelle, téméraire et déjà connu de l'ennemi, avait répandues dans l'armée; c'est en vain qu'il voulut amener Nivelle à retarder une offensive qui, depuis la retraite stratégique de Hindenburg, risquait de tomber dans le vide. Nivelle affirmait qu'une victoire complète était certaine. Histoire du conseil de guerre extraordinaire tenu à Compiègne le 6 avril. Très émouvant). — L. LÉVY-BRUHL. La mentalité primitive et les médecins européens (les noirs soignés et guéris par les médecins blancs estiment que ceux-ci sont leurs obligés; au lieu de les remercier de leur dévouement, ils leur demandent des cadeaux: un refus, « c'est plus que de l'avarice; c'est comme un refus de faire honneur à un engagement sacré »). — IGNOTUS. Études et portraits : M. Aristide Briand. — Marie DORMOY. Lettres de Michel-Ange (publie vingt et une lettres écrites par l'artiste à sa famille et à ses amis entre 1506 et 1518).

16. — Revue des Deux Mondes. 1921, 15 novembre. — Général Constantin BRUMMER. Les derniers jours du grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch (le coup d'État des 7-8 novembre 1917; pillage du palais du grand-duc le 10 décembre; le grand-duc exilé, 23 mars 1918, puis arrêté à Wologda le 1er juillet, avec son frère Georges et son cousin Dimitri Constantinovitch. Ils sont fusillés tous les trois dans la nuit du 28 au 29 janvier 1919 à la forteresse de Pierre-et-Paul). — Comte D'HAUSSONVILLE. La Fayette et Mme de Staël (publie une série de lettres de La Fayette retrouvées dans les archives de Coppet; il y en a vingt-deux qui vont du 30 brumaire an VI au 30 juillet 1817. Dans son introduction, l'éditeur disserte assez au long sur Mme de Staël et son livre sur l'Allemagne, puis sur les sentiments à l'égard de l'Allemagne qui ont été exprimés par Quinet, Michelet et Victor Hugo). — André LICHTENBERGER. Hier et demain. Le bourgeois (conséquence désastreuse de la dernière guerre pour la bourgeoisie française et, par contre-coup, pour la civilisation nationale, si elle ne réagit pas en revisant son « évangile spirituel »). — René CAGNAT. Les récentes fouilles d'Alesia. — Charles LOISEAU. La politique des deux rites (tentatives de rapprochement entre l'Église catholique romaine et les chrétientés d'Orient. La Yougoslavie, « magnifique champ d'expérience pour cette politique ». L'action du Saint-Siège dans ce domaine peut-

Digitized by Google

elle nuire aux intérêts de la France?). — Jacques BOULENGER. Au pays de Rabelais. I : Les « enfances » de Gargantua. — Henri DAVIGNON. Académies et académiciens de Belgique (importance de l'arrêté royal du 19 août 1920 instituant à Bruxelles une « Académie royale de langue et de littérature françaises »). = 1er décembre. R. DE LA SIZERANNE. Ce que l'art doit à Napoléon (en désignant aux artistes les thèmes empruntés à sa propre histoire, qu'ils devaient choisir, Napoléon songeait sans doute à sa gloire, mais aussi il dictait une évolution esthétique : il incitait les artistes à s'éloigner de la tradition classique figée par l'enseignement de Winckelmann pour s'inspirer de la réalité vivante. « L'art, à l'époque de David, a été remis dans sa voie naturelle par un despote »). — G. LANSON. Réflexions d'un vieux critique sur la jeune littérature. — Marcel BOUTERON. Balzac et Mme de Berny (publie les épaves de la correspondance amoureuse échangée entre le grand romancier et celle qu'il appelait sa « Dilecta ». Reconstitue la biographie de Mme de Berny. « Madame de B. », écrivait Balzac à Mme Hanska, « quoique mariée, a été comme un Dieu pour moi ». Elle s'appelait de son nom de fille Laure-Louise-Antoinette Hinner. Les lettres publiées ici vont de 1822 à 1832). — ***. L'organisation de la Syrie sous le mandat français. — Jacques BOULENGER. Au pays de Rabelais. II : La guerre picrocholine (histoire de « Picrochole », qui n'est autre que Scévole ou Gaucher de Sainte-Marthe, seigneur de Lerné, village qui dépendait de Fontevrault, et d'un long procès que soutint contre lui « Grandgousier », autrement dit Antoine Rabelais, père de maître François. De là guerre; guerre imaginaire, mais dont tous les personnages sont empruntés à la vie réelle). = 15 décembre. Maurice PALÉOLOGUE. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre. Deuxième série; I (depuis le 1er janvier 1916; rencontre du tsar Ferdinand et de l'empereur allemand à Nisch le 18 janvier ; retraite du président du Conseil Gorémykine et portrait de celui-ci. Son successeur : Sturmer, choisi « en raison même de son insignifiance et de sa servilité »; son chef de cabinet : le mouchard Manouïlow. Réouverture de la Douma, le 22 février, et succès personnel remporté par le tsar, bien malgré lui). — A. AUGUSTIN-THIERRY. Augustin Thierry d'après sa correspondance et ses papiers de famille. III : Le roman d'un malade (Augustin chez son frère Amédée, dont Guizot a fait un préfet, à Vesoul. Il est déjà aveugle et l'ataxie le menace. Il y épouse Julie de Quérangal, qui, pendant treize ans d'une union sans nuages, devait être pour le malheureux infirme la meilleure et la plus dévouée des compagnes. Mais il lui fallait vivre, et c'est seulement en 1834 que Guizot peut le prendre pour collaborer aux « Documents inédits » qu'il vient de fonder, et il le charge d'écrire l'histoire générale du Tiers-État; nommé en outre bibliothécaire du duc d'Orléans, il pouvait enfin se tirer d'affaire à Paris. Cette période de souffrances physiques et de déceptions constantes est cependant

Digitized by Google

aussi celle où l'historien produit les récits des temps mérovingiens). — Georges LECHARTIER. Choses vues à Washington.

BELGIQUE.

17. — **Analecta Bollandiana.** T. XXXIX, fasc. 3 et 4 (novembre 1921). — Hippolyte DELEHAYE. La Passion de saint Félix de Thibiuca (texte critique de ce document, dont la rédaction originale est perdue; mais la comparaison des deux recensions qui nous sont parvenues permet d'avoir une idée assez exacte de la Passion primitive dont la valeur historique est réelle; l'auteur connaît bien les détails de l'affaire et se montre exact dans l'exposé de la procédure). — Paul PEETERS. La version ibéro-arménienne de l'autobiographie de Denys l'Aréopagite (publie le texte géorgien et en dessous le texte latin de la « Vita sancti Dionysii episcopi, qui fuit Socratis filius, princeps Athenarum quae dicta est civitas sapientium »). — Hippolyte DELEHAYE. Cyprien d'Antioche et Cyprien de Carthage (ne sont qu'un seul et même personnage; montre comment on a pu les distinguer). — Dom H. QUENTIN et Mgr E. TISSERAND. Une version syriaque de la Passion de saint Dioscore. — Hippolyte DELEHAYE. « Catalogus codicum hagiographicorum Graecorum bibliothecae patriarchatus Alexandrini in Cahira Aegypti. » = C.-rendus : *H. Delehaye.* La légende de saint Eustache (il n'y eut point de saint Eustache; Eustache, c'est Placidas-Eustathe qui n'a jamais existé, sinon dans la légende. L'origine de cette légende doit être cherchée dans l'Inde). — *O. Sild.* Das altchristliche Martyrium in Berücksichtigung der rechtlichen Grundlage der Christenverfolgungen (étude consciencieuse, mais embrouillée, et qui n'aboutit pas). — *O. D. Watkins.* A history of penance (importante étude sur les sources). — *P. Batiffol.* Le catholicisme de saint Augustin (remarquable). — *H. Schrœrs.* Das Charakterbild des heiligen Benedikt von Nursia und seine Quellen (longue et pénétrante étude). — *U. Berlière.* Le culte de saint Placide (on a confondu un Placide, martyr en Sicile, avec un disciple de saint Benoît, le confesseur Placide; cette confusion a été commise par Pierre Diacre dans sa trop célèbre « Vita Placidi »). — *E. Perels.* Papst Nikolaus I und Anastasius Bibliothecarius (importante étude critique; mais est-il possible de démêler les rôles respectifs du pape et de son « bibliothécaire »? L'auteur a-t-il été heureux en s'attaquant aux conclusions du P. Lapôtre?). — Publications sur saint François d'Assise (notamment *Cuthbert*, Life of St. Francis of Assisi, 1912, et *W. Gœtz*, Assisi, 1909). — Publications sur sainte Claire d'Assise. — *Miguel Asin Palacios.* La escatologia musalmana en la Divina Comedia (remarquable; les points faibles et aussi les mérites de cet ouvrage ont été caractérisés « de main de maître » par *Gabrielli*, Dante e l'Islam). — Publications relatives à sainte Catherine de Sienne et à saint Bernardin de Sienne. — Miscellanea francescana di storia, di lettere, di arti, t. XV-XXI, 1914-1920.

Digitized by Google

— *P. von Loë* et *B. M. Reichert.* Quellen und Forschungen zur Geschichte des Dominikanerordens in Deutschland, fasc. 5-9. — *J. B. W.* A hitherto unknown english martyr (il s'appelait George Lazenby, cistercien de Jervaulx, qui fut exécuté à York, en août 1535, pour avoir soutenu la suprématie spirituelle du pape). — Publications relatives à saint Ignace de Loyola (vive critique de l'étude de *Ph. Funk*, Ignatius von Loyola, « trop imprégnée de préjugés sectaires »). — *A. Rabbath.* Documents inédits pour servir à l'histoire du christianisme en Orient; t. II, fasc. 3 (important). — Publications relatives à l'ordre des Trinitaires, au bienheureux Denys de la Nativité, à saint Vincent de Paul.

ÉTATS-UNIS.

18. — **The American historical Review.** 1921, juillet. — Carl BECKER. M. Wells et sa manière d'écrire l'histoire. — John R. KNIPFING. Les historiens allemands et l'impérialisme macédonien (montre que ces historiens ont interprété la scission entre le roi Philippe et Démosthène à la lumière de leurs préjugés nationaux et impérialistes. Ils n'ont d'ailleurs pas été les seuls à « pécher contre le Saint-Esprit »; il a été aussi bien commis en France et en Angleterre). — Vicomte BRYCE. La biographie de Disraeli (à propos des t. V et VI publiés par George Earle Buckle). — Percy W. BIDWELL. La révolution agricole dans la Nouvelle-Angleterre (pendant la première moitié du XIXe siècle). — Kenneth S. LATOURETTE. Les études sur l'histoire de la Chine pendant les sept dernières années. — Walter T. SWINGLE. Les sources de l'histoire de Chine. = Documents : Journal d'un voyageur français aux colonies en 1765 (l'auteur est inconnu; tout ce qu'on en peut dire est que sans doute il était Français et fonctionnaire et que certainement on ne peut l'identifier avec M. de Pontleroy. Le journal est rédigé en anglais). = C.-rendus : *W. Mac Dougall.* The group mind; a sketch of the principles of collective psychology (consciencieuse analyse de l'idée de nation). — Sir *Paul Vinogradoff.* Outlines of historical jurisprudence. I : Tribal law (important). — *C. Butler.* Benedictine monachism (bonne interprétation de la philosophie bénédictine; mais l'auteur n'a travaillé que de seconde main). — *A. L. Guérard.* French civilization (ouvrage de haute vulgarisation). — *Kurt Kaser.* Das spæte Mittelalter (c'est le t. V de la « Weltgeschichte » dirigée par L. M. Hartmann. Il va de la mort de Frédéric II jusqu'environ 1517. Très bon tableau, brossé largement, important surtout pour l'histoire économique). — *Preserved Smith.* The age of the Reformation (remarquable). — *W. A. Dunning.* A history of the political theories from Rousseau to Spencer (fin d'un très beau livre qui retrace l'histoire des théories politiques depuis Socrate jusque vers 1880). — *Fr. E. Melvin.* Napoleon's navigation system (étude très fouillée). — *E. R. Turner.* Europe, 1789-1920 (très bon résumé). — *Max Lehmann.* Freiherr von Stein (nouvelle édition très augmentée, mais au détriment des notes, qui

Digitized by Google

ont disparu). — *Joh. Hönig.* Ferdinand Gregorovius, der Geschichtschreiber der Stadt Rom, mit Briefen an Cotta, Franz Rühl und Andere (pour célébrer le centième anniversaire de la naissance de Gregorovius, en janvier 1921). — *A. Vigevano.* La fine dell' esercito pontificio (très intéressant). — *G. Noske.* Von Kiel bis Kapp (récit très détaillé et très vivant des efforts accomplis par l'auteur pour réprimer le mouvement insurrectionnel en Allemagne). — *George M. Theal.* History of South Africa, 1873-1884 (immense recueil de matériaux concernant l'histoire du Sud-Afrique). — *M. J. O'Brien.* A hidden phase of american history : Ireland's part in America's struggle for liberty (important; mais c'est moins une histoire qu'une éloquente plaidoirie où n'est mise en lumière qu'une face de la question). — *Rendel Harris.* The last of the « Mayflower ». The finding of the « Mayflower » (deux ouvrages où l'auteur, s'appuyant sur une masse de faits bien contrôlés, croit avoir prouvé que le « Mayflower » des Pères Pèlerins de 1620 a cessé d'exister en 1624 et que ses madriers se retrouvent actuellement dans la construction d'une vieille grange au comté de Bucks). — *B. W. Bond.* The quit-rent system in the american colonies (étude très approfondie et qui entraîne la conviction). — *A. E. Egerton.* The r. Commission on the losses and services of american loyalists, 1783-1785 (ce sont les notes prises par M. Daniel Parker Coke, M. P., un des membres de la Commission chargée d'examiner les réclamations des Loyalistes américains). — *L. H. Gipson.* Jared Ingersoll; a study of american loyalism in relation to British colonial government (bon). — *Ph. Al. Bruce.* History of the University of Virginia, 1819-1919 (livre qui épuise le sujet). — *J. G. de Roulhac-Hamilton.* The papers of Thomas Ruffin; t. III (important pour l'histoire des États-Unis de 1859 à 1865). — *George H. Blakeslee.* Mexico and the Caribbean (recueil d'articles très variés). — *P. P. Chiminelli.* Bibliografia della storia della Riforma religiosa in Italia (utile compilation, quoique assez imparfaite). — *S. M. Dubnow.* History of the Jews in Russia and Poland; t. III (depuis l'avènement de Nicolas jusqu'à nos jours). — *M. Conrotte.* La intervencion de España et la independencia de los Estados Unidos de la América del Norte (publie beaucoup de documents inédits).

GRANDE-BRETAGNE.

19. — The english historical Review. 1921, octobre. — Miss Mabel H. MILLS. « Adventus vicecomitum », 1258-1272 (étude très minutieuse sur l'époque où les shérifs devaient se présenter à l'Échiquier pour rendre compte de leur gestion financière. Régulièrement, cette comparution devait être annuelle; en fait, il n'est pas rare que les shérifs fussent convoqués seulement au bout de trois, quatre ou cinq ans. La guerre des Barons apporta un grand trouble dans cette administration). — J. E. NEALE. Le Parlement et l'affaire de la succession au trône en 1562-1563 et en 1566 (publie et commente un discours prononcé par la reine

Digitized by Google

Élisabeth devant le Parlement le 5 novembre 1566, discours inédit et autographe qui vient d'être identifié, ainsi que plusieurs autres fragments concernant des subsides demandés au Parlement de 1566). — G. N. CLARK. Le commerce avec l'ennemi et le service de paquebots avec la Corogne, 1689-1697 (expose les mesures prises par le gouvernement de Guillaume III pour réprimer la contrebande avec la France, les Pays-Bas et l'Espagne). — Reginald L. POOLE. Monasterium Niridanum (ce monastère, où Bède dit que vécut l'abbé Hadrien, un des compagnons de l'archevêque Théodore, doit être probablement identifié avec Nisida, petite île dans le golfe de Naples, en face de Pouzzole). — F. DE ZULUETA. Vacarius et le ms. d'Avranches (minutieuse description du ms. d'Avranches n° 142, qui est de première importance pour une édition projetée de l'œuvre juridique de Vacarius). — P. EHRLICH. L'Échiquier et la garde-robe en 1270 (publie une lettre du trésorier et des chambriers de l'Échiquier au roi Henri III; il y est question de sommes d'argent qu'ils avaient dû verser à la garde-robe). — R. L. ATKINSON. Pétitions adressées au Parlement de 1305 par les Iles normandes (on a retrouvé dans un ms. provenant de l'abbaye du Mont-Saint-Michel une peau de parchemin qui paraît bien avoir appartenu aux « Memoranda » de ce Parlement publiés par Maitland; en tout cas, il vient à point pour combler une lacune dans le rôle du Parlement. Le texte en a été publié par J. Havet dans ses *Cours royales des Iles normandes*). — H. Idris BELL. Liste des bulles et brefs pontificaux conservés en original au département des mss. du British Museum; 2e partie (d'Innocent VIII à Grégoire XVI, 1484-1846, avec plusieurs indices : par matières, par « incipit », par noms de personne et de lieu). — C. S. B. BUCKLAND. Une lettre de Saint-Saphorin à Townshend (de Vienne, le 26 octobre 1721; en français. Chaleureux compliments à Townshend pour son habilité diplomatique). = C.-rendus : *G. Cornil.* Droit romain. Aperçu historique sommaire (très bon résumé). — *H. Heaton.* The Yorkshire woollen and worsted industries (remarquable). — *W. H. Schofield.* Mythical bards and the life of William Wallace (est-il bien sûr que le barde Henry l'Aveugle soit un mythe, comme Homère ou Ossian? Cette solution d'un problème fort discuté résout-elle toutes les difficultés du poème?). — *N. Japikse.* Résolutien der Staten-generaal van 1566 tot 1609, tomes I-IV, 1576-1584 (important; l'introduction fournit de nombreux détails sur le développement des institutions dans les Provinces-Unies). — *Mary F. S. Hervey.* The life, correspondence and collections of Thomas Howard, earl of Arundel (très intéressante biographie d'un des plus brillants collectionneurs de livres rares et de précieux manuscrits du XVIIIe siècle). — *N. L. Hallward.* William Bolts, a dutch adventurer under John Company (intéressant pour l'histoire du commerce avec les Indes orientales). — *J. H. Clapham.* The economic development of France and Germany, 1815-1914 (bon). — *J. F. Scheltema.* The Lebanon in turmoil. Syria and the Powers in 1860 (beaucoup de renseignements sur les massacres arméniens de

Digitized by Google

1860). — *R. Blair.* Archæologia Aeliana, tome XVI. — Calendar of close rolls. Richard II, 1381-1385. — *W. H. R. Cutler.* The enclosure and redistribution of our land (bon résumé des rapports adressés au ministère de l'Agriculture de 1793-1815).

20. — History. 1921, juillet. — G. G. COULTON. Un épisode de droit canonique (le prêt à intérêt suivant le droit canon et dans la pratique jusqu'au temps d'Innocent III). — C. R. FAY. Problèmes sociaux du XIXe siècle. — A. F. POLLARD. Les « Dominions » et les affaires étrangères (difficulté extrême d'ajuster l'indépendance de chaque « Dominion » à la politique étrangère de l'Empire britannique. Plus que jamais l'attention des gouvernements et des peuples doit s'appliquer à l'étude des affaires internationales. L'Angleterre a donné l'exemple en créant le « British Institute of international affairs »). — D. G. E. HALL. L'enseignement de l'histoire dans les écoles; II. — Isobel D. THORNLEY. La loi sur la trahison, 1352 (les grands demandèrent qu'on définît exactement le sens juridique du mot trahison pour le distinguer notamment de la félonie; ils y avaient en effet un grand intérêt, parce que la félonie entraînait seulement une confiscation temporaire des immeubles possédés par le coupable, tandis que la trahison était punie de la confiscation à perpétuité au profit du roi. Ils voulaient ainsi limiter l'arbitraire royal). = C.-rendus : *W. H. Schofield.* Mythical bards and the life of William Wallace (le dernier mot n'est pas encore dit sur l'œuvre de « Blind Harry »). — Sir *Israël Gollancz.* Wynnere and Wastoure (excellente édition d'un poème anglais du XIVe siècle, antérieur à la Vision de Pierre le Laboureur, et qui fait connaître la situation de l'Angleterre au temps d'Édouard III, telle qu'elle apparaissait aux yeux des contemporains). — *J. E. Elias.* Schetsen uit de geschiedenis van het nederlandsche Zeewezen. I : 1568-1652, et Het voorspel van den eersten Engelschen oorlog (deux excellents volumes sur l'histoire des Pays-Bas au temps des guerres anglo-hollandaises). — *J. R. Tanner.* Samuel Pepys and the royal navy (excellent). — *A. R. Ephimenko.* A short history of Russia; trad. par *H. Moore* (utile manuel). — *G. Mac Theal.* History of South Africa, 1873-1884 (apprend beaucoup). — *A. Petrie.* Poems of South african history, 1497-1910 (avec d'utiles notes historiques). — *W. M. Macmillan.* The South african agrarian problem and its historical development (bonne étude sur le problème du « Poor White »). — *E. Kimball.* The national government of the United States (bon). — Peace Handbooks (énumère toute une série de volumes publiés sous la direction de Sir G. W. Prothero et qui ont pour objet de renseigner d'une façon succincte, précise, impersonnelle, le public anglais sur la situation présente des pays du monde. Ici, l'on s'occupe uniquement de ceux qui se rapportent à l'Afrique). = Octobre. Herbert FISHER. L'Institut de recherche historique et la Conférence d'histoire anglo-américaine (deux allocutions lues le 8 et le 11 juillet 1921). — Sir Fred. POLLOCK, W. S. HOLDSWORTH et W. C. BOLLAND. L'étude des documents judiciaires conservés dans

Digitized by Google

les archives (définition du terme : « legal records »; classification de ces documents; ce que contiennent les « Plea rolls »). — A. S. WALKER. La moralité commerciale au moyen âge (XIVe et XVe siècles). — Miss E. Jeffries DAVIS. Londres et ses archives (sorte d'introduction à un cours sur l'histoire et les archives de Londres qui vient d'être fondé à l'Université de cette ville par le « London county council »). — H. R. CUMMINGS. Les journaux de Barbellion (prend à partie, avec véhémence, M. Pollard, qui avait refusé à peu près toute valeur historique à ces journaux). — L'inauguration de l'Institute of historical research. — F. M. STENTON. L'étude des noms de lieu anglais (et le profit que l'historien peut en tirer). = C.-rendus : *Hearnshaw.* Mediæval contributions to modern civilisation (recueil de plusieurs mémoires fort dignes d'être lus). — *H. Heaton.* The Yorkshire woollen and worstead industries (important). — *E. Lipson.* The history of the woollen and worstead industries (bon résumé). — *Earl of Ilchester.* Henry Fox, first Lord Holland (excellente biographie pour laquelle l'auteur a utilisé les papiers d'archives conservés à Holland House et à Melbury). — *A. E. Dobbs.* Educational and social movements, 1700-1850 (bon). — *H. Mac Lachlan.* The Methodist unitarian movement (intéressant). — *Id.* The letters of Theophilus Lindsey (ces lettres font bien connaître un clergyman de l'Église anglicane qui, en 1773, devint Unitarien et a joué un rôle important dans les rangs du parti libéral). — *J. N. Adamson.* A short history of Education (bon tableau de l'histoire de l'éducation en Angleterre et des ouvrages qui ont été publiés sur le sujet). — *Charles C. Boyer.* History of education (c'est un traité complet de cette histoire, assez ambitieux et où les erreurs sont nombreuses). — *Sir Henry Newbolt.* A naval history of the war, 1914-1918 (il y a ici moins d'histoire que de considérations philosophiques). — *C. C. Gill.* What happened at Jutland (bon travail critique par un capitaine de vaisseau américain).

21. — **The Quarterly Review.** 1921, juillet. — F. C. S. SCHILLER. William James (d'après ses lettres et ses ouvrages; sa psychologie). — Un vice-roi des Indes : Lord Chelmsford (vice-roi de 1916 à 1920, il eut à faire face au redoutable mouvement qui pousse certains esprits à réclamer, eux aussi, le « Home rule »; il commit la grande faute de ne pas commencer par réprimer les séditions à main armée. Faire d'abord respecter la loi, puis inviter les représentants du peuple à critiquer ses actes, voilà le rôle de tout gouvernement digne de ce nom). — Élie HALÉVY. Le chartisme (d'après les ouvrages de Wallas, de Dolléans, de Beer, de Rosenblatt, de Slosson, de Tawney, de Mark Hovell, de Julius West). — Voyages et découvertes (d'après le Voyage du capitaine Don Felipe Gonzalez en Islande, 1770-1771; la Description de l'Inde orientale et de la Perse par John Fryer; l'Occupation de Tahiti par les Espagnols, 1772-1776; les Notices sur la Chine médiévale recueillies par Sir Henry Yule; le Livre de Duarte Barbosa, etc.). — Sir Francis T. PIGGOTT. Les bois pour la marine et la contrebande de guerre (des mesures prises par l'amirauté anglaise au

Digitized by Google

XVIIe et au XVIIIe siècle pour assurer l'approvisionnement régulier des matériaux nécessaires à la construction des navires de guerre). — Sir Charles OMAN. Les démocraties modernes (à propos de l'ouvrage de Lord Bryce). — L'Irlande (terrible impasse où se trouve actuellement placé, par sa faute ou non, le gouvernement de la Grande-Bretagne; un seul fait paraît dès maintenant acquis : la fatale division de l'Irlande en deux parties hostiles). — Arthur SHADWELL. Le conflit minier. — William ARCHER. Les Allemands en Belgique (étude critique sur le Livre blanc publié par le gouvernement allemand en 1915; explique l'origine de la légende qui a fait des francs-tireurs belges la terreur des soldats allemands et qui explique les représailles qu'on leur a si justement reprochées. Les Anglais ont aussi exercé de cruelles représailles contre les Irlandais insurgés; mais au moins avaient-elles une cause réelle. Les Allemands n'avaient même pas l'ombre d'un prétexte). — J. W. HEADLAM-MORLEY. Les plébiscites (étude sur les plébiscites en matière internationale depuis la Révolution française; difficultés que la complexité des territoires oppose à son application). = Octobre. C. R. HAINES. Études récentes sur Shakespeare; I (publiées par Sidney Lee, Craig, Carew Hazlitt, C. J. Elton, J. O. Halliwell-Phillipps, F. J. Furnivall et J. Munro, 1902-1915; faits nouveaux ajoutés à la biographie de Shakespeare). — Esmé STUART. Comment fut sauvé l'Agneau mystique (mesures prises par le chapitre de Saint-Bavon pour soustraire le célèbre tableau de Van Eyck à la rapacité des Allemands à Gand. Vaines tentatives des professeurs Clemen et Rauch pour découvrir la retraite où il avait trouvé un asile inviolé. Le départ des Allemands vaincus, le 10 novembre 1918, libéra définitivement l'illustre prisonnier). — Frederick A. EDWARDS. Londres bombardé par les avions allemands. — Sir James G. FRAZER. La vie à Rome au temps de Pline le Jeune. — J. Ellis BARKER. Le téléphone en Amérique (son histoire et son organisation actuelle; « le téléphone américain est si bon marché et si efficace qu'il a mis dans l'ombre le télégraphe et remplacé en grande partie le service postal »). — Sir William RIDGEWAY. Origines du drame hindou. — Dr F. LIEBERMANN. Lumières nouvelles sur l'histoire d'Angleterre au moyen âge (à propos des livres récents de Tout sur l'histoire administrative et de Pollard sur celle du Parlement). — D. S. MAC COLL. Une histoire de l'architecture française (celle de Sir Reginald Blomfield). — Algernon CECIL. Le cardinal Manning (à propos de deux biographies récentes par Shane Leslie et par Lytton Strachey). — E. J. DILLON. Deux hommes d'État russes (le comte Witte et Alexandre Iswolsky, d'après leurs Mémoires. M. Dillon, comme M. Bompard, relève dans les Mémoires de Witte de notables erreurs de fait, mais il insiste également sur la réelle valeur de l'homme d'État). — Pavlo POPOVIĆ et Jovan JOVANOVIĆ. Le royaume triple et un au point de vue politique et économique (il s'agit du royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes; origine et situation actuelle).

Digitized by Google

22. — Scottish historical Review. 1921, juillet. — David Baird SMITH. Les notes journalières de Robert Kirk (ce personnage fut ministre à Balquidder, puis à Aberfoyle, mort en 1692; auteur du « Secret commonwealth of elves, fauns and fairies », si curieux pour l'histoire des superstitions populaires. Ses notes, qui se rapportent aux années 1678-1680, n'ont qu'un intérêt tout personnel et très limité). — W. B. BLAIKIE. L'assassinat d'Appin en 1752 (Colin Campbell de Glenure ayant été assassiné dans le territoire d'Appin le 14 mai 1752, le complice du meurtrier, James Stewart, fut poursuivi, l'auteur principal ayant pris la fuite. Le procès eut un caractère purement politique : un Campbell ayant été mis à mort, il fallait qu'un Stewart fût sacrifié; le jury, qui comprenait onze Campbell, envoya donc James Stewart à l'échafaud; on publie la liste des frais occasionnés par l'exécution, qui montèrent à 108 l. et 17 s.). — Bruce SETON. Un compte en grains dans une opération commerciale au XVIIe siècle (1696). — R. K. HANNAY. Le comte d'Arran et la reine Marie (biographie minutieuse du comte d'Arran, qui fut mêlé aux intrigues politiques machinées autour de la régente Marie de Lorraine et de Marie Stuart; arrêté en 1562, puis rendu à la liberté en 1566, il vécut depuis lors tout à fait effacé jusqu'à sa mort en 1609). — Isabel F. GRANT. Un métier manuel en Écosse (la machine à tricoter ne fut introduite en Écosse qu'en 1773; mais depuis un siècle environ le tricot à la main était connu et pratiqué assez activement pour que les bas fussent devenus un article d'exportation. Aberdeen fut le principal centre de cette industrie). = C.-rendus : *A. F. Pollard.* The evolution of Parliament (remarquable). — Lord *Ernest Hamilton.* The irish rebellion of 1641 (bien que ce livre soit en un sens une réfutation du récit de Lecky, c'est encore Lecky en qui l'on doit avoir le plus de confiance). — *J. H. Clapham.* The economic development of France and Germany, 1815-1914 (bon exposé de la révolution économique qui s'effectua pendant le dernier siècle). — *F. A. Forbes.* The founding of a northern University (il s'agit de l'Université d'Aberdeen; bon exposé). — *G. H. Orpen.* Ireland under the Normans, 1216-1333 (excellent). — Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland; t. LIV. — *J. Mackinnon.* The social and industrial history of Scotland from the Union to the present time (utile et intéressant). — *M. E. Donaldson.* Wanderings in the Western Highlands and Islands (très intéressant). — *W. Foster.* The english factories in India, 1555-1660 (important). = Octobre. Margaret I. ADAM. Les grands propriétaires et le problème du paupérisme dans le Highland au XVIIIe siècle; 1er article. — E. Margaret THOMPSON. La fille du secrétaire d'Anne de Danemark (biographie de William Fowler ou Fouller, qui fut secrétaire de la reine Anne, femme de Jacques Ier; il mourut en 1612; on a voulu faire de lui un amoureux d'Arabella Stuart; en réalité, il n'a fait que lui adresser des sonnets ampoulés où l'amour n'était qu'une fiction poétique. Sa fille Anna était, en 1664, veuve d'un

Digitized by Google

François Delisle, tué pendant la guerre civile, et elle était réduite à la misère). — Chanoine Roderick C. Mac Leod. Les Highlands occidentaux au XVIIIe siècle (la population a notablement augmenté depuis le dernier tiers du XVIIIe siècle; autre fait plus intéressant : le sol était possédé par un très petit nombre de familles appartenant à la haute noblesse. Elles jouirent de privilèges féodaux très étendus, surtout en matière judiciaire, jusqu'en 1747, où ces privilèges furent abolis. Détails sur l'exploitation de leurs domaines). — T. K. Monro. Une lettre inédite de Sir Thomas Browne (l'auteur de la « Religio medici », 1659). = C.-rendus : *F. M. Stenton.* Documents illustrative of the social and economic history of the Danelaw (important recueil de 550 chartes originales concernant les cinq bourgs du Danelaw au XIIe siècle). — *W. H. C. Cutler.* The enclosure and redistribution of our land (ce livre est une mine de faits curieux et instructifs). — Chestram miscellanies, nouv. série, t. IV.

Italie.

23. — Nuova Rivista storica. Anno V, fasc. 1. 1921, janvier-février. — Giuseppe Andriani. Le socialisme et le communisme en Toscane de 1846 à 1849; 1er article. — Giuseppe Pardi. Histoire démographique de Messine; suite (de 553 à 1559). — Guido Porzio. Compilation et plagiat chez les élèves de l'École d'histoire romaine de Jules Beloch (véhémente attaque dirigée contre Giuseppe Cardinali que J. Beloch représentait, en 1912, comme l'introducteur de la vraie méthode critique à Gênes. Or, Cardinali, auteur d'une étude sur la mort d'Attale III et la révolte d'Aristonic, n'a guère fait autre chose que de piller ses prédécesseurs : Meier et Foucart, et il a commis de nombreuses bévues). — Bruno Lavagnini. L'Ara pacis augustae (fouille et reconstitution archéologique). — Gino Luzzatto. Publications sur l'histoire économique parues en Italie et à l'étranger (sur *Zdekauer* : Fiera e mercato in Italia sulla fine del medio evo; *G. Prato* : Giacomo Giovanetti ed il protezionismo agrario nel Piemonte di Carlo Alberto; *R. Bachi* : L'Italia economica nel 1918; *R. Labry* : L'industrie russe et la Révolution, etc.). — Enrico Carrara. Publications sur l'histoire littéraire (notamment *Giulio Bertoni* : L' « Orlando furioso » e la Rinascenza a Ferrara; *Valeria Benetti-Brunelli* : Le origini italiane della Scuola umanistica, ovvero le fonti italiche della « coltura moderna »; *Giuseppe Toffanin* : La fine del umanesimo; *G. A. Borgese* : Storia della critica romantica in Italia, etc.). — Jean Alazard. De quelques publications récentes sur l'histoire de l'art parues en France (*Hourticq* : La jeunesse du Titien; *V. Basch* : Titien; *A. Bréal* : Velasquez).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

France. — M. Alfred Leroux est mort à Bergerac le 2 décembre 1921 ; il était né à Elbeuf le 17 février 1855. Élève à l'École des chartes (promotion de 1878), il fut nommé archiviste départemental de la Haute-Vienne. Là, pendant un quart de siècle, il rendit les plus grands services à la fois par l'ordre qu'il fit régner dans son dépôt et par les nombreuses publications de textes qu'il entreprit sur l'histoire du Limousin et de la Marche : *Documents historiques concernant la Marche et le Limousin* (2 vol., 1882-1885, en collaboration avec Émile Molinier et A. Thomas); *Chartes, chroniques et mémoriaux pour servir à l'histoire de la Marche et du Limousin* (1886, en collaboration avec A. Bosvieux); *Nouveaux documents historiques* (1888); *Choix, Nouveau choix* et *Dernier choix de documents historiques* (1891, 1896 et 1906). A cette même région il consacra encore des travaux plus personnels : *Géographie historique du Limousin* (1890); *le Massif central, histoire d'une région de la France* (3 vol., 1898); *Histoire de la Réforme dans la Marche et le Limousin* (1888); *les Sources de l'histoire du Limousin* (1895), suivi d'un volume pour la période révolutionnaire (1908); sans compter une *Histoire de la porcelaine de Limoges* (1901). Mais son attention et son activité n'étaient pas restreintes dans les limites d'une province. A l'École des Hautes-Études, il s'était appliqué à l'étude de l'Allemagne et pendant un temps même de la Hongrie. Dans ce domaine, on lui doit des *Recherches critiques sur les relations politiques de la France et de l'Allemagne de 1292 à 1378* (n° 50 de la « Bibliothèque de l'École »), suivi de *Nouvelles recherches de 1378 à 1461* (1892), et d'une étude sur les *Conflits entre la France et l'Empire au moyen âge* (1902). Dans ces travaux, on constate une connaissance étendue des sources et de la bibliographie, des vues originales, parfois trop systématiques et contestables, un souci constant d'impartialité. Protestant convaincu, austère, il n'oublia jamais que la probité scientifique est le premier devoir de l'historien. Après avoir pris sa retraite d'archiviste (1908), il alla s'établir à Bordeaux, dont les archives offrirent un nouveau champ à son activité. Membre zélé de la Société des Archives historiques de la Gironde et de l'Académie de Bordeaux, il consacra deux volumes du plus haut intérêt à l'histoire de la *Colonie germanique* dans cette ville et fut chargé d'éditer le tome V de l'*Inventaire des registres de la Jurade*. Ch. B.

— M. Émile Cartailhac, professeur à la Faculté des lettres de Tou-

Digitized by Google

louse, est mort subitement, le 25 novembre 1921, âgé de soixante-dix-sept ans, à Genève, où il devait donner une série de conférences. C'était un archéologue et un préhistorien du plus grand mérite. De 1869 à 1889, il dirigea les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, revue fondée par Gabriel de Mortillet, et il publia successivement : *l'Age de la pierre dans les souvenirs et les superstitions populaires* (1878); *les Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, en collaboration avec M. Boule (1889); *la France préhistorique* (1889); *les Monuments primitifs des îles Baléares* (1892), etc. Les gravures et peintures découvertes dans certaines grottes paléolithiques de France et d'Espagne, qui l'avaient d'abord laissé sceptique, devinrent ensuite l'objet de son examen passionné, et il publia, en collaboration avec l'abbé Breuil, avec MM. Boule et Verneau, la *Caverne d'Altamira* et les *Grottes de Grimaldi* qui ont consacré sa réputation scientifique et ont grandement contribué à la connaissance d'une civilisation déjà très avancée au temps où l'homme habitait encore les cavernes. Ch. B.

— Le 1er décembre 1920, l'École pratique des Hautes-Études a célébré avec éclat le cinquantième anniversaire de sa fondation. A vrai dire, cette cérémonie aurait dû être célébrée en 1918, l'École ayant été fondée par Victor Duruy en 1868; mais les événements ne l'ont pas permis. Le président de la République et le ministre de l'Instruction publique ont bien voulu assister à la séance publique tenue dans l'après-midi à la Sorbonne. Là ont été lus quatre discours par le président de la quatrième section (celle des sciences historiques et philologiques), M. Louis Havet, puis par M. Bernard Haussoullier pour l'antiquité classique, par M. A. Meillet pour les langues et littératures orientales, enfin par M. Ferdinand Lot pour l'histoire. Ces discours, qui seront réunis en volume, retracent la vie de l'École depuis ses humbles débuts jusqu'à son plein épanouissement, manifesté notamment par l'imposante série de 230 volumes qui composent sa « Bibliothèque ». Le soir, un banquet de 240 couverts a réuni élèves et professeurs en une familiarité pleine de charme. On a lu les adresses présentées soit par des Universités françaises et étrangères, soit par d'anciens élèves qui ont tenu à faire connaître publiquement les sentiments de haute estime qu'ils éprouvent pour la méthode et la fécondité des divers enseignements qu'abritent les murs de l'antique Sorbonne. On ne s'étonnera pas de trouver parmi ces témoignages celui d'un historien très distingué, bien que depuis la politique l'ait disputé à l'histoire : je veux parler de M. H. Fisher, le très honorable ministre de l'Instruction publique dans le cabinet de M. Lloyd George.

Le 230e fascicule de la « Bibliothèque de l'École » est un volume de Mélanges publié à l'occasion de cet anniversaire par des professeurs de l'École. Voici la liste des études composant ce volume qui se rapportent à l'histoire; nous laissons de côté celles qui intéressent les questions purement philologiques. V. Scheil. Deux cylindres solaires (et de la manière dont les Babyloniens concevaient le parcours du

Digitized by Google

soleil); — Raymond WEILL. Kamès de Thèbes; les rois thébains, les Asiatiques en Égypte et la dynastie des Apopi à la veille du nouvel Empire; — MAYER LAMBERT. Le groupement des langues sémitiques (au groupement géographique, qui est superficiel et incertain, l'auteur propose de substituer la parenté linguistique; il forme donc deux groupes, l'un comprenant l'arabe, le cananéen et l'araméen; l'autre l'éthiopien et l'assyro-babylonien); — A. MORET. La profession de foi d'un magistrat sous la XIIe dynastie; — L. FINOT. La légende de Buddhaghosa; — Ch. CLERMONT-GANNEAU. Les épitropes de la province d'Arabie (ces épitropes, mentionnés dans une inscription nabathéenne, sont les « procuratores » de la bureaucratie romaine; l'inscription est probablement du temps de Théodose II); — Pierre DE NOLHAC. Un éloge latin de Mellin de Saint-Gelais (par Pierre de Paschal, en 1565); — Rod REUSS. Jean-Frédéric Simon. Un pédagogue strasbourgeois du temps de la Révolution; — Max PRINET. Armoiries combinées d'évêques et d'évêchés français; — Bernard HAUSSOULLIER. La voie sacrée de Milet à Didymes; — Jacques ZEILLER. Sur un point de géographie ecclésiastique ancienne. Le prétendu évêché danubien de Comea (on a mal lu le nom : Marcus Comeensis; il s'agit d'un Marcus Temensis, c'est-à-dire d'un évêque de Tomi); — F. LOT. Un grand domaine de l'époque franque : Ardin en Poitou; contribution à l'étude de l'impôt; — H. GAIDOZ. Cûchulainn, Beowulf et Hercule; — A. JEANROY. Le troubadour Pujol (édite cinq poésies de ce troubadour, dont une peut être datée entre 1230 et 1238; ce sont d'amusants spécimens de poésie de salon et de circonstance au XIIIe siècle); — Victor BÉRARD. Les diaskeuastes de Fréd-Auguste Wolf (Wolf avait cru découvrir dans les διασκευασταί, « acheveurs et fourbisseurs », les collectionneurs de vers ou de chants homériques qui, ramassant et soudant entre eux les morceaux épars, puis en polissant les soudures, avaient fait l'unité de l'Iliade et de l'Odyssée; ce mot, qui signifie en réalité « interpolateur », en vint à représenter l'arrangeur suprême à qui revient en définitive le mérite de cette unification. L'étude de toutes les scholies où figure le mot διασκευαστής prouve à quel point cette traduction est fausse); — Pierre JOUGUET. Petit supplément aux archives de Zénon (publie quatre pièces sur papyrus appartenant à ce fonds d'archives; texte et traduction française, avec un fac-similé); — E. FARAL. Le conte de *Richeut;* ses rapports avec la traduction latine et quelques traits de son influence (ce conte est le plus ancien de nos fabliaux; il a sans doute été composé en 1159 par un clerc imbu de l'esprit latin et de la culture de l'école. Il est une des sources du *Renard*, dont la plus ancienne branche a été écrite entre 1174 et 1177). — Isidore LÉVY. Divinités égyptiennes chez les Grecs et les Sémites; — Jean PSICHARI. La chèvre chez Homère, chez les Attiques et chez les Grecs modernes; — Abel LEFRANC. L'origine d'Ariel (elle se trouve dans la *Steganographia* de Jean Trithème, 1606, sorte de manuel de sorcellerie. L'auteur de la *Tempête* s'est donc occupé d'occultisme; or on sait les

Digitized by Google

rapports d'intimité qui ont existé entre le sixième comte de Derby et John Dee, célèbre à la fois comme mathématicien, astrologue, magicien et alchimiste. La *Tempête* a été représentée pour la première fois en 1611 ou plus probablement en 1613, sous le règne de Jacques Ier, l'ennemi, le persécuteur des sorciers; pour qu'un auteur donne à cette pièce un cadre magique, où les enchantements sont traités avec tant de complaisance, il fallait qu'il fût à l'abri de toute poursuite par son rang à la cour).

— Dans sa séance du 16 décembre 1921, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu correspondants étrangers MM. Conti ROSSINI, orientaliste italien qui s'est surtout occupé de l'Éthiopie; Fred. POULSEN, conservateur de la bibliothèque et du musée Carlsberg à Copenhague; Ramon MENENDES-PIDAL, professeur de philologie romane à l'Université de Madrid, et LO-TCHEN-JU, de Tien-Tsin, très versé dans la connaissance des plus anciennes inscriptions chinoises. Il est le premier Chinois qui ait été élu dans une de nos Académies.

— M. Alfred REBELLIAU, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, a été choisi comme directeur de la Fondation Thiers en remplacement de M. Émile Boutroux, décédé.

— La Société d'histoire du droit, dont nous avons annoncé la reconstitution (*Rev. histor.*, t. CXXVI, p. 158), a tenu régulièrement ses séances mensuelles pendant le cours de l'année 1921. Elle publie un Bulletin où se trouvent analysées les communications suivantes : 12 mai. JOÜON DES LONGRAIS. Sur un manuscrit des « Quaestiones » de Jean Lecoq (conservé dans un ms. du Brit. Mus., Harl., n° 4503). — P. Fournier demande qu'on étudie la question de savoir si Dante fut jurisconsulte. — É. CHÉNON. De quelques professeurs de droit français à l'ancienne Université de Bourges. = 9 juin. ANDRÉADÈS. La vénalité des offices dans l'Empire byzantin. — CHAMPEAUX. La « patrie » et le duché de Bourgogne (il y eut pendant tout le moyen âge, sur la rive droite de la Saône, un « pays » de Bourgogne qui a constitué une véritable « patrie » dérivée du vieux royaume burgonde).

En même temps, la Société a entrepris de publier les chartes de franchises des villes de France depuis les origines jusqu'à la Révolution. A cet effet, elle a constitué un répertoire sur fiches de toutes les chartes de franchises existantes et, pour assurer l'uniformité du travail, elle a établi des modèles de fiches qu'elle met à la disposition des érudits que cette œuvre pourrait intéresser particulièrement. On peut s'adresser à M. G. Espinas, 198, boulevard Saint-Germain, Paris (VIIe).

— Le tome XXII de la *Revue des études grecques* est un volume de mélanges publiés pour fêter le cinquantième anniversaire de la fondation de l' « Association pour l'encouragement des études grecques ».

— La 24e livraison de l'*Encyclopédie de l'Islam* vient de paraître sous la direction de MM. HOUTSMA, BASSET et ARNOLD.

Digitized by Google

— A commencé de paraître à la librairie Champion une *Revue des études slaves*, publiée par l'Institut des études slaves, sous la direction de MM. A. MEILLET, Paul BOYER et André MAZON. Cette Revue se propose de présenter en français et sous une forme brève, aussi accessible que possible à l'ensemble des slavisants, les résultats généraux du travail scientifique concernant les langues, les littératures, les antiquités des Slaves. Elle donnera quatre fascicules par an au prix de 40 fr. (43 fr. pour les pays étrangers). La première livraison contient une notice nécrologique, par M. Louis EISENMANN, sur Ernest Denis, le fondateur de l'Institut des études slaves. Cet Institut fonctionne actuellement dans la maison même où est mort l'illustre historien.

— On sait que le chanoine Ulysse CHEVALIER a commencé un *Regeste dauphinois* qui doit comprendre six volumes. Quatre avaient déjà paru en 1910; le tome V, retardé par la guerre et par la crise économique, n'est encore imprimé qu'aux deux tiers; pour le tome VI et dernier, l'auteur espère que de généreux donateurs viendront lui fournir les moyens matériels de faire aboutir une œuvre dont le manuscrit est actuellement entièrement rédigé. Il reste moins de dix années à faire imprimer, le tome V devant s'arrêter en 1342 et le tome VI après la cession par le dauphin Humbert II, en 1350, de ses droits au roi de France.

Belgique. — Il vient de se fonder à Paris un office central de documentation franco-belge, qui, indépendant de tout groupe et de tout parti, fonctionnera d'après les méthodes et les directives de l'Institut international de bibliographie de Bruxelles, présidé par M. le sénateur H. LAFONTAINE, et d'après celles du bureau bibliographique de Paris, présidé par le général SEBERT, membre de l'Institut. Le siège de cet office est établi à l'hôtel de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, Paris, 44, rue de Rennes (VIe).

— La *Commission des archives de la Guerre de Belgique*, qui a commencé de fonctionner en mai 1920, peut enregistrer dès à présent de brillants résultats. Ceux-ci sont d'autant plus remarquables que les difficultés étaient plus grandes en Belgique qu'ailleurs de rassembler une documentation de guerre importante. Car, d'une part, le régime de claustration sous lequel les Belges ont vécu pendant l'occupation allemande n'était guère favorable à la formation par des particuliers de précieuses collections documentaires; d'autre part, la dispersion des Belges à l'étranger de 1914 à 1918 multiplie à l'infini la nature et la variété de renseignements qu'on peut recueillir à leur sujet. Il faut ajouter, enfin, que l'autorité allemande, en évacuant le territoire belge, a emporté avec elle les documents politiques les plus importants et a détruit les autres. Néanmoins, la Commission est entrée en possession de séries considérables et précieuses d'archives de guerre.

La domination allemande est représentée par les archives de la

Digitized by Google

« Finanzabteilung », du « Militär-Bauamt », de la Croix-Rouge, de la « Polizei », de la « Passzentrale », des papiers de commandantures, etc. La vie des soldats et des prisonniers politiques en Allemagne est tout entière dans les papiers de l'office central belge des prisonniers de guerre; enfin l'exode et l'existence des réfugiés belges en Angleterre peuvent être connus par l'immense collection du War Refugee Committee de Londres et les documents consulaires belges à l'étranger.

D'autres aspects de l'histoire de Belgique sont éclairés par les précieuses archives dont la Commission prendra très prochainement possession; notamment celles des services de rapatriement, de la Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, du Bureau de renseignements de la Croix-Rouge, des Archives patriotiques, etc., etc.

Le Bureau d'archives est placé sous la direction de M. J. Vannérus. Les communications doivent être envoyées au secrétaire de la Commission, M. H. Nélis, 105, rue Terre-Neuve, Bruxelles.

Grande-Bretagne. — M. S. Boulton, dans un discours prononcé le 21 novembre 1921 à l' « Insurance Institute » de Londres, a donné un historique extrêmement curieux de la grande organisation du Llyod, universellement connu dans le monde de la navigation. C'est en 1720 que le Lloyd apparaît et en 1726 que la première *Lloyd's List* est publiée. La grande période de prospérité de l'organisation va de 1774 à 1824, la guerre ayant largement contribué à développer la pratique des assurances maritimes. G. Bn.

— L'organe de la Ligue navale anglaise, *The Navy*, a commencé dans son numéro de décembre une série d'études fort intéressantes sur *British naval development, 1894-1921*, dues à M. Cecil Hardy.

— M. Dendy Marshall a établi dans *The Engineer*, numéro du 9 décembre 1921, une curieuse chronologie des faits essentiels qui se rattachent aux moyens de communication en usage dans le monde depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours.

Grèce. — Un Comité s'est fondé à Athènes pour l'édition des œuvres posthumes de Spyridion P. Lambros. Les sommes provenant des souscripteurs devront être versées à la trésorière du Comité, Mme Anna Spyr. Lambros, rue Mavrocordatos, n° 10.

Italie. — On a inauguré officiellement, le 6 octobre 1921, à Bologne, le musée Carducci, qui contient 13,500 volumes, 10,000 brochures et 110 cartons de manuscrits, naguère vendus par le grand poète italien à la reine-mère pour une somme de 40,000 lires, payable à ses héritiers, et donnée par elle à la ville de Bologne. G. Bn.

Suède. — Le savant archéologue et préhistorien Oscar Montelius est mort le 4 novembre 1921 à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Le gérant : R. Lisbonne.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

MAY 16 1922

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES
DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES
MEMBRE DE L'INSTITUT

CHR. PFISTER
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MEMBRE DE L'INSTITUT

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

47e ANNÉE. — TOME CXXXIX.

II. — Mars-Avril 1922.

SOMMAIRE.

Pages

Roberto Michels. Étude sur les relations historiques entre la France et les pays du Rhin 161

Commandant **Herlaut.** Les enlèvements d'enfants à Paris en 1720 et en 1750; *suite et fin* 202

É. Maugis. Un plan d'enseignement historique en 1787 224

Bulletin historique. Histoire des États-Unis *(1er article)*, par D. PASQUET 232

Comptes-rendus critiques. (*Pour le détail, voir au verso*). 260

Notes bibliographiques. 273

Recueils périodiques et sociétés savantes 291

Chronique. 317

Index bibliographique 324

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

PARIS, 6e

277

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

Pages

Gabriel Hanotaux. Histoire de la nation française. Tome III : Histoire politique, des origines à 1515, par P. Imbart de la Tour **(Ch. Petit-Dutaillis)**. 260

A. R. Ephimenko. A short history of Russia **(E. Duchesne)**. 267

Heinrich Kanner. Die neuesten Geschichtslügen **(H. Hauser)** 268

Sir Campbell Stuart. Secrets of Crewe House. The story of a famous campaign **(René de Kerallain)** 270

Friedrich Curtius. Deutsche Briefe und Elsässische Erinnerungen **(Chr. Pfister)** 271

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

G. Bourgin. Le Comité central de 1871.

Fr. Brœsch. La pétition du 17 juillet 1791.

Paul Cloché. Les dernières années de l'athénien Phocion, 322-318 av. J.-C.

Colonna de Cesari Rocca. Les sources de l'*Histoire de la Corse* de Filippini et de la *Cronica corsesca* de Giovanni Della Grossa.

B. Combes de Patris. Une victime de la diplomatie pontificale au XVIe siècle : Guillaume de Patris, abbé de la Grasse (1535-1580).

Abbé **A. Degert.** Le mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine.

G. Fagniez, de l'Institut. La politique de Vergennes et la diplomatie de Breteuil.

Ch. Filiâtre. Gerberon, bénédictin janséniste du XVIIe siècle.

Émile Gabory. Les patriotes réfugiés de la Vendée.

Paul Gaffarel. L'alliance turco-française et l'intervention turque en Provence, 1541-1544.

J.-C. Gerock. Les lignes de Wissembourg sur la Lauter et la frontière septentrionale de l'Alsace.

Léon Homo. Les documents de l'Histoire Auguste et leur valeur historique.

S.-T. Lascaris. L'Église catholique en Grèce; essai d'histoire et de droit public.

L. Lévy-Schneider. L'autonomie administrative de l'épiscopat français à la fin de l'Ancien régime.

Georges Lizerand. Philippe le Bel et l'Empire au temps de Rodolphe de Habsbourg.

Inna Lubimenko. Les marchands anglais en Russie au XVIIe siècle.

Marcel Marion. Les fugitifs alsaciens sous la Révolution.

Paul Marmottan. La grande-duchesse Élisa et Fouché.

Frank Puaux. Napoléon et les protestants français.

A. Rebillon. Les États de Bretagne au XVIIIe siècle; organisation et fonctionnement.

Paul Robiquet. Un sauveur de Louis XVI dans la journée du 20 juin 1792 : le chevalier Jean de Canolle.

Édouard Rott. Le secret de l'Empereur (fin du XVIIe siècle).

Henri Sée. Bossuet et la doctrine de l'autorité souveraine.

G. Zeller. Deux mémoires inédits du grand Condé sur l'Alsace.

Pierre Waltz. Les artisans et leur vie en Grèce, des temps héroïques à l'époque classique. I. Les corps de métiers.

—

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

BIMESTRIELLE

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

A partir de 1922, les prix sont ainsi modifiés :

Un an, France et Colonies : 45 fr. — Union postale : 53 fr.

Le numéro : 9 fr.

Les années écoulées se vendent également aux nouveaux prix.

AVIS IMPORTANT.

Les demandes en duplicata de numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans les quinze jours qui suivront la réception du numéro suivant.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

LES RELATIONS HISTORIQUES

ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS DU RHIN

I.

Les pays rhénans et l'attraction latine.

Parmi les pays situés sur les frontières des nations latines proprement dites, la région rhénane est celle qui a le plus profondément subi l'influence romaine. Dans une partie considérable du midi et surtout de l'ouest de l'Allemagne actuelle en effet, la civilisation romaine, introduite depuis le temps de Jules César et d'Auguste, se développe, féconde et sans interruption aucune. Quoi qu'en disent les habitants actuels des provinces rhénanes, ingénument fiers de leur prussification forcée, ils demeurent malgré tout liés à Rome. Les bourgmestres de Cologne, de Mayence, de Trèves, de Coblence et des autres cités qui doivent leur existence à la Rome païenne, de même qu'ils doivent à la Rome chrétienne leur plus pure gloire artistique, n'évoquent-ils pas, même de nos jours, dans les banquets et les fêtes solennelles, en face de leurs compatriotes allemands, avec une sorte de véritable ivresse, leur origine et leur provenance historique de fils et de citoyens de Rome? Les Rhénans d'aujourd'hui ont une culture non pas exclusivement mais principalement allemande; néanmoins, ils s'apparentent encore à Rome par la splendeur et la profonde catholicité de leurs églises, le feu de leurs vins capiteux, la gaîté de leur carnaval, la vivacité et la souplesse de leur nature, et aussi par la beauté et la grâce de leurs femmes, admirées et vantées jadis avec enthousiasme par Pétrarque et par Enea Silvio Piccolomini.

Digitized by Google

L'histoire, qui observe les faits dans un esprit purement scientifique, constate que tous les peuples ou fractions de peuple, anciennement soumis à la domination romaine, se réclament encore avec orgueil, à deux mille ans de distance, de leur descendance latine et ne regrettent point d'avoir subi le joug de Rome. Aussi peut-on prétendre que la latinité s'étend bien au delà des limites de la race et de la langue. La sphère historique de Rome, en dehors des terres occupées par les Musulmans, embrasse plus ou moins étroitement, mais toujours de façon sensible et perceptible, tous les peuples de l'*imperium Romanum* des Césars. Dans cette sphère historique, il convient de distinguer plusieurs groupes différents : d'abord les peuples de race en majorité latine; puis ceux de civilisation latine; enfin ceux qui ont seulement conservé des souvenirs latins. Les pays rhénans appartiennent à la troisième catégorie et par certains côtés même à la seconde[1].

A l'égard de la France particulièrement, les Rhénans ont toujours éprouvé des sentiments amicaux, inspirés par une certaine affinité de race. En effet, même abstraction faite d'une certaine communauté de race remontant à l'époque celtique, les mariages mixtes ont été de tout temps assez fréquents, surtout dans la noblesse. Dans les guerres de l'Empire allemand contre la France, les Rhénans se sont tenus à l'écart autant qu'ils l'ont pu. Au temps de Louis XIV, les Électeurs de Cologne, qui étaient les plus puissants parmi les princes rhénans, ont été les alliés les plus fidèles de la France, même contre l'Empereur. La déclaration faite par un bourgeois de Cologne, le professeur F.-François Wallraf, et lue devant la Convention en 1795 par le maire de la ville, Dumont : « Les Rhénans, et surtout les Colonais, n'ont jamais manifesté de l'antipathie contre la France » (*Euch nie abhold gewesenes Volk*[2]), exprime une vérité historique.

Grande fut l'attraction exercée par la France sur les artistes et, à un moindre degré, à cause de la langue, sur les écrivains rhénans. Il suffit de nommer, pour le XVIIIe siècle, le peintre

1. Cf. Roberto Michels, *la Sphère historique de Rome;* extrait de la revue « Scientia », t. XXII, année XI, n° LXIII-7.

2. Jacob Venedey, *Die deutschen Republikaner unter der französischen Republik*. Leipzig, 1870, p. 209.

Digitized by Google

Antoine de Peters, le fameux élève de Greuze (1723-1795), et pour le XIXe siècle, les architectes F.-Ch. Gau et J.-J. Hittorf, tous deux élèves de Wallraf[1], qui firent fortune en France, le musicien Jacques Offenbach, le créateur de l'opérette française, et Henri Heine, le poète franco-allemand[2].

Au contraire, la Prusse n'a jamais su attirer les Rhénans. Ce n'est qu'en 1666 que le Brandebourg prit définitivement pied dans les pays du Rhin. D'ailleurs, la région septentrionale qu'il obtint alors : Clèves, Juliers, Ravensberg, n'en était qu'une faible partie, la moins importante au point de vue de la richesse, de la population et de la civilisation. Toutefois, les relations des princes prussiens avec leurs nouveaux sujets, d'un caractère si différent, ne furent pas toujours cordiales. Dans son testament politique (1722), le roi Frédéric-Guillaume Ier les dépeignait à son successeur comme des gens bêtes et acariâtres. Il ajoutait qu'ils n'étaient point faits pour des emplois, étant trop paresseux pour servir. Les gens de Clèves, notamment, étaient tout à fait stupides (*dumme Oœen*), avec cela malicieux comme le diable. Des Rhénans le roi écrivait qu'ils « sont une nation fausse et intrigante » ; dans les comtés de Meurs et de Gueldre, leurs sentiments sont plus autrichiens ou hollandais que prussiens. Pour faire d'eux, de ces individualistes impénitents, de bons Prussiens, le roi mourant ne savait indiquer qu'un seul moyen : les transplanter tout jeunes à Berlin et les y faire élever. Seulement alors ils seraient capables de devenir de braves et habiles gens, dont son successeur pourrait se servir avec profit[3]. En d'autres termes, il n'y avait qu'un seul moyen pour les Rhénans de devenir des Prussiens, c'était de cesser d'être des Rhénans.

1. Leonhard Ennen, *Zeitbilder aus der neueren Geschichte der Stadt Köln*, etc. Cologne, 1857, p. 328 et suiv.

2. La France a joué un si grand rôle pour la civilisation allemande que l'Angleterre en a été éclipsée jusqu'au XIXe siècle. Encore est-ce par l'intermédiaire de la France que l'influence anglaise s'est exercée; exception faite, bien entendu, de l'admiration pour Shakespeare et pour les institutions anglaises dans certains pays allemands du Nord-Ouest, au milieu du XVIIIe siècle. Voir Ernst von Meier, *Französische Einflüsse auf die Staats- und Rechtsentwicklung Preussens im XIX. Jahrhundert.* Leipzig, 1907, t. I, p. 3 : « Nur im französischen Gewande ist einiges davon [von der englischen Staats- und Gesellschaftskunde] auf Deutschland übertragen. »

3. Ernst von Meier, *loc. cit.*, t. II (1908), p. 32-33.

Digitized by Google

II.

L'entente cordiale entre la France et les pays rhénans pendant la République et l'Empire.

Il est hors de doute qu'au temps de la Révolution française ce sont les Allemands de l'Ouest qui firent les premières avances à la France. A Mayence se forma une petite coterie d'intellectuels francophiles qui ne tardèrent pas à entraîner leurs compatriotes. C'étaient des rêveurs et des humanitaires, fortement pénétrés de l'esprit nouveau; la France incarnait à leurs yeux la liberté et la justice. Ils étaient d'ailleurs trop rhénans pour haïr leurs voisins. A Mayence, les habitants prirent le 5 octobre 1792 la cocarde tricolore, tandis que l'armée française n'y arriva que le 17. Custine y fit une entrée triomphale.

Les trois premiers commissaires que la Convention envoya dans les pays rhénans pour y organiser l'administration provisoire furent Reubell, de Colmar; Merlin, de Thionville, et Haussmann, de Strasbourg; ils connaissaient à la perfection la langue et les mœurs du peuple qu'ils étaient chargés d'administrer. Le Directoire, de son côté, considéra les pays rhénans comme français. Hoche, général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, favorisa, paraît-il, dans une certaine mesure le parti de l'autonomie. Quand il mourut, en 1797, son successeur, Augereau, se rangeant du côté des partisans de la réunion, régla comme bon lui sembla la destinée de la région rhénane. Rudler fut nommé commissaire de la République à Mayence. C'était un administrateur modelé à l'école française : il divisa le pays en quatre départements : Sarre, Mont-Tonnerre, Rhin-et-Moselle, Roër, c'est-à-dire Trèves, Mayence, Coblence et Aix-la-Chapelle[1].

D'ailleurs, il ne faut pas oublier qu'à l'époque de Napoléon, et surtout avant 1813, le peuple allemand et le peuple français étaient loin d'être irréductiblement ennemis. Les maréchaux français s'étaient fait, en général, des idées favorables de l'Allemagne et des Allemands, qu'ils jugeaient avec bienveillance et qu'ils préféraient à beaucoup d'autres peuples avec lesquels

1. Édouard Driault, *les Traditions politiques de la France et les conditions de la paix*. Paris, 1916, p. 109.

Digitized by Google

ils avaient eu affaire. Lors de l'expédition de la Grande Armée en Russie, le général Rapp fit observer à l'Empereur qu'en Allemagne, jusqu'à l'Oder, mille objets rappelaient toujours la France : « Ces jeunes soldats ne s'en croyaient pas encore tout à fait séparés; on les voyait ardents et joyeux; ce n'est qu'après l'Oder, en Pologne, où le sol, ses productions, ses habitants, les vêtements, les mœurs, et tout, jusqu'aux habitations, est d'un aspect étrange, où rien enfin ne retraçait plus à leurs yeux une patrie regrettée, qu'ils commençaient à s'étonner du chemin parcouru et déjà une empreinte de fatigue et d'ennui attristait leurs figures[1]. »

Quant aux Rhénans, ils regardaient les Français comme des frères ethniques[2]. Si les partis révolutionnaires et francophiles en Allemagne saluaient les Français comme des cousins éloignés en les appelant Franken (les Francs), les Rhénans, pour accentuer davantage cette parenté, se mirent à s'appeler eux-mêmes Rheinfranken (Francs du Rhin), et les éléments démocratiques en Rhénanie allèrent jusqu'à demander l'union à la France de leur pays, qu'ils avaient voulu d'abord constituer en République Cisrhénane, afin de réunir l'ancien pays des Francs à la *nation des Francs*[3]. De leur côté, les généraux de Napoléon, animés à l'égard des Rhénans de sentiments fraternels, les considéraient presque comme des compatriotes. Elzéar Blaze affirmait

1. Comte de Ségur, *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée en 1812*. Stuttgart, 1839, t. I, p. 169.

2. En France aussi les anciennes relations de race commune furent reprises. En 1792, un journaliste parisien proposait de faire aux Rhénans une proclamation qui commencerait ainsi : « Braves et bons Germains, nos anciens frères et encore plus nos frères d'aujourd'hui! » Dans son livre sur « l'Allemagne et la Maison d'Autriche », Chaussard exhortait les Allemands à se souvenir qu'ils étaient liés avec la France, « nation qui ne forma longtemps avec nous qu'une vaste famille » (Arthur Chuquet, *la Légion germanique, 1792-1793*. Paris, 1904, p. 14).

3. Wilhelm Schellberg, *Die Rheinlande zur Zeit der Einverleibung in Frankreich* (dans l'ouvrage intitulé : *Zur Jahrhundertfeier der Vereinigung der Rheinlande mit Preussen*. Cologne, 1915, p. 23). Comparer les deux ouvrages d'Alfred Rambaud, *les Français sur le Rhin, 1792-1804*. 4e éd., Paris, 1891, et *la Domination française en Allemagne, 1804-1814*. Paris, 1894; Ph. Sagnac, *le Rhin français pendant la Révolution et l'Empire*. Paris, 1917; Hippolyte Carnot, *les Premiers échos de la Révolution française au delà du Rhin* (Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, n° 130, p. 1-45).

Digitized by Google

que, contrairement à ce qui arrivait aux frontières ethniques et nationales entre la France et l'Espagne, les limites entre la France et l'Allemagne étaient graduelles et tout à fait nuancées, aussi la population allemande était-elle en général amie de la France[1]. Les mariages entre les généraux français et les jeunes filles rhénanes étaient fréquents. L'exemple fut donné par un des officiers les plus braves et les plus remarquables de Napoléon, le maréchal Soult, duc de Dalmatie[2], qui épousa Louise Berg. C'était une jeune fille de très bonne famille[3]; Napoléon professait pour elle une estime particulière. D'ailleurs, c'était une femme de tête. Elle osait paraître devant lui (comme l'a dit Napoléon lui-même) « avec l'attitude hostile et le verbe haut[4] ». Dans le fameux tableau où David a peint le sacre de Napoléon Ier, la maréchale Soult se trouve assise à gauche de l'Impératrice mère.

Les troupes françaises aussi se plaisaient à Cologne; elles s'adaptèrent avec beaucoup de bonhomie aux mœurs de ses habitants. Le carnaval y fut fêté par les Français qui avaient épousé, on peut le dire, sa cause. En 1812, toute la garnison de la ville reçut l'ordre de prendre part au cortège qui, selon l'ancienne coutume, se formait le lundi des roses[5].

Napoléon lui-même jouissait d'une popularité des plus incontestées. Toutes les fois qu'il passait par les pays rhénans, il était accueilli par des marques touchantes d'enthousiasme, auxquelles participaient toutes les classes sociales. Quand il se fit couper les cheveux dans le château de Godesberg, les boucles tombées furent ramassées et vénérées par les habitants comme des reliques. A Cologne, les deux fois qu'il visitait la ville, en 1804 et en 1810, il fut reçu comme un Dieu[6]. Tout le monde lui fit hommage, sans arrière-pensée, et la joie naïve d'une

1. Elzéar Blaze, *la Vie militaire sous l'Empire*. Bruxelles, 1837, t. I, p. 181.

2. On sait que Henri Heine écrivit en 1819 une romance sur les Grenadiers, qui fut mise en musique par Max Kreuzer et dédiée au maréchal Soult (voir la biographie de Heine par G. Karpeles, dans Heine, *Sämmtliche Werke*, Hambourg, 1890, t. I, p. 31).

3. Ph. Nottbrock, *Beiträge zur Geschichte der Familie Schnitzler*. Cologne, 1903, im Ms. gedruckt, p. 18.

4. *Mémorial de Sainte-Hélène*. Bruxelles, 1823, t. III, p. 201.

5. Carl Schorn, *Lebenserinnerungen. Beiträge zur Geschichte der Rheinlande im XIX. Jahrhundert*. Bonn, 1898, t. I, p. 260.

6. Talleyrand dit que nulle part l'Empereur ne reçut un accueil aussi chaleureux, pas même en Italie. Leonhard Ennen, *Geschichte der Stadt Köln*. Cologne, 1872, t. III, p. 222-223.

Digitized by Google

pauvre vendeuse de poulets est restée longtemps dans les souvenirs de la population[1]. Les murs des maisons particulières étaient ornés des portraits de Napoléon avec cette inscription : « Empereur des Français et protecteur de la Confédération du Rhin. » Il faut rendre aux Rhénans la justice que la plupart d'entre eux gardèrent ces portraits dans leurs bureaux et dans leurs salons, même sous la domination prussienne, et j'en ai encore vu sous le règne d'un autre empereur, Guillaume II. Cependant, la preuve la plus éloquente de l'amour des Colonais pour Napoléon consiste sans doute dans le projet formé par la Chambre de commerce de Cologne, et que firent échouer les événements de 1814, d'ériger à l'Empereur une statue[2]; ç'aurait été, sauf erreur, la première qu'on lui eût élevée dans l'Empire français.

C'est un fait que, durant toute la période de 1794 à 1814, il n'y a pas eu, dans les pays rhénans, la moindre tendance *irrédentiste*. Nous ne comptons pas comme telles les bagarres ouvrières qui se sont produites à Solingue et ailleurs en janvier 1813, à cause du chômage provoqué par le Blocus continental[3]. La Rhénanie n'a pris aucune part au réveil du patriotisme allemand ni aux luttes pour la liberté germanique qui enflammèrent alors les esprits dans tout le reste de l'Allemagne et qui peuvent être considérées comme le début du mouvement qui devait aboutir à la fondation du nouvel Empire allemand sous l'hégémonie de la Prusse[4]. Pendant et après la campagne de Russie, lors des revers militaires de la France, elle lui resta dévouée. Le pays ne cessa de verser régulièrement l'impôt ni d'envoyer à la France ses conscrits : les deux levées supplémentaires pour les campagnes de 1812 et 1813 y rencontrèrent plus d'empressement que dans beaucoup d'autres régions de France. Après la bataille de Leipzig, des affirmations chaleureuses de dévouement eurent lieu à Cologne, à Wesel, à Worms et à Bonn. Le maire de Neuss écrit avec orgueil que, depuis dix ans, sa ville ne comp-

1. Voir le récit en patois colonais : *En Höhnerplöckesche beim ehschte Napoleon*, dans Willem Koch, *Oemmerjööncher*. Cologne, 1890, p. 29.

2. Mathieu Schwann, *Geschichte der Kölner Handelskammer*. Cologne, 1906, t. I, p. 243.

3. Charles Schmidt, *le Grand-Duché de Berg*. Paris, 1905, p. 161-167.

4. Édouard Driault, *loc. cit.*, p. 117; cf. aussi Frank Chauveau, *la Paix et la frontière du Rhin*. Paris, 1915, p. 20.

Digitized by Google

tait dans son sein ni déserteurs ni réfractaires et qu'elle répondra dignement à l'appel adressé par Napoléon à tout son Empire[1].

III.

Les conditions économiques des pays du Rhin sous Napoléon.

Quand les Français occupèrent Cologne (1792), ils y trouvèrent un commerce ruiné et une production aux abois. Certes, Cologne n'était ni aussi appauvrie ni aussi livrée aux moines fainéants et aux truands effrontés que voudraient nous le faire croire les voyageurs allemands et protestants, qui avaient pris l'habitude, en ce temps de fin de siècle, de visiter les bords du Rhin et de consigner ensuite leurs impressions dans l'espoir de faire passer leur nom à la postérité. La vie y était monotone mais douce, un peu bigote mais familiale. La bourgeoisie, nombreuse, n'était point dépourvue de richesse ; mais la vie collective languissait sous tous ses aspects : commerce et industrie, art et science, l'initiative faisant défaut. Les métiers y étaient en pleine décadence, ainsi que le constatait plus tard la Chambre de commerce ; ils étaient victimes de l'indolence et de la mendicité[2]. Les corporations d'artisans, hostiles à la libre concurrence, et entravées par les monopoles, écartaient par tous les moyens les concurrents éventuels, sous le prétexte que Cologne n'avait pas besoin de main-d'œuvre étrangère, la quantité et la qualité de ses artisans et de ses industriels suffisant largement à ses besoins. Il est vrai que le conseil de la ville, ému de la stagnation des affaires, avait, en 1779, invité les artisans et commerçants étrangers à venir s'établir à Cologne ; mais, étant donné les conditions notoirement précaires de la ville, personne n'avait répondu à cet appel[3]. L'annexion lui procura deux avantages inestimables : l'union avec un grand État et, par conséquent, avec une grande unité douanière et, en second lieu, avec un État qui disposait d'une juridiction régulière, d'une administration fondée sur les idées modernes.

« Dans nos régions rhénanes, si douces et si prédestinées à former des traits d'union », a dit Christian Eckert dans une

1. Driault, *loc. cit.*, p. 117.
2. Schwann, *loc. cit.*, p. 40 et ailleurs.
3. *Ibid.*, p. 29.

Digitized by Google

conférence solennelle donnée en 1918 au Gürzenich de Cologne pour commémorer la résurrection de la Prusse en 1813, « dans nos régions qui subirent des courants de civilisation très variés, venant tantôt de la France et du Midi, tantôt de la Prusse, plus dure et plus sobre, l'antagonisme entre les deux peuples ne se fit pas sentir d'une façon aiguë; on s'efforça plutôt de les concilier. Nous étions pleins de joie et d'enthousiasme quand les Français nous parlaient de la liberté et des droits de l'homme. Quoique nos petits princes particuliers ne nous eussent jamais opprimés, même les meilleurs parmi nous adhérèrent publiquement à la liberté gauloise. Après avoir été englobés dans les frontières de la France, les Rhénans apprirent à connaître le bienfait d'appartenir à un puissant empire. En même temps, l'administration française élargit leurs droits civils, leur conféra quelques droits politiques, fit régner l'ordre dans leurs monnaies et leurs finances et leur apporta toutes sortes de réformes[1]. » Ces mots, prononcés en pleine guerre par le recteur de l'École supérieure de commerce, constituent un témoignage précieux pour les sentiments de sympathie que leur annexion à la France avait laissés dans le souvenir des Rhénans et dont ils n'ont pu se débarrasser, même après plus d'un siècle de prussification intensive.

Ce fut la France qui donna aux Juifs et aux protestants la totalité des droits civils et surtout le droit au commerce, qui leur avait été refusé tant que Cologne était restée ville libre et électorale. Or, les Juifs et les protestants rhénans étaient intelligents, doués d'initiative, de ténacité au travail et d'âpreté au gain. La liberté commerciale et le nouvel esprit introduits à Cologne par le gouvernement français eurent, dès les tout premiers temps, une grande force d'attraction sur les protestants de la banlieue, principalement de la proche région de Berg, qui ne tardèrent pas à s'installer dans la ville. Cette immigration était arrivée à son apogée en 1806[2]. Quant aux Juifs, ils devaient à la France simplement tout, l'ancien gouvernement leur ayant même refusé le droit au domicile dans la ville (depuis 1424)[3]. Les avantages que la domination française et le renouveau commercial qui en fut la conséquence procurèrent au commerce furent

1. Christian Eckert, *Deutsche Gedenklage*. Bonn, 1918, p. 67.
2. Schwann, *loc. cit.*, p. 335.
3. Ernst Weyden, *Geschichte der Juden in Köln am Rhein von der Römerzeit bis auf die Gegenwart*. Cologne, 1867, p. 273.

Digitized by Google

des plus nombreux et des plus importants[1]. En 1791, quelques marchands et hommes d'affaires colonais avaient présenté au magistrat de la ville un projet pour la fondation d'un collège de commerce; ce projet fut vigoureusement appuyé par le gouvernement français et se réalisa quelques années plus tard (1797) sous la forme d'une Chambre de commerce. Cette Chambre, dirigée avec une grande probité et une haute intelligence par Ch.-F. Heimann, fut aussitôt officiellement reconnue par le gouvernement français avec voix consultative. Elle ne tarda pas à jouer, dans l'Empire, un rôle considérable. Elle jouit à Paris d'une haute considération et l'on y tint grand compte de ses avis. Dans toutes les questions d'ordre commercial qui intéressaient l'Empire français, le préfet ne manqua jamais de demander son opinion. Napoléon, personnellement, donna à la ville et à son commerce des marques concrètes de sa bienveillance. Cette prédilection se manifesta dans plusieurs occasions d'une façon fort avantageuse. Dans le traité de paix que la France conclut avec l'Autriche en 1805, après la prise de Vienne, le vainqueur posa aux vaincus l'obligation de reconnaître leurs anciennes obligations envers la Belgique et les nouveaux départements du Rhin[2]. Même dans Moscou incendié, l'Empereur se souvint des intérêts commerciaux de sa bonne ville de Cologne; il fit écrire par son préfet, Ladoucette, à la présidence de la Chambre de commerce, afin qu'elle lui fît connaître les clauses commerciales qu'elle désirait voir insérées dans le traité de paix à conclure avec la Russie[3]. La Chambre répondit en demandant que la Russie s'engageât à se contenter de droits d'entrée minimes pour les draps, les soieries, les vins du Rhin et de la Moselle, et à concéder aux commerçants rhénans la liberté d'achat et de vente dans toutes les villes russes. En 1805, le gouvernement français, exauçant un souhait formé depuis longtemps par Cologne, lui accorda un port libre; il est vrai, cependant, que ce don n'eut pas le résultat espéré, comme les faits devaient le démontrer plus tard.

A titre de curiosité, nous dirons ici que Napoléon fut, pour la ville, un bon client, et qu'ainsi il donna une impulsion extraordinaire à l'une des plus importantes industries nouvelles de Cologne : la parfumerie. Le seul parfum qu'il employât était l'eau

1. Schwann, *loc. cit.*, p. 42.
2. *Ibid.*, p. 282.
3. *Ibid.*, p. 343.

Digitized by Google

de Cologne ; mais il faisait de telles inondations sur toute sa personne qu'il en usait jusqu'à soixante rouleaux par mois[1]. Naturellement, son entourage ne tarda pas à partager les goûts du maître.

Sous plus d'un aspect, la domination française produisit dans Cologne une véritable révolution économique. Du jour où la frontière fut fixée au Rhin et que la ville, étroitement unie à la France, fut, au point de vue commercial, séparée de sa riche banlieue sur la rive droite, le commerce colonais fut forcé de changer complètement de marché et de clientèle. Survint le blocus continental, qui réduisit dans des proportions considérables le commerce de transit et arrêta presque entièrement celui des denrées coloniales et des épiceries. Par contre, Cologne se transforma assez rapidement en ville industrielle. L'histoire du commerce de Cologne au début du XIXe siècle nous présente d'ailleurs un exemple probant de la thèse que ce n'est pas seulement l'économie politique qui détermine les événements politiques, mais que ceux-ci exercent à leur tour une influence prépondérante sur celle-là. Après la rupture avec l'Angleterre, surgirent en un clin d'œil un peu partout, sur le continent, avec l'aide du gouvernement français, de nouvelles branches industrielles, en partie durables, pour remplacer les marchandises anglaises interdites. Ce fut le cas pour celle du sucre, destinée à remplacer le sucre de canne, d'importation anglaise, par le sucre de betterave[2], pour celle de la poterie[3] et pour le textile[4]. Quelques industries étaient favorisées, d'ailleurs, par l'importance du débouché qu'offrait un vaste Empire embrassant, outre le Midi de la France, même l'Italie centrale, contrées capables de leur fournir certaines matières premières sans entraves douanières. Les premières à profiter de cet état de choses furent les industries de la soie et du velours[5]. Toutefois, la prospérité de ces nouvelles industries ne pouvait adoucir l'amertume des nombreux commerçants qui, dans cette lutte contre l'Angleterre, furent, d'une façon passagère ou permanente, les victimes du blocus. Les rapports adressés au

1. *Mémoires de Mme de Rémusat, 1802-1808*. Paris, 1880, t. II, p. 328.
2. Schwann, *loc. cit.*, p. 289-295.
3. *Ibid.*, p. 362.
4. Eberhard Gothein, *Verfassungs- und Wirtschaftsgeschichte der Stadt Cöln*, dans *Die Stadt Cöln, 1815-1915*, t. I. Cologne, 1916, p. 89.
5. Schwann, *loc. cit.*, p. 292.

Digitized by Google

gouvernement français par ses propres agents abondent en plaintes au sujet de la contrebande des marchandises anglaises. Or, à cette contrebande une assez importante fraction des commerçants de Cologne avaient pris une part active. Néanmoins, il convient de ne pas en exagérer la portée. En tout cas, il nous semble résulter de ces rapports que la contrebande rhénane n'a jamais atteint le niveau du commerce d'exportation clandestine établi par les commerçants de l'Italie septentrionale, également frappés dans leurs intérêts par le blocus continental. En effet, Giuseppe Pecchio nous apprend que les étoffes de soie de la Lombardie, pour trouver leur chemin jusqu'à l'acheteur anglais, ne craignaient pas même de faire les plus grands détours, à ce point qu'entre Milan et Londres la Livonie était devenue une étape intermédiaire et, pour ainsi dire, normale. D'après le même auteur, la quantité des contrebandes exercées dans l'Italie du Nord était si considérable que certains dénonciateurs réussirent à gagner, seulement par les primes, des rentes de 15,000 francs, c'est-à-dire des sommes équivalentes aux appointements des emplois les plus élevés de l'État, et qu'en Suisse furent fondées des Sociétés d'assurance contre les amendes dont étaient frappés les contrebandiers « pincés », de sorte que le métier, devenu presque honorable et sûr, était désormais débarrassé, pour ainsi dire, de tout risque[1]. Dans les régions rhénanes, la contrebande portait tous les traits caractéristiques d'une institution transitoire. Cela ne veut pas dire que la contrebande avec l'Angleterre ne se soit pas développée là aussi sur une très vaste échelle. Un des patriciens les plus en vue de Cologne, Abraham Schaaffhausen, se fit condamner, déjà en 1801, comme organisateur d'une bande nombreuse de contrebandiers, à une amende de 100,000 francs[2]. L'énormité de la somme nous donne une idée assez exacte de l'énormité des profits et de la diffusion du commerce clandestin.

Il est probable qu'à la longue l'industrie absorba les éléments que le commerce avait laissés libres et que le chômage produit dans certaines branches du commerce par les effets du blocus continental fut supprimé par les industries naissantes qui réclamaient facilement la main-d'œuvre. En résumé, deux faits doivent être retenus en ce qui concerne Cologne : c'est,

1. Giuseppe Pecchio, *Saggio storico sulla amministrazione finanziera dell' Ex-Regno d'Italia, dal 1802 al 1814*. Torino, 1842, p. 32-33.
2. Schwann, *loc. cit.*, p. 99.

Digitized by Google

tout d'abord, la suprématie exercée par les protestants, en dépit de leur petit nombre, dans le commerce et l'industrie, grâce à leur émancipation civile et à leur activité bien supérieure à celle des catholiques en général; suprématie qui, favorisée ensuite de toute façon lors de la domination prussienne, constitue un des traits les plus saillants de la vie rhénane d'aujourd'hui. C'est, en outre, la transformation de Cologne en une ville manufacturière. Au port de Cologne, le capital circulant monta jusqu'à 300 millions de francs par an[1]. Le préfet Ladoucette exagérait à peine, en parlant des résultats vraiment « incroyables » dus à la sagesse et à la force du gouvernement impérial. Les autres villes rhénanes participèrent, elles aussi, aux progrès économiques de la métropole. A Duren, le produit des fabriques doubla en deux années (1808-1810). A Heinsberg, il s'accrut dans la proportion de 8 à 100. En 1810, le département de la Roër comptait de 1,200 à 1,300 fabriques, qui occupaient ensemble 125,000 ouvriers.

IV.

Le patriotisme rhénan entre 1794 et 1815.

Quand les Français durent quitter les pays rhénans, les habitants donnèrent des signes manifestes de regret. Toutefois, nous n'oserons pas dire avec certains historiens français que les Rhénans étaient déjà totalement assimilés à la France[2]. Nul doute que, si la France, vaincue à Leipzig et à Waterloo, n'avait pas été forcée de lâcher prise, ils seraient devenus très vite des Français dans toute l'extension du mot. Il faut bien le dire : au point de vue du caractère et du tempérament, les Rhénans sont infiniment plus proches des Français de l'Est que ne le sont les Alsaciens, beaucoup plus posés et, pour ainsi dire, plus provinciaux. D'ailleurs, presque tous les historiens prussiens partagent notre opinion sur la facilité d'adaptation du caractère rhénan à la vie française. Même un historien aussi orthodoxe que Theodor Lindner a pu écrire, dans son *Histoire universelle*, que

1. Schwann, *loc. cit.*, p. 342.

2. Julien Rovère, *les Survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne depuis 1815.* Paris, 1918, p. 3. Voir aussi Paul Kaufmann, *Zur Geschichte der Familie Kaufmann aus Bonn und von Pelzer aus Cöln.* Bonn, 1897, p. 41 et suiv.

Digitized by Google

la population de ces pays a toujours reconnu sans réserves les bienfaits reçus des Français et n'a jamais professé, à leur égard, aucune animosité, et que, si l'occupation française avait duré plus longtemps, il se serait produit entre elle et les Français la même fusion sincère (*aufrichtige Verschmelzung*) qui s'est produite en Alsace[1]. L'étroite union qui liait la France et les pays rhénans au début du XIXe siècle est, du reste, si évidente que le chancelier de Guillaume II, M. Bethmann-Hollweg lui-même, n'a point voulu la nier dans le discours qu'il prononça au Reichstag dans l'hiver de 1910-1911 sur le projet de la constitution de l'Alsace-Lorraine. Il y a de plus : un écrivain pangermaniste, Dehio, professeur à Strasbourg, après avoir, dans une brochure publiée pendant la guerre mondiale, opposé à l'Allemand ardemment patriote de l'Est et surtout des pays baltiques (dont il réclamait d'ailleurs l'annexion) l'Allemand mou et indifférent de l'Ouest, et surtout l'Alsacien, « antinational et réfractaire aux sentiments de sa patrie », aboutit, lui aussi, à cette conclusion que, si l'Allemagne de la rive gauche du Rhin avait partagé les destinées de l'Alsace jusqu'à 1870, elle ne se serait pas moins francisée que celle-ci[2].

Demanderons-nous maintenant ce que les habitants de Cologne, durant le temps où la ville fit partie de la France, considéraient comme leur patrie : la France ou l'Allemagne? La réponse n'est pas facile à donner. Certes, dans le sens le plus strict du mot, ils n'étaient ni de bons Allemands ni de parfaits Français, ni peut-être même de bons Rhénans.

Sans doute, les Français furent accueillis à Cologne à bras ouverts; leur domination fut supportée de bonne grâce, sans jamais un cri de protestation ; seulement, quand elle heurtait les intérêts économiques, les bourgeois les plus considérés eux-mêmes ne craignaient point, comme il a été dit plus haut, de se soustraire aux devoirs que leur imposait leur nationalité acquise. Au temps du blocus continental, les intérêts commerciaux de leur ville l'emportaient sur tout le reste; les questions politiques étaient reléguées au second plan. On le vit dans deux affaires particulières, dont l'une au moins touchait, ou du moins aurait dû toucher de près le nationalisme rhénan en général. Il s'agit

1. Theodor Lindner, *Weltgeschichte seit der Völkerwanderung*. Stuttgart et Berlin, 1910, t. VII, p. 367.

2. G. G. Dehio, *Livland und Elsass*. Berlin, 1918, p. 11.

Digitized by Google

de la question de Berg. Après que Murat eut été nommé par son beau-frère roi des Deux-Siciles et dut quitter le grand-duché de Berg, qui se trouvait sur l'autre rive du Rhin, juste vis-à-vis de Cologne, Napoléon conçut l'idée d'incorporer les gens du pays dans son Empire, c'est-à-dire de les unir avec le pays de Cologne. La bourgeoisie du pays de Berg lui exprima les mêmes vœux[1]. Consultée, à ce sujet, par l'Empereur, la Chambre de commerce colonaise s'y montra résolument opposée. Les gens de Cologne redoutaient, en effet, la concurrence de ceux de Berg, si la barrière douanière qui les séparait était enlevée. Ils craignaient en outre que ceux de Berg, qui étaient venus s'établir en grand nombre à Cologne pour partager les avantages du système protectionniste français, et dont on ne pouvait plus se passer depuis qu'ils avaient contribué à l'enrichissement de la place, ne retournassent dans leur pays aussitôt après leur annexion à la France[2]. Or, ces mêmes Colonais qui se montrèrent ainsi hostiles à l'union avec leurs voisins et compatriotes de Berg, avec lesquels ils étaient unis par le sang et la langue, s'efforçaient, dans le même temps, de faire rattacher à l'Empire la Hollande, malgré son éloignement et la différence des langues, et bien qu'ils ne lui pardonnassent pas leurs continuelles tracasseries au sujet de la navigation du Rhin (1809). La Chambre de commerce répondit au préfet Ladoucette : « L'union de la Hollande avec l'Empire français aura pour effet de repousser la frontière douanière, qui se trouve actuellement toute proche, jusqu'au bord de la mer. La conséquence naturelle de cette démarche consistera dans l'égalité des droits entre les marchands français et les marchands bataves et dans la suppression de tout obstacle pour l'importation et l'exportation des produits du sol et des denrées des deux pays. La libre circulation des produits ne pourra que faire accroître davantage l'activité de la consommation et, par conséquent, qu'augmenter l'industrie de notre département. Le grand avantage que l'annexion de la Hollande nous fournira dès son début ne manquera pas d'attirer l'attention de nos commerçants et de nos industriels. Au demeurant, pour ces derniers, l'annexion de la Hollande sera encore suivie par un autre avantage plus impor-

1. Charles Schmidt, *loc. cit.*, p. 72 et suiv.
2. Schwann, *loc. cit.*, p. 337.

Digitized by Google

tant encore, c'est-à-dire la suppression des droits dont les Hollandais grèvent les marchandises d'origine maritime et destinées à la rive gauche du Rhin. En général, nous sommes d'avis que les effets seront on ne peut plus favorables, surtout si le conflit qui a divisé jusqu'à présent les deux gouvernements, à l'égard de la navigation sur le Rhin, devait cesser. Car, alors, ce fleuve majestueux n'aura désormais, à partir de Bâle jusqu'à son embouchure, qu'un seul maître. Le privilège que les navigateurs hollandais font valoir de nos jours même dans notre port de Cologne vis-à-vis des navigateurs français cédera à cette égalité des droits, qui constitue le privilège le plus noble du citoyen français. De nouvelles sources de richesse ne tarderont pas à s'ouvrir aux habitants du département du Rhin et leur industrie n'aura plus qu'à attendre la paix sur la mer pour prendre tout le développement dont elle est capable[1]. »

Au fond (jusqu'en 1830 environ), les hommes d'un âge mûr n'étaient ni Français, ni Prussiens, ni Allemands, mais simplement Colonais. C'est en vertu de ce patriotisme tout local que des citoyens naguère encore attachés à l'ancien régime de l'Électorat se mirent à la disposition de l'administration française[2]. Plus tard aussi, leur patriotisme se borna au dévouement pour la métropole. Gœthe appelle Wallraf, en 1815, « un homme bizarre, aimant passionnément sa ville-patrie ». Dans la lettre par laquelle Wallraf faisait à sa ville don de ses riches collections (1815), il parle, en termes d'une platitude emphatique, « de la splendeur de notre monarchie, si heureuse et progressive, et du gouvernement qui actuellement nous domine »[3]; mais le sentiment vrai qui l'inspire perce dans son hymne à la gloire de sa ville natale, de sa « ville-patrie », termes qui se répètent maintes fois sous sa plume. Plus caractéristique encore est une lettre dans laquelle Wallraf s'adressa quelques années plus tard au gouvernement prussien, qui hésitait à s'intéresser aux trésors d'art de la ville rhénane. Il faut absolument, écrivit Wallraf, « que le gouver-

1. Schwann, *loc. cit.*, p. 337-338. Voir aussi Gothein, *loc. cit.*, p. 93.

2. Cf., par exemple, le témoignage d'un contemporain : Julius Heyderhoff, *Johann Baptist Fuchs (1757-1825). Erinnerungen aus dem Leben eines Cölner Juristen.* Cologne, 1912, p. XI.

3. Joseph Hansen, *F. F. Wallraf und J. H. Richartz*, dans *Kölner Museums-Festschrift.* Cologne, 1911, p. 15-16.

Digitized by Google

nement du roi prenne soin de notre honneur national[1] »; entendons bien : il s'agit de l'honneur de la Rhénanie, non de la Prusse. Dans son testament politique, François Wallraf tenait encore à remercier son Créateur de l'avoir fait naître à Cologne[2]. Appartenir à la France ou bien à la Prusse ou même à l'Allemagne, ce n'était, pour la plupart des braves Rhénans, que de purs accidents. Ce qui leur importait, avant tout, c'était d'être Rhénans, ou même encore Colonais, Mayençais, etc.

On a pu soutenir, non sans apparence de raison, que la domination française, en supprimant totalement tous les microcosmes territoriaux qui étaient autant de souverains, réalisa pour la première fois l'unité du pays rhénan[3]. Cependant, la domination française n'a point su créer, nous l'avons bien constaté, une âme vraiment rhénane et non simplement communale.

V.

Les pays du Rhin sous la Prusse.

L'annexion à la Prusse exaspéra les Rhénans, surtout la très grande majorité d'entre eux qui n'avait eu aucun lien ni historique, ni moral, ni confessionnel avec le Brandebourg. D'ailleurs, les Rhénans se sentaient infiniment supérieurs aux Prussiens du point de vue de la civilisation. Qu'était la Prusse boréale, en effet, par comparaison avec leur pays baigné de soleil qui avait été une des terres favorites des Romains, le berceau de la *Städte Kultur* et de l'art allemand, le carrefour des trois civilisations, française, flamande et allemande? Tout au plus une sorte de colonie où une poignée de Teutons avait su germaniser, par le fer et le feu, tant bien que mal, des populations slaves plus qu'à demi barbares.

Ce sentiment de leur supériorité se retrouve chez tous les écrivains rhénans de la première moitié du XIXe siècle, jusque chez les Leue et chez les Raveaux. Il y a mieux encore : dans l'introduction à la première édition de son fameux ouvrage sur la Rhénanie pittoresque, Karl Simrock, professeur plutôt prussianophile à l'Université de Bonn, n'hésite pas à déclarer que

1. Joseph Hansen, *loc. cit.*, p. 20.
2. *Ibid.*, p. 27.
3. Julien Rovère, *loc. cit.*, p. 3.

Digitized by Google

les origines de la Germanie sont dues à la Rhénanie. Selon lui, c'est la Rhénanie qui, pendant tout le moyen âge, a été le centre de la vie politique et intellectuelle. C'est seulement par un curieux caprice de l'histoire que des parties considérables de ce pays, qui avait autrefois dominé, sont aujourd'hui soumises à des pays slaves et avares qui lui doivent leur civilisation et leur culture[1].

Certainement, après 1815, les Rhénans auraient facilement consenti à être Allemands, mais, en dépit de certains symptômes contraires, ils avaient de la peine à admettre qu'ils allaient être Prussiens. Redevenus Allemands, ils s'obstinaient à ne pas reconnaître comme tels les Prussiens. Görres appelait ceux-ci des Lithuaniens incapables d'accomplir des tâches allemandes. Venedey, autre patriote rhénan et de sentiments plutôt anti-français, les qualifia de Slaves[2].

L'antagonisme entre les pays rhénans et la Prusse, né d'une différence très prononcée d'histoire, de mœurs, de religion et de race, s'était accru encore par les bienfaits de la Révolution française et de l'Empire; ajoutez un antagonisme d'un caractère économique et social. « Les pays rhénans », écrit Engels à son tour, « forment la seule partie de l'Allemagne qui ait pris un développement à peu près conforme au niveau de la Société moderne. En effet, ils possèdent une industrie, un commerce fort intensifiés, un capitalisme accentué par l'accumulation des capitaux et la libre répartition de la propriété foncière; aussi y trouve-t-on, comme note prédominante, une bourgeoisie nombreuse, un prolétariat gigantesque (*massenhaft*) entassé dans les villes, et une classe nombreuse, mais endettée, de petits paysans, propriétaires de terres morcelées; la bourgeoisie y prime le prolétariat par l'institution du salariat; elle écrase les classes paysannes par les hypothèques et la petite bourgeoisie par la concurrence[3]. » L'ensemble de ces motifs fit naître chez les Rhénans un esprit de véritable hostilité contre les Prussiens. Les ouvriers les détestaient comme ennemis des « idées françaises » et la bourgeoisie les prit en grippe à cause des entraves qu'ils mirent à la liberté industrielle.

Un des traits les plus odieux du Prussien aux yeux des Rhé-

1. Karl Simrock, *Malerisches und romantisches Rheinland.*
2. Heinrich von Treitschke, *Deutsche Geschichte im XIXten Jahrhundert.* Leipzig, t. II, p. 272.
3. Friedrich Engels, dans *Aus dem literarischen Nachlass von K. Marx, Fr. Engels und F. Lassalle.* Leipzig, 1902, t. III, p. 295.

Digitized by Google

nans était sa pauvreté. Ils lui lançaient souvent cette injure : *hungriger Preuss*, Crève-la-faim de Prussien. Quand le vieux Schaafthausen apprit que les pays rhénans allaient être incorporés au royaume de Prusse, il s'écria : « Jésus, Marie, Joseph ! Voilà un bien maigre mariage que nous allons faire[1] ! »

*
* *

Au début, les conséquences économiques produites par la séparation de la France se présentèrent sous un aspect très grave. Cette séparation signifiait non seulement la perte immédiate du débouché français, mais, pis encore, la reprise d'une violente guerre commerciale avec les Hollandais. Ceux-ci, en effet, redevenus libres et maîtres de l'embouchure du Rhin, ne se gênèrent guère pour imposer à la navigation sur ce fleuve de lourdes charges et entraver de toute manière la circulation des navires rhénans. Cela est tellement vrai que les Colonais se voient forcés, en 1822, de jeter à la mer une cargaison de 300 tonnes de harengs qu'ils avaient fait venir de Suède, parce que, arrivés à l'embouchure du Rhin, les Hollandais les avaient frappés d'un droit de transit tellement exorbitant que les poissons n'auraient pu trouver d'acheteurs sur le marché de Cologne[2]. Bien pires encore furent les suites de la suppression des droits protecteurs que le gouvernement français avait établis pour favoriser la jeune industrie rhénane. Après Waterloo, lors des traités de Vienne, la Prusse avait dû promettre à l'Angleterre, son alliée dans la guerre et sa libératrice, de faciliter l'entrée des marchandises anglaises dans son territoire. L'application du *Free trade* (la loi douanière de 1818 conçue dans un esprit libre-échangiste) était une menace pour les intérêts des Rhénans. Comme une invasion de sauterelles, les produits anglais envahirent les villes rhénanes et firent sombrer, en peu de temps, la nouvelle industrie du coton et celle du sucre[3]. L'industrie de la soie fut sur le point de subir le même sort. L'esprit libre-échangiste qui inspirait le tarif de 1818 faillit étouffer la jeune vie manufacturière.

1. Pour Cologne, les témoignages soit écrits, soit verbaux, abondent. Pour Mayence, voir Ludwig Bamberger, *Studien und Meditationen aus fünfunddreissig Jahren*. Berlin, 1898, p. 180.

2. Schwann, *Geschichte*, *loc. cit.*, p. 401. — Karl Kumpmann, *Die Entstehung der Rheinischen Eisenbahngesellschaft, 1830-1844*. Essen, 1910, p. 51.

3. Schwann, *loc. cit.*, p. 391 et 396.

Digitized by Google

Plus tard, le gouvernement prussien inaugura une politique commerciale plus appropriée aux intérêts de la population rhénane. En 1831, il signa l'acte de la navigation du Rhin, qui abolit les droits d'étape à Cologne et à Mayence, mais qui rendit le fleuve libre jusqu'à son embouchure. Ces mesures triplèrent très vite le mouvement commercial[1].

Sans doute, après la chute définitive de Napoléon, quelques hommes éminents parmi les Rhénans avaient cherché à établir de bonnes relations avec le nouveau maître. Leur fidélité était tombée avec l'Empire. Le grand François Wallraf, devenu l'idole de la population pour avoir su conserver, pendant l'époque du jacobinisme gaspilleur, les trésors artistiques de sa ville natale, tourna casaque, comme la plupart des notables du pays, tous plus ou moins désireux de faire leur paix avec les vainqueurs qui semblaient leur promettre, après tant de troubles, une ère de féconde stabilité. Le même homme qui, en 1804 et en 1810, lors des visites de Napoléon à Cologne, s'était trouvé à la tête du comité chargé d'organiser les fêtes et qui avait composé les inscriptions latines en l'honneur de l'Empereur fut, en 1814, un de ceux qui n'hésitèrent pas à se rendre à Aix-la-Chapelle pour présenter leurs hommages au gouvernement prussien[2]. Les troupes françaises étaient parties à peine depuis trois mois lorsque la *Gazette de Cologne* (*Cölnische Zeitung*), qui avait appartenu, jusqu'au bout, aux porte-voix les plus loyaux de la gloire française, en publiant l'acte d'annexion à la Prusse, se mit à qualifier les compagnons d'armes d'hier d' « ennemis héréditaires » (le 3 avril 1815)[3]. Auparavant déjà, au mois d'août 1815, Jean-Philippe Heimann, vice-président de la Chambre de commerce, homme naguère encore dévoué à la France, avait proposé d'organiser une souscription pour que la garnison prussienne pût célébrer convenablement la fête de leur souverain[4]. Il faut remarquer tout de même que beaucoup parmi les anciens admirateurs de la France et parmi les fonctionnaires franco-rhénans disparurent et que les gens de Cologne laissèrent peu à peu la place à ceux de Berg, protestants et plus proches des Prussiens. L'in-

1. Rovère, *loc. cit.*, p. 17.
2. Joseph Hansen, *F. F. Wallraf und J. H. Richartz*, dans *Kölner Museums-Festschrift*. Cologne, 1911, p. 7.
3. Voir la brochure de Franz Dieudonné, *Die Kölnische Zeitung und ihre Wandlungen im Wandel der Zeiten*. Berlin, 1903, p. 19.
4. Schwann, *loc. cit.*, p. 360.

Digitized by Google

fluence de Heimannn alla en diminuant, quoiqu'on lui eût donné le titre de conseiller royal du commerce, et ce fut Merkens, de Berg, qui le remplaça. Quoi qu'il en soit, après tout, faut-il s'étonner, se scandaliser de ces défections? L'État napoléonien avait été un État militaire vivant dans la guerre et, jusqu'à un certain degré, aussi par la guerre. Sans doute, Napoléon fut plus qu'un simple empereur de soldats; l'activité politique, économique et administrative que la France déploya sous son sceptre est un des côtés les plus magnifiques de ce système impérialiste, pourtant si riche en merveilles de tout genre; toutefois, un état de guerre perpétuelle limitait fatalement le champ des entreprises commerciales et économiques. Le blocus continental produisit les effets que l'on sait. Telle industrie comme celle des tabacs ayant été transformée en régie, en monopole, avait été soustraite à l'initiative privée. Les impôts étaient durs. Vers la fin de la domination napoléonienne, et surtout après la campagne de Russie, l'incertitude de l'avenir pesait lourdement sur la spéculation, fille et mère du commerce. De là résultait un impérieux besoin de paix; c'est ce qui explique également le bon accueil que les troupes alliées reçurent de la population parisienne lors de leur première entrée dans cette ville en 1814[1]. Les Rhénans sont-ils plus blâmables que les Parisiens?

Quand la Prusse eut réussi, en 1815, à détacher définitivement les pays rhénans de la France, le premier but de sa politique fut de couper toutes les relations et tous les rapports que les Rhénans entretenaient depuis que le monde était monde avec leur grande voisine; il fallait les isoler de l'Occident pour les amener à accepter docilement la nouvelle domination. C'était leur imposer une orientation toute nouvelle. Au lieu de former un trait d'union paisible entre la France et l'Allemagne, un lien où pourraient se mélanger et se fondre naturellement deux civilisations et deux races, la Rhénanie devint un glacis de la Prusse contre la France. La région rhénane, le *Rheinland*, perdit même sa physionomie terminologique et devint la province rhénane ou, plus encore, la Prusse rhénane : *Rheinpreussen*, véritable contresens géographique et même politique, la Rhénanie étant séparée de la Prusse par toute l'étendue des États de l'Allemagne centrale : le Nassau, les deux Hesses, le Hanovre.

1. Cf., par exemple, Henry Houssaye, *1814. Histoire de la chute du premier Empire*. Paris, 1888, p. 219.

Digitized by Google

C'est à juste titre que M. Lavisse a pu dire : « De l'Est européen, théâtre jusque-là secondaire de la grande histoire, la Prusse est donc transportée dans cette région du Rhin où se rencontrèrent et se heurtèrent jadis Celtes et Germains, Romains et Germains, et, plus tard, les rois capétiens de France et les rois et empereurs allemands. Cette *Rheinprovinz* sera une marche contre la France comme le Brandebourg a été, au moyen âge, une marche contre les Slaves. Plus que jamais se marqua la vocation allemande, le *Deutscher Beruf*, de la Prusse[1] ». Victor Hugo avait exprimé déjà la même opinion quand il écrivait que donner la rive gauche du Rhin à l'Allemagne aurait été une idée, mais que l'avoir donnée à la Prusse était un véritable chef-d'œuvre, chef-d'œuvre de haine, de ruse, de discorde et de calamité ; mais chef-d'œuvre tel que, seule, la politique pouvait en produire[2].

Les Prussiens, de leur côté, au lieu de tenir compte des conditions ethniques, confessionnelles, géographiques et intellectuelles qui les séparaient des Rhénans, ne surent faire mieux que de centraliser tous les pouvoirs politiques à Berlin, ville apte sans doute à devenir la métropole d'un État germano-slave de l'Est, mais absolument incapable de former un centre d'attraction et d'assimilation pour les gens du Rhin[3]. Notons encore que, dans la première moitié du XIXe siècle, la bonne société de Cologne ne cessa d'être de sang très mêlé. Les noms propres de personnes ayant un caractère latin s'y trouvaient en nombre considérable. Dans le comité central de la Société du carnaval, présidé par le maire von Wittgenstein et composé de gens très huppés, nous trouvons ceux de Dumont, Noël, Cassinone, J.-M. Farina et deux Zanoli[4].

*
* *

Pour hâter l'assimilation des Rhénans, la Prusse, dès les premiers temps de l'occupation, introduisit dans leur pays le service militaire universel, à l'effet de fondre les âmes comme les

1. Ernest Lavisse, *Pages choisies*. Paris, 1915, p. 92.
2. *Le Rhin*. Conclusion, XI.
3. Dans la littérature allemande moderne, un seul écrivain a compris la gravité de la faute commise, c'est Constantin Franz, auteur d'un livre intitulé : *Deutschland und der Foederalismus*. Breslau, Hegner, 1917, p. 104.
4. Schorn, *Lebenserinnerungen*, p. 262.

Digitized by Google

corps. En second lieu, elle encouragea l'immigration de gens appartenant aux autres parties du royaume. Des industriels des anciennes provinces s'établirent dans les pays rhénans et n'hésitèrent pas à s'y rendre propriétaires[1].

Un des moyens les plus efficaces employés pour détourner les Rhénans de leur admiration pour la France consista dans la découverte d'un art vraiment rhénan au moyen âge. Cette découverte, faite par des Rhénans éprouvés tels que les Boisserée[2], les Wallraf et à laquelle applaudirent les Gœthe et les Schlegel[3], fut célébrée avec un zèle de commande par le gouvernement prussien; en encourageant cet art, vraiment grandiose du reste, *local* et *gothique*, la Prusse croyait l'opposer à la France, où prédominait alors le style *Empire*. L'appui du gouvernement ne fut d'ailleurs intelligent et suivi d'effet que sur un point : l'achèvement de la cathédrale de Cologne, qui était conçu dans un intérêt national allemand, comme un symbole de l'unité allemande. Aussi cette œuvre d'art protégée par les rois de Prusse a-t-elle pris un aspect politique et presque agressif[4]. Elle occupa le monde allemand pendant trois quarts de siècle, puisque le monument achevé fut inauguré en présence de tous les princes de l'Empire allemand seulement en 1880.

Parmi les arguments employés par les Prussiens pour détacher de la France l'esprit de la population, figure aussi le reproche fait aux Français d'avoir supprimé, en 1796, l'Université de Cologne, ancienne et glorieuse — elle avait été fondée par Urbain V en 1388 — et de l'avoir remplacée par une École centrale. Le maire de Cologne lui-même, M. Max Wallraf, rejeton de l'illustre ami des arts, n'a pas craint de répéter ce propos dans son discours d'ouverture au VIIe Congrès international d'anthropologie criminelle tenu à Cologne

1. Mathieu Schwann, *L. Camphausen*, t. III : *Als Mitglied und Vorsitzender der Kölner Handelskammer*. Essen, 1915, p. 9.

2. Oskar Seiler, *Die Brüder Boisserée in ihrem Verhältniss zu den Brüdern Schlegel* (thèse de l'Université de Zurich). Vienne, 1915. — P. Leodegar Hunkeler, *Clemens Brentanos religiöser Entwicklungsgang* (thèse de l'Université de Fribourg). Sarnen, 1915.

3. Heinrich Düntzer, *Goethes Beziehungen zu Cöln*, dans la *Monatschrift für die Geschichte Westdeutschlands*, 1874, t. IV, p. 322 et suiv.

4. Quinet qualifia la cathédrale de Cologne « un *blockhaus* érigé contre la France » (Edgar Quinet, *De la Teutomanie*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1842, t. XXXII, p. 928).

Digitized by Google

en 1911[1]. N'hésitons pas à le dire : cette suppression a été fort regrettable; mais ne serait-il pas décent d'ajouter que les Prussiens, après avoir succédé en 1814 à la domination française en Rhénanie, se sont bien gardés de réparer le mal et de rendre à la capitale rhénane son Université, sept fois séculaire? Au contraire, ils l'ont laissée là où les Français l'avaient transportée, à Bonn, en transformant le lycée français en une École prussienne des hautes études. S'il est vrai que la domination étrangère a fermé les portes de l'Université de Cologne, il n'est pas moins vrai qu'une autre domination étrangère ne les a point rouvertes[2].

Le gouvernement prussien avait surtout peur de la ville de Cologne, où l'orgueil et la fierté des habitants, l'atmosphère catholique et les courants franchement subversifs lui inspiraient une sorte d'antipathie farouche. C'est que, Cologne, c'était l'âme rhénane sous sa forme la plus pure, animée par un triple sentiment inconciliable avec celui de la Prusse à cette époque : le séparatisme, le cléricalisme et le libéralisme radical. Voilà pourquoi le gouvernement prussien décida de laisser Cologne dépourvue de son Université et de faire élever la jeunesse rhénane par des professeurs prussiens à Bonn. C'est en 1819 que fut inaugurée l'Université de cette ville, moins exposée aux tendances dangereuses et plus facile à manier, parce qu'elle était petite et qu'ayant servi de résidence aux électeurs-princes de Cologne durant cinq siècles (de 1265 à 1794), elle avait un caractère à la fois plus pompeux et plus servile : « Nous l'établissons », écrivit dédaigneusement Altenstein à Hardenberg, « dans un pays où toute culture sérieuse a presque cessé d'exister ». Le *Kulturtraeger* prussien, dans les pays rhénans, commençait à jouer son rôle pré-

1. *Bericht über den VII. Internationalen Kongress für Kriminalanthropologie.* Heidelberg, 1912, p. 25.

2. Par une sorte d'ironie de l'Histoire, la guerre et ses conséquences ont fait naître, à Cologne, une espèce d'université anglaise : l' « Army college », établie par le haut commandement de l'armée d'occupation. La *Neue Schweizer Zeitung* nous communique, à cet égard (n° 17, 1919), le renseignement suivant : « Cet « Army college » est fréquenté par environ 140 étudiants, parmi lesquels se trouvent à peu près 50 officiers. Dans les salles, on ne fait plus de distinction de rang, mais les repas sont pris dans des salles différentes. La vie qu'ils mènent ressemble à celle d'une université anglaise. » Un peu plus tard, la municipalité de Cologne a résolu de fonder ou plutôt de rétablir une université, qui fut inaugurée à la fin de juin 1919. Son premier recteur fut M. Eckert, professeur d'économie politique. Ainsi la guerre mondiale a rendu à Cologne son centre d'études supérieures.

Digitized by Google

tentieux et usurpateur en accaparant l'enseignement supérieur et en s'efforçant d'altérer l'esprit de la jeunesse. Dorénavant, les professeurs, presque tous prussiens, de l'Université de Bonn, devenue centre de la prussification des pays du Rhin, ne se lassèrent plus de mettre en évidence, aux yeux de leurs étudiants, les avantages qu'ils tiraient du fait que leur territoire appartenait à la Prusse, grande puissance européenne. Heinrich von Sybel leur enseigna qu'avant 1794 ils n'avaient jamais eu d'État et qu'avant 1815 ils n'avaient jamais eu de patrie[1].

Entre Rhénans et Prussiens, la religion formait une barrière infranchissable; le catholicisme était un des remparts les plus solides des populations contre les envahisseurs. Sans doute, l'antagonisme était-il le plus souvent inavoué et, politiquement, peut-être inavouable; il n'en existait pas moins. Dans une lettre écrite le 12 mars 1845 au général baron de Forstner par le président de l'Association libérale rhénane, A. de Marées, celui-ci parle du catholicisme intransigeant de la noblesse rhénane comme de « l'habit, pas même très commode, de l'opposition contre la Prusse[2] ». Le patriote rhénan Joseph Görres écrit en 1838, dans son *Athanasius*, que les Rhénans feraient bien de se rassembler autour de leur foi, parce qu'il n'y avait pas de lien plus sûr ni plus solide que la religion catholique, rien qui leur permît de mieux résister à l'envahisseur[3].

En 1852, les députés catholiques rhénans et westphaliens à la Diète prussienne résolurent de constituer un groupe catholique; ils montraient ainsi la profonde différence qui séparait la Rhénanie de l'ancienne Prusse, à laquelle elle ne se sentait liée que par le lien légal. La Rhénanie menait une vie à part, comme la Belgique, sa voisine[4]. Bien souvent le catholicisme servit de mot d'ordre aux Rhénans pour défendre leur cause. Encore en 1870, à la veille même de la guerre franco-allemande, le chef des catholiques rhénans, Peter Reichesperger, se déclarait dans un programme favorable à la diminution des dépenses militaires et à l'abréviation du service militaire[5].

1. Heinrich von Sybel, *Vorträge und Aufsätze*. Berlin, 1874, p. 8.
2. A. von Marées, *Aus der Zeit Friedrich Wilhelms IV*, dans la *Zukunft*, 3e année, n° 8 (1894), p. 352.
3. J. Bachem, dans la *Jahrhundertfeier der Vereinigung der Rheinlande mit Preussen*. Cologne, 1915, p. 9.
4. Martin Spahn, *Das deutsche Zentrum*. Mayence, 1904, p. 14.
5. *Ibid.*, p. 35-36.

Digitized by Google

Pour lutter contre ce particularisme et pour contre-balancer l'influence catholique, les Prussiens favorisèrent à Cologne de toutes façons l'immigration protestante des autres pays rhénans, politique inaugurée déjà, comme nous l'avons montré plus haut, sous le régime français[1]. Des écrivains français modernes, comme Jules Huret, ont constaté qu'encore maintenant à peu près la moitié des gens très riches à Cologne sont protestants, tandis que le peuple est en grande majorité catholique[2].

Le Prussien n'avait point cette élasticité, ce savoir-faire, ces dons psychologiques de sagacité et pénétration qui sont nécessaires pour entreprendre avec succès la conquête morale d'un peuple. Il ne comprenait rien à la vivacité de mœurs du peuple rhénan, rien à ses habitudes de vie ouverte et démocratique. Le gouvernement commit la faute de transplanter dans le pays une horde d'employés poméraniens, prusssiens, saxons, brandebourgeois, destinés à remplacer les employés français ; ceux-ci avaient été choisis en partie parmi les Rhénans eux-mêmes, en partie parmi les Alsaciens, en partie parmi l'élite de la bureaucratie française ; par leur droiture, leur doigté, leurs belles manières et leur équité, ces employés s'étaient fait aimer partout, comme les Ladoucette, les Lameth, les Jeanbon et autres. La proverbiale grossièreté des employés prussiens de ce temps choquait vivement les Rhénans, peuple très susceptible en ce qui concerne la courtoisie et les dehors de la vie. Les décorations distribuées par le gouvernement prussien dans l'espoir d'accaparer de temps à autre certains éléments de la haute société blessaient souvent l'amour-propre des Rhénans, parce que les Prussiens, imbus de la morgue et des préjugés nobiliaires de leur pays, faisaient lourdement comprendre que c'était là le seul moyen pour être jugé digne de les approcher. La domination prussienne en ce temps-là consistait surtout, d'après le jugement d'un historien, dans le déchaînement des instincts grossiers du peuple. Les Prussiens recrutaient des partisans surtout parmi les éléments douteux de la population, dont ils se servaient trop souvent comme d'espions[3].

Au surplus, les Prussiens, dès leur arrivée, avaient fait aux

1. Gothein, *loc. cit.*, p. 356.
2. Jules Huret, *Rhin et Westphalie*. Paris, 1909, p. 149.
3. Schwann, *L. Camphausen*, t. I : *Als Wirtschaftspolitiker*. Essen, 1915, p. 26. Cf. aussi Gothein, *loc. cit.*, p. 446.

Digitized by Google

Colonais un fallacieux cadeau en créant dans leur ville une présidence de police (*Polizeipraesidium*); par là, ils abolirent un ancien droit d'autonomie appartenant à la vieille souveraineté locale qui remontait au moyen âge et que la France avait respecté.

*
* *

En attendant, les Rhénans poursuivaient le *Drang nach Westen* dans plus d'un domaine. Dans la politique intérieure de la Prusse, ce sont eux qui, imbus à la fois de démocratie et de libéralisme, conséquences des anciennes libertés communales et de la Révolution française, prirent l'initiative de toutes les réformes, en menaçant sans cesse l'État prussien de l'abandonner s'il ne pliait pas aux exigences « occidentales ». Enfin, la Rhénanie fut le centre et le noyau de ce mouvement d'idées libérales qui devait aboutir à la Révolution allemande de 1848 et à la Constitution prussienne.

Le seul germe d'une représentation populaire consistait dans les États provinciaux que la Prusse avait dû concéder aux Rhénans en 1826; mais ces États, qui furent convoqués par des décrets spéciaux de Berlin, étaient à peu près complètement dépourvus d'importance, leur sphère d'action étant on ne peut plus restreinte, et ne pouvant par conséquent guère satisfaire les Rhénans. Toutefois, quoique leur compétence fût très limitée, ils s'en servirent avec une grande énergie pour défendre leurs intérêts, sans obtenir, néanmoins, de grands succès, surtout après la réaction prussienne qui eut pour effet d'annuler les réformes arrachées en 1848-1849 aux Hohenzollern.

Fatigués d'une lutte acharnée, mais en partie stérile, contre l'esprit réactionnaire et antilibéral du gouvernement lui-même, désenchantés et découragés après la victoire remportée par Frédéric-Guillaume IV sur la Révolution de mars et les piètres expériences qu'on fit avec le nouveau parlement prussien, les patriotes rhénans peu à peu ne songèrent plus qu'à s'enrichir et à enrichir leur pays; c'était, pour eux, à la fois une distraction, un pis aller et un mode d'action.

« Étant donné les conditions actuelles et l'impuissance des Chambres dans les questions politiques », écrivait Gustav von Mevissen, un des libéraux rhénans les plus en vue, « je suis d'avis que le seul moyen de préparer un avenir meilleur

Digitized by Google

c'est de soigner nos intérêts matériels[1] ». C'était une erreur de croire que, dans un état comme la Prusse d'alors, les richesses accumulées pussent donner à leurs propriétaires la puissance de transformer en libéralisme l'influence politique ainsi obtenue et de *rhénaniser* la Prusse; c'était en même temps aussi la voix de la résignation. On connaît la puissance tyrannique de cette voix et les effets formidables de la nouvelle politique rhénane sur la psychologie de ce peuple. Ces effets ont été doubles : 1° ils ont détourné les Rhénans davantage de toute politique vraiment *politique* et laissé Berlin devenir de plus en plus l' « arbiter rerum », surtout en matière de politique intérieure et étrangère. Les Rhénans de la seconde moitié du XIX° siècle se sont, pour ainsi dire, enlisés dans leurs richesses; 2° les meilleurs éléments de la démocratie rhénane, s'étant voués désormais au commerce et à l'industrie, se subordonnèrent ou se soumirent désormais à la politique prussienne, ce qui aboutit à la débâcle intellectuelle de la bourgeoisie rhénane et, en fin de compte, à la guerre mondiale.

Mais c'est surtout dans un autre sens que le *Drang nach Westen* se manifesta. Lorsqu'en 1833 se posa la question de la construction des chemins de fer, les Rhénans éprouvèrent un besoin plus urgent d'obtenir des communications directes avec l'Ouest, et surtout avec la Belgique, qu'avec la capitale de l'État auquel ils appartenaient. Il est vrai que ce n'était pas seulement la Belgique, mais encore la mer qu'on cherchait d'atteindre. Berlin, qui alors d'ailleurs était loin de saisir l'utilité des chemins de fer, montra beaucoup d'humeur de voir qu'on lui préférât Anvers et rumina même, un moment, de mettre son veto[2]. Plus tard, il parut se désintéresser complètement de la question, de sorte que cette dernière mentalité l'emportant sur ses craintes *occidentales*, il finit par être presque content que le gouvernement belge, pour sauver la société rhénane de chemins de fer du danger de la banqueroute dont la menaçait la parcimonie de Berlin, prît à sa charge quatre mille actions pour un million d'écus allemands[3].

1. Joseph Hansen, *Gustav von Mevissen. Ein rheinisches Lebensbild, 1815-1899*. Berlin, 1906, t. I, p. 616. Cf. aussi Gothein, *loc. cit.*, p. 601, et Mathieu Schwann, *Ludolf Camphausen*, 3 tomes. Essen, 1915.

2. Gothein, *loc. cit.*, p. 315-316.

3. Gothein, *loc. cit.*, p. 316; Karl Kumpmann, *Die Entstehung der Rheinischen Eisenbahngesellschaft*, p. 80 et suiv., 208 et suiv.

Digitized by Google

Les Rhénans se considéraient toujours encore comme des *Muss-preussen*, des Prussiens *par force*. Le mot *Preuss* (Prussien) fut, jusqu'à 1870, un mot injurieux que les gamins se lançaient dans leurs querelles. Même la bonne société restait étrangère par ses goûts et ses habitudes à la Prusse. D'ordinaire, au pays rhénan, on disait, pour être appelé à l'armée, « aller chez les Prussiens »[1]. Les bonnes familles ne permettaient pas à leurs filles d'épouser des gens au service de la Prusse, pas même s'ils étaient des Rhénans de vieille souche[2]. C'est seulement après un demi-siècle de domination prussienne que l'on toléra le mariage entre des jeunes filles rhénanes et des officiers prussiens de naissance rhénane. Les mariages entre les Rhénans de bonne famille et les Prussiens restaient rares[3].

Déjà en 1816 les Prussiens s'imaginaient qu'au pays rhénan il n'y avait pas une seule personne qui ne priât à genoux de ramener les Français. L'année suivante, le ministre Altenstein soutient, dans un document officiel, que les habitants de la rive gauche du Rhin ne sont presque pas Allemands et que leur caractère « national » s'est en grande partie effacé. Dans une lettre de la même année, Gentz, le grand homme d'État autrichien, constate que les Prussiens sont universellement haïs par les populations rhénanes. En 1830, le général prussien Rochus von Rochow, venu au pays rhénan pour l'inspecter, reste stupéfait devant l'aversion qu'il rencontre chez les Rhénans à l'égard de la Prusse; en conséquence, il conseille à son roi de ne confier à aucun Rhénan la garde des forteresses[4]. Treitschke a examiné les rapports des hauts fonctionnaires prussiens en Rhénanie en 1815 et 1816. Ces agents étaient tous, du premier au dernier, douloureusement impressionnés par les énormes difficultés de leur tâche. Aussi ne se lassaient-ils pas de se plaindre que les Rhénans fussent une nation de bâtards, devenus absolument étrangers à la mentalité allemande (*dem deutschen Wesen ganz und gar entfremdet*), de sorte que le gouvernement serait forcé d'autoriser l'édition de plusieurs journaux rhénans dans les deux langues (allemande et française) encore

1. Karl Schurz, *Lebenserinnerungen*. Berlin, 1906, t. I, p. 73-74.

2. Cf. aussi Paul Kaufmann, *Aus rheinischen Jugendtagen*, 2e éd. Berlin, 1920, p. 134.

3. L'opinion de M. Rovère sur la fréquence des mariages mixtes (voir p. 20) me semble exagérée.

4. Rovère, p. 33.

Digitized by Google

pour bien des années (*viele Jahrzehnte*)[1]. Les patriotes de l'Allemagne méridionale reprochaient en même temps aux Prussiens de trahir l'Allemagne pour se faire les vassaux de la Russie et aux Rhénans d'en faire autant pour se mettre d'accord avec la France[2]. Quinet, qui était en Allemagne au moment de la Révolution de juillet 1830, écrit à sa mère : « On est enivré de joie, et tout le peuple des bords du Rhin n'attend qu'un signal pour se réunir à la France. »

L'outrecuidance des Prussiens au pays du Rhin était vraiment sans bornes. Dans la fameuse salle du sacre des empereurs d'Allemagne, la salle dite de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, sorte de sanctuaire aux yeux des Rhénans, le roi de Prusse fit accrocher son affreux portrait de lieutenant sanglé et raide. On comprend la rage dont fut saisi, à cette vue, le poète autrichien Franz Grillparzer qui s'écrie dans son journal de voyage (1836) : « Mais quoi! Ces voleurs n'ont pas seulement un brin de tact[3]! » A Cologne, le gouvernement prussien traitait les démocrates et les républicains avec une sotte raideur. Karl Marx, Rhénan de Trèves, qui y dirigea la *Neue Rheinische Zeitung*, fut accusé de porter, par son action, atteinte au « devoir d'hospitalité » et menacé d'expulsion. Le journal répondit à cette provocation par un appel au peuple ouvrier de Cologne conçu dans des termes d'une extrême violence (1849); il ne craignit pas de qualifier les Prussiens d' « envahisseurs éhontés et quasi barbares », qui poussaient leur insolence jusqu'à oser nier le droit d'asile aux habitants de cette terre d'asile elle-même[4]. Les Rhénans incorporés en 1814 rageaient d'être considérés par la Prusse non seulement comme des esclaves et des étrangers, mais comme des rebelles vaincus[5].

1. Heinrich von Treitschke, *Reden im deutschen Reichstage, 1871-1884*. Leipzig, 1896, p. 24. De nombreux témoignages de cet esprit se trouvent aussi dans sa *Geschichte*, vol. I, p. 175, 436, 514 et suiv.; vol. VI, p. 255, 261, 645.

2. P.-A. Pfizer, *Briefwechsel zweier Deutschen, 1832*, 2e éd. Berlin, 1911, p. 255; si la France déclarait la guerre à la Prusse, les peuples de l'Allemagne de l'Ouest et du Sud eux-mêmes s'allieraient à elle en instituant une nouvelle Confédération du Rhin (le même, p. 134).

3. Franz Grillparzer, *Tagebuch auf der Reise nach Frankreich und England*, dans ses œuvres complètes. Stuttgart, 5e éd., t. XX, p. 142.

4. Marx, *An die Arbeiter Cölns* (Aus dem literarischen Nachlass von K. Marx, t. III, p. 268). Stuttgart, 1902.

5. Friedrich Engels, *Die deutsche Reichsverfassungs-Kampagne* (Ibid., t. III, p. 295).

Digitized by Google

On ne peut se faire une meilleure idée de la situation faite aux pays rhénans après 1814 par les Prussiens qu'en rappelant leurs procédés en Alsace-Lorraine après 1871. Ce sont les mêmes méthodes inintelligentes et brutales, appliquées par la même espèce de fonctionnaires, voire les mêmes personnages. Ainsi, von Möller et Kühlwetter, qui avaient été envoyés l'un à Cologne et l'autre à Aix-la-Chapelle dans les années critiques du séparatisme rhénan, en 1848-1849, on les retrouve après 1871 à la tête de l'administration prussienne de l'Alsace-Lorraine[1]. Ces grands assimilateurs et dompteurs prussiens avaient une rude besogne à accomplir; mais ils furent inférieurs à leur tâche. Le prince de Bismarck lui-même a plus tard condamné ces méthodes, funestes à l'État prussien : « Je m'imagine », écrit-il dans ses *Mémoires*, « que la manière de choisir les employés pour l'administration de l'Alsace-Lorraine en 1871 a été la même que celle pour les pays rhénans en 1814. Au lieu d'y envoyer les meilleurs éléments, capables d'accomplir une tâche aussi difficile que celle d'assimiler une possession récemment acquise, on choisit parmi les fonctionnaires des anciennes provinces ceux dont leurs chefs ne savaient que faire ou qui sentaient eux-mêmes le besoin de changer d'air[2]. »

On peut encore citer le passage d'une lettre écrite en 1849 par un Rhénan rallié à la Prusse, M. de Marées, et où il est question du président du gouvernement prussien dans la province rhénane, Eichmann. Ce haut fonctionnaire est dépeint, même par des personnes bienveillantes, comme un Berlinois toujours aigri, qui n'aime rien au monde que Berlin (prononcez *Béaline*), fonctionnaire prussien roturier à qui la morgue tient lieu de la vraie noblesse de sang et d'âme qui lui manque. « On dit même qu'il aborde les gens en les tutoyant. On raconte qu'à Cologne son propriétaire, ancien capitaine de cavalerie, lui ayant demandé ses ordres, il répondit : allez demander cela à mon domestique. » Peut-être sont-ce là de simples potins; il n'en reste pas moins que l'on jugeait le président capable d'avoir fait et dit des impolitesses. Il est certain, d'ailleurs, que M. Eichmann n'a pas le don de la parole, indispensable en pays rhénan, et qu'il n'a nul-

1. Alfred von Reumont, *Aus König Friedrich Wilhelms gesunden und kranken Tagen*. Leipzig, 1885, p. 438.

2. *Gedanken und Erinnerungen*. Stuttgart, 1898, t. I, p. 9; Gothein, *loc. cit.*, p. 446.

Digitized by Google

lement cherché à dissimuler ce défaut quand il alla visiter les collèges de Cologne et de Dusseldorf, où il s'est rendu parfaitement ridicule[1]. »

Le Rhénan lui-même se trouve dépaysé à Berlin. Le fameux poète rhénan Wolfgang Müller von Königswinter écrit, en 1839, de Berlin, à un ami et compatriote : « Tu ne peux pas t'imaginer quel trou pouilleux et misérable est ce Berlin en été : pas de vin, pas de vie, pas de joie et pas d'enthousiasme; on dirait que les Berlinois n'ont pas de cœur[2]. »

Camphausen, venu à Berlin dans la même année pour essayer d'arracher au gouvernement pour les chemins de fer rhénans des concessions que repoussaient la méfiance et la morgue des *junker*, écrivit à un ami de Cologne : « Je t'assure que prendre une connaissance plus intime du fonctionnarisme prussien n'est pas drôle[3]. »

La difficulté des Rhénans à s'acclimater à l'atmosphère prussienne est d'autant plus remarquable qu'en général le naturel rhénan, le « sang élastique rhénan », s'adapte aisément et s'habitue, sans trop de peine, même aux milieux les plus différents, comme, par exemple, à la vie américaine[4]. Notamment, en Autriche, pays de langue allemande mais catholique, et où les habitants sont de caractère facile, enjoué et optimiste, les Rhénans se trouvaient comme chez eux et infiniment mieux qu'en Prusse[5]. On n'a peut-être pas assez remarqué que le pays du Rhin a fourni à l'Autriche, par la voie de l'émigration, plusieurs de ses hommes les plus célèbres : le fameux prince de Metternich, né à Coblence en 1773[6]; le baron de Bruck, le père de l'idée de la « Mitteleuropa » et homme d'État des plus clairvoyants, qui naquit en 1783 à Elberfeld[7]; von Peez, l'historien

1. A. von Marées, *Aus der Zeit Friedrich Wilhelms IV*, dans la *Zukunft*, 4e année, n° 11, 15 décembre 1894, p. 496-497.

2. *Jugendbriefe*, dans la *Monatschrift f. d. Geschichte Westdeutschlands*, rédigée par R. Pick, 4e année, 1878, p. 150.

3. Kumpmann, p. 126.

4. Schurz, *Lebenserinnerungen*, t. II, p. 1-2.

5. Voilà aussi pourquoi les Mayençais, auxquels le congrès de Vienne avait imposé deux garnisons, l'une prussienne, l'autre autrichienne, préféraient de beaucoup cette dernière. Karl Braun, *Bilder aus der deutschen Kleinstaaterei*. Leipzig, 1869, t. I, p. 147.

6. Schmidt-Weissenfels, *Fürst Metternich, Geschichte seines Lebens und seiner Zeit*. Prag, 1860, t. II.

7. Richard Charmatz, *Freiherr von Bruck*. Leipzig, 1917.

Digitized by Google

des relations économiques entre l'Angleterre et le continent, né en 1829 à Wiesbaden[1]; Ludwig Pastor, l'historien des papes, né à Aix-la-Chapelle en 1854; enfin le prince de la musique, Ludwig van Beethoven, né à Bonn en 1770[2].

Cette sympathie des Rhénans pour l'Autriche devait créer, en 1866, en Rhénanie, des sentiments assez hostiles à la Prusse[3].

En 1850, en 1859 et en 1866, le clergé rhénan était imbu de sentiments favorables à l'Autriche et par conséquent contraires à la Prusse (et en 1859 à la France qui prêtait main forte à l'Italie antipapale). Au fond de sa pensée, disait-on, il couvait l'espoir d'obtenir, si l'Autriche catholique l'emportait dans la lutte, le rétablissement des anciens archevêchés électoraux de Mayence, de Cologne et de Trèves et de mettre fin à la domination prussienne aux bords du Rhin[4]. Il ne manqua pas de maisons catholiques qui s'obstinèrent à ne pas pavoiser à la nouvelle de la victoire de Sadowa.

En 1822, Joseph Görres reprochait au gouvernement prussien de ne pas gouverner avec les Rhénans, mais contre eux. Dans cette période, dit Rovère avec raison, pas un Rhénan ne fut admis dans la maison du roi ni aux charges de la cour; pas un seul ne fut appelé aux grands emplois administratifs; on n'en vit pas dans les ministères, ni comme chefs de division, ni comme chefs de section; ils ne devinrent ni conseillers d'État, ni présidents de province[5], de régence, ou même de district[6]. Beaucoup de Rhénans s'abandonnèrent au désespoir. Les Prussiens et les Rhénans se dédaignaient mutuellement. Venedey écrit quelque part : « Les Prussiens sont des esclaves, tenaces et forts. Dans le bonheur, leur orgueil ne connaît pas de bornes; dans l'adversité, ils perdent vite leur boussole[7]. » Nous trouvons

1. Cf. la préface par Paul Dehn au livre d'Alexander von Peez, *Vorherrschaft aus der Zeit der Kontinentalsperre*. Leipzig, 1912.

2. Adolph Bernhard Marx, *Ludwig von Beethoven*. Berlin, 1859, t. I.

3. Rovère, p. 242.

4. Braun, *loc. cit.*, t. I, p. 146.

5. Sauf une exception, M. Sack, président de la province en 1816, qui était Rhénan. Cependant, les avis sur son caractère rhénan sont plutôt divisés. Qu'il ait été, pendant un certain temps, la bête noire des *junker* prussiens, est exact. Mais cela s'expliquait par le fait que M. Sack professait en général des idées libérales en matière politique.

6. Rovère, p. 39.

7. Jacob Venedey, *Die Deutschen und Franzosen nach dem Geiste ihrer Sprachen und Sprüchwörter*. Heidelberg, 1842, p. 202.

Digitized by Google

de nombreuses traces de cet état d'esprit même chez les grands théoriciens socialistes d'Allemagne. En 1848, lors de la guerre contre le Danemark décidée par l'assemblée nationale de Francfort, Frédéric Engels et Karl Marx, alors directeurs d'un journal socialiste, la *Neue Rheinische Zeitung*, qui se publiait à Cologne, formaient ouvertement le vœu que de cette guerre en sortît une autre, celle de l'Allemagne contre la Prusse, l'Angleterre et la Russie, les trois grandes puissances de la contre-révolution en Europe[1]. Allemagne contre Prusse! Voilà une idée bien rhénane. Si Marx et Engels, tous deux Rhénans, ont eu quelques moments d'impérialisme allemand, ils n'ont jamais cessé de mépriser la Prusse, parvenue et brutale. Voici ce que nous raconte l'économiste italien Achille Loria qui, en 1882, alla voir à Londres les deux apôtres du socialisme : leur dédain, dit-il, allait si loin qu' « il n'épargnait même pas les choses inanimées; le Thiergarten, le charmant bois de Boulogne berlinois, était tourné en dérision par ces fiers Prussophobes comme un potager sans valeur; mais ils conservaient un souvenir affectueux et délicat à la Prusse rhénane, au pittoresque fleuve, père de mille légendes, à ses rives romantiques où se dressent superbement les sombres tours des châteaux en ruine. Ils avaient des accents de sincère admiration pour les populations rhénanes, dont le caractère, les tendances et le génie sont une synthèse de deux contrastes, le produit du mariage historique des deux races, l'allemande et la française[2] ». L'accueil que la population rhénane avait coutume de faire aux visites des rois de Prusse était, d'ordinaire, glacial, ou d'un enthousiasme tout à fait factice. Cela est vrai non seulement pour Frédéric-Guillaume IV, mais même encore bien plus tard pour Guillaume Ier, venu en 1865 pour inaugurer le monument équestre du roi son père à Cologne[3].

On retrouve encore cet état d'âme même dans la littérature toute moderne. Ainsi, Clara Viebig, la romancière la plus remarquable que l'Allemagne ait produite, et qui est née elle-même

1. *Literarischer Nachlass von K. Marx*, loc. cit., t. III, p. 191. Ce passage fut pour ainsi dire ressuscité par un philosophe bolchévisant, qui fut tué par les chouans à Munich en 1919 (Gustav Landauer, *Rechenschaft*. Berlin, 1919, p. 119).

2. Achille Loria, *Marx e la sua dottrina*. Milano-Palermo-Napoli, 1902, p. 91.

3. Schorn, *Lebenserinnerungen*, t. II, p. 148.

Digitized by Google

dans les environs de Trèves, nous a tracé, dans son roman *Wacht am Rhein*, la figure du sergent-major Rinke, vrai soldat prussien, si dur pour ses subordonnés, ces misérables Rhénans qui s'obstinent à ne pas apprendre le pas de parade et ne trouvent aucune satisfaction à porter l'uniforme de Sa Majesté.

*
* *

Moreau de Jonnès avait donc raison, en 1847, tout en qualifiant cette « magnifique province rhénane » un « foyer de lumière et d'industrie, précieux fleuron dont, à bon droit, la Prusse est fière », de faire observer que, « limitrophe de la France, vingt ans de domination l'ont imprégnée de son esprit d'indépendance et l'ont dotée de ses institutions. Séparée en un groupe distinct du reste de la monarchie, bien que fidèle et loyale, elle marche à part. C'est le terrain où les idées françaises et allemandes se joignent, se mêlent et se propagent; c'est le pont jeté sur le Rhin par où passent le progrès et les idées libres pour prendre d'assaut le vieux donjon de la féodalité germanique[1]. » Ailleurs, le même auteur ajoutait : « La province rhénane bouillonne de l'esprit français[2]. » Heinrich von Treitschke ne fit que mettre les points sur les *i* en disant qu'encore au milieu du XIXe siècle le pays du Rhin mena une « existence à part, à moitié latine[3] ». Victor Hugo avait raison quand il prétendait, en 1842, que toute la rive

1. Moreau de Jonnès, *la Prusse, son progrès politique et social*. Paris, 1848, p. 166. — Cette conception correspondait d'ailleurs parfaitement à l'opinion qu'on se faisait alors en France, dans les milieux libéraux, envers l'Allemagne. Pour s'en convaincre, il suffira de faire ici deux citations empruntées à deux des plus illustres écrivains français de l'époque. S'adressant aux Allemands vers 1840, Quinet leur dit : « Quand je pense par combien de liens votre pays et le nôtre sont désormais réunis, combien ils sont d'intelligence sur presque tout le reste, j'avoue que je suis tout près de regarder comme une guerre civile la guerre entre la France et l'Allemagne. » Lamartine, enfin, dans la *Marseillaise de la paix*, s'écriait :

« Roule, libre et superbe entre tes larges rives,
Rhin! Nil de l'Occident! Coupe des nations!
Et des peuples assis qui boivent tes eaux vives,
Emporte les défis et les ambitions! »

2. Moreau de Jonnès, p. 203. Auguste Barbier s'étonna de rencontrer, en 1838, en Italie des jeunes mariés du pays rhénan qui causaient français entre eux (Barbier, *Souvenirs personnels et silhouettes contemporaines*. Paris, 1883, p. 37).

3. Heinrich von Treitschke, *Deutsche Geschichte im neunzehnten Jahrhundert*. Leipzig, 1895, t. V, p. 172.

Digitized by Google

gauche du Rhin aimait les Français; il exagérait seulement quand il ajoutait qu'elle les attendait. Proudhon, au contraire, se refusait à croire que les Rhénans demandaient à se rallier à la France[1]. Quoi qu'il en soit, les Rhénans ne demandaient pas mieux que rester amis de la France et de se débarrasser de la Prusse, à moins que celle-ci, abjurant la quintessence de sa race, ne se fît résolument allemande.

VI.

Considérations finales.

Après 1870-1871, l'ivresse de la victoire, la débâcle de la France qui semblait définitive, les faveurs de la cour et, surtout, l'enrichissement inouï d'une partie croissante de la population, réconcilièrent peu à peu les Rhénans avec la domination prussienne, devenue, semblait-il, enfin allemande; toutefois, le nombre des Rhénans, tièdes en matière de patriotisme prussien et fiers de leur passé, n'était pas médiocre. Encore trente ans plus tard il y avait des groupes de fidèles qui allaient tous les ans à la grand'messe dite chez les Franciscains de Cologne pour les morts de la Grande Armée de Napoléon[2]. Il ne manqua pas de bons citoyens pour considérer la suppression du Code Napoléon en 1900 comme une offense à la nationalité et aux libertés rhénanes[3]. Lors du vingt-cinquième anniversaire de la bataille de Sedan, il se produisit à Cologne un petit scandale tout à fait caractéristique : les vétérans se formèrent en cortège, défilant le parapluie à l'épaule, pendant que le public riait et que, de leurs fenêtres, les jeunes filles leur jetaient des « coriandoli » et toute sorte d'emblèmes carnavalesques[4]. Sans doute, cette manifestation ne saurait être retenue comme preuve de sentiments haineux, mal déguisés, à l'égard de la Prusse et de ses gloires militaires; mais elle témoigna à tout le moins que cette population avait des sentiments bien différents de ceux qui excitaient l'enthousiasme dans le reste de l'Allemagne. Si le patriotisme prussien des Rhénans s'affiche par le bruit et le

1. Pierre-Joseph Proudhon, *France et Rhin*, nouv. éd. Paris, 1868, p. 131.
2. Bamberger, *loc. cit.*, p. 185.
3. Cette note se trouve même chez Hans Heinz Ewers, *Alraune, Geschichte eines lebenden Wesens*. Munich, 1911, p. 210.
4. Emil Kaiser, *Carneval*. Cologne, 1906, p. 80.

Digitized by Google

tapage, il ne faut pas s'y tromper : il est trop exagéré pour être réellement sincère.

En attendant, les villes rhénanes s'enlaidirent. Les Prussiens importèrent peu de chose en fait d'architecture et ce peu de chose était d'un complet manque de goût[1]. Pour la sculpture, c'était pis encore. Il n'y a pas une seule place à Cologne, si petite soit-elle, où l'on n'ait érigé une statue à la gloire éternelle des Hohenzollern et de leurs satellites, images lourdes et bouffonnes de vainqueurs, en marbre et en bronze, qui s'étalent sur les places et sur les ponts de la ville et qui enlèvent à la vieille Cologne autochtone son véritable caractère.

Cependant, si la Prusse a réussi à détacher les populations rhénanes de la France et à leur inculquer, à bien des égards, son propre esprit, elle a échoué dans sa tentative pour leur faire haïr la France. Elle y a échoué à cause de la profondeur et de l'intensité même des bons souvenirs historiques qui lient les pays rhénans à ce pays. Certes, les Rhénans qui se sont mis à écrire l'histoire de leur pays se sont bien gardés de donner à l'époque napoléonienne et à la domination française la place et le poids qu'elles méritent. Timidement et comme s'excusant presque auprès de leurs amis les Prussiens, ils ont néanmoins fait preuve d'une certaine honnêteté en conservant, à l'égard de cette période historique, un langage honnête où percent, plus ou moins franchement, la reconnaissance et la sympathie pour la France. Comme cela résulte notamment du volume publié par Julius Bachem pour commémorer le centenaire de l'union des pays rhénans à la Prusse, seuls, parmi les auteurs allemands, les Rhénans ont résisté à l'infection de la maladie prussienne de la francophobie et de la haine contre Napoléon[2].

Un voyageur suisse s'exprime à ce sujet dans les termes suivants : « A Dusseldorf, à Cologne, à Bonn, à Heidelberg même, il n'y a pas chez le peuple cette haine brutale du Français, qui rend si pénible et si humiliant le séjour de ceux qui ne parlent pas cette langue (*l'allemand*) à Berlin et dans les autres villes de la Prusse. Les Rhénans ne sont pas passionnés en politique, et ils ne peuvent effacer l'histoire, oublier ce que

1. Cf. aussi Edmund Renard, *Cöln*. Leipzig, 1907, p. 207.

2. On peut consulter aussi, à cet égard, le petit volume d'Eckert et la monographie de Hansen sur *Mevissen;* le moins favorable et le plus unilatéral est, sans doute, Leonhard Ennen dans sa *Geschichte der Stadt Cöln.*

Digitized by Google

leur pays était avant l'arrivée des Français. Cela ne veut pas dire cependant qu'en temps de guerre les Rhénans ne se battraient pas moins vigoureusement contre la France que les Prussiens; mais, en temps de paix, il est facile ici de vivre en bon accord[1]. » Tissot a parfaitement raison.

Cependant, il y a encore une autre raison qui a empêché les Rhénans de s'associer au chœur des malédictions contre la France. C'est leur tempérament qui les sépare nettement du reste de l'Allemagne en les rapprochant, à certains égards, de la France. Il est curieux de constater à quel point les Rhénans se distinguent du reste des Allemands, et, chose plus curieuse encore, c'est que ce sont justement les écrivains allemands eux-mêmes qui se montrent les plus frappés par cette différence[2]. Parmi les traits qui caractérisent le mieux les Allemands se trouvent l'esprit d'organisation et le sens de l'obéissance aveugle; si l'on veut bien ne pas tenir compte de quelques très rares épisodes de leur histoire, les Allemands poussent le respect de l'autorité jusqu'à l'absurde. Or, les Rhénans ne possèdent pas cet instinct, ne ressentent pas ce besoin de soumission. Dans un ouvrage sur les syndicats ouvriers en Allemagne, MM. Trœltsch et Hirschfeld, après avoir loué les tendances, la docilité, le sérieux des ouvriers des autres régions, s'expriment ainsi sur le compte des ouvriers rhénans : « Les ouvriers rhénans sont plus disposés à s'adonner au plaisir et aux divertissements qu'à s'enrégimenter dans les syndicats professionnels. Ils sont difficiles à grouper, rebelles à s'organiser. Même une fois organisés, ils ne tiennent bon que quand leur chef (le secrétaire du syndicat) jouit de leur sympathie et les sait prendre non seulement par ses qualités sérieuses, mais aussi par la plaisanterie. Rien n'est plus dangereux, dans les organisations rhénanes, qu'un changement de dirigeant : si le successeur du chef sympathique

1. Victor Tissot, *Mes vacances en Allemagne*. Lausanne, 1886, p. 34-35.

2. Gothein, *loc. cit.*, p. 95. — Voilà ce qu'a très bien vu Maurice Barrès dans son admirable livre sur *le Génie du Rhin* (Paris, 1921). Les reproches qu'il fait à ce point à Victor Hugo et Mme de Staël (p. 246) sont pleinement justifiés. Ils ignorent, en effet « que la mélancolie rhénane n'est pas celle de Tieck ou de Kleist, mais simple, vraie, humaine, nullement l'expérience d'un philosophe, d'un métaphysicien; ils ignorent que la fantaisie rhénane n'est pas celle d'Hoffmann, n'est pas le produit d'un cerveau maladif et déséquilibré, mais la fleur des âmes populaires angoissées. Nos romantiques n'ont pas vu les diversités allemandes. »

Digitized by Google

ne réunit pas en soi toutes les qualités qu'en ce pays-là on exige des fonctionnaires, le sang rhénan prend le dessus et voilà que la plupart des membres lâchent prise en s'esquivant[1]. » Le Rhénan, a dit Arnold Ruge, raffole du vin et du café, ce qui le rend gai et enjoué[2]. En même temps, il se montre infiniment plus dépensier et gaspilleur que le reste des Allemands. Dans une comparaison qu'un autre auteur, M. Albrecht Wirth, a faite entre le caractère des Allemands et celui des Chinois, entre lesquels il croit constater une très grande affinité, surtout dans l'âpreté au gain, il n'admet que deux exceptions à sa thèse : les Chinois du Nord-Ouest et les Rhénans, les uns et les autres plus généreux et plus insouciants que le reste de leurs compatriotes[3]. De ce caractère disparate, M. Kaiser nous a donné un tableau poignant dans son roman intitulé *Karnaval*[4], tandis que l'économiste Thun nous a décrit, dans une histoire de l'industrie et du prolétariat rhénans, les classes ouvrières d'Aix-la-Chapelle et des bords du Rhin comme extrêmement turbulentes, débauchées et licencieuses[5]. Ce caractère s'est sans doute amélioré quelque peu ces derniers temps. Toutefois, dans les études récentes sur le peuple rhénan, cette note a encore trouvé mainte illustration[6].

C'est un fait néanmoins que, sous la domination prussienne, Cologne a pris un développement invraisemblable : en 1810, elle comptait 45,000 habitants, et en 1820, 55,000; ce chiffre, en 1910, était monté à 513,000. Si les bases de leur prospérité économique leur ont été fournies par les Français, il n'est pas douteux que les Prussiens les ont élargies de beaucoup. Les pays rhénans sont devenus, durant ce dernier siècle, extrêmement riches[7]. C'est même là que l'historien devra cher-

1. Walter Troeltsch et P. Hirschfeld, *Die deutschen sozialdemokratischen Genossenschaften, Untersuchungen und Materialien über ihre geographische Verbreitung*. Berlin, 1905, p. 71.

2. Arnold Ruge, *Köln und Belgien* (Œuvres complètes). Mannheim, 1848, 2e éd., t. V, p. 31.

3. Albrecht Wirth, *Rasse und Volk*. Halle, 1914, p. 226.

4. *Loc. cit.*

5. Alphons Thun, *Die Industrie am Niederrhein und ihre Arbeiter*. Leipzig, 1879, p. 76 et suiv.

6. Gothein, *loc. cit.*, p. 652 à 655. Voir aussi Georg Neuhaus, *Die Entwicklung der Stadt Cöln von der Errichtung des deutschen Reiches bis zum Weltkriege*, dans *Die Stadt Kœln, 1815-1915*. Cologne, 1916, t. I (2e partie), p. 341.

7. Toutefois, il y a encore à Cologne des gens pour estimer que le gouver-

Digitized by Google

cher la cause du revirement qui s'est opéré dans l'esprit des habitants à l'égard de l'État qu'ils avaient au début raillé et parfois détesté, et de ce patriotisme prussien ou pseudo-prussien qu'ils affichaient d'une façon bruyante au fur et à mesure que la manne des gains matériels pleuvait davantage. Maximilien Harden a raison d'écrire que c'est l'industrialisme, avec ses promesses de gros revenus, qui a fini par déterminer les Rhénans à entrer, en dépit des différences fondamentales qui les séparent de la vieille Prusse, dans la voie du progrès et de la prospérité qu'elle leur avait ouverte[1].

Après 1871, la prussification, dont il serait injuste de nier les bons côtés, a fait, en Rhénanie, d'énormes progrès. Cependant, même les récentes guerres, qui ont creusé entre les Allemands et les Français un abîme presque infranchissable, n'ont pas pu détruire complètement les affinités qui existent entre la France et le pays rhénan. Gabriel Monod prétend qu'en 1870 le passage de 50,000 Rhénans (accompagnés, il est vrai, par les Hanovriens et les Saxons) n'a causé guère plus de dégâts que n'aurait pu faire la présence d'une armée française, tandis que les Prussiens, les Bavarois et les Polonais se comportèrent fort mal[2]. Durant la guerre mondiale, des prisonniers de guerre originaires des pays rhénans, de passage à Zurich, racontaient à un journaliste suisse que leur captivité en France avait été douce, non seulement à cause de la nourriture qu'on leur avait donnée, mais aussi à cause de leur tempérament rhénan qui les avait rendus sympathiques aux Français[3]. Nous citerons encore un autre témoignage de cette affinité de race et de naturel entre les Rhénans et les Français, affinité qui s'est manifestée même pendant la guerre : dans son journal de guerre, Richard Dehmel, le grand poète allemand, récemment décédé, ne se lasse pas de mettre en relief le peu de respect que témoignent les Allemands pour l'art et la poésie. Il insiste sur la courtoisie avec laquelle, en dépit de son grade de lieutenant dans l'armée prussienne, il fut traité dans une petite ville de la

nement prussien n'a jamais favorisé leur ville. Voir Heinrich Lücker, *Die Finanzen der Stadt Cöln seit dem Ausgange des XVIIIten Jahrhunderts, 1794-1907*. Thèse. Erlangen, 1910, p. 2.

1. Harden, *Schwarze Brache*, dans la *Zukunft*, t. XXVII, n° 36 (p. 300).

2. Gabriel Monod, *Allemands et Français. Souvenirs de campagne*. Paris, 1872, p. 66-67.

3. *Neue Züricher Zeitung*, 1915, n° 931.

Digitized by Google

Picardie occupée. « Parmi les Allemands », dit-il, « il n'y a que les Rhénans qui font exception et qui savent honorer les poètes de la même façon, un peu cavalière, que les Français. Ce n'est qu'en Rhénanie qu'on a l'habitude d'honorer la profession de poète comme en Picardie. Il est sûr que l'urbanité, un peu superficielle, et la jovialité pleine d'entrain des Rhénans sont, après tout, plus proches de la véritable civilisation que la précision raide des Allemands du Nord qui sont incapables d'admirer et qui ne savent guère tirer profit de leur culture, parce qu'ils mettent trop de zèle à se cultiver toujours davantage[1]. » La sympathie naturelle entre les Français et les Rhénans trouvait encore, selon notre auteur, une autre façon de s'exprimer. Parmi tous les Allemands, les Rhénans étaient presque les seuls qui réussissaient à établir des relations tolérables entre eux et la population française des pays envahis[2]. « Il est tout à fait possible », dit M. Dehmel, « que les Allemands et les Français deviennent des amis de cœur. Les Rhénans sont déjà liés à la France par le sang[3] ». Cette phrase souligne la différence entre l'Allemand moyen et le Rhénan. Le Rhénan n'est pas Prussien; il n'en a ni les qualités ni les défauts. Aujourd'hui, tout en étant Allemand, il est à la fois quelque chose de moins et quelque chose de plus. Ce moins et ce plus semblent le prédestiner à mieux comprendre la France et à l'aimer.

Roberto MICHELS.

1. Richard Dehmel, *Zwischen Volk und Menschheit. Kriegstagebuch*. Berlin, 1916, p. 312. Sur la jovialité des Rhénans, voir aussi p. 391.

2. Surtout les femmes s'entendaient à merveille avec les Rhénans (Dehmel, p. 388-399).

3. Dehmel, p. 178. « Zwischen Franzosen und Deutschen ist Herzenhingabe möglich. Der Rheinlænder hat schon den Blutbund vollzogen. Der Englænder bleibt ewig zugeknöpft. »

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES ENLÈVEMENTS D'ENFANTS A PARIS

EN 1720 ET EN 1750

(Suite et fin[1]*.)*

Dans les émeutes de ces deux jours, il y eut quinze ou vingt personnes tuées parmi la foule et des blessés en plus grand nombre. Ce peuple de Paris, que les mémoires du temps s'accordent à reconnaître comme généralement doux et paisible, était devenu terrible. Dans les années « de pain cher », comme en 1709 par exemple, il s'était montré turbulent et des émeutes avaient éclaté quelquefois, mais jamais aussi spontanées ni aussi impétueuses qu'en ce mois de mai 1750; c'est qu'il ne s'était agi alors que de sa subsistance et non de ses enfants.

Partout on voyait des voleurs d'enfants; ainsi, le samedi 23 mai, dans la soirée, un autre Labbé, employé du domaine sur le port Nicolas, rentrant tranquillement chez lui pour dîner, était pris, peut-être par suite de la similitude de nom, pour un des ravisseurs et assommé de coups au coin de la rue Saint-Antoine et de la rue Geoffroy-l'Asnier; son chapeau et sa perruque étaient jetés dans le ruisseau, et il ne devait son salut qu'à deux personnes qu'il connaissait et qui parlèrent au peuple en sa faveur[2]. Même aventure arrive à un jeune seigneur, Nicolas-Adrien de Becquet, sieur de Montral, qui, au même endroit et le même jour, est battu, jeté à terre sans connaissance, son chapeau et son épée volés. Conduit chez le commissaire de Rochebrune, il y est pansé par un chirurgien et est tellement faible qu'il ne peut signer sa déposition et reste malade quinze jours[3].

Dans la banlieue de Paris, l'émotion n'avait pas été moins vive. Le 21 mai, deux bons bourgeois de Paris, Gabriel Rolet, employé

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXXXIX, p. 43-51.
2. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 154.
3. Ibid., p. 156.

Digitized by Google

dans la nouvelle ferme de la marque d'or et d'argent, demeurant rue Saint-Paul dans une maison dont il est propriétaire, et Pierre-Charles-Augustin Jacques, ancien marchand joaillier, propriétaire à Auteuil, s'étaient rendus à Vincennes chez le maître de pension Guillemin, un de leurs amis. En arrivant auprès de son école, ils demandent aux habitants si les enfants étaient sortis de classe; les femmes les prennent pour des voleurs d'enfants et les huent, les hommes arrivent avec des fourches et des pierres et il faut incarcérer nos deux bourgeois dans le château pour les protéger. Le lendemain, le lieutenant de police envoie un inspecteur et deux exempts pour les délivrer et enquêter. Entourés par la populace, ils ont beaucoup de peine à échapper aux coups et sont poursuivis jusqu'à mi-chemin de Paris par la foule qui crie « à la houe! » Ils déposent une plainte chez le commissaire de Rochebrune. L'inspecteur Roussel, qui donne ces détails dans son rapport le 22 mai, ajoute, avec un sentiment très exact de la situation : « Il me paraît que ces sortes de séditions et mauvais bruits augmentent au lieu de diminuer et, pour y remédier, je crois qu'on pourrait obliger les curés des paroisses de détruire ces bruits à leurs prônes en faisant sentir à leurs paroissiens le tort qu'ils ont d'ajouter foi à cet abus (*sic*)[1]. »

Il est certain que l'émotion causée par les bruits d'enlèvements d'enfants était très grande, même parmi les artisans laborieux qui ne songeaient aucunement à se révolter contre la police. On s'abstenait même d'envoyer les enfants à l'école, tant on craignait qu'ils ne fussent enlevés en y allant ou en revenant. Les prêtres étaient les premiers à recommander aux parents de laisser temporairement leurs enfants à la maison. Le curé de Saint-Nicolas-du-Champ ordonnait aux maîtresses d'école de sa paroisse « de dire aux père et mère de garder leurs enfants et de ne pas les envoyer à l'école »[2].

Une affiche manuscrite, de sept pouces de large sur cinq de haut, collée au mur du passage de la porte Saint-Pierre, où il y a une école, était ainsi libellée : « Père et mère sont avertis de ne point laisser venir aux écoles leurs enfants, de les amener et les revenir chercher, car nous n'en répondons point[3]. » Jean-Baptiste-Claude Feuchère, « accolite (*sic*) du diocèse de Paris, employé à l'institution des pauvres enfants de la paroisse Saint-Gervais », dans l'enquête que nous relaterons plus loin dépose « que l'effroi était si grand par rapport à l'enlèvement des enfants qu'un grand nombre de pères et mères des enfants qui ont coutume de venir à sa classe l'étant venu trouver pour lui faire part de leurs inquiétudes, il leur avait dit

1. Bibl. de l'Arsenal, arch. de la Bastille, ms. 10136, fol. 505 et 506.
2. Ibid., ms. 10137, fol. 140.
3. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 248.

Digitized by Google

qu'ils pouvaient les amener ou les garder chez eux s'ils avaient peur, et qu'en effet, après les fêtes de la Pentecôte, de quatre-vingt-cinq enfants environ qui ont coutume de venir à l'école, il n'en est pas venu plus d'une douzaine, encore étaient-ils tout tremblants »[1].

D'autre part, quelques rapports de police mentionnent la présence parmi les émeutiers d'agitateurs suspects. Lors de l'émotion populaire du samedi 23 mai, on aurait vu un homme habillé de noir qui distribuait de l'argent au peuple : Paty, greffier du Châtelet, et Orry, greffier du lieutenant criminel de robe courte, auraient été témoins de cette distribution. « Je crois cet avis des plus importants », ajoute le lieutenant de police Berryer, en informant de ce fait le procureur général, « et je ne doute point que vous n'en fassiez usage[2]... »

Un particulier serait venu chez le duc de La Vallière pour demander la demeure de M. de Fontanieu ; ayant lié conversation avec le suisse du duc, il lui aurait demandé à l'oreille « que, si on venait crier à la livrée, il ne serait pas homme à quitter son poste et à amener avec lui une douzaine de domestiques pour donner du secours ». Mais le suisse, n'ayant pas trouvé cette proposition à son goût, chassa l'homme de l'hôtel du duc de La Vallière[3].

Un avis anonyme, transmis par le lieutenant de police au Procureur général, contient des faits beaucoup plus graves. L'auteur de cet avis s'étant trouvé le dimanche 24 mai chez un marchand de bière, « rue Salle-au-Compte », aurait surpris une conversation entre quatre individus qui, enfermés dans un petit cabinet, buvaient de la bière en mangeant des échaudés. Ils disaient qu'ils étaient bien contents que ce qu'ils avaient projeté avait réussi, mais que les choses n'étaient pas assez complètes, qu'il fallait quelques autres choses de marque, que cela ne faisait que commencer, que, s'ils avaient trouvé M. Berryer, ils l'auraient assommé, que c'eût été un bien public et que leur chef leur en aurait eu de l'obligation et qu'ils auraient bien été récompensés ; après quoi, ils dirent qu'ils allaient inventer d'autres stratagèmes pour que leur projet s'exécutât. Les quatre individus continuèrent de parler de leur chef, disant qu'au rendez-vous ils sauraient par tous leurs camarades ce qui avait été fait et ce qu'ils feraient par la suite ; puis ils parlèrent du roi, de plusieurs princes, de Berryer, d'Argenson, du contrôleur général des finances, « disant qu'ils pourraient avoir entrée au Trésor royal, mais qu'ils ne s'en embarrassaient pas, qu'il n'y aurait rien de perdu ». Un des quatre hommes étant sorti, le policier amateur jugea prudent de partir.

1. Arch. nat., X^{2B} 1367.

2. Lettre de Berryer au procureur général, 26 mai 1750. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1102, fol. 128 et 129.

3. Lettre de Berryer au procureur général, 31 mai 1750. Ibid., fol. 146.

Digitized by Google

Mais il revint le lendemain et trouva cet individu qui se promenait avec impatience dans la boutique du marchand de bière, attendant ses trois camarades qui ne vinrent pas. Ce serait un certain Duménil, demeurant « dans le grand bâtiment de MM. de Saint-Lazare, dans une porte cochère au troisième sur le devant ». Il serait étranger, recevant fréquemment chez lui d'autres étrangers qui viennent le voir de grand matin. En l'arrêtant, on connaîtrait tous les complices de cette brigue; « il paraît que c'est une compagnie formée de brigands pour faire soulever le peuple en lui inspirant et en lui représentant qu'en s'attaquant à ce qu'ils ont de plus cher, leurs enfants, et que cela ne devienne encore plus funeste par la suite[1]... »

Le commissaire Gueullette aurait entendu raconter, « ce qu'il a bien de la peine à croire », que trois ou quatre individus, simulant l'ivresse, distribuaient de l'argent au peuple devant la maison de Berryer, disant : « Tenez, mes amis, voilà six francs; allez acheter des manches à balais pour assommer tous ces bougres-là! » « Si le fait était vrai », ajoute le bon commissaire Gueullette, « il y aurait donc des chefs secrets de cette sédition, c'est ce que le temps et les informations que l'on fait nous éclairciront[2] ».

Un rapport de police prétend qu'un ancien fruitier, marchand de beurre du nom de Boucher, « aujourd'hui vivant de son bien, aurait tenu dans le cabaret de la Ville-de-Reims, rue Montmartre, des propos très séditieux, disant que l'on faisait bien d'assommer les commissaires et le lieutenant de police et que l'on irait à Versailles détrôner le roi »[3].

Sans attacher à ces différents rapports une authenticité absolue quant au fond, il est certain que le peuple de Paris était très surexcité contre la police et non seulement contre les archers du guet, les exempts et les commissaires des quartiers, mais encore contre Berryer lui-même. C'est lui, prétendait-on, qui avait donné des ordre à ses agents pour enlever les enfants, ordres venant peut-être même de la Cour et qu'il n'aurait fait que transmettre. Berryer était détesté par le peuple pour sa dureté et les nombreuses amendes qu'il infligeait lors des audiences de la Chambre de police, où étaient jugés les délits de voirie.

Il semble bien que des ordres d'enlever des enfants aient été don-

1. Lettre anonyme transmise le 2 juin 1750 par Berryer au procureur général. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1102, fol. 147 à 149.

2. Notes manuscrites du commissaire Gueullette.

3. Rapports de l'inspecteur de police Poussot au lieutenant de police Berryer, 24 mai 1750 et 29 mai 1750. Bibl. de l'Arsenal, arch. de la Bastille, ms. 10137, fol. 139 et 143.

Digitized by Google

nés par lui à ses agents. Un certain Trouard, marbrier ordinaire des bâtiments du roi, demeurant au coin des rues Bergère et Poissonnière, avait entendu dès le 20 mai non seulement ses ouvriers, mais encore beaucoup de gens « du menu peuple », déclarer qu'ils étaient prêts à se révolter si on venait à enlever un de leurs enfants. Trouard crut de son devoir d'aller avertir de cet état d'esprit le lieutenant de police; il se rendit chez lui le 21 mai, et s'adressa à un certain Lartois le fils. Celui-ci lui répondit « qu'il était d'ordinaire que le peuple de Paris attribuât à la police beaucoup plus qu'elle ne faisait et que d'un rien on en faisait un fantôme, qu'il était surpris des bruits qui couraient et de ce que les esprits étaient si fort échauffés, parce que cet ordre-là a été levé dimanche dernier ». Il avait donc bien été donné des ordres pour enlever les enfants, ordres annulés le jour de la Pentecôte, lendemain de la première émeute de la rue des Nonnains-d'Hyères[1].

D'autre part, il est certain que, parmi les émeutiers, s'étaient glissés plusieurs individus douteux et qui cherchaient à se venger d'inspecteurs et de mouches de la police avec lesquels il avaient déjà eu maille à partir. Un des plus menacés parmi les policiers était l'inspecteur Poussot. Il écrivait le 25 mai au lieutenant de police : « Il n'y a plus de doute à faire qu'il y a quantité de voleurs, déserteurs, mendiants et autres gens suspects qui abondent de toute part et qui se répandent dans Paris; ce sont eux qui poussent le peuple à la rébellion et volent de toute part. Les nommés Chiflet, Le Rouge et autres charbonniers, colporteurs, sont toujours à la tête des séditieux : depuis samedi, ils projettent de venir chez moi et disent qu'absolument ils veulent avoir les gens qui travaillent pour Poussot, ainsi que lui[2]... » La veille, Poussot avait déjà informé le lieutenant de police qu'il était particulièrement visé par les séditieux qui avaient assommé Labbé : « J'aurais souhaité », ajoutait-il, « qu'ils eussent préféré ma maison à celle qui doit être la plus respectée de Paris; ils auraient été reçus d'une bonne façon, ils n'y auraient sûrement pas tenu pendant deux heures, eussent-ils été vingt mille. Toutes nos batteries étaient disposées comme elles le sont encore, et ç'aurait été une occasion pour faire connaître que je joins à la bravoure de la tête et de la conduite; non seulement il y en aurait eu beaucoup de tués, mais encore d'arrêtés; je suis fort heureux d'être connu sur ce pied. Il n'y a point de quartier dans Paris qui, sur les menaces qu'on me fait, n'envoie savoir de mes nouvelles[3]. »

Le meurtre de Labbé avait satisfait plusieurs individus et, parmi

1. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 334.
2. Bibl. de l'Arsenal, arch. de la Bastille, ms. 10137, fol. 139 et 140.
3. Ibidem.

Digitized by Google

eux, Chifonel, cordonnier en chambre, et quelques autres habitants de la rue du Bout-du-Monde, où Labbé demeurait chez sa maîtresse, la femme Lorrain, blanchisseuse. Le dimanche 24 mai, cette bande de malandrins s'était réunie devant la maison de Labbé et avait allumé un grand feu, dans lequel ils avaient brûlé un chat acheté six sols, en chantant « des libera » et le *De profondis* en réjouissance de la mort Labbé, tenant de mauvais propos contre lui et contre de Sens, son domestique[1].

Un autre policier poursuivi par la haine des habitants de la capitale était, s'il faut en croire l'inspecteur Poussot, le nommé Antoine Sévère, dit Parisien. Ce personnage ne paraît pas avoir eu une conduite irréprochable. Le 26 juin 1750, Jean Dunois, sergent du guet au poste Saint-Joseph, l'arrêta et le conduisit chez le commissaire Regnard le Jeune préposé à la police du quartier Saint-Eustache, parce qu'il avait frappé violemment une femme. Le commissaire Regnard connaît Parisien comme travaillant pour la police et demeurant chez l'inspecteur Poussot. Il le considère comme un mauvais sujet « et pour être noté pour des concussions qu'il a faites lorsqu'il a travaillé sous les ordres de Poussot »; pour mettre sa vie en sécurité « attendu l'état présent », il l'envoie au secret à la Conciergerie, « à l'effet qu'il ne puisse avoir aucune conversation soit par lettre ou autrement »[2]. Les concussions reprochées à Parisien ne sont-elles pas des enlèvements d'enfants et sa mise au secret n'a-t-elle pas pour but d'en empêcher la divulgation?

Il était indispensable de calmer l'inquiétude de la population et de mettre un frein aux séditions qui pouvaient prendre une tournure très grave si les agitateurs que nous venons de voir se révéler réussissaient à donner aux émeutes une direction politique, alors qu'elles n'étaient jusque là dirigées que contre les gens de police.

IV. — *Arrêt du Parlement du 25 mai 1750. Les arrestations.*

Dans la journée du dimanche 24 mai, le calme absolu qui régna à Paris permit au lieutenant de police, à l'avocat du roi et au premier président du Parlement de travailler à la confection d'un arrêt qui devait calmer les esprits échauffés. Dans la matinée du 25 mai, le Parlement, assemblé après les vacances de la Pentecôte, fut averti, suivant la coutume, que les officiers de police du Châtelet étaient

1. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 38, 29 et 215.
2. Déclaration et procès-verbal d'emprisonnement établis par le commissaire Regnard le Jeune. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1102, fol. 36 et 37.

Digitized by Google

au parquet des huissiers et demandaient à être entendus « au sujet de ce qui était arrivé depuis quelques jours dans cette ville et faubourgs de Paris ». La Cour ayant ordonné qu'ils entrassent, le lieutenant de police déclara « que l'attention qu'il doit à la tranquillité publique dont il est chargé, sous les ordres de la Cour, l'oblige à venir lui rendre compte que des gens mal intentionnés et dans la vue de troubler le repos des citoyens ont affecté de répandre de faux bruits capables de l'altérer, en disant qu'il y avait des personnes chargées d'enlever les enfants... ». En quelques mots il fit une très brève relation des émeutes et conclut en disant : « Que dans ces circonstances il croit ne pouvoir mieux faire que d'en instruire la Cour et d'attendre de sa prudence qu'elle veuille bien prendre les mesures nécessaires pour rassurer les esprits et punir les coupables et, par là, rétablir la tranquillité publique. » Les autres officiers de police confirmèrent la déclaration du lieutenant de police et messire Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson, avocat du roi, prit la parole. « La Cour », dit-il, « estimera qu'elle ne peut employer trop tôt son autorité pour réprimer des excès aussi caractérisés... » Il termina en déclarant « qu'il croit devoir requérir qu'il plaise à la Cour ordonner qu'à leur requête et par-devant tel conseiller de la Cour qu'il lui plaira commettre, il sera informé tant des émotions populaires et assemblées qui ont été faites dans cette ville et faubourgs de Paris, que contre ceux qui auraient répandu le faux bruit d'ordres donnés pour enlever des enfants et auraient occasionné par là les différentes émotions qui sont arrivées, même contre ceux qui se trouveraient coupables desdits enlèvements, si aucuns y a ; et cependant qu'il soit fait très expresses inhibitions et défenses à toutes personnes, de quelque état, qualité et condition qu'elles soient, de s'attrouper ni s'assembler sous quelque prétexte que ce soit dans les rues et places publiques de cette ville et faubourgs de Paris, à peine d'être poursuivies extraordinairement comme perturbateurs du repos public et punis suivant la rigueur des ordonnances : ordonner en conséquence que les informations, si aucunes ont été faites, seront apportées au greffe de la Cour, ordonner en outre que l'arrêt qui interviendra soit publié et affiché partout où il appartiendra ».

Le premier président déclara que la Cour allait en délibérer et les officiers de police, puis les gens du roi se retirèrent. Le résultat de la délibération fut un arrêt rendu immédiatement qui désignait le conseiller à la cour Aimé-Jean-Jacques Sevat pour diriger l'information. L'arrêt, reproduisant exactement les termes du réquisitoire de l'avocat du roi, fut immédiatement imprimé, lu et placardé,

Digitized by Google

dès onze heures du matin, aux carrefours principaux de la ville[1]. Le lendemain, suivant l'usage d'alors, des colporteurs crièrent l'arrêt dans les rues et le vendirent au public. La population parisienne, satisfaite de savoir une information judiciaire ouverte contre les voleurs d'enfants, fut tranquillisée en lisant l'arrêt du Parlement. S'il faut en croire le commissaire Gueullette, il y eut pourtant, le lendemain, plusieurs des arrêts affichés couverts de boue et déchirés. Deux personnes seulement furent arrêtées pour ce délit : Marie Rabier, femme de François Lonné, portier chez M. Pajot d'Osembray, rue des Bourdonnais, qui déclara avoir arraché le placard sans aucune mauvaise intention, alors qu'il était déjà décollé en partie, et un mendiant, Philippe Rousselot, âgé de quarante-trois ans, qui avait arraché un placard, « voulant, par curiosité, en avoir un sans payer six liards qu'on le vendait[2] ».

Comme le fait fort bien remarquer dans ses *Mémoires* le marquis d'Argenson, frère de l'ancien lieutenant de police, le Parlement venait de remplir l'office de médiateur entre la Cour royale et le peuple. « On l'a regardé comme le Sénat de Paris et chacun des citoyens y a pris une confiance qui sert plus le gouvernement démocratique que le monarchique, car les ministres sont aujourd'hui l'objet de la haine du peuple : on ne voit dans eux que la tyrannie[3]. » Il est vraisemblable que c'est à ce désir d'affirmer son autorité, au moins autant qu'à la nécessité de rétablir promptement la tranquillité, qu'il faut attribuer l'empressement du Parlement à rendre et à publier l'arrêt du 25 mai.

Si la tranquillité matérielle fut rétablie à Paris dès que cet arrêt fut connu, l'imagination des Parisiens continua pourtant à se donner libre cours. On prétendit que de nombreux policiers étaient compromis dans cette affaire et que plusieurs d'entre eux, entre autres Poussot et Roussel, s'étaient enfuis, ce qui était absolument inexact, car Poussot en particulier donna, dans la suite, de précieuses indications sur les émeutiers des 22 et 23 mai. Le conseiller Severt s'était mis immédiatement au travail. Il avait à rechercher les agents qui auraient enlevé des enfants et les émeutiers qui avaient tué Labbé et qui s'étaient livrés les 22 et 23 mai aux actes répréhensibles que l'on connait. Un des premiers individus arrêtés fut l'exempt de

1. Bibl. nat., ms. franç. 21148, pièce 19, in-8°.

2. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1102, fol. 135, 141 et 142.

3. *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, t. VI, p. 204, publiés pour la Société de l'histoire de France par J.-B. Rathery. Paris, 1859, in-4°.

Digitized by Google

police Le Blanc. A en croire le commissaire Gueullette, l'arrestation eut lieu le 30 mai dans le cabinet du premier président du Parlement, où Le Blanc fut confronté avec la mère d'un enfant qu'il avait enlevé. « Monsieur le premier président ordonna à la garde que l'on avait envoyé chercher de conduire cet exempt aux cachots, de lui ôter les boucles de ses jarretières et son col de cravate. Si cela était vrai, gare la potence! » ajoute Gueullette[1].

Ensuite furent arrêtés l'exempt de police Bruxelles le 30 juin, l'exempt de robe courte Hamart le 3 juin, le sergent du guet Danguisy le 3 juin, et le cavalier du guet Faillon le 2 juin. Ce furent les seuls agents de la police qui furent impliqués dans les poursuites. Par contre, le conseiller Severt fit arrêter un grand nombre d'individus soupçonnés d'avoir pris part aux émeutes. Vers le milieu de juillet, vingt-huit personnes, dont cinq femmes, étaient incarcérées à la Conciergerie et l'instruction les concernant était en cours[2]. Le conseiller Severt déployait une activité qui le rendait digne de la confiance mise en lui par le Parlement. Cette rapidité dans la répression était fort nécessaire, d'une part, pour calmer les appréhensions des bons bourgeois, et, d'autre part, pour en imposer à la partie la plus turbulente de la population. L'inspecteur Poussot, qui semble avoir eu des vues assez exactes sur l'esprit de la population parisienne, écrivait le 27 mai au lieutenant de police : « Le bruit général de Paris parmi les bourgeois est qu'ils s'étonnent qu'il n'y a pas encore d'exemple de fait, et tout le monde dit publiquement que le guet a très mal fait, qu'au lieu de faire la loi à la canaille, c'est la canaille qui la lui a faite, et que Paris ne doit pas compter sur une pareille garde. La canaille dans les marchés, aux guinguettes et entre eux disent (*sic*) publiquement « bon! Ils n'oseront pas en arrêter; le Parlement sait que le lieutenant de police a tort[3] ».

Il y avait en effet dans Paris une grande quantité de voleurs et autres individus suspects qui semblent avoir pris une large part aux émeutes. Ainsi le 25 mai, à cinq heures du matin, on avait vu à la Morgue une douzaine de voleurs qui regardaient le cadavre du malheureux Labbé : « Ah! Ah! auraient-ils dit, pour bien faire il faudrait que Poussot, Dureau et ses gens y viennent à leur tour et surtout ce bougre de Parisien qui en veut à tous les bons garçons. Les honnêtes gens qui entendent ces discours et qui savent qu'on en veut à ceux qui sont préposés pour la sûreté de Paris commencent

1. Notes manuscrites du commissaire Gueullette.

2. État des accusés, dates des décrets, dates de leurs interrogatoires, de leurs récolements, de leurs confrontations, 12 juillet 1750. Arch. nat., X²ᵇ 1368.

3. Bibl. de l'Arsenal, arch. de la Bastille, n° 10137, fol. 139 et 140.

Digitized by Google

à s'inquiéter[1] », écrit Poussot, qui donne ces détails dans une lettre qu'il adresse le 25 mai au lieutenant de police.

V. — *Instruction du procès. Les principaux accusés, policiers et émeutiers. Arrêt du Parlement du 1er août 1750.*

Comme on l'a vu, le conseiller Severt commença tout de suite son instruction et fit procéder à de nombreuses arrestations. Un des premiers accusés interrogé fut l'exempt de police Le Blanc. Le conseiller Severt le fit comparaître devant lui le dimanche 31 mai.

L'accusé déclara se nommer Sébastien Le Blanc, demeurant à Paris, à la Villeneuve, rue de Bourbon. Il est exempt depuis 1740; auparavant, il était resté valet de chambre pendant plus de treize ans chez le président de Mesnières. Il a acheté sa charge d'exempt pour 1,900 livres et elle lui rapporte 1,500 livres par an, sur lesquelles il doit s'habiller et entretenir un cheval.

Il reconnaît avoir arrêté des enfants, mais en vertu d'un ordre écrit de M. Berryer daté du 18 avril; il a remis cet ordre le 15 mai à son commandant, M. de Rocquemont, qui doit le lui remettre s'il le lui réclame. Il a commencé à opérer des arrestations le 20 avril et reconnaît avoir arrêté quarante-six enfants. On lui donnait 12 francs par arrestation, « sur quoi il était obligé de faire tous les frais comme de voitures et d'archers, auxquels il donnait à chacun 15 sols pour chaque tête, et qu'il y a eu des jours où il lui en a coûté de son argent ».

Il peut y avoir sept à huit ans que la police donne de ces ordres. Le premier qui en aurait été chargé fut l'inspecteur de police Roussel, puis un autre inspecteur nommé Dumont, puis l'inspecteur de police Bruxelles, ensuite un cavalier du guet nommé Faillon, « auquel il arriva une espèce de rébellion du côté de la porte Saint-Denis, pourquoi il a remercié et enfin lui en a été chargé ».

Le conseiller Severt lui ayant demandé s'il conduisait les enfants arrêtés chez un commissaire, il répondit que non, parce que son ordre n'en faisait pas mention; il emmenait ordinairement les enfants au Grand-Châtelet, et n'en a conduit que deux au For-l'Évêque[2].

Lors de son second interrogatoire, qui eut lieu le 15 juin, Le Blanc remit au conseiller Severt l'ordre de police en vertu duquel il arrêtait les enfants. En voici la copie :

Le public se plaint, Monsieur, des attroupements de libertins et vagabonds qui se donnent des rendez-vous dans les places publiques

1. Bibl. de l'Arsenal, arch. de la Bastille, n° 10137, fol. 149.
2. Arch. nat., X2B 1367.

Digitized by Google

et sur les quais pour y jouer, où souvent ils prennent querelles ensemble sur les filouteries qu'ils se font réciproquement. Comme il est du bon ordre de dissiper ces attroupements, vous aurez agréable de faire de temps en temps des rondes dans les différents quartiers de Paris, en observant de ne point aller dans l'intérieur des maisons royales ou dans les lieux prétendus privilégiés, à l'effet d'écarter ces libertins en les menaçant de les arrêter dans le cas où vous les retrouveriez. Vous pourrez même en arrêter quelques-uns pour l'exemple que vous conduirez de police en prison; mais il faut que vous ayez attention de faire ces visites avec beaucoup de prudence, afin d'éviter les rébellions. Lorsque vous verrez des enfants de bourgeois, il faudra les intimider; vous ne vous attacherez autant qu'il sera possible qu'à faire la capture de gens sans aveu, et vous me rendrez compte exact du succès de vos soins.

Ce 18 avril 1750.

BERRYER.

Adressée à M. Le Blanc[1].

Entre temps, le conseiller Severt avait fait prendre des renseignements sur Le Blanc. La note de police qui les résume n'est guère élogieuse pour l'accusé. Le Blanc est considéré comme un individu peu honnête qui faisait travailler avec lui « une mouche de police », nommé Marville, avec lequel il partageait les profits des arrestations. L'inspecteur Roussel, qui avait été chargé des ordres du lieutenant de police concernant les jeunes vagabonds avant Le Blanc, « n'a jamais exercé cette commission qu'avec une houssine pour effrayer les enfants[2] ».

Interrogé s'il avait avec lui du monde et quelle sorte de monde lors de ces rondes, il répondit qu'il avait généralement des archers « et quelquefois des gens qui travaillaient pour les uns et les autres à la police... et que les archers étaient en habits bourgeois », parce que, s'ils avaient été en habit d'ordonnance, les filous se seraient sauvés[3]... Le conseiller Severt lui fit sévèrement observer « qu'il n'est pas étonnant que les père et mère, ayant été échauffés de voir enlever leurs enfants se soient enfin opposés à la pratique sans mesure et sans considération avec laquelle il exerçait sa commission, parce qu'outre l'inquiétude qu'il est permis à des père et mère d'avoir de ce que l'on veut faire de leurs enfants, la plupart ont été endommagés dans leur fortune par les sommes considérables

1. Original joint au procès-verbal de l'interrogatoire de Le Blanc du 15 juin 1750. Arch. nat., X 2B 1307.

2. Note de police anonyme. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 180.

3. Arch. nat., X 2B 1367.

Digitized by Google

pour leur état qu'il leur en a coûté en frais de prison et autres pour ravoir leurs enfants, sans compter la perte de temps qui, pour des gens de vacation, est un dommage considérable[1] ».

Le Blanc donna comme excuse qu'il n'avait pas cru mal faire, « qu'il a imaginé au contraire rendre service aux père et mère dont les enfants se débauchaient et se gâtaient dans la compagnie de toute cette petite canaille[2] ! » En même temps, il remettait au conseiller Severt un registre contenant la copie des comptes-rendus qu'il adressait au lieutenant de police après chacune de ses tournées. Ce registre contient les noms, âge et profession des enfants arrêtés; généralement, Le Blanc prétend n'avoir arrêté que des enfants qu'il a trouvés jouant de l'argent sur la voie publique. Ainsi, le 7 mai 1750, il a arrêté quatre polissons qui jouaient de l'argent aux cartes sur un tas de fumier, mais Mme la duchesse de la Vallière, M. de Villette, trésorier général, et Mme de Villette, « étant parus chacun à la fenêtre de leur appartement, ont réclamé lesdits particuliers », dont l'un était laveur de vaisselle et l'autre faisait les commissions et portait l'argent; Le Blanc les a relâchés malgré les protestations de ses archers qui voyaient s'évanouir leur prime. Dans ces comptes-rendus, Le Blanc se plaint fréquemment que « les joueurs sont soutenus par des soldats aux gardes-françaises et aux gardes-suisses ». Il demande même le 13 mai au lieutenant de police à être accompagné dans ses rondes par un sergent aux gardes pour faire rentrer les soldats dans le devoir[3].

Mais les dépositions des enfants arrêtés et de leurs parents ne concordent guère avec les comptes-rendus de Le Blanc. C'est Jean-François Joly, âgé de neuf ans, ouvrier en gaze, demeurant avec ses parents, faubourg Saint-Martin, qui dépose ainsi le 25 juin devant le conseiller Severt : le 1er mai, vers deux heures après midi, il allait chez sa sœur chercher sa petite nièce quand, en passant près de la Croix-des-Marais, on lui a brusquement bouché la bouche et les yeux et on l'a mis dans un carrosse qui contenait déjà une douzaine d'enfants avec des exempts. Il est resté onze jours en prison au Grand-Châtelet et il a entendu dire que c'était Le Blanc qui l'avait arrêté. Son père est porteur de sacs, sa mère « écosse des pois et gagne sa vie comme elle peut » ; ils ont dû payer pour le faire sortir de prison et ont été obligés de mettre un petit garçon à sa place chez l'ouvrier où il « tire la gaze[4] ».

1. Arch. nat., X2B 1367.
2. Ibid.
3. Registre de Le Blanc ouvert le 20 avril 1750. Arch. nat., X2B 1357.
4. Déposition de Jean-François Joly. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 142.

Digitized by Google

En même temps que Jean-François Joly, on a arrêté le même jour André Blin, âgé de quatorze ans, fileur d'or, demeurant chez sa mère. Il affirme qu'il a été arrêté par Le Blanc; il est resté dix jours au Grand-Châtelet et pour l'en faire sortir il a fallu payer 3 livres 5 sols aux guichetiers, 35 sols au greffe et 60 sols dans la chambre[1]. Le fils de Jean Gauthier, gagne-deniers, et de sa femme Marie Magnien, ravaudeuse, François Gauthier, âgé de douze ans, a été également arrêté le même jour par Le Blanc. Il est resté neuf jours en prison et n'en est sorti que grâce à l'intervention de M. Piquet, maître des eaux et forêts, qui avait assisté à cet enlèvement du haut de son balcon. L'enfant a attrapé la gale en prison et « cette capture coûte à une pauvre femme comme elle plus de dix écus[2] ». Le père avait envoyé le lendemain sa fille âgée de vingt ans au Châtelet pour y réclamer son frère. Elle était accompagnée d'une jeune fille de ses amies dont le frère avait également été enlevé. Auprès du Châtelet, elles finirent par découvrir des exempts qui buvaient dans un cabaret et qui traitèrent les deux jeunes filles de p..... « et les menacèrent de les mettre dedans si elles ne se retiraient[3] ».

Le 23 avril, à la foire Saint-Germain, le jeune Nicolas-François Savoye, âgé de douze ans, « apprenti cafetier chez le sieur Savoye, son père, rue de Bussy », avait été arrêté et maltraité par des exempts. Confronté avec Le Blanc, il le reconnaît et maintient sa déposition, malgré les dénégations de Le Blanc. Il resta onze jours au For-l'Évêque, couchant « à la paille », et son père fut obligé de payer 4 livres 10 sols au greffe et 10 sols au guichetier. Le cafetier avait été victime d'un maître chanteur à l'occasion de l'enlèvement de son fils. Un certain Bichon de La Tour, ancien prévôt de la Monnaie, était venu le trouver et s'était fait fort de faire remettre son fils en liberté s'il lui versait 12 livres. Il avait immédiatement remis cette somme à l'ancien prévôt, qui revint le voir quelques jours après, lui disant qu'il venait de chez le commissaire Defacq, que son fils était inscrit sur son rôle pour être jugé le lendemain à l'audience du lieutenant de police, mais qu'il avait donné 6 livres au clerc du commissaire pour recommander l'enfant et qu'il avait dépensé les 6 autres livres « en buvette ». Mais le jeune Savoye était sorti de prison depuis deux jours quand La Tour vint faire ce superbe récit aux parents; le cafetier présenta son fils à l'imposteur, mais il ne se fâcha pas, bien au contraire; ils allèrent ensemble

1. Déposition d'André Blin. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 145.
2. Déposition de Marie Magnien. Ibid., fol. 146.
3. Déposition de Jean Gauthier. Ibid., fol. 147.

Digitized by Google

boire une demi-bouteille que Savoye paya, et il quitta La Tour « en le remerciant fort poliment de toutes ses démarches[1] ». Le juge Severt fut d'un tout autre avis; il fit rechercher La Tour et rendit contre lui, le 30 juin, un décret de prise de corps qui ne put être exécuté, car La Tour était déjà enfermé au For-l'Évêque pour une dette de 6,000 livres qu'il ne pouvait payer[2].

Un autre policier arrêté fut interrogé par le conseiller Severt : c'est l'inspecteur de police Bruxelles. Il avait été laquais du premier président de la Chambre des comptes Nicolaï, puis il était entré dans la police et avait été nommé inspecteur du quartier Saint-Antoine. Ses gages étaient de 100 écus, auxquels s'ajoutaient une gratification mensuelle de 50 livres et « de petits droits et enrôlements sur les chambres garnies, les tapissiers, fripiers et autres revendant en vieux qui sont obligés d'avoir des registres ». Sa charge lui rapportait au total 1,300 à 1,400 livres par an.

Depuis le 12 mars 1749, il avait une commission de Berryer pour arrêter les joueurs[3], qu'il a exécutée jusqu'à fin novembre 1749. A cette date, il aurait été pris de scrupules et aurait dit à Berryer que dans le nombre des joueurs qu'il arrêtait « il trouvait beaucoup d'enfants fort jeunes et même des enfants de bourgeois; que sur cela M. Berryer lui dit : « Bon Bruxelles, c'est précisément ou justement « ce que je veux que vous arrêtiez ». Bruxelles prétendit qu'il n'avait pas continué à exécuter exactement cet ordre, « trouvant que cela était injuste et qu'il y avait trop de dureté ». Mais il ne pouvait agir autrement de crainte de mécontenter le lieutenant de police, qui aurait nommé un autre inspecteur dans son quartier, « ce qui l'aurait mis dans le cas de mourir de faim ».

Quelque temps après, le lieutenant de police l'aurait fait appeler et lui aurait demandé pourquoi il n'arrêtait pas de joueurs, comme le lui prescrivait l'ordre qui lui avait été remis. Bruxelles lui répondit que, dès la réception de l'ordre, il s'était promené dans Paris pour examiner les assemblées de joueurs, qu'il en avait trouvé plusieurs qui jouaient à différents jeux, mais qu'il lui paraissait très difficile de distinguer « le bon d'avec le mauvais et qu'il le priait de lui dire ses intentions ». Le lieutenant de police lui prescrivit d'arrêter « tout ce qu'il trouverait jouant de l'argent ». Fort de cette explication complémentaire, Bruxelles n'aurait arrêté au début que des jeunes gens de quinze à vingt ans, mais aucun enfant. D'ail-

1. Déposition de Nicolas Savoye, de sa femme et de son fils. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 73, 126, 127, 139 et 140.

2. Lettre de l'inspecteur de police Duveau. Ibid., ms. franç. 1102, fol. 100.

3. Annexée à la déposition de Bruxelles du 3 juillet 1750. Arch. nat., X^{2b} 1367.

Digitized by Google

leurs, « ceux qu'il a arrêtés dans ce commencement étaient tous gens si bons à arrêter que les gens des quartiers disaient que cela était très bien fait ». S'il avait été guidé par l'intérêt, il aurait pu arrêter deux ou trois cents joueurs au lieu de soixante à quatre-vingts. A titre d'exemple, Bruxelles raconte qu'ayant appris que des joueurs s'assemblaient sur la plate-forme de la porte Saint-Denis et donnaient chacun un liard au concierge pour qu'il les laissât jouer tranquillement, il s'y rendit avec plusieurs archers. Il monta avec deux de ses gens et trouva une trentaine de joueurs ; alors qu'il aurait pu les arrêter tous, il se contenta d'en arrêter trois ou quatre. Il trouvait également souvent des cochers de fiacre et des brouetteurs qui jouaient de l'argent ; il en parla à M. Berryer, qui lui répondit : « Bon, arrêtez tout cela. » Il n'en a pourtant rien fait. M. Berryer lui reprocha de ne pas arrêter suffisamment de joueurs ; il lui répondit qu'il craignait que de trop nombreuses arrestations ne lui fissent pas plaisir, d'autant plus qu'il n'était pas seul à exécuter de semblables opérations. M. Berryer lui dit qu'il était bien obligé de faire arrêter des enfants par d'autres, puisque lui-même n'en arrêtait pas. Un autre jour, il remit à un secrétaire de M. Berryer, nommé Le Roy, un mémoire dans lequel il proposait que M. Berryer choisit un homme de confiance auquel, sans faire de forfait pour chaque arrestation, il donnerait par jour la somme qu'il jugerait convenable, et auquel on paierait un certain nombre d'archers pour l'assister. Il en parla quelques jours après au lieutenant de police, qui lui répondit : « Oh ! cela ne me convient pas ; ce sont là des postes de chanoines, et tout ce qui est poste je veux le supprimer. Quand on me donne de la marchandise, je donne de l'argent. » Et il affirma, fort en colère, que, s'il ne voulait pas le faire, il le ferait faire par un autre.

Bruxelles ajouta que, quand il avait arrêté des joueurs, il les menait en prison, où il les écrouait ; sur le rapport qu'il en faisait au lieutenant de police, celui-ci lui faisait expédier des ordres écrits signés de lui et ainsi conçus : « Il est ordonné au sieur Brucelles (*sic*) d'arrêter et de conduire de police en prison les particuliers ci-après nommés... » Sur le vu de ces ordres, on lui payait 12 livres par personne écrouée, à charge par lui de solder les frais de ses assistants et des voitures, « ce qui quelquefois lui coûtait les trois quarts de son gain ».

Bruxelles possédait tous les ordres reçus depuis le 21 mai jusqu'au 22 novembre 1749. Le juge lui ayant demandé pourquoi il avait cessé d'exercer sa commission, Bruxelles répondit que fin novembre 1749 on a voulu lui faire arrêter les mendiants valides et

Digitized by Google

invalides et les lui faire conduire chez les commissaires de quartiers. Il répondit au sieur Chabran, qui lui transmettait ces ordres du lieutenant de police, « que la cérémonie du commissaire lui paraissait fort inutile, que ce commissaire ne pouvait pas, de son cabinet, voir ce qui se passait sur le pavé de Paris ». Chabran lui dit de s'adresser à M. Berryer, qui ne voulut rien changer à ses ordres, et depuis Bruxelles croit que c'est Le Blanc et Faillon qui ont été chargés d'arrêter les joueurs et les mendiants[1].

Le cavalier du guet Faillon avait été arrêté le 2 juin; il fut interrogé le 13 juin par le conseiller Severt. Il déclare que, cherchant à s'occuper pendant les heures où son service le laissait libre, il avait demandé à la comtesse d'Argenson de lui procurer un emploi. Sur la recommandation de Mme d'Argenson, le lieutenant de police lui avait remis le 7 mai 1750 un ordre signé de sa main pour arrêter « les vagabonds, les libertins et autres gens sans aveu qui jouent aux cartes ou à des jeux avec des balles de plomb ou aux bâtonnets et cassent les vitres des lanternes publiques ». Il devait les conduire en prison et adresser au lieutenant de police des états contenant leurs noms, surnoms, âges, pays, professions et le motif de leur détention[2].

L'ordre lui avait été remis par M. Duval, le commandant du guet. Faillon ayant prétendu qu'il n'entendait rien à cette besogne, M. Duval lui conseilla de prendre avec lui Danguisy, sergent du guet, qui était au courant de ces opérations et il l'autorisa même par bonté à se faire aider par les escouades du guet de garde aux barrières. Il recevait 12 livres pour chaque personne arrêtée; il envoyait chaque jour à M. Berryer un état des personnes écrouées et le lendemain il recevait une approbation de ces écrous. Ces ordres étaient remis au sieur Le Roy, qui était chargé de les payer; il a commencé ses arrestations le 12 mars et a continué jusqu'au 14 avril, mais il n'a encore rien touché[3]. Il a cessé d'exercer son ordre à la suite des incidents suivants : ayant appris que des joueurs se réunissaient sur la porte Saint-Denis, il s'y rendit avec un carrosse et quatre hommes et en arrêta trois. Le carrosse ayant pris par la rue des Filles-Dieu, la populace s'attroupa et blessa à coups de pierre les quatre assistants de Faillon qui s'enfuirent, le laissant seul avec les trois enfants aux prises avec les émeutiers armés de couperets et de bâtons. Un homme lui ayant donné un coup de bâton

1. Interrogatoire de Bruxelles du 3 juillet 1750. Arch. nat., X 2B 1367.
2. Ordre du lieutenant de police annexé à l'interrogatoire de Faillon du 13 juin 1750. Arch. nat., X 2B 1367.
3. Interrogatoire de Faillon du 13 juin 1750. Arch. nat., X^2B^ 1367.

Digitized by Google

sur le genou, il tira un coup de pistolet qui blessa une jeune fille à la cheville de la jambe gauche. La foule, effrayée par la détonation, se dispersa. Mais M. Berryer lui retira son ordre pour le donner à Le Blanc.

Le conseiller Severt lui ayant demandé combien les greffiers et geôliers des prisons lui donnaient pour chaque prisonnier qu'il leur amenait, Faillon protesta avec énergie, disant « qu'il n'avait jamais rien reçu et qu'on ne lui avait jamais rien offert et que, s'il avait l'honneur d'être connu de nous, nous ne lui ferions pas pareille demande; que depuis seize ans qu'il est dans la compagnie du guet il n'a jamais été réprimandé; que s'il avait eu quelques traits de bassesse dans l'espace de seize ans ils auraient été découverts et que MM. Duval et de Rocquemont, ses commandants, sont en état de rendre compte de sa conduite et de témoigner qu'il a toujours fait son devoir et qu'il s'est toujours comporté avec honneur[1] ».

Les deux interrogatoires que le conseiller Severt fit subir au sergent du guet Danguisy, les 5 et 16 juin 1750, ne firent que préciser les dépositions de Bruxelles et de Faillon. Danguisy répondit qu'il travaillait avec Faillon à l'arrestation des enfants joueurs et libertins et qu'il recevait un écu de 3 livres pour chaque arrestation[2].

Ainsi les accusations contre le lieutenant de police se confirmaient. La déposition de Bruxelles était particulièrement accablante et les ordres d'arrêter des enfants venaient bien de M. Berryer. Un placet adressé par Jean-Baptiste Jonville et Alexandre Ferrat, syndics des inspecteurs de police, au procureur général en faveur de Bruxelles fait également ressortir la responsabilité du lieutenant de police. Dans cette requête, les deux syndics affirment qu'ils ne souffraient personne parmi eux « qui ne soit d'une conduite épurée, mais convaincus qu'ils sont de la probité du sieur Bruxelles et qu'il n'a fait qu'exécuter, même avec modération, les ordres dont il a été chargé »; en conséquence, ils demandent son élargissement[3]. Il est certain que ce factum est inspiré par l'esprit de corporation; mais qui, mieux que les inspecteurs de police, pouvait être au courant des véritables motifs des arrestations opérées par un des leurs? Si ce n'avait pas été d'après les ordres du lieutenant de police que Bruxelles eût agi, les syndics des inspecteurs n'auraient jamais osé intervenir en sa faveur dans les termes que nous venons de citer.

Le conseiller Severt ne pouvait donc pas douter que les gens de police arrêtés n'eussent agi par ordre de leur principal chef. Mais, dans certains cas particuliers, n'avaient-ils pas outrepassé les

1. Interrogatoire de Faillon, 16 juin 1750. Arch. nat, X 2B 1367.
2. Interrogatoire de Danguisy, 5 et 16 juin 1750. Arch. nat., X 2B 1367.
3. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 220 et 221.

Digitized by Google

ordres et, soit pour faire leur cour au lieutenant de police, qui réclamait de nombreuses arrestations, soit par appât du gain, n'avaient-ils pas arrêté des enfants qui n'étaient ni joueurs, ni libertins, et qui n'avaient commis d'autre délit que d'être des enfants! Comme on l'a vu précédemment, Le Blanc avait opéré des arrestations purement arbitraires. Bruxelles a agi de même, encore qu'il s'en défende énergiquement. Ainsi, le 14 septembre 1749, Marie-Catherine Tampé, femme de Georges Bachevilliers, maître boutonnier, avait envoyé son fils en course; l'enfant s'arrêta pour jeter de l'eau bénite sur le corps d'un épicier que l'on allait conduire au cimetière quand il fut arrêté par Bruxelles. Le père réussit après de nombreuses démarches à obtenir de Berryer un ordre d'élargissement pour son fils, non sans qu'il lui en coûtât 4 livres 16 sols et, de plus, l'enfant attrapa la gale en prison[1].

L'enlèvement du jeune Millard, fils d'un horloger de la rue Royale, qui eut lieu place Royale le 28 septembre 1741 par des archers aux ordres de Bruxelles, n'était pas plus justifié, quoique Millard avouât qu'il jouait « aux liards » avec deux de ses amis, Jean-Louis Lucas et Morain, apprentis cordonniers. Les trois enfants, âgés d'environ quatorze ans, furent brutalement jetés dans un carrosse; un invalide, oncle de Morain, s'étant interposé, les archers le maltraitèrent, l'arrêtèrent et ils emmenèrent leurs quatre prisonniers chez le commissaire de Rochebrune. Le commissaire, ayant reconnu trois enfants du quartier, émit l'avis qu'il fallait les renvoyer à leurs parents, mais Bruxelles s'y opposa et, ayant relâché l'invalide, il fit conduire les trois enfants au Châtelet, où ils furent écroués. Le président au parlement de Montevraud, mis au courant de ce rapt, donna une lettre de recommandation pour le procureur du roi à la mère de Millard. Mais elle n'obtint l'élargissement de son enfant qu'après qu'il eut fait quinze jours de prison et qu'elle eut payé guichetiers et greffier[2].

Les quatre policiers Le Blanc, Bruxelles, Danguisy et Faillon étaient donc bien convaincus d'avoir enlevé des enfants autres que des joueurs et des libertins, en exagérant la teneur des ordres que le lieutenant de police leur avait donnés. Entre temps, le conseiller Severt avait fait opérer de nombreuses arrestations parmi les individus soupçonnés d'avoir participé aux émeutes du mois de mai. L'instruction fut laborieuse par suite du grand nombre d'accusés et de témoins qu'il fallut entendre. Le Parlement ne rendit son arrêt que le 1er août 1750. Comme il fallait s'y attendre, les émeutiers

1. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 119 et 120.
2. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 60 à 120.

Digitized by Google

étaient très durement frappés, alors que les policiers n'étaient que faiblement punis. Peut-être faut-il voir dans le peu de gravité de la peine qui fut infligée aux exempts la volonté du Parlement de ne frapper que légèrement les agents d'exécution, puisque le véritable coupable, le lieutenant de police, échappait à son action.

Quoi qu'il en soit, aux termes de l'arrêté du 1er août 1750, Lebeau, charbonnier, Charvat dit Bonnet, portefaix, Charles-François Urbain, brocanteur, étaient condamnés à être « pendus et étranglés tant que mort s'ensuive chacun à une potence qui, pour cet effet, sera plantée en la place de Grève, leurs corps morts y rester vingt-quatre heures, ensuite portés au Gibet de Paris ». Le Blanc, Bruxelles, Danguisy et Faillon seront conduits en la Grand'Chambre pour « y être admonestés, y étant à genoux et condamnés à aumôner chacun la somme de 3 livres applicables au pain des prisonniers de la Conciergerie du Palais ». Plusieurs accusés étaient remis en liberté; contre quatre autres, l'instruction devait être continuée, bien qu'ils fussent également remis en liberté, « à la charge par eux de se représenter quand par la Cour sera ordonné, faisant à cet effet leur soumission et élection de domicile ». Enfin, dans sa dernière partie, l'arrêt du Parlement attaquait directement le lieutenant de police, en supprimant les arrestations faites « de police », comme on l'a vu dans les ordres écrits remis aux exempts. Les officiers et archers du guet ou de robe courte chargés d'arrêter pendant le jour les contrevenants aux ordonnances de police devaient les conduire « sur-le-champ dans la maison du commissaire dans le quartier duquel les captures auront été faites, remettre entre ses mains les pièces servant à conviction dont ils se seront saisis, à l'effet par lui d'interroger lesdits contrevenants, d'entendre les témoins si aucuns y a et de faire toutes les procédures nécessaires pour assurer la preuve de la contravention, pour ensuite par le commissaire ordonner s'il y échet et s'il le juge à propos l'élargissement de celui ou de ceux qui auront été arrêtés, ou faire conduire lesdits contrevenants dans les prisons, dont et de tout sera dressé procès-verbal par ledit commissaire, et ledit procès-verbal, ensemble les pièces servant à conviction déposés au greffe dans les vingt-quatre heures[1] ».

Le texte de cet arrêt rendait impossible les arrestations arbitraires et devait calmer complètement les appréhensions du peuple, qui pouvait craindre que la faible peine infligée aux policiers ne les incitât à recommencer leurs tristes exploits. Il semble que les magistrats n'aient pas été pleinement tranquilles sur la manière dont le peuple de Paris accueillerait leur arrêt. S'il faut en croire Barbier, il y avait

1. Bibl. nat., ms. franç. 21148, in-4°, pièce 53.

Digitized by Google

le 1er août des archers à toutes les issues de la Grand'Chambre et des escouades du guet à cheval stationnées aux alentours du Palais ; les régiments des gardes-françaises et des gardes-suisses étaient rassemblés, prêts à marcher[1].

Le jour de l'exécution des trois condamnés à mort fut fixé au lundi 3 août, à cinq heures de l'après-midi. A cette occasion, d'importantes mesures d'ordre furent prises : des détachements des gardes-françaises étaient postés dans les marchés, surtout aux environs de la place de Grève, avec mission de barrer les rues en cas de troubles.

L'exécution du charbonnier Lebeau, qui fut pendu le premier, ne donna lieu à aucun incident; mais quand le peuple vit le jeune Urbain, âgé de dix-sept ans seulement, gravir les degrés de l'échelle de la potence, il réclama sa grâce à grands cris. Les archers du guet à cheval et à pied, ceux-ci ayant mis la baïonnette au bout du canon, dégagèrent la place avec une telle brutalité que plusieurs personnes furent renversées et blessées. Craignant d'être prise entre les archers du guet et les soldats aux gardes, la foule s'enfuit précipitamment le long des quais jusqu'au Pont-Neuf. La nuit, Paris fut sillonné de patrouilles, mais tout resta en repos.

L'exécution des trois malheureux condamnés ne fut pas considérée comme déshonorante ni par leur famille, ni par leurs amis. La semaine qui suivit, la corporation des charbonniers fit dire un service et plusieurs messes de *Requiem* pour le repos de l'âme du malheureux Lebeau dans l'église des Carmes, place Maubert[2].

Mais la Cour redoutait de nouvelles émeutes. Aussi, voulant maintenir l'ordre dans la capitale, le roi signa le 23 août 1750 deux ordonnances pour l'établissement de nouveaux corps de garde du guet dans Paris. Il existait déjà à Paris huit corps de garde du guet à pied[3]. Aux termes de la première ordonnance, du 23 août 1750, sept nouveaux corps de garde du guet à pied devaient être placés : 1° en dehors de la grille du faubourg Saint-Martin; 2° rue de Bretagne, au Marais, adossé au mur de clôture des Enfants-Rouges; 3° près de la fontaine faisant l'encoignure des rues du Faubourg-Saint-Antoine et de Charonne; 4° place Saint-Michel; 5° près les Petites-Maisons; 6° rue Saint-Honoré, adossé au mur des Capucins; 7° à la pointe Sainte-Eustache[4].

Cinq corps de garde, établis de jour seulement pour faire des

1. Barbier, *Journal*, t. III, p. 153 et 154.

2. Barbier, *Journal*, t. III, p. 154.

3. Ces huit corps de garde avaient été établis par les ordonnances royales des 2 avril 1721, 26 octobre 1723, 1er juillet 1728 et 1er février 1732.

4. Bibl. nat., ms. franç. F 21148, in-4°, pièce 66.

Digitized by Google

rondes et des patrouilles, étaient fournis par le guet à cheval et devaient être disposés aux emplacements ci-après, aux termes de la seconde ordonnance du 23 août 1750 : 1° rue du Bac, près la rue de Sèvres; 2° rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Pierre-Sarasin, aux bains de Jules-César; 3° rue Saint-Antoine, vis-à-vis l'hôtel de Beauvais; 4° rue Neuve-Saint-Augustin, vis-à-vis l'hôtel d'Antin; 5° à la porte Montmartre, à l'entrée du faubourg[1].

Ce déploiement de forces policières dans les rues de Paris était la conséquence de l'émotion ressentie par le roi et la Cour lors des émeutes du mois de mai 1750. Louis XV était au courant des bruits qui circulaient à son sujet et il redoutait de se trouver en contact avec la population de Paris. Le marquis d'Argenson rapporte qu'il disait : « Eh quoi! je me montrerais à ce vilain peuple qui m'appelle Hérode[2]? » Aussi, le 8 juin, partant du château de la Muette pour se rendre à Compiègne, le roi, accompagné de Mesdames, décida de ne pas passer par Paris. Il traversa Saint-Ouen, s'arrêta chez le duc de Gesvres, puis chez le prince de Soubise et, après s'être promené quelque temps, il continua sa route par Saint-Denis, passant de nuit à travers les champs pour éviter de traverser Paris[3]. Le chemin suivit par Louis XV fut transformé en une route « qu'on appelle le chemin de la Révolte et qu'on aurait mieux nommé le chemin de la rancune royale. Il passe entre Clichy et les Batignolles, Saint-Ouen et Montmartre[4] ».

Pourtant le peuple de Paris manifestait bien plus d'animosité contre la police que contre le roi lui-même; c'est un sentiment de tristesse et non de haine qui remplaçait l'amour qu'il avait eu autrefois pour Louis le Bien-Aimé. Lors du feu de joie et de l'illumination qui eurent lieu le 3 septembre pour fêter la naissance d'une fille du dauphin, une morne tristesse régna dans la capitale. Pas de cris, pas de chansons, un silence glacial. « Le peuple est désaffectionné de son maître », écrit à ce sujet le marquis d'Argenson dans ses mémoires[5].

Avec son clair bon sens, le peuple parisien restait persuadé que l'on avait des preuves de la culpabilité de la police dans les enlèvements d'enfants, mais qu'on les avait passées sous silence pour innocenter archers et exempts, alors que l'on avait puni avec la dernière sévérité trois des séditieux.

On a vu par les documents du procès que cette hypothèse était à

1. Bibl. nat., ms. franç. F 21148, pièce 67.
2. *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, t. VI, p. 213.
3. *Gazette de France*, 13 juin 1750, p. 286.
4. P.-N. Guillet, *Chroniques de Passy*. Paris, 1836, in-8°, t. II, p. 227.
5. *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, t. VI, p. 252.

Digitized by Google

peu près exacte. Sans que rien puisse faire croire à la fable absurde des bains de sang humain nécessaires pour rendre quelque vigueur au monarque, épuisé par ses débauches, il ressort de cette étude que le lieutenant de police faisait arrêter à Paris de nombreux enfants. Dans les ordres écrits qu'il donnait à ses agents, il prescrivait bien de n'arrêter que les libertins et les vagabonds, mais la déposition de Bruxelles prouve qu'il n'attachait qu'une minime importance à l'origine de « la marchandise », comme il disait cyniquement. Les gens de la police qu'il préposait à ces arrestations et qui étaient rétribués à raison de 12 livres par personne écrouée abusèrent vite de leurs ordres pour arrêter le plus grand nombre possible d'individus et accroître ainsi leurs appointements. Le lieutenant de police fermait-il volontairement les yeux sur ces arrestations arbitraires parce qu'il avait lui-même reçu des ordres des ministres du roi pour faire arrêter un grand nombre d'enfants destinés à aller peupler les colonies? C'est là une hypothèse qui paraît très vraisemblable, surtout si l'on songe à la somme importante pour l'époque qui était remise pour chaque capture. Depuis longtemps, on avait coutume d'arrêter à Paris « les petits libertins et fainéants qui jouent sur les ponts et dans les carrefours[1] », sans qu'aucune plainte fût formulée. Mais quand les exempts arrêtèrent des enfants qui se rendaient aux écoles ou que leurs parents envoyaient en course, quand les Bruxelles, les Le Blanc et autres gens de police abusèrent de leurs ordres avec la complicité presque avouée du lieutenant de police, le peuple se révolta. L'arrêt du Parlement du 25 mai 1750 avait apaisé l'émeute, parce que le peuple de Paris avait confiance dans l'esprit de justice des magistrats. Mais, comme les vrais coupables s'en tirèrent avec une peine insignifiante alors que trois des émeutiers étaient condamnés au dernier supplice, la confiance de la population parisienne dans le Parlement fut détruite. Le petit peuple ne vit plus dans le lieutenant de police et dans les magistrats du Parlement que des agents du pouvoir royal qui abusaient de leur autorité ou qui exécutaient servilement les ordres de la Cour, même contraires à tout esprit de justice et d'équité.

Cette administration royale, vénale et tracassière, pèse de plus en plus sur les épaules du peuple. Par instants, il tente de la secouer en de brusques soubresauts, comme les émeutes que nous venons de relater. Ce sont là les prodromes du grand mouvement qui, quarante ans plus tard, balaiera dans un vent de tempête l'administration royale et le roi lui-même.

Commandant HERLAUT.

1. Barbier, *Journal*, t. III, p. 137.

Digitized by Google

UN PLAN D'ENSEIGNEMENT HISTORIQUE

EN 1787

Il nous a paru intéressant de faire passer sous les yeux des lecteurs de la *Revue historique* un plan d'éducation historique, à l'usage des collèges d'enseignement secondaire, proposé au Parlement de Paris, par l'un de ses membres, dans la séance plénière du 19 janvier 1787.

Ce programme se rattache à tout un ensemble de propositions de même ordre, aussi bien pédagogiques qu'administratives, qui reviennent presque chaque jour dans les délibérations des Chambres assemblées, depuis que, en prenant une part décisive à la dépossession des Jésuites de leur quasi-monopole de l'éducation de la jeunesse, le Parlement a moralement assumé la tâche difficile de les suppléer. On reconnaîtra d'ailleurs, dans la conclusion de ce morceau, une critique transparente des méthodes toutes formelles d'enseignement de la célèbre Compagnie, où les exercices de traduction d'une langue dans une autre, d'amplification toute verbale ne tendent qu'à une culture purement extérieure et superficielle des esprits.

Mais c'est là un sujet sur lequel nous reviendrons et qui mérite une étude particulière.

Ce n'est pas tant par cette préoccupation à côté que par sa valeur intrinsèque et l'originalité des vues qu'il ouvre à l'esprit que ce morceau est digne de fixer l'attention.

Même en faisant la part des idées de Bossuet, sous le patronage duquel l'auteur place son entreprise et dont il ne se propose, dit-il, que de réaliser un dessein seulement ébauché, sacrifié à d'autres travaux apostoliques; de celles de Montesquieu, qu'on notera aisément au passage, la sienne propre reste encore assez considérable pour mériter d'être notée et définie.

Nous irons même jusqu'à dire que, réserve faite des considérations d'ordre religieux et providentiel, de la très grande place faite à la tradition des livres sacrés — et nous en connaissons la cause — sur une foule d'autres points, l'auteur pense et raisonne de la méthode et de l'enseignement historiques, des moyens de les rendre vivants, attrayants, profitables, comme un homme ou un livre de notre temps. Nous entendons, ce semble, un contemporain de l'heure présente; sans doute, il n'a aucune idée de nos meilleurs livres classiques, où l'art, les récits de voyages, la numismatique, la topographie, la géo-

Digitized by Google

graphie viennent soutenir et vivifier les enseignements de l'histoire; où l'on trouve à profusion des gravures et reproductions empruntées aux sources authentiques, portraits, cartes, médailles, édifices, paysages, etc., où se manifeste le souci de la couleur locale, des aspects véritables des choses, des temps et des milieux; mais déjà il demande que la discrétion et la solidité des jugements, l'art de soutenir la narration de réflexions courtes et substantielles qui naissent d'elles-mêmes des faits au lieu de leur être imposées, et, comme nous disons, la vue tout objective des choses tiennent l'esprit en haleine et l'imagination sous le charme.

Dirons-nous même qu'il dépasse les modernes par une préoccupation manifeste de sobriété, de mesure qu'ignorent encore trop de nos manuels classiques : le souci de proportionner les développements, le style, les appréciations, jusqu'au nombre de pages et de paragraphes du volume, à l'âge et à la capacité de l'enfant pour chaque année du cycle d'études.

Une idée qui lui est bien personnelle et dont la justesse s'impose encore aujourd'hui, c'est celle de la vertu propre de la culture historique pour l'éducation du jeune Français.

En d'autres pays de fortune concentrée, l'opulence et le goût des voyages incitent les pères à compléter l'éducation de leurs fils en leur faisant parcourir le monde pour leur donner une vue directe et positive des contrées et des hommes.

Le Français, de fortune médiocre et de goûts sédentaires, répugne trop souvent à ce genre d'expériences. Mais quel voyage plus complet et plus instructif que celui que l'histoire lui permet de faire à travers les temps comme à travers l'espace! Quelle vue plus exacte non seulement des sociétés, des caractères et des mœurs, du tréfond même des pensées et des consciences, quand elles ont été jugées, pesées, dévoilées au tribunal de l'histoire!

Tout ce morceau d'un beau souffle et d'une si grande élévation de sentiments ne saurait être défloré par une brève analyse.

Enfin nous ne pouvons nous abstenir de signaler la belle ordonnance de cet exposé, la suite et l'enchaînement des idées et des développements, dont aucun ne chevauche sur celui qui précède ou celui qui suit; tout cela d'une allure et d'une clarté positivement classiques, qui frappe, dès les premiers paragraphes, et laisse l'esprit à la fois séduit et convaincu.

Le Parlement rendit justice aux idées de l'auteur en déléguant une commission de quatre membres à l'examen détaillé de ce programme et des moyens d'application. Mais le tumulte des événements, l'exil de la Compagnie à Troyes, son retour à Paris, le coup d'État

Digitized by Google

du 8 mai 1788 et l'effervescence de la Révolution en marche ne lui laissèrent pas le loisir de revenir sur une proposition qui avait devancé l'heure des réalisations possibles.

Le document est tiré du carton (minutes) du Parlement coté X[1a] 8986.

E. MAUGIS.

19 janvier 1787.

Toutes Chambres assemblées, un de Messieurs demande à faire part à la Compagnie d'un plan d'éducation publique qui lui paraît mériter toute son attention.

Et à l'instant..., prenant la parole, a dit :

« Monsieur[1],

« De l'aveu de tout le monde, il manque à l'éducation de la jeunesse un genre d'enseignement très nécessaire et plus propre qu'aucun autre à la rendre profitable à ceux même d'entre les enfans qui ont peu d'aptitude pour les belles-lettres.

« L'enseignement dont je veux parler est celui que le savant évêque de Meaux avait pratiqué pour l'éducation d'un grand prince, un cours d'histoire. Cette institution royale, ajoutée aux autres instructions usitées, porterait certainement l'éducation française à un vrai degré de perfection. Mais le cours d'histoire que M. Bossuet ne put exécuter en entier n'a même existé véritablement en partie que dans les leçons journalières qu'il donnait au prince, dont il ne nous a transmis qu'un sommaire très succinct, fait uniquement pour rappeler à son élève l'idée de ce qu'il lui avait appris et servir d'occasion aux profondes réflexions contenues dans son excellent Discours sur l'histoire universelle.

« Il s'agirait donc de faire composer, sous les auspices et l'autorité de la Cour, un cours élémentaire d'histoire en langue française, dans une forme qui le rendît propre à l'usage de tout genre d'éducation publique ou particulière; et voici la forme qui semblerait devoir être donnée à cet ouvrage pour l'adapter à l'enseignement des collèges sans rien déranger aux autres instructions et études qui y sont en usage.

« Ce cours élémentaire d'histoire serait divisé en six tomes pour les six classes d'humanités, depuis la sixième jusques et compris la rhétorique. Chaque tome serait divisé en paragraphes ou leçons de longueur telle que la mémoire d'un enfant la plus ingrate puisse aisément s'en charger dans l'intervalle d'étude qu'il y a entre la classe du soir et celle du lendemain matin.

« Ce serait, pour chaque semaine, six leçons d'histoire qui seraient

1. Il est d'usage, à cette époque, que tout orateur, avocat du roi ou autre, tout rapporteur, tout auteur d'une motion ou d'une communication quelconque, admis à s'expliquer devant la Compagnie assemblée, s'adresse au seul premier président. De là, ce singulier.

Digitized by Google

récitées tous les matins dans les classes; le samedi (suivant l'usage) consacré pour la répétition de toute la semaine. Mais, comme il y a deux soirées depuis la classe d'après-disner du samedi jusqu'à celle du lundi matin, la leçon du lundi matin serait de deux paragraphes. Chaque jour de l'année scholastique serait employé, jusqu'à la fin du mois de juin, à se remettre dans la mémoire une portion de cette histoire; ce qui ferait pour chaque année ou chaque tome 255 paragraphes, en ne comptant l'année qu'à commencer du 18 octobre, jour de saint Luc, qui est celui de la rentrée de plusieurs collèges de province. Tout le mois de juillet serait réservé pour la répétition de toute l'année et pour le concours et récitation du prix de mémoire, dont cette histoire serait la matière dans toutes les classes d'humanité.

« Dans la composition de cet ouvrage, on ne négligerait rien pour faciliter la mémoire et frapper à toutes les portes de l'entendement. Pour la classe de sixième et les enfans du plus bas âge, des paragraphes et des phrases courtes, une élocution simple, naïve, claire, intelligible. Pour les autres classes, à mesure du progrès de l'âge, des paragraphes un peu plus étendus, un style plus relevé, mais toujours pur, noble et intéressant, qui puisse servir aux enfans de modèle, leur donner le vrai goût de la narration et leur faire un amusement de la plus solide instruction; un choix de faits dans lesquels la vertu se présente toujours avec les charmes qui la rendent aimable, et le vice peint des plus noires couleurs et livré à l'exécration de son siècle et de la postérité; de courtes réflexions soit religieuses, politiques ou morales qui (sans avoir le ton d'un didactique fastidieux) contiennent le jugement de l'histoire, mais qui toujours paraissent naître des faits auxquels on les applique, qui n'interrompent que pour un moment le fil de la narration et servent à en corriger la monotonie.

« Tous les pays et tous les événemens importans entrent dans cet ouvrage avec plus ou moins d'étendue; mais il est deux objets entre autres qui ne peuvent être négligés; l'un est l'histoire de notre religion, dont les preuves, qui sortent naturellement des faits, des merveilles opérées de tout temps, des prédictions et de leur accomplissement, seront de puissants préservatifs contre l'incrédulité et contre les systèmes impies des nouveaux prétendus philosophes; l'autre objet est l'histoire de France, qui nous touche essentiellement et mérite bien qu'on s'y arrête principalement, en passant néanmoins rapidement sur l'obscurité des premiers siècles de la monarchie. Les temps fabuleux de l'antiquité seront traités avec la même circonspection; on ne pourra guère prendre, de cette enfance du monde, que ce qui s'en trouve dans les livres saints.

« On observera une chronologie exacte, sans être trop chargée, qui place dans la mémoire les principales époques, la généalogie des empires, leur décadence et les grands événemens. La distribution du cours d'histoire en six volumes pour les six classes partage déjà en six, quoiqu'inégalement, tous les siècles qui se sont écoulés depuis la création. Cette première division restera aisément dans la mémoire de l'en-

Digitized by Google

fant, à raison de la relation qu'elle a avec le cours de ses études. Il se rappellera sans peine qu'en telle classe il a parcouru depuis un tel siècle jusqu'à tel autre. Une année entière aura été employée à en graver l'impression. Les siècles qui rempliront l'étendue de cette année seront subdivisés en plusieurs époques marquées par les évènemens les plus frappans. L'art avec lequel l'historien saura placer ses divisions et subdivisions; l'annonce, à chacune de ces époques, du changement qui survient dans la scène, des personnages qu'il va faire paraître et de l'ordre qu'il va observer, le rapprochement, la récapitulation des faits, des circonstances, des ressorts politiques qui toujours préparent de loin les grandes révolutions, seront autant de moyens employés par l'écrivain pour former la chaîne historique, pour présenter à l'esprit, dans leur ordre naturel, les causes qui ont précédé et les effets qui ont suivi et pour, du tout, faciliter le souvenir chronologique.

« La partie typographique concourra aussi à aider la mémoire de l'enfant. Un frontispice gravé en tête de quelques époques; en d'autres, des vignettes et des médailles, en amusant son goût pour les images, lui peindront en abrégé les faits et les personnages les plus dignes de son attention. La différence de ces figures entre elles et avec celles de telle ou telle époque lui en caractériseront la distinction.

« Le même soin que l'on prendra pour distinguer les temps sera aussi employé à distinguer les lieux, les nations, les successions des empires. La géographie y travaillera de concert avec la chronologie et la typographie. A chaque époque principale, il y aura une carte géographique, soit qu'on la place en petit dans le livre même, ou qu'elle soit en format plus grand pour être affichée dans la classe. Elle marquera les changemens survenus dans l'univers depuis cette époque jusqu'à celle qui la suit, avec indication des semaines historiques auxquelles elle sera relative. Ces cartes (des trois parties du monde seulement, tant que la quatrième[1] est inconnue) seront composées d'après l'histoire, ne contiendront que les lieux dont elle fait mention et à mesure qu'elle les fait connaître : elles représenteront d'abord, au temps de la création, la terre vuide d'habitations, peuplée des animaux de toute espèce sous l'empire d'un seul homme; ensuite les hommes multipliés et exterminés par le déluge, reproduits par la seule famille de Noë. On les y verra se partager la terre, partir de l'Orient, s'étendre les uns du côté du midi, les autres vers les autres points cardinaux, bâtir des villes, se réunir en sociétés, former des nations et des royaumes. Alors chaque nation désignée par les attributs qui lui sont propres, par le costume des habillemens, par le culte religieux; chaque royaume distingué par les couleurs différentes dont ils en seront enluminés et qui en marqueront les bornes plus ou moins étendues suivant les époques; chaque pays, par ses productions : ici des chameaux, là des éléphants; en Égypte des crocodiles, des pyramides; l'arche sainte à Jérusalem et le temple bâti, détruit et recons-

1. L'auteur désigne évidemment l'Afrique.

Digitized by Google

truit; les jardins de Sémiramis à Babylone, le premier navire à Sydon, la phalange macédonienne, les aigles romaines, les clefs de saint Pierre et la thiare, les lys de France, le croissant de Constantinople, les boucliers, les flèches, les javelots, les béliers, les fusils, les mortiers, les canons; toutes choses propres à lier étroitement la chronologie et la géographie avec l'histoire par l'identité des figures placées également dans le livre et sur la carte, et à la même époque; toutes choses propres à ne faire, en quelque sorte, qu'une seule et même idée de l'espèce d'hommes dont il s'agit, du temps et du lieu de leur existence, de leurs exploits et des attributs qui les distinguent des autres peuples, même de ceux qui, dans des siècles antérieurs ou subséquents, ont habité les mêmes contrées; de sorte que l'étude, les inspections et démonstrations répétées de l'histoire relativement à la carte, de la carte relativement à l'histoire et à l'époque de l'histoire, soient autant de coups de burin qui gravent et inculquent, dans la mémoire de l'enfant, l'importante instruction qui doit à jamais demeurer présente à son souvenir.

« On sent aisément quelle doit être l'utilité d'un pareil ouvrage. Dans d'autres nations, des pères et mères, jaloux de l'éducation de leurs enfants et désirant leur procurer une expérience qui est la mère de la science, comme elle en est la perfection et le complément, mais qui ne s'acquiert qu'à force de connaître les hommes, font le sacrifice de se séparer pour un temps de leurs enfans et de les envoyer voyager dans les pays étrangers. On ne peut qu'applaudir à une pareille intention et au moyen qu'ils employent, qui néanmoins ne peut être mis en usage que par ceux qui ont une fortune considérable. Ces jeunes gens parcourent donc, à grands frais (non sans courir des risques) une partie du globe avec la rapidité et le coup d'œil du voyageur; ils ramassent des particularités du local et des productions physiques; ils amusent leur curiosité des usages et des bizarreries qu'ils rencontrent; ils voient des hommes de toute espèce, mais ils n'en voyent que l'extérieur et l'action du moment; il ne les pratiquent pas assez longtemps, ils ne sont pas assez dans leur familiarité et dans leur confidence pour les connaître à fond; ils n'en apprennent guère et ne peuvent (à proprement parler) en apprendre que ce qui est nécessaire pour voyager dans le pays; ils recueillent quelques faits et il leur reste à les juger; quant à la connaissance des hommes, elle ne peut être que médiocre, et l'expérience qu'ils se proposaient d'acquérir est aussi bornée que la résidence a été courte et que le voyage a été rapide.

« L'étude d'une histoire telle que celle dont on vient de tracer le plan est un voïage intellectuel tout autrement profitable. L'enfant que la curiosité, l'émulation, l'espoir des récompenses et des honneurs scholastiques a animé à remplir sa mémoire de ces fastes de l'univers, parvenu à la dernière classe de ses humanités, a porté ses regards sur toute la surface de la terre, non en courant et avec le coup d'œil seulement du voïageur, mais en spectateur réfléchi; il s'est arrêté à propos dans tous les lieux qui lui ont offert des objets dignes de son

Digitized by Google

attention; il a observé le monde dans sa naissance, dans ses progrès, dans sa barbarie et dans ses perfections, dans son ensemble et dans ses détails, dans sa stérilité et dans son abondance, dans les productions de la nature et de l'industrie, dans ses déserts, dans ses villes, dans ses républiques, dans ses empires; partout il a examiné les mœurs, les coutumes, les usages, les loix, les formes de gouvernement, les ressorts de la politique; il a été le confident des législateurs, le scrutateur de leurs intentions; il s'est introduit dans le cabinet des princes, des grands, des maîtres de la terre; il a pénétré leurs desseins, leurs vues, leurs motifs les plus cachés. Ce qui fut même pendant longtemps un secret de la Providence lui a enfin été révélé. Il a vu le besoin, l'intérêt, la vertu, les vices et les passions des hommes les unir entre eux et les diviser, produire successivement les associations, les alliances, les haines, les jalousies, les trahisons, les guerres, les massacres, les conquêtes; il a vu l'excès de l'opulence, le luxe, la dépravation des mœurs, le mépris des lois, l'abus de l'autorité et de l'anarchie détruire en peu de temps ce que la médiocrité, la vertu et le bon ordre avaient formé et maintenu pendant bien des siècles; il a admiré la vertu dans l'infortune et méprisé le crime, malgré l'éclat des grandeurs, les richesses et les honneurs qui l'environnent. Citoyens, magistrats, princes, conquérants, héros, tous lui ont passé en revue; il les a suivis pendant tout le cours de leur vie; toutes leurs actions ont été mises dans le creuset de la censure; après leur mort, il a assisté au tribunal impartial de la postérité, tenu la balance de ses jugemens irréfragables. Ajoutons encore que, dans tous les événemens, il a reconnu et adoré la main du Tout-Puissant, en le voiant exterminer tous les enfans d'Adam, les reproduire dans la postérité de Noë, régler la marche de son peuple dans le désert, ouvrir le sein de la mer et le lit du Jourdain, suspendre la course du soleil à la prière de Josué, annoncer et exécuter les révolutions des grands empires, conduire par la main Cyrus, arrêter Alexandre aux pieds du grand prêtre, châtier Héliodore, frapper Nabuchodonosor, Balthazar, Antiochus, Hérode; enfin, après avoir tant de fois vengé de ses ennemis un peuple pendant longtemps l'objet de ses complaisances, exercer ses terribles vengeances sur ce peuple devenu ingrat, perfide et déicide, et accomplir sur lui des malédictions redites depuis tant de siècles et toujours subsistantes encore sous nos yeux.

« Quel voyage, quelque long qu'on le suppose, eût pu procurer à cet enfant des connaissances plus précieuses et plus étendues et lui acquérir plus sûrement cette expérience anticipée qui en aurait été l'objet? Il n'eût jamais connu que des hommes de son siècle, il n'eût jamais vu qu'une petite partie du monde. Mais, dans cette autre façon de parcourir l'univers, citoyen de tous les pays, contemporain de tous les siècles, il y a acquis des connaissances et une expérience de près de six mille ans; cependant à peine a-t-il encore atteint l'âge de l'adolescence, encore étudiant dans une dernière classe d'humanité où l'on ne se contente pas de l'occuper à traduire d'une langue dans une

Digitized by Google

autre et où on lui demande de composer, de puiser dans son propre fond. Il ne sera pas (comme ceux qui n'ont étudié qu'une science de mots) réduit à entasser des mots les uns sur les autres pour former et allonger des phrases vuides de sens; il parviendra à écrire des choses, parce que sa tête en est remplie; il a des idées, des exemples, des comparaisons, des éloges, des censures, des caractères, des portraits, des descriptions. Les applications qu'il en peut faire à la matière qu'il doit traiter se présenteront naturellement à son esprit, parce que tout a été placé dans les cases de sa mémoire, peu à peu, jour par jour, avec méthode, avec ordre, sans effort et sans confusion. Il a employé six années à meubler et à arranger ce précieux dépôt, à voir et revoir tout ce qu'il contient; l'usage lui en est devenu familier; il y trouve tout sous sa main; les connaissances qu'il en a recueillies ont abrégé son enfance; il est homme; il connaît les hommes; il a beaucoup vu et beaucoup retenu, *vir in multis expertus cogitabit multa, et qui multa didicit enarrabit intellectum.*

« Concluons donc qu'un des plus grands services que l'on puisse rendre à la nation est de perfectionner l'éducation française en l'enrichissant d'un livre élémentaire tel que celui que l'on propose, qui (s'il était distribué de concert entre six écrivains, auteurs chacun de l'un des six volumes) aurait encore l'avantage d'être achevé assez promptement pour pouvoir être employé à la prétieuse éducation des nouveaux rejetons de la maison royale[1].

« En faut-il davantage pour exciter le zèle de tout ce qu'il y a d'hommes vertueux, savans et versés dans ce genre de travail et les déterminer (d'après l'arrêt de la Cour qui en aurait fait choix) à se livrer avec empressement à la composition de cet important ouvrage? Ils ne craindront point de captiver leur imagination et de gêner l'exercice de leur talent en s'assujettissant à calculer le nombre de phrases ou de lignes qui peuvent facilement entrer dans la mémoire des enfans; ils s'astreindront généreusement à une forme de composition qui seule se proportionne aux facultés de l'enfance et se concilie avec les autres genres d'enseignement, et par conséquent indispensable.

« Du surplus, animés du même esprit qui inspire l'illustre Bossuet, ils s'efforceront de remplir la tâche qu'il s'était imposé et que ses autres travaux apostoliques ne lui permirent de mettre à fin. Ils s'y livreront avec d'autant plus d'ardeur que c'est un moyen de partager la gloire de ce grand homme, de s'associer à son immortalité, de servir la religion et l'État, le trône et la nation et d'acquérir des droits imprescriptibles à la reconnaissance et à la vénération du siècle présent et de la postérité. »

La matière mise en délibération,

Il a été arrêté qu'il serait nommé quatre commissaires pour examiner ce plan, à l'effet d'en rendre compte à la Compagnie.

1. L'auteur désigne ici les enfants de Louis XVI, dont le dernier, le duc de Normandie, futur Louis XVII, est né le 24 mars 1785.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS

BIBLIOGRAPHIE, OUVRAGES GÉNÉRAUX ET PÉRIODE COLONIALE

La *Revue historique* inaugure dans ce numéro la publication d'un bulletin consacré à l'histoire des États-Unis qui paraîtra, autant que possible, régulièrement ; l'importance du travail historique poursuivi aux États-Unis depuis une trentaine d'années justifie amplement cette innovation.

Aux États-Unis comme en Angleterre, les travaux historiques ont été pendant longtemps l'œuvre d'hommes instruits, auxquels leurs occupations laissaient des loisirs et qui les employaient à l'étude du passé. Ces historiens n'étaient en aucune façon des « professionnels » ; la plupart manquaient de méthode, et trop souvent l'enthousiasme leur tenait lieu d'esprit critique. De là tant d'histoires d'états et de villes, tant de biographies d'hommes célèbres où l'historien véritable trouve si peu à glaner. Seules ont survécu parmi ces œuvres anciennes quelques compilations laborieuses, comme la *History of Connecticut* de B. TRUMBULL (1797-1818, réimpression en 1898), la *History of New Netherland* de E. B. O'CALLAGHAN (1846-1848), la *History of the State of New York* de J. R. BRODHEAD (1853-1871) ou la *History of New England* de J. G. PALFREY (1858-1890)[1].

Cependant, dès cette époque que l'on pourrait appeler précritique, des sociétés savantes et des érudits avaient commencé la publication des documents essentiels. La *Massachusetts Historical Society*

1. On pourrait ajouter à cette liste quelques ouvrages encore plus anciens, mais qui n'ont pas perdu toute valeur. Ainsi W. Stith, *History of the first discovery and settlement of Virginia*, 1747 ; Samuel Smith, *History of the colony of Nova Caesaria or New Jersey*, 1765 ; Thomas Hutchinson, *History of the colony of Massachusetts Bay*. 3 vol., 1764, 1767, 1828 ; W. Smith, *History of the province of New York to the year 1732*, 1757 (réimprimé dans *New York Historical Soc.*, Collections, 1829, 1830, avec une continuation tirée des papiers de l'auteur et qui va jusqu'en 1760) ; R. Proud, *History of Pennsylvania from the original settlement in 1681 till after the year 1742*. 2 vol., 1797-1798.

Digitized by Google

fit paraître dès 1791 le premier volume de ses *Proceedings* et dès 1792 le premier volume de ses *Collections*, dont l'ensemble forme aujourd'hui une imposante bibliothèque. Un collectionneur passionné, P. FORCE, publia de 1836 à 1846 une série de documents précieux pour l'histoire de la période coloniale[1], tandis que B. R. CARROLL faisait un travail du même genre pour la région des Carolines[2]. Quelques années plus tard, O'CALLAGHAN donnait le modèle de ces « histoires documentaires » qui tiennent tant de place dans la littérature historique américaine, en classant et publiant une masse énorme de matériaux sur l'histoire de l'état de New-York[3]. Divers États commencèrent à publier les plus importantes de leurs pièces d'archives.

A côté de ces publications de documents, il y eut des travaux plus ambitieux, dont deux au moins méritent encore d'être signalés : la *History of the United States* de R. HILDRETH (6 vol., 1849-1856), œuvre sèche, mais exacte et précise, où l'auteur embrasse toute la période qui va des origines jusqu'à 1821[4], et surtout la *History of the United States* de George BANCROFT (10 vol., 1834-1874), qui a été traduite en français et qui est restée longtemps l'ouvrage classique pour la période historique traitée par l'auteur (des origines à 1789). Aujourd'hui même, en dépit des préventions nationalistes de Bancroft et malgré l'immense travail historique qui s'est accompli à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, la lecture de cet ouvrage n'est pas inutile, car Bancroft a travaillé sur des documents d'archives dont un certain nombre sont encore inédits.

A partir de la période 1880-1890, une véritable révolution se produisit dans le travail historique aux États-Unis. La période de colonisation s'achevait; l'homme avait pris possession d'une façon plus ou moins complète de toute l'étendue territoriale du pays; des multitudes prodigieuses d'émigrants se déversaient sur toutes les côtes et achevaient de combler les vides. La vie intellectuelle, jusque-là concentrée dans les vieilles villes de l'est, se répandit alors avec une incroyable rapidité à travers toute l'étendue des États. Les sociétés historiques locales se multiplièrent au point de se nuire les unes aux autres; les vieilles universités rajeunirent leurs méthodes et de nou-

1. P. Force, *Tracts and other papers relating principally to the origin, settlement and progress of the colonies in North America.* 4 vol., 1836-1846.

2. B. R. Carroll, *Historical collections of South Carolina.* 2 vol., 1836.

3. E. B. O'Callaghan, *Documentary history of the State of New York.* 4 vol., 1849-1851. — O'Callaghan and Fernow, *Documents relative to the colonial history of the State of New York.* 15 vol., 1856-1887.

4. Une édition revue a paru en 1880-1882.

Digitized by Google

velles universités s'élevèrent dans des endroits où, vingt-cinq ans auparavant, on chassait encore le buffalo. Sociétés historiques et universités, assez souvent en rapport étroit les unes avec les autres, devinrent, sous la direction des professeurs universitaires, le centre d'un travail historique soumis à des méthodes plus rigoureuses que celles dont s'étaient contentés les « amateurs » de la période précédente. Une société puissante, l' « American Historical Association », vint donner plus de cohésion à ce mouvement, et la fondation en 1895, sous les auspices de cette société, d'une revue historique de premier ordre, l'*American Historical Review*, consacra le triomphe des méthodes modernes dans l'étude de l'histoire aux États-Unis.

Les universités, qui sont devenues les laboratoires de la science historique, sont, pour l'enseignement de l'histoire, organisées d'une façon particulière qui explique certains caractères de la production historique américaine. Il existe ordinairement, dans la *Faculty of Arts* de chaque université, une division spéciale qui a à sa tête un président (*chairman*) et qui comprend trois sections : *History*, *Government*, *Economics*. L'étudiant choisit la section qu'il préfère, mais les examens comportent des interrogations ou des travaux sur des matières se rapportant aux deux autres. Il suit de là que, dans les universités américaines, l'étude des phénomènes actuels — politiques ou économiques — n'est pas séparée de l'étude des faits historiques, comme elle l'est en France, où elle se fait dans les Facultés de droit et conduit à des examens différents. Les collections publiées par les grandes universités d'Amérique portent des titres significatifs : *Studies in history, economics and public law* (Columbia), *Studies in historical and political science* (Johns Hopkins), *Studies in the social sciences* (Illinois), etc. Elles renferment non seulement des études d'histoire pure, mais aussi des travaux de science politique, des études économiques, des thèses de sociologie et aussi des ouvrages qu'il est difficile de faire rentrer dans aucune de ces classifications. Il paraît même certain que, d'une manière générale, ces études « sociales », qui comportent souvent une introduction historique plus ou moins développée, ont de plus en plus la faveur de la jeunesse universitaire, aux dépens de l'histoire pure. Beaucoup d'étudiants et de jeunes professeurs ne conçoivent l'histoire qu'en fonction du présent et regarderaient volontiers comme fossile tout ce qui n'est pas susceptible de servir directement à l'explication du présent.

Cette conception n'est pas sans danger : les collections publiées par certaines universités révèlent des tendances utilitaires qui

Digitized by Google

rabaisseraient singulièrement le rôle de l'historien. Mais elle a aussi ses avantages. Grâce à elle, l'histoire n'est pas traitée comme une chose morte, mais comme quelque chose qui vit encore dans le présent. Grâce à elle aussi, les sciences sociales ne sont pas séparées de l'histoire et les études qui s'y rapportent sont l'œuvre d'écrivains qui ont au moins une certaine connaissance des méthodes historiques, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs. Beaucoup d'études sociales publiées dans les grandes collections universitaires ont une valeur précieuse pour l'historien.

Il n'est pas douteux non plus que l'organisation des universités d'Amérique ait contribué à y élargir la notion même de la science historique telle qu'elle y était comprise autrefois. Personne n'oserait plus dire maintenant que « l'histoire de la Virginie se réduit presque à l'histoire des sénateurs de la Virginie. » Bien que les luttes des partis politiques et les vicissitudes des élections présidentielles tiennent encore dans beaucoup d'ouvrages américains une place que l'on peut trouver exagérée, l'histoire de la formation de la nation nouvelle ne se réduit plus maintenant à l'histoire du parti démocrate et du parti républicain. La conquête du sol américain par l'homme, les grands mouvements économiques et sociaux ont pris dans les préoccupations des historiens la place qui leur revenait. Parmi ceux qui ont contribué à orienter la science américaine dans cette voie, il convient de citer en première ligne M. F. J. Turner, actuellement professeur à Harvard, dont les travaux sont des modèles d'histoire « sociale », au meilleur sens du mot.

L'intensité du travail historique aux États-Unis depuis quarante ans a été telle que les États-Unis sont probablement aujourd'hui le pays dont l'histoire est, dans son ensemble, le mieux connue. Le lecteur comprendra sans peine qu'il est impossible de donner une idée complète de cette énorme production. Bien des travaux de valeur ont été omis à regret dans ce premier bulletin, et l'on y constatera sans doute aussi bien des oublis involontaires.

Travaux bibliographiques. — Pour s'orienter dans la littérature historique américaine, l'historien dispose d'un bon *Guide*, publié par MM. Channing, Hart et Turner, dont la dernière édition a paru en 1912[1]. On a reproché à cet ouvrage une forme trop scolaire qui oblige à des répétitions, et surtout une absence à peu près complète d'appréciations critiques sur la valeur des ouvrages indiqués. Malgré ces défauts, peut-être inévitables, étant donné le

1. E. Channing, A. B. Hart and F. J. Turner, *Guide to the study and reading of American history*. Revised edition, s. d.

Digitized by Google

but que se proposaient les auteurs, ce *Guide* est un instrument de travail indispensable. Il en existe un autre, dû à M. LARNED, qui remonte à 1902[1] et qui a été complété au moyen de suppléments (indiqués dans Channing, Hart et Turner) parus soit à part, soit dans diverses publications périodiques. Les titres d'ouvrages y sont accompagnés de brèves notes critiques qui, malheureusement, n'ont pas toutes la même valeur.

Miss G. GRIFFIN a fait paraître depuis 1906, d'abord à la librairie Macmillan, puis dans les *Annual Reports* de l' « American Historical Association » et enfin, à partir de 1912, à la « Yale University Press », une bibliographie annuelle de l'histoire des États-Unis et du Canada qui permet aux travailleurs de se tenir au courant et dont la *Revue historique* a reçu le volume onzième[2]. Il est inutile de faire l'éloge de cette excellente publication que connaissent bien tous ceux qui s'occupent d'histoire américaine.

Il convient d'indiquer aussi certains grands répertoires qui ne sont pas consacrés uniquement à la littérature historique, mais où l'historien trouve des indications utiles qui ne se rencontrent pas ailleurs. J. SABIN avait commencé en 1868 un *Dictionary of books relating to America* qui devait comprendre tous les ouvrages publiés en Amérique ou sur l'Amérique. Cette publication a été continuée jusqu'en 1892 et s'arrête au mot Smith. Elle comprend vingt volumes.

Une publication du même genre, moins ambitieuse, mais très utile, est *The United States Catalog*, par Marion E. POTTER (1912), qui est une liste, par noms d'auteurs et par sujets, des ouvrages publiés aux États-Unis à la date du 1er janvier 1912. Un supplément (1912-1917) a paru en 1918, un autre (1918-juin 1921) en 1921.

Le *Subject Index* du British Museum donne la plupart des ouvrages importants parus sur l'histoire des États-Unis depuis une quarantaine d'années, mais rien sur la période ancienne, puisqu'il commence en 1881. Au contraire, les catalogues méthodiques de la Bibliothèque nationale, préparés par M. G. A. Barringer, renferment beaucoup d'ouvrages anciens, dont un certain nombre peuvent être considérés comme des documents originaux. Ces catalogues autographiés sont le *Catalogue de l'histoire de la Grande-Bretagne*, 1878 (série Nt, Colonies) et le *Catalogue de l'histoire de l'Amérique* (t. I et II, 1903 et 1905). Il manque à ces réper-

1. J. N. Larned, *Literature of American history*, 1902.

2. Grace G. Griffin, *Writings on American history*, 1916. Yale University Press et Londres, Humphrey Milford, 1918, in-8°, XVI-200 p.

Digitized by Google

toires méthodiques un index de noms d'auteurs qui rendrait de grands services et dont l'établissement paraît facile.

L'histoire locale (états, comtés, villes, etc.), si importante aux États-Unis, a trouvé un excellent bibliographe en M. BRADFORD[1], dont l'ouvrage s'arrête malheureusement à la date de 1904. Dans ce répertoire, les ouvrages sont rangés par noms d'auteurs; le tome V est un index par localités.

Un savant dont les publications bibliographiques de toute sorte ont facilité dans une large mesure la tâche des chercheurs et qui mérite la reconnaissance de tous les historiens, M. GRIFFIN, a dressé un inventaire de la formidable production historique des sociétés savantes et des universités[2], dans lequel les livres et articles sont rangés sous la rubrique de chaque société, et les sociétés ou universités par états. Un index par noms d'auteurs et par sujets, un index biographique et un index des sociétés permettent de se retrouver sans peine dans ce dédale. Le seul défaut de cet admirable répertoire est qu'il s'arrête en 1904; une nouvelle édition s'impose.

Les publications officielles du gouvernement américain ont été cataloguées par M. POORE, pour la période 1774-1881, et par M. AMES, pour la période 1881-1893[3]. Depuis cette date, un *Catalogue of public documents* est publié officiellement quelque temps après la fin de chaque congrès. Il existe également un catalogue des publications officielles des différents états de l'Union[4].

Il serait facile d'augmenter cette liste déjà longue. Bornons-nous seulement à signaler qu'il y aura un grand profit à consulter les notes bibliographiques qui se trouvent dans chacun des volumes de la grande collection dirigée par M. HART (*The American nation : a history*) et les comptes-rendus critiques que donne l'*American Historical Review*.

DOCUMENTS, ARCHIVES, GRANDES COLLECTIONS. — On trouvera dans le *Guide* de Channing, Hart et Turner (p. 132-157) la nomen-

1. T. L. Bradford, *The bibliographer's manual of American history, containing an account of all State, territory, town and county histories relating to the U. S. of America*. 5 vol., 1907-1910.

2. A. P. C. Griffin, *Bibliography of American historical societies (The U. S. and the dominion of Canada)*, 2nd ed. revised and enlarged, 1907. — A paru comme tome II de l'*Annual Report of the American historical Association for 1905*. Il a été publié comme document parlementaire dans *House documents*, 59th Congress, 1st session, 1905-1906, vol. 108.

3. B. P. Poore, *Descriptive catalogue of Government publications*, 1885. — J. G. Ames, *Comprehensive index to the publications of the U. S. Government*. 2 vol., 1905.

4. R. R. Bowker, *State publications*. 4 vol., 1899-1908.

Digitized by Google

clature des publications de documents officiels relatifs à l'histoire des États-Unis à l'époque coloniale et à l'époque moderne. Ces publications, dans le détail desquelles il est impossible d'entrer, sont très volumineuses et s'accroissent de jour en jour. Presque tous les états de l'Union qui ont une histoire un peu longue ont publié des *Archives* ou des *Records* où l'on rencontre parfois, outre les pièces officielles, des textes historiques du plus grand intérêt. Le Maine, le Massachusetts, le Connecticut, New-York, la Pennsylvanie, le Maryland, la Caroline du Nord, la Géorgie ont fait paraître des recueils particulièrement complets.

Malgré ces publications documentaires, il reste encore dans les archives américaines ou étrangères et dans les dépôts de manuscrits des bibliothèques beaucoup d'inédit. Pour l'histoire de la période coloniale, il est indispensable de consulter les *Acts of the Privy Council*[1] et aussi les *Calendars of State papers* (série coloniale, *America and West Indies*), qui malheureusement n'ont pas encore dépassé les premières années du XVIIIe siècle. Depuis une quinzaine d'années, l'Institution Carnegie a entrepris le dépouillement systématique des archives étrangères, européennes et américaines, au point de vue de l'histoire des États-Unis. De ces recherches sont sortis une série de volumes généralement intitulés *Guide to the materials for American history* qui font connaître dans un plus ou moins grand détail le contenu des archives de telle ou telle ville ou de tel ou tel pays[2].

C'est aussi grâce à l'Institution Carnegie que MM. VAN TYNE et LELAND ont pu faire paraître leur inventaire des archives de Washington et M. Mac LAUGHLIN son rapport sur les archives du département d'État[3]. La même fondation avait confié à Miss A. R. HASSE le soin de dresser le bilan des documents d'ordre économique contenus dans les archives des états de l'Union. Treize volumes, dont la plupart se rapportent à des états de l'est, ont paru sous le titre

1. *Acts of the Privy Council of England* (colonial series), 6 vol. ed. by W. L. Grant and J. Munro, 1909-1912.

2. Voici quels sont, à notre connaissance, les volumes parus, avec le nom de l'auteur : Canada (Parker), British Museum, archives secondaires de Londres, bibliothèques d'Oxford et de Cambridge (Andrews et Davenport), Record Office de Londres, jusqu'en 1783 (Andrews), archives de Londres, depuis 1783 (Paullin et Paxson), archives espagnoles (Shepherd), Mexique (Bolton), Cuba (Perez), Rome et Italie (Fish), Allemagne (Learned), Suisse et Autriche (Faust), papiers de Cuba aux archives de Séville (Hill), Russie (Golder).

3. C. H. Van Tyne and W. G. Leland, *Guide to the Archives of the Government of the U. S. in Washington*. Éd. revue, 1907. — A. C. Mac Laughlin, *Diplomatic Archives of department of State, 1789-1840*. Éd. revue, 1906.

Digitized by Google

général d'*Index of economic material in documents of the States of the U. S.* Cette publication paraît maintenant arrêtée.

Nous ne devons pas oublier de mentionner tout particulièrement l'excellent guide du département des manuscrits de la Bibliothèque du Congrès que M. Gaillard HUNT et ses collaborateurs ont fait paraître en 1918[1] et grâce auquel les chercheurs pourront s'orienter facilement parmi ces archives, très riches en documents sur la période coloniale, mais plus importantes encore pour l'histoire de la Révolution américaine et l'histoire des États-Unis au XIXe siècle.

De grandes collections de textes historiques, les uns inédits, les autres imprimés, mais dans des éditions devenues rares, ont été entreprises dans ces dernières années. A partir de 1906, M. J. F. Jameson a dirigé une de ces collections qui a paru sous le titre général d'*Original narratives of early American history;* elle comprend dix-huit volumes qui devraient se trouver dans toutes les grandes bibliothèques. Les relations des Jésuites ont été traduites et publiées par M. R. G. THWAITES, auquel nous devons, d'autre part, la réimpression des anciens voyages dans le Far West[2]. Une autre collection de voyages a été inaugurée en 1903 sous la direction de M. J. B. Mac Master et sous le titre de *The Trail Makers* (17 vol.). Les recueils publiés par les sociétés savantes, et certaines collections telles que *Heartman's Historical series* ou *The Magazine of History, Extra numbers*, renferment également un grand nombre de documents intéressants ou curieux[3].

OUVRAGES GÉNÉRAUX. — Le dépouillement des archives, les publications documentaires et les innombrables travaux de détail qui ont paru depuis quarante ans ont permis d'entreprendre, dans de meilleures conditions qu'au temps de George Bancroft, de vastes synthèses historiques. Dès 1884-1889, J. WINSOR fit paraître, en collaboration avec divers auteurs, une *Narrative and critical history of America* qui reste encore très utile à consulter, surtout pour la période ancienne de l'histoire des États-Unis[4]. Vingt ans

1. ***Handbook of manuscripts in the Library of Congress.*** Washington, Govt. printing office, 1918, in-8°, 750 p.; prix : 65 cents.

2. R. G. Thwaites, editor, ***Jesuit relations and allied documents, 1610-1791.*** 73 vol., 1896-1901. — ***Early Western Travels, 1748-1846.*** 32 vol., 1904-1907.

3. Les ***Extra numbers*** du ***Magazine of History*** comprennent, à notre connaissance, quinze volumes, et la collection publiée par M. C. F. Heartman trente-quatre volumes ou plaquettes. Cette dernière collection est à tirage très limité.

4. Cet ouvrage, qui comprend huit volumes, traite de l'histoire de l'Amérique entière, et non pas seulement de celle des États-Unis, jusque vers 1850.

Digitized by Google

plus tard, sous la direction de M. A. B. HART, commençait la publication d'une œuvre monumentale qui comprend vingt-sept volumes, plus un volume d'index[1]. Chaque volume est dû à la plume d'un spécialiste et, comme on peut le deviner, cette grande entreprise coopérative, très satisfaisante dans son ensemble, a cependant les défauts habituels à ce genre de travaux. Certains volumes sont excellents, d'autres moins parfaits.

On ne saurait faire le même reproche à l'*Histoire des États-Unis* de M. CHANNING[2], actuellement en cours de publication. Elle possède cette unité artistique qui n'est guère possible que dans l'œuvre d'un seul homme. Le parfait équilibre de la pensée et la simplicité du style, sous laquelle se dissimule une érudition profonde, en rendent la lecture très attrayante.

Depuis 1918, la « Yale University Press » a commencé, sous la direction de M. Allen Johnson, la publication d'une nouvelle histoire d'Amérique conçue sur un plan tout différent des précédentes. Dans cette collection, qui porte le titre général de *Chronicles of America*, chaque volume est entièrement indépendant des autres et chaque auteur y traite un sujet particulier : la « marine marchande d'autrefois », le « règne de Jackson », la « croisade contre l'esclavage », etc. Ces petits volumes de 200 pages environ sont destinés, dans la pensée des promoteurs de l'œuvre, à un public qui ne lit pas habituellement de livres d'histoire; le papier et l'impression en sont extrêmement soignés; mais le prix (3 dollars et demi), très élevé déjà pour l'Amérique, est à peu près prohibitif pour un Européen et empêchera la collection de se répandre, à moins qu'elle ne reparaisse sous une forme et à un prix plus modestes. Elle comprend cinquante volumes, qui ont tous paru à l'heure actuelle. L'importance des questions traitées dans chaque volume est très inégale : les auteurs disposent du même espace pour faire l'histoire générale de la littérature américaine et pour raconter l'odyssée des *forty-niners* en Californie. La valeur scientifique est très inégale aussi; quelques volumes sont de la vulgarisation assez

Les reproductions de cartes anciennes qui s'y trouvent, comme dans la plupart des travaux de Winsor, rendent les plus grands services, en l'absence d'un atlas historique, dont la publication avait été envisagée par la fondation Carnegie, mais qui n'a pas paru.

1. A. B. Hart, editor, *The American nation, a history*. 26 vol. et 1 vol. d'index, 1904-1908. Un 27e volume (par M. Ogg) va jusqu'en 1917.

2. Edward Channing, *History of the United States*, 1905 et suiv. 5 vol. parus. (New-York et Londres, Macmillan.) Le tome V (1921) comprend la période de transition 1815-1848.

Digitized by Google

ordinaire, et il y en a, par contre, qui atteignent, pour le fond et pour la forme, un degré d'excellence qu'il est difficile de dépasser[1].

M. Désiré Roustan a donné une excellente traduction de l'*Histoire du peuple américain* du président Wilson[2], qui avait paru en 1902. L'œuvre du président est surtout une histoire narrative destinée au grand public et qui n'a pas la prétention d'être un travail de première main. Cependant, comme le prouvent les notes bibliographiques qui accompagnent chaque chapitre, elle repose sur une étude sérieuse des meilleurs ouvrages et, parfois même, des documents originaux. La forme en est peut-être un peu trop oratoire par moments, mais on lit avec plaisir dans la traduction de M. Roustan ce récit vivant et animé, auquel l'expérience politique de l'auteur donne une valeur toute particulière.

Parmi les autres grandes synthèses qui ont été tentées, il faut mentionner encore celles de M. Mac Master, de M. Schouler et de M. Rhodes. M. Mac Master a fait paraître, de 1883 à 1913, huit volumes d'une *Histoire du peuple des États-Unis*, qui vont de 1783 à la guerre de Sécession[3]. Le premier volume renferme un tableau des États-Unis au lendemain de la guerre d'Indépendance, d'une remarquable tenue littéraire et qui avait fait naître les plus grands espoirs. Ces promesses n'ont pas été entièrement réalisées par les volumes suivants. L'auteur suit un ordre presque strictement chronologique qui l'amène parfois à traiter ensemble les sujets les plus disparates, et ce mélange continuel de détails hétérogènes, s'il reproduit dans sa complexité la vie même de la nation, laisse souvent dans l'esprit du lecteur une impression assez confuse. Il est bon d'ajouter cependant que ce défaut est compensé par de grandes qualités. La documentation est très abondante; les brochures et les périodiques ont été dépouillés avec un soin minutieux et, malgré de graves lacunes, ces huit volumes sont indispensables à tous ceux qui s'occupent de cette période.

1. Parmi les volumes qui paraissent le plus susceptibles de rendre des services, on peut citer : E. Huntington, *The Red Man's Continent;* C. M. Andrews, *Colonial folkways* et *The fathers of New England;* A. B. Hulbert, *Paths of inland commerce;* C. Becker, *The eve of the Revolution;* F. A. Ogg, *The old Northwest;* E. S. Corvin, *John Marshall and the Constitution;* C. L. Skinner, *Adventurers of Oregon;* N. W. Stephenson, *The days of the Confederacy;* W. E. Dodd, *The cotton Kingdom;* C. R. Fish, *The path of Empire.*

2. Woodrow Wilson, *Histoire du peuple américain*, trad. D. Roustan. Paris, Bossard, 1918-1920, 2 vol., XXVI-649 et 660 p. Prix : 40 fr. — Une nouvelle édition américaine (10 vol., s. d.) renferme, outre le texte, de nombreux documents historiques présentés sous une forme commode.

3. J. B. Mac Master, *History of the people of the United States from the Revolution to the Civil War.* 8 vol., 1883-1913.

Digitized by Google

M. Schouler a étudié la même période que M. Mac Master, mais a conduit son récit jusqu'à la fin de la guerre de Sécession[1]. Les deux ouvrages se complètent assez bien, Mac Master ayant fait une grande place à la vie sociale, tandis que Schouler est surtout préoccupé de donner une narration continue de l'histoire politique. Il aurait parfaitement réussi dans cette entreprise s'il n'avait pas oublié que la simplicité est une des qualités fondamentales du style historique. Cependant, malgré l'affectation et les métaphores étonnantes qui le déparent, ce grand travail, fondé sur une étude consciencieuse et impartiale des documents, est loin d'être négligeable.

Quant à l'ouvrage de M. Rhodes[2], qui porte sur la période 1850-1877, il est singulièrement exempt des défauts que l'on peut reprocher aux deux auteurs précédents. Quoique M. Rhodes ne soit pas un historien de profession, puisqu'il a débuté dans les affaires et n'est venu que sur le tard aux études historiques, le critique le plus pointilleux trouverait difficilement quelque chose à reprendre dans la méthode qu'il a suivie. Les trois volumes qu'il a consacrés à la guerre de Sécession et que domine la puissante et curieuse figure de Lincoln, dont il a si bien détaillé les ombres et les lumières, méritent de rester classiques. Les deux volumes qui suivent et qui traitent de la « reconstruction » sont peut-être plus originaux encore. M. Rhodes a fait paraître en 1919 une continuation de son histoire qui va jusqu'en 1896 et qui se recommande par les mêmes qualités d'exactitude et de précision; on désirerait cependant qu'il eût fait une plus large place à la vie économique et sociale du pays.

Un historien français, M. Moireau[3], avait donné en 1892 les deux premiers volumes d'une histoire des États-Unis, où il utilisait les documents et les travaux parus jusqu'alors; malheureusement cet ouvrage en est resté à l'année 1800.

Nous n'avons pu voir la *History of the United States* de M. E. M. Avery, qui avait commencé à paraître en 1904 et qui devait comprendre seize volumes; il semble que cette publication, dont les premiers volumes avaient été assez mal accueillis par la critique, ait été interrompue.

A côté de ces grands travaux, il a paru un très grand nombre de manuels sommaires d'histoire américaine, parmi lesquels nous

1. J. Schouler, *History of the U. S. under the Constitution.* 6 vol., s. d. [1889-1899]; éd. revue, 1894-1899.

2. J. F. Rhodes, *History of the U. S. from the Compromise of 1850.* 7 vol., 1893-1906; *History of the U. S. from Hayes to Mac Kinley, 1877-1896*, 1919.

3. A. Moireau, *Histoire des États-Unis de l'Amérique du Nord depuis la découverte du Nouveau-Continent jusqu'à nos jours.* 2 vol. parus, 1892.

Digitized by Google

devons nous borner à signaler ceux qui ont été reçus par la *Revue historique*. Nous avons dit ailleurs tout le bien que nous pensons de l'*Histoire des États-Unis* de M. G. WEILL[1], qui a paru en 1919. M. Weill a laissé de côté la période coloniale et la guerre d'Indépendance, mais a donné un bon résumé de l'histoire politique des États-Unis depuis 1787. De son côté, M. Guillemot-Magitot a traduit le manuel de CHANNING qui va de 1765 à la fin de la guerre de Sécession[2]. Bien que la première édition de ce manuel date de 1895, on ne peut dire qu'il ait vieilli et le nom du professeur de Harvard nous est un sûr garant de l'exactitude du récit. Tout au plus pourrait-on désirer que la bibliographie eût été mise au courant, ce que le traducteur aurait pu faire aisément. Il est difficile de comprendre, d'ailleurs, pourquoi cet ouvrage n'a pas été traduit sur la troisième édition (1916), qui va jusqu'en 1913.

Comme le livre de M. Weill, celui de M. Channing est avant tout une histoire politique des États-Unis. Il n'en est pas de même de l'ouvrage de M. Max FARRAND, qui a été traduit en français sous le titre : *les États-Unis ; formation historique de la nation américaine*[3]. Une large place y est faite aux questions économiques et sociales ; la conquête de l'Ouest et le rôle de l'Ouest, en particulier, sont remarquablement mis en lumière. Les courtes notes bibliographiques qui accompagnent chaque chapitre font connaître les publications réellement indispensables et, somme toute, c'est probablement dans cet ouvrage que l'on trouvera, sous une forme succincte, le meilleur résumé d'ensemble de l'histoire d'Amérique sous ses divers aspects. La période coloniale est traitée d'une façon très sommaire, mais le récit devient de plus en plus développé à mesure que l'on se rapproche de l'époque contemporaine. Le livre s'arrête en 1914.

Le petit manuel que M. O'HARA a écrit pour les classes supérieures des écoles primaires[4] va jusqu'à la fin de la grande guerre.

1. G. Weill, *Histoire des États-Unis de 1787 à 1917*. Paris, Félix Alcan, 1919, in-8°, 212 p.; prix : 5 fr. (Cf. *Revue de synthèse historique*, t. XXIX, p. 241.)

2. Edward Channing, *Histoire des États-Unis, 1765-1865*. Paris, Colin, 1919, in-12, III-431 p. En appendice (p. 375-412), la traduction des Décisions de Virginie (1769), de la Déclaration d'indépendance (1776), des Articles de confédération (1778) et de la Constitution des États-Unis, suivie des articles additionnels et amendements.

3. Max Farrand, *les États-Unis, formation historique de la nation américaine*. Paris, Hachette, 1919, in-8°, XIX-233 p. — L'ouvrage avait paru en 1918, sous le titre de : *The development of the U. S. from colonies to a world power*.

4. John P. O'Hara, *A history of the United States*. New-York, Macmillan, 1919, in-8°, XII-461 p.; prix : 6 sh.

Digitized by Google

On n'y trouve point la même originalité de pensée que dans ceux de M. Channing et de M. Farrand, et les gravures paraissent trop souvent fantaisistes. Mais le récit est bien équilibré, et il faut savoir gré à l'auteur d'avoir consacré tout un chapitre aux Indiens, qui sont le plus souvent sacrifiés. M. O'Hara est catholique, ce qui l'a amené à insister avec raison sur l'œuvre des missionnaires espagnols et français[1].

Période coloniale. Les Indiens. — Si des ouvrages d'histoire nous passons aux travaux de détail, nous sommes naturellement amenés à distinguer deux grandes divisions : la période coloniale et l'histoire de l'Union.

Au début de la période coloniale, nous nous trouvons en présence des Indiens. Ainsi que nous l'avons laissé entendre, la place que leur font la plupart des historiens est très restreinte, et ils n'apparaissent le plus souvent dans le récit que pour massacrer les colons ou se faire massacrer par eux[2]. On oublie trop aisément qu'ils n'ont pas été seulement un embarras et un obstacle pour les Européens et que, sans eux, la colonisation, à l'époque où elle s'est produite, aurait été fort difficile. En les négligeant, on rend presque incompréhensible l'histoire des origines coloniales.

Ceci ne veut pas dire, cependant, que les Indiens n'aient été l'objet d'aucune recherche. On a beaucoup écrit sur eux, au contraire, mais on les considère comme appartenant au domaine des anthropologistes et des linguistes du Bureau d'ethnologie, plutôt qu'à celui des historiens proprement dits. Les pages très intéressantes que M. L. Farrand leur a consacrées dans un volume de la collection « American Nation[3] » sont, dans la littérature historique des États-Unis, une exception. Ces pages donnent un aperçu de la question. Pour se renseigner plus complètement, on dispose du volumineux « manuel » que M. Hodge

1. Il existe un grand nombre d'autres manuels généraux d'histoire américaine, dont beaucoup sont très recommandables et renferment des bibliographies commodes. Tels sont : *The Riverside history of the U. S.* (4 vol., 1915), paru sous la direction de W. E. Dodd; H. W. Elson, *History of the U. S. of America* (1918); J. S. Bassett, *A short history of the United States* (1917); A. B. Hart, *New American history* (1 vol., s. d.). — A. B. Hart a fait paraître, en quatre volumes (*American history told by contemporaries*, 1897-1901), des extraits de textes historiques et de documents officiels qui sont extrêmement utiles.

2. Dans le grand ouvrage de Channing, si remarquable à tant d'égards, aucun chapitre et même aucun paragraphe n'est consacré spécialement aux Indiens.

3. *Basis of American history* (*American Nation*, t. II.)

Digitized by Google

a publié sur ce sujet[1]; on y trouvera, outre un résumé des travaux de la science américaine ou étrangère, une bibliographie très abondante qui s'arrête à 1910. Le petit volume de M. WISSLER[2], sec, mais précis, fait connaître les idées et les découvertes les plus récentes et renferme une bibliographie qui va jusqu'en 1917. Le *Manuel d'archéologie américaine* de H. BEUCHAT[3] mérite aussi d'être consulté, bien qu'il traite surtout de la préhistoire. M. LAUBER a étudié dans son ouvrage sur l'esclavage indien[4] un aspect particulier des relations entre les Indiens et les colons qui nous aide à comprendre pourquoi ces relations ont été si peu amicales. Enfin, le travail déjà ancien de BRINTON[5] n'a pas perdu tout intérêt.

TRAVAUX D'ENSEMBLE SUR LA PÉRIODE COLONIALE. — L'histoire générale de la colonisation européenne dans l'Amérique du Nord vient d'être traitée par MM. BOLTON et MARSHALL[6] dans un volume solide, compact, rempli de faits soigneusement critiqués, et dont le seul défaut est que le pittoresque en est par trop absent. Comme il est surtout destiné au public des États-Unis, les auteurs ont donné à leur pays la place d'honneur; dans la dernière partie, les autres régions de l'Amérique du Nord disparaissent même à peu près complètement. Néanmoins, dans le cours de l'ouvrage, la colonisation française, qui a débordé sur le territoire des États-Unis par la Louisiane, et la colonisation espagnole, qui, du Mexique, a gagné toute la région qui va de la Floride à la Californie, sont traitées avec des développements suffisants. Ce travail a le grand mérite de replacer la colonisation anglaise dans le milieu où elle s'est produite et où elle a évolué. Les sources essentielles et les ouvrages les plus importants sont soigneusement indiqués à la fin des chapitres.

La lecture de ce livre ne dispense naturellement pas de recourir à des récits plus détaillés, tels que ceux qui se trouvent dans les premiers volumes de Channing et de *The American nation*, ou

1. F. W. Hodge, editor, *Handbook of American Indians north of Mexico.* Washington, 1910. Publication du Bureau of American Ethnology, parue aussi comme document parlementaire (House doc., 59th Congress, 1st session, n° 926). C'est une sorte d'encyclopédie des choses indiennes, par ordre alphabétique.

2. C. Wissler, *The American Indian*, 1917.

3. Paris, Picard, 1912.

4. A. W. Lauber, *Indian slavery in colonial times* (*Columbia Studies*, LIV, 3, 1913).

5. D. G. Brinton, *The American race*, 1891.

6. H. E. Bolton and Th. M. Marshall, *The colonization of North America, 1492-1783.* New-York, Macmillan, 1920, in-8°, XVI-609 p.

Digitized by Google

dans les ouvrages spéciaux. A la fin du XIXe siècle et au commencement du XXe, un historien anglais, M. DOYLE[1], et un historien américain, M. FISKE[2], ont fait paraître, chacun de son côté, une série de volumes qui forment une histoire de l'époque coloniale aux États-Unis. L'œuvre de Fiske a été l'objet de critiques qui paraissent assez fondées. On s'accorde à lui reconnaître de grandes qualités de style, mais il est évident qu'il a travaillé vite, et souvent sans se donner la peine de recourir aux documents originaux. Le travail de Doyle repose sur une base plus solide; malheureusement, l'auteur n'était pas un grand écrivain, et, de plus, il a presque complètement négligé le développement économique et social des colonies pour se borner à la simple narration des événements[3].

Les institutions de l'époque coloniale et les rapports des colonies avec la métropole ont été l'objet de travaux importants qui ont, dans une large mesure, renouvelé la question. Les institutions du XVIIe siècle ont été étudiées par M. OSGOOD[4] dans trois volumes admirablement documentés où l'auteur a résumé les résultats de ses recherches personnelles et les travaux de détail parus sur le sujet. Peut-être pourrait-on lui reprocher une excessive tendance à l'abstraction et une sécheresse de style qui ne rendent pas facile la lecture de ses livres. On ne saurait trop regretter, cependant, qu'il n'existe pas d'ouvrage semblable pour le XVIIIe siècle.

Les publications de M. BEER ont un objet assez différent. Après avoir débuté par une sorte d'esquisse de la politique commerciale de l'An-

1. Les ouvrages de J. A. Doyle, publiés sous le titre général *The English in America*, portent les sous-titres suivants : *Virginia, Maryland and the Carolines* (1re éd., 1882); *The Puritan colonies* (2 vol., 1886); *The middle colonies* (1907); *The colonies under the House of Hanover* (1907).

2. Outre sa *Discovery of America* (2 vol., 1892), les ouvrages de J. Fiske qui portent sur cette période sont : *Beginnings of New England* (1889), *Old Virginia and her neighbours* (2 vol., 1897), *Dutch and Quaker colonies in America* (2 vol., 1899), *New France and New England* (1902).

3. Parmi les publications qui donnent un exposé sommaire de l'histoire de la période coloniale, on peut citer : R. G. Thwaites, *The colonies, 1492-1752*, 1902 (dans la collection *Epochs of modern history*); C. L. Becker, *Beginnings of the American people*, 1915 (1er vol. de *The Riverside history of the U. S.*); A. W. Tilby, *The American colonies*, 1916 (dans la collection *The English people overseas*). Malgré l'ancienneté de l'ouvrage, on consultera encore avec profit G. Chalmers, *Political Annals of the present United Colonies from their settlement to the peace of 1763* (1780), qui, en réalité, ne va que jusqu'à la révolution de 1688 (cf. *New York Historical Society*, Collections, 1868, qui donne trois chapitres supplémentaires).

4. H. L. Osgood, *The American colonies in the seventeenth century*. 3 vol., 1904-1907. Voir *Rev. histor.*, t. CII, p. 153.

Digitized by Google

gleterre envers ses colonies d'Amérique[1], Beer avait entrepris d'écrire toute une série de volumes sur le « système colonial » anglais depuis l'origine des colonies américaines jusqu'au début de la Révolution. La mort ne lui a pas permis d'achever cette tâche immense; seuls le commencement et la fin ont pu paraître; la période 1688-1754, qui devait former la partie centrale de l'œuvre, est restée en suspens[2].

Comme Beer l'avait expliqué lui-même, son but n'était pas d'écrire une histoire des institutions américaines, mais une histoire du système colonial anglais, autrement dit des relations entre la métropole et ses colonies. Le centre de son travail était Londres, et non l'Amérique. Mais il va sans dire que ces questions sont dans un rapport étroit les unes avec les autres, et, de fait, on trouve dans les quatre volumes de Beer des renseignements de toute sorte, non seulement sur la manière dont l'Angleterre a organisé et exploité son domaine colonial, mais aussi sur le développement intérieur des colonies elles-mêmes. M. ANDREWS et M. DICKERSON ont également consacré à l'administration coloniale de l'Angleterre deux ouvrages de grand mérite[3].

Un aspect particulier des relations entre la métropole et les colonies américaines a été étudié par M. RUSSELL, qui a extrait du journal du *Board of Trade* et des Actes du Conseil privé ce qui se rapporte à la révision de l'œuvre législative des assemblées coloniales par le roi en conseil[4]. Il a mis en relief l'action du Conseil privé sur cette législation et les méthodes ingénieuses que les colonies employaient pour se soustraire à ce contrôle.

A défaut d'un travail général sur le régime des terres à l'époque coloniale, travail qui n'existe pas encore, nous possédons une très complète étude de M. BOND sur les *quit-rents*[5], sortes de censives

1. G. L. Beer, *The commercial policy of England toward the American colonies*, 1893. (*Columbia Studies*, III, 2.)

2. Voici les ouvrages qui composent cette série, dans l'ordre où ils se présentent logiquement : G. L. Beer, *The origins of the British colonial system, 1578-1660*, 1908; *The old colonial system, 1660-1754* (part I, *The establishment of the system, 1660-1688*). 2 vol., 1912; *British colonial policy, 1754-1765*, 1907. Voir *Rev. histor.*, t. CII, p. 152, 154; t. CXVI, p. 143.

3. C. M. Andrews, *British Committees, Commissions and Councils of Trade and Plantations, 1622-1775*, 1908 (*Johns Hopkins Studies*, XXVI, 1-3). — O. M. Dickerson, *American colonial government, 1696-1765*, 1912.

4. E. B. Russell, *The review of American colonial legislation by the King in Council*, 1915. (*Columbia Studies*, LIV, 2.)

5. B. W. Bond, *The quit-rent system in the American colonies*. Yale University Press (*Yale Hist. Publications, Miscellany*, VI), 1919, in-8°, 492 p.; prix : 3 dollars.

Digitized by Google

que les colons devaient payer soit au propriétaire de la colonie, soit au roi, quand la colonie était une colonie royale. Dans une substantielle introduction, M. Andrews a montré l'importance de ce système qui se rencontrait partout, sauf dans la Nouvelle-Angleterre, et qui n'a pas été sans influence sur les origines de la révolution américaine.

Enfin, nous ne devons pas oublier l'excellent petit volume dans lequel M. Andrews a donné le meilleur résumé qui existe des institutions et de l'organisation des colonies[1].

La vie et les mœurs à l'époque coloniale ont été décrites dans de nombreux ouvrages dont les plus utiles sont ceux de Miss Earle, qui concernent surtout la Nouvelle-Angleterre, et ceux de M. Eggleston et de M. Fisher qui ont une portée plus générale[2]. M. Andrews a donné plus récemment dans les *Chronicles of America* un volume intitulé *Colonial folkways* qui est une intéressante peinture de la vie coloniale au XVIIIe siècle.

Histoire des différentes colonies. — Étant donné que les colonies américaines étaient indépendantes les unes des autres et que chacune a eu son caractère propre, sa vie et ses institutions particulières, il est indispensable de compléter les ouvrages généraux dont nous venons de parler en recourant aux travaux relatifs à chaque colonie ou à chaque groupe de colonies. Un grand nombre d'anciennes colonies, devenues des états de l'Union, ont des revues consacrées spécialement à l'histoire de la région et qui renferment souvent des articles et des documents d'un grand intérêt pour l'histoire coloniale. Telles sont, en particulier, le *Pennsylvania Magazine of history and biography*, qui paraît depuis 1877, et le *Virginia Magazine of history and biography*, qui paraît depuis 1893. Ces documents et ceux qui ont été publiés par les états ou les sociétés savantes[3] ont été utilisés dans des publications trop nombreuses pour qu'il soit possible de les mentionner toutes. L'his-

1. C. M. Andrews, *The colonial period*, 1912 (dans la collection *Home University Library*).

2. Edw. Eggleston, *History of life in the U. S.*, 1896 et 1901 (les deux premières parties ont seules paru). — S. G. Fisher, *Men, women and manners in colonial times*, 2 vol., 1898. — Parmi les nombreuses publications de Miss Alice M. Earle, on peut citer : *Sabbath in Puritan New England*, 1892; *Colonial days in old New York*, 1896; *Home life in colonial days*, 1898; *Child life in colonial days*, 1899; *Two centuries of costume in America, 1620-1820*, nouv. éd. 1910.

3. Par exemple, par la Prince Society, par le Filson Club (Kentucky) et par les sociétés historiques qui existent dans la plupart des états.

Digitized by Google

toire de la Pennsylvanie est particulièrement bien connue, grâce aux ouvrages de M. SHARPLESS[1], de M. SHEPHERD[2] et de M. ROOT[3]. Il en est de même de celle du New-Jersey, qui a fait l'objet de deux volumineuses monographies (par M. TANNER et M. FISHER) dans la collection publiée par l'Université Columbia[4]. Sur le Maryland, il existe une littérature presque surabondante, cette colonie étant devenue tout naturellement le centre des travaux historiques de l'Université Johns Hopkins à Baltimore. La collection qui paraît à la Johns Hopkins Press renferme un très grand nombre d'études d'histoire locale, parmi lesquelles il faut distinguer spécialement celles de M. STEINER qui forment une histoire à peu près continue du Maryland jusqu'à la restauration des Stuarts[5]. Ces études n'ont pas été réunies jusqu'ici en une synthèse générale. L'ouvrage qui s'en rapproche le plus est celui de M. MERENESS[6]; mais il est souvent nécessaire de recourir à la *History of Maryland* de J. T. Scharf, qui date de 1879 et qui est, par conséquent, antérieure aux recherches entreprises à l'Université de Baltimore.

La Virginie est, à cet égard, dans la même situation que le Maryland, avec cette différence que le travail historique y a été moins systématique. La période des origines a été particulièrement étudiée. M. KINGSBURY a publié les *Records* de la Compagnie de Virginie, qui inaugura la colonisation anglaise sur la côte américaine[7], et M. A. BROWN a réuni en deux volumes, indispensables à tout travail sérieux, la plupart des documents qui se rapportent aux pre-

1. I. Sharpless, *History of Quaker government in Pennsylvania*. 2 vol., 1898-1899.

2. W. R. Shepherd, *History of proprietary government in Pennsylvania*, 1896. (*Columbia Studies*, VI.)

3. W. T. Root, *The relations of Pennsylvania with the British government, 1696-1765*, 1912.

4. E. P. Tanner, *The province of New Jersey, 1664-1738*, 1908 (*Columbia Studies*, XXX). — E. J. Fisher, *New Jersey as a royal province, 1738 to 1776*, 1911. (*Columbia Studies*, XLI.)

5. B. C. Steiner, *Beginnings of Maryland*, 1902 (*Johns Hopkins Studies*, XXI, 8-10); *Maryland during the English civil wars*, 1906-1907 (XXIV, 11-12; XXV, 4-5); *Maryland under the Commonwealth*, 1911 (XXIX, 1). — Sur l'histoire économique de la colonie de Maryland, il a paru dans la même collection de solides monographies : C. P. Gould, *The land system in Maryland, 1720-1765*, 1913 (XXXI, 1), et *Money and transportation in Maryland, 1720-1765*, 1915 (XXXIII, 1); M. S. Morriss, *Colonial trade of Maryland, 1689-1715*, 1914 (XXXII, 3).

6. N. D. Mereness, *Maryland as a proprietary province*, 1901.

7. *Records of the Virginia Company of Londres*, ed. by S. M. Kingsbury, 2 vol., 1906. — Ces *records* sont incomplets; une grande partie des papiers de la Compagnie a disparu.

Digitized by Google

mières années de la colonie[1]. MM. ARBER et BRADLEY ont donné une bonne édition des œuvres du capitaine John Smith[2], qui fut un des fondateurs et le premier historien de la Virginie en même temps que l'un des premiers explorateurs de la Nouvelle-Angleterre; cette édition permet aux historiens de se faire une opinion raisonnée sur la véracité de l'aventureux capitaine, qui a été fortement attaquée dans ces derniers temps[3]. Mais tous ces documents n'ont pas été mis en œuvre d'une façon satisfaisante, de sorte que, pour l'histoire primitive de la Virginie, il faut se reporter encore aux ouvrages d'EGGLESTON[4], qui sont intéressants, mais bien incomplets et déjà vieillis sur certains points. Pour les périodes suivantes, il existe également de nombreux documents, dont beaucoup ont été publiés[5], et des travaux de détail parus pour la plupart dans le *Virginia Magazine of History* et dans le *William and Mary Quarterly*, mais point d'histoire générale de la Virginie vraiment digne de ce nom; il faut avoir recours à l'*Old Virginia* de Fiske, qui est, heureusement, une des meilleures parties de son grand ouvrage[6]. Par contre, quelques aspects de l'histoire de la Virginie ont été l'objet de travaux, dont certains sont de tout premier ordre. M. BRUCE a écrit sur l'histoire économique de la Virginie au XVIIe siècle un ouvrage qui a une portée générale et qui est le meilleur exposé que nous possédions des conditions dans lesquelles s'est produite la colonisation anglaise; ses livres sur les institutions virginiennes et sur la vie sociale de la Virginie à la même époque, s'ils sont moins originaux, n'en sont pas moins des contributions très importantes à l'histoire de l'époque coloniale[7]. M. FLIPPIN a étudié d'après les sources, dans un travail très consciencieux et fort bien conduit, les

1. Alexander Brown, *Genesis of the United States*. 2 vol., 1890.

2. Edw. Arber and A. G. Bradley, *Travels and Works of Captain John Smith*. 2 vol., 1910.

3. Par Alexander Brown (*The first republic in America*, 1898) et par d'autres. Il s'est produit sur la « question Smith » une controverse qui a pris par moments des allures violentes. Il paraît certain que Smith est loin d'être un guide sûr.

4. Edw. Eggleston, *Beginners of a nation*, 1896; *Transit of civilization from England to America*, 1901.

5. A signaler surtout W. W. Hening, *The statutes at large, 1619-1792*. 13 vol., 1823, et H. R. Mac Ilwaine and J. P. Kennedy, *Journal of the House of Burgesses, 1727-1776*. 8 vol., 1905-1910.

6. L'ouvrage de Th. J. Wertenbaker, *Virginia under the Stuarts* (1914), utilise les recherches nouvelles, mais n'est souvent qu'un résumé très concis des événements politiques.

7. P. A. Bruce, *Economic history of Virginia in the seventeenth century*. 2 vol., 1896; *The institutional history of Virginia in the seventeenth century*, 2 vol., 1910; *Social life of Virginia in the seventeenth century*, 1907.

Digitized by Google

institutions politiques de la Virginie de 1624 à 1775[1]. Mrs. STANARD a réuni toutes sortes de renseignements curieux sur les mœurs virginiennes, principalement au XVIIIe siècle[2].

Dans les anciennes colonies du sud, l'activité intellectuelle est restée longtemps très inférieure à ce qu'elle était dans celles du centre et du nord. A part certaines publications documentaires, la Caroline du Nord[3] et la Géorgie ont produit peu de chose. Pour la Caroline du Sud, au contraire, nous disposons d'une histoire en quatre volumes, œuvre de M. MAC CRADY, à laquelle un érudit méticuleux trouverait sans doute à reprendre, mais qui est cependant un travail de haute valeur et, ce qui ne gâte rien, parfaitement lisible[4].

On a beaucoup écrit sur les colonies du nord; les publications documentaires, à elles seules, y atteignent des dimensions telles qu'elles sont presque décourageantes. Mais si l'on fait abstraction des ouvrages qui n'ont qu'un intérêt local ou qui ne sont guère que des matériaux pour servir à l'histoire, ce qui reste n'est pas aussi considérable qu'on aurait pu le supposer. En somme, l'histoire de la colonie de New-York en est restée à O'Callaghan et à Brodhead, que nous avons signalés en commençant ce bulletin; c'est dire qu'il reste beaucoup à faire, puisque l'ouvrage de O'Callaghan s'arrête à 1664 et celui de Brodhead à 1691. La ville même de New-York a, il est vrai, fait l'objet dans ces dernières années de travaux intéressants, par Mrs. SCHUYLER VAN RENNSSELAER pour le XVIIe siècle et par MM. PETERSON et EDWARDS pour le XVIII[e][5].

La région de la Nouvelle-Angleterre a été un peu plus favorisée que la colonie de New-York. Palfrey, et même Hutchinson ou Trumbull ne sont pas devenus inutiles, mais il est souvent possible

1. P. S. Flippin, *The royal government in Virginia, 1624-1775*, 1919 (*Columbia Studies*, LXXXIV, 1). In-8°, 393 p.; prix : 3 dollars. — Le volume renferme une bibliographie critique.

2. Mary N. Stanard, *Colonial Virginia, its people and customs*, 1917.

3. Les *Colonial Records of N. Carolina*, 26 vol., 1886-1906, ont de bonnes introductions historiques. — Nous n'avons pu voir S. A. Ashe, *History of North Carolina*, dont le premier volume a paru en 1908.

4. Les quatre volumes ont paru sous des titres différents : Edw. Mac Crady, *History of S. Carolina under the proprietary government, 1670-1719*, 1897; *History of S. Carolina under the royal government, 1719-1776*, 1899; *History of S. Carolina in the Revolution, 1775-1780*, 1901; *History of S. Carolina in the Revolution, 1780-1783*, 1902.

5. Mrs. Schuyler van Rennsselaer, *History of the city of New York in the seventeenth century*. 2 vol., 1909. — *New York as an eighteenth century municipality. Prior to 1731*, by A. E. Peterson; *1731-1776*, by G. W. Edwards. (*Columbia Studies*, 1917, LXXV, 1-2). — Voir aussi M. W. Goodwin, *Dutch and English on the Hudson*, 1919 (*Chronicles of America*, VII).

Digitized by Google

de les compléter par des travaux plus récents, tels que ceux de M. Adams et de M. Mathews[1]. M. Weeden a consacré à l'histoire économique et sociale de la Nouvelle-Angleterre deux volumes qui, sans égaler tout à fait ceux de Bruce sur la Virginie, sont néanmoins très dignes d'éloges; à cet ouvrage déjà ancien il a ajouté en 1910 une histoire sociale de Rhode-Island, extrêmement curieuse, à la fois par les faits qu'il y rapporte et par le désordre pittoresque dans lequel ils sont présentés[2].

L'exode des « Pères pèlerins » a donné naissance à une littérature très abondante[3]. Le dernier travail paru sur la question et que l'auteur regarde comme à peu près définitif, car il est peu probable que l'on découvre de nouveaux documents, est celui de M. Usher[4]. C'est une savante étude, qui redresse bon nombre d'idées inexactes. La partie la plus neuve peut-être est le tableau de la vie sociale et économique à Plymouth jusque vers le milieu du XVIIe siècle, d'après les testaments surtout. Ce tableau donne l'impression d'une prospérité incontestable et même d'un certain luxe que l'on n'a pas l'habitude d'associer avec l'idée que l'on se fait des pèlerins. La petite colonie démontra de bonne heure qu'elle pouvait se suffire à elle-même, ce que l'on croyait difficile dans cette région, et par là rendit possible la grande émigration puritaine du Massachusetts.

Pour l'histoire de cette dernière colonie, les documents ne manquent pas; la Massachusetts Historical Society en a publié tout l'essentiel. Malheureusement la mise en œuvre est loin de correspondre au nombre des documents publiés. Il existe de bonnes études de détail, par exemple sur l'organisation locale et le système des *towns*[5], sur le système représentatif[6], sur les démêlés de Charles II

1. J. T. Adams, *The founding of New England*, 1921; L. Mathews, *The expansion of New England*, 1909.

2. W. B. Weeden, *Economic and social history of New England*. 2 vol., 1890; *Early Rhode Island, a social history of the people*, 1910.

3. On peut indiquer en particulier : J. Brown, *The Pilgrim Fathers of New England*, 1895; M. Dexter, *The England and Holland of the Pilgrims*, 1905. Cf. *Rev. histor.*, t. CXIV, p. 378. — La *History of Plymouth Plantation* de Bradford, qui est le texte essentiel, a paru dans de nombreuses éditions, dont les plus récentes et les meilleures sont celle qui a été publiée par W. T. Davis dans la collection *Original Narratives* (1908) et celle que W. C. Ford a publiée pour la Massachusetts Historical Society (1912).

4. R. G. Usher, *The Pilgrims and their history*. New-York, Macmillan, 1918, in-8°, x-310 p.; prix : 2 dollars. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXXV, p. 275.

5. E. Channing, *Town and county government in the colonies*, 1884 (*Johns Hopkins Studies*, II, 10); M. Egleston, *Land system of the New England colonies*, 1886 (*Ibid.*, IV, 11-12); A. B. Mac Lear, *Early New England towns*, 1908 (*Columbia Studies*, XXIX, 1).

6. C. H. Haynes, *Representation and suffrage in Massachusetts, 1620-1691*, 1894. (*Johns Hopkins Studies*, XII, 8-9.)

Digitized by Google

et de Jacques II avec la colonie[1], sur les fameuses sorcières de Salem[2], mais l'histoire générale la plus utile est toujours celle de BARRY, qui date du milieu du XIXe siècle[3]. La grande histoire de Boston, dont la publication fut dirigée par WINSOR[4], est, il est vrai, presque une histoire du Massachusetts et a été conçue dans un esprit vraiment scientifique. Dans beaucoup de cas, cependant, il est nécessaire de se reporter soit à l'*Histoire de la Nouvelle-Angleterre* de Palfrey, soit à Fiske, à Doyle ou à Osgood, soit à l'*Histoire des États-Unis* de Channing, ou aux volumes d'Andrews et de Greene dans *The American nation.*

L'histoire du Connecticut est à peu près dans le même état que celle du Massachusetts : importantes publications documentaires, assez nombreux travaux de détail[5], mais pas d'histoire générale réellement moderne et critique. Sur la colonie de New-Haven, qui fut incorporée dans le Connecticut en 1662, il a paru une bonne étude de LEVERMORE[6]. Rhode-Island est moins riche en documents publiés que le Connecticut; mais la personnalité très originale de son fondateur, Roger Williams, l'apôtre de la liberté de conscience, a inspiré plus d'un ouvrage[7], et il existe aussi plusieurs histoires de la province, dont la plus ancienne, celle d'ARNOLD[8], peut encore être consultée avec grand profit; celle de RICHMAN[9] et le volume de Weeden sur l'histoire sociale que nous avons indiqué plus haut sont également très recommandables. Le New-Hampshire a fait l'objet d'une étude de M. FRY, qui compte parmi les meilleures qu'ait publiées l'Université Columbia[10].

COLONISATION ESPAGNOLE ET FRANÇAISE. — La colonisation étrangère, espagnole et française, sur le territoire des futurs États-

1. R. N. Toppan, *Edward Randolph, including his letters and official papers.* 5 vol., 1898-1899; 2 vol. supplémentaires (1909) par A. Goodrick. (Prince Society.)

2. Surtout C. W. Upham, *Salem witchcraft.* 2 vol., 1867.

3. J. S. Barry, *History of Massachusetts, 1492-1820.* 3 vol., 1855-1857.

4. J. Winsor, editor, *Memorial history of Boston, 1630-1880.* 4 vol., 1880-1881.

5. Par exemple C. M. Andrews, *The river towns of Connecticut*, 1889. (*Johns Hopkins Studies*, VII, 7-9.)

6. Ch. H. Levermore, *The republic of New Haven*, 1886. (*Johns Hopkins Studies*, Extra vol. I.)

7. O. S. Straus, *Roger Williams*, 1894; M. E. Hall, *Roger Williams*, 1917.

8. S. G. Arnold, *History of Rhode Island.* 2 vol., 1859.

9. I. B. Richman, *Rhode Island, its making and its meaning.* 2 vol., 1902; nouv. éd., 1907.

10. W. H. Fry, *New Hampshire as a royal province*, 1908. (*Columbia Studies*, XXIX, 2.)

Digitized by Google

Unis et les rapports de ces établissements avec les colonies anglaises et avec l'Angleterre paraissent avoir, dans ces dernières années, attiré d'une façon spéciale l'attention des historiens américains. Il a paru dans la collection *Original Narratives* deux volumes consacrés aux récits des explorateurs espagnols dans le sud et le sud-ouest[1]. M. LOWERY a étudié les origines de la colonisation espagnole sur le territoire des États-Unis[2], M. CLARK et M. BOLTON le développement du Texas[3], M. DUNN la rivalité des Français et des Espagnols sur les bords du golfe du Mexique[4], M. RICHMAN et M. CHAPMAN l'œuvre des Espagnols en Californie[5]. L'Université Johns Hopkins a publié deux ouvrages de M. BLACKMAR sur la colonisation espagnole dans le sud-ouest[6], et il a paru de nombreux articles sur ces questions dans des revues comme la *Southwestern Historical Quarterly* et la *Texas Historical Association Quarterly*. Enfin, nous ne devons pas oublier de signaler ici la grande *Histoire des États du Pacifique* de H. H. BANCROFT, sur laquelle nous aurons à revenir et qui est une mine si précieuse de renseignements pour la période coloniale comme pour la période suivante.

L'histoire de la colonisation française dans l'ouest américain et des relations entre les colonies anglaises de la côte et les colonies françaises du Canada et de la Louisiane a été traitée, à des points de vue différents, en France, en Angleterre et en Amérique. Il n'est ni possible ni même désirable de donner ici une bibliographie générale de cet immense sujet, et nous nous bornerons à citer les ouvrages américains qui paraissent le plus susceptibles de compléter les travaux des historiens du Canada et ceux des savants français qui, comme P. Heinrich et Villiers du Terrage, ont étudié la Louisiane. La grande collection de documents publiée chez nous par Margry est à rapprocher du volume de Miss KELLOGG sur l'ex-

1. F. W. Hodge and T. H. Lewis, *The Spanish explorers in the southern United States, 1528-1543*, 1907; H. E. Bolton, *Spanish exploration in the Southwest, 1542-1706*, 1916.

2. W. Lowery, *The Spanish settlements within the present limits of the U. S., 1513-1561*, 1901.

3. R. C. Clark, *The beginnings of Texas*, 1907; H. E. Bolton, *Texas in the middle eighteenth century*, 1915. (Univ. of California Publications in history, III.)

4. W. E. Dunn, *Spanish and French rivalry in the Gulf region of the U. S., 1578-1702*, 1917.

5. I. B. Richman, *California under Spain and Mexico*, 1911; C. E. Chapman, *The founding of Spanish California*, 1916.

6. F. W. Blackmar, *Spanish colonization in the Southwest*, 1890 (*Johns Hopkins Studies*, VIII, 4); *Spanish Institutions of the Southwest*, 1891 (*Ibid.*, Extra vol. X).

Digitized by Google

ploration du nord-ouest[1] et de la vaste compilation de FRENCH sur la Louisiane et la Floride[2]. WINSOR a consacré aux découvertes des Français dans l'ouest un volume qui garde sa valeur, surtout par les reproductions de cartes anciennes qu'il y a insérées[3]. Le même sujet a été traité, pour une période plus longue, dans une brillante série de conférences que M. J. FINLEY fit, il y a quelques années, à la Sorbonne[4], et aussi par M. SHEA[5] et par M. OGG[6].

L'ouvrage fondamental sur les rapports entre colons français et colons anglais et sur les difficultés qui éclatèrent entre les deux groupes de colonies est le grand travail de Francis PARKMAN[7], qui, malgré la date déjà ancienne des premiers volumes, reste le récit le plus complet et le plus vivant de ces luttes épiques. Certaines parties ont un peu vieilli, par exemple celle qui traite de la conquête du Canada, mais il est facile de les compléter ou de les rectifier au moyen d'ouvrages plus récents[8].

La vieille *Histoire de la Louisiane* de GAYARRÉ (1846) peut encore rendre des services, et celle de FORTIER, bien que beaucoup plus récente, ne la fait pas oublier[9]. Le travail historique a été cependant très actif dans les limites de l'ancienne Louisiane, comme suffirait à le prouver l'existence d'un périodique spécialement consacré à cette région, la *Mississipi Valley Historical Review*, qui est une des meilleures revues historiques américaines. Les recherches

1. L. P. Kellogg, *Early Narratives of the Northwest*, 1917. (Original Narratives.)

2. B. F. French, *Historical collections of Louisiana*. 5 vol., 1846-1853; *Historical collections of Louisiana and Florida*. 2 vol., 1869-1875.

3. J. Winsor, *Cartier to Frontenac : geographical discovery in the interior of North America, 1534-1700*, 1894. A compléter par *The Mississipi basin* (1895), du même auteur.

4. J. Finley, *The French in the heart of America*, 1918. Traduction française sous le titre : *les Français au cœur de l'Amérique*, 1916.

5. J. G. Shea, *History and exploration of the Mississipi Valley*, s. d. Le même auteur a fait paraître sous le titre : *Early voyages up and down the Mississipi* (1902), plusieurs descriptions anciennes.

6. F. A. Ogg, *The opening of the Mississipi*, 1904.

7. Francis Parkman, *France and England in North America, a series of historical narratives*. 9 vol., 1865-1892, complété par *The conspiracy of Pontiac*. 2 vol., 1851. L'ouvrage débute par un récit développé des explorations françaises et de l'œuvre des Jésuites.

8. Par exemple, la minutieuse étude de F. H. Severance, *An old frontier of France : the Niagara region and adjacent lakes under French control*. 2 vol., 1917.

9. L'ouvrage de Ch. Gayarré a paru d'abord en français à la Nouvelle-Orléans; nombreuses éditions de la traduction anglaise. — Outre A. Fortier, *History of Louisiana*. 4 vol., 1904, il existe encore un ouvrage portant le même titre, par Fr.-X. Martin (1882).

Digitized by Google

de M. Alvord ont renouvelé dans une large mesure l'histoire de la Louisiane et de l'Illinois au XVIIIe siècle[1] et présenté sous un jour tout nouveau la question des origines de la révolution américaine en la rattachant à celle de l'expansion dans l'ouest. Dans un volume sur le commerce de la Louisiane française[2], Mrs. Surrey a tracé un tableau méthodique de l'activité économique de la colonie et montré l'importance du commerce des fourrures, qui fut certainement une des raisons essentielles de la rivalité entre Français et Anglais; par ce côté, son travail complète utilement la grande publication de Chittenden[3]. La transition entre l'époque française et l'époque espagnole en Louisiane a été étudiée dans un important ouvrage de M. Bolton sur Athanase de Mézières[4], et M. Hamilton a écrit sur Mobile deux monographies qui font connaître, mieux que bien des livres plus ambitieux, la colonisation française sur les bords du golfe du Mexique[5].

Peuplement des colonies. — Le peuplement du territoire des États-Unis à l'époque coloniale et les divers éléments qui ont constitué la population ont donné lieu à de nombreuses publications qui sont loin d'avoir toutes la même valeur, car il est manifeste que certains groupes ethniques ont une forte tendance à exagérer leur rôle dans la formation de la nation américaine. Dans le premier volume de sa *Conquête de l'Ouest*, Roosevelt[6] a décrit, d'une façon pittoresque, mais incomplète et parfois inexacte, la marche des premiers pionniers à travers les Alleghanys au XVIIIe siècle, et il existe également sur ce sujet quelques chapitres de Winsor[7]. Des publications documentaires et des travaux de détail, parus soit isolément[8], soit dans des collections comme celle du Filson Club, ont

1. C. W. Alvord, *The Mississipi Valley in British politics.* 2 vol., 1917; *The Illinois country, 1673-1818*, 1920. (*Centennial History of Illinois*, t. I.)

2. N. M. Miller Surrey, *The commerce of Louisiana during the French regime, 1699-1763*, 1916 (*Columbia Studies*, LXXI, 1). Londres, King; prix : 14 sh.

3. H. M. Chittenden, *The American fur trade of the Far West.* 3 vol., 1902.

4. H. E. Bolton, *Athanase de Mézières and the Louisiana-Texas frontier, 1768-1780.* 2 vol., 1914 (recueil de documents avec introduction et notes).

5. P. J. Hamilton, *Colonial Mobile*, 1897 (éd. revue, 1910); *The founding of Mobile, 1702-1718*, 1911. Il existe aussi, du même auteur, un ouvrage plus général : *The colonization of the South*, 1904, qui fait partie de la *History of North America*, publiée sous la direction de G. C. Lee et F. N. Thorpe.

6. Th. Roosevelt, *Winning of the West.* 4 vol., 1889-1896. Traduit en français sous le titre : *la Conquête de l'Ouest.* 4 vol.

7. J. Winsor, *The Westward movement; the colonies and the Republic West of the Alleghanies*, 1897.

8. Ainsi C. A. Hanna, *The Wilderness trail.* 2 vol., 1911.

Digitized by Google

permis de traiter la question d'une manière plus précise et de mettre en lumière la part qui revient à chacune des forces qui ont provoqué la marche vers l'ouest. Grâce à ces travaux et à ses recherches personnelles, M. HENDERSON[1] a pu écrire récemment sur la conquête du sud-ouest un ouvrage vraiment neuf et original. M. TURNER a, de son côté, réuni dans son volume sur la « frontière » quelques-unes des études qu'il avait fait paraître sur ce sujet qu'il connaît si bien[2].

Parmi les éléments ethniques qui ont contribué au peuplement et à l'expansion des colonies américaines, les Allemands ont publié, à eux seuls, plus que toutes les autres nationalités ensemble. Dans quelques États, ils ont formé des sociétés historiques qui font paraître des annuaires et des travaux, parfois en allemand, le plus souvent en anglais. La principale de ces sociétés est la *Pennsylvania German Society*, dont l'importance tient à l'influence déjà fort ancienne de l'élément allemand en Pennsylvanie. L'Université de Pennsylvanie a, d'autre part, entrepris la publication d'une collection de travaux, intitulée : *Americana Germanica*, qui, en 1918, comptait déjà trente-cinq volumes. Les études de détail ont été résumées, pour la période qui nous occupe, dans un livre de M. KUHNS[3] et dans le premier volume du grand ouvrage de M. FAUST sur l'élément allemand aux États-Unis[4], qui donne, en outre, une copieuse bibliographie.

Les Irlandais, ou, pour parler plus exactement, les Écossais-Irlandais (*Scotch-Irish*), venus de l'Ulster, ont joué, avec les Allemands, le premier rôle dans le peuplement de la région frontière à l'époque coloniale. Leurs descendants ont fondé la *Scotch Irish Society of America*, qui a fait paraître autrefois plusieurs volumes où la polémique se mêle à l'histoire. Il n'existe pas de travail général vraiment satisfaisant sur les Écossais-Irlandais. L'ouvrage de M. HANNA[5] renferme des documents précieux, mais c'est plutôt un

1. A. Henderson, *The conquest of the old Southwest, 1740-1790*, 1920. Le volume renferme une excellente bibliographie critique.

2. F. J. Turner, *The frontier in American history*, 1920. — M. Turner a publié aussi une *List of references on the history of the West* (nouv. éd., 1915).

3. O. Kuhns, *The German and Swiss settlements of colonial Pennsylvania*, 1901.

4. A. B. Faust, *The German element in the United States*. 2 vol., 1909.

5. C. A. Hanna, *The Scotch-Irish, or the Scotch in North Britain, North Ireland and North America*. 2 vol., 1902.

Digitized by Google

recueil de dissertations qu'un livre d'histoire; celui de M. FORD[1], mieux composé et plus lisible, apporte relativement peu de nouveau.

Parmi les autres nationalités, les Suédois qui s'installèrent sur les bords de la Delaware au XVIIe siècle ont trouvé un historien très consciencieux dans la personne de M. JOHNSON[2]; mais l'élément hollandais, beaucoup plus important, n'a pas été étudié pour lui-même. Les renseignements qui s'y rapportent restent épars dans des travaux de détail[3] et dans les histoires de l'état et de la ville de New-York. Quant aux Français, ils ont montré en cette circonstance leur modestie coutumière; à en juger par le nombre et l'importance des publications, leur part dans la formation de la nation nouvelle aurait été la plus insignifiante de toutes, ce qui est loin d'être le cas en réalité. M. BAIRD[4] fit paraître en 1885 un travail un peu confus, mais intéressant néanmoins, sur l'émigration des huguenots en Amérique, où leurs descendants ont joué, surtout dans les Carolines, un rôle hors de proportion avec leur nombre; mais de nombreux documents ont été mis au jour depuis 1885[5], et la question est à reprendre en entier.

Pour terminer cet exposé des travaux historiques relatifs à la période coloniale, il nous reste à mentionner les ouvrages qui se rapportent à l'immigration pendant cette période[6], et particulièrement au système connu sous le nom de système de l' « endenture » ou de la « servitude blanche », qui correspond à ce qu'on appelait l' « engagement » dans les colonies françaises. Un très grand nombre d'immigrants, la majorité probablement, sont en effet entrés en Amérique en qualité d' « engagés » plus ou moins volontaires, pour une période de quatre à sept ans, pendant laquelle ils se trouvaient dans un état voisin de l'esclavage. Il n'existe pas de travail général sur cette question, mais elle a été étudiée dans un certain nombre

1. H. J. Ford, *The Scotch-Irish in America*, 1915.

2. A. Johnson, *The Swedish settlements on the Delaware*. 2 vol., 1911 (publié par l'Université de Pennsylvanie dans la collection *Americana Germanica*).

3. Par exemple J. Elting, *Dutch village communities on the Hudson River*, 1890. (*Johns Hopkins Studies*, IV, 1.)

4. C. W. Baird, *Huguenot emigration to America*. 2 vol., 1885. Traduit en français (1886) sous le titre : *Histoire des réfugiés huguenots en Amérique*.

5. En particulier dans les tomes V et VI des *Collections of the Virginia Historical Society*, nouvelle série, 1886-1887.

6. Les lois anglaises et coloniales relatives à l'immigration ont été étudiées par E. E. Proper, *Colonial immigration laws*, 1900. (*Columbia Studies*, XII, 2.)

Digitized by Google

de monographies, telles que celle de M. Ballagh pour la Virginie[1], celle de M. Bassett pour la Caroline du Nord[2], et surtout celle de M. Mac Cormac pour le Maryland[3]. M. Diffenderffer avait entrepris sur les engagés ou « rédemptionnaires » allemands un grand ouvrage qui aurait été fort utile, mais dont il n'a paru que le second volume[4]. Enfin, les *convicts* envoyés par le gouvernement anglais en qualité d'engagés, en partie malgré les colonies elles-mêmes, ont donné lieu à un substantiel article de M. Butler[5].

Nous réserverons pour le prochain bulletin, qui sera consacré à l'histoire des États-Unis depuis le commencement de la révolution américaine, les ouvrages relatifs à l'esclavage des noirs.

D. Pasquet.

1. J. C. Ballagh, *White servitude in the colony of Virginia*, 1895. (*Johns Hopkins Studies*, XIII, 6-7.)

2. J. S. Bassett, *Servitude in the colony of North Carolina*, 1896. (*Johns Hopkins Studies*, XIV, 4-5.)

3. E. J. Mac Cormac, *White servitude in Maryland, 1634-1820*, 1904. (*Johns Hopkins Studies*, XXII, 3-4.)

4. F. R. Diffenderffer, *The German immigration into Pennsylvania*, t. II; *The Redemptioners*, 1900. — Ce volume, mis en vente par l'auteur lui-même, paraît peu répandu.

5. J. D. Butler, *British convicts shipped to American colonies*. (*American Hist. Review*, II, p. 12 et suiv.)

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Histoire de la nation française, publiée sous la direction de Gabriel HANOTAUX. Tome III : *Histoire politique* (premier volume) *des origines à 1515*, par P. IMBART DE LA TOUR. Paris, Plon-Nourrit. 1 vol. gr. in-4°, 590 pages. Prix : 46 fr.

M. Imbart de la Tour a assumé la tâche d'écrire, pour l'*Histoire de la nation française*, l'histoire politique de la France des origines à 1515. Disons tout de suite que cet ouvrage considérable n'est pas indigne de la réputation de son auteur ; on y retrouvera sa vaste information, son talent d'écrivain, son habileté à composer un tableau compliqué et à manier les idées générales. Tout de suite aussi ajoutons que nous avons affaire ici non point à un exposé explicatif, critique dans la mesure où il pourrait l'être, mais à une œuvre oratoire et doctrinaire. La narration, pressée et pressante, ne permet pas au lecteur de ralentir son pas sur les bords et de choisir entre les observatoires et les points de vue. Elle l'emporte dans le vif courant de petites phrases sèches et abstraites, vigoureusement liées par une pensée claire. Il semble parfois qu'au lieu de lire un livre on entend une harangue savamment composée, où les anecdotes caractéristiques qui en ralentiraient le mouvement sont dédaignées, où la discussion ne peut trouver place, mais où l'on recourt volontiers aux maximes et aux figures de rhétorique[1]. On ne tente aucune critique des sources, pas un seul titre d'ouvrage d'érudition n'est cité, et l'on tranche impérativement les difficultés sans même donner le moyen de méditer à leur sujet. Un tel récit ne s'adresse ni aux étudiants qui cherchent un instrument de travail, ni aux lettrés qui veulent connaître la genèse et la position actuelle des problèmes historiques et ne craignent point qu'on leur parle des grandes controverses de la science moderne. Il vise le public, nombreux d'ailleurs, qui aime à s'approprier des théories imposées d'autorité et une doctrine limpide et coordonnée, un public que gênent les réserves, les doutes et les références et qui demande des éditions, au goût du jour, du *Discours sur l'histoire universelle*.

Il serait tout à fait injuste de ne pas encourager un public plus dif-

1. « Quand une société ne peut plus se défendre, elle devient bientôt la proie ou des ennemis qui la menacent, ou des protecteurs qu'elle se donne. » — « Régions de l'Oise et de la Somme, seuil où tant de fois se sont joués les destins de la France, vous êtes le berceau des libertés populaires!... »

Digitized by Google

ficile à prendre connaissance de ce livre. Il contient des pages de grande valeur; certaines questions y sont mises parfaitement au point. M. Imbart de la Tour a adopté, à bien juste titre, selon nous, et vigoureusement mis en valeur les conclusions de Fustel de Coulanges sur les bienfaits de la conquête de la Gaule par les Romains, de même qu'il a montré en excellents termes ce qu'il y avait d'admirable dans le génie de César. Il a écrit des pages dignes d'attention sur la part prise par l'Église à la destruction de l'empire carolingien, sur le morcellement de la souveraineté au Xe siècle, sur la seigneurie féodale, les principats, l'émancipation populaire, l'état de la France au commencement du XVIe siècle. Mais nous avons des réserves à faire sur ce livre. Nous croyons d'autant plus nécessaire de les formuler nettement qu'il aura sans aucun doute beaucoup de lecteurs et le mérite à bien des égards.

Comment le volume a-t-il été construit? Résumer en six cents pages l'histoire de la France des origines à 1515 est une tâche pénible quand on est, comme l'auteur, un savant habitué à manier les textes et les ouvrages d'érudition et qu'on a abordé soi-même, par des travaux spéciaux, certaines des questions complexes dont il faut faire rapidement le tour. Il est vrai que M. Imbart a été prié de ne s'occuper ni de l'histoire militaire, qui est confiée à un général et à un colonel; ni de l'histoire diplomatique, écrite par M. René Pinon; ni de l'histoire religieuse, écrite par M. Goyau; ni de l'histoire économique, sociale, intellectuelle et artistique, dévolue à des collaborateurs dont la plupart sont certainement très qualifiés. Mais comment aurait-il suivi toujours un si bizarre mot d'ordre? Il a bien été obligé de parler de la guerre de Cent ans, de la politique extérieure, du christianisme en Gaule, des mouvements religieux, du Grand Schisme, de la Pragmatique Sanction, du progrès social et des transformations économiques; sans quoi l'ossature de son livre ne pouvait être constituée, et l'image qu'il voulait donner de l'ancienne France n'aurait été qu'une ombre indistincte. La conception, d'une originalité bien malencontreuse, qui a dicté le plan de l'*Histoire de la nation française* produit forcément les répétitions. Elle a amené a réduire d'une façon excessive la part des collaborateurs chargés de l'histoire politique, et elle ne les a pas dispensés complètement du devoir de tracer un tableau général de la France pendant une vaste période.

M. Imbart a donc été obligé de faire d'importants sacrifices, surtout dans la seconde partie de son volume. La première moitié, ou peu s'en faut, est consacrée à la Gaule et à la période franque. Il n'est resté que trois cents pages pour traiter de la France féodale et de la monarchie jusqu'à Louis XII. En général, l'auteur a raconté en quelques lignes, ou omis complètement, les faits bien connus qui depuis longtemps forment la trame des manuels d'enseignement. Par exemple, il traite en une demi-page du rétablissement de l'empire en l'an 800, et en six pages de l'histoire proprement politique des règnes de Philippe-

Digitized by Google

Auguste et de saint Louis. Il consacre tout juste un tiers de ligne à la Grande Peste, bien que cette catastrophe n'ait pas été sans conséquences sur l'évolution politique. En revanche, il expose, avec une complaisance dont il faut le louer, les institutions, accentue les traits importants qui caractérisent à chaque étape les progrès ou les régressions, et cette méthode nous procure, sur des questions assurément capitales, la lecture de chapitres vraiment intéressants et pleins. Mais, sans vouloir chercher chicane à l'auteur sur les lacunes volontaires de son exposé, nous ne pouvons pas dire qu'il nous paraisse avoir fait toujours le meilleur usage du terrain très limité qu'on lui avait concédé. Les problèmes n'ont pas tous été considérés selon leur ordre de grandeur. On est étonné, par exemple, que la politique religieuse de Charles VII soit traitée avec une certaine abondance, bien que sans doute M. Goyau se propose d'en parler aussi dans son livre, et qu'en revanche les renseignements sur les assemblées d'États au XIVe et au XVe siècle soient si rares et si maigres. Parce qu'il a avorté, ce mouvement est-il donc d'intérêt secondaire?

La raideur avec laquelle l'auteur a tracé et exécuté son plan tient évidemment à son souci de suivre et d'imposer au lecteur un petit nombre d'idées directrices assez arbitraires. Elles donnent au livre une forte unité; mais la complexité de l'histoire s'accommode mal des constructions de style classique. Qu'on nous laisse montrer par quelques exemples le caractère et les inconvénients de cette architecture trop simple.

Pour M. Imbart, le génie français est mi-celte, mi-latin, sans rien devoir aux influences germaniques, et il est tenté d'apercevoir en Gaule certaines conceptions romaines avant même que César y apparaisse; il emprunte à Fustel ses affirmations tranchantes sur le régime de propriété dans la Gaule indépendante; il ne nous dit rien des aspects physiques de notre pays, rien des immenses forêts et des landes qui le couvraient en grande partie, et il nous le représente divisé en grandes propriétés : « On peut dire avec certitude (!) que *la Gaule n'a pas connu d'autre propriété que celle qui appartient à l'individu;* et il n'est pas moins vrai que la terre était presque entièrement répartie entre un petit nombre d'individus; » et une gravure sur bois de M. Patissou complète le texte, en nous montrant un paysage agricole qui ne diffère guère des actuels paysages de l'Ile-de-France[1]. On s'appuie sur quelques textes de César; ils sont valables

1. Nous ne pouvons approuver, d'une façon générale, la conception qui a conduit l'illustration de l'*Histoire de la nation française*, et spécialement du volume dont nous nous occupons : « Reproductions d'anciens monuments, compositions originales reflétant l'effet du passé sur le présent (!!) ... », dit le prospectus. Les « anciens monuments » choisis ne sont pas toujours contemporains des faits auxquels ils se rapportent, ce qui produira dans l'esprit de certains lecteurs de très singulières confusions. Les reproductions sont souvent bien peu fidèles. En fait de compositions originales, que dire, par exemple,

Digitized by Google

sans doute pour le Ier siècle av. J.-C., mais Fustel a remarqué lui-même qu'ils ne permettent pas de savoir si la propriété était encore familiale ou déjà individuelle[1]; et en tout cas ils ne peuvent pas prévaloir, pour une époque plus ancienne, contre un texte bien connu de Polybe[2], que Fustel n'a pas réussi à écarter du débat, et dont M. Imbart se débarrasse par le procédé du silence. Je ne parle pas des lumières que nous apportent l'histoire comparée et l'étude des sociétés primitives : elles ne permettent certes pas d'appliquer « avec certitude » à la Gaule ce qu'on sait sur d'autres pays, mais elles commandent au moins d'éviter des généralisations systématiques, que les textes, très rares, très pauvres, et d'ailleurs contradictoires, n'autorisent point.

En vertu du principe que la France ne doit rien, pour la formation de sa civilisation propre, aux influences d'outre-Rhin, l'auteur nie également qu'à la chute de l'empire romain la barbarie germanique ait été pour notre pays un ferment de régénération, de vie nouvelle. C'est un courant d'idées par lequel on se laisse bien volontiers emporter quand on revient d'une visite à nos départements dévastés, où sur une si vaste zone règne la mort. Mais répétons la devise de la *Revue historique* : « Ne quid falsi audeat, *ne quid veri non audeat* historia. » Voilà le principe auquel il se faut tenir, et tant pis si le lecteur doit se renfrogner au lieu d'applaudir. Que les envahisseurs n'aient pas eu une moralité supérieure à celle des Gallo-Romains, cela est bien probable, et les déclamations de Salvien ont peu de poids. Mais comment soutenir que les Germains n'ont été que des destructeurs et n'ont rien apporté en Gaule, non pas même de nouvelles semences s'ajoutant aux anciennes pour faire sortir de terre la société française du moyen âge? Sans parler du régime vassalique, qui a évidemment un de ses germes dans le compagnonnage décrit par Tacite, que diront d'une thèse aussi exagérée les historiens de notre droit privé ou de notre droit criminel? Pour ne citer qu'un exemple, mais bien typique, la puissance qu'a gardée pendant presque tout le moyen âge l'idée de vengeance, de composition et de solidarité familiale, s'opposant à celle de répression publique ou coexistant avec elle, suffit à prouver que les invasions germaniques ont apporté une autre conception — régressive si l'on veut, mais en tout cas différente — de la justice et de la punition. M. Imbart de la Tour a parlé nécessairement de la guerre privée, de l'assurement; mais il n'a rien dit des idées juridiques qui sont à l'origine de ces usages : la *faide*, le droit de vengeance, la solidarité familiale dont nous venons déjà de parler[3]. C'est cependant une

de cette aquarelle ayant pour sujet le combat des Trente (1351), où les guerriers sont affublés de harnais du XVIe siècle? On pouvait penser que nous en avions fini avec ce genre d'illustrations.

1. *Origines de la propriété foncière*, dans *Questions historiques*, p. 106.
2. Livre II, chap. XVII.
3. Voir par exemple la p. 138, sur les lois barbares.

Digitized by Google

des conceptions les plus caractéristiques de la société féodale. Jusqu'à ce que les pouvoirs publics aient été assez forts pour imposer l'assurement, la trêve et la paix privée (institutions qui elles-mêmes portent la marque barbare), et dans la suite pour faire disparaître tout ce système et pour accaparer le châtiment des crimes et des injures, le droit de vengeance a été pratiqué par tous, par les roturiers aussi bien que les nobles. Dire que cette idée et cette pratique ont marqué uniquement un recul, ce serait une conclusion un peu trop simple. Elles ont contribué à former dans les âmes un idéal, brutal à coup sûr, mais après tout un idéal, et le courage guerrier, le sentiment de l'honneur au moyen âge ont là une de leurs sources. Et c'est une source germanique. — Nous ne pouvons avoir la prétention d'aborder ici ce vaste sujet des origines de notre civilisation et nous aurions mauvaise grâce à enfoncer des portes ouvertes. Mais encore faudrait-il qu'on ne tentât point de les refermer.

Conformément à la même tendance, M. Imbart a eu le souci de prouver que Charlemagne n'a rien d'un Germain, qu'il diffère essentiellement des Césars allemands, et que le véritable héritier de sa pensée, le véritable continuateur de son œuvre sera saint Louis (*sic*). Il en arrive ainsi à tracer du grand empereur un portrait tout à fait conventionnel. C'est un homme vertueux, humain, cultivé, dont le génie est fait d'ordre, de clarté et de mesure; c'est un civilisateur qui refoule méthodiquement la barbarie et donne à ses sujets « le goût des choses de l'esprit, du savoir, de la beauté ». « L'intelligence humaine s'était comme endormie pendant trois siècles de ténèbres. Le grand magicien la réveille. » Pour donner un support à des exagérations aussi énormes, M. Imbart est obligé de nous entraîner assez loin de la réalité. Passons condamnation sur les détails. Un savant qui résume l'histoire de France depuis les origines jusqu'à la Renaissance ne peut pas, si laborieux qu'il soit, éviter toute erreur; nous ne ferons pas grief à M. Imbart de décorer du nom de « loi » et d'attribuer au génie de Charlemagne le « capitulare de villis », qui n'est point, à proprement parler, un capitulaire, une ordonnance publique, mais un règlement domestique. Nous nous étonnerons seulement de voir vanter la « perfection » d'une « loi », qui est un amas incohérent et obscur de prescriptions, fort intéressantes assurément, mais présentées dans le plus complet désordre. Mais nous nous étonnerons bien plus du récit qu'on nous fait des guerres de Saxe. On nous les donne comme le résultat d'un projet longuement mûri, méthodiquement exécuté : « La ligne de résistance de la Barbarie était là. Il fallait la rompre pour organiser l'Europe. Avant même de descendre en Italie, Charles avait songé à dompter ces peuples... Après la guerre lombarde, la conquête méthodique fut résolue. » Or, si l'on se reporte aux sources contemporaines et vraiment dignes de créance, on voit que Charlemagne ne se décida que beaucoup plus tard à la conquête et à la christianisation par la force, et que sa politique à l'égard de la Saxe fut d'abord inco-

Digitized by Google

hérente, tantôt confiante à l'excès, tantôt d'une affreuse brutalité. Les deux pages que M. Imbart consacre à la conquête et à la pacification de la Saxe ne peuvent vraiment être admises. Pourquoi donc déguiser sous les couleurs d'une bataille d'extermination l'atroce boucherie de Verden, la mise à mort de quatre mille cinq cents captifs? Pourquoi passer sous silence la *Capitulatio de Partibus Saxoniae*, qui se place vers la même époque? Dans onze articles successifs de ce fameux capitulaire est édicté le dernier supplice, pour frapper non seulement les crimes, mais les vols dans les églises et le refus de baptême. Voilà des actes qui ne sont pas d'un génie humain et mesuré. Il est vrai que, dans les dernières lignes de son exposé, M. Imbart nous dit que, la conquête une fois terminée, les débris restants de la population indigène « furent traités avec une inflexible rigueur ». Mais il commet ici une confusion. L'ordonnance de 797, qui suivit la soumission définitive des Saxons, eut un caractère pacificateur. C'est dans le premier des deux capitulaires qu'on trouve l'impitoyable législation à laquelle il fait allusion. En 797, elle fut presque complètement abandonnée, et le vainqueur, dont la colère était tombée, écouta de meilleurs conseils. Sa politique à l'égard des Saxons nous le montre sous son double aspect de chef intelligent et énergique, et de Barbare fanatique et cruel.

Il est de mode, dans une partie de notre élite intellectuelle, d'entourer d'un culte l'ancienne monarchie française, dont l'absolutisme fut, à leurs yeux, inévitable, nécessaire et bienfaisant. Il appartient aux historiens de montrer la part de vérité, la part d'exagération et d'erreur que contient cette thèse. Nous regrettons que cette distinction n'ait pas été faite par M. Imbart de la Tour. Lorsqu'il analyse les progrès de la centralisation, il laisse dans l'ombre les abus commis par les gens du roi, les violences et les concussions que nous révèlent les Enquêtes de saint Louis et tant d'autres documents de toutes les époques; il passe sous silence les protestations élevées, tantôt par l'Église et l'Université, tantôt par la bourgeoisie et le peuple, contre les gaspillages du roi et des princes, contre leurs faiblesses, leur égoïsme, leur complaisance cynique pour un entourage souvent taré. Il nous dit que « la royauté devint en France un véritable idéalisme, s'enracina dans les âmes comme une croyance et une doctrine » et que « la France aima sa dynastie jusque dans ses rois les moins faits pour gagner les cœurs ». Cette généralisation est-elle exacte? Il y a eu un courant, le plus souvent souterrain, d'idées bien contraires à celles-là, qui a circulé à travers toute notre histoire, jaillissant parfois hors du sol pour s'y renfoncer bientôt, jusqu'au jour où le torrent soudain grossi a tout emporté. M. Imbart avait une belle occasion d'en montrer l'existence et la puissance quand il a raconté la crise du règne de Jean le Bon. Mais il a regardé les faits du point de vue où se plaçait le chroniqueur officiel. La légitime et très violente exaspération qui s'est déchaînée, après Poitiers, contre l'incapacité de la noblesse et la

Digitized by Google

malhonnêteté des conseillers royaux apparaît à peine dans son récit. Il ne dit pas un mot des malversations et des crimes commis par les tristes personnages dont les États de 1356 exigèrent l'arrestation : Simon de Buci, Robert de Lorris, Nicolas Braque et autres, qui ont eu de nos jours leur dossier reconstitué par les soins de Noël Valois. M. Imbart de la Tour estime que par leur emprisonnement on « décapitait l'administration » et que les réformateurs nommés par les États « bouleversèrent tout ». Il aperçoit bien qu'à « cette heure décisive » une grande charte aurait pu être rédigée. Mais il rend responsables de l'échec de la révolution les desseins pervers d'Étienne Marcel et de son parti, qu'il oppose à « la sagesse d'un jeune prince de dix-neuf ans ». Étienne Marcel, qui était le plus grand personnage de la bourgeoisie parisienne, devient dans ce livre un vulgaire conspirateur, « moins le serviteur d'une grande idée que d'un grand seigneur », Charles le Mauvais; dès 1356, la grande affaire aurait été pour lui de changer la dynastie. M. Delachenal, après M. Coville, a émis une opinion toute contraire, à laquelle un examen serré des documents commande de se ranger. M. Imbart de la Tour a préféré adopter la thèse du Père Denifle. Les violences du tempêtueux Dominicain, qui traite Marcel comme un ennemi personnel, accole sans cesse à son nom l'épithète de traître et apprécie ces événements obscurs et complexes avec la simplicité d'un brigadier de gendarmerie, auraient dû mettre en défiance un esprit aussi avisé que celui de M. Imbart de la Tour. Il valait la peine, pour lui et ses lecteurs, de faire plus attentivement l'histoire de « ces heures décisives ».

En conclusion, nous ne croyons pas que l'histoire de France puisse être bâtie sur les deux ou trois idées simples que M. Imbart de la Tour a développées avec un talent qui est hors de cause. La vérité historique est complexe. Les traits du caractère gaulois que nous ont rapportés quelques témoins étrangers, le droit romain, l'idée monarchique ne suffisent pas à tout expliquer. Beaucoup d'apports de toute espèce ont formé la France, qui est très diverse, même dans une de ses régions prise à part; et cette complexité, c'est sa richesse. Notre peuple ne se plie guère aux définitions simples. Je ne pense pas que M. Imbart considère la politique et la philosophie du XVIIe siècle comme un aboutissement, après lequel il n'y aurait que décadence. Mais alors pourquoi amincir les sources et les jaillissements d'une vie si prodigieusement variée? Le prospectus de l'*Histoire de la nation française* déclare et répète que « la civilisation n'est pas née dans les bois ». Voilà bien du dédain pour les bois. Nos lointains ancêtres y ont vécu, réfléchi et senti. Maurice Barrès trouve de la profondeur dans les paroles de Jeanne d'Arc, s'écriant devant ses juges « que si elle était dans un bois elle entendrait bien ses voix venant à elle[1] ». C'est lui, sans doute, qui a mis de la profondeur dans ces naïves paroles.

1. *Procès*, édit. Quicherat, t. I, p. 52; édit. Champion, t. I, p. 39.

Digitized by Google

Mais comme il a bien senti, ce dilettante devenu patriote, la diversité de notre pays, et combien, entre les interprétations « nationalistes » de notre histoire, je préfère la sienne! En terminant, je suis tenté de citer, au risque d'en déformer un peu le sens, une phrase où, au retour d'un voyage en terre classique (*le Voyage de Sparte*), il définissait l'indépendance de l'esprit français : « Avec tous mes pères romantiques, je ne demande qu'à descendre des forêts barbares et qu'à rallier la route royale, mais il faut que les classiques à qui nous faisons soumission nous accordent les honneurs de la guerre et qu'en nous enrôlant sous leur discipline parfaite ils nous laissent nos riches bagages..... »

Ch. PETIT-DUTAILLIS.

A. R. EPHIMENKO. **A Short history of Russia.** Translated by Herbert MOORE, M. A. London, Society for promoting Christian Knowledge, 1920, 158 pages. Prix : 6 sh. 6 d. net.

L'ouvrage de M. Ephimenko a été vraisemblablement composé pour les écoles primaires en Russie; il répondait bien à sa destination. La traduction anglaise, ornée de gracieuses photogravures, séduit le regard par l'heureuse disposition typographique. Mais, pour le public auquel elle s'adresse, n'eût-il pas mieux valu traduire l'excellent manuel que M. S. Th. Platonov avait composé pour les gymnases sous le titre : *Utchebnik russkoï istorii dlia sredneï chkoly* (Saint-Pétersbourg, 1911, Bachmakov, éditeur)?

Quoi qu'il en soit, le petit livre de M. Ephimenko mérite pleine confiance; il s'arrête à la mort d'Alexandre III. Un appendice, qui conduit le récit des événements jusqu'à la Révolution de 1917, est l'œuvre du traducteur. On doit aussi à celui-ci des notes, trop rares à notre gré, qui éclaircissent certains termes ou visent à compléter le texte. Quelques-unes de ces notes prêtent à la discussion. M. Moore (p. 1) rattache le nom des Slaves à *slava*, gloire. Aucun linguiste n'accepterait cette étymologie puérile, pas plus que celle qui fait venir ce nom de *slovo*, parole. L'une et l'autre se valent et on les rejette également. D'autres étymologies, au contraire, qui offrent toute garantie, sont omises. Il eût été bon de rappeler l'origine du nom des *Polianes* (Polonais), gens de la plaine (*pole*), et des *Pomorianes*, « gens qui vivent le long de la mer » (*po*, le long de; *more*, mer). Le traducteur pouvait consulter à ce sujet la Chronique dite de Nestor (trad. L. Leger. Paris, Leroux, 1884, p. 353 et 355).

Certaines explications indispensables font défaut. M. Moore mentionne (p. 29) *Zolotaïa Orda*, qu'il traduit par *Golden Horde*. Or, il eût trouvé dans A. Startchevskii (*Sputnik russkago tchelovêka v Sredneï Asii*. Saint-Pétersbourg, 1878) le vrai sens du mot tatar « orda ». Il figure aux pages 156 et 399. Il désigne, dans les dialectes

Digitized by Google

turcs de Khiva et de Kachgar, aussi bien que chez les Kirghiz, la demeure du chef. C'est donc le quartier général, la résidence du khan des Tatars. Pourquoi le traducteur écrit-il « Tartar »? Cette transcription choque dans une histoire de Russie; il était utile d'apprendre aux jeunes Anglais que le vrai nom est « Tatar » et que « Tartar » n'en est qu'une déformation, issue d'un calembour qui déclare ce peuple « sorti du Tartare ».

La note 1 (p. 109), relative à « l'assassinat » de Paul Ier, est vraiment trop sommaire, et quelques noms devaient être cités. Le silence absolu était une obligation pour M. Ephimenko : un ouvrage élémentaire ne pouvait mentionner la fin tragique de Paul Ier. Le traducteur n'était pas astreint à la même discrétion.

La note (p. 54) interprète d'une façon erronée le mot *autocrate* (*samoderjavets*), en le réduisant au sens de « qui n'est pas soumis à une puissance étrangère ». Platonov (*Manuel*, p. 141-142) s'en tient à l'interprétation traditionnelle. En ce qui concerne le mot *groznyi*, l'explication de K. Waliszewski, mentionnée (p. 54, n. 3), est implicitement rejetée, avec raison, croyons-nous, par Platonov, qui déclare (*Manuel*, p. 165) que le surnom de « Terrible » lui a été infligé en raison de ses cruautés.

La note de la page 60, relative à l'*opritchnina* (et non *oprichina*), est tout à fait insuffisante. Le traducteur aurait trouvé un exposé très clair de cette institution chez Platonov (*Manuel*, p. 163, § 61). Les gardes qui composaient l'*opritchnina* étaient connus sous le nom d'*opritchniks*, mais Ivan les appelait ses « gens » (*dvorovye*).

P. 62 (n. 1), le mot « Kazak » est traduit par « brigand » : Startchevskii (*op. cit.*, p. 85) donne le sens, généralement accepté, de « nomade, qui vit libre ». P. 87 (n. 1), un renvoi au chapitre XL du *Stoglav* s'imposait : les raskolniks invoquaient, en ce qui concerne l'interdiction de couper la barbe, l'autorité de ce concile local. P. 111, la date exacte de l'entrevue de Tilsit n'est pas indiquée.

Quelques fautes d'impression doivent être signalées. Il faut lire *Rognieda* (p. 16); *Baty* (p. 26); *Vasilevitch* (p. 53); *tchinovnik* (p. 121, n. 1).

E. DUCHESNE.

Heinrich KANNER. **Die neuesten Geschichtslügen.** Vienne et Leipzig, Hugo Heller, 1921. In-8°, 40 pages.

M. Heinrich Kanner était rédacteur en chef du journal viennois *Die Zeit*, où il avait fait campagne dès 1907-1908 contre l'annexion bosniaque et en juillet 1914 contre les menaces à la Serbie. En 1917, la censure impériale et royale le contraignit de suspendre sa publication.

Dans la présente brochure, esquisse d'un livre qui aura pour titre

Digitized by Google

Die Kriegskonspiration Wien-Berlin[1], l'auteur utilise surtout les documents Kautsky pour mettre à néant quelques-unes des thèses soutenues depuis l'armistice par les hommes d'État allemands et docilement acceptées, semble-t-il, par la grande majorité du public allemand, à savoir : que le gouvernement allemand aurait ignoré, jusqu'au moment de son expédition, l'ultimatum austro-hongrois; que, dans les douze jours critiques qui suivirent, l'Allemagne aurait agi à Vienne avec toute l'énergie désirable, dans un sens modérateur; enfin que la guerre aurait été imposée à l'Allemagne, surprise par une agression préméditée de la Russie, de la France, de l'Angleterre.

Le luxe d'arguments déployé dans cette brochure est à lui seul un témoignage historique considérable : il prouve à l'évidence que ces thèses continuent à être admises par un très grand nombre d'esprits en Allemagne et même en Autriche. Il n'est peut-être pas utile, pour les lecteurs de la *Revue historique*, de dire que M. Kanner ne laisse rien subsister de ces « derniers mensonges de l'histoire ». Nous recommandons cependant sa brochure aux personnes de bonne foi qui croient que la guerre pouvait encore être évitée le 31 juillet. Les précautions prises, notamment le 25 juillet, par Bethmann et Tchirsky pour rejeter d'avance sur leurs adversaires la responsabilité de la guerre mondiale, ces précautions machiavéliques ont partiellement réussi, puisque l'opinion européenne en est encore aujourd'hui troublée.

On sait que, pour prouver que l'Allemagne a été victime d'une surprise, l'amiral von Tirpitz a prétendu dans ses *Erinnerungen* (car les gens de Potsdam sont devenus très bavards) que le gouvernement allemand, dès le début, redoutait la défaite. A ces affirmations, M. Kanner oppose des textes. Le 31 juillet, dans une lettre *privée* à son chef Hertling, le comte Lerchenfeld, envoyé bavarois à Berlin, écrit : « *Depuis des mois*, le chef d'État-major général comte von Moltke a déclaré que la situation était *militairement si favorable qu'elle ne pourrait se reproduire telle dans un temps prévisible.* » Et le même jour il téléphonait à Munich : « L'État-major général prussien envisage la guerre contre la France avec une grande confiance; il compte pouvoir écraser la France en quatre semaines. » L'Autriche, dont la responsabilité apparaît lourde aux yeux de M. Kanner, n'était ni moins désireuse de guerre ni moins assurée du succès.

Une des précisions chronologiques les plus intéressantes que M. Kanner extrait des documents Kautsky est relative au synchronisme entre la remise de l'ultimatum et le départ de Pétersbourg du président Poincaré. C'est en suite d'une intervention de von Jagow que l'heure de la remise, fixée d'abord par Vienne au 23, *cinq heures du soir*, fut repoussée à *six heures*. Jagow avertit, en effet, télégra-

1. Ce livre paraît à l'instant, sous le titre : ***Kaiserliche Katastrophenpolitik***. Tal et Cie, 1922.

Digitized by Google

phiquement la Hofburg que si la remise avait lieu à cinq heures la nouvelle pourrait arriver à Pétersbourg *avant* le départ de M. Poincaré; ce télégramme fut expédié de Berlin le 22 à six heures cinq. Comment, après cela, von Jagow et Bethmann ont-ils eu le front de dire qu'ils croyaient que l'ultimatum avait été remis dès le 23 au matin; ce qui leur aurait enlevé toute possibilité d'en faire atténuer la rigueur?

Les « mensonges de l'histoire » ont la vie dure. Ceux-ci ont résisté aux publications, qui semblaient décisives à tout esprit clair, de Grelling et de tant d'autres. M. Kanner sera-t-il plus heureux?

Henri HAUSER.

Secrets of Crewe House. The story of a famous Campaign, by Sir Campbell STUART, K. B. E. Londres, Hodder and Stoughton, 1920. 1 vol. in-12, XVIII-256 pages. Prix : 7 sh. 6 d.

Tout en préparant et en perfectionnant d'année en année sa puissance militaire, l'Allemagne organisait à l'étranger un service de propagande dont elle se promettait de multiples avantages. En 1901 déjà, un agent du ministère des Affaires étrangères disait avec satisfaction à Sir Valentine Chirol que ce service « formait un mécanisme aussi scientifique et réglé que l'armée allemande », outre qu'il offrait l'avantage supérieur « d'agir en tout temps et en tous pays ».

Scientifique et supérieure, il faut croire que la machine ne l'était pas autant qu'on s'en flattait, car, lorsque, en février 1918, Lord Northcliffe, sur l'invitation du premier ministre, accepta la mission d'en créer une semblable et l'installa dans l'habitation londonienne de Lord Crewe, il obtint bientôt des résultats qui mirent au désespoir les grands chefs ennemis. C'est ce que nous raconte Sir Campbell Stuart dans un livre qui doit porter à réfléchir les gens sérieux. L'Allemagne en vint au point de menacer de peines exceptionnelles, pour infractions aux lois de la guerre, les aviateurs anglais — mais non les Français et les Italiens — qui se livraient à cette propagande en pluie de tracts; et, l'Angleterre s'inclinant au lieu d'user de justes représailles, Lord Northcliffe dut se restreindre à l'emploi de ballons libres dont il explique le jeu et qui défiaient la colère de l'Allemand. Sur le front italien, la propagande contribua fort à la déroute de l'Autriche, notamment sur la Piave; et le phonographe y fut parfois d'un secours bien imprévu. Sir Campbell nous présente l'état-major de Lord Northcliffe; il comptait, entre autres membres, M. H. Wickham Steed, directeur de la politique extérieure du *Times*[1]; le Dr Seton-Watson, l'un

1. Il est extrêmement regrettable que l'on n'ait pas relevé en France une conversation que M. Steed eut avec l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Londres, le 20 juillet 1914. On y aperçoit nettement la préméditation des empires centraux, et combien il eût été facile au gouvernement anglais de détourner l'orage, si, comme le lui demanda sur-le-champ M. Steed, il avait annoncé

Digitized by Google

des hommes qui connaissent le mieux l'Europe du Sud-Est; et, pour les affaires d'Allemagne, M. H. G. Wells. L'auteur nous dit aussi comment Lord Northcliffe eut à vaincre les méfiances dédaigneuses des militaires; comment on dut s'y prendre, après nombre d'essais infructueux, pour répandre en pays ennemi des milliers, puis des millions de tracts par mois (5,340,000 en octobre), sans parler de voies secrètes dont le concours ne sera jamais révélé.

Lord Northcliffe s'est posé trois principes auxquels il conviendra de se reporter en de semblables circonstances : 1° agir toujours en conformité avec le gouvernement et suivant une politique nettement définie, ce qui oblige le pouvoir à préciser ses vues; 2° ne jamais dire que la vérité, par où l'on échappe à ces fâcheux retours en arrière dont Prévost-Paradol avait indiqué le danger dans sa *France nouvelle*, et dont M. André Hallays a montré un exemple dans la presse allemande vers la fin de 1918; 3° ne point employer d'arguments contradictoires, le péché que n'a pas su éviter le « professortum » pangermaniste.

Au début, les Allemands avaient bien essayé d'endoctriner aussi l'étranger; mais ils agissaient en ordre dispersé, avec une maladresse de mensonge, une infatuation de gloriole dont se plaignait Karl Lamprecht dès la fin de 1914. Lamprecht eut l'occasion de constater le tort que l'on se fait à soi-même, surtout dans le corps professoral, lorsqu'on manie sans y être dûment exercé « une trop longue plume d'oie » (p. 3-4).

Après les doléances, les colères de Hindenburg et de Ludendorff dans leurs mémoires, la stupéfaction du Kaiser, telle que l'a notée Lady Norah Bentinck à Amerungen, est venue compléter le triomphe de la propagande anglaise : *Ach! Diese Propaganda von Northcliffe! Es war Ko-loss-al!* Et l'aide de camp, se touchant le front gravement du doigt, renchérissait : *Was für ein Mensch!*

Mais la meilleure propagande eût été, comme le disait au cours des hostilités un Allemand à un membre français de la commission interalliée, « de laisser tomber, à propos, non des tracts, mais quelques bombes de poids sur les villes riches et populeuses des pays rhénans et germains » (p. 188), ce qui est une réflexion bien allemande.

René DE KERALLAIN.

Friedrich CURTIUS. **Deutsche Briefe und Elsässische Erinnerungen.** Frauenfeld, Huber et C°, 1920. In-8°, 249 pages.

Fr. Curtius, fils de l'historien grec, a été, pendant trente-six ans, de 1878 à 1914, au service de l'administration allemande d'Alsace-Lorraine; il débuta à Sélestat sous les ordres du *kreisdirector*, comte zu Solms-Laubach, passa par divers emplois aux *kreisdirection* de Thion-

son intention de se mettre en ligne aux côtés de la France. Voir *Edinburgh Review*, octobre 1917, p. 368-371.

Digitized by Google

ville et de Metz campagne, à la préfecture (*Bezirkspräsidium*) de Colmar, au ministère de Strasbourg, devint lui-même en 1884, après avoir ainsi fait son apprentissage dans les divers services administratifs, *kreisdirector* de Thann (1884), de Colmar (1898), de Strasbourg campagne (1901). En 1903, il fut nommé président du Directoire de la confession d'Augsbourg et il tomba en disgrâce, pour avoir publié les *Mémoires* du chancelier Clovis Hohenlohe, suivant la mission que celui-ci lui avait confiée. Il garda pourtant son poste de président du Directoire jusqu'après le début de la guerre. Il dut donner sa démission le 22 décembre 1914, puisqu'il ne voulait pas souscrire à l'interdiction définitive du culte français à Strasbourg et de la paroisse de langue française de Saint-Nicolas.

Nous avons lu ses souvenirs alsaciens — ses *Mémoires* à lui — avec intérêt. Il brosse avec un certain talent quelques paysages alsaciens, ceux de la vallée de Thur, de la ville de Colmar, de la campagne autour de Strasbourg. Il s'élève contre le militarisme allemand, lui reproche d'avoir réclamé en 1871 la possession de Metz et de ses environs de langue française, tout en approuvant l'annexion de l'Alsace qu'il affirme être une terre foncièrement allemande; il a pris parti, comme membre de la première chambre, contre la clique des officiers dans l'affaire de Saverne. Mais la plupart des autres fonctionnaires allemands ne lui ressemblaient guère, quoi qu'il veuille nous faire croire; ils formaient, eux aussi, une caste, tout infectée de l'esprit bureaucratique et de l'esprit militariste prussien qui, loin de s'opposer, se complètent, et quelque trace de cet esprit se retrouve dans ses *Souvenirs :* Curtius est sévère à Manteuffel, qui fut bienveillant aux Alsaciens et aux Lorrains et comprenait leur fidélité à la France; son héros est la personne falote du statthalter Hohenlohe-Schillingsfürst dont il a édité les *Mémoires*.

Ces pages sur l'Alsace viennent à la suite de onze lettres — *deutsche Briefe* — qui ont été publiées dans les *Basler Nachrichten*. « Ce m'était un besoin, après la fin de la guerre mondiale », écrit l'auteur, « de reprendre un échange d'idées entre l'Allemagne et la Suisse et de m'exprimer ouvertement et en toute liberté. » Que dire de ces lettres? Elles rejettent toute la responsabilité de la guerre sur le militarisme prussien et proclament l'innocence du peuple allemand; elles sont remplies de haine contre la France qui poursuit l'anéantissement de l'Allemagne; elles vantent la constitution de Weimar qui a su maintenir l'unité du *Reich;* elles préconisent un rapprochement entre l'Allemagne et l'Angleterre; elles rêvent de profondes réformes socialistes, d'un socialisme chrétien, comme celui de Naumann; elles demandent que l'Europe revienne à l'idéal de Dante en 1300, le retour à une puissance universelle, dans laquelle se perdraient les nationalités. Ces lettres constituent un curieux document sur un certain état d'esprit en Allemagne.

C. PFISTER.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale. — La librairie Macmillan a mis en vente une cinquième édition, tout à fait remaniée et mise au courant des plus récents travaux, de l'ouvrage classique d'Edward WESTERMARCK sur le mariage : *The history of human marriage* (3 vol. in-8°, XXIII-571, XI-595 et VIII-587 p.; prix : 84 sh.).

— A l'occasion du sixième centenaire de la mort de Dante, la *Nouvelle Revue d'Italie* a publié un fascicule double (9e et 10e livraisons, septembre-octobre 1921. Paris, Champion, et Rome, Formiggini, éditeurs) consacré au grand poète italien. Parmi les nombreuses et intéressantes contributions qui y sont publiées, nous signalerons celles, d'un intérêt général, de MM. P. MOLMENTI sur la *Première édition de la « Divine Comédie »*, H. HAUVETTE sur les *Païens appelés par Dante au « Paradis »*, E. JORDAN sur *Dante et l'idée de « Virtù »*, RONZY sur *Bellarmin et Dante*, P. HAZARD sur la *Science et l'amour de Dante*, G. SOULIER sur l'*Inspiration dantesque dans l'art français*, A. BONAVENTURA sur *Dante et la musique*, F. FLAMINI sur la *Conception poétique de la « Divine Comédie »*, G. FRANCIOSI sur *Religion et mysticisme au temps de Dante*, J. GAY, *Quelques réflexions sur Dante, son temps, son influence*, A. FARINELLI, *A propos de « Dante e la Francia »*. On sera reconnaissant à M. M. Mignon, le diligent directeur de cette revue, d'avoir réuni tant de pages si suggestives en l'honneur du grand poète qu'en France et en Italie on s'est également ingénié à célébrer dignement.

A Rome (Casa editrice Bilychnis, 1921, in-18, XI-266 p.; prix : 10 lires), M. Piero CHIMINELLI a publié un curieux ouvrage sur la *Fortuna di Dante nella cristianità riformata*. Dante a, en effet, été adopté par toute une partie de la pensée protestante, qui le considère comme un des adversaires du pouvoir temporel de la papauté et un des promoteurs de la liberté de pensée. Déjà Michel-Ange, qui, on le sait, aspirait à une réforme de type évangélique à la Savonarole, a interprété Dante d'une façon qui est peut-être exacte, mais qui les apparente tous deux plutôt à la Réforme qu'à la Contre-réforme. Mais de véritables protestants comme Pianciatichi, Antonio degli Albizzi, Sozzini, à Florence, comme les Modenais Moralo, Sassi et Castelvetro, les exilés Flacio et Vergerio, commentateurs du *De Monarchia*, ou Florio, professeur d'italien à la cour britannique, ou Ciangulo, qui

Digitized by Google

prépara la première édition de Dante en Allemagne, développèrent une activité dantesque que soulignèrent d'autant l'inintelligence et le fanatisme de leurs adversaires. M. Chiminelli, qui paraît avoir poussé très diligemment son enquête sur le XVIe siècle, ne nous offre rien sur le XVIIe et le XVIIIe; il aborde la renaissance dantesque du XIXe avec Ugo Foscolo et Gabriele Rossetti; il n'a pas de mal à prouver que leur interprétation des œuvres de Dante est de type nettement protestant, et il en est de même pour les quelques personnalités du *Risorgimento* : Orelli, S. de Sismondi, Bianca, Milesi, Giudici, Montanelli, Modena, E. Mayer — et de l'Italie moderne : A. della Torre et S. Sonnino, qui, plus ou moins attachés à la Réforme, ont commenté Dante. Hors d'Italie, la fortune protestante de Dante n'est pas moins considérable, et, sans doute, M. Chiminelli ne donne, à cet égard, que des indications; tout de même, il paraît bien établi que les huguenots français se sont particulièrement occupés de Dante et que la poésie dantesque a influencé Agrippa d'Aubigné, marié en secondes noces avec une Italienne, Claire-Renée Burlamacchi; comme aussi que, jusqu'à nos jours, parmi les protestants d'Allemagne depuis Hans Sachs, de Suisse depuis Scartazzini, d'Angleterre depuis Chaucer, d'Amérique depuis Ticknor, parmi ceux des Pays scandinaves, de Hongrie et de Hollande, Dante n'a cessé d'être commenté et aimé. Étude bien menée d'histoire littéraire comparée, la contribution dantesque de M. Chiminelli, fournie de bibliographies précises et dépouillée de toute allure combative, ne peut manquer d'être retenue par tous ceux qui voient dans le grand poète italien un des chantres éternels dans les œuvres de qui l'humanité tout entière peut communier. G. Bn.

— Un Comité néerlandais (Comité exécutif : M. le Dr A. W. Byvanck et M. W. A. van Leer) pour commémorer le huitième anniversaire de la mort de Dante a publié un volume de Mélanges intitulé : *Dante Alighieri, 1321-1921, Ommagio dell' Olanda.* En voici le contenu : *Dove e come Dante ricorda l'Olanda*, par M. A. Meerkamp van Embden (à propos de *Inf.*, XV, 4-12 : on prouve que Dante n'a pas été à Bruges et que Guizzante signifie Kadzand); *Quale concetto aveva Erasmo di Dante*, par M. Huizinga; *Dante e Vondel*, par M. B. H. Molkenbuer, O. P. (Vondel a assurément connu l'Alighieri, quoiqu'il ne le mentionne jamais); *Commemorando Dante*, par M. H. C. Muller; *Influenza di Dante sulle odierne rappresentazioni delle vita ultraterrena*, par M. J. J. Salverda de Grave; *Vie maestre et vie secondarie nello studio di Dante*, par Mlle E. C. Knappert; *Dante nella letteratura neo-ellenica*, par M. D. C. Hesseling; *Un nuovo ritratto di Dante*, par Mme J. Goedkoop-de-Jong; *Dante e Cimabue*, par M. A. W. Byvanck; *La Divina Commedia e la magnificenza dell' arte intorno al trecento*, par G. J. Hoogewerff; *Da Dante a Lucano*, par M. K. H. E. de Jong; *La visione vivente di Dante*,

Digitized by Google

par M. A. J. VAN HAMEL; *La filosofia ai tempi di Dante*, par M. SASSEN; *Introduzione alla « Vita Nuova »*, par M. Nico VON SUCHTELEN; *Il Misticismo del dolce stil nuovo della « Vita Nova »*, par M. Is. VAN DIJK; *Ispirazione Amorosa*, par M. J. D. BIERERS DE HAAN (*Inf.*, III, 1-9); *Commento per M. P. J. ter Maat, O. P.; Nessun maggior dolore...*, par M. G. KALFF; *Francesca da Rimini come materia drammatica*, par M. A. P. G. POELHEKKE; *Il Paradiso terrestre nelle « Divina Commedia »*, par M. H. OORT; *Introduzione al paradiso di Dante*, par M. H. J. BOEKEN. Ajoutons des vers, des traductions de quelques passages de Dante en hollandais et une étude bibliographique sur « Dante en Hollande » et l'on constatera que le « sommo poeta » jouit d'une grande vénération dans notre pays. Plusieurs périodiques ont en outre publié des articles sur Dante (entre autres le *Gids* qui lui a consacré le numéro du mois de septembre en entier).

N. JAPIKSE.

— G. HUISMAN. *Manuel d'histoire du brevet élémentaire et des écoles primaires supérieures* (Paris, F. Nathan, in-12, 259 p.; prix : 6 fr. 50). — Le volume est conforme au programme d'août 1920; il commence par suite au XVIe siècle et s'étend jusqu'en l'année 1919 où furent signés les traités de Versailles, de Sèvres et de Saint-Germain. L'auteur donne quelques renseignements d'histoire générale (grandes découvertes, Renaissance, Réforme, unité allemande et unité italienne, formation des États-Unis); mais il s'occupe surtout de l'histoire de France. Le choix des faits est judicieux, l'exposé clair et net. Des sommaires placés en tête de chaque chapitre indiquent le caractère général de la période considérée. C. PF.

Histoire de l'Antiquité. — Jean PLASSARD. *Le concubinat romain sous le Haut-Empire* (Toulouse, Privat; Paris, Tenin, 1921, gr. in-8°, 222 p.). — Cette thèse de doctorat, présentée à la Faculté de droit de Toulouse, est le travail le plus important consacré à ce difficile sujet depuis l'ouvrage de Meyer. Il comprend trois livres, avec un index alphabétique et une table alphabétique des sources juridiques et épigraphiques. Après une introduction sur les limites du sujet et les principales théories, le premier livre étudie le concubinat d'après les textes juridiques et la situation des enfants issus de cette union. Le second livre, consacré aux inscriptions relatives au concubinat, les classe, les date autant que possible, étudie les dénominations diverses des concubins, des enfants naturels, les qualifications, les épithètes et donne le recueil des inscriptions datées d'une façon précise. Le troisième livre recueille les textes littéraires, d'ailleurs peu nombreux, sur le sujet, et en particulier sur les concubines des empereurs. Les conclusions générales sont les suivantes : le concubinat n'a pas constitué une union légale avec des effets juridiquement reconnus, mais simplement une union de fait, de plus en plus fré-

Digitized by Google

quente, licite même à l'égard des ingénues honnêtes, fondée sur la permanence et la durée des relations qui en établissent l'honorabilité, admise par les mœurs, protégée par la loi et mise à l'abri des peines du *stuprum;* elle n'a pas été créée par Auguste, comme le soutient Meyer, pour compenser certaines de ses prohibitions matrimoniales. Ces conclusions, tirées d'une discussion serrée, clairvoyante et très sensée des textes, sont fortement établies et paraissent indiscutables. Une partie nouvelle est le recueil des inscriptions, beaucoup plus nombreuses, mieux classées et datées que dans le livre de Meyer. Il est seulement regrettable que M. Plassard ait volontairement laissé de côté le concubinat militaire. Il eût pu, en outre, étudier l'union autorisée par le pape Calliste entre des femmes de famille sénatoriale et des gens de classes inférieures. Ch. LÉCRIVAIN.

— Marion Edwards PARK. *The Plebs in Cicero's Day;* a study of their provenance and of their employment (Cambridge, Massachusetts, Cosmos Press, 1918, in-8°, 90 p.). — Dans cette thèse de doctorat, du collège de Bryn Mawr, M. Marion Edwards Park, élève du professeur Tenney Frank, s'est proposé d'étudier deux parties de l'histoire de la plèbe de Rome à l'époque de Cicéron : son recrutement et ses occupations. Après une étude sur les chiffres du cens de 234 à 28 av. J.-C., la première partie expose les raisons qui ont amené, d'une part, la diminution de la population indigène : service militaire, pertes dues aux guerres civiles et étrangères, émigration dans tout le monde romain, abaissement de la natalité, et, d'autre part, l'accroissement du nombre des étrangers libres et surtout esclaves et affranchis. La seconde partie étudie les occupations des esclaves dans la *familia rustica* et dans la *familia urbana*, des affranchis soit au service des patrons, soit indépendants, et particulièrement la proportion respective des esclaves, des affranchis, des ingénus romains ou étrangers dans la fabrication des poteries d'Arezzo. La conclusion met justement en relief l'énorme accroissement des étrangers, esclaves et affranchis. L'auteur ne pouvait évidemment pas renouveler ce sujet rebattu; mais il a dressé des statistiques consciencieuses et utilisé convenablement les principaux textes, surtout les lettres de Cicéron. Ch. L.

Belgique. — *Université de Liége. Ouverture solennelle des cours, le 18 octobre 1921* (Liége, impr. Poncelet, 1921, in-8°, 204 p.). — On trouvera dans cette brochure une étude importante de notre collaborateur M. Eugène HUBERT, recteur sortant, intitulée : *l'Édit de Joseph II sur les kermesses, 11 février 1786.* Il montre que si cet édit a été impopulaire parce qu'il troublait le peuple dans l'exercice d'une de ses réjouissances, il n'était ni aussi tyrannique ni aussi nouveau qu'on l'a prétendu; que le souci de l'ordre, trop souvent troublé par les excès commis pendant ces « kermesses » ou « dédicaces », justifiait largement la décision prise. Il n'est pas sûr, d'ailleurs, que l'édit ait été sérieusement exécuté. A la suite, l'auteur

Digitized by Google

publie sept documents inédits, en flamand et en français, de 1786 à 1789.

— Augustin FLICHE. *Louvain* (Paris, H. Laurens, 1921, in-8°, 26 p. et 36 illustr.; prix : 3 fr.). — Dans la nuit du 25 août 1870, les obus prussiens allumèrent l'incendie qui détruisit la bibliothèque de Strasbourg; le 25 août 1914, les Allemands mirent le feu à un quartier de Louvain de façon systématique, et bientôt le palais de justice, le théâtre, les halles où était installée l'Université, la bibliothèque avec ses 950 manuscrits et ses 809 incunables devinrent la proie des flammes. Les barbares ont passé là. Un cri de réprobation retentit dans le monde, et, après la paix victorieuse, Louvain devint le but de véritables pèlerinages. A l'usage de ces voyageurs, M. A. Fliche a écrit ce charmant petit guide. A grands traits, mais de façon très précise, il résume l'histoire de Louvain, ville industrielle au moyen âge, puis, après 1425, ville universitaire; foyer artistique au XVe siècle, où dominent les noms de l'architecte Mathieu de Layens et du peintre Pierre Bouts. Il décrit les monuments détruits et ceux qui sont encore debout : l'hôtel de ville avec sa riche décoration, la collégiale Saint-Pierre et son jubé, Sainte-Gertrude et ses stalles, Saint-Jacques et son tabernacle en pierre, les vieilles maisons de la place du Marché. Le texte est un excellent commentaire des trente-six planches qui sont bien venues. C. PF.

Chine. — Henri CORDIER. *Histoire générale de la Chine et de ses relations avec les pays étrangers depuis les temps les plus anciens jusqu'à la chute de la dynastie mandchoue* (Paris, Geuthner, 1920-1921, 4 vol. in-8° de 574, 434, 428 et 437 p.; prix : 100 fr.). — L'infatigable érudit auquel nous devons trois imposants répertoires bibliographiques, base de toute information relative à l'Extrême-Orient — *Bibliotheca Sinica*, *Bibliotheca Indo-Sinica*, *Bibliotheca Japonica* — était mieux outillé que personne pour présenter en un exposé d'ensemble l'histoire entière de la Chine. Il vient d'assumer cette redoutable tâche avec un dévouement qui mérite notre gratitude. Désormais, le public qui ne lirait pas les adaptations des histoires indigènes par les missionnaires européens possède un raccourci de l'œuvre du P. Mailla; et l'étudiant sinologue, qui s'initie aux réalités de l'histoire chinoise en lisant dans Chavannes Sse-ma Ts'ien, trouve ici l'œuvre provisoire de synthèse que l'avenir périmera, mais qui ne pouvait en son temps être meilleure.

M. H. Cordier n'a pas cherché d'autre originalité que celle de faire œuvre utile. On sait avec quelle rapidité notre connaissance de la Chine s'est transformée depuis vingt ans, grâce à l'exploration méthodique de ses historiens, inaugurée par Chavannes; grâce aux trouvailles archéologiques et à la science d'un Pelliot, informé avec tant de sûreté des relations qu'eurent ensemble, aux diverses époques, les peuples multiples de l'Asie; grâce aussi aux progrès de la philolo-

Digitized by Google

gie, promus par un Karlgren et par maints travaux de notre École d'Extrême-Orient. L'interprétation des périodes les plus anciennes, qui sont aussi les plus décisives, semble appelée à des bouleversements plus ou moins proches, plus ou moins complets. Et c'est justement la partie de l'histoire sur laquelle l'auteur s'étend le moins, puisque son premier tome le conduit à l'an 907, son second à 1368, et qu'ainsi la moitié de l'œuvre se trouve consacrée aux cinq derniers siècles. Seuls s'étonneraient les lecteurs qui ne sauraient pas avec quelle prédilection M. Cordier a, durant toute sa carrière, étudié les rapports entre Européens et Extrême-Orientaux. L'auteur a donc, en ce qui concerne l'antiquité chinoise, borné son ambition à résumer les histoires classiques, en tirant parti, chemin faisant, des précisions fragmentaires obtenues par la sinologie contemporaine. Sur les temps modernes, il lui a suffi de se résumer lui-même.

L'œuvre, malgré ses dimensions considérables, apporte ainsi peu de nouveauté aux spécialistes, mais elle sera très précieuse à quiconque s'intéresse à l'étude des diverses civilisations, et elle doit entrer dans toute bibliothèque d'histoire. On ne saurait trop se féliciter que cet exposé d'ensemble, unique dans la littérature historique contemporaine, ait été esquissé par un maître en la matière, non par quelque vulgarisateur qui eût prolongé des méprises surannées, créé de nouvelles erreurs. Tout au plus, regretterons-nous que l'évolution des idées, des croyances apparaisse peu à travers la succession des dynasties et que les phases de la vie économique et sociale tiennent une place moindre encore. Mais, pour qu'il en fût autrement, il eût fallu comprendre la tâche de l'historien autrement que comme la glose résumée de classiques ou l'analyse de relations diplomatiques; et, sous peine de renoncer à la réalisation de son projet, M. Cordier devait s'abstenir de ces efforts critiques, de ces coups de sonde originaux qui renouvellent un ordre d'études. On commettrait une injustice en lui reprochant de n'avoir point fait ce qui n'était pas dans ses intentions et ce qui, au surplus, n'était sans doute pas faisable. Nous nous bornerons donc à souhaiter que les éditions futures corrigent maintes imperfections littérales (I, 179, λὸγος; des transcriptions inexactes ou incohérentes de termes sanscrits; ainsi l'indication capricieuse des voyelles longues et l'emploi en une même page de graphies différentes : I, 552, Sakyas et Çakya) et complètent l'Index alphabétique en y incorporant la totalité des références visées dans les notes.

P. MASSON-OURSEL.

— Robert Cornell ARMSTRONG. *Light from the East. Studies in Japonese Confucianism* (Univ. of Toronto, 1914, in-8°, xv-326 p.). — Frederick Goodrich HENKE. *The philosophy of Wang Yang-ming, translated from the chinese* (Chicago, Open Court Publ. Co., 1916, in-8°, xvii-512 p.). — L'histoire du confucéisme nous autorise à grouper ces deux sujets, attendu que Wang Yang-ming — en japonais Oyomei — a laissé une trace profonde sur le confucéisme japonais,

Digitized by Google

qui fait l'objet du premier de ces ouvrages. Henke a rendu un service signalé en préparant une traduction des œuvres et des lettres de ce Chinois fameux (1472-1529), qui plaida la cause de l'idéalisme avec des arguments de sentiment analogues à ceux de Thomas Reid en faveur du réalisme; on retrouvera dans sa dialectique fondée sur les « données immédiates de la conscience » un écho de l'innéisme de Mencius, comme des thèses mahâyânistes du dhyâna. Grâce à R. C. Armstrong, on situera l'action de ce penseur dans l'histoire du confucéisme japonais, où son influence s'est combinée avec l'influence antérieure de Tchou-hi. C'est un spectacle instructif de constater de quelle façon particulière se sont mêlés, en des pensées japonaises, des systèmes soit authentiquement chinois, soit de provenance indienne, qui fusionnaient parallèlement, mais en un agencement distinct, au sein du classicisme chinois. P. M.-O.

Espagne. — Rafael ALTAMIRA. *Psicologia del pueblo español.* Secunda edición (Barcelona, Editorial Minerva [1917], in-8°, 340 p.; prix : 3 pesetas). — Cette seconde édition reproduit, à peu de chose près, le texte de la première (1902). L'auteur s'est contenté d'y ajouter un chapitre sur les caractères psychologiques du peuple espagnol au moment de la guerre mondiale. Écrivant au lendemain des désastres de 1898, M. Altamira se proposait de combattre, chez ses compatriotes, le pessimisme et le manque de solidarité nationale dans l'acceptation des responsabilités de la défaite. Il préconisait comme remède la diffusion plus grande de l'éducation populaire. Il réfutait ceux qui affirmaient l'incapacité des vaincus à se relever et à renaître. Il constate, quinze ans plus tard, que la situation morale de l'Espagne s'est améliorée et, notamment, que son histoire est étudiée à l'étranger d'une manière plus objective. Mais il déplore la diminution persistante de l'unité spirituelle de sa patrie et, plus que jamais, l'absence de véritable patriotisme espagnol. Jean RÉGNÉ.

— Manuel de BURGOS Y MAZO. *Vida politica española. Páginas históricas de 1917* (Madrid, Núñez Samper, 1917, in-12, 345 p.; prix : 3 pesetas). — Des pages très intéressantes pour l'histoire d'Espagne pourront être écrites quand on connaîtra à fond les événements qui ont rempli la brève existence du gouvernement conservateur durant l'été de 1917. Pour l'instant, l'auteur, qui a participé à ces faits, ne se reconnaît pas le droit de tout livrer à la publicité. Il tâche de démontrer que la grève générale qui éclata alors correspondait incontestablement à des desseins révolutionnaires. Il dit quelques mots du rôle des fameuses juntes de défense de l'armée. Son livre est, en somme, une apologie de la politique conservatrice. J. R.

— José CASADESÚS. *El Arte Magna de Raimundo Lulio, doctor iluminado y mártyr* (Barcelona, typ. « La Académica » de Serra hermanos y Russell, 1917, in-8°, 32 p.; prix : 1 peseta). — L'Arte Magna de Raimond Lull (1272) est une savante combinaison de cercles, de

Digitized by Google

triangles et autres figures géométriques, de tables, de schémas et de formules algébriques. M. Casadesús s'efforce de prouver que ce traité de logique est à la fois original, orthodoxe et scientifique. A son avis, le système philosophique imaginé par le célèbre théologien mériterait mieux que les railleries de Renan et de Littré. J. R.

France. — *Histoire littéraire de la France.* T. XXXV, suite du XIVe siècle (Paris, Imprimerie nationale, 1921, in-4°, XXXV-664 p.; prix : 52 fr. 50). — Ce tome XXXV débute par trois notices nécrologiques sur Paul Viollet (par Paul FOURNIER), Noël Valois (par H. OMONT) et Paul Meyer (par Ch.-V. LANGLOIS et Antoine THOMAS). — Parmi les notices nous signalerons quatre gros morceaux : 1° Guillaume Durant le Jeune, évêque de Mende (mort en 1356, auteur d'une Enquête en vue de la canonisation de saint Thomas de Canteloup, évêque de Hereford, d'un Traité « de modo celebrandi concilii », d'un mémoire sur les préparatifs de la Croisade en 1330, etc.), par P. VIOLLET; 2° Bernard Gui, frère prêcheur, mort vers 1347 (auteur de compilations historiques et théologiques bien connues; à noter les emprunts faits par Gui au traité composé par Humbert de Romans, général des Dominicains, en vue du concile de 1274, traité qui a passé plus tard dans l'*Opus tripartitum* qui figure en appendice du *Fasciculus rerum expetendarum*), par A. THOMAS; 3° Marco Polo, par Ch.-V. LANGLOIS; 4° les deux Jean Gobi, frères prêcheurs (le second, sans doute neveu du premier, est l'auteur d'un opuscule qui eut un succès extraordinaire, puisqu'il fut traduit à peu près dans toutes les langues de l'Europe, le *De spiritu Guidonis;* c'est la relation, très circonstanciée, de scènes de ventriloquie, par lesquelles se laissa tromper la bonne foi du rapporteur), par Ch.-V. LANGLOIS. Ajoutons la vie et les œuvres de plusieurs canonistes : Josselin de Cassagnes, Guillaume du Cun, Guillaume de Montlauzun, Nicolas d'Ennezat, Simon Vairet, etc., par Paul FOURNIER. Et nous ne parlons pas des purs littérateurs, prosateurs ou rimeurs, exception faite pour un anonyme, auteur d'un poème sur la guerre de Metz en 1324, par Henri OMONT.

— G. GUÉNIN et J. NOUAILLAC. *L'Ancien régime et la Révolution, 1715-1800.* Lectures historiques (Paris, Plon-Nourrit, 1921, in-16, IV-436 p.; prix : 10 fr.). — Le choix de ces lectures est excellent; la plupart sont précédées d'une brève notice qui permet soit de rattacher au fil général de l'histoire l'épisode particulier que raconte l'extrait, soit de rectifier le témoignage contemporain (voir notamment, p. 69, la note sur la bataille de Rosbach); enfin, chacun de ces extraits est suivi d'une notice bibliographique assez précise. Si l'on excepte quelques pages empruntées à Thackeray, à Wallon, à Taine, à Albert Sorel qui fournit à lui seul la conclusion, nous avons là une succession de témoignages de contemporains ou d'esquisses prises sur le vif.

Ch. B.

Digitized by Google

— C. SABINI. *Le fond d'une querelle. Documents inédits sur les relations franco-italiennes, 1914-1921* (Paris, Bernard Grasset, 1921, in-18, 194 p.). — Les documents inédits de ce volume se réduisent au journal que M. Sabini, attaché commercial à l'ambassade italienne à Paris, à ce qu'il semble, tint de ses démarches à Paris et à Rome, en août-septembre 1914, en faveur d'une alliance franco-italienne et de l'intervention de son pays dans la grande guerre : désavoué par son gouvernement, en l'espèce par M. Tittoni, alors ambassadeur à Paris, incapable d'accéder auprès de M. Delcassé, il a parlé surtout à des « ministrables », dont les propos rapportés sont d'ailleurs sans portée. De ces ministrables, MM. Clemenceau et Briand, en particulier, il a tracé des portraits sympathiques, d'ailleurs brossés après coup. Le livre de M. Sabini est agréable à lire à un Français, parce qu'il est plein de sympathie pour notre pays; un historien n'aura pour ainsi dire rien à en tirer. G. BN.

— La librairie Hachette a mis en vente une nouvelle édition du *Manuel bibliographique de la littérature française*, par M. Gustave LANSON. On y trouvera un chapitre complémentaire sur le mouvement littéraire au début du XXe siècle et sur la littérature de guerre (4 vol. comprenant 1,536 p. et des tables; prix de l'ouvrage complet : 80 fr.).

— Par les soins de l' « Office pour la propagation du livre français » et du ministère des Affaires étrangères vient de paraître le premier volume du *Catalogue du livre français*, qui, sous un format réduit, avec un classement commode, doit fournir aux libraires et aux acheteurs de livres des indications précises sur la production livresque française. Ce *Catalogue* a été élaboré par M. Jean VIC, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, et le premier volume concerne la *Littérature française, XIXe et XXe siècles* (Paris, maison du Livre français, in-18, [1921,] 147 p.; prix : 2 fr.). Il n'y a pas lieu, ici, d'en faire la critique interne et de souligner l'absence ou de regretter la présence de tel ou tel ouvrage. Nous attendrons, pour le faire, et s'il y a lieu, l'apparition du fascicule consacré à l'Histoire. Mais il faut souligner, nous semble-t-il, une lacune gênante pour ceux qui auront à consulter le *Catalogue*, et qui pourrait être facilement comblée : elle consiste en l'absence des noms des éditeurs. G. BN.

Grande-Bretagne. — La Société pour la propagation des connaissances chrétiennes (S. P. C. K.) a entrepris simultanément plusieurs séries de traductions de textes concernant le christianisme (« Translations of Christian literature »). Ont déjà paru, dans la série I (textes grecs) : l'Adresse à Origène par Grégoire le Thaumaturge (*Gregory Thaumaturgus : Address to Origen;* prix : 3 sh. 6 d.), par W. METCALFE, et la Bibliothèque de Photius, tome I, par J. H. FREESE (*The library of Photius;* prix : 10 sh.). — Série II (textes latins) : Traité de Tertullien contre Praxeas, par Alexander SOUTER (*Tertullian against*

Digitized by Google

Praxeas; prix : 5 sh.). — Série IV (textes orientaux) : la Prédication apostolique de saint Irénée, traduit de l'arménien avec une introduction et des notes par J. Armitage ROBINSON (*The demonstration of the apostolic preaching;* prix : 7 sh. 6 d.), et la Didascalie éthiopienne, trad. anglaise avec une introduction et des notes, par J. M. HARDEN (*The ethiopic Didascalia;* prix : 9 sh.). — Série V (Vies des saints celtiques). Le premier volume contient les œuvres de saint Patrick, base essentielle de sa biographie, par Newport J. D. WHITE, un des érudits qui connaissent le mieux ce difficile sujet (*St Patrick; his writings and life;* prix : 6 sh. 6 d.), et les biographies en latin et en irlandais de saint Ciaran, par R. A. Stewart MACALISTER (*The latin and irish lives of Ciaran;* prix : 10 sh.). Ici, l'on nous donne en traduction anglaise les trois biographies du saint écrites en latin et une Vie en irlandais, avec le texte latin de la seconde Vie. Ciaran (Kiaranus), qui naquit en 515 et qui mourut à une date incertaine, probablement en 556, occupe dans l'histoire des origines chrétiennes de l'Irlande une place éminente, juste après saint Patrice et sainte Brigitte; il fonda le monastère de Clonmacnois, dont il fut le premier abbé. Sa vie et ses miracles ont été étudiés par M. Macalister avec une érudition sobre autant qu'instructive.

A la même Société, l'on doit encore des traductions de textes hébraïques antérieurs à l'époque rabbinique : Documents juifs du temps d'Esdras, traduits de l'arménien, le Livre de la Sagesse de Jésus, fils de Sirach, le Livre d'Énoch, les Testaments des douze patriarches, les Apocalypses d'Esdras, de Baruch et d'Abraham, les Antiquités bibliques de Philon, les Apocryphes perdus de l'Ancien Testament, etc. — Ajoutons : *A short history of the Jews in England*, par H. P. STOKES (série des « Jewish studies ». In-8°, VI-122 p.; prix : 5 sh. 6 d.). Histoire abrégée, il est vrai, et sans appareil d'érudition, mais abrégée par un homme qui connaît bien les textes et les faits. On peut signaler, à cause de son intérêt particulier, le chapitre I de la seconde partie sur la « Domus conversorum Judeorum », à l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui le P. Record Office, et l'appendice sur « le Juif dans la littérature anglaise ». Ch. B.

— Le grand dictionnaire historique de la langue anglaise est terminé, la dernière livraison vient de paraître : *A new english dictonary on historical principles*, edited by Sir James MURRAY, Henry BRADLEY, W. A. CRAIGIE and C. T. ONIONS (Oxford, Clarendon Press, 10 vol. in-4°). Il ne nous appartient pas d'en dire les mérites, qui sont de tout premier ordre.

— Nous nous contenterons aussi d'annoncer le dernier volume des Lois anglo-saxonnes publiées par M. Félix LIEBERMANN : *Die Gesetze der Angelsachsen*. Le tome III, paru en 1916 (Halle, Niemeyer), ne nous est parvenu que tout récemment. Il contient, pour chacune des

Digitized by Google

lois ou compilations dont le texte forme le tome I, une introduction, concernant l'origine du document, l'époque de sa rédaction, un commentaire détaillé des principaux articles. Nous reviendrons sur cet ouvrage, véritable monument de pénétrante érudition, capital pour l'intelligence des institutions anglo-saxonnes.

— Sir Sidney LEE. *The Year's work in english studies* (Londres, Humphrey Milford, in-8°, 140 p.; prix : 6 sh.). — Dans cette plaquette, publiée pour la « English Association », l'éminent bibliographe a donné un catalogue critique des ouvrages relatifs à la langue et à la litérature anglaises pendant l'année 1920. Interrompue par la guerre, cette entreprise doit être poursuivie, tout comme le *Year's work in classical studies*, qui paraît régulièrement depuis 1906.

— H. S. V. JONES. *Spenser's Defence of Lord Grey* (*University of Illinois studies*, vol. V, n° 3. Urbana, août 1919, in-8°, 75 p.). — Le poète Spenser, dans son *Colin Clout*, a peint l'Irlande de son temps qui, par comparaison avec la cour raffinée d'Élizabeth, lui parut un pays sauvage et une terre d'exil, mais aussi un pays de rêve où triomphe la beauté souveraine de la nature. Il a été attaqué à la fois par les défenseurs de la cause irlandaise et par les tenants de la politique anglaise. « L'Irlande », dit-il, était une tête de pont de l'impérialisme espagnol. » Lord Grey a essayé de lutter contre ce péril tout en ménageant la population, et il a été, par les fanatiques, accusé de tolérantisme. Spenser n'était donc que juste envers lui en faisant son éloge dans sa *Veue of the present state of Ireland*. Partant de là, M. Jones étudia le développement au XVIe siècle du sentiment national (*nationalism* est un mot équivoque) et de la tolérance en France et en Angleterre, particulièrement l'influence de la pensée française (celle des *politiques*) sur la pensée française. Michel de l'Hôpital, François de la Noue, Jean Bodin, tels sont les Français qui attirent l'attention de M. Jones. Il nous fournit d'abondantes preuves de leur popularité en Angleterre. Un dernier chapitre, consacré à Spenser et à Machiavel, prouve que le poète de *Faerie queen*, comme beaucoup de nos moralistes du XVIe siècle, est résolument hostile à la doctrine du *Prince*. H. HR.

Grèce. — X. S. COMBATHECRA. *La Grèce vénizelique* (Genève, impr. Kundig, 1921, in-8°, 52 p.; prix : 2 fr.). — Plaidoyer contre Vénizelos et sa politique : « En Constantin, la nation revoit son honneur; l'armée, sa gloire. En Sophie, la Grèce retrouve sa douceur... La concorde est rétablie dans l'Hellade éternelle. »

Italie. — A. DE BOÜARD. *Le régime politique et les institutions de Rome au moyen âge, 1252-1347* (Paris, E. de Boccard, 1920, in-8°, XXX-362 p. et 1 carte). — Faisant suite aux *Études sur l'administration de Rome au moyen âge*, de 751 à 1252, que nous avons publiées il y a quinze ans, mais conçu sur un plan plus large, grâce aux ressources d'une documentation plus riche, le volume de

Digitized by Google

M. de Boüard est un véritable tableau d'ensemble du régime politique et de l'organisation administrative de Rome durant un des siècles les plus mouvementés de son histoire.

Ce volume est divisé en deux parties. La première est une étude pour ainsi dire analytique des différents pouvoirs en présence à Rome : papauté, aristocratie locale, peuple, empereur; la deuxième nous initie au fonctionnement de la machine administrative. Elles sont l'une et l'autre très neuves, ayant été composées presque exclusivement soit d'après des documents publiés, mais encore peu exploités, soit surtout d'après des documents inédits que M. de Boüard, à raison de la disparition des archives du Capitole romain, a dû péniblement récolter en allant frapper à la porte d'un assez grand nombre de dépôts d'archives, où nous savons par expérience qu'il n'est pas toujours facile de pénétrer.

A la différence des communes lombardes ou toscanes, ou des grandes cités maritimes de la péninsule, qui puisèrent dans leur prospérité commerciale une force suffisante pour s'assurer, pendant un temps au moins, de larges franchises municipales, la commune romaine ne put ou ne sut jamais se libérer pleinement de la tutelle pontificale. Après s'en être en majeure partie délivrée dans la première moitié du XIIIe siècle, elle retombe finalement sous le joug; et son histoire durant la période de cent années que couvre l'exposé de M. de Boüard est surtout celle de la transformation de la commune en une simple seigneurie aux mains du souverain pontife.

On eût aimé que cette idée dominât davantage tout le volume de M. de Boüard et lui donnât un peu plus d'unité. Certes, M. de Boüard a été frappé, et avec raison, de ce qu'il y a de complexe, de changeant et souvent de contradictoire dans le spectacle de cette grande cité que tant de partis ou de puissances se disputent; il a analysé avec finesse leurs ambitions, leurs compétitions; mais la lecture de son livre laisse une impression trouble, dont la complexité des événements n'est pas seule responsable. Le style même est heurté, parfois incorrect. Il y a là tous les éléments d'un beau livre, et ce livre pourtant M. de Boüard ne l'a écrit qu'en partie.

Du moins les historiens lui devront-ils beaucoup de reconnaissance pour la masse de renseignements nouveaux qu'il leur apporte. Les appendices y ajoutent encore une ample moisson de pièces inédites et une très utile « liste chronologique des sénateurs et magistrats suprêmes de la commune romaine » de 1252 à 1347, qui continue celle que nous avions jadis publiée nous-même pour la période antérieure.

Louis HALPHEN.

— Le Dr A. SORBELLI a publié ses rapports sur la *Biblioteca comunale dell' Archiginnasio* de Bologne pour 1919 et 1920 (Bologna, cooperativa tipografica Azzoguidi, in-8°, 1920 et 1921, 27 et 29 p.). En 1919, cette bibliothèque s'est enrichie de nombreux incunables; en 1920, on y a classé en trente-neuf cartons 33,155 lettres qui pro-

Digitized by Google

viennent du sénateur Gallini et qui concernent la vie politique au XIXe siècle et particulièrement pendant la vingt-quatrième législature.
G. Bn.

— Benvenuto Donati. *Autografi e documenti Vichiani inediti o dispersi. Note per la storia del pensiero di Vico* (Bologna, Zanichelli, [1921], in-18, 175 p.). — Trois études composent le présent volume, qui constitue une contribution limitée, d'ailleurs non sans intérêt, à l'histoire de la pensée et à la biographie du grand philosophe italien J.-B. Vico. La première est consacrée, à propos des *Oratiunculae pro adsequenda laurea in utroque jure*, à la formation juridique de Vico. La seconde concerne la vie académique de Vico, qui a été admis à l'*Arcadia* en 1710, au moment où son système, à peu près complètement élaboré, devait être développé dans le *De Italorum sapientia* (le *Liber metaphysicus* était prêt). La troisième a trait au titre exact de l'œuvre fondamentale de Vico, la *Scienza nuova*, parue en 1725. L'érudition que M. Donati a dépensée dans ces trois notes est considérable, et si, parfois, celui-ci semble se perdre dans les détails quelque peu secondaires, les résultats de ses démonstrations n'en sont pas moins très solides et très importants pour les études vicchiennes. G. Bn.

Pays-Bas. — H. J. Tiele. *De zending Pesters naar Hannover* (août-décembre 1723) (La Haye, M. Nijhoff, 1921, in-8°, XII-114 p.). — Le sujet de cette thèse de doctorat est très spécial et restreint, car la mission de Pesters à Hanovre n'a duré que quelques mois, et aboutit à un résultat négatif : le Hanovre fut maintenu dans l'attitude d'abstention qu'il avait adoptée depuis 1718. Néanmoins, la connaissance de tous les ouvrages relatifs à la question, complétée par des recherches dans les archives néerlandaises, donne au travail de M. Tiele un réel intérêt : il élucide notamment, avec clarté, la politique des Provinces-Unies, soit en face des alliés anglais et français qu'elle consent à appuyer, à condition de ne pas se compromettre, soit en face de l'empereur Charles VI, dont les projets maritimes, révélés par la création de la Compagnie d'Ostende, effrayent tous les commerçants ou armateurs hollandais. On y trouve, en outre, des détails précis sur les hommes d'État et diplomates de la République à cette époque (Hoornbeck, Slingelandt, Pesters), sur le conflit permanent entre les « Républicains » ou partisans des États de Hollande et les « Stathoudériens », enfin sur les visées souvent contraires, dans l'entourage de Georges Ier, du parti anglais, personnifié par Townshend, hostile à l'Autriche, et du parti hanovrien, dirigé par Carteret, qui aurait voulu une autre orientation, hostile avant tout à la Russie. On y démontre (p. 29 et suiv.) — et le fait est fort curieux — que les Hollandais, qui passent pour avoir adhéré, en 1719, à la Quadruple-Alliance de 1718, où on les avait inscrits d'office, n'y ont jamais été compris réellement, l'opposition irréductible de deux membres d'une des assemblées provinciales ayant empêché

Digitized by Google

l'unanimité, nécessaire en vertu de la constitution. Les négociations de Hanovre n'amenèrent même pas une alliance entre Hollande et Prusse, que l'Angleterre désirait après le traité anglo-prussien de Charlottenbourg. Pesters quitta Hanovre, le 10 décembre 1723, sans avoir rien conclu. Albert WADDINGTON.

Roumanie. — Octav George LECCA. *Cei Dintai Basarabi Negru Voda si intemeerea tsării-românesti* (Bucuresti, 1919, in-8°, 26 p.). — M. Octav Lecca, dans un tirage à part d'une étude sur les *Premiers Bassarab Negru-Voda et la fondation du « pays roumain »*, parue dans les « Convorbiri Literare », cherche à fixer la généalogie de la dynastie des Bassarab. Cette famille, d'après la tradition, serait originaire de la rive droite du Danube et se serait fixée, d'abord, en Olténie. En 1241, il est fait une première mention historique d'un Bassarab-ban, puis les documents sur cette dynastie font presque complètement défaut jusqu'au règne d'Ivanco (Iancu Tihomir), signalé dans un document du roi Charles-Robert en 1324. M. Octav Lecca a eu la louable ambition de combler ce grand vide en établissant une filiation de voévodes avec les dates approximatives de leur règne. Malheureusement, son étude, où, sans esprit sérieusement critique, il utilise des renseignements de toutes provenances, ne vaut que par l'intention. Septime GORCEIX.

— N. IORGA. *Roumains et Grecs au cours des siècles* (Bucarest, imprimerie « Cultura Neamului Românesc », 1921, gr. in-8°, 54 p.; prix : 15 lei). — M. N. Iorga, à l'occasion des deux mariages princiers qui ont lié, cette année, les deux familles régnantes de Roumanie et de Grèce, a réuni en une brochure, écrite en français, des notes dispersées dans des études antérieures. Cette brochure de luxe est illustrée par la reproduction soignée des portraits des principaux princes roumains.

L'auteur, après avoir indiqué rapidement l'ancienneté des relations entre l'Hellade antique et la côte de la mer Noire, expose comment l'influence grecque a pu se perpétuer, grâce à la « continuité byzantine dans les pays roumains ». Dans chacune des principautés une cour s'installe, sur le modèle de Byzance, avec des logothètes, des vestiaires, des comtes et autres dignitaires. Les marchands grecs, les évêques, les boyards, continuent, du XVe au XVIIIe siècle, à propager les conceptions byzantines.

L'apogée de l'influence grecque se place durant l'ère des Phanariotes, au XVIIIe siècle. Ces riches grecs du Phanar de Constantinople, devenus hospodars, ont, d'après tous les historiens roumains, joué un rôle piètre et néfaste. M. Iorga présente en leur faveur une défense qui ne doit rien aux circonstances actuelles, puisqu'il l'a déjà ébauchée il y a près de trente ans. Les Phanariotes n'étaient pas nécessairement des Grecs. Il y a eu parmi eux des Roumains qui avaient reçu leur éducation à Constantinople : les Racovitsa, les Callimachi (originairement Calmasul), les Ghica (d'origine albanaise). Ceux

Digitized by Google

qui étaient d'origine grecque, comme les Maurocordato, avaient soin de se rattacher à une dynastie indigène, en faisant établir leur généalogie. Certains de ces princes phanariotes, comme Nicolas et Constantin Maurocordato, Alexandre Hypsilanti, Constantin Mourousi, comptent parmi les meilleurs chefs du pays. Le discrédit qui pèse sur tous doit s'expliquer non par leur personnalité ou leur race, mais par l'humiliation d'être confondus dans la hiérarchie ottomane et par les obligations écrasantes auxquelles les soumettait l'avidité de l'Empire ottoman appauvri. Les principautés tirèrent même un profit imprévu de la vassalité des hospodars phanariotes, car le gouvernement de la Porte, en déplaçant un même prince, à plusieurs reprises, du trône de Moldavie à celui de Valachie et inversement, accoutumait les Roumains à l'autorité du même souverain. La renaissance hellénique, dans le premier tiers du XIXe siècle, permit à quelques ambitieux de caresser le rêve d'une vaste Hellade, embrassant toutes les nationalités soumises au sultan, notamment les principautés dont la capitale eût été Constantinople. L'échec de l'expédition d'Hypsilanti permit aux Roumains d'échapper à cette influence qui, démesurée, risquait de leur enlever leur nationalité. Après la Grande Guerre les deux nations libres ont, chacune de leur côté, réalisé en grande partie leur intégrité nationale. Comme éléments de rapprochement demeurent, d'une part, les florissantes colonies helléniques qui se sont développées dans les ports roumains du Danube; d'autre part, les Roumains du Pinde résidant dans le territoire grec agrandi. La bonne entente entre les deux pays doit se marquer par une politique très libérale à l'égard de ces deux groupes dont le développement national ne doit pas être entravé. S. G.

— *Les questions roumaines du temps présent*, par T. JONESCO, D. HURMUZESCO, V. DIMITRIU, E. PANGRATI, C. M. SIPSOM, J. GAVANESCO, D. NÉGULESCO, J. URSU, professeurs à l'Université de Bucarest et de Iassy, avant-propos de M. Raymond POINCARÉ. (Paris, Félix Alcan, 1921. 1 vol. in-16, 186 p., de la « Bibliothèque contemporaine »; prix : 6 fr. + 40 %). — Ce volume est un recueil de conférences tenues à l'école interalliée des Hautes-Études sociales par de distingués professeurs roumains qui, par une propagande bien légitime, ont voulu porter à la connaissance du public français les problèmes politiques et économiques de la Roumanie contemporaine. On ne trouvera pas ici l'exposé des graves questions de l'heure présente : la réforme agraire et ses répercussions, l'influence des nouveaux éléments dans la vie intérieure du royaume, l'attitude des partis à l'égard des minorités ethniques, le rôle de la Roumanie dans le groupement de la Petite-Entente, etc. Ces conférences, déjà anciennes pour une époque où l'histoire marche à grands pas, ont comme double objet de montrer, d'une part, les droits incontestables des Roumains à l'intégration des territoires revendiqués et, d'autre part, la fraternité spirituelle de la France et de la Roumanie. Les auteurs appuient les revendications territoriales sur le passé historique et le développement du principe des nationalités : ainsi est traitée la question de Transylvanie, placée,

Digitized by Google

durant mille ans, sous le joug hongrois, celle de la Bukovine, ravie par l'Autriche en 1777, celle de la Bessarabie, arrachée à la Moldavie en 1812. A la conclusion de la paix, les vœux des conférenciers ont été couronnés par la réalisation de la grande Roumanie. Le développement de l'esprit public en Roumanie est une preuve perpétuelle de la place de choix réservée de tous temps la culture française. On doit s'efforcer de resserrer entre les deux nations latines les rapports moraux, intellectuels et économiques qui se sont naturellement établis en sorte que, suivant les paroles de M. Pangrati : « A l'alliance dans la guerre succède l'indéfectible alliance dans la paix ». S. G.

Russie. — Louis LEGER. *Les anciennes civilisations slaves* (Paris, « Collection Payot », 1921, 160 p., avec 3 cartes hors texte ; prix : 4 fr.). — Ce petit livre, justement dédié à M. Lubor Niederlé, contient, sous un format réduit, l'essentiel de ce que l'on sait de la civilisation des anciens Slaves. Il utilise les renseignements qu'on a glanés çà et là dans les textes et dans les monuments figurés. Ce tableau résumé, qui ne vise pas à satisfaire complètement la curiosité des lecteurs, l'orientera du moins par quelques indications bibliographiques. On goûtera surtout les pages 96-122 qui établissent « le substratum slave de l'Allemagne » et élucident « l'onomastique slave » de ce pays. E. DUCHESNE.

— Jules LEGRAS. *Mémoires de Russie* (Paris, Payot, 1921, 449 p.; prix : 20 fr.). — La modestie du titre ne laisserait rien soupçonner de l'importance de l'ouvrage si la qualité du témoin ne la faisait pressentir. M. J. Legras est un des rares Français qui connaissent la Russie et l'aient fait vraiment connaître. Professeur à la Faculté des lettres de Dijon, il s'est souvenu et l'on s'est souvenu, au ministère de la Guerre, qu'il était officier de réserve. Envoyé en mission officielle en Russie, il fut chargé d'exposer, en des conférences faites devant cinquante-deux unités du front, l'état militaire de la France, les raisons qui permettaient d'espérer la victoire. Ces conférences paraissaient utiles, car nos alliés russes « étaient dépeints comme enclins à se décourager et à penser que nous avions peu fait pour les aider » (p. 12). M. J. Legras fut ensuite attaché comme officier d'État-major à divers États-majors russes. Il a séjourné en Russie du 20 février 1916 au 7 avril 1918. C'est cette période qu'il expose dans son livre.

On y trouvera moins ce qu'on disait à la ville que ce qui se passait à l'armée et dans les tranchées. M. J. Legras a suivi avec une curiosité passionnée le développement des opérations militaires, a parcouru le front, visité les tranchées, conversé avec les officiers et avec les soldats, faisant son profit de tout ce qu'il voyait et devinant ce qu'on lui cachait. En sa qualité d'officier d'État-major, il a vu de près l'organisation militaire et nous dit, avec une entière bonne foi, ce qu'il en pense : sauf en ce qui concerne le ravitaillement, cette organisation trahit, en maints endroits, la négligence et le laisser aller propres au caractère russe, joints à une certaine infatuation qui croit pouvoir se

Digitized by Google

passer de l'expérience étrangère. La forme du journal adoptée par l'auteur est particulièrement vivante : ses impressions, consignées au jour le jour, sont d'un vif intérêt.

L'auteur, au moment où la Révolution éclate, voit se réaliser ses pressentiments. L'ancienne armée avait disparu : les cadres manquaient pour en dresser une nouvelle. Les officiers, qui ont toujours vécu loin des soldats, sont sans autorité. La propagande bolchéviste sévit : la débandade est inévitable. L'auteur a assisté à toutes les péripéties du drame, car les scènes qui se sont déroulées sous ses yeux se sont répétées sur tout le front et dans tout le pays. Quand, à bout de forces, épuisé par la maladie, il est arrivé à Mourmansk, une seule pensée a pu le consoler de ses épreuves : il avait, comme le lui disait plus tard à l'hôpital le général Niessel, « bien servi son pays ».

A son journal l'auteur a annexé un chapitre (p. 358-445) intitulé : « Coup d'œil d'ensemble. » Il y examine successivement la préparation des officiers, leur caractère, leur vie, la discipline, le recrutement de la troupe, dépeint la dissolution générale amenée par la débâcle. Une conclusion équitable rend à l'armée russe pleine justice, car la Russie était réduite à une certaine infériorité par l'immensité de son territoire et elle avait été surprise en pleine modification de son système de recrutement (p. 397).

Un index alphabétique permet des recherches auxquelles la forme fragmentaire du « journal » se prêterait malaisément. Je n'y ai relevé qu'une lacune (p. 13 et p. 166) : le nom du général Voïekof est omis. Je ne m'explique pas d'ailleurs comment cette transcription peut s'accorder avec le système ordinaire de M. Legras. Il faudrait au moins écrire Vaïeikof : c'est ainsi que j'ai toujours entendu prononcer ce nom. E. D.

— Pierre GILLIARD. *Le tragique destin de Nicolas II* (Paris, Payot, 1921, in-8°, 264 p.; prix : 10 fr.). — M. Gilliard, du mois de septembre 1905 jusqu'au mois de mai 1918, vécut dans l'intimité de la famille impériale, en qualité de précepteur des filles de Nicolas II, puis de l'héritier du trône Alexis Nicolaiévitch. Il nous donne dans ce livre ses mémoires : il a voulu faire revivre, « tels qu'il les a connus, l'empereur Nicolas II et les siens ». Le récit est intéressant et atteint même au pathétique dans la description des dernières épreuves qui devaient se terminer par le meurtre collectif de la famille impériale et des amis fidèles qui avaient refusé de l'abandonner. L'auteur, après avoir partagé la captivité de son élève, fut séparé de lui à Ékaterinbourg : mis en liberté, il fut envoyé, un peu plus tard, à Tioumen. Relâché une seconde fois et délivré définitivement par les troupes antibolchéviques, il prit une part active à l'enquête qui, poursuivie plus tard à Ékaterinbourg, prouva que la famille impériale avait été assassinée. Les futurs historiens recueilleront çà et là, dans ce livre, des faits utiles. Le chapitre v contient une courte biographie de Raspoutine. Un fait

Digitized by Google

intéressant est signalé (p. 153-154) : la grande-duchesse Élisabeth Feodorovna essaya en vain de dessiller les yeux de l'impératrice sa sœur et de prévenir la catastrophe. Le rôle de l'impératrice paraît assez fidèlement retracé : « Son action sur l'empereur fut très grande et presque toujours néfaste » (p. 171). Nicolas II, homme d'intérieur, d'esprit timide, se laissait conduire par elle. Quelques faits cités par l'auteur demanderaient une justification supplémentaire. On lit (p. 167) : « Le lendemain de l'abdication de l'empereur, le grand-duc Michel, *sur le conseil de tous les membres du gouvernement provisoire, sauf deux*, se désistait à son tour... » M. J. Legras (*Mémoires de Russie*, p. 168) ignore ce fait : est-il exact? Les journaux (p. 215), si l'on en croit le prince Dolgorouki, « parlaient d'une clause par laquelle les Allemands exigeaient que la famille impériale leur fût remise saine et sauve ». A-t-il été vraiment question d'une clause de ce genre? Certaines transcriptions sont fâcheuses. Il faut lire, p. 43, *startsy* (nominatif pluriel) et *starets;* p. 122, *Riéjitsa*.

Le livre, édité avec goût, est orné de 59 planches hors texte et contient 3 fac-similés, 2 cartes et 3 plans. E. D.

— La librairie Carl Hoym, de Hambourg, vient de publier un ouvrage dont l'étude s'impose à tous ceux qui veulent parler de bolchévisme en connaissance de cause. C'est une sorte de Manuel qui commente, sur les textes originaux et authentiques, les principes du communisme que les Soviets ont entrepris d'appliquer à la Russie : *Das A B C des Kommunismus*, par N. BUCHARIN et E. PREOBRASCHENSKY.

Suisse. — C.-G. PICAVET. *Une démocratie historique : la Suisse* (Paris, Flammarion, 1920, in-8°, 296 p.; « Bibl. de philosophie scientifique »). — Vue à vol d'oiseau de l'histoire suisse, des origines à nos jours. Introduction bien rapide : revue en vingt pages des « éléments naturels » et des « éléments historiques » de la nation suisse; on s'étonne d'y voir ressusciter la notion, plutôt périmée, de « frontières naturelles »; les considérations sur le « caractère du peuple suisse » qui occupent les pages 27 à 33 manquent un peu trop d'imprévu et de nouveauté. — Soixante pages suffisent à l'exposé de l'histoire suisse, des origines ou, plus exactement, du XIIe siècle à la Révolution : ni le passé romain, ni le passé chrétien, ni le passé barbare du pays ne retiennent l'attention de l'auteur, et des faits aussi importants que les rapports des cantons avec les Valois de Bourgogne ou que l'histoire de la — ou *des* — réformes en pays romand et en pays alémanique sont expédiés avec une hâte vraiment excessive. En réalité, les cent premières pages du livre pouvaient être supprimées sans inconvénient : M. Picavet aurait dû prendre son point de départ en 1789. Les deux cents dernières pages sont plus pleines et utiles; une moitié en est consacrée à la Suisse pendant la Grande Guerre. Le défaut, c'est que l'histoire politique est trop prépondérante et qu'on ne suit pas assez, derrière la façade officielle, les fortes réalités de l'existence suisse, si variée et si localement diversifiée. L. FEBVRE.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales révolutionnaires**. 1921, novembre-décembre. — Maurice DOMMANGET. Le culte décadaire et la théophilanthropie à Beauvais. — Albert MATHIEZ. La mort de Marat et le vote de la loi de l'accaparement, juillet 1793 (la mort de Marat réveilla l'agitation sociale dont les Enragés étaient les inspirateurs. C'est en parlant le langage de ces Enragés que Billaud-Varennes, le 20 juillet, réclama la peine de mort contre les accapareurs). — Pierre BELPERRON. Les levées de volontaires à Besançon en 1791 et en 1792. — Albert MATHIEZ. La laïcisation de l'état civil (c'est La Luzerne, évêque de Langres, qui demanda le premier cette laïcisation, non point par libéralisme, mais parce que les prêtres réfractaires et les dissidents ne pouvaient plus se faire inscrire sur les registres de l'état civil. Ainsi la loi du 20 septembre 1792, dont on a fait honneur aux Jacobins, fut votée par la Législative de mauvaise grâce et parce qu'elle ne pouvait faire autrement). — Eugène CORGNE. L'emploi du blé dans l'industrie de la tannerie en l'an II. = C.-rendus : *Henri Sée*. Esquisse d'une histoire du régime agraire en Europe aux XVIIIe et XIXe siècles (livre clair, documenté, qui rendra de grands services). — *P. de La Gorce*. Histoire religieuse de la Révolution française. T. IV : du 9 thermidor au 18 brumaire (quelques faits nouveaux, mais plus de littérature que de véritable érudition). — *Augustin Cochin* et *Ch. Charpentier*. Les actes du gouvernement révolutionnaire; t. I (recueil, non pas des actes de ce gouvernement, mais des arrêtés généraux du Comité de Salut public. Destiné à accabler le jacobinisme, ce recueil est, en fait, « un monument élevé au courage, à la clairvoyance, à l'admirable lucidité des grands administrateurs de l'an II »).

2. — **Nouvelle revue historique de droit français et étranger**. 1921, janvier-juin. — E. LESNE. Les origines du droit de régale (les origines de ce droit remontent à l'époque carolingienne; il faut les chercher dans la sécularisation des églises au VIIIe siècle; la réforme de Charlemagne et de Louis le Pieux n'a pas fait tomber cette mainmise, qui a continué de s'exercer pendant la vacance des sièges). — Paul FOURNIER. La collection canonique dite « Caesaraugustana » (cette collection, connue d'abord par un manuscrit de la chartreuse *Aula Dei*, voisine de Saragosse, a son origine dans le sud de la

Digitized by Google

France; elle date de 1110-1125; l'auteur est un partisan de la réforme grégorienne, favorable au clergé séculier; l'œuvre est encore inédite). — Gabriel LE BRAS. Le livre *De misericordia et justicia* d'Alger de Liége (analyse de cette œuvre écrite entre 1095 et 1121 dans le dessein de rétablir la paix dans le diocèse de Liége et dont les solutions, passées dans le décret de Gratien, sont devenues comme la règle de l'Église universelle). — L. MICHON. La succession « ab intestat » d'après les XII tables. — Jean DE LA MONNERAYE. Le régime féodal et les classes rurales dans le Maine au XVIIIe siècle; I (la propriété foncière et le régime féodal; les justices seigneuriales; les reconnaissances féodales; les rentes et les devoirs seigneuriaux; perception de ces rentes). — André ANDRÉADÈS. La vénalité des offices est-elle d'origine byzantine? (non; à Byzance, la fonction publique était concédée gratuitement et rétribuée; on ne vendait que les dignités, les fonctions de cour et les postes de notaires, chartulaires, etc.). — Paul VIARD. Les tribunaux de famille dans le district de Dijon, 1790-1792 (ces tribunaux avaient été organisés par la loi des 16-24 août 1790; leur compétence, leur personnel, leur procédure; l'examen des jugements rendus dans le district de Dijon laisse une impression favorable). — F. JOÜON DES LONGRAIS. Un manuscrit des « Questiones » de Jean Lecoq (au British Museum 4503 du fonds Harleian). = C.-rendus : *P. Huvelin.* Études sur le « furtum » dans le très ancien droit romain; I (important article de M. Debray). — *V. Scheil.* Recueil de lois assyriennes (premier déchiffrement d'un recueil de trois tablettes provenant des fouilles d'Assur, la trouvaille la plus importante depuis celle du code d'Hammourabi; remarquable). — *Émile Chénon.* Les jours de Berry au Parlement de Paris de 1255 à 1328 (analyses exactes et complètes). — *Knud Fabricius.* Kongeloven (excellente étude sur la « loi royale » danoise de 1665). — *L. Goldziher.* Le dogme et la loi de l'Islam (traduction d'un ouvrage remarquable). — *Georges Cornil.* Droit romain (manuel plein de substance et d'aperçus originaux). — *Ph. Sagnac.* Le Rhin français pendant la Révolution et l'Empire (bon). — *René Poupardin.* Recueil des actes des rois de Provence, 855-928 (modèle d'édition).

3. — Polybiblion. 1921, novembre-décembre. — Maurice LAMBERT. Jurisprudence (signale vingt-trois ouvrages). — G. MOLLAT. Hagiographie et biographie ecclésiastique (douze ouvrages parmi lesquels : *Sainte-Marie Perrin.* La belle vie de sainte Colette de Corbie, 1381-1447; *Jean-Joseph Navatel.* Sœur Marie-Colette du Sacré-Cœur, religieuse clarisse du monastère de Besançon; *Pierre Mertens.* La légende dorée en Chine; dom *Besse.* Le moine bénédictin). — *Ernest Seillière.* George Sand mystique de la passion, de la politique et de l'art (quelques morceaux de première valeur). — *Paul Foucart.* Le culte des héros chez les Grecs (on loue la sûreté de méthode, la prudence et le bon sens de l'auteur). — *Louis Halphen.* Études critiques sur l'histoire de Charlemagne (remarquable). — *J.-H. Albanès* et

Digitized by Google

Ulysse Chevalier. Gallia christiana novissima. T. VI : Orange. T. VII : Avignon (le t. VI avec 731 documents, le t. VII avec 6,956; mine précieuse). — *A. Lahure.* Notre-Dame de la Valroy, 1147-1789 (abbaye de Cisterciens, au diocèse de Reims; quand les Allemands établirent la ligne Hindenburg, les fondations en furent mises à jour). — *Robert de La Sizeranne.* Les masques et les visages (quatre dames de la cour de Ludovic le More). — Mme *Saint-René Tallandier.* Mme de Maintenon (bon). — Mme *de Maintenon.* Lettres à d'Aubigné et à Mme des Ursins. Introduction de *Gonzague Truc* (notes écrites dans un français douteux). — *Émile Magne.* La joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux; *Id.* Le plaisant abbé de Boisrobert, fondateur de l'Académie française (des recherches; quelques passages seraient à supprimer). — *Henri Redhead Yorke.* Paris et la France sous le Consulat, traduit de l'anglais par *G. Lerolle* (intéressant). — *A. Berthier.* Xavier de Maistre (l'étude la plus fouillée que nous possédions). — Cardinal *Ferrata.* Mémoires, 3 vol. (jusqu'en 1896; révélations piquantes). — VISENOT. Récentes publications illustrées (vingt-quatre numéros).

4. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1921, 15 décembre. — General der Kavallerie *Liman von Sanders.* Fünf Jahre in Türkei (mémoires fort intéressants, écrits avec la plus grande simplicité, et laissant surtout parler les faits). — *R. Poincaré.* Les origines de la guerre (important). — *A. Gauvain.* L'Europe au jour le jour; t. VIII et IX (intéressant). — *Ch. Benoist.* L'Europe en feu (réimpression des chroniques publiées dans la *Revue des Deux Mondes* pendant le premier semestre de 1917). — Prince *Sixte de Bourbon.* L'offre de paix séparée de l'Autriche, décembre 1916-octobre 1917 (cette offre était inacceptable; c'était une tentative tortueuse et d'ailleurs irréalisable, étant donnée la dépendance où l'Allemagne tenait l'Autriche-Hongrie). — *J. F. Scheltema.* The Lebanon in turmoil; Syria and the Powers in 1860 (instructif). — *P. Vernle.* Einführung in das theologische Studium (3e édit. retouchée d'un estimable ouvrage). — *L. Lucas.* Mitteilungen auf Grund neuer Forschungen über die Religionen (protestation d'un rabbin contre la critique de Wellhausen). — *E. B. Allo.* Saint Jean; l'Apocalypse (remarquable). = 1922, 1er janvier. *J. Bardoux.* De Paris à Spa; la bataille diplomatique pour la paix française (intéressant; décousu). — *Pierre Gilliard.* Le tragique destin de Nicolas II et de sa famille (long examen critique de ce livre intéressant, mais qui ne dit pas le dernier mot sur l'assassinat de la famille impériale). — *W. Adams Brown.* The groping giant. Revolutionary Russia as seen by an american democrat (témoignage instructif). — *Georges Batault.* Le problème juif (S. Reinach montre tout ce qui manque à cet ouvrage et ce qu'a d'excessif ou de paradoxal la thèse exposée). — *Th. Reinach.* Un code fiscal de l'Égypte romaine : le gnomon de l'idéologue (remarquable commentaire). — *J. de Récalde.* Le bref « Dominus ac redemptor » portant

Digitized by Google

suppression de la Compagnie de Jésus (texte latin de ce bref et traduction française, avec un impartial commentaire). — *André Michel.* Histoire de l'art. T. VI : l'Art en Europe au XVIIe siècle; 1re partie (remarquable). — *René Worms.* La sociologie (livre instructif et clair). = 15 janvier. *John A. Scott.* The unity of Homer (ingénieux et souvent probant; mais peut-on admettre avec l'auteur l'unité d'Homère, poète de Smyrne vers 850, auteur de l'Iliade et de l'Odyssée?). — *M. Delafosse.* Les Noirs de l'Afrique (petit ouvrage qui est le fruit de longues études; il rendra des services). — Général *Berthaut.* De la Marne au Nord (intéresse surtout les gens du métier). — *H. Bornecque* et *J. Germain-Drouilly.* La France et la guerre; formation de l'opinion publique pendant la guerre (donne l'essentiel). — Princesse *Blücher.* Une Anglaise à Berlin (fort intéressant, mais le témoignage devra être sérieusement contrôlé). — *Ambroise Got.* L'affaire Miss Cavell (expose l'affaire dans tous les détails d'après les pièces mêmes du dossier. Ce fut une monstrueuse parodie de la justice). — *René Brunet.* La constitution allemande du 11 août 1919 (étude de grande valeur). — *Ambroise Got.* L'Allemagne à l'œuvre (critique serrée des vains efforts déployés par la social-démocratie pour tirer le pays du désarroi où il est plongé). — *Georges Blondel.* Que peut-on dire aujourd'hui de l'Allemand? (qu'il n'a guère changé quant au fond). — *Henri Prentout.* Histoire de l'Angleterre (très bon manuel).

5. — Revue de l'histoire des religions. 1921, mai-juin. — M. GOGUEL. Notes d'histoire évangélique. III : la Venue de Jésus à Jérusalem pour la fête des tabernacles (étude sur *Jean*, VII, où l'on cherche à déterminer la part de l'évangéliste et les emprunts faits par lui à sa « source »). — W. DÉONNA. La légende d'Octave-Auguste, dieu, sauveur et maître du monde; suite (légendes sur sa conception, sa naissance, les dix mois de gestation qui sont les dix âges du monde, l'adoration du lieu de naissance, les songes de divers personnages, etc.; à suivre). = C.-rendus : *J. Rendel Harris.* Origin and meaning of Apple cults (soutient cette thèse qu'Apollon était à l'origine le pommier divinisé; puéril). — *Paul Volz.* Der Geist Gottes und die verwandten Erscheinungen im alten Testament und im anschliessenden Judentum (aide à comprendre la formation des idées chrétiennes sur l'Esprit). — *A. Loisy.* Les Actes des apôtres (on loue l'érudition précise, la modération de pensée, la pénétration critique). — *Alex. Pallis.* To the Romans, a Commentary (observations sur l'édition de l'Épître aux Romains; M. Pallis, dans son commentaire, en dénie la paternité à saint Paul : ce serait un ouvrage apocryphe composé à Alexandrie entre 70 et 100). — *Henri Basset.* Essai sur la littérature des Berbères. Le culte des grottes au Maroc (deux bonnes thèses). — *A. Houtin.* Le Père Hyacinthe dans l'Église romaine, 1827-1869 (1er volume d'une biographie très attachante). = Société Ernest Renan. Conférence de M. D. SIDERSKY. Le schisme des Caraïtes et ses conséquences littéraires (schisme dans le judaïsme en 790 ap.

Digitized by Google

J.-C.). = Juillet-octobre. F. MACLER. D'une « légende dorée » de l'Arménie (conférence faite à la Société des études arméniennes le 24 juin 1921; s'occupe surtout des vies de saints arméniens et distingue trois périodes : les saints de l'ère apostolique, ceux de la période de la conversion officielle au christianisme, ceux de la période postérieure qui prend fin avec les actes consignés par Araqél de Tauris, vers 1660). — E. VASSEL. Les animaux exceptionnels des stèles de Carthage (l'aigle à tête de bélier, l'âne, le cheval, le chien, le coq, le cygne, l'éléphant, le lièvre, la panthère, etc.; dieux que ces animaux symbolisent). — W. DÉONNA. La légende d'Octave-Auguste, dieu, sauveur et maître du monde; fin (montre comment s'achève le cycle terrestre du dieu. « Descendu sur terre par conception miraculeuse, ayant rempli son rôle de Messie romain, inauguré une ère nouvelle, ramené la paix et la prospérité sur terre, le maître du monde est remonté au ciel »). — CLERMONT-GANNEAU. Notes d'épigraphie syrienne (I : explication de l'inscription grecque mentionnant la dédicace du temple d'Aingaddia dans l'Anti-Liban. II : sur une série d'inscriptions on a prétendu trouver les noms de dieux suivants : El Amon, Nesepteitis, Ogénès, Deus Geneas, mais à tort; ce sont de « faux dieux »). = C.-rendus : *Auguste Hollard.* L'apothéose de Jésus (témoigne d'une grande sincérité et d'un bon sens sain et simple, et montre assez bien comment s'est constituée la foi en Jésus). — *Rendel Harris.* Testimonies (Guignebert présente une série d'objections à la thèse). — *Prosper Alfaric.* Les écritures manichéennes (il faut faire des réserves; mais c'est la meilleure et la plus riche étude que nous possédions sur le manichéisme). — *Paul Marty.* Études sur l'Islam au Sénégal. T. II : les Doctrines et les institutions (remarquable). — *E. Laoust.* Mots et choses berbères. Dialectes du Maroc (observations faites avec une précision extrême). — Mgr *Albert Farges.* Les phénomènes mystiques distingués de leurs contrefaçons humaines et diaboliques (bizarre). — *Ch. Andler.* Nietzsche, sa vie et sa pensée. T. II : la Jeunesse de Nietzsche (d'une ampleur d'information et d'une acuité d'analyse peu communes). = Société Ernest Renan. Communications : Henri CORDIER. Les relations entre E. Renan et G. Maspero, 1878-1885; G. HUET. Les vues d'un philosophe-sociologue allemand (Ludwig Stein) sur l'histoire religieuse du peuple d'Israël, rapprochées de celles d'E. Renan; Dr CONTENAU. Les fouilles de Sidon depuis E. Renan.

6. — Revue des études anciennes. 1921, octobre-décembre. — O. NAVARRE. Le papyrus d'Herculanum 1457 et le texte des « Caractères » de Théophraste (la comparaison du texte du papyrus, découvert en 1810, mais édité seulement de façon satisfaisante en 1914 par Bassi, avec les manuscrits de Théophraste, prouve que ceux-ci remontent à l'original même). — A. LAUMONIER. Une antéfixe en terre cuite provenant d'Italica (elle représente l'Artémis asiatique tenant contre elle deux chiens ou panthères). — P. PERDRIZET. Mis-

Digitized by Google

cellanea (continue la série interrompue en 1905 ; la ligue achéenne et les Lagides ; cas de mort par piqûre de scorpion ; de quelques poilus, c'est-à-dire de guerriers à la poitrine velue). — J. CARCOPINO et C. JULLIAN. La table de Veleia et son importance historique (analyse du travail de de Pachtère ; questions qu'il soulève). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. XCII : Questions hagiographiques : Victor de Marseille (éléments historiques et éléments topographiques contenus dans les actes du saint). — A. BLANCHET et J. HANNEZO. A propos de l'inscription d'Antibes (elle est bien antique ; elle se trouvait à l'entrée d'un édifice ; elle invitait le passant à y entrer et à consulter à l'intérieur une affiche de cuivre). — J. LOTH. L'arrivée des Celtes dans les îles Britanniques (le mot Celtes étant pris dans un sens anthropologique). — J.-A. BRUTAILS. A propos de Saint-Martin de Moissac (les deux renforcements demi-cylindriques sont sans doute de simples contreforts auxquels on a donné, par fantaisie, l'aspect de tourelles). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. — H. GRENIER. En Alsace (découvertes faites en cette province par Forrer). = C.-rendus : *G. Mendel.* Musées impériaux ottomans ; catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines. T. II : Constantinople (542 numéros ; catalogue modèle). — *A. Merlin.* Catalogue du musée Alaoui ; 2e supplément (objets entrés au Bardo depuis treize ans). — *E. Tatarinoff.* Zwölfter Jahresbericht der Schweizer. Gesellschaft für Urgeschichte (riche en bibliographie).

7. — Revue des études historiques. 1921, mai-août. — G. LACOUR-GAYET. L'ambassade de Talleyrand à Londres, 1830-1834 (s'appuie surtout sur des lettres de la duchesse de Dino à Mme Adélaïde et de Talleyrand lui-même à la princesse de Vaudémont). — A. AUZOUX. Les charités normandes (elles remontent au XIVe siècle ; les Frères doivent accompagner les convois funèbres). — M. CITOLEUX. Le symbole historique chez Vigny (rapports de sa poésie avec la Bible et l'Imitation ; « en unissant sa pensée au christianisme comme à un symbole, il les dénature tous deux »). — Ém. DÉBORDE DE MONTCORIN. La légende du drapeau blanc (il est inexact qu'en 1873 le comte de Chambord ait voulu imposer le drapeau blanc ; ce ne lui fut qu'un prétexte de recul). — L. PINVERT. Le passé qui recommence (la question des célibataires, le moratorium à Rome, les méfaits des Germains). — Émile DUVERNOY. Henri IV et l'Université de Pont-à-Mousson (Henri IV a défendu en 1603 à ses sujets de faire leurs études chez les Jésuites de Pont-à-Mousson ; l'Université perdit alors plus de cinquante internes et un grand nombre d'externes). = C.-rendus : *Pierre Rain.* Les chroniques des châteaux de la Loire (beau et bon livre). — *Jules d'Auriac.* La véritable Jeanne d'Arc (écrit par un libre penseur). — *Jane Dieulafoy.* Isabelle la Grande, reine de Castille (bon). — *Edmond Cazal.* Sainte Thérèse (touche trop à la médecine). — *Jean Mélia.* L'étrange existence de l'abbé de Choisy (ne semble pas avoir compris son personnage). — *E. Lavaquery.* Le cardinal de Boisgelin,

Digitized by Google

1732-1804 (consciencieux, un peu long). — *L. Lévy-Schneider.* L'application du Concordat par un prélat d'ancien régime, Mgr Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles (œuvre de grand labeur et de bonne foi). — *C.-G. Picavet.* La Suisse (substantiel, méthodique et clair). — *J. Bainville.* Louis II de Bavière; 3e édition (ne croit pas à la folie de Louis II). — *Raymond Poincaré.* Messages. Chroniques de la quinzaine; t. I et II. Les origines de la guerre (différences entre ces trois ouvrages). — *Zhevos Georges Zervos.* Rhodes, capitale du Dodécanèse (belles planches sur la céramique rhodienne). — *Gabriel Faure.* Pèlerinages d'Italie (Pérouse, Assise, Sienne; charmant).

8. — Revue d'histoire de l'Église de France. 1921, octobre-décembre. — Pierre DE VAISSIÈRE. Curés de campagne de l'ancienne France. Les curés bénéficiers et la gestion de leurs bénéfices (montre les lourdes charges qui, dans les pays de taille personnelle, pesaient sur les curés pourvus de bénéfices, pour les terres et les dîmes qu'ils affermaient ou qu'ils exploitaient eux-mêmes directement). — Georges DOUBLET. Isnard de Grasse du Bar, évêque de Grasse de 1451 à 1483 (apporte de nombreuses rectifications à la notice fournie par la *Gallia christiana*). = C.-rendus : *Émile Mâle.* L'art allemand et l'art français du moyen âge (remarquable et tout à fait opportun). — Abbé *J. Burlet.* Le culte de Dieu, de la sainte Vierge et des saints en Savoie avant la Révolution. Essai de géographie hagiologique (œuvre d'une érudition qui n'est pas toujours exempte de préjugés). — *Ch. Porée.* Études historiques sur le Gévaudan (à noter surtout, dans ce recueil, l'étude sur le pouvoir temporel des évêques de Mende aux XIIe et XIVe siècles, qui illustre l'histoire de l'extension de l'autorité royale dans le centre de la France). — Abbé *J. Dedieu.* Le rôle politique des protestants français (étude bien documentée sur le rôle des protestants français chassés de France par l'Édit de Nantes de 1688 à 1713; fait surtout connaître l'agence de renseignements ou service d'espionnage organisé par eux contre Louis XIV). — *A.-Denys Buirette.* Les questions religieuses dans les cahiers de 1789 (remarquable). — Abbé *A. Prévost.* Les Minimes de Brienne. Le collège et les premiers maîtres de Napoléon (bon). — *Thaddée Ferré. O. M.* Histoire de l'ordre de Saint-François (livre original et fortement documenté). — *Élie Mazel.* Les guerres de religion à Nant et dans le pays d'extrême Haute-Marche du Rouergue (beaucoup de faits nouveaux). — *Jean Mélia.* L'étrange existence de l'abbé de Choisy, de l'Académie française (récit amusant, mais on voudrait trouver çà et là plus d'esprit critique). — *R. Gordon.* Les Écossais en Berry. Paroisse de Saint-Outrillet de Bourges (médiocre). = Chronique d'histoire régionale.

9. — Revue Mabillon. N° 44, octobre 1921. — J. DEPOIN. Grandes figures monacales des temps mérovingiens : saint Arnoul de Metz (fausses généalogies d'Arnoul; Arnoul est d'origine franque. L'auteur

Digitized by Google

semble vouloir le rattacher aux rois de Cologne; fait la généalogie de ces rois depuis Sigebert qu'assassina son fils Clodéric; à suivre; la thèse ne nous paraît pas probante). — Dom Léon GUILLOREAU. Robert, abbé de Cerizy (nommé par le pape Nicolas IV en 1290; il devait mettre ordre dans les finances de l'abbaye). — Dom GILDAS. Un calendrier cistercien du XVIe siècle (en tête de l'ancien office de la Vierge, édition de 1546; il indique pour chaque mois les médecines qu'il faut prendre). — M. LECOMTE. Les deux derniers procureurs des Bénédictins à Rome (l'avant-dernier fut dom Conrade, 1716-1725; affaires auxquelles il est mêlé; à suivre). — F. UZUREAU. Les derniers jours du prieuré de Lesvière-lès-Angers, 1790 (les quatre Bénédictins ne pouvant plus tenir communauté évacuent le prieuré; leurs destinées ultérieures). = C.-rendus : dom *Ursmer Berlière*. L'ordre monastique des origines au XIIe siècle (série de belles conférences). — *Van Cauwenbergh*. Études sur les moines d'Égypte depuis le concile de Chalcédoine, 451, jusqu'à l'invasion arabe, 640 (neuf). — Bibliographie monacale pour les provinces ecclésiastiques de Paris et Sens, de Reims et Cambrai, de Rouen, de Tours avec la Bretagne, de Bourges, de Bordeaux et Auch, de Toulouse, Albi et Narbonne, de Lyon, de Besançon, d'Alsace.

10. — Le Correspondant. 1921, 25 décembre. — Comte Jean DE PANGE. Le territoire de la Sarre (les traditions historiques, avec une carte; la situation économique, surtout depuis le 18 janvier 1920, date où les représentants de l'État français ont pris possession des mines; la commission de gouvernement et les fonctionnaires du territoire; le statut des habitants, d'après l'ordonnance du 25 juin 1921, contre laquelle protesta le Dr Rosen, le 23 août, au nom du ministère allemand des Affaires étrangères). — GEOFFROY DE GRANDMAISON. La cinquantaine de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. Noël 1871-décembre 1921. — Fernand ENGERAND. La politique du pétrole. Le plan anglais (le pétrole et l'empire de la mer, avec une carte; la politique anglaise et son conflit avec l'Allemagne dans le Proche-Orient jusqu'à l'accord du 28 juin 1914, qui affermait à une compagnie anglaise les gisements pétrolifères de Mossoul et de Bagdad). — René PINON. La géographie de l'histoire (analyse très élogieuse de l'ouvrage publié par J. Brunhes et C. Vallaux). — ***. La fédération de l'Amérique centrale. L'abstention du Nicaragua et de Costa-Rica. = 1922, 10 janvier. F.-P. DUBOIS-TAINE. L'inflation et l'avenir économique de l'Allemagne. — Le troisième volume des Mémoires de Bismarck. = 25 janvier. Fernand ENGERAND. La politique internationale du pétrole. II : le Plan français (avantages obtenus par la diplomatie française; la carte jointe ne les ferait pas soupçonner). — L. DE LANZAC DE LABORIE. Une histoire de la France chrétienne (annonce l'Histoire religieuse de G. Goyau, qui formera le tome VI de l'histoire de la nation française d'Hanotaux). — Louis BRÉHIER. Le romantisme et le réalisme à Byzance (vitalité de l'hellénisme oriental attestée par

Digitized by Google

sa littérature). — P. DECIZE et J. DERPUY. La clé de la paix : l'autonomie rhénane (il s'agit d'enlever à l'influence prussienne une terre sans laquelle une guerre lui devient impossible ; l'autonomie rhénane est le gage de notre désarmement). = 10 février. Prince Sixte DE BOURBON. La France et la Syrie (fait l'histoire des luttes que nous avons dû soutenir contre l'émir Fayçal, qui agissait, disait-il, avec l'appui de l'Angleterre). — Georges GOYAU. L'hostie chez les coloniaux ; le Père Lenoir (d'après l'attachant ouvrage de *Georges Guitton* : Un preneur d'hommes, Louis Lenoir, S. J., aumônier des marsouins, 1914-1917). — Henri JOLY. La crise sociale en Italie. Les antécédents, les incidents, les conséquences ; I. — ***. Lloyd George et les partis en Angleterre. — Guy DE VALOUS. La politique agraire dans les « États successeurs » de la monarchie austro-hongroise.

11. — Études. 1921, 5 novembre. — Pierre GUILLOUX. Un penseur catholique du XIXe siècle : Ernest Hello. I : L'homme et l'écrivain ; dans les deux numéros suivants. II : Le psychologue. III : Le mystique (1828-1885). = C.-rendus : Vice-amiral *Ronarc'h*. Souvenirs de la guerre, août 1914-septembre 1915 (émouvant). — Sir *George Arthur*. Kitchener et la guerre, 1914-1916 (œuvre du collaborateur intime du maréchal). = 20 novembre. — Léonce DE GRANDMAISON. Un homme d'aujourd'hui : le Père Charles de Foucauld (d'après le livre de René Bazin ; le futur explorateur du Sahara était né à Strasbourg). — Joseph BOUBÉE. La révolution du 19 octobre à Lisbonne. = C.-rendus : *Pierre Gilliard*. Le tragique destin de Nicolas II et de sa famille (récit d'un témoin de toute première valeur). — *Gustave Cohen*. Mystères et moralités du ms. 617 de Chantilly (intérêt linguistique du ms.). = 5-20 décembre. Michel D'HERBIGNY. Le malheur russe : affamés et réfugiés. Enfance et jeunesse (nécessité de secours immédiats). — Charles PARRA. Les élections belges du 20 novembre (célèbre le succès du parti catholique). = C.-rendus : *L. Laurand*. Manuel des études grecques et latines. Fasc. VIII : Tables générales (avec elles s'achève cet excellent manuel). — *R. de Montessus de Ballore*. Universitatum et eminentium scholarum index generalis, 1920-1921 (progrès marqués sur la première édition ; remplacera la *Minerva*).

12. — La Grande Revue. 1921, décembre. — PACIFICUS. L'œuvre de la Société des Nations ; I (but, caractères généraux et moyens d'action). — Julien LUCHAIRE. Un ministre socialiste de l'Instruction publique : Jules Destrée (ministre des « Sciences et Arts » dans le cabinet belge). — Albert THIBAUDET. Panurge à la guerre ; fin. — Armand CUVILLIER. Action ouvrière et communisme en France vers 1840 et aujourd'hui (l'action ouvrière de 1840 était dominée par l'idée d'association ouvrière de production, sous la forme que lui donnait l'*Atelier*, ou sous celle de Louis Blanc avec ses « Ateliers nationaux » ; de nos jours, l'action ouvrière est syndicaliste et communiste.

Digitized by Google

Le communisme actuel, tout imbu du matérialisme marxiste, diffère en outre du communisme idéaliste de la Monarchie de Juillet). = 1922, janvier. GENDARME DE BÉVOTTE. La popularité de Molière. — PACIFICUS. L'œuvre de la Société des Nations; II (l'œuvre politique).

13. — Mercure de France. 1922, 1er janvier. — Marcel ROUFF. La Chine et la conférence de Washington (« si la Chine doit subir une emprise étrangère, il vaut mieux que ce soit le Japon qui l'exerce »; la « Chine merveilleuse » mérite d'ailleurs, par le raffinement même de sa civilisation, d'être traitée avec les plus grands égards). — Jean GAUMENT et L. CHOUVILLE. Ninon, Molière et les Dévots (violente opposition de la cabale des Dévots ou de la Société du Saint-Sacrement à la comédie du Tartufe; triple remaniement que Molière fait subir à son œuvre de 1664 à 1669. Ninon de Lenclos paraît lui avoir fourni l'original de Tartufe). — Léon PASCHAL. La question flamande en Belgique; exposé historique et parlementaire (cet exposé s'arrête juste avant la Grande Guerre). — Camille PITOLLET. L'affaire Fualdès (la thèse exposée par M. Praviel est dénuée de fondement historique; c'est un roman. Article à lire, notamment à cause des indications bibliographiques qu'il contient). = C.-rendu : Ouvrages sur la guerre de 1914 (*A. Jellicoe*, la Grande flotte; *F. Heuzé*, les Camions de la victoire; *G. Dupin*, Considérations sur les responsabilités de la guerre. Ce dernier ouvrage est un résumé des plaidoyers publiés par les Allemands depuis 1914). = 15 janvier. C.-rendu : *Maurice Vaussard*. L'intelligence catholique dans l'Italie du XXe siècle (très intéressante étude sur l'influence des catholiques dans la politique, où maintenant ils peuvent jouer leur rôle). = 1er février. Gabriel D'AULAN. L'œuvre critique de Remi de Gourmont. — Paul RUGIÈRE. Tahiti et l'Europe (depuis 1767 jusqu'à nos jours; méfaits commis dans l'île par une politique coloniale qui détourna l'indigène de la France). — H. A. W. SPECHMAN. Le chiffre de Bacon (l'auteur, qui se dit « membre du Conseil de la Société Bacon-Shakespeare en Autriche », exprime le plus profond mépris pour « les prétendus déchiffrements de Me Gallup » et pour un article de M. Fabyan paru dans le *Mercure* du 1er décembre 1921. C'est autour de l'inscription cryptographique du tombeau de Shakespeare que la bataille reprend entre Baconiens et Stratfordiens). = C.-rendu : Ouvrages sur la guerre de 1914 (ceux de *Gheusi* sur Galliéni, du général *Palat*, de *Falkenhayn*).

14. — La Revue de France. 1922, 1er janvier. — Général BUAT. Un incomparable fait d'armes : la prise de Loivre par le 3e bataillon du 133e, 16 avril 1917. — Gustave ROUGER. La France et les Indigènes de l'Afrique du Nord; réponse à M. Louis Bertrand (M. Bertrand avait affirmé que les Indigènes actuels de l'Afrique du Nord sont les descendants des Romains et en outre qu'ils sont d'anciens chrétiens, conquis superficiellement par l'islamisme, et qu'il serait facile de ramener à nous. Les arguments dont il appuie cette double thèse sont aussi fragiles que dangereux). — R. RECOULY. Les heures

Digitized by Google

tragiques d'avant-guerre. VII : En Roumanie. 1re partie : la Neutralité, d'après des documents inédits et secrets (le roi Charles « ne connaissait, ne voyait que l'Allemagne et l'Autriche; il était convaincu de la supériorité écrasante de l'Allemagne; l'armée anglaise, pour lui, n'avait aucune valeur, puisqu'elle était presque inexistante en temps de paix ». A peine fut-il ébranlé après la bataille de la Marne. « Repli stratégique » des Allemands, disait-il à T. Jonesco, qui eut beaucoup de peine à le sortir de son erreur. Puis après quelques instants de silencieuse méditation : « Après tout, c'est peut-être vous qui avez raison. Rien ne m'arrive de ce que j'avais prévu. ») — Pierre-Étienne FLANDIN. L'aéronautique française et son avenir. — Pierre MORANE. Le catholicisme et la restauration de l'ordre international (ce qu'on a dit dans les derniers congrès catholiques). = 15 janvier. Charles MOUREU. La science dans la guerre et dans la paix. — R. RECOULY. Les heures tragiques d'avant-guerre. VII : En Roumanie. Suite et fin : l'Entrée en guerre (fait connaître le texte du traité conclu le 1er octobre 1914 entre la Roumanie et la Russie, en vertu duquel, en échange d'une « neutralité bienveillante », la Roumanie aurait le droit d'occuper, quand bon lui semblerait, et d'annexer la Transylvanie et une partie de la Bukovine; raconte la séance historique du conseil de la couronne, tenu le 14 août, où la Roumanie décida l'entrée en guerre, d'après un des hommes d'État qui y prirent part et qui en rédigea le procès-verbal le soir même. Important). — Julien TIERSOT. Molière et les Plaisirs de l'Ile enchantée (Molière considéré comme un des fondateurs du théâtre musical en France). — Marcel TARDY. La Conférence internationale du travail. Notes d'un spectateur (à Genève, en novembre 1921). — Albert MATHIEZ. Une déesse de la Raison guillotinée (Marie-Anne Berteaux, de Vaugirard, patriote exaltée, qui figura comme déesse de la Raison le 30 brumaire an II; dénoncée pour des propos séditieux proférés contre Marat, Robespierre et Danton, elle fut traduite devant le Tribunal révolutionnaire le 28 ventôse et guillotinée). — A. MEILLET. Le cinquantenaire de l'École des Hautes-Études. = 1er février. Camille JULLIAN. Histoire et poésie (à propos d'un livre de G. Radet, qui, en trois drames et en vers, a représenté trois des principaux épisodes de la civilisation : le triomphe de la culture hellénique, l'introduction en Gaule de la culture gréco-latine, le renouveau chevaleresque et chrétien dans la France féodale). — André GAULY. Figures d'outre-Rhin : Walther Rathenau. — Camille AYMARD. Une expérience bolchéviste en Chine il y a mille ans (celle qui fut tentée par Wang-Ngan-Cheu; « histoire merveilleuse et captivante comme une rêverie de poète humanitaire », qui s'achève « en un cauchemar, dans la misère, la famine et la mort »). — Émile COLLAS. Un procès criminel sous Louis XIV (tentative d'assassinat contre la personne de Claude Ticquet, conseiller au Parlement de Paris en 1699; sa femme, soupçonnée, fut arrêtée, condamnée à mort et décapitée sur la place de Grève au milieu d'un immense concours de spec-

Digitized by Google

tateurs. Démêle, à l'aide des pièces du procès, ce qu'il y a de vrai et de faux dans les récits du temps). — Raymond RECOULY. Entre Cannes et Gênes (raconte ce qui se passa à Cannes et pourquoi Briand donna sa démission).

15. — La Revue de Paris. 1922, 1er janvier. — ***. L'assassinat d'Alexandre II (extrait d'un rapport de police, anonyme et secret, qui n'a pas encore été publié. Détails très circonstanciés sur l'attentat et sur les recherches poursuivies ensuite par la police, en partie sur les dénonciations de Ryssakow, l'un des deux terroristes qui jetèrent les bombes). — Paul PAINLEVÉ. Comment j'ai nommé Foch et Pétain. 2e partie : 6 avril-1er mai 1917 (échec de l'offensive le 16 avril, avec des pertes très élevées : 33 à 34,000 tués; le généralissime, forcé de reconnaître que la rupture des lignes ennemies est désormais impossible, renonce de lui-même à son plan d'attaque. Donc nécessité de renoncer à la méthode et aux vastes espoirs du plan Mangin-Nivelle. Ces grands chefs ont d'ailleurs perdu la confiance de l'armée, non seulement des hommes, mais des généraux eux-mêmes. Averti de cet état d'esprit, le ministre prend, dès le 27 avril, la décision de remplacer le général en chef. C'est seulement alors que se produit l'intervention des parlementaires; son premier effet fut d'écarter le général Mangin). — Franck-L. SCHŒLL. Colonies alsaciennes dans la Prairie américaine (à Serena en Illinois; à Woolstock en Iowa, etc. Ces Alsaciens viennent pour la plupart du Ban de la Roche et sont tous protestants). — Émile MAGNE. Une amie inconnue de Molière (Honorée Le Bel de Bussy, nièce de François de La Mothe Le Vayer; c'est chez ce dernier que Molière fit la connaissance d'Honorée. Elle vivait dans un milieu de précieuses; elle avait de l'esprit et du goût; Molière lui lut ses pièces, dont elle lui prédisait le succès. Après une vie d'aventures, elle finit par épouser, le 12 septembre 1670, un homme riche : Jules de Loynes, seigneur de Villefavreuse). — André CHAUMEIX. La France et le Saint-Siège. = 15 janvier. Général ESTIENNE. Les forces matérielles à la guerre. — Paul PAINLEVÉ. Comment j'ai nommé Foch et Pétain. III : Du 30 avril au 14 juillet 1917 (invité à donner sa démission après délibération du Conseil des ministres le 10 mai, Nivelle, qu'appuie Malvy, s'y refuse; le Comité de guerre, passant outre, approuve la nomination de Pétain comme général en chef. Pour remplacer Pétain comme chef d'État-major général, l' « homme désigné », selon Pétain lui-même, était Foch. Ils sont nommés tous les deux le 15 mai, et Nivelle, « surpris et indigné », fut mis enfin, le 29 juin, « à la disposition » du ministre. Proteste contre une double légende, propagée par Clemenceau, que la disgrâce de Foch, le 22 décembre 1916, fut l'œuvre de Painlevé, qui n'était pas ministre alors, et que Foch et Pétain ont été paralysés par lui, tandis que l'arrivée au pouvoir de Clemenceau les « désentrava ». Quant aux deux grands chefs qui venaient d'être nommés, leur œuvre la plus urgente fut de rétablir le moral de l'armée profondément

Digitized by Google

ébranlé par les fautes de Nivelle et de ses collaborateurs; le ministre, de son côté, avait rétabli, le 7 juin, les cours martiales, qui prononcèrent près de cent cinquante condamnations à mort; il y eut seulement vingt-trois exécutions). — ***. L'assassinat d'Alexandre II; suite et fin (détails sur l'organisation du complot et sur les complices, d'après le rapport de police signalé plus haut). — André CHAUMEIX. Le Conseil suprême de Cannes. = 1er février. Alfred DUMAINE. Un observateur méconnu de la Russie : le marquis de Custine (montre tout ce qu'on peut trouver d'intéressant dans les quatre volumes du marquis Astolphe de Custine : la Russie en 1839). — Jean MARIÉJOL. Marguerite de Valois, reine de Navarre, en Gascogne, septembre 1578-février 1582 (portrait exécuté avec grand soin). — IGNOTUS. Études et portraits. M. Raymond Poincaré. — Lieutenant-colonel REVOL. Les prochains drapeaux et étendards de l'armée (histoire de ces drapeaux depuis le premier Empire; quelles inscriptions fera-t-on broder sur les nouveaux drapeaux et étendards de l'armée nouvelle?). — Th. JULHIARD-PELLISSON. Wilson raconté par Tumulty (Joseph P. Tumulty, qui fut pendant onze ans le secrétaire du futur président des États-Unis, a publié sur Wilson, dans le *New York Times*, une série d'articles qui nous tracent de l'ancien président un portrait assez différent de l'opinion ordinaire).

16. — Revue des Deux Mondes. 1922, 1er janvier. — Victor GIRAUD. Esquisses contemporaines : Maurice Barrès. — Maurice PALÉOLOGUE. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre. II : Pendant la bataille de Verdun (à noter ce que l'auteur dit de Sturmer, de Maxime Kovalevsky, de Pierre le Grand, de la froideur que la France rencontrait alors dans les milieux libéraux de la Russie, qui ne pardonnaient pas au gouvernement de la République l'appui financier donné au tsarisme). — Louis BERTRAND. Les Cyclades. — G. LENÔTRE. Les agents royalistes en France au temps de la Révolution et de l'Empire. L'affaire Perlet. I : Fauche-Borel (Fauche-Borel, Montgaillard et Pichegru en 1795-1797). — ***. France et Pologne dans l'Europe de demain. — A. AUGUSTIN-THIERRY. Augustin Thierry. IV : le Chemin de gloire et de misère (c'est le temps où Thierry dirige les recherches de ses collaborateurs pour une histoire générale de la civilisation en France et où il écrit les récits des temps mérovingiens; puis c'est la mort du duc d'Orléans, son bienfaiteur, en 1842, de sa femme, son guide et soutien physique et moral, 1844). — Jacques BOULENGER. Au pays de Rabelais. III : Thélème. — André BEAUNIER. L'exemple de Claude Cochin (sa vie et ses écrits). — Camille BELLAIGUE. Saint-Saëns. = 15 janvier. Maurice PERNOT. La question turque. Constantinople sous le contrôle allié (instructif). — Victor GIRAUD. Esquisses contemporaines : Maurice Barrès. II : En attendant les Barbares. — G. LENÔTRE. Les agents royalistes en France au temps de la Révolution et de l'Empire. L'affaire Perlet. II : l'Agence royale (organisation et fonctionnement de cette agence à

Digitized by Google

Paris en 1796 et 1797. Intrigues de Fauche-Borel de 1798 à 1801; agent du gouvernement anglais, tout en traitant avec Bonaparte, il préparait le retour des Bourbons; il s'établit à Paris et s'abouche avec un compatriote, le Genevois Perlet; mais il est arrêté le 7 juillet 1802 et enfermé à la tour du Temple où le rejoignirent plus tard Pichegru et la plupart de ses complices. Il en sortit en 1804 espion aux gages de Fouché). — Maurice PALÉOLOGUE. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre. III : la mission de MM. Viviani et Albert Thomas à Pétrograd, avril 1916 (note intéressante sur la mort de Tolstoï, le 20 novembre 1910. Quant à la mission Viviani-Thomas, « elle a laissé derrière elle, dans tous les milieux, un sillage d'émotion »; mais peu d'effets pratiques. Détails sur la propagande révolutionnaire dans les usines et les casernes par le chef du cabinet de Sturmer, « l'ineffable Manouilof », qui « ne ment pas toujours ». Influence exercée sur l'impératrice, outre Raspoutine, par une « démoniaque », la sœur Akilina). — Marcel BOUTERON et Auguste LE SOURD. Un conseiller de Balzac : le lieutenant-colonel Périolas (correspondance du romancier avec cet ancien officier de Napoléon, à qui Balzac demandait des renseignements pour un roman projeté sur Wagram, 1832-1845). — Louis GILLET. Une nouvelle Vie de Jésus (par Giovanni Papini, 1921; œuvre d'imagination, non de science; ce sont plutôt des « méditations » sur l'Évangile). = 1er février. Maurice PERNOT. La question turque. II : Angora; les Turcs entre l'Occident et l'Orient (expose les origines du mouvement anatolien, l'organisation du gouvernement d'Angora, les partis qui s'y sont formés, l'influence bolchéviste, les intrigues allemandes en Asie; traité franco-turc du 30 octobre 1921 qui détourne les Turcs des résolutions extrêmes. « En prenant la première ce parti raisonnable, la France ne s'est pas inspirée seulement de ses intérêts particuliers, elle a servi la cause de l'Europe et celle de la paix »). — A. AUGUSTIN-THIERRY. Augustin Thierry d'après sa correspondance et ses papiers de famille. V : la Princesse Belgiojoso (étranges relations entre l'historien aveugle qui aurait besoin de calme pour continuer ses travaux et l'aventureuse princesse qui voudrait l'entraîner dans le tourbillon de ses entreprises politiques et sociales; puis la princesse le quitte en 1846 et la révolution de 1848 laisse Thierry désemparé de nouveau et désespérant de cette liberté dont il s'était fait en 1822 une si fière image). — Albert FEUILLERAT. Six mois à l'Université Yale, à New-Haven. — A. MEILLET. Un grand linguiste danois : Vilhelm Thomsen. — André BEAUNIER. Ronsard et l'antiquité.

17. — Académie des sciences morales et politiques. Compte-rendu des séances et travaux. 1921, mai-juin. — Alexandre MILLERAND. Notice sur la vie et les travaux de M. Maurice Sabatier, 1841-1915. — Henry HÉBRARD DE VILLENEUVE. Notice sur la vie et les travaux de M. le baron Alphonse de Courcel. — Chr. PFISTER. Le passage à travers l'Alsace de la dauphine (21-26 février 1680). Le

Digitized by Google

second voyage de Louis XIV en Alsace; fin au numéro suivant (octobre 1681). — Paul MEURIOT. Les districts de 1790. Comment ils sont devenus les arrondissements de l'an VIII (en 1793, il y avait en tout 558 districts; on demanda leur réduction par mesure d'économie; leur suppression en l'an III; la nouvelle division judiciaire; les tribunaux sont ramenés de 544 à 350; sous le régime de la constitution de l'an VIII, il y eut 361 arrondissements, ces arrondissements étant calqués sur les circonscriptions judiciaires). — Vicomte DE GUICHEN. L'évolution de la politique russe du XIXe au XXe siècle (insiste sur les relations de la Russie unitaire et de la Prusse, et voit dans le fédéralisme russe le salut de la Russie et de la France). — VARAGNAC. Napoléon et son Conseil d'État (création de ce Conseil; son rôle; le décret du 11 juin 1806; commission du contentieux; création des auditeurs; le Conseil d'État pendant les Cent-Jours). = Juillet-août. Léon BRUNSCHVICQ. Notice sur la vie et les œuvres de M. Jules Lachelier, 1832-1918. — Léon BARRÉ. La réorganisation administrative de la France (plaidoyer en faveur du régionalisme; il faut supprimer les arrondissements, maintenir le département avec son conseil général, son budget et son préfet et lui superposer la région avec un conseil régional formé de la totalité des conseils généraux; ce conseil aurait dans ses attributions les travaux publics, l'assistance, les chemins de fer d'intérêt local, la voirie et l'enseignement professionnel). — BENOY KUMAR SARKAR. La démocratie hindoue (son développement dans la période qui va de Périclès à Dante). — Alejandro ALVARÈZ. La conférence de Barcelone sur le transit et le nouveau droit international (tenue du 10 mars au 21 avril 1921; résultats obtenus).

ÉTATS-UNIS.

18. — The american historical Review. 1921, octobre. — Edward R. TURNER. L'industrie du charbon au XVIIe et au XVIIIe siècle en Angleterre (avec une abondante bibliographie). — Carl BECKER. Une lettre de Danton à Marie-Antoinette (avec un fac-similé. Histoire de cette lettre, qui a été publiée pour la première fois dans la « Saisie des papiers du conventionnel Courtois » par E. Welvert. Mais dans quelle intention Danton aurait-il écrit à la reine, alors enfermée à la Conciergerie, qu'elle devait mettre à sa porte cette inscription : « Unité, indivisibilité de la République, liberté, égalité, fraternité ou la mort »? Peut-être pour sauver la vie de la reine?). — Fiske KIMBALL. L'architecture dans l'histoire des colonies de la République. — J. F. JAMESON. La conférence anglo-américaine des professeurs d'histoire (tenue à Londres du 11 au 16 juillet 1921). — Verner W. CRANE. Les philanthropes et la genèse de la Géorgie (brève histoire de l'Association fondée en 1724 sur la dénomination : « The Associates of the late Rev. Dr. Bray »; c'est elle qui organisa le « trust » de la Géorgie. Au point de vue des institutions et de la charité, ce pays « fut un

Digitized by Google

produit du mouvement religieux et philanthropique au temps de Walpole ». = Document : Journal d'un voyageur français aux colonies, 1765; 2e partie (du 9 juin au 7 septembre). = C.-rendus : Viscount *Bryce*. Modern democracies (très remarquable). — *John M. Tyler*. The new stone age in northern Europe (ouvrage fait de seconde main; manuel bien fait d'ailleurs pour guider les jeunes gens dans leurs études). — *T. Petersson*. Cicero; a biography (une des meilleures biographies de Cicéron qui existent). — *Ed. Meyer*. Ursprung und Anfænge des Christentums. I. Die Evangelien (c'est moins une étude critique qu'un tableau historique fortement charpenté). — *L. Halphen*. Études critiques sur l'histoire de Charlemagne (analyse très élogieuse; « l'ouvrage exercera une profonde influence sur le développement futur des études carolingiennes »). — *G. B. Adams*. Constitutional history of England (excellent). — *A. F. Pollard*. The evolution of Parliament (beaucoup de parties brillantes et originales). — *W. H. R. Curtler*. The enclosure and redistribution of our land (intéressant et nouveau; l'auteur justifie les actes d'enclôture et la conduite des propriétaires fonciers). — Sir *Geoffrey Butler*. Studies in statecraft, mainly in the XVIth. century (brochure plutôt superficielle). — *Alexandre Cartellieri*. Geschichte der neueren Revolutionen, vom englischen Puritanismus bis zur Pariser Kommune, 1642-1871 (intéressant, mais n'est qu'une esquisse). — *Sih-Gung-Cheng*. Modern China (très bon tableau de la Chine contemporaine). — *Friedrich Luckwaldt*. Geschichte der Vereinigten Staaten von Amerika (bonne histoire générale, mais qui n'apprendra rien au lecteur américain). — *James T. Adams*. The founding of New England (excellent). — *Ph. Alex. Bruce*. History of the University of Virginia, 1819-1919 (bon). — *J. C. Fritzpatrick*. Autobiography of Martin Van Buren (intéressant témoignage d'un homme de second plan). — *R. Cortissoz*. The life of Whitelaw Reid (belle biographie d'un journaliste et diplomate célèbre en son temps). — *Robert F. Wilson*. How America went to war (intéressant). — *Alfred Vanderpol*. La doctrine scolastique du droit de guerre (important). — *R. Reitzenstein*. Das Iranische Erlösungsmysterium (montre l'influence de la Perse sur l'idée de rédemption). — *St. John D. Seymour*. The Puritans in Ireland, 1647-1661 (très bonne monographie). — *A. R. Calman*. Ledru-Rollin après 1848 et les proscrits français en Angleterre (bon). — Papers of the American Society of Church history; vol. VI. — Publications of the Buffalo historical Society; vol. XXV. — *John H. Lamott*. History of the archdiocese of Cincinnati, 1821-1921 (bon). — *Wilfred Shaw*. The University of Michigan (tableau général du développement pris par cette université). = 1922, janvier. Dexter PERKINS. L'Europe, l'Amérique espagnole et la doctrine de Monroe (étudie les dangers de l'intervention européenne dans les affaires d'Amérique en 1822-1824 et la nécessité où fut le président Monroe d'y parer au moyen d'une déclaration de principe péremptoire). — H. Nelson GAY.

Digitized by Google

L'expédition de Garibaldi en Sicile racontée par un diplomate américain (publie les dépêches de John Moncure Daniel qui, en 1860, était ministre des États-Unis à la cour de Turin). — Herbert D. FOSTER. Le discours de Webster, 7 mars 1850, et le mouvement de sécession (expose minutieusement les circonstances qui décidèrent Foster à préconiser une politique de conciliation entre le Nord et le Sud, alors que, d'un côté, on voulait abolir brutalement la traite des nègres et que, de l'autre, on était résolu à tout tenter, même la sécession, pour éviter ce désastre. Sauver l'Union était l'unique objet de son discours). — George M. WHICHER. Washington en 1834 (publie une intéressante lettre de Robert C. Caldwell du 29 décembre 1834). = C.-rendus : *P. E. Pieris*. Ceylan and the Portuguese, 1505-1658 (bon résumé d'un ouvrage antérieur où l'auteur, s'adressant surtout aux gens de Ceylan, avait accumulé des détails peu intéressants pour d'autres). — *C. Wittke*. The history of english parliamentary priviledge (bonne étude, notamment sur ce qu'il faut entendre par la « lex parliamenti » et la « lex terrae »). — *R. Koser*. Zur preussischen und deutschen Geschichte (intéressant recueil de treize études qui tournent toutes, plus ou moins directement, autour du grand Frédéric). — *A. Sartorius von Waltershausen*. Deutsche Wirtschaftsgeschichte, 1815-1914 (l'auteur a réuni un grand nombre de matériaux; il cite dans sa bibliographie l'ouvrage de Sombart, mais il n'en tient aucun compte dans le texte). — *Parker Th. Moon*. The labor problem and the social catholic movement in France (bon). — *E. R. Turner*. Europe since 1870 (bon résumé sans vues bien originales). — *Fred. C. Conybeare*. Russian dissenters (importante et impartiale étude sur le problème des « raskolniks »). — *Graham H. Stuart*. French foreign policy 1898-1914 (bon). — *Lothrop Stoddard*. The new world of Islam (œuvre d'un journaliste qui veut être un historien; beaucoup de choses intéressantes). — *G. M. Gathorne-Hardy*. The Norse discoverers of America; the Wineland sagas (démontre que ces sagas ont une réelle valeur historique; c'est un point qu'il faut désormais tenir pour acquis). — *E. C. Burnett*. Letters of members of the continental Congress. T. I : 1774-1776 (bon début d'un recueil qui promet d'être fort utile). — *Clarence A. Berdhal*. War powers of the Executive in the United States (étude très approfondie; l'auteur estime en particulier que, s'il a manqué de tact dans ses rapports avec le Sénat, le président Wilson n'a pas excédé les pouvoirs qu'il tient de la Constitution en négociant le traité de Versailles). — *James Christie Bell*. Opening a highway to the Pacific, 1838-1846 (beaucoup de faits, mais trop long et confus). — *William E. Dodd*. Woodrow Wilson and his work (l'auteur connaît très bien les choses et les gens dont il traite; mais il en parle avec une passion qui le rend souvent injuste). — *A. C. Krey*. The first Crusade; the accounts of eye-witnesses and participants (recueils de textes traduits en anglais à l'usage des étudiants qui ne peuvent pas les lire dans l'original). — *Cecil Booth*.

Digitized by Google

Cosimo I, duke of Florence (bonne biographie qui est plutôt favorable au premier grand-duc de Toscane; mais la payer 25 sh., cela paraît un peu trop, même en Amérique). — *Th. Sippell.* Zur Vorgeschichte des Quækertums (curieux). — *A. Eekhof.* De theologische Faculteit te Leiden in de 17de eeuw (important recueil de documents fort bien publiés). — *James Mackinnon.* The social and industrial history of Scotland from the Union to the present time (bon). — *Lytton Strachey.* Queen Victoria (c'est plutôt une histoire anecdotique et satirique de la reine; on nous montre la femme dans sa vie privée ou en représentation dans les cérémonies officielles; mais la reine apparaît à peine). — *Juan Montero.* Guia histórica y descriptiva del archivo general de Simancas (guide indispensable à tout chercheur, mais auquel manque un index). — *Fr. G. Beardsley.* The builders of a nation; a history of the Pilgrim fathers (sans valeur).

GRANDE-BRETAGNE.

19. — The english historical Review. 1922, janvier. — J. H. ROUND. La légende d' « Eudo dapifer » (cet Eudes, fils de Hubert de Rye, fut « dapifer » ou sénéchal à la cour de Guillaume II le Roux; il fonda l'abbaye bénédictine de Saint-Jean-Baptiste à Colchester. Pour honorer la mémoire de leur bienfaiteur, les moines de cette abbaye fabriquèrent plus tard une chronique, souvent erronée et en réalité sans valeur. C'est l'opinion de Freeman, qui ne peut admettre comme vrai le fait d'une ambassade de Hubert de Rye envoyé auprès d'Édouard le Confesseur pour obtenir de lui la reconnaissance des droits de Guillaume le Bâtard à la couronne d'Angleterre. M. Walter Rye prétend défendre le témoignage de cette chronique contre Freeman et contre Round. Ce dernier, mis en cause, riposte avec véhémence et montre qu'ils ont raison tous deux contre M. Rye). — Miss Rose GRAHAM. Pétition adressée à Boniface VIII par le clergé de la province de Canterbury en 1297 (concernant le denier de saint Pierre). — Godfrey DAVIES. Conseil et Cabinet, 1679-1688. — Curtis H. WALKER. Les shérifs dans le « Pipe roll » de la 31e année du règne de Henri Ier (complète la liste des shérifs publiée en 1898 par H. Hughes et J. Jennings). — H. E. SALTER. La mort de Henri de Blois, évêque de Winchester (il cessa d'être évêque le 3 juillet 1171, étant entré en religion pendant sa dernière maladie, et mourut le 8 août suivant). — E. F. JACOB. Une proposition d'arbitrage entre Simon de Montfort et Henri III en 1260 (le texte de cette proposition a été copié sur un rôle de la « Curia regis »; on peut le dater du 20 juillet ou à peu près. La tentative fut sans résultat). — R. C. FOWLER. Les plus anciennes Notes de « fines » (les « fines » sont des décisions judiciaires destinées à mettre fin aux procès; on les détachait d'ordinaire d'une souche ou pied : « pes finis »; mais il en existe aussi des duplicata désignés par l'expression « Note »; les plus anciennes de ces

Digitized by Google

Notes remontent aux dernières années d'Édouard Ier). — V. H. GALBRAITH. Visite de l'abbaye de Westminster en 1444 (à cette époque, la situation financière de l'abbaye était grave et voisine de la banqueroute; une commission de plusieurs abbés fut chargée de visiter le monastère et d'y réformer les abus. C'est le procès-verbal de cette visite extraordinaire que l'on publie ici). — H. DE VOCHT. Extraits du registre de l'Université de Louvain de 1485 à 1527 (liste des étudiants étrangers ou notables qui furent inscrits à cette université). — W. P. M. KENNEDY. Une assemblée générale des marchands aventuriers en 1547. — D. DAWSON. L'archiduc Ferdinand-Maximilien et la couronne de Grèce en 1863 (le futur empereur du Mexique fut, en 1862, proposé par le gouvernement britannique pour aller prendre la couronne hellénique après l'expulsion du bavarois Othon : négociations entamées à cet effet. L'opposition de François-Joseph fut telle que le projet dut être abandonné). = C.-rendus : *Tenney Frank.* An economic history of Rome to the end of the Republic (utile et instructif). — *Bede Jarrett.* The english Dominicans (très intéressant). — *H. Stein.* Charles de France, frère de Louis XI (ouvrage d'une grande érudition et d'un soin très scrupuleux). — *R. H. Brodie.* Letters and papers, foreign and domestic, of the reign of Henry VIII; vol. I (nouvelle édition, très augmentée, du célèbre inventaire de Brewer; cependant, la masse de renseignements nouveaux n'augmente pas beaucoup nos connaissances). — *W. Foster.* The english factories in India, 1655-1660 (important). — *F. G. Abbott.* Under the Turk in Constantinople (récit de l'ambassade de Sir George Finch, 1674-1681). — *Otto Karmin.* Sir Francis d'Ivernois, 1757-1842 (remarquable). — *P. de La Gorce.* Histoire religieuse de la Révolution française; t. IX (brillant et partial). — *J. Bryce.* Modern democracies (remarquable pour le fond comme pour la forme). — *Louis Hamilton.* Ursprung der französischen Bevölkerung Canadas (bonne étude sur l'origine des Canadiens français d'après les noms des plus anciens colons; la Normandie y entre pour quatorze pour cent et l'Ile-de-France pour cinq). — *W. T. Morgan.* English political parties and leaders in the reign of Queen Anne, 1702-1710 (exagère l'influence personnelle de la reine). — Transactions of the Baptist historical Society for 1920 (important pour l'histoire des Baptistes en Angleterre, notamment en 1575).

20. — History. 1922, janvier. — Prof. A. J. GRANT. Idée que Dante se faisait de l'histoire. — Miss Kate HOTBLACK. Les Hollandais et les Wallons à Norwich (d'après le « Dutch and Walloon Strangers' book », 1564-1643). — Miss E. Jeffries DAVIES. Londres et ses archives; suite et fin. — Les archives locales et la guerre (but et œuvre du « Local war records Committee »). — C.-rendus : *Stenton.* Documents illustrative of the social and economic history of the Danelaw (important recueil, avec une introduction qui renouvelle profondément l'idée qu'on doit se faire de l'Angleterre avant la conquête). — *C. W. Foster.* Final concords of the county of Lincoln, 1244-1272;

Digitized by Google

vol. II (très instructif). — *Maura Power*. An irish astronomical Tract, based in part on a mediæval latin version of a work by Messahalah (remarquable traduction d'un texte composé surtout vers la fin du VIIIe siècle et qui nous est parvenu dans un manuscrit irlandais composé vers le milieu du XVIe). — *Charles Singer*. Studies in the history and method of science. II (très intéressant recueil d'articles composés par quinze auteurs différents). — Ouvrages sur l'histoire de la Belgique. — *Kathleen Lambley*. The teaching and cultivation of the french language in England during Tudor and Stuart times, with an introductory chapter on the preceding period (curieux et intéressant, avec une bonne bibliographie). — *J. T. Adams*. The founding of New England (excellent). — *C. S. Higham*. The development of the Leeward islands 1660-1688 (bonne étude sur les origines de l'ancien système colonial). — *W. Smith*. The history of the Post office in British North America, 1639-1870 (intéressant, même pour l'histoire générale). — *A. L. Cross*. A shorter history of England and Great Britain (remarquable; l'époque médiévale est plutôt sacrifiée). — *Ernest Scott*. Men and thought in modern history (étudie les idées qui ont exercé le plus d'influence sur les esprits depuis le milieu du XVIIIe siècle à travers la biographie des hommes, écrivains et hommes d'État qui ont le plus contribué à les répandre). — *H. A. L. Fisher*. Studies in history and politics (recueil d'articles qui se rapportent pour la plupart à la France et aux institutions françaises à l'époque moderne et contemporaine. « De tous les membres du cabinet dont il fait partie, M. Fisher [ministre de l'Instruction publique] est presque le seul qui connaisse la langue, l'histoire et la littérature de la France »). — *Stuart Jones*. Fresh light on roman bureaucracy (intéressant; l'auteur ignore l'étude critique que M. Th. Reinach a consacrée au « Gnomon » de l' « Idios logos »).

21. — The Quarterly Review. 1922, janvier. — C. R. HAINES. Recherches récentes sur Shakespeare (ne traite que de questions esthétiques. On est tout de même surpris qu'il ne soit pas dit un seul mot des études d'Abel Lefranc, qui ont, à tout le moins, mis en lumière plusieurs des sources, à peine soupçonnées, où a puisé l'auteur, quel qu'il soit, des œuvres de l'immortel poète). — Sir James G. FRAZER. La vie à Londres au temps d'Addison. — G. E. UNDERHILL. L'Abyssinie sous Ménélik et après lui (surtout d'après les études dues à des Français : R. de Caix, G. Hanotaux, L.-J. Morié, les Bulletins du Comité de l'Afrique française, et aussi un manuel anglais : « Abyssinie; a handbook prepared under the direction of the historical Section of the Foreign office »). — Evelyn HOWELL. Le contrôle des rivières en Mésopotamie (travaux projetés ou accomplis pour régulariser et aménager le cours du Tigre et de l'Euphrate; avec une carte). — Una POPE-HENNESSY. Démonologie politique (d'après les travaux de *Fried. Wichtl* : Weltfreimauerei et de *Nesta H. Webster* : World Revolution, qui ont pour objet commun de prouver que les catastrophes

Digitized by Google

mondiales du XIXe et du XXe siècle sont l'œuvre destructive de sociétés secrètes, telles que celles des Illuminati ou des francs-maçons). — L'idée monarchique dans l'Europe centrale. — Vincent BUGEJA. Le fascisme et son influence sur la politique de l'Italie. — J. W. HEADLAM-MORLEY. La diplomatie russe avant la guerre (d'après trois ouvrages dont il faut rappeler les titres : « Diplomatische Aktenstücke zur Geschichte der Entente-politik der Vorkriegsjahre », publiés par B. von Siebert, autrefois secrétaire de l'ambassade impériale de Russie à Londres; « Aus den Geheim-Archiven des Zaren », publié par M. Pokrowski, commissaire du peuple pour l'instruction populaire à Moscou, et « Kriegsursachen », par le Dr Boghitschewitch, autrefois chargé d'affaires serbe à Berlin. Grande importance de ces documents. Ils montrent l'extrême complexité de la situation européenne dans les années qui ont précédé la guerre. En Europe, chaque gouvernement sentait le besoin de se préparer à une guerre inévitable, tout en faisant son possible pour maintenir la paix. Les réseaux d'alliance étaient si embrouillés qu'une guerre devait nécessairement être générale. Quant au gouvernement tsariste, il résulte des documents mêmes publiés par les ennemis de l'Entente que la Russie travailla dans un esprit de loyauté envers l'Angleterre et la France). — Capitaine A. C. DEWAR. La marine et la conférence de Washington. — Percy F. MARTIN. Importance politique d'une confédération des « Dominions » coloniaux qui est en train de se former dans le sein de l'Empire britannique. — L'Irlande (pendant les six derniers mois).

22. — The Scottish historical Society. 1922, janvier. — George NEILSON. Trois chartes concernant les domaines d'Aikenhead et de Hagthornhill, 1508-1545. — N. M. SCOTT. Documents relatifs aux mines à charbon du district de Saltcoats dans le premier quart du XVIIIe siècle. — Albert T. VOLWILER. Robert Owen et le congrès d'Aix-la-Chapelle en 1818 (expose les idées qu'Owen était chargé d'exprimer à ce congrès en faveur des classes ouvrières. Il les fit connaître en deux rapports qui eurent un grand succès : « Memorials on behalf of the working classes »). — D. Hay FLEMING. Minutes du synode diocésain du Lothian, 19 et 20 mars 1611. — D. B. SMITH. Note sur une charte de Moray (1232, d'après le registre épiscopal de Moray; corrections et commentaire). — John EDWARDS. Glasgow avant la Réforme (d'après la « History of Glasgow », par Robert Renwick, 1921). = C.-rendus : Sir *Julian S. Corbett.* Naval operations of the Great war, based on official documents; vol. II (grande richesse d'informations). — Lord *Strathclyde.* Lord Fullerton (très bonne étude sur cet éminent jurisconsulte et juge dont les décisions font autorité). — *Percy W. L. Adams.* A history of the Douglas family of Morton and Fingland (énorme et consciencieuse monographie). — *A. B. Keith.* War government of the British dominions (excellent). — *Lewis Einstein.* Tudor ideals (beaucoup de faits bien choisis et bien commentés). — *J. Fleming Leishman.* Mathew Leishman of Govan

Digitized by Google

and the Middle party of 1843 (bonne étude sur l'histoire et la vie religieuse de l'Écosse au moment de la « Disruption »).

23. — The Times. Literary Supplement. Nous nous proposons de donner régulièrement l'analyse de ce Supplément, qui vient d'entrer dans sa vingt et unième année. — 1922, 5 janvier. — *Heinrich Kanner*. Kaiserliche Katastrophenpolitik (recueil d'articles écrits par un journaliste autrichien très hostile à la politique autrichienne et au militarisme autrichien depuis Ærenthal, mais généralement bien informé). — *Erich von Falkenhayn*. Der Feldzug der 9 Armee gegen die Rumænen und Russen 1916-1917 (2e partie, où est traitée la campagne de Roumanie; très intéressant). — Sir *Anton Bertram* et *Harry Charles Luke*. Report of the Commission of the affairs of the orthodox patriarchate of Jerusalem (important exposé des rapports entre l'Église orthodoxe et l'État orthodoxe ou musulman). — Sir *Thomas Raleigh*. Annals of the church in Scotland; publiées par Sir *Harry R. Reichel* (les notes autobiographiques de Sir Thomas ont plus d'intérêt que ses études sur l'église d'Écosse au moyen âge et au XVIe siècle). — *Laurence S. Mayo*. John Wentworth, governor of New Hamphire, 1767-1775 (bon). — *Alex. Philip*. The calendar; its history, structure and improvement (superficiel et parfois erroné). — *G. Fletcher*. The provinces of Ireland : Ulster, Munster (bon). — *L. R. Farnell*. Greek hero cults and ideals of immortality (remarquable). — Récentes publications allemandes sur Dante. = 12 janvier. *L. Leclère*. La question d'Occident. Les pays d'entre-deux, de 843 à 1921. Régions rhodaniennes, Alsace et Lorraine, Belgique et Rhénanie (bon résumé). — Lieutenant général *Deguise*. La défense de la position fortifiée d'Anvers en 1914 (remarquable apologie). — Presslist of « Mutiny papers », 1857 (catalogue des journaux en persan et en urdu qui ont paru à Dehli et qui se rapportent au soulèvement des cipayes). — *Alex. Hill*. Second Congress of the Universities of the Empire, 1921 (très instructif). — *Marie Hayden* et *George A. Moonan*. A short history of the irish people (bon manuel). — *Giuseppe Conti*. Firenze dopo i Medici (très bonne histoire des deux premiers grands-ducs de Toscane, 1737-1792). = 19 janvier. *A. Callet*. Les origines de la troisième république (député et membre du Comité chargé par l'Assemblée nationale de faire une enquête sur le Quatre septembre, Auguste Callet a recueilli beaucoup de faits intéressants et d'utiles documents; mais, légitimiste ardent et adversaire déclaré des gambettistes, il a écrit en homme de parti plus qu'en historien). — *John Maynard Keynes*. A revision of the Treaty (ouvrage à lire et à méditer; mais cette fois l'auteur n'a plus de situation officielle et ses documents sont du domaine public). = 26 janvier. Les poètes lauréats. — *John S. C. Bridge*. A history of France from the death of Louis XI. T. I : 1483-1493 (excellent). — *Gerald S. Davies*. Charterhouse in London (bonne histoire du monastère, de l'hôpital et de l'école qui, depuis le XVIIIe siècle, ont fonctionné sur son emplace-

Digitized by Google

ment). = 2 février. Le centenaire de l'égyptologie. — *Freiherr von Schœn.* Erlebtes. Beitræge zur politischen Geschichte der neuesten Zeit (le témoignage du dernier ambassadeur de l'empereur allemand à Paris est intéressant à recueillir, sans cependant nous apprendre beaucoup de nouveau, parce que M. de Schœn n'a guère eu d'influence sur la politique allemande). — Général *A. I. Denikin.* Esquisses sur la révolution russe (document très important; il faudra le traduire en français). — *James A. Williamson.* A short history of british expansion (remarquable). — *Giuseppe Toffanin.* La fine dell' umanesimo (original et pénétrant). = 9 février. *Jafar Sharif.* Islam in India. The customs of the Musulmans in India, trad. par le Dr Herklots, 1832; nouvelle édition par *William Crooke* (réédition annotée avec soin). — *G. Edmondson.* History of Holland (excellent). — Général *A. I. Denikine.* Ocherki russkoy smuty; vol. II (important témoignage sur la révolution russe). — *Charlotte C. Stopes.* The life of Henry, third earl of Southampton, Shakespeare's patron (attrayante biographie). — Sir *Charles Eliot.* Hinduism and Buddhism (excellent).

ROUMANIE.

24. — Académie roumaine. Bulletin de la Section historique, 1re année, no 1 (1er octobre 1912). — N. IORGA. L'importance de la région entre le Pruth et le Dniester pour l'histoire des Roumains et le folklore roumain. — Michel C. SOUTZO. L'unité pondérale de la ville de Périnthe. — N. IORGA. Plainte de Ioan Sandu Sturza, prince de Moldavie, 1822-1828, contre les sujets étrangers dans sa principauté (texte en grec moderne, avec signature et caractères turcs). — Silvia DRAGOMIR. Contributions aux relations de l'Église roumaine avec la Russie au XVIIe siècle. — N. IORGA. Boyars et « razesi » [paysans libres descendant des boyards d'autrefois] de Bukovine et de Bessarabie dans les premiers temps après l'annexion (de la Bukovine à l'Autriche en 1775 et de la Bessarabie à la Russie en 1812). = No 2 (1er janvier 1913). N. IORGA. Quelques informations nouvelles concernant l'histoire des Roumains. — ID. Notes relatives aux événements des Balkans (l'histoire montre dans quel sens devra être réglée la question roumaine à la suite de la guerre balkanique en 1912). — ID. Deux plaintes de Galaction, évêque de Ramnic (1821). — ID. Le prince Barbu Stirbei comme éducateur. = No 3 (1er avril 1913). N. IORGA. L' « épitrachile » d'Alexandre le Bon, premier portrait d'un prince moldave (publie la photographie d'un « épitrachile » ou étole d'Alexandre le Bon; l'étole est conservée au musée de l'Alexandra Newski à Pétersbourg; elle représente le prince de Moldavie, 1400-1432, et la princesse sa femme, Marina, désignés l'un et l'autre par une inscription grecque). — ID. L'Ukraine moldave (au XVIIe siècle). — ID. Les conditions de politique générale dans lesquelles furent fon-

Digitized by Google

dées les églises roumaines aux XIV-XVe siècles. = N° 4 (1er septembre 1913). ID. Deux traditions historiques dans les Balkans : celle de l'Italie et celle des Roumains. — A. D. XÉNOPOL. Loi et prévision en matière sociale. — N. IORGA. Arméniens et Roumains; un parallèle historique. = 2^e année, n° 1 (1er janvier 1914). N. IORGA. Un acte inconnu d'Alexandre le Bon, prince de Moldavie. Acte concernant les « razesi » du district de Roman. — ID. Sur l'évêque roumain du Maramoros, Joseph Stoica (1690-1720). — ID. Le privilège de Mohammed II pour la ville de Péra, 1er juin 1453 (avec plusieurs autres documents importants). — ID. Histoire des Juifs de Roumanie (il n'y en a pas trace avant l'année 1600; ils n'étaient pas d'extraction espagnole, mais polonaise; beaucoup étaient des émigrés chassés par les Autrichiens de la Bukovine après l'annexion de cette province. Expose les « mesures de préservation » prises contre eux au XVIIIe et au XIXe siècle). — I. URSU. Un manifeste roumain, imprimé en caractères latins, de l'empereur Léopold Ier en l'an 1701. — J. LUPAS. Le prince de Transylvanie Acatius Barcsai et le métropolite roumain Sabbas Brancovici, 1658-1661. — N. IORGA. Basile Lupu, prince de Moldavie, considéré comme successeur des empereurs d'Orient dans la tutelle du patriarcat de Constantinople et de l'Église orthodoxe, 1640-1653. — I. URSU. Les batailles de Gwozdziec et d'Obertyn, 1531 (ces batailles, où triompha le roi de Pologne Sigismond, ont fait perdre à la Moldavie la province de Pocutie. D'après un récit publié peu de temps après en latin et dont l'auteur se nomme « Stanislaus Zachariæ italicus »). — ID. Deux nouvelles inscriptions du monastère de Bistrito en Moldavie (fin du XVIe siècle). — ID. Le mont Athos et les pays roumains (avec une histoire résumée de la « sainte Montagne »; des monastères qu'y ont fondés les Roumains). — ID. Le drapeau du prince Mihnea Radul, conservé dans le musée d'histoire de Belgrade (avec l'inscription : « Par la grâce de Dieu, souverain de la Hongrovlachie et archiduc des régions voisines »). = N°s 2-4 (1er octobre 1914). N. IORGA. Fondations religieuses des princes roumains (en Thessalie, en Épire, en Morée, à Constantinople, dans les îles et sur la côte d'Asie Mineure). — ID. Un acte roumain concernant le docteur Veron, initiateur de la culture bulgare contemporaine (du 5 août 1842; Pierre Veron ou Bérovitch était roumain; il fut médecin à Craiova). — ID. Quelques documents roumains de Bessarabie. — J. C. FILITTI. Correspondance des princes et boyards roumains avec Metternich et Gentz, de 1812 à 1828. — N. IORGA. Documents relatifs à l'histoire de l'Olténie au XIXe siècle. — ID. Renégats, dans le passé, des pays et du peuple roumains. — ID. Une carte de la Valachie vers 1780 et un géographe originaire de la Dobroudscha (ce géographe s'appelait Joseph Mésiodax). — ID. La politique vénitienne dans les eaux de la mer Noire (1° biographie de Dobrobitsch, condottiere oriental qu'on trouve partout au XIVe siècle, et de qui tire son nom la Dobroutscha; la dernière men-

Digitized by Google

tion qu'on a de lui est de 1386; 2° histoire des relations de Venise avec les Turcs et les chrétiens des Balkans depuis la bataille de Kossovo jusqu'à celle de Nicopolis, 1389-1396). = 3e année, n° 1 (1er juillet 1915). N. Iorga. Développement parallèle de l'impérialisme autrichien et de l'impérialisme russe. — Id. Lettres inédites de Tudor Vladimirescu, 1814-1815. — Id. L'activité culturelle du prince Constantin Brâncoveanu (à l'occasion du second centenaire de la mort de ce prince de Valachie exécuté comme « traître » à Constantinople le 15-26 août 1714. Protection qu'il accorda aux écoles, aux lettres, aux imprimeries). — Id. L'œuvre historique du roi Carol (quelques mots sur les Mémoires de ce prince. Il écrivit pour justifier sa politique après que la Russie lui eut pris en 1877 les trois districts méridionaux de la Bessarabie; il explique pourquoi il se retourna alors vers les Empires centraux). — Id. Relations entre Roumains et Serbes; correspondance roumaine des voévodes de Cladovo (XVIIIe et XIXe siècles). — Id. Privilèges des ouvriers employés aux mines de sel de Târgu-Ocna. — Id. Les Dardanelles; réminiscences historiques. — Id. Quelques données concernant le commerce roumain au XVIIe et au XVIIIe siècle. = N° 2 (1er octobre 1915). Id. Quelques nouveaux renseignements touchant l'histoire des Roumains (1° un livre français de propagande en faveur de la candidature du caïmacan Vogoridès au trône moldave, 1857; l'auteur s'appelle V. Doze; 2° opinions sur l'avenir des principautés; 3° un saint roumain en Italie : San Geremia Valacco, mort le 5 mars 1625). — J. Nistor. Les émigrations des Roumains de Transylvanie (article en allemand). — N. Iorga. Quelques données nouvelles au sujet de relations entre les principautés roumaines et l'église de Constantinople dans la seconde moitié du XVIIe siècle (1° époque de Serban Cantacuzène; réinstallation du métropolite de Valachie Théodose, 1679; 2° époque de Constantin Brâncoveanu). — Id. Phases psychologiques et livres représentatifs des Roumains, surtout en ce qui concerne les rapports qui existent entre le « roman d'Alexandre » et Michel le Brave. = N° 3 (1er janvier 1916). N. Iorga. Bulgares et Roumains dans la péninsule balkanique au moyen âge. — Id. Les Carpathes dans les combats entre Roumains et Hongrois (de la fin du XIIIe siècle à la fin du XVIIIe). — Michel C. Soutzo. Contribution de la numismatique à l'histoire du passé de la Roumanie transdanubienne. = 3e-4e années, n° 4 (1er avril 1916). N. Iorga. Détails de l'histoire des Roumains au XIXe siècle (notes tirées du « Télégraphe philologique », la première revue grecque publiée à Vienne, 1818-1820). — Id. Iordaki l'Olympiote et Tudor Vladimirescu (épisode de l'insurrection grecque en 1821. Tudor, chef des paysans révoltés de l'Olténie et hostile aux Grecs, est arrêté et mis à mort par son rival l'Arnaute Iordaki, partisan de Constantin Hypsilantis, « la main droite de l'hétairie ». Note biographique sur ces deux personnages). — J. C. Filitti. La Roumanie et les capitulations de la Turquie. — N. Iorga. Relations des Roumains

Digitized by Google

avec les Russes occidentaux et avec le territoire dit de l' « Ukraine » (l'Ukraine n'appartient pas à une nation; c'est seulement un « confin militaire » organisé non par les Russes, mais par les Polonais, par crainte des Tatars, après l'an 1570). — Id. Deux contributions à l'histoire ecclésiastique des Roumains (1° un Aroumain, nommé Barthélemy, était métropolite d'Athènes en 1760; il fut, en 1766, candidat au siège œcuménique de Constantinople; 2° le synode de Târgoviste, tenu le 10 janvier 1659 pour régler diverses questions : baptême des enfants par les laïques, les troisième et quatrième mariages, le divorce, la simonie, etc. Les décisions sont prononcées par Michel Radu, « hégémon de toute la Hongro-Valachie et archiduc des districts des montagnes », qui venait d'être couronné avec tout le cérémonial usité autrefois pour les empereurs byzantins, dont il se prétendait l'héritier). = 5e-8e années, n° 1 (janvier 1920. Ce seul numéro vaut pour les 5e-8e années). Étienne Ciobanu. La continuité roumaine dans la Bessarabie annexée en 1812 par la Russie. — N. Iorga. Les premières cristallisations d'État des Roumains (à la fin du XIe siècle, d'après Anne Comnène). — Id. La place des Roumains dans le développement de la vie spirituelle des nations romanes. — Id. Un éducateur français : Antonin Roques. — Id. L' « oncle » d'Étienne le Grand (il s'agit de Jean Paléologue, condottiere au service de Venise contre Ferrare en 1482; notes sur les parentés impériales d'Étienne le Grand et de sa famille). — Id. Notes sur l'Union roumaine (le pacte d'union des principautés danubiennes en 1859 a consacré en fait « un état de conscience qui a toujours existé depuis l'origine même de la nation roumaine »). — Id. Un conseiller byzantin de Michel le Brave : le métropolite Denis Rhalis Paléologue (1597-1680). — Id. Le meilleur livre français sur les Roumains à l'époque de l'union des principautés (la Valachie au point de vue économique et diplomatique, par Thibault-Lefèvre, 1856). = 9e année, nos 1-2 (janvier-juin 1921). Démètre Onciul. Les phases du développement historique du peuple et de l'État roumains. — N. Iorga. Origine et sens des directives politiques dans le passé des pays roumains. — M. C. Soutzo. Les monnaies de bronze roumaines des premiers Césars et celles du système monétaire de Néron. — N. Iorga. Léon Sapieha et Michel le Grand (l'actuel homme d'État polonais appartient à une famille, les Witzniewiecki, qui, au temps de Michel le Brave, était apparentée aux princes roumains). — M. C. Soutzo. Les poids de l'Égypte et le grain chaldéen. — N. Iorga. Rapports entre Roumains et Polonais; entre boyards moldaves et nobles polonais; entre la nation roumaine et la nation polonaise. — Id. Les Roumains, d'après quelques nouveaux documents occidentaux (du XIe au XIVe siècle).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

France. — Nous apprenons la mort de M. Henri JADART, né à Rethel le 17 novembre 1847. Après avoir exercé comme avocat au barreau de sa ville natale, il vint s'installer à Reims en 1878 et fut nommé conservateur de la bibliothèque et du musée de cette cité. De 1878 à 1916 se succédèrent les brochures et les livres concernant l'histoire de Reims; la nomenclature en occuperait plusieurs pages. Le dernier volume est une « Bibliographie rémoise pendant la guerre ». M. Jadart fut un des représentants les plus remarquables de l'érudition locale, et son nom restera attaché à Reims.

— *Centenaire de l'École des chartes, 1821-1921. Compte-rendu de la journée du 22 février 1921* (Paris, à l'École nationale des chartes, 1921, in-8°, 109 p.). — Cette brochure se divise en trois parties : dans la première, on a reproduit les discours prononcés en présence du président de la République et du ministre de l'Instruction publique par MM. SERVOIS, doyen d'âge des anciens élèves; le comte DURRIEU, président de la Société de l'École des chartes, et Maurice PROU, directeur actuel de l'École. Ces discours ne donnent pas seulement une idée précise du développement pris par l'École depuis un siècle, ils sont comme un chapitre de l'histoire de l'érudition française au XIXe siècle. La seconde partie contient la liste des universités, académies et corps savants de la France et de l'étranger qui ont adhéré à la célébration du centenaire. La troisième partie reproduit le texte des adresses, lettres et télégrammes qui ont été envoyés à l'École. Par leur nombre et leur qualité, elle a lieu d'en être particulièrement fière. Ch. B.

— *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1922 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe* (Paris, Alph. Picard, 1922, 103 p.). — Voici la liste des thèses qui ont été soutenues : André BARROUX. Essai sur le guet ordinaire à Paris; son organisation de 1363 à 1559; son évolution depuis la réforme de 1559 jusqu'à l'établissement des « cavaliers de l'ordonnance » en 1666; — Robert BARROUX. Pierre de La Ramée et son influence philosophique; essai sur l'histoire de l'idée de méthode à l'époque de la Renaissance; — Georges BATAILLE. L'ordre de chevalerie; conte en vers du XIIIe siècle; — Maurice BÉGUIN. L'abbaye de la Noë et ses chartes; — Alice BOUVIER. Recouvrement de la Normandie, 1449-1450; — Robert BRUN. La ville de Salon au moyen âge; le régime seigneurial, le régime municipal, la vie économique; — Léon

Digitized by Google

BURIAS. Les grands jours d'Auvergne tenus à Riom en 1546; — Georges COLLON. Pierre Bérard (1400-1465) et la réforme municipale à Tours en 1462; — François DUPONT. Essai sur les caractères juridiques et économiques des bastides de l'Astarac et du Pardiac d'après leurs titres de fondation; — Martial GRIVEAUD. Essai sur le collège du Plessis, de l'Université de Paris, 1318-1797; — Henry JOLY. L'expédition de Corse, 1553-1559; épisode de la rivalité franco-espagnole dans la Méditerranée occidentale; — André MASSON. L'église abbatiale Saint-Ouen de Rouen; étude archéologique; — François MERLET. Étude sur le cartulaire historique de l'abbaye de Saint-Père de Chartres; — Louis-Marie MICHON. L'abbaye de Saint-Père de Chartres; étude archéologique sur l'église abbatiale et les bâtiments monastiques. — Ont été particulièrement remarquées les thèses de MM. Brun, Bataille, Collon et Joly.

— Les trois premiers fascicules des « Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg » contiennent les ouvrages suivants : 1° *L'art du chant en France au XVIIe siècle*, par Théodore GÉROLD (Strasbourg, palais de l'Université, 1921, in-8°, XV-278 p.; prix : 30 fr.); 2° *Le manuscrit de Bayeux, texte et musique d'un recueil de chansons du XVe siècle*, par le même (liv-124 p.; prix : 15 fr.); 3° *Étude de philosophie médiévale*, par Étienne GILSON (VII-291 p.; prix : 13 fr. 50). Les deux fascicules suivants : *La dialectique du monde sensible* et *La Perception visuelle de la profondeur*, par Louis LAVELLE, appartiennent au domaine de la philosophie pure.

— On va prochainement créer à Chambéry une « Société des études maistriennes », où l'on étudiera concurremment l'histoire de la Savoie et l'œuvre de Joseph de Maistre. On se propose de donner une édition définitive des œuvres du penseur légitimiste, pour laquelle les archives familiales de Maistre pourront être utilisées. Les travaux de M. F. Vermale et G. Goyau ont, d'ailleurs, déjà sensiblement déblayé le terrain. G. BN.

— On sait la singulière fortune de l'écrit anonyme intitulé les *Protocoles des anciens de Sion;* utilisés en 1905 par la police russe pour frapper les Israélites de l'empire, dont elle démontrait l'activité révolutionnaire, ils ont été traduits il y a peu de temps en France pour flatter les plus mauvaises passions politiques et religieuses. Dans trois articles remarquables du *Times* (16, 17 et 18 août 1921), le correspondant de ce journal à Constantinople a démontré que l'auteur de cette publication avait simplement procédé au démarquage, d'ailleurs inintelligent, d'un pamphlet français de 1865, écrit par Maurice Joly contre le gouvernement de Napoléon III, et intitulé : *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu, ou la politique de Machiavel au XIXe siècle*, « par un contemporain »; ce pamphlet,

Digitized by Google

publié à Bruxelles, valut dix-huit mois de prison à son auteur. Voici donc une légende tuée : combien de temps vivra-t-elle encore?

G. Bn.

Allemagne. — Pour permettre aux érudits de connaître les livres qui ont paru en Allemagne pendant la guerre, où tout contact intellectuel était coupé entre ce pays et ceux de l'Entente, le « Börsenverein der deutschen Buchhändler » de Leipzig a entrepris de publier un répertoire indiquant tout ce que la librairie allemande (en Allemagne et en Autriche) a produit pendant cette période. Il est intitulé : *Deutscher Bücherverzeichnis der Jahre 1915 bis 1920.* Quatre fascicules de 640 p. in-4° ont déjà paru (au prix de 30 m. le fasc.) et ils ne comprennent encore que les lettres A-C.

— D'après un journal allemand, la *Tägliche Rundschau*, des documents de l'office des Affaires étrangères se rapportant à la période d'avant-guerre vont être prochainement publiés. Les documents les plus anciens remonteront à 1871.

Belgique. — On annonce la mort tragique de M. A. Cauchie, survenue le 10 février 1922. Nous consacrerons à ce très estimable érudit une notice nécrologique dans notre prochaine livraison.

— Un Congrès historique aura lieu à Bruxelles en 1923. Les organisations belges tiennent à ce qu'aucune invitation ne soit adressée aux savants des anciens empires centraux.

Grande-Bretagne. — M. Edward Porritt, auteur d'un ouvrage estimé : *The unreformed House of Commons* (1903), est mort le 8 octobre 1921, à l'âge de soixante et un ans; c'était un journaliste anglais qui était allé se fixer aux États-Unis en 1892.

— Le 23 janvier 1922 est mort, à Sidmouth, Lord Bryce, le grand historien anglais. James Bryce, né à Belfast le 10 mai 1838, après avoir fait de très bonnes études à Glasgow et à Oxford, s'affirma très tôt dans les études de droit constitutionnel et, dès 1864, il publiait son fameux ouvrage sur le *Saint-Empire romain germanique*. En 1870, il fut nommé professeur royal de droit civil à Oxford, où il se rangea parmi les « libéraux académiques ». Cette tendance politique lui valut d'être élu député en 1880, mais il continua d'enseigner jusqu'en 1893. Choisi par Lord Salisbury comme sous-secrétaire aux Affaires étrangères, il demeura très peu de temps à ce poste et se mit à préparer son œuvre magistrale *The American Commonwealth*, qui parut en 1888. A plusieurs reprises, il occupa des fonctions officielles sous les ministres Gladstone et Rosebery et, en 1907, Sir Campbell-Bannermann le nommait ambassadeur aux États-Unis, où il resta six ans, travaillant activement au rapprochement moral, intellectuel, politique des deux « english speaking peoples » et préparant une nouvelle édition, qui est une véritable refonte, de son

Digitized by Google

ouvrage de 1888. Anobli en 1914, il ne fut pas étonné par le déchaînement de la guerre mondiale; il présida un Comité chargé d'enquêter sur les atrocités allemandes, publia un rapport considérable sur les atrocités ottomanes en Asie Mineure, travailla de tous ses efforts à l'avènement d'une paix juste et à la constitution d'une Ligue des nations. En 1921, âgé de quatre-vingt-trois ans, il publiait encore ses *Modern Democracies*, fruit de longues années de labeur, de réflexions, de voyages. Sa tâche était accomplie. Cette tâche révèle le beau tempérament d'un historien à qui les recherches érudites n'ont pas enlevé le sentiment de la vie, d'un homme politique qui n'a pas été un politicien, d'un vrai libéral, qui a donné, dans sa personne et dans ses livres, un grand enseignement à ses compatriotes.

G. Bn.

— L'historien de l'art Algernon Graves est mort le 5 février à Londres. Né le 24 février 1845, il avait été associé à la célèbre maison de publications d'art que son père avait largement développée. A partir de 1873, il s'occupa plus particulièrement de questions d'histoire de l'art anglais et compila des listes d'exposants de la Royal Academy, de la Society of artists et de la Free Society of artists. En 1884, il publiait un *Dictionary of artists who have exhibited works in the principal London exhibitions*, reédité en 1895 et 1901; en collaboration avec M. Cronin, il composa ensuite une *History of the works of Sir Joshua Reynolds* (1894-1900); il mit sur pied des index de ventes de tableaux, correspondant au XVIIIe siècle et aux douze premières années du XIXe siècle, et les fit paraître entre 1918 et 1921. Si ces travaux n'ont pas une grande originalité, ils constituent des instruments indispensables pour l'histoire de l'art en Grande-Bretagne. G. Bn.

— Le Catalogue des manuscrits occidentaux qui composent le fonds « old Royal » et celui du Roi au British Museum est maintenant terminé. Commencé par Sir George Warner, continué par M. J. P. Gilson, il comprend quatre gros volumes, imprimés avec le plus grand soin. Le tome IV contient 125 planches, qui constituent un bel album de paléographie. Dans une longue préface au tome I, M. Gilson a fait l'histoire des deux collections, que l'on désigne aujourd'hui couramment sous l'unique dénomination de fonds de la Bibliothèque royale : *Catalogue of western manuscripts in the Old royal and King's collections in the British Museum* (prix : 11 guinées).

— Mme Green, veuve de l'auteur de la célèbre *Short history of the english people* (1874), a fait don au British Museum des notes que son mari avait réunies pour une histoire des rois angevins.

— Les deux premiers volumes du *Catalogue of latin mss. in the John Rylands library* sont, dès maintenant, en vente à la Manchester University Press (in-4° au prix de 4 guinées les deux). Le tome I

Digitized by Google

contient la description de ces manuscrits et le tome II près de 200 reproductions en fac-similé des pages et miniatures les plus caractéristiques.

— Les publications de la « Grotius' Society » contiennent, dans le n° 1, l'*Institutio principis christiani* d'Érasme, chap. III-XI, traduit par M. Ellwood CORBETT, et, dans le n° 2, le *Grand dessein de Henri IV* de Sully, avec une introduction par M. David OGG.

— Il vient de se constituer, sous la présidence du vicomte Dillon, une « Society of army historical research ».

— Le roi George V a décidé de faire connaître de nouvelles lettres de sa grand'mère, la reine Victoria. Il a chargé M. Buckle, qui vient de terminer la Vie de Disraëli, de préparer cette édition, qui ne paraît pas devoir être prête avant 1924.

— Le tome I d'une *Cambridge history of India*, par le prof. E. J. RAPSON, vient de paraître (Cambridge University Press); il conduit l'histoire de l'Inde ancienne depuis les plus anciens temps jusque vers le milieu des premiers siècles de notre ère. A la même librairie, on prépare une *Cambridge history of British foreign policy, 1783-1919*, qui paraîtra sous la direction de Sir A. W. Ward et de M. G. P. Gooch. Le tome I conduira l'histoire de la politique étrangère de la Grande-Bretagne jusqu'à l'année 1815.

Pays-Bas. — Le *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis*, qui prendra prochainement un caractère international par la collaboration de plusieurs savants étrangers (entre autres pour la France MM. les professeurs Cuq, P. Fournier et Meynial, de Paris), contient divers articles qui auront de l'intérêt pour les historiens du droit français : *François Hotman en de Codificatiepolitiek van zyn tijd* et *De Codificatiepolitiek onder Lodewijk XIV*, par M. J. VAN KAN; *Nieuwe bijdrage tot het ontstaan van het beginsel der realiteit* (spécialement en France), par M. E. M. MEYERS. N. JAPIKSE.

— M. le professeur DE SAVORNIN-LOHMAN a publié dans les *Bijdragen en Mededeelingen van het Historisch Genootschap* (t. XLII) un journal de Groen van Prinsterer; c'est le récit d'un voyage qu'il fit en 1836 pour compléter les documents insérés dans les archives de la maison d'Orange-Nassau. En vérité, il parle peu de ses recherches aux archives. L'intérêt principal du journal est dans les conversations de Groen avec plusieurs hommes d'État et savants français (mentionnons Guizot, Thiers, Michelet, Cousin) pendant son séjour de quelques mois à Paris, et dans ses rapports avec les cercles protestants. Notons encore des anecdotes sur Napoléon que lui raconta la famille Pastoret. N. J.

Italie. — La bibliothèque Vaticane s'est récemment enrichie de la collection du chevalier Jean-François de Rossi, cédée par testament

Digitized by Google

aux Jésuites autrichiens et transférée à Vienne en 1877. Cette collection comporte plus de 1,000 manuscrits, 2,500 incunables et 6,000 livres importants. Le catalogue des manuscrits à miniatures a été dressé par A. Tietze, sous la responsabilité de la Commission autrichienne des *Monumenta*, celui des manuscrits grecs par le professeur Gollow, celui des incunables par le P. Dichtl, S. J. G. Bn.

— On signale d'Italie que la Commission parlementaire d'enquête sur les dépenses de guerre a ordonné le séquestre de tous les papiers de feu le général Ameglio, ex-gouverneur général de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. C'est un exemple qui devrait être suivi dans tous les pays belligérants, où un grand nombre de documents importants ont été gardés par des fonctionnaires de toute espèce, dans le dessein de se défendre éventuellement contre des attaques justifiées ou non. Ces documents risquent, de cette façon, de disparaître, et il importe, dans l'intérêt de la vérité historique, qu'ils soient conservés.

G. Bn.

— Le palais Centani, où naquit Goldoni, a été acheté par un comité créé à Venise pour honorer le grand dramaturge. Ce comité recueille maintenant de nombreuses souscriptions pour se rendre propriétaire de la collection théâtrale Rassi, et ainsi le palais Centani deviendrait un musée du théâtre analogue à celui que possède Milan (Musée de la Scala). G. Bn.

— On a découvert dans une villa séquestrée d'un sujet allemand nommé Alexandre Gunther, à Gardone Riviera (Brescia), un grand nombre d'actes se rapportant à l'histoire de Pérouse depuis le XIVe siècle jusqu'à la fin de la Renaissance. Ces documents, qui avaient été éliminés de l'hôtel de ville par un historien pérugin, M. Vermiglioli, afin d'y « faire de la place », avaient été achetés par un libraire de Rome, auprès duquel, en vain, la municipalité de Pérouse avait fait des démarches pour les récupérer. G. Bn.

— M. Ugo Ojetti a, dans le *Corriere della Sera* du 26 octobre 1921, fourni des renseignements très curieux sur l'histoire des papiers de Vasari. Celui-ci est mort le 27 juin 1568 et ses papiers ont passé successivement à ses neveux et à la famille Spinelli, dans les archives de laquelle M. G. Poggi, directeur du musée du Bargello, put les consulter en 1908, retrouvant ainsi les notes qui avaient servi à écrire les *Vite* et les lettres reçues par Vasari des papes Paul III, Jules III, Pie IV, Pie V, Grégoire XIII, du duc Cosme de Médicis, de Michel-Ange et de bien d'autres. En 1910, le comte Rasponi-Spinelli vendit ces documents au professeur allemand Karl Frey pour une somme de 35,000 marks, dont l'empereur Guillaume II avança la moitié. La guerre survenue et M. Frey étant mort, les milieux savants d'Italie estimèrent que le contrat de 1910 était annulé, et le professeur Bode,

Digitized by Google

venu d'Allemagne pour examiner la question, admit à son tour cette idée, de sorte que les papiers Vasari sont restés en Italie, dans la maison édifiée à Arezzo même par l'historien-architecte. M. Ojetti conclut qu'on doit se hâter de publier les documents si importants qui y sont renfermés. G. Bn.

— M. de Toni, professeur à l'Université de Modène, chargé par M. Cermenati, directeur de l'Institut des études vinciennes, d'écrire une biographie de Giovan-Battista Venturi, a retrouvé à la bibliothèque de Reggio d'Émilie les transcriptions originales, exécutées par Venturi, de manuscrits de Léonard de Vinci. Ces manuscrits, qui faisaient partie de la donation faite par la famille Arconati à la bibliothèque Ambrosienne, en 1736, avaient passé, sur l'ordre de Bonaparte, en France en 1796; mutilés, ils furent vendus et dispersés, mais l'abbé Venturi, qui avait pu les examiner, en avait recopié quelques-uns et avait pris des notes sur quelques autres; ce sont ces copies et notes qui ont été retrouvées à Reggio. Il en sera naturellement tenu compte pour l'édition intégrale des *Opere* de Léonard de Vinci. G. Bn.

Russie. — Il y a plus d'un demi-siècle que j'ai eu le plaisir de faire à Paris la connaissance de M. Vilhelm Thomsen. Il est, depuis, devenu professeur de l'Université de Copenhague et membre de l'Institut de France. Il est né en 1842, moi en 1843. Nous sommes donc à peu près contemporains. Dans la traduction que j'ai donnée en 1884 de la *Chronique russe dite de Nestor* (Bibliothèque de l'École des langues orientales), j'avais eu la bonne fortune de pouvoir mettre à profit les travaux de deux savants scandinaves : la traduction danoise de M. C. W. Smith, publiée en 1869 à Copenhague, et l'ouvrage fondamental de M. Thomsen, publié en anglais sous ce titre : *The relations between ancient Russia and Scandinavia and the origin of the russian state* (1877). Cet ouvrage, disais-je dans mon introduction, est, jusqu'ici, le résumé le plus clair et le plus scientifique des controverses soulevées par la question des origines russes. Je signalais deux traductions, l'une en allemand (Leipzig, 1879), l'autre en suédois (Stockholm, 1882). Depuis, il a paru à Moscou une édition russe publiée par les soins de la Société d'histoire et d'antiquités de l'Université moscovite. Chose singulière, ce travail si important et qui a exercé une influence si considérable sur l'historiographie russe n'avait jamais paru dans la langue de l'auteur. M. Thomsen l'a réimprimé récemment en danois dans le premier volume de ses œuvres complètes qui a paru à Copenhague sous le titre : *Russiske Kronike*, oversat og forklaret af C. W. Smith (librairie Gyldendag, 1919, in-8°). L'auteur y a ajouté quelques additions et corrections dont je recommande l'examen aux futurs historiens de la Russie primitive. Louis Leger.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Bémont (*Charles*) et *Monod* (*Gabriel*). Histoire générale de l'Europe, 395-1270, 116.
Centenaire de la mort de Dante, 273.
Chiminelli (*Piero*). La fortuna di Dante nella cristianità riformata, 273.
Encyclopédie de l'Islam, 24e livraison, 158.
Hourticq (*Louis*). Initiation artistique, 117.
Huisman (*G.*). Manuel d'histoire du brevet élémentaire et des écoles primaires supérieures, 275.
Monod (*Gabriel*). Voir *Bémont* (*Charles*).
Smith (*C. Henry*). The Mennonites, 117.
Westermarck (*Edward*). The history of human marriage, 273.

HISTOIRE DE LA GUERRE.

Buat (général). Hindenburg, 123.
Civrieux (commandant *de*). La Grande Guerre, 1914-1918, 119.
Dubail (général). Quatre années de commandement. T. III, 121.
Gagneur (capitaine *Maurice*). Voir *Ginisty* (*Paul*).
Geoffroy de Grandmaison. Le capitaine Pierre de Saint-Jouan, 1888-1905, 123.
Ginisty (*Paul*) et *Gagneur* (capitaine *Maurice*). Histoire de la guerre par les combattants. T. I-III, 119.
Kanner (*Heinrich*). Die neuesten Geschichtslügen, 268.
Quintavalle (*Ferruccio*). Cronistoria della guerra mondiale. T. I, 119.
R[*evol*] (*J.*). Foch; essai de psychologie militaire, 122.
Ronar'ch (vice-amiral). Souvenirs de la guerre. T. I, 120.
Stenzel (*A.*). Seekriegsgeschichte, 124.
Stuart (Sir *Campbell*). Secrets of Crewe House, 270.
Zurlinden (*S.*). Der Weltkrieg. T. II, 115.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

Banerjee (*Gauranga Nath*). Hellenism in ancient India, 124.
Park (*Marion Edwards*). The Plebs in Cicero's days, 276.
Plassard (*Jean*). Le concubinat sous le Haut-Empire, 275.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ CHRÉTIENNE.

Harden (*J. M.*). The ethiopic Didascalia, 282.
Metclafe (*W.*). Gregory Thaumaturgus : address to Origen, 281.
Robinson (*J. Armitage*). The demonstration of the apostolic preaching, 282.
Souter (*Alexander*). Tertullian against Praxeas, 282.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Curtius (*Friedrich*). Deutsche Briefe und Elsæssische Erinnerungen, 271.
Seyboldt (*R. F.*). The manuale Scholarium; an original account of life in the mediæval University, 126.
Srbik (*Heinrich, Ritter von*). Wallenstein's Ende, 102.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

Fliche (*Augustin*). Louvain, 277.
Hubert (*Eugène*). L'édit de Joseph II sur les kermesses, 11 février 1786, 276.

HISTOIRE DU CANADA.

Chapais (*Thomas*). Cours d'histoire du Canada. T. I, 109.
Doughty (*Arthur G.*). Voir *Shortt* (*Adam*).
Shortt (*Adam*) et *Doughty* (*Arthur G.*). Canadian archives. Documents relating to the constitutional history of Canada, 1759-1791, 109.

HISTOIRE DE CHINE ET JAPON.

Armstrong (*Robert Cornell*). Light from the East. Studies in Japanese Confucianisme, 278.
Cordier (*Henri*). Histoire générale de la Chine, 277.
Henke (*Frederick Goodrich*). The philosophy of Wang Yangming, translated from the chinese, 278.

Digitized by Google

HISTOIRE DE L'EMPIRE BYZANTIN.

Andréadès (*A.-M.*). Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς δημοσίας οἰκονομίας, 95.
— Περὶ τοῦ πληθύσμου καὶ τοῦ πλούτου τῆς Κωνσταντινουπόλεως κατὰ τοὺς μέσους χρόνους, 88.
Bareilles (*Bertrand*). Constantinople; ses cités franques et levantines, 86.
Batiffol (*Pierre*). Voir *Bréhier* (*Louis*).
Bloy (*Léon*). Constantinople et Byzance, 73.
Boak (*A. E. R.*). The master of the offices in the later roman and byzantine empires, 84.
Bréhier (*Louis*). Les trésors d'argenterie syrienne et l'école artistique d'Antioche, 95.
— et *Batiffol* (*Pierre*). Les survivances du culte impérial romain, 84.
Diehl (*Ch.*). Byzance, grandeur et décadence, 64.
— Histoire de l'empire byzantin, 64.
— *Letourneau*, *Saladin* (*H.*). Les monuments chrétiens de Salonique, 91.
Ebersolt (*Jean*). Constantinople byzantine et les voyageurs du Levant, 87.
— Études sur la vie publique et privée de la cour byzantine, 82.
— Manuscrits à miniatures de Saint-Gall, 95.
Freese (*J. H.*). The library of Photius, 281.
Laurent (*J.*). L'Arménie entre Byzance et l'Islam depuis la conquête arabe jusqu'en 886, 68.
— Byzance et les Turcs Seldjoucides dans l'Asie occidentale jusqu'en 1081, 77.
Letourneau (*M.*). Voir *Diehl* (*Ch.*).
Martroye. L'asile et la législation impériale du IVe au VIe siècle, 82.
Mercati (*S. G.*). Antica omelia metrica, 62.
— Note papirologiche, 62.
— Sull' Ἀνικήτων γένος dell' acrostico di Giuliana Anicia, 63.
— Sulle anacreontiche di Teodoro Prodomo, 63.
— Sulle poesie di Niceforo Gregora, 64.
Œconomos. La vie religieuse dans l'empire byzantin au temps des Comnènes et des Anges, 80.
Renauld (*Émile*). Étude sur la langue et le style de Michel Psellos, 74.
— Lexique choisi de Psellos, 74.
Saladin (*H.*). Voir *Diehl* (*Ch.*).
Schlumberger (*G.*). Jean de Chateaumorand, 81.
Tafrali (*O.*). La Roumanie transdanubienne (la Dobroudja), 92.
— Thessalonique, des origines au XIVe siècle, 89.
Vasiljev (*A. A.*). Lektsii po istorii Vizantii. T. I, 64.
Zervos (*Chr.*). Un philosophe néoplatonicien du XIe siècle : Michel Psellos, 76.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Altamira (*Rafael*). Psicologia del pueblo español, 279.
Burgos y Mazo (*Manuel de*). Vida politica española, 279.
Casadesús (*José*). El Arte Magna de Raimundo Lulio, doctor iluminado y martyr, 279.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

Adams (*J. T.*). The founding of New England, 252.
Alvord (*C. W.*). The Mississipi valley in British politics, 256.
Ames (*J. G.*). Comprehensive index to the publications of the U. S. government, 237.
Andrews (*C. M.*). British committees, commissions and councils of trade and plantations, 1622-1775, 247.
— Colonial folkways, 248.
— The colonial period, 248.
— The river towns of Connecticut, 253.
Arber (*Edward*) et *Bradley* (*A. G.*). Travels and works of captain John Smith, 250.
Arnold (*S. G.*). History of Rhode Island, 253.
Avery (*E. M.*). History of the United States, 242.
Baird (*C. W.*). Huguenot emigration to America, 258.
Ballagh (*J. C.*). White servitude in the colony of Virginia, 259.
Bancroft (*George*). History of the United States, 233.
Barry (*J. S.*). History of Massachusetts, 1492-1820, 253.
Bassett (*J. S.*). A short history of the U. S., 244.
— Servitude in the colony of North Carolina, 259.
Becker (*C. L.*). Beginnings of the american people, 246.
Beer (*G. L.*). British colonial policy, 247.
— The commercial policy of England toward the american Colonies, 247.
— The old colonial system, 1660-1754, 247.
— The origins of the British colonial system, 247.
Beuchat. Manuel d'archéologie américaine, 245.
Blackmar (*F. W.*). Spanish colonization in the Southwest, 254.
— Spanish institutions of the Southwest, 254.
Bolton (*H. E.*). Athanase de Mézières

Digitized by Google

and the Louisiana-Texas frontier, 256.
Bolton (*H. E.*). Texas in the middle eighteenth century, 254.
— et *Marshall* (*Th. M.*). The colonization of North America, 1492-1783, 245.
Bond (*B. W.*). The quit-rent system in the american colonies, 247.
Bowker (*R. R.*). State publications, 137.
Bradford (*T. L.*). History of Plymouth plantation, 252.
— The bibliographer's manual of American history, 237.
Bradley (*A. G.*). Voir *Arber* (*Edward*).
Brinton (*D. G.*). The american race, 245.
Brodhead (*J. R.*). History of the State of New York, 232.
Brown (*Alexander*). Genesis of the United States, 249.
— (*J.*). The Pilgrim fathers of New York, 252.
Bruce (*P. A.*). Economic history of Virginia in the XVIIth cent., 250.
— The institutional history of Virginia in the XVIIth cent., 250.
— Social life of Virginia in the XVIIth cent., 250.
Butler (*J. D.*). British convicts shipped to american colonies, 259.
Carroll (*B. R.*). Historical collections of South Carolina, 233.
Chalmers (*G.*). Political annals of the present United colonies, 246.
Channing (*Edward*). Histoire des États-Unis, 1765-1865; trad. par *Guillemot-Magitot*, 243.
— History of the United States, 240.
— *Hart* (*A. B.*) et *Turner* (*F. J.*). Guide to the study and reading of american history, 235.
Chapman (*C. E.*). The founding of spanish California, 254.
Chittenden (*H. M.*). The american fur trade of the Far West, 256.
Clark (*R. C.*). The beginnings of Texas, 254.
Colonial records of North Carolina, 251.
Dickerson (*O. M.*). American colonial government, 1696-1765, 247.
Diffenderffer (*F. R.*). The german immigration into Pennsylvania, 259.
Dodd (*W. E.*). The Riverside history of the U. S., 244.
Doyle (*J. A.*). The English in America, 246.
Dunn (*W. E.*). Spanish and french rivalry in the Gulf region of the U. S., 1578-1702. 254.
Earle (*Alice M.*). Child life in colonial days, 248.
— Colonial days in old New York, 248.
Earle (*Alice M.*). Home life in colonial days, 248.
— Sabbath in puritan New England, 248.
— Two centuries of costume in America, 248.
Edwards (*G. W.*). Voir *Peterson* (*A. E.*).
Eggleston (*Edward*). Beginners of a nation, 250.
— History of the life in the U. S., 248.
— Transit of civilization from England to America, 250.
Elson (*H. W.*). History of the U. S. of America, 244.
Elting (*J.*). Dutch village communities on the Hudson river, 258.
Farrand (*L.*). Basis of american history, 244.
Farrand (*Max*). Les États-Unis; formation historique de la nation américaine, 243.
Faust (*A. B.*). The german element in the U. S., 257.
Fernow. Voir *O'Callaghan* (*E. B.*).
Finley (*J.*). The French in the heart of America, 255.
Fisher (*E. J.*). New Jersey as a royal province, 1738-1776, 249.
Fisher (*S. G.*). Men, women and manners in colonial times, 248.
Fiske (*J.*). Beginnings of New England, 246.
— Discovery of America, 246.
— Dutch and Quaker colonies in America, 246.
— New France and New England, 246.
— Old Virginia and her neighbours, 246.
Flippin (*P. S.*). The royal government in Virginia, 1624-1775, 251.
Force (*P.*). Tracts and other papers relating principally to the origin, settlement and progress of the colonies in North America, 233.
Ford (*H. J.*). The Scotch-Irish in America, 258.
Fortier (*A.*). History of Louisiana, 255.
French (*B. F.*). Historical collections of Louisiana and Florida, 255.
Fry (*W. H.*). New Hampshire as a royal province, 253.
Gayarré (*Ch.*). Histoire de la Louisiane, 255.
Goodwin (*M. W.*). Dutch and English-on the Hudson, 251.
Gould (*C. P.*). The land system in Maryland, 1720-1765, 249.
— Money and transportation in Maryland, 249.
Grant (*W. L.*) et *Munro* (*J.*). Acts of the Privy council of England. Colonial series, 238.
Griffin (*A. P. C.*). Bibliography of American historical Societies, 237.

Digitized by Google

Griffin (Miss *G.*). Writings on american history, 236.
Guide to the materials for american history, 238.
Guillemot-Magitot. Voir *Channing* (*Edward*).
Hall (*M. E.*). Roger Williams, 253.
Hamilton (*P. J.*). Colonial Mobile, 256.
— The colonization of the South, 256.
— The founding of Mobile, 1702-1718, 256.
Hanna (*C. A.*). The Scotch Irish or the Scotch in North Britain, North Ireland and North America, 257.
— The Wilderness trail, 256.
Hart (*A. B.*). American history told by contemporaries, 244.
— The american nation; a history, 240.
— Voir *Channing* (*Edw.*).
Hasse (Miss *A. R.*). Index of economic material in documents of the States of the U. S., 239.
Haynes (*G. H.*). Representation and suffrage in Massachusetts, 1620-1691, 252.
Henderson (*A.*). The conquest of old Southwest, 1740-1790, 257.
Hildreth (*R.*). History of the United States, 233.
Hodge (*F. W.*). Handbook of american Indians north of Mexico, 245.
— et *Lewis* (*T. H.*). The spanish explorers in the southern U. S., 1528-1543, 254.
Hunt (*Gaillard*). Handbook of mss. in the library of Congress, 239.
Jameson (*J. F.*). Original narratives of early american history, 239.
Johnson (*Allen*). Chronicles of America, 240.
— The swedish settlements on the Delaware, 258.
Kellogg (*L. P.*). Early narratives of the Northwest, 255.
Kennedy (*J. P.*). Voir *Mac Ilwaine* (*H. R.*).
Kingsbury (*S. M.*). Records of the Virginia Company of London, 249.
Kuhns (*O.*). The german and Swiss settlement of colonial Pennsylvania, 257.
Larned (*J. N.*). Literature of american history, 236.
Lauber (*A. W.*). Indian slavery in colonial times, 245.
Leland (*Waldo G.*). Voir *Van Tyne* (*C. H.*).
Levermore (*Ch. H.*). The republic of New Haven, 253.
Lewis (*T. H.*). Voir *Hodge* (*F. W.*).
Lowery (*W.*). The spanish settlements within the present limits of the U. S., 1513-1561, 254.
Mac Cormac (*E. J.*). White servitude in Maryland, 1634-1820, 259.
Mac Crady (*Edward*). History of South Carolina, 251.
Mac Ilwaine (*H. R.*) et *Kennedy* (*J. P.*). Journal of the House of Burgesses. Virginia, 1727-1776, 250.
Mac Laughlin (*A. C.*). Diplomatic Archives of department of State, 1789-1840, 238.
Mac Lear (*A. B.*). Early New England towns, 252.
Mac Master (*J. B.*). History of the people of the U. S. from the Revolution to the civil war, 241.
— The trail makers, 239.
Marshall (*Th. M.*). Voir *Bolton* (*H. E.*).
Mathews (*L.*). The expansion of New England, 252.
Mereness (*N. D.*). Maryland as a proprietary province, 249.
Moireau (*A.*). Histoire des États-Unis de l'Amérique du Nord, 242.
Morris (*M. S.*). Colonial trade of Maryland, 249.
Munro (*J.*). Voir *Grant* (*W. L.*).
O'Callaghan (*E. B.*). Documentary history of the State of New York, 233.
— History of New Netherland, 232.
— et *Fernow*. Documents relative to the colonial history of the State of New York, 233.
Ogg (*F. A.*). The opening of the Mississipi, 255.
O'Hara (*John P.*). A history of the United States, 243.
Palfrey (*J. G.*). History of New England, 232.
Parkman (*Francis*). France and England in the North America, 255.
Peterson (*A. E.*) et *Edwards* (*G. W.*). New York as an XVIIIth cent. municipality, 251.
Poore (*B. P.*). Descriptive catalogue of government publications, 237.
Potter (*Marion E.*). The United States Catalog, 236.
Proper (*E.*). Colonial immigration laws, 258.
Rhodes (*J. F.*). History of the U. S. from the compromise of 1850, 242.
Richman (*J. B.*). California under Spain and Mexico, 254.
— Rhode Island, its making and its meaning, 253.
Roosevelt (*Th.*). Winning of the West, 256.
Root (*W. T.*). The relations of Pennsylvania with the British government, 1696-1765, 249.
Roustan (*Désiré*). Voir *Wilson* (*Woodrow*).
Russell (*E. B.*). The review of american colonial legislation by the King in Council, 247.
Sabin (*J.*). Dictionary of books relating to America, 236.

Digitized by Google

Schouler (*J.*). History of the U. S. under the constitution, 242.
Schuyler van Rennsselaer (Mrs.). History of the city of New York in the XVIIth cent., 251.
Severance (*F. H.*). An old frontier of France : the Niagara region, 255.
Sharpless (*I.*). History of the Quaker government in Pennsylvania, 249.
Shea (*J. G.*). Early voyages up and down the Mississipi, 255.
— History and exploration of the Mississipi Valley, 255.
Shepherd (*W. R.*). History of proprietary government in Pennsylvania, 249.
Stanard (*Mary N.*). Colonia Virginia; its people and custom, 251.
Steiner (*B. C.*). Beginnings of Maryland, 249.
— Maryland during the civil wars, 249.
— Maryland under the Commonwealth, 249.
Straus (*O. S.*). Roger Williams, 253.
Surrey (*N. M. Miller*). The commerce of Louisiana, 1699-1763, 256.
Tanner (*E. P.*). The province of New Jersey, 1664-1738, 249.
Thwaites (*R. G.*). Early western travels, 1748-1846, 239.
— The colonies, 1492-1752, 246.
— Jesuit relations and allied documents, 1610-1791, 239.
Tilby (*A. W.*). The american colonies, 246.
Toppan (*R. N.*). Edward Randolph, including his letters and official papers, 253.
Trumbull (*B.*). History of Connecticut, 232.
Turner (*F. J.*). The frontier in american history, 257.
— List of the references on the history of the West, 257.
— Voir *Channing* (*Edward*).
Upham (*C. W.*). Salem witchcraft, 253.
Usher (*R. G.*). The Pilgrims and their history, 252.
Van Tyne (*C. H.*) et *Leland* (*Waldo G.*). Guide to the archives of the government of the U. S. in Washington, 238.
Weeden (*W. B.*). Economic and social history of New England, 252.
— Early Rhode Island, a social history of the people, 252.
Weill (*G.*). Histoire des États-Unis de 1787 à 1917, 243.
Wertenbaker (*Th. J.*). Virginia under the Stuarts, 250.
Wilson (*Woodrow*). Histoire du peuple américain; trad. par Désiré Roustan, 241.
Winsor (*J.*). Cartier to Frontenac, 255.
Winsor (*J.*). Memorial history of Boston, 1630-1880, 253.
— Narrative and critical history of America, 239.
— The Westward movement, 256.
Wissler (*C.*). The american Indian, 245.

HISTOIRE DE FRANCE.

Bonnerot (*Jean*). Les routes de France, 128.
Bornecque (*Henri*) et *Drouilly* (*J.-Germain*). La France et la guerre, 124.
Calonne (vicomte *A. de*). La vie agricole sous l'Ancien régime dans le nord de la France, 106.
Champeaux (*Ernest*). Voir *Garnier* (*Joseph*).
Cinquantenaire de l'École pratique des Hautes-Études. Mélanges publiés par les directeurs d'études de la Section des sciences historiques et philologiques, 156.
Chevalier (*Ulysse*). Regeste dauphinois, 159.
Drouilly (*J.-Germain*). Voir *Bornecque* (*Henri*).
Enlart (*Camille*). Villes mortes du moyen âge, 129.
Esmein (*A.*). Cours élémentaire d'histoire du droit français à l'usage des étudiants de première année, 128.
Garnier (*Joseph*). Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne; terminées par *Ernest Champeaux*, 129.
Gaumont (*Jean*). Le mouvement ouvrier d'association et de coopération à Lyon, 132.
Guénin (*G.*) et *Nouaillac* (*J.*). L'Ancien régime et la Révolution. Lectures historiques, 280.
Histoire littéraire de la France. T. XXXV, 280.
Houtin (*Albert*). Le Père Hyacinthe dans l'Église romaine, 1827-1869, 114.
Imbart de La Tour (*P.*). Histoire politique [de la nation française]. T. I : Des origines à 1515, 260.
Lacour-Gayet (*G.*). Un chapitre du centenaire de Napoléon Bonaparte, membre de l'Institut, 131.
Lanson (*Gustave*). Manuel bibliographique de la littérature française, 281.
Léris (*Pierre*). Voir *Tassy* (*Edme*).
Mirot (*Léon*). L'hôtel et les collections du connétable de Montmorency, 131.
Mousset (*Albert*). Documents pour servir à l'histoire de la maison de Kergorlay en Bretagne, 104.
Nouaillac (*J.*). Voir *Guénin* (*G.*).
Pasquier (*F.*). Servage, paréage et

Digitized by Google

autres institutions à Lézat et à Saint-Ybars au comté de Foix, 130.
Sabini (*C.*). Le fond d'une querelle. Documents inédits sur les relations franco-italiennes, 1914-1921, 281.
Schmidt (*Charles*). Les sources de l'histoire des territoires rhénans de 1792 à 1814, 113.
Tassy (*Edme*) et *Léris* (*Pierre*). Les ressources du travail intellectuel en France, 117.
Vic (*Jean*). Catalogue du livre français. T. I : Littérature française, XIXe et XXe siècles, 281.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Bradley (*Henry*). Voir *Murray* (Sir *James*).
Craigie (*W. A.*). Voir *Murray* (Sir *James*).
Jones (*H. S. V.*). Spenser's defence of Lord Grey, 283.
Lee (Sir *Sidney*). The year's work in english studies (1920), 283.
Liebermann (*Felix*). Die Gesetze der Angelsachsen. T. III, 282.
Macalister (*R. A. Stewart*). The latin and irish lives of Ciaran, 282.
Mookerji (*Radhakumud*). Local government in ancient India, 125.
Muir (*Ramsay*). A short history of the British commonwealth, 98.
— Philip's new historical atlas for students, 98.
Murray (Sir *James*), *Bradley* (*Henry*), *Craigie* (*W. A.*) et *Onions* (*C. T.*). A new english dictionary on historical principles, 282.
Onions (*C. T.*). Voir *Murray* (Sir *James*).
Sabry. La révolution égyptienne, 127.
Stokes (*H. P.*). A short history of the Jews in England, 282.
White (*Newport J. D.*). St Patrick; his writings and his life, 282.

HISTOIRE DE GRÈCE.

Combathecra (*X. S.*). La Grèce vénizélique, 283.

HISTOIRE D'ITALIE.

Boüard (*A. de*). Le régime politique et les institutions de Rome au moyen âge, 1252-1347, 283.
Donati (*Benvenuto*). Autografi e documenti Vicchiani inediti o dispersi, 285.
Sorbelli (*A.*). Biblioteca comunale dell' archiginnasio, Bologna, 284.

HISTOIRE DES PAYS-BAS.

Tiele (*H. J.*). De zending Pesters naar Hannover, 1723, 285.

HISTOIRE DE ROUMANIE.

Dimitriu (*V.*). Voir *Jonesco* (*T.*).
Gavanesco (*J.*). Voir *Jonesco* (*T.*).
Hurmuzesco (*D.*). Voir *Jonesco* (*T.*).
Iorga (*N.*). Roumains et Grecs au cours des siècles, 286.
Jonesco (*T.*), *Hurmuzesco* (*D.*), *Dimitriu* (*V.*), *Pangrati* (*E.*), *Sipsom* (*C. M.*), *Gavanesco* (*J.*), *Negulesco* (*D.*), *Ursu* (*J.*). Les questions roumaines du temps présent, 287.
Lecca (*Octav Georg*). Cei dintai Basarabì Negru-Voda, si intemeerea tsårii-romånesti, 286.
Negulesco (*D.*). Voir *Jonesco* (*T.*).
Pangrati (*E.*). Voir *Jonesco* (*T.*).
Sipsom (*C. M.*). Voir *Jonesco* (*T.*).
Ursu (*J.*). Voir *Jonesco* (*T.*).

HISTOIRE DE RUSSIE.

Bucharin (*N.*) et *Preobraschensky* (*E.*). Das A B C des Kommunismus, 290.
Ephimenko (*A. R.*). A short history of Russia, 267.
Gilliard (*Pierre*). Le tragique destin de Nicolas II, 289.
Legras (*Jules*). Mémoires de Russie, 288.
Leger (*Louis*). Les anciennes civilisations slaves, 288.
Preobraschensky (*E.*). Voir *Bucharin* (*N.*).
Thomsen (*Vilhelm*). Russiske Kronike, traduit par *Smith*, 323.

HISTOIRE DE SERBIE.

Millet (*G.*). L'ancien art serbe; les églises, 93.
Temperley (*H. W.*). History of Serbia, 93.

HISTOIRE DE SUISSE.

Gagliardi (*Ernst*). Geschichte der Schweiz von den Anfængen bis auf die Gegenwart, 100.
Picavet (*C.-G.*). Une démocratie historique : la Suisse, 290.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

MICHELS (Roberto). Étude sur les relations historiques entre la France et les pays du Rhin 161

CH. TERLINDEN. La politique économique de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, en Belgique (1814-1830) . . . 1

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

FRATI (Lodovico). La mort du maréchal Biron (1602) . . 40

HERLAUT (Commandant). Les enlèvements d'enfants à Paris en 1720 et en 1750 . . . . . 43, 202

MAUGIS (E.). Un plan d'enseignement historique en 1787 . 224

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire byzantine, par Louis BRÉHIER 62

Histoire des États-Unis, par D. PASQUET 232

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

CALONNE (Vicomte A. DE). La vie agricole sous l'Ancien régime dans le nord de la France (**H. Sée**) . . . 106

CHAPAIS (Thomas). Cours d'histoire du Canada. I, 1760-1791 (**R. de Kerallain**) 109

CURTIUS (Friedrich). Deutsche Briefe und Elsæssische Erinnerungen (**Chr. Pfister**) 271

EPHIMENKO (A. R.). A short history of Russia (**E. Duchesne**) 267

GAGLIARDI (Ernst). Geschichte der Schweiz (**R. Reuss**) . 100

HANOTAUX (Gabriel). Histoire de la nation française; t. III : Histoire politique, des origines à 1515, par P. IMBART DE LA TOUR (**Ch. Petit-Dutaillis**) . . 260

HOUTIN (Albert). Le Père Hyacinthe dans l'Église romaine, 1827-1869 (**Ch. Guignebert**) 114

KANNER (Heinrich). Die neuesten Geschichtslügen (**H. Hauser**) 268

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE MARS-AVRIL 1922.]

Digitized by Google

Pages

MOUSSET (Albert). Documents pour servir à l'histoire de la maison de Kergorlay en Bretagne (**H. Waquet**) . 104

MUIR (Ramsay). A short history of the British Commonwealth. — **Philipp's New historical Atlas for students** (**Ch. Bémont**) 98

SCHMIDT (Charles). **Les sources de l'histoire des territoires** rhénans de 1792 à 1814 (**Chr. Pfister**) 113

SHORTT (Adam) et DOUGHTY (Arthur G.). Canadian archives, 1759-1791 (**R. de Kerallain**) 112

SRBIK (Heinrich Ritter VON). Wallenstein's Ende (**Rod. Reuss**) 102

ZURLINDEN (S.). Der Weltkrieg; tome II (**J. Isaac**). . . 115

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Allemagne (p. 126), Belgique (p. 276), Chine (p. 277), Égypte (p. 127), Espagne (p. 279), France (p. 128, 280), Grande-Bretagne (p. 281), Grèce (p. 283), Italie (p. 283), Pays-Bas (p. 285), Roumanie (p. 286), Russie (p. 288), Suisse (p. 290), Histoire générale (p. 116, 273), Histoire de la guerre (p. 119), Histoire de l'Antiquité (p. 124, 275).

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

BELGIQUE.

Analecta Bollandiana (p. 146).

ÉTATS-UNIS.

American historical Review (p. 147, 305).

FRANCE.

Académie des sciences morales et politiques (p. 304); Annales révolutionnaires (p. 133, 291); Bulletin de l'histoire du protestantisme français (p. 133); Correspondant (p. 139, 298); Études (p. 140, 299); Grande Revue (p. 140, 299); Journal des savants (p. 134); Mercure de France (p. 140, 300); Nouvelle Revue historique de droit français et étranger (p. 291); Polybiblion (p. 292); Révolution de 1848 (p. 135); Revue archéologique (p. 135); Revue critique d'histoire et de littérature (p. 136, 293); Revue de France (p. 141, 300); Revue de l'histoire des colonies françaises (p. 138); Revue de l'histoire des religions (p. 294); Revue de Paris (p. 143, 302); Revue des Deux Mondes (p. 144, 303); Revue des études anciennes (p. 295); Revue des études arméniennes (p. 138); Revue des études historiques (p. 296); Revue d'histoire de l'Église de France (p. 297).

Digitized by Google

GRANDE-BRETAGNE.

English historical Review (p. 148, 308); History (p. 150, 308); Quarterly Review (p. 151, 310); Scottish historical Review (p. 153, 311); Times, literary supplement (p. 312).

ITALIE.

Nuova Rivista storica (p. 154).

ROUMANIE.

Académie roumaine (p. 313).

CHRONIQUE : Allemagne (p. 153, 319), Belgique (p. 159, 319), France (p. 153, 317), Grande-Bretagne (p. 160, 319), Grèce (p. 160), Italie (p. 160, 321), Pays-Bas (p. 321), Russie (p. 323), Suède (p. 160).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 324

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BOUND
APR 6 1923
UNIV. OF MICH.
LIBRARY

3 9015 03974 3177

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google